TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(No Ier.) (1) (1er Janvier 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

L'ANNÉE 1634 offre un triple exemple de ce que peuvent les passions de l'ame sur le corps. Un acteur de la troupe du Marais, dit Lafleur, s'étant avisé de contrefaire un magistrat qui avait l'habitude de faire une grimace fort ridicule, ce dernier le fit arrêter et mettre au cachot : aussitôt Lafleur en mourut de saisissement, et huit jours après Turlupin et Gautier Garguille en moururent de douleur.

(*Cet envoi est le dernier pour les Souscripteurs qui n'ont point renouvelé.*)

CONSTITUTION MÉDICALE.

Hæc est illa dies quâ gens vesana furensque
Se fugiendo petit, seque petendo fugit.

J'AI lu bien des descriptions des graves momeries du jour de l'an, je n'en ai point vu qui vaillent le laconisme et l'expression de ce distique du docteur Lorry; mais pour n'envisager ce jour fatal que sous le rapport de la santé, seul aspect de notre compétence, ne doit-on pas s'étonner que parmi les abus dont la révolution a fait justice (en faisant acheter trop cher ses réformes), le Français n'ait pas placé cette folie calculée qui impose au piéton qui s'y soumet la tâche de courir au milieu des frimas, nu-tête et légèrement chaussé, chercher ses connaissances en faisant le vœu de ne pas les trouver, et après avoir ainsi très-sérieusement joué aux barres toute une journée, l'obligation de ne se mettre à table qu'après s'être gorgé de gâteaux, d'oranges, de sucreries ou de victuailles, suivant la mode dominante du pays qu'on habite ? Pendant plusieurs années cette corvée fut proscrite ; mais il est dans la nature humaine de reprendre à la fois ses mauvaises comme ses bonnes habitudes, et en retournant à l'usage qui dans ce jour rapproche les parens, les amis, le peuple a sanctionné de nouveau le travers de recevoir des importuns et d'aller embrasser des étrangers. Lutterons-nous contre un torrent ?..... ce serait présomption ;

cherchons plutôt à entourer de quelques conseils utiles la pratique d'un usage imprescriptible, puisqu'il a survécu à douze ans d'interruption, et disons à ceux qui s'y sont soumis les précautions à suivre pour en être le moins possible incommodés. Nous ne donnerons point cette année de conseils contre l'âpreté du froid, puisqu'il paraît décrété que l'an se passera sans gelée; mais il est un froid plus dangereux et sur-tout plus perfide, c'est le froid humide, et c'est celui qui régit depuis deux mois notre constitution. « Les grandes sécheresses sont plus salubres et « moins mortelles que les pluies continues, » a dit l'oracle de Cos, aph. 15, sect. 3, et l'on doit s'étonner que le tableau des maladies ne soit pas encore plus chargé qu'il l'est, en voyant la continuité des pluies depuis six semaines. On éprouve bien généralement une prostration de forces, une faiblesse habituelle, un dégoût saburrhal, une paresse constante des fonctions digestives, et sur-tout une affection maladive de l'organe relativement plus faible; mais on ne remarque pas autant de fièvres prolongées, de diarrhées, de maladies putrides, d'épilepsies, d'apoplexies et d'angines, qu'il en annonce pour cette humide constitution dans l'aphorisme suivant. Au reste, comme c'est moins d'une dominance morbide qu'il s'agit que d'une constitution mal-saine, c'est moins de médicamens qu'il faut user que d'un régime approprié, et c'est encore chez le vieillard grec que nous puiserons nos conseils : *Humiditas per prodeuntia requirit diætam siccissimam.* Popular. 6, page 702, lib. 2, sect. 3, 118. Ici comme dans toute saine Médecine le bon sens est d'accord avec le dogme, et le précepte avec la raison qui nous dit qu'un régime sec peut seul remédier à une constitution surabondamment humide. Or, telle est celle qui depuis long-tems, et notamment depuis les dix derniers jours, nous gouverne. Le 19 décembre, belle matinée, à trois heures pluie tiède. Le 20, journée brillante, air plus vif et plus sec. La superficie des bassins des Tuileries se gèle d'une ligne d'épaisseur; le soir, brouillard, belle nuit. Le 21, matinée fraîche, à deux heures pluie battante et grêle, pluie le soir et la nuit. Le 22, pluie continue. Le 23, pluie dès le matin, à quatre heures et toute la soirée. La chaleur est excessive pour la saison; pluie et vent affreux toute la nuit. Le 24, pluie le matin par un vent accablant du sud (*plumbuus aester*), nuit tempétueuse et dont les bourrasques rappellent celle qui, il y a quelque 30 ans, signala dans la Beauce certaine messe de minuit. Tous les vents sont déchaînés, et des éclairs partant à la fois de tous les points de l'horizon, ajoutent encore à cette scène imposante qui semble annoncer aux Juifs l'avénement du Messie, aux Catholiques l'arrivée de l'Enfant-Dieu, comme jadis il apparut au mont Sinaï. Cette tourmente orageuse dure presque toute la journée du 25. Le 26, journée délicieuse, mais dès le 27, retour de la température pluvieuse, et l'on serait tenté de croire à l'efficacité de *la neuvaine des fiacres* pour avoir de la pluie pendant les jours consacrés aux visites du jour de l'an. Le 28, pluie au matin, neige fondue le soir; le vent du nord prédomine et semble enfin nous promettre de la gelée. *Amen.*

Nous ne pourrions autant insister qu'il est nécessaire sur le besoin d'un régime tonique, d'une diète sèche, et sur-tout sur l'avantage de purifier par le feu l'humidité de l'air stagnant dans les appartemens. Le vin de quinquina, les breuvages aromatiques, les substances amères, les alimens jouissant d'une propriété absorbante, les échauffans, sont éminemment indiqués. Nous conseillerons sur-tout pour les déjeûners le chocolat au cachou, et nous indiquerons par esprit de justice M. de Beauve, rue Saint-Dominique, comme étant l'un de ceux qui préparent le mieux cet aliment exotique dont on ne peut trop faire en tout tems l'éloge et en ce moment usage; comme nous devons dire que M. Meunier, rue des Saints-Péres, semble s'être voué avec un succès particulier à la confection des chocolats de santé, et à la fourniture des vins naturels de tous les crûs, au prix le plus modéré. Nous avons donné à M. Appert la recette d'un *sirop pectoral* très-propre à combattre les catarrhes nés de la molle influence de l'air; mais, tout en le conseillant, nous ferons pour lui une remarque qui s'applique à toutes nos recommandations, c'est qu'elles sont toujours subordonnées aux avis des médecins qui seuls peuvent en déterminer l'à-propos et la convenance. On se permet trop facilement d'ordonner sans leur aveu les remèdes dits héroïques, puis on met sur le compte de ces médicamens donnés à contre-tems, une irréussite dont il faudrait plutôt accuser leurs vendeurs ignorans ou avides. Arrivés au bout de la carrière, une nouvelle s'ouvre devant nous; nous la parcourrons avec un nouveau courage, et soutenus par l'espoir d'être secondés par l'assistance de nos correspondans dont les travaux seuls font notre succès, et fournissent à notre Feuille ce qu'elle a de meilleur. *Fungar vice cotis*, etc.   M. S. U.

Depuis le 19 décembre jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 13 fois S.-O., 14 fois. O., et 3 fois. N.-O.

☾ Premier quartier, le 1[er] janvier.

◯ Pleine lune, le 9.

Depuis le 19 décembre, jusqu'au 29 la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. $\frac{9}{12}$.

— La moindre de 27 p. 6 lig. $\frac{4}{12}$.

Le thermomètre a monté à o deg. $\frac{8}{10}$. (dilat.)

— Il est descendu à 10 d. $\frac{3}{10}$ (cond.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 89 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

MÉDECINE.

Physiologie.

JE m'empresse, cher confrère et ami, de vous transmettre par écrit, selon l'invitation que vous me fîtes dernièrement, la certitude que j'ai acquise, *oculis et manibus*, de l'ossification de la masse cérébrale d'un bœuf, et de l'existence d'une partie de cette masse entre les mains de M. Deyeux membre de l'Institut.

Elève de M. Mitouart, premier apothicaire du Roi, et préparateur des cours de chimie qu'il faisait, en 1780, au Jardin des Apothicaires, ainsi que le célèbre Deyeux maître de tant d'autres maîtres aujourd'hui, je me rappelle que ce dernier nous fit l'histoire d'un bœuf qui, attaché par le boucher à l'anneau fatal, reçut plusieurs coups de merlin entre les deux cornes sans s'émouvoir, tandis qu'un seul coup suffit ordinairement pour abattre le taureau le plus vigoureux. Le merlin rebondissait comme s'il eût frappé une masse pierreuse ou métallique. Le bœuf fut égorgé, soufflé, déshabillé, et débité suivant l'usage; mais la tête offrant un point de simple curiosité à satisfaire pour le boucher, et d'une bien plus grande importance pour la physiologie, il en fit l'ouverture. Quelle fut sa surprise, lorsqu'en place d'une substance ordinairement molle et parenchymateuse, telle que celle du cerveau, il trouva toute la capacité des os du crâne remplie d'une substance compacte, ossifiée et en tout analogue à un morceau d'ivoire! Il en fit plusieurs sections avec une scie, et en fit cadeau d'un morceau assez volumineux à M. le professeur Deyeux dont il était le boucher, morceau que je me rappelle très-bien avoir vu et tenu; c'est un fait que je vous garantis. Quel que soit le degré d'importance que vous attachiez à ma véracité, vous pouvez prendre de M. Deyeux que le monde savant se félicite de posséder encore, tous les renseignemens qui vous paraîtront nécessaires.

Je profiterai de l'occasion pour vous transmettre une autre observation pathologique aussi extraordinaire, et dont les conséquences se rattachent, selon moi, à la première.

Chargé, en 1807, du service médical de l'hôpital militaire de Gênes, j'eus occasion d'y voir un officier (j'ai oublié son nom et celui de son corps) affecté d'un ulcère ressemblant assez à une dartre vive de la largeur d'une pièce de deux francs, fixé précisément sur le point de réunion de la suture sagittale avec l'os frontal, anticipant également sur les trois os. Le malade questionné sur tous les événemens qui avaient pu précéder sa maladie, nous apprit que depuis deux ans environ, il était sujet à de grands maux de tête, lesquels par intervalles devenaient si atroces qu'il avait été forcé plusieurs fois d'entrer à l'hôpital à Vérone, et que ces crises duraient environ un mois. D'après les aveux du malade, M. Jeauffroy, chirurgien-major de l'hôpital, et comme tel chargé de sa direction, crut voir, ainsi que moi, une céphalalgie symptomatique produite par un virus syphilitique, ou par l'abus du mercure dont le malade convint avoir fait grand usage. Bref, après avoir fait raser la partie malade, M. Jeauffroy la fit bassiner avec du vin de quinquina camphré, et y fit mettre des compresses imprégnées du même topique. Le malade fut mis au lait pour toute nourriture, et à la tisanne dépurative. Pendant un mois, la maladie ne parut faire aucun progrès, l'humeur sanieuse suintait à travers le péricrâne et le cuir chevelu; mais au bout de ce tems, l'un et l'autre tombèrent en suppuration, ce qui mit en évidence la carie des os, ainsi que trois petits trous établis dans les deux sutures sagittale et coronale qui transmettaient au-dehors comme trois petits craters volcaniques, une humeur sanieuse et fétide. La partie des os ainsi dénudée, légèrement percutée, annonçait un vide, et conséquemment une perte de substance plus ou moins considérable, qui dès lors nous ôta tout espoir de salut pour le malade. Deux mois s'écoulèrent cependant encore, et à notre grand étonnement, dans un état aussi désespéré, avec cette différence que l'humeur devenait de jour en jour

un peu plus abondante; enfin, après trois mois de séjour à l'hôpital, il mourut presque subitement, sans angoisses et sans douleur, ayant conservé jusqu'au dernier moment ses facultés intellectuelles, et la gaîté naturelle qui ne l'avait jamais abandonné dans sa maladie, n'ayant éprouvé pendant tout le tems de son séjour à l'hôpital qu'une légère fièvre lente qui augmenta d'intensité seulement peu de jours avant sa mort.

Ce cas pathologique était trop intéressant pour ne pas en faire l'autopsie. En conséquence la tête fut ouverte avec soin. Nous trouvâmes toute la partie concave du crâne correspondante à la partie externe ulcérée, noire, et cariée, la table interne détruite ainsi que la dure-mère, de la largeur d'un écu de six livres; un clapier purulent et sanieux dans la substance du cerveau, capable de contenir un petit œuf de poule, et toute la substance cérébrale environnante, offrant, sous les incisions concentriques faites par le scalpel, une altération progressive du centre à la circonférence.

M. Jeauffroy, chirurgien-major, et le docteur Michel, mon ami, aujourd'hui médecin de l'hôpital militaire de Rome, que je m'honore d'avoir eu pour élève, suivant alors ma clinique à l'hôpital de Gênes, vous garantiront, comme témoins, la véracité de cette observation pathologique bien extraordinaire.

Que de questions physiologiques découlent naturellement de ces deux observations!

Je vous salue bien cordialement.

M. Albert,

ancien médecin en chef des armées de St-Domingue.

Note du Rédacteur. — Nous profiterons de cette occasion pour sommer publiquement, au nom du docteur Gall, le docteur Giro professeur à Rovigo, propriétaire du cerveau ossifié de bœuf dont nous avons publié l'observation dans le N° du 11 novembre 1809, de vouloir bien faire parvenir sûrement à Paris cette pièce importante, et de la faire déposer soit officieusement, soit officiellement en des mains où elle puisse être observée par le docteur allemand, qui déclare d'avance que si ce fait et celui ci-desus rapporté sont exactement vrais, ils portent à son système une atteinte telle qu'il n'entreprendrait pas de le justifier! Voilà de la bonne foi.

Chirurgie.

Des Engelures.

Voici la saison de cette incommode tumeur que j'appellerais une inflammation lymphatique si ces deux mots ne semblaient s'exclure mutuellement. Cette affection est supportable tant que l'atmosphère est humide et chaude, mais aussitôt que le froid devient âpre et vif ces douleurs deviennent intolérables, et une suppuration inerte et froide succède à ce flegmon indolent. On ne connaît point encore de spécifique proprement dit pour cette douloureuse et dégoûtante affection dont nous n'assignerons point ici la cause, et tel remède a réussi avec tels, qui a échoué avec tels autres. On a recommandé avec divers succès, la lotion avec la neige, avec l'eau-de-vie camphrée, avec l'extrait de saturne, avec l'eau de chaux, avec l'urine, avec l'alkali-volatil étendu d'eau, avec l'acide muriatique oxigéné allongé, ou l'acide sulfurique; la fumée de graine de foin projettée sur des charbons, l'emploi de l'électricité, etc., etc.

La différence de tous ces moyens qui cependant ont tous réussi, prouve la différence de nature de cette humeur chez les divers individus, selon le tempérament prédominant. On s'accorde à reconnaître maintenant que les graisses, les onguens, les embrocations, et en général les corps huileux, sont plus contraires que favorables. J'ai fait faire dans une pension de jeunes personnes qui m'est confiée, emploi de l'éther sulfurique (une demi-once) dont on se frotte les mains ou les pieds en se couchant; on les enveloppe ensuite de gants ou de chaussons de peau qu'on a légèrement oints d'huile d'olive, le premier jour seulement; on continue cette lotion éthérée chaque jour jusqu'à ce que la tuméfaction et la rougeur soient diminuées. On fait bien de se mettre en même tems à l'usage de bouillons faits avec la chicorée sauvage, le cresson, le cerfeuil, une pincée de saponaire, quelques cloportes, du beurre, et un peu de sel. On ne peut pas employer ce remède si les engelures sont ouvertes. Nous invitons ceux de nos correspondans qui ont quelques remèdes consacrés par l'expérience, à vouloir bien nous donner à ce sujet quelques renseignemens qui nous sont vivement demandés. M. S. U.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur éditeur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, et toutes les réclamations pour le service.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° II.) (5) (11 Janvier 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

C'est en 1648 qu'un gentilhomme allemand nommé Richthansen convertit, au rapport de plusieurs historiens, trois livres de mercure en or, avec un seul grain de poudre, en présence de l'empereur Ferdinand III. Ce prince, dit-on encore, en mémoire de cette découverte, lui conféra le titre de baron de Caos, et fit frapper avec cet or chimique une médaille ayant figures et inscriptions particulières de chaque côté.

CONSTITUTION MÉDICALE.

C'est à l'époque précise à laquelle paraissait notre dernier N°, et trois jours après celui dans lequel nous tracions notre constitution, que la température s'est plue à donner un démenti formel aux précautions que nous avions indiquées, et aux observations qui les motivaient. Il est heureux d'être ainsi contredit, et nous voudrions rendre souvent de pareils oracles, à la charge de les voir aussi heureusement démentis par l'événement. Une gelée inespérée est enfin venue rendre à l'air son élasticité, à nos fibres leur ton et leur vigueur, en dépit de nos fatales prévisions qui malheureusement se reproduisent aujourd'hui. Ne méprisons donc plus les devins nos confrères, et pour preuve d'amendement, faisons connaître une forme de pronostics pour l'année, qui est commode du moins, si elle n'est pas infaillible. On peut de sa fenêtre les établir sans courir le risque des intempéries, et cette manière d'observer a bien son mérite pour tel amateur qui n'a pas le courage de quitter son lit bien chaud pour aller vérifier en personne vers les trois heures du matin, si le thermomètre est en effet descendu à 9 degrés sous glace. Les voici : on tient fidèlement note des douze jours qui s'écoulent depuis et compris Noël; or, ces douze jours gouvernent les douze mois et chacun d'eux offre la température du mois qu'il représente. Si l'on en croit cette *ménomanie*, janvier sera venteux et très-pluvieux ou neigeux (la neige n'est que de la pluie condensée), car le 25 décembre a donné de la pluie et du vent presque toute la

journée; février sera sec et superbe comme le 26; mars beau d'abord et pluvieux à la fin; avril pluvieux au commencement et sec à la fin; mai froid et beau d'abord et nébuleux ensuite; juin superbe et sec comme le 30; juillet froid d'abord, pluvieux à son milieu, chaud ensuite; août brillant et sec comme le 1er de l'année; septembre froid pendant toute sa durée, et pluvieux à son milieu; octobre beau, mais froid; novembre commençant par une température sèche, se terminera par de la pluie ou de la neige; ce mois sera fatal par ses ouragans: décembre enfin sera très-froid, neigeux et tempêtueux. *Videbitur infra.* Eh! pourquoi les semences de l'avenir ne seraient-elles pas cachées en raccourci dans les jours qui le précédent, comme les rudimens des générations futures sont renfermés en petit dans les germes actuels? On raconte de quelques oracles qu'ils débitaient leurs dictons infaillibles après avoir eux-mêmes interrogé le sort, en prenant au hasard des lettres de l'alphabet dont l'assemblage décidait leurs réponses. Je ne serais point du tout surpris que ma prédiction se vérifiât comme tant d'autres, et que ma manière ne valût toutes les autres, précisément parce que j'y mets moins d'importance. La destinée est une divinité aveugle et capricieuse dont on n'obtient les faveurs qu'en feignant de les dédaigner. Elle s'abandonne à l'insolent qui la brusque, elle se refuse au courtisan qui l'encense, et semblable à Protée, c'est en l'enchaînant qu'on lui dérobe son secret. Au reste, si nous n'avons pas certainement assigné la température des jours à venir, disons certainement celle des jours passés. Le 29, froid et beau le matin, ciel gris le soir. Le 30, gelée blanche, belle journée. Le froid augmente le 31; le thermomètre descend subitement à 4 degrés sous o, à dix heures du matin, après avoir été seulement à 2, le matin; il neige un peu vers midi: le soir, froid moins âpre. Le 1er janvier, gelée superbe à 5 degrés, journée brillante, neige dans la nuit suivante. Le 2, moins beau, neige à deux heures; la Seine charrie déjà. Le 3, froid noir et pénétrant. Le 4, 7 degrés de glace, vent tempêtueux, neige de quatre à onze heures du soir. Le 5, neige toute la journée, vent tempêtueux le soir et toute la nuit suivante. Le 6, on trouve l'air doux, quoique le thermomètre marque encore 4 degrés: tant est puissante la force de l'habitude sur l'homme qui né cosmopolite, a de tous les animaux le plus de facilité à s'accoutumer aux températures des divers climats! Le 7, beau froid très-supportable. Le 8, à neuf heures du matin, il tombe du grésil, présage d'un dégel trop précoce. Une telle température était bien préférable à celle qui macéra la fibre pendant deux mois, et lassa la constance de nos conseils; c'est celle que nous souhaiterions pour tout l'hiver, si l'aspect des souffrances du pauvre exposé aux rigueurs du froid, aux tortures de la faim, ne nous inspirait des vœux moins égoïstes..... Mais les cris de l'infortune ont été entendus, les larmes du malheur ont été essuyées; la fécondité d'une auguste Souveraine a été le signal de l'allégement des maux de toutes les mères, et le bonheur d'un grand Roi devient l'époque des plus touchantes libéralités. Des accens de reconnaissance et d'amour s'élèvent de tous les points de l'Empire; et dans les fonctions qui me sont confiées, j'ai vu l'indigence sourire à l'espoir d'un avenir plus heureux, et le pauvre consolé bénir la main invisible qui apaisait sa faim, couvrait sa nudité et réchauffait son sein. Heureux le peuple dont le Prince est le père! Plus heureux le Prince qui trouve son bonheur dans l'accquittement de tels devoirs!!

Les conseils à suivre dans la constitution atmosphérique qui vient déjà de passer se présentent d'eux-mêmes: Des vêtemens chauds et légers; du feu dans les appartemens, mais plutôt au foyer qu'au poêle; de l'exercice à pied, avec l'extrême soin de ne pas s'exposer au froid étant en sueur; un régime un peu relâchant, des bains chauds et courts, du vin trempé, des légumes, des viandes blanches, des fruits cruds et cuits, peu de liqueurs spiritueuses. Quant aux vêtemens, on doit choisir les étoffes qui sont les moins conductrices du calorique. L'expérience a démontré que la laine jouit éminemment de cette propriété, mais on doit éviter de se vêtir trop chaudement, parce que la transpiration trop provoquée tient le corps dans un bain de vapeurs qui le rend très-sensible au moindre refroidissement, et cause très-facile-

ment en hiver une fluxion de poitrine, ou au moins un rhume. On remarquait déjà plusieurs *points de côté* qui s'étaient joints comme symptômes aux maladies existantes, et qui sont toujours des catarrhes, des maux de tête, des engorgemens glandulaires, quelques dyssenteries, beaucoup de coliques, quelques érysipèles, des rhumatismes. Les petites véroles ont disparu. Les convalescences ont reçu du refroidissement de la température une terminaison rapide et heureuse.

Il faut bien observer de garantir du froid ses pieds. Le refroidissement de ces extrémités agit sympathiquement sur le système abdominal, et telle diarrhée, telle inflammation des intestins ne sont dues qu'à une imprudence en ce genre. Heureusement les plus actives précautions ont été prises par la police pour l'enlèvement des neiges amoncelées dans les rues, et les piétons peuvent y circuler librement. Dans quelques-unes, on a vu des traîneaux attelés de chevaux chargés de panaches et de grelots, remplacer les cabriolets ; mais le retour d'une molle température fondant la neige, a mis fin à ces joyeux et innocens exercices. On ne peut trop rappeler dans cette saison le danger qu'il y a d'employer le charbon comme combustible, s'il n'y a pas un courant d'air établi ; le risque de s'exposer à l'air froid en sortant des bals ou d'un appartement très-échauffé, et que l'ivresse dangereuse en tout tems est mortelle dans les grandes gelées.

M. S. U.

Depuis le 29 décembre 1810 jusqu'au 9 janvier 1811, les vents dominans ont soufflé 3 fois N., 2 fois N.-O., 1 fois. O., 3 fois N.-E., 22 fois E., et 2 fois S.-E.

☾ Dernier quartier, le 17.

Depuis le 29 décembre 1810 jusqu'au 9 janvier 1811, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{11}{12}$.

— La moindre de 27 p. 11 lig. $\frac{10}{12}$.

Le thermomètre a monté à 1 deg. $\frac{3}{10}$. (dilat.)

— Il est descendu à 8 d. $\frac{3}{10}$ (cond.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 72 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

MÉDECINE.

Réflexions sommaires sur la Manie.

L'ÉTUDE clinique des maladies nerveuses peut mettre en défaut la sagacité du meilleur esprit, si une méthode judicieuse, un discernement délicat, un tact fin et délié, ne viennent l'éclairer dans les ténèbres dont il y est environné : à mesure qu'il avance dans cette étude, il est à portée d'observer une foule de variétés, une multitude de phénomènes, une diversité d'épiphénomènes assez imposans, pour égarer son attention, si elle est peu soutenue. On pourrait considérer cette partie de la Médecine sous deux divisions ; la première traitant des affections nerveuses mécaniques, et la seconde de celles dépendantes de l'aberration de l'intelligence, beau champ à cultiver encore, et où il s'offrirait à recueillir beaucoup de fruits. Je me bornerai à un coup-d'œil rapide sur les affections mentales, moins variées en réalité qu'en apparence.

La physique animale enrichie de nos jours des plus belles, des plus précieuses connaissances ; l'idéologie, fondée par Condillac, éclaircie, développée, commentée, étendue par le sénateur de Tracy, présentent une série de principes qui, dans le labyrinthe confus où jette l'examen de l'aliénation mentale, sont pour nous, en quelque sorte, le fil d'Ariane.

Depuis Hippocrate jusqu'à nous, on s'est perdu dans des opinions plus ou moins hasardées, dans des dissertations plus ou moins erronées, dans des discussions où la prévention et la partialité ont plus ou moins régné : les uns ont mis le siége de la manie dans la tête, et l'ont fait dépendre d'une lésion essentielle, primitive, organique même des facultés de l'intelligence ; les autres, enchérissant, avec un silence blâmable, sur les dogmes d'Hippocrate (1), d'Arétée (2),

---

(1) *Æruginosi vomitus, citam insaniam significant......* Prædict., cap. I. *Vid.* art. Med. princip. recens. et præfat. Albert de Haller, tom. II, pag. 127...... *In insania fit autem corruptio cerebri à pituitâ et bile...* Lib. de insania. *Vid. Op.*

de Galien (3), sur la pensée de Duret (4), de Martias (5), sur les principes de Selle (6), et enfin sur les vues sages de praticiens recommandables, ont placé le siége de cette maladie dans le bas-ventre; c'est ainsi qu'un auteur a avancé : *je définis la folie, un trouble des organes cérébraux déterminé par un trouble des organes muqueux du ventre et sur-tout de la bile et des intestins*..... Et ailleurs, *le système abdominal est une batterie dans laquelle s'accumulent les fluides perturbateurs* (fluides émanés des liqueurs muqueuses et de la bile), *pour se porter de-là à la tête*.

On ne saurait entièrement rejeter une opinion qui mettant dans les régions abdominale et épigastrique les causes de la manie, a été mille fois sanctionnée par la pratique.

Depuis les savans commentaires sur la doctrine hippocratique, depuis les éternelles découvertes de Sthaal, de Wanhelmont, depuis la connaissance des lumières répandues par la célèbre école de Montpellier (toujours sans rivale), depuis sur-tout les travaux de Bordeu, de Fouquet, de Barthez, etc., dont l'habile et ingénieux Bichat a été l'écho fidèle : depuis encore qu'on connaît les rapports sympathiques du foie avec la tête, en particulier (Dessault et Richerand), on n'ignore ni l'influence du centre phrénique, ni le rôle que joue la région épigastrique sur l'économie animale. Il n'est personne, pour peu familiarisée qu'elle soit avec la pensée, qui entretienne le moindre doute sur ces vérités. Les infirmer serait avancer le plus absurde paradoxe, ignorer les lois de la vie, les manières d'être générales des fonctions qu'elle active, absolument méconnaître les effets des passions; ce serait gratuitement nier la véracité des observateurs et fouler les lois sacrées de l'expérience, cette mère des sciences sublimes, qui porte toujours le coup terrible au pyrrhonisme le plus affecté.

La Médecine clinique multiplie sans cesse les preuves de l'influence de la région épigastrique sur toute l'économie animale, et de sa relation spéciale avec la tête. Il n'est point de médecin, au-delà du cercle étroit de la routine, qui n'ait sur cela quelques observations propres. A peine entré dans le sanctuaire du Dieu d'Epidaure, j'ai moi-même quelques faits cliniques sur ce point; j'ai observé des maladies qui avaient résisté à des moyens d'ailleurs énergiques, telles que des céphalalgies chroniques, des migraines, des trismus, des convulsions, etc., et guéries par l'usage des évacuans légèrement aidés de quelques moyens généraux... J'ai entr'autres fait céder un cochemar périodique, une épilepsie nocturne de longue date, une autre épilepsie qui avait résisté à la méthode antispasmodique et tonique la mieux conçue, par un vomissement sollicité de matières bilieuses dans le premier cas, verdâtres, porrigineuses dans le second, noirâtres et comme érugineuses dans le troisième, etc., etc.; après le vomitif, des délayans, des tempérans, des antispasmodiques peu concentrés, rendus laxatifs selon l'indication, ont toujours amené une guérison radicale.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

cit., tom. III, p. 432......... *Qui enim à pituitâ insaniunt, quieti sunt..... Qui verò à bile, clamosi sunt et malefici, minimè quieti......... Calescit autem cerebrum à bile.* De morb. sac., cap. VII. *Vid. Op. cit.*, tom. III, p. 428.

(2) *Hujus morbi causa (furoris).... in præcordiis continetur. Vid. Op. cit.*, tom. V, p. 60.

(3) *Mania est vehemens desipientia, absque febre, ab humore adusto, bilioso et acri.....* Aphorism. 21, sect. 6.

(4) *Insania fit ab atrabile cerebrum irriganti.....* In conc. comment.

(5) *Ex bile adustâ, non solùm melancolia, sed etiam insania fit*, etc.

(6) Il compte parmi les causes de la manie, *une saburrhe bilieuse*, et sur-tout de la nature de celle qu'on appelle noire... *Des obstructions des viscères du bas-ventre...* Voy. Méd. clin., tom. II, p. 15.

CHIRURGIE.

Des Engelures. (2me article.)

Les engelures sont une crise incomplète de la nature qui cherche à pousser au dehors l'humeur morbifique. C'est une maladie secondaire, et il faut attaquer la cause si l'on veut guérir l'effet sans péril. Celui qui ne s'occuperait que de répercuter l'humeur portée aux extrémités, ne remplirait pas les conditions du problème, et la mort pourrait résulter d'une telle guérison. C'est

ainsi qu'on a vu des ulcères invétérés guéris aux dépens de l'individu qui depuis longues années en était affecté. La nature s'accoutume à ces exutoires qu'on ne peut fermer sans danger. Eh! combien de belles dames doivent à des fonticules leurs brillantes couleurs, et à l'égout artificiel de leurs impuretés un teint de lis et de roses! pourtant il faut convenir qu'il est des moyens rationels de guérir les engelures. Il ne s'agit que de bien reconnaître l'humeur prédominante de l'individu qui éprouve cette incommodité : tel a une disposition scrofuleuse, tel autre scorbutique, celui-ci est d'un tempérament lymphatique; celui-ci d'une constitution sanguine; mais tous en général sont dans le printems de l'âge, et en réfléchissant que cette incommodité est plus particulière aux femmes, on sait qu'il est peu d'engelures qui survivent à un premier ou un second enfant. Or, ce remède n'en est point un pour le scorbut, pour les humeurs froides. Il y a donc quelque chose de particulier, une humeur *sui generis*, dans les engelures. En général, les lotions acerbes, astringentes, spiritueuses, en redonnant du ton au système vasculaire, de la fluidité à la lymphe stagnante, réussissent, surtout si on joint à ces moyens externes un régime intérieur; par exemple, les lotions de décoctions de kina, de grenades, le vin chaud, les solutions d'alun, de sulfate de zinc, de mercure, ont opéré des cures merveilleuses : mais il faut avouer que jusqu'ici l'empirisme a été plus heureux que la Médecine rationelle qui a généralement le tort de ne s'occuper que des maladies mortelles, et d'abandonner ainsi au charlatanisme les incommodités qui sont le tourment de l'espèce humaine. Voici quelques recettes qui nous ont été adressées par plusieurs de nos correspondans; nous donnerons sur elles notre opinion, après que leur envoi sera terminé :

« Monsieur, j'ai lu dans votre intéressante Gazette, l'article dans lequel vous parlez des engelures et de leur traitement. Je m'empresse de répondre à l'invitation que vous faites aux personnes de l'art qui ont des remèdes certains et éprouvés contre cette affection. Je possède une eau fondante, ordonnée depuis long-tems avec succès par les médecins, dans ma pharmacie où je l'ai trouvée héréditairement, ainsi que chaque laboratoire a sa composition favorite. Ils ont reconnu qu'elle convient à la plupart des engorgemens lymphatiques. Quoiqu'elle ne soit pas absolument répercussive, cependant il est de la prudence, sur-tout pour les enfans, d'employer un traitement de précaution analogue à celui que vous avez indiqué dans votre précédent N°. Voici la manière de se servir de mon topique : On ajoutera à l'*eau fondante contre les engelures* un tiers de son volume de vin blanc, on fera tiédir le mélange, on baignera la partie malade pendant la huitaine, un quart d'heure chaque jour, dans une suffisante quantité du liquide. On aura soin pendant la nuit de l'envelopper de compresses imbibées de cette eau. Ce topique, employé à propos et comme je viens de l'indiquer, prévient tout-à-fait les engelures et arrête les progrès de celles qui sont déjà ulcérées.

» Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien vous assurer par vous-même des effets de ce médicament; s'ils sont dignes de votre attention, je vous serai obligé de vouloir bien ajouter votre témoignage à ceux que j'ai déjà obtenus dans plusieurs circonstances à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, etc. Peu,

pharmacien, rue de Seine.

Note du Rédacteur. — Nous avons employé pour le médicament ci-dessus notre mode ordinaire d'épreuve. Nous avons donné une bouteille de cette eau à la Supérieure chargée de distribuer les secours sanitaires aux malades indigens du comité de bienfaisance du Gros-Caillou, confiés à nos soins, et son emploi a été suivi des plus heureux succès; mais nous insisterons sur la nécessité d'employer concuremment un régime approprié.

Quelques autres personnes nous ont envoyé des notes résultantes de leur pratique ou de leur expérience personnelle. Une d'elles nous assure avoir retiré le plus grand avantage de la décoction de céleri dans du gros vin rouge coupé d'eau. Un chimiste, connu par les succès de son *fébrifuge indigène*, M. Haussmann, a éprouvé qu'ayant fait prendre en automne pour une autre indication, le vin anti-scorbutique à l'un de ses fils annuellememt affligé de cette douloureuse et dégoûtante incommodité, cet enfant n'en fut point attaqué dans l'hiver qui suivit. Encouragé par cette observation, il le lui donna comme préservatif pendant tout le courant de décembre, et non-seulement cet hiver se passa sans apparition d'engelures, mais même elles n'ont pas reparu depuis; cette heureuse tentative a été répétée, et toujours avec réussite par plusieurs parens té-

moins de ce fait. M. Haussmann l'administrait à la dose de trois cuillerées avant chacun des trois repas par jour, et voici comment il le composait :

R. Dans deux pintes de bon vin rouge, mettez 4 onces de racine de raifort coupé par rouelles, les feuilles de trois bottes de cresson, 20 à 30 feuilles (selon la grosseur) de Cochléaria. Laissez macérer pendant huit jours, à une douce température, dans un vase bien clos, et qu'on remue deux fois par jour. On passe ensuite avec expression la liqueur à travers un linge; vingt-quatre heures suffisent pour la clarification : on décante et on met en bouteilles qui bien bouchées peuvent se garder couchées à la cave dans le sable. M. S. U.

Pharmacie.

Recette du remède contre la Rage, des Demoiselles Poligny, accrédité depuis nombre d'années.

R. Paquerettes (*bellis perennis*, Lin.), rhue (*ruta graveolens*, Lin.), seconde écorce d'églantier (*rosa eglanteria*), de chaque une poignée; le blanc de deux ou trois vieux poireaux; six gousses d'ail; le blanc de cinq à six fientes fraîches de poulet; sel de cuisine une cuillerée; vinaigre de vin quinze cuillerées.

Piler le tout ensemble, mettant le vinaigre à fur et mesure, laisser le tout infuser du soir au matin, l'espace de douze heures, pour le faire prendre à jeun, tant pour les hommes que pour les animaux.

Aussitôt que le breuvage est pris, il faut faire cheminer en sautillant les hommes et les animaux, aussi long-tems que les forces le permettent.

Dose pour les hommes.

Pour un homme fort 5 à 6 cuillerées, pour un moins fort ou pour une femme 4 à 5, pour un jeune homme de douze à quinze ans 3 à 4, pour un de sept à dix ans 2 à 3, pour un de quatre à cinq ans 1 à 2.

Il faut d'ailleurs se régler suivant la force et le tempérament du malade, indépendamment de son âge. Dans le cas où l'on aurait vomi la totalité ou partie du remède, il faut en donner une nouvelle dose.

Dose pour les animaux.

Pour un cheval ou une vache 10 cuillerées, pour un poulain 8, pour une génisse 7, pour un porc 4 à 5, pour les autres animaux 4, 3 et 2.

Nota. Par cuillerées dans toute cette recette et ses doses, on entend la cuillerée à bouche. On ne doit donner à manger que deux heures après avoir pris le breuvage, et ne permettre au malade aucun laitage ni fruit. S'il reste des plaies de la morsure, il faut les gratter au vif et appliquer le marc du breuvage dessus. B. D.-M.

Note du Rédacteur. — Ce remède jouit dans toute la ci-devant Normandie d'une réputation héroïque. Il nous a été envoyé par un médecin qui atteste ses vertus. Nous invitons les praticiens qui ont sur cette matière des vues nouvelles ou des remèdes éprouvés à vouloir bien nous les communiquer.

INTÉRÊT PUBLIC.

Monsieur, on est assez généralement convaincu de l'économie qu'offre la consommation du charbon de terre relativement à celle du bois; cette dernière denrée est même devenue si chère que plusieurs personnes ne peuvent s'en procurer, et sont forcées de faire usage de charbon de terre au moins pendant l'hiver. Voilà déjà un premier bienfait que nous devons à ce combustible; nous lui en devrons de plus grands encore lorsque les classes riches et aisées de la société auront adopté cet usage, et fait taire des préjugés contre lesquels doivent se réunir les hommes instruits et les amis de l'humanité. On reproche au charbon de terre d'exhaler en brûlant des vapeurs incommodes pour tout le monde, malsaines pour la plupart, et pernicieuses sur-tout pour la santé des personnes d'un tempérament faible et délicat; on va même jusqu'à dire que si les Anglais sont attaqués du *spléen* ou consomption, il faut l'attribuer à l'usage général qu'ils font du charbon de terre. Passons d'abord au reproche le plus grave, celui de l'insalubrité : car, s'il était fondé, non-seulement le Gouvernement ne pourrait pas tolérer l'usage de ce minéral, il devrait, au contraire, le proscrire sous les peines les plus fortes; mais heureusement nous n'avons à réfuter qu'une fable absurde. D'abord, s'il était vrai que le charbon fût la cause médiate ou immédiate de la consomption ou de toute autre maladie, nous retrouverions cette cause en France dans les départemens où l'on ne consomme pas d'autre combustible; nous la re-

trouverions sur-tout dans les contrées du nord et sur les bords de la Haute-Loire, habités par les mineurs et les ouvriers employés du matin au soir à l'extraction des charbons fossiles. Descendus dans les entrailles de la terre, quelquefois à 200 toises au-dessous du sol où nous marchons, travaillant nuds et dans un état de transsudation habituelle, s'il s'exhale du charbon des miasmes ou des vapeurs insalubres, ces ouvriers doivent en être les premières victimes; ou au moins, s'ils ne sont pas frappés d'une manière prompte et violente, portant en eux des germes et des principes de maladie, ils doivent n'offrir à la vue que des corps décharnés, amaigris et des figures blêmes et livides. Ici les faits parlent plus haut que la crainte ou la malveillance. Lorsque les jours de fête ou de repos font naître chez ces mêmes hommes l'occasion ou le besoin de se décrasser ou changer de linge, on reconnaît avec satisfaction un teint de fraîcheur et un embonpoint qui annoncent la santé la plus robuste. J'en appelle au témoignage de tous ceux qui ont vu la ville de Saint-Etienne. Placée dans le centre des mines, elle paraît être le domaine de Vulcain, et les sept huitièmes de sa population plus considérable en proportion que celle des autres villes de la France, se composent d'armuriers, serruriers ou forgerons. Hommes, femmes et enfans, tous vivent au milieu de la fumée du charbon, et je défie de trouver ailleurs des gens plus forts, plus sains et plus gais.

A ces premières preuves joignons les témoignages des gens de l'art. Hoffmann, dans ses Observations physico-chimiques, pages 207 et suivantes, pense que la fumée des charbons fossiles est très-propre à purifier l'air et à lui donner plus de ressort, sur-tout lorsque cet air est humide ou épais. Il appuie cette opinion sur l'exemple de la ville de Haal en Saxe, où le scorbut, les fièvres pourprées et malignes, la phthisie étaient des maladies très-communes avant qu'on fit usage du charbon de terre dans les salines de cette ville, qui en consomment aujourd'hui une grande quantité; on a remarqué que depuis ce tems ces maladies ont entièrement disparu. Valerius et beaucoup d'autres auteurs sont aussi du même avis. Voyez l'*Encyclopédie*, art. *Charbon minéral*, page 306, édition in-4° de Genève.

Quant à l'incommodité qui résulte de l'odeur et de la fumée, il est possible de pallier ou diminuer ces légers désagrémens. Le charbon que l'on brûle est de deux sortes : celui qui est en pierres ou en mottes est le plus chargé de parties sulfureuses. Pour l'épurer, on le met dans un four médiocrement chauffé et on lui fait subir une forte incandescence ou, pour parler plus correctement, une première combustion; il perd alors toute mauvaise odeur : mais on ne peut se dissimuler qu'il perd aussi de sa force, que l'épuration n'a lieu qu'aux dépens de l'essence du combustible, que dès-lors toute économie disparaît, et que dans ce cas le bois est préférable pour ceux qui sont assez riches pour s'en procurer. Celui donc qui trouverait un moyen chimique pour ôter au charbon son odeur sulfureuse, sans lui rien faire perdre de sa force et de sa durée pendant la combustion, rendrait un service d'autant plus important, que la chose est plus difficile. Le charbon en pierres participe de la nature du rocher, et il est assez dur et assez opaque pour résister à l'action d'un corps étranger, soit solide, soit liquide.

L'autre charbon réduit en terre est ce qu'on appelle la houille. Le moyen de le brûler est connu, ou au moins à la portée de tout le monde. Il suffit de l'amalgamer avec une partie de terre grasse proportionnée de manière à pouvoir lier la houille, et en former une espèce de brique que l'on fait ensuite dessécher au soleil ou dans un appartement un peu échauffé. On peut pour humecter la terre se servir d'une eau dans laquelle on aura fait dissoudre quelques pierres de chaux vive. Cette préparation suffit pour faire disparaître la mauvaise odeur et peut rivaliser avec le secret des fabricans de briquettes, qui en grande partie se contentent d'ajouter à la recette que nous venons d'indiquer, quelques autres combustibles peu dispendieux, tels que la poussière de tourbe, la sciure du bois, les mottes de tanneur, etc., etc. Laissons au surplus à l'expérience et à l'industrie le soin de perfectionner et d'embellir les cheminées et les poêles où l'on peut consommer du charbon de terre. Le domaine des

arts est accessible pour tout le monde, mais il est peut-être utile de dire aux pauvres que dans les cheminées comme dans les poëles, ils n'ont besoin que d'une grille supportée par des pieds de trois pouces de hauteur; en plaçant ensuite les tuyaux ou conduits de la fumée dans une position verticale, on entretient la communication de l'air inférieur avec l'air supérieur, et la combustion s'opère plus aisément.

Je livre, Monsieur, ces observations à votre zèle et à votre sagacité; c'est à vous de juger si elles peuvent opérer quelque bien.

Je suis, etc. BOREL-VERNIÈRES,
Marchand de charbon de terre, quai d'Alençon, n° 15.

Note du Rédacteur. — Nous n'ajouterons rien à l'énoncé d'un homme qui parle en marchand instruit à l'école de l'expérience, et nous nous contenterons de remarquer qu'il semble avoir mis sur la voie de la découverte pour laquelle il fait des vœux, en indiquant qu'une dissolution calcaire peut, sans appauvrir le calorique, faire disparaître l'odeur du charbon fossile en neutralisant les gaz acide carbonique et sulfureux qu'il exhale par la combustion; *intelligenti pauca*. L'art, au reste, offre plusieurs moyens d'épuration.

BIBLIOGRAPHIE.

Annales des Sciences et des Arts, etc.; par MM. *Dubois-Maison-Neuve* et *Jacquelin Dubuisson*, membres de plusieurs académies et sociétés savantes. — 1808, — *Deuxième Partie.* — Prix, 7 fr., et 8 fr. 25 c. franc de port. — 1809, 1re et 2me parties. — Deux vol. in-8°. — Prix, 12 fr., et 15 fr. 25 c. port franc. — Les deux années 1808 et 1809 forment 4 vol. — Prix, 26 fr., et 33 fr. 25 c. franc de port. — Chez *D. Colas*, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26.

Ce tableau remplit assez bien son titre, et l'on y lit en effet une bonne partie du relevé des travaux relatifs aux sciences mathématiques, physiques, naturelles et médicales, aux arts mécaniques et chimiques, à l'agriculture, à l'économie rurale et domestique, et des acquisitions et découvertes qu'ont faites les arts et les sciences depuis le 19e siècle. Mais, dût-on nous accuser d'un peu d'égoïsme, nous reprocherons aux auteurs de n'avoir pas trouvé deux pages à donner à la mention des faits épars dans notre *Gazette de Santé*, dans les 550 pag. qui composent leur recueil, quand ils ont pu en donner quinze et vingt à tel journal, sinon moins estimé, du moins plus inconnu que le nôtre; et nous faisons cette réclamation, moins pour notre propre intérêt, que pour celui de ceux qui ont pu être omis comme nous, et pour celui du libraire dont le but doit être de réunir dans son programme l'abrégé des connaissances répandues dans les feuilles périodiques, afin d'exposer les progrès de nos richesses nationales, et de mettre le lecteur à portée de les apprécier. La marche de cet ouvrage, au reste, est didactique, bien tracée, et si MM. les rédacteurs veulent y mettre plus de recherches et d'impartialité, cet ouvrage peut acquérir une très-grande importance. M. S. U.

Bibliographie agronomique, ou Dictionnaire raisonné des ouvrages sur l'économie rurale et domestique et sur l'art vétérinaire, suivie de notices biographiques sur les auteurs, etc. — In-8°. — Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port. — A Paris, chez *D. Colas*, rue du Vieux-Colombier, n° 26; et *Déterville*, rue Hautefeuille.

Cet ouvrage qui demandait une érudition consommée dans ce genre d'instruction, est parfaitement exécuté. Un discours préliminaire purement écrit donne l'historique de l'agriculture en France; la nomenclature des articles n'est point stérile, et offre un catalogue raisonné des livres les plus instructifs en cette partie qui est portée maintenant en France au degré d'estime qu'elle était faite pour y acquérir, et que les loisirs de la paix ne pourront qu'accroître. Ce travail est indispensable à consulter par tout agriculteur qui veut puiser à des sources pures d'instruction, et nous croyons à la fois satisfaire à la reconnaissance que sa lecture inspirera pour son auteur, et ajouter à la confiance que son nom est fait pour inspirer, en disant qu'il est dû aux veilles de M. Victor de Musset, l'un des utiles collaborateurs du Cours complet d'Agriculture pratique, et qui nous pardonnera d'avoir trahi l'*incognito* qui le couvrait.

M. S. U.

AVIS

AUCUN des Mémoires envoyés au concours sur la question offerte dans le N° VI, 21 février 1810: *Déterminer par l'expérience de l'histoire et les calculs du raisonnement les avantages de la Médecine populaire; retracer sommairement les bienfaits de l'hygiène; discuter le* Popularium (ΕΠΙΔΗΜΙΩΝ) *d'Hippocrate; prouver que les dogmes consacrés et transmis par ce père de la Médecine, ne sont que le résultat d'observations de pratique, et le relevé de faits consignés sur les* ex voto *suspendus dans les temples avant lui.*

Etablir si ce moyen indagateur des faits qui a donné naissance à la véritable Médecine est aussi le seul de la faire prospérer; indiquer les erreurs qui sont nés des écrits de la secte Galénique, et de la polypharmacie qu'elle a introduite.

Analyser rapidement les ouvrages les plus marquans des auteurs anciens et modernes sur cette matière; en tirer la conséquence rigoureuse de la supériorité de l'hygiène sur la thérapeutique, de la Médecine prophylactique sur la Médecine curative.

(Les concurrens sont obligés de soutenir cette affirmative, et le laconisme sera pris en grande considération.)

Aucun des Mémoires, dis-je, n'ayant atteint le but, le sujet est remis au concours jusqu'au 1er janvier 1812, époque de la clôture. La proclamation du prix qui est une médaille de 200 fr., et sera adjugé le 1er mars suivant. Il y a un second prix de 100 fr. L'auteur du troisième Mémoire jugé digne de l'accessit sera nommé et mentionné honorablement.

Toutes personnes peuvent concourir.

Les Mémoires seront adressés franc de port et avec les précautions d'usage, à notre Agence, ou à nous-même, rue Saint-Guillaume, n° 30, faubourg Saint-Germain, avant le 1er janvier 1812. M. S. U.

CETTE feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, et toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(No III.) (13) (21 Janvier 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

RIEN n'est plus ordinaire que de voir ceux qui cherchent la pierre philosophale, réduits à mourir de faim après avoir fait de l'or; tel fut, au commencement du dix-septième siècle, le sort de Bernard Penot, savant chimiste du Port-Sainte-Marie en Guyenne. Aussi finit-il par dire que s'il avait un ennemi dont il voulût tirer la plus cruelle vengeance, il tâcherait de l'engager à la recherche de la pierre philosophale. Ce savant a laissé plusieurs écrits dont un seul doit le distinguer encore en Médecine; il a pour titre: *Tractatus de denario medico, quo decem medicaminibus, omnibus morbis internis medendi via docetur, Bernæ Helvetiorum*, 1608, in-8o.

CONSTITUTION MÉDICALE.

LA température est retournée à sa première et désespérante mollesse, et des rhumes opiniâtres, des toux déchirantes attestent ce retour prématuré. On ne fait pas une attention assez sérieuse aux rhumes, et on ne sait pas assez qu'ils peuvent dégénérer en phthisie. Cette incommodité donne lieu à plus de maladies consécutives qu'on ne pense. Combien de hernies ont été dues à ces convulsions fatigantes que le peuple a nommées *quintes de toux!* Combien d'autres déjà nées ont été agravées, ou même rendues irréductibles et adhérentes, à la suite de ces violens efforts, parce qu'un doigt scrutateur n'a pas vérifié à tems ces échappemens d'intestins! Combien de légers déchiremens d'artérioles pulmonaires ou seulement du tube laryngien ont dégénéré en ruptures plus graves, en hémoptysies, sur-tout si l'on réfléchit que la dilatation et la contraction continues d'un viscère sans cesse agissant du premier moment de la respiration jusqu'au dernier soupir, s'opposent à la cicatrisation de ses parties lésées! Aussi les médecins prudens tiennent-ils un compte sévère de cette affection, soit comme incommodité passagère, soit comme symptôme de maladie.

Une noble émulation s'est emparée des pharmaciens de Paris, empressés de trouver dans la méditation de leurs codex, dans les produits de

leurs fourneaux, des remèdes contre cette incommode affection. Parmi eux, nous signalerons M. Peu jeune pharmacien rue de Seine, n° 49, qui jaloux de tirer son officine de l'obscurité où son vieux et morose prédécesseur l'avait laissé tomber, déploye une activité et des talens qu'on ne peut qu'encourager. Sa composition nous a paru joindre au mérite de guérir les catarrhes celui de les prévenir. Effectivement, cette affection n'est la plupart du tems que l'effet de l'irritation des bronches, par la répercussion de l'humeur transpiratoire se portant sur la poitrine, ou par l'impression d'un air froid, déchirant, surabondant en oxigène, et frappant à nud sur les fibres délicates du canal aérien. Or une substance mucilagineuse se fondant à la température de la bouche, descendant, après avoir enduit les contours de la glotte, le long de l'ésophage, transudant à travers la mince cloison qui le sépare de la trachée-artère à laquelle elle fournit un mucus qui tapisse ses parois et les défend du contact immédiat de l'air en portant un topique émollient sur les points de l'inflammation commencée ; une telle substance, dis-je, aiguisée par une légère dose de kermès dont l'effet est à la fois expectorant et sudorifique, tempérée par une addition sagement combinée de la partie extracto-muqueuse de l'opium, est une des plus heureuses découvertes de la pharmacie domestique. Joignez à ces propriétés béchiques et calmantes celle d'offrir une saveur et une odeur tellement agréables qu'elle peut tromper le goût des enfans et satisfaire celui des femmes, que sa couleur semblable à celle du chocolat complète l'illusion de cette ressemblance, si l'on a aromatisé cette composition avec la vanille, et l'on avouera que cette préparation pharmaceutique nommée par son inventeur *opiat anti-catarrhal*, justifie complètement son titre et range le nom de M. Peu parmi ceux des pharmaciens qui s'occupent avec succès de recettes médicamenteuses appropriées au goût (1). Eh! pourquoi faudrait-il en effet que toujours la cuisine galénique fût repoussante à la vue, à l'odorat et au goût ? C'est le défaut de la marmelade que vient d'annoncer bruyamment M. Zannetti qui n'a pas tenu compte de l'avis que nous lui donnâmes l'an passé, dans le N° V, du 11 février 1810, sur l'emploi qu'il fait de l'huile de cacao, médicament réprouvé par tous les professeurs de matière médicale, et notamment par le docteur Desbois de Rochefort, qui dit formellement page 366, qu'elle est plutôt propre à servir d'excipient à des expectorans plus actifs, et qui deux pages avant indique l'emploi de l'huile d'olives au lieu d'huile d'amandes douces, *parce que*, dit-il, *la première est souvent rance*. Qu'eût-il donc dit de l'huile de cacao qui concretée sous la forme et le nom de beurre de cacao, est le plus souvent moisie par le long transport des amandes qui la fournissent ? Au reste, sa marmelade, comme nous l'avons dit, n'est que la parodie de celle de Tronchin, et la contrefaçon de celle que nous avons publiée en février 1806, N° 59, avec cette différence qu'en la prescrivant nous avions réglé ses doses et prévenu de ces effets, selon les diverses indications à suivre. Nous aurions cru que M. Zannetti eût été dégoûté de ses annonces fastueuses par le succès de sa proclamation de la naturalisation du véritable café moka dans un terrain de la Brie *préparé d'une certaine manière*, café qui, vérification faite, se trouva être un petit lupin bleu très-indigène d'origine et très-indigent d'arôme. (Voy. notre dernier N° 23.) Mais il est des gens que rien ne corrige et dont le courage survit à toutes les défaites. Un pharmacien plus modeste

(1) L'*opiat anti-catarrhal* de M. Peu se compose de pulpe de dattes, de jujubes, de figues grasses et de navet (*napus brassica*, Linn.), de gomme arabique, de sirop diacode et d'eau de fleur d'orange ; il ajoute de la manne, du sirop d'érysimum au lieu de sirop diacode et du kermès à cette composition à la fin du rhume pour faciliter l'expectoration ; on peut l'aromatiser au goût des personnes. On le délaye si l'on veut dans du lait pour les enfans, le matin à jeun, ou dans un lait d'amandes à prendre chaud le soir : mais il se prend plus simplement pur matin et soir, à la dose d'une cuiller à bouche. Il se vend 3 fr. le pot de 5 onces. Nous mettrons à profit cette occasion pour dire que l'*eau fondante contre les engelures*, du même pharmacien, que nous avons annoncée dans le dernier N°, est un muriate d'ammoniaque combiné avec l'acide benzoïque, et que désormais toujours plus constamment occupés du bien public que du profit des particuliers, nous n'annoncerons aucun remède sans indiquer sa composition, persuadés que l'intérêt des acheteurs est toujours de se fournir chez l'inventeur.

et plus heureux, M. Vallet, récemment établi rue du Coq-Saint-Honoré, ancien directeur de la pharmacie de M. Cadet, vient de nous envoyer la recette suivante d'une marmelade dont il est à notre connaissance personnelle que l'emploi a été le plus heureux dans les coqueluches et les toux catarrhales. Il se propose de publier de même plusieurs recettes particulières qui avaient singulièrement achalandé le laboratoire qu'il vient de quitter et qui étaient sa propriété (1). Voici celle de sa *marmelade béchique* :

R. Salep pulvérisé une once, sirop pectoral deux onces, eau de fleur d'orange deux gros, eau bouillante une livre. On prend de cette marmelade trois cuillerées à bouche dans la matinée avant de sortir et deux cuillerées le soir avant de se coucher ; on peut y ajouter deux tiers d'eau bouillante.

Nous rappellerons ici le conseil que nous avons donné dans les froids rigoureux et dans les constitutions humides, pendant lesquelles il semble que soient répandus dans les airs des miasmes catarrheux, de ne point sortir le matin sans avoir pris un déjeûner chaud, et sans avoir à la bouche ou de la pâte de guimauve, ou du pain d'épice, ou du sucre d'orge, ou même du jus de réglisse dont l'effet est de lubrifier l'arrière-bouche contre les impressions immédiates de l'air froid ou humide ; la précaution de frotter ses tempes d'eau de Cologne, de se rincer la bouche avec l'eau-de-vie, et de frictionner matin et soir ses jambes avec l'alcohol camphré est également indiquée. Au reste, nous nous applaudissons de nous être rencontrés de la même opinion avec la *Gazette de Santé* allemande dont nous ignorions l'existence qui nous a été révélée par le N° du 13 janvier du *Courrier de l'Europe*, lequel s'est plu à établir un rapprochement entre les conseils donnés par nos deux journaux.

Pour terminer par des avis à la portée du pauvre, et par conséquent du ressort d'une Feuille populaire, nous indiquerons une boisson anti-catarrhale qui joint au mérite de l'économie celui d'une réussite constante ; elle est sur-tout infaillible contre les rhumes avec ardeurs de poitrine. Nous la publions après l'avoir expérimentée avec succès sur plus de vingt personnes qui gardaient depuis plusieurs mois une toux que rien ne pouvait apaiser, et des catarrhes qui semblaient menacer de dégénérer en fluxion de poitrine chez des jeunes personnes, en asthme chez des vieillards : Faites bouillir un demi-quarteron de miel de bonne qualité dans une pinte d'eau qu'on laisse réduire à trois demi-setiers ; on prend une poignée de son de froment que l'on fait brûler sur une pelle et réduire comme du café en poudre ; on le met dans un vase de terre vernissée ; on jette l'eau de miel bouillante dessus, et on laisse infuser dix minutes ; on passe ensuite l'infusion au travers d'un tamis ou d'un linge fin, puis on boit par demi-verre. Si l'indication est de pousser à la peau, et si le rhume est venu à la suite d'un refroidissement, on ajoute deux pincées de fleurs de coquelicot et une cuillerée d'eau-de-vie. On boit très-chaud, et si l'on peut on reste couché jusqu'à ce que la sueur soit déclarée : on change de linge quand elle est passée, et si on se lève on s'habillera chaudement.

La température qui vient de s'écouler depuis dix jours, justifie complètement la série des conseils que nous venons de tracer. Si l'on en excepte le 11, tous les jours ont été pluvieux, et le ciel est resté constamment nébuleux et couvert.

On a observé depuis quinze jours, une quantité effrayante et vraiment déplorable d'apoplexies ; la plupart sont dues à des erreurs de régime, et nous croyons de notre devoir d'en prévenir les personnes que leur constitution prédispose à ces accidens.

M. S. U.

Depuis le 9 janvier jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 7 fois N.-O., 2 fois O., 1 fois S., 1 fois E., 2 fois S.-E., et 17 fois S.-O.

🌑 Nouvelle lune, le 24.

☽ Premier quartier, le 31.

Depuis le 9 janvier jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 2 lig. $\frac{4}{12}$.

— La moindre de 27 p. 10 lig. $\frac{11}{12}$.

(1) A son exemple plusieurs pharmaciens se sont proposé de rendre publiques par la voie de notre Journal, plusieurs compositions tenues jusqu'ici secrettes, et nous nous empresserons de donner une place à ce code de thérapeutique.

Le thermomètre a monté à 7 deg. $\frac{5}{10}$. (dilat.) — Il est descendu à 1 d. $\frac{8}{10}$ (cond.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 70 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

MÉDECINE.

Réflexions sommaires sur la Manie. (Suite.)

Ces données sont assez lumineuses pour que de-là on puisse étendre également ses succès dans une foule de maladies plus ou moins disparates, soit qu'elles ayent ou non leur cause *primitive, essentielle,* dans la région épigastrique. On en voit tous les jours disparaître par l'emploi des évacuans variés à l'infini, soit par l'expulsion de la cause matérielle, soit par une heureuse secousse donnée à toute la machine, par une impulsion oscillatoire communiquée aux agens de la vie : et pour me restreindre à l'objet de mes réflexions, un nombre indéterminé de faits consignés dans les annales de l'art, nous offre dans tout son éclat, la vérité d'un principe fondé sur la connaissance d'un phénomène merveilleux de l'économie animale. Pinel a donné des exemples de manie guérie par des vomitifs et autres évacuans modifiés selon les cas. Le docteur Prost a fait un choix exclusif des cas de folie, que les résultats ont prouvé dépendre de matières bilieuses et muqueuses, de vers, etc. J'ai moi-même quelques observations analogues; des citations prolixes pourraient donc donner quelque poids à l'opinion rajeunie que la manie a son siège dans les régions gastrique et abdominale, et l'on doit en effet y reconnaître une série de causes de cette affection, peut-être même la plus étendue, mais le médecin vraiment scrutateur, ennemi de la prévention et de toute idée systématique, étend ses vues au-delà de cette sphère, et trouve ailleurs d'autres causes d'une maladie qui trop souvent est un problême insoluble.

Il est si vrai que la folie reconnaît d'autres causes que celles dont le sytème abdominal est le siége, qu'on serait étonné de voir encore un médecin nourrir à cet égard un robuste doute; il offrirait l'image d'une scène antique où un ridicule Pyrrhonien, doutant que sa propre existence ne fût une illusion, eut peine à sortir de sa rêveuse incrédulité, à la réception non chimérique d'un vigoureux soufflet que lui administra tout réellement un de ses amis (hélas ! qu'il en est qu'il faudrait et peut-être vainement assommer !)... Le moindre examen de l'ensemble des faits lui ouvrirait les yeux et lui retracerait, au moins autant que possible, l'histoire variée de cette maladie. Un individu, d'un tempérament bouillant, qui par ses élans tend en quelque sorte à se porter hors de son existence, s'expose-t-il aux ardeurs d'un ciel embrâsé, ses idées s'exaltent, la raison perd de son empire, l'extravagance survient, le délire se déclare : est-ce l'effet d'une influence du centre phrénique sur le cerveau......, ou bien celui d'une impulsion désordonnée du sang vers cet organe, impulsion dont les résultats sont favorisés par l'excitation de la sensibilité qu'amène l'état de l'atmosphère ? Un autre doué d'un sentiment exquis, agité par une passion violente quelconque, ne peut résister au trouble que mettent dans son esprit des circonstances qui le bouleversent sans cesse; cet esprit perd son assiette, il s'égare, et l'aliénation s'annonce...... Est-ce vers la région abdominale qu'il faut rechercher les sources de ce désordre......? Ou plutôt n'est-ce pas le cas de réaliser le désir d'Hippocrate en faisant entrer la philosophie dans la Médecine ? Elle serait bien inconséquente la méthode qui s'adresserait dans ce cas au physique, au lieu de toucher les cordes de l'intelligence...... Un autre, né avec une conformation vicieuse, dénote dès son enfance plutôt de la stupidité qu'une pénétration ordinaire; après la puberté l'aliénation devient parfaite. Où siège la cause de cet état ? Peut-on raisonnablement avancer que c'est un phénomène sympathique de l'affection du bas-ventre...? Je pourrais tracer un grand nombre de variétés de causes de l'aliénation, mais ce que je viens d'exposer suffit pour prouver l'importance de vues saines, purement médicales et philosophiques, à porter dans la connaissance clinique du plus grand fléau de l'esprit humain, du plus humiliant.

Ne pouvant ici approfondir toutes les variétés de l'aliénation mentale, je m'arrêterai au court développement de ma proposition avancée : que ces mêmes variétés sont moins nombreuses en réalité qu'en apparence. La sensibilité est en effet une espèce d'échelle harmonique susceptible d'une foule de modifications; exaltée (je considère la sensibilité physique proprement dite et la sensibilité morale comme deux parties d'un même tout) exaltée chez l'un, elle cause la *manie* ainsi nommée; plus activée encore chez l'autre, elle enfante la fureur; peu consistante chez celui-ci, elle produit la démence; bouleversée et près du néant chez celui-là, elle montre les élémens de l'idiotisme et de l'imbécillité. Par une suite de modifications inconnues dans leur source, on observe parfois dans le même sujet l'alternative plus ou moins complète de ces états divers : vertige, allucination, vision, absence, divagation, incohérence, désordre, délire, exaltation, fureur d'un côté; faiblesse de l'intellectualité, contraste de conceptions, disparité des pensées, démence, fugacité des idées, absence de ces mêmes idées, idiotisme, imbécillité, stupidité, de l'autre; perte de mémoire, d'imagination, ou prédominance absolue de l'une de ces dernières; privation plus ou moins parfaite de jugement; modification, contraste, exaltation des passions quelconques; faiblesse, diminution, privation, exaspération, exaltation des passions affectives, anéantissement moral; telles sont les gradations qu'est susceptible de prendre la sensibilité, *cette âme de la vie, ce mobile essentiel de relation* qui, dans son empire merveilleux, nous rapproche de la divinité, et qui, plus ou moins flétrie, nous laisse aussi plus ou moins avilis, en similitude avec les brutes.

Quelle que soit la variété de l'aberration mentale, elle peut reconnaître plusieurs causes différentes, dépendre tantôt d'un vice radical du cerveau (1), d'une mauvaise configuration de la tête, du bouleversement de la sensibilité, de l'exaltation des idées, de l'exaspération des passions soit affectives, soit autres, etc., etc.; tantôt de l'hérédité, tantôt de causes matérielles, comme saburrhes gastrique, abdominale, muqueuse, bilieuse, de vers, de calculs biliaires, etc., d'une modification inappréciable des régions épigastrique et abdominale ainsi que de l'organe hépatique; tantôt d'une manière d'être, inconnue dans son essence, des organes reproducteurs, tantôt enfin d'une impulsion du sang vers la tête. Quelles que soient les causes de cette maladie, les phénomènes dont elle s'accompagne annoncent un désordre général, une altération profonde du système sensible (1); mais telle est la relation directe des principaux organes de la vie, et sur-tout de l'organe de la pensée, avec le centre épigastrique, que l'affection de l'un peut amener celle de l'autre; c'est ainsi que dans certains cas de folie, le cerveau sympathiquement affecté par l'état morbide de l'épigastre, peut agir lui-même sur celui-ci et sur ses dépendances, et y engendrer une cause souvent éternelle de l'affection à laquelle cette région ne donnait d'abord qu'un aliment fort secondaire.

(La fin à l'ordinaire prochain.)

(1) *Hi quidem* (insanientes) *totum ipsum cerebrum morbo affectum habent : illi verò etiam reliquum totum corpus, alii autem ventrem solum et præcordia*..... Alexandre de Tralles. *Voy*. art. *Med. princip.*, tom. VI, p. 83.

(1) *Patitur autem* (in maniâ) *omnis nervositas*......» Cœlius-Aurelianus. *Vid. Op. cit.*, tom. XI, p. 77.

Chirurgie.

Des Engelures. (3me article.)

Je ne suis pas de votre avis, mon cher camarade, sur les engelures. Elles sont une affection ou un vice particulier des solides : la lymphe viciée ou non viciée, n'y participe que par sa lenteur et par son épaississement, en raison de la faiblesse, du relâchement, du peu d'action et d'énergie des vaisseaux. Tout gît donc à les fortifier, à en ranimer le ressort et l'énergie pour les guérir, et il n'est point de stimulant qui n'ait cette propriété. Le point essentiel est de prévenir l'engorgement en les employant aussitôt que les engelures s'annoncent par le prurit ou la démangeaison des parties affectées. Je me suis servi pendant long-tems pour les jeunes soldats et

pour les enfans des pauvres, de compresses d'urine, ou d'eau saturée de sel de cuisine, de frictions avec la neige, de lotions avec la glace, le savon noir ou vert, l'esprit de sel très-étendu d'eau, le savon blanc dissous dans l'eau-de-vie, le sel ammoniac, l'alcali-volatil-fluor, en variant plus ou moins la dose selon l'âge et la constitution des enfans. Il n'y a pas un de ces moyens employés à propos qui ne réussisse très-promptement, pourvu toutefois, je le répète, qu'on prévienne l'engorgement. Dans le cas où l'on est fondé à supposer que la lymphe est viciée, comme dans les enfans chétifs qui sont souvent malades ou fort sujets aux fluxions, je leur fais prendre en même tems une infusion de racines de raifort sauvage et de bayes de genièvre. Mais quand les engelures ont été négligées, que l'engorgement est formé, en état de phlogose ou d'inflammation, le meilleur de tous les remèdes est le baume de soufre; c'est aussi celui qui réussit le mieux quand elles sont ulcérées.

Comme il est très-probable que l'éveil que vous avez donné sur cet objet vous procurera beaucoup d'autres moyens, je vais m'en occuper encore moi-même, d'après le principe que j'ai adopté, et que vous trouverez un peu plus développé dans le Prospectus de ma *Gymnastique des enfans convalescens, infirmes, faibles et délicats*, que je vous envoie ci-joint (1).

Salut, honneur et joie. DAIGNAN, D.-M.

(1) Cet établissement qui a eu lieu à l'Étoile de Chaillot, fait autant d'honneur au génie médical qu'à la philanthropie de l'auteur octogénaire que nous voyons avec peine oublié parmi les vétérans militaires qui ont servi l'État, en bravant les dangers des hôpitaux non moins dangereux que le feu de l'ennemi. Cet établissement avait pour but de combattre, dans un lieu aproprié, par le régime, l'exercice, les bains, les frictions, les fumigations, etc., la débilité, le rachitis, la gibbosité, le scorbut, les scrofules, les maladies de la peau, les fluxions des enfans mâles, et le chlorosis, la dépravation du goût, la difficulté, la lenteur, l'irrégularité de la première éruption des *secours* périodiques, enfin les affections nerveuses, les flueurs-blanches, etc. des jeunes personnes du sexe. Il serait à souhaiter qu'un homme riche et libéral s'emparât de ce beau projet aussi généreux que lucratif, et le mît à exécution sous la direction du docte médecin qui en a conçu l'idée, et en avait fait déjà l'heureux essai quand la révolution est venu le renverser. — *Note du Rédacteur.*

Nous croyons faire preuve de bonne foi dans nos opinions en insérant la lettre d'un vétéran hippocratique qui diffère essentiellement de la nôtre. Pourtant ici l'hérésie n'est pas mortelle, et ainsi qu'il arrive plus souvent en Médecine qu'on ne le croit, on arrive au même but et par les mêmes moyens quoique l'intention et le point de départ n'aient pas été les mêmes. Au reste la différence d'opinions sur l'étiologie n'empêchera sans doute pas le docteur Daignan de reconnaître que la nôtre plus sévère impose des précautions qui pour être plus exigeantes n'ont rien de plus dangereux, et donnent au contraire à notre traitement une sécurité de plus; mais comme ce n'est point sous le rapport de la théorie, mais seulement sous celui de l'expérience des remèdes administrés avec plus ou moins de succès, que nous envisageons le traitement des engelures, nous continuerons à donner l'indication des moyens de guérison parvenus à notre connaissance en citant nos autorités. C'est encore à des pharmaciens que nous devons ces communications. Il nous est doux de reconnaître à la franchise de leurs procédés, qu'il faut qu'ils aient été bien persuadés de la nôtre, lorsque notre impartialité nous imposa le devoir d'écrire contre les prétentions exagérées de quelques-uns d'entr'eux, pour qu'ils n'aient pas été retenus par cette espèce d'acte d'hostilité, de nous faire part des recettes dont l'expérience leur a révélé le succès. M. Quinquet pharmacien distingué, avait érigé en arcane, et vendait à l'époque de la révolution une eau pour les engelures qui n'était autre chose que de l'acide muriatique étendu d'eau de neige. M. Borde pharmacien, si connu pour la bonté de ses vésicatoires dont nous aurons occasion de parler bientôt, en traitant de ce moyen d'établir des exutoires; M. Borde emploie la recette suivante: *R.* Acide muriatique demi-once, extrait de saturne demi-gros, eau-de-vie camphrée deux onces, eau de rivière deux livres. On s'en lave les mains en se couchant, ou on en baigne des compresses dont on les revêt. Quand les engelures sont ulcérées, il emploie sur un linge très-fin une légère couche de baume de Geneviève, dont nous avons donné la recette dans notre dernier No XV, du 21 mai 1810.

M. Pestiaux pharmacien à la Croix-Rouge, et distingué par plusieurs préparations heureuses, nous a communiqué la suivante, assez analogue à la précédente :

R. Acétate de plomb liquide huit parties, acide muriatique purifié deux parties, huile volatile de lavande une partie, esprit-de-vin camphré une partie.

Levret, dans son *Art d'accoucher*, recommande la solution de sel fixe de tartre. Les paysans des environs de Montpellier employent la décoction de navet fortement salée.

M. Cornat chirurgien à Saillis sur la Lys, n'emploie que la térébenthine étendue sur une peau que l'on adapte sur les parties affectées et qu'on laisse jusqu'à ce qu'elle tombe d'elle-même; et depuis trente-cinq ans qu'il emploie ce topique facile, il assure ne l'avoir jamais appliqué trois fois successivement sans guérison quand les engelures n'étaient pas ulcérées; il regrette de ne l'avoir pas essayé sur celles ouvertes. Une lettre de M. Vallet pharmacien rue du Coq-St-Honoré, ancien élève de M. Cadet père, et ayant dirigé pendant dix ans, l'officine de M. Cadet fils, nous paie son contingent sur cette importante matière trop dédaignée jusqu'ici par les médecins; le voici :

« Dans votre dernier Numéro, Monsieur, vous avez appelé l'attention des praticiens sur l'invention et l'emploi d'un médicament contre les engelures. Chaque pharmacie possède le sien dont elle fait un petit secret; je n'en ferai point un du mien : Prenez parties égales d'eau-de-vie camphrée, d'eau de Capron, et de solution d'alun trois onces, ajoutez teinture de styrax demi-gros. On étend cette liqueur alcoholique d'un quart ou d'un tiers d'eau chaude, selon que les engelures sont plus ou moins enflammées; on la coupe de deux tiers d'eau, si elles sont ulcérées, et on panse ensuite avec le cérat opiacé étendu sur le papier brouillard, ou mieux encore du cérat dans lequel on a incorporé la pierre calaminaire dans la proportion d'un gros par once de pommade. »

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

INTÉRÊT PUBLIC.

De l'influence de la Propreté sur la santé. (Suite.)

Les deux précédens Numéros ont été consacrés à prouver que la propreté a de tout tems eu des partisans, et qu'elle a dans certaines parties du globe des asiles privilégiés. Empruntant des fastes de l'histoire, des observations de la géographie et de l'exemple de nos contemporains d'utiles leçons, tâchons de trouver des moyens de remédier dans notre France aux erreurs en ce genre, et prenons des divers tems, des différens peuples ce qu'ils offrent de meilleur et de plus facilement praticable. Chez les Romains, les édiles plébéiens veillaient à l'entretien des bains publics, à la réparation, au nétoiement des aquéducs et des égoûts, à la propreté des rues, à la visite des tavernes, à la police des marchés et des lieux publics. Quelques peuples voisins de nous peuvent nous offrir d'excellentes habitudes de propreté, mais c'est sur-tout à la Chine qu'en existe le modèle parfait. Ce peuple, qui repousse de ses murs le fils de l'étranger, et dont l'hospitalité ne s'exerce qu'envers ses compatriotes, a depuis une longue succession de siècles des usages, des lois, des mœurs, une police patriarchale dont l'immémoriale antiquité honorerait la nation la plus glorieuse. Le peu de ses coutumes que leurs défiantes communications ont permis aux Européens d'entrevoir, inspire pour lui la plus haute vénération. Premier agriculteur de son vaste empire, l'Empereur veille en père sur l'immense famille que le ciel lui confia, et des mandarins sont chargés de descendre aux plus petits détails, ne croyant rien au-dessous de l'attention de ses regards s'il importe au bien-être de son peuple, et pensant que le motif du bonheur public épure les plus ignobles travaux d'une administration. C'est ainsi, par exemple, que dans les villes de la Chine les yeux et l'odorat ne sont point blessés de ces immondices qui salissent les pieds des murs de nos villes, et que pour ôter tout prétexte d'incontinence ou de besoin impérieux, il existe dans tous les carrefours des *lieux publics*, où sans rétribution

chacun peut satisfaire la nature. Ces cabinets sont aérés, tenus avec une propreté dont ces mêmes endroits sont bien loin dans nos propres maisons, parfumés d'herbes odorantes, revêtus de nattes qu'on change chaque jour, et pavés de dalles de pierre que lavent à toute heure des torrens d'eau, disposés de manière à ce que chaque survenant puisse laisser le siège aussi propre qu'il l'était quand il s'est présenté. Tout homme qui s'accroupirait dans les rues serait puni, et on ne permet pas davantage cet indécent usage d'hommes qui croient avoir satisfait la pudeur, parce qu'en arrosant un mur ils tournent le dos aux passans. Dans cet empire, on sait mettre à profit jusqu'aux ordures qui, dans maint autre pays, délaissées, méprisées deviennent des foyers de putréfaction, et comme l'a dit Raynal : « Tout » engrais y est conservé avec la vigilance la » plus éclairée, et ce qui sort de la terre » féconde y rentre pour la féconder encore. A » la Chine, on a calculé qu'un champ rendait » autant de paille pour les bestiaux, qu'un pré » de la même grandeur aurait fourni de foin, et » l'on a conclu qu'il valait mieux avoir trop de » blés, et nourrir quelques animaux du superflu » des grains que de laisser mourir de faim un » seul homme devant un tas de fourrage. » Pag. 86, Ier tom., in-4°.

Qui empêcherait, qu'ainsi que cela se pratique chez plusieurs de nos voisins, un charriot passât dans chaque rue chaque matin, et qu'au cri du conducteur, chaque locataire déposât ou fit déposer dans le tombereau les balayures de son appartement ? De ce petit soin particulier résulterait une propreté générale, qu'on ne peut autrement obtenir quelque dépense qu'on voulût faire. Avec cette précaution, les rues ne seraient plus encombrées, les ruisseaux ne seraient plus obstrués de boues amoncelées qui, mêlées aux débris résultans du frottement multiplié du sol par les piétons, à l'eau des pluies, aux blocs de glaces, à la fonte des neiges, font un cloaque inépuisable et dont les vapeurs corrompent l'atmosphère. Dans une ville célèbre, et qui affecte avec Paris une rivalité ridicule puisqu'elle est la tête démesurée d'un corps Lilliputien, on voit des fontaines dans tous les carrefours et des conduits d'eau dans toutes les rues qui ne sont point embarrassées par des tonneaux attelés ou par des seaux péniblement colportés. Ainsi des hommes et des animaux sont rendus à l'agriculture, et cependant mille pompes, mille réservoirs d'eau sont en activité et tout prêts à la première apparence d'incendie. Dans ce pays encore, chaque matin on voit les servantes laver le devant de toutes les maisons, et la maison entière tous les samedis. On n'y a point l'usage d'enduire les parquets d'un vernis ciré, qui masque plutôt la malpropreté qu'il ne l'éconduit, et qui offre à tout instant aux enfans sur-tout le danger de tomber. En tout tems un tapis tendu présente un plancher commode, moelleux et chaud, et ce tapis est exactement levé, battu et replacé à la fin de chaque semaine. *(La suite à l'ordinaire prochain.)*

BIBLIOGRAPHIE.

Le Conservateur de la vue, etc. ; par *J. G. A. Chevallier*, ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie. — In-8°, figures. — Prix, 5 fr., et 6 fr. franc de port. — A Paris, chez l'Auteur, tour de l'Horloge du Palais, n° 1.
(Nous rendrons compte de cet ouvrage intéressant.)

L'Almanach de Santé que nous avons annoncé, est en vente chez M. *Colas*, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg St.-Germain, et chez *Barba*, libr., au Palais-Royal, derrière le Théâtre-Français, n° 51.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, et toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° IV.) (21) (1er Février 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

On a imprimé à Louvain, en 1595, un livre ayant pour titre *Ecclesiasticum medicorum diarium*, et dans lequel on trouve la date de la mort des médecins qui se sont distingués par leur piété. C'est à Jean Molanus, docteur en théologie de l'Université de cette ville, qu'on doit cette espèce d'Almanach que plus d'une Faculté a eu l'art de reproduire pour l'usage de ses membres, sans rappeler à qui elle en doit la première idée.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Depuis dix jours, si l'on en excepte trois, le ciel a été pur et sans nuage; un froid vif, mais supportable et de saison, a resserré l'atmosphère; le soleil a brillé à l'horizon, et les maladies n'ont offert aucun caractère alarmant. C'est donc à des préceptes purement hygiéniques que nous bornerons aujourd'hui nos conseils, et les soins doivent s'appliquer uniquement à prévenir le relâchement qui nécessairement va suivre cette froide température. Les usages ordinaires de la vie appellent notre attention sur quelques objets particuliers, et nous nous applaudissons que la pureté de l'air, que l'absence de toute endémie nous permettent de tourner nos regards vers les objets d'hygiène publique.

Des Eaux épurées.

La malveillance qui sait tourner à son profit jusqu'aux accidens pour discréditer les inventions environnées de la faveur publique, a répandu vaguement quelques soupçons contre la salubrité des eaux clarifiées de MM. Happey et Homberg. Depuis quelque tems, et notamment cette semaine, nous avons été consultés par plusieurs habitans de la capitale qui, incommodés de coliques dues au refroidissement subit de l'air, et faisant usage d'eaux filtrées, ont fortement provoqué notre avis sur la nature et l'usage de ces eaux. Nous professons l'opinion qu'elles sont préférables à celle de porteurs d'eau qui la fournissent, soit en tonneaux, soit dans des seaux, après l'avoir immédiatement puisée à la rivière

ou aux fontaines, sans lui avoir fait subir aucune épuration. Le moyen épuratoire des filtres de la pointe de l'île Notre-Dame, consiste à élever par une pompe l'eau prise au courant de la Seine avant son entrée dans la Cité, de la faire couler dans de vastes cuves au fond desquelles elle dépose d'abord ses immondices les plus grossières; elle est obligée ensuite de traverser un *dégrossisseur* garni de grosses éponges chaque jour lavées et renouvellées, pour descendre dans une rigole d'où elle descend encore dans les *filtres* proprement dits et qui sont composés de plusieurs lits successifs de caillou, de grès pulvérisé, de charbon, de grès et d'éponges fines. Le caillou et le grès arrêtent au passage les ordures qui auraient pu se fourvoyer, et par la division de leurs parties, ils admettent avec l'eau, l'air qui pèse sans cesse sur elle et a tant de tendance à s'y unir; voilà pour l'épuration mécanique. Le charbon, au contraire, par sa vertu anti-putride, exerce sur l'eau une épuration chimique et telle que de l'eau d'une mare infecte, ou d'une fosse dans laquelle on avait à dessein laissé corrompre une charogne, a été rendue inodore, transparente à la vue, agréable au goût, et salubre à boire par le seul mélange du charbon en poudre (1). Le lit subséquent de grès et les éponges fines n'ont d'autre propriété que d'arrêter les particules de charbon que l'eau entraînerait dans sa filtration, et qui pourraient lui communiquer de la couleur en s'y dissolvant; voilà tout le mystère, et les ateliers étant ouverts au public, il n'est personne qui ne puisse vérifier l'exposé que nous venons de tracer, et oser dire qu'on se sert d'alun, de chaux, d'huile de vitriol, etc., etc. pour cette épuration, c'est avouer ou de l'ignorance ou de la malveillance: de l'ignorance, car outre que ces substances n'épureraient pas l'eau, l'analyse chimique en attesterait trop facilement la présence; de la malveillance, car il est si aisé d'aller vérifier à l'établissement si ces reproches sont fondés, qu'en vérité on est coupable de ne pas le faire dans le doute.

Mais disent les faux érudits: « Cette eau par » l'épuration est purgée de son air, par consé» quent elle est plus pesante, difficile à digé» rer, etc., etc. » Ce reproche est tout aussi fondé que les autres, car outre que nous avons dit que la colonne d'air qui pèse sur l'eau ruisselante dans les rigoles le force à s'introduire avec elle dans les filtres, ceux-ci contiennent deux tuyaux d'air, et l'eau après avoir été épurée retombe des filtres goutte à goutte dans de nouvelles rigoles exposées au contact immédiat de l'air, et qui percées à jour la transmettent à un vaste bassin aussi ouvert à l'air libre, dans lequel elle tombe en pluie ou en gouttelettes qui traversant 8 pieds de vide n'arrivent à leur destination qu'après avoir enfoncé l'air atmosphérique et y avoir repris tout l'oxigène dont la filtration aurait pu les priver. Ajoutez que l'eau épurée remonte dans un canal qui la transporte dans les tonneaux ambulans où elle est battue, agitée par les cahots de la voiture, versée dans des seaux, et transvasée dans la fontaine des particuliers; certes il est difficile avec toutes ces manipula-

(1) Nous savons bien qu'on a trouvé empoisonnés d'alun ou de charognes, etc. des fontaines de particuliers faisant usage des eaux de MM. Happey et Homberg, au fond desquelles on avait adroitement répandu un sédiment de charbon pulvérisé; mais nous savons aussi comment s'expliquent ces innocentes manœuvres, et qu'elles ont cessé quand le maître l'a voulu et s'est défait de domestiques dont la connivence avec ses anciens porteurs d'eau sale lui a été démontrée. Toutes ces petites jongleries font pitié, et prouvent seulement la difficulté qu'on éprouve à faire le bien. Il est démontré que le charbon loin d'être mal sain est l'antiseptique peut-être le plus puissant. Non-seulement on garde de la viande, du poisson, très-long-tems sans se gâter pendant les grandes chaleurs dans le charbon, mais sa poussière fait rétrograder la corruption; il mondifie les plaies, il conserve à bord l'eau fraîche pendant toute une navigation; c'est dans la poudre de charbon que les Egyptiens conservaient leurs momies, et il n'est pas de cuisinière qui ne sache qu'un charbon mis dans son pot au feu corrige le bouillon de la viande trop avancée. Cette propriété doit rassurer sur la translation future de cet établissement, car, quelque part qu'il soit placé, il ne le sera jamais aussi dangereusement que s'il l'était au milieu d'une eau croupie ou corrompue par des charognes. Au reste, nous demanderons à ceux qui concevraient des terreurs sur ce changement, s'ils sont aussi fidèles à s'enquérir où puisent les porteurs d'eau qui de toutes les rives du courant de la Seine et des divers points de Paris, portent de l'eau hiver et été sans s'inquiéter de sa qualité. Ajoutons enfin que si l'eau épurée ne donne pas des coliques, elle ne dispense pas d'en avoir les personnes qui y sont sujettes.

tions qu'elle manque d'air, et l'onde agitée par la vanne d'un moulin n'est pas plus saturée d'air. Mais avions-nous besoin de rappeler ces vérités triviales quand la Société, l'Ecole, l'Académie de Médecine, ont donné leur adhésion de la manière la plus formelle à cet utile établissement ? Oui, parce qu'on ne peut trop répéter les vérités d'utilité publique.

Des pâtes de pommes-de-terre.

Il est un autre établissement moins connu, qui mériterait de l'être également, et dont la malveillance s'acharne déjà de même à empoisonner les succès et entraver les progrès : c'est la *fabrique de riz, sagou, semoule et fleurs de pomme-de terre*, de Mme Chauveau de la Miltière, en société avec M. Dufour, établie à la Briche près Saint-Denis (1). Déjà dans le N^o^ du 1er mai 1809, nous avions dit comment son invention avait été accueillie à Tours par un préfet ami des arts, et auquel sa constante sollicitude du bien public vient de mériter la direction de l'imprimerie et de la librairie de France. Déjà nous avons mentionné le décret impérial qui a assuré à l'auteur l'honorable brevet d'invention de l'*aliment le moins coûteux pour le pauvre, le plus délicat pour le riche*, et comparant aux préparations du salep celles de cette racine indigène, nous avons prouvé que la pomme-de-terre est le plus précieux présent du nouveau monde à l'ancien, puisqu'elle n'a coûté ni sang, ni pleurs à l'humanité. Des expériences subséquentes nous ont prouvé que la Médecine aussi réclame son emploi, si la cuisine invoque avec profit ses ressources. La fleur de pomme-de-terre très-avide de liquide dont elle absorbe la quantité de dix-huit fois son propre poids (une livre pour 5 pintes d'eau environ), est très-propre à faire des cataplasmes. Délayée dans l'eau salée, elle fond promptement les échymoses ; mêlée à l'eau de sureau, elle éteint le feu de l'érysipèle ; avec l'eau rose, elle apaise l'inflammation des yeux ; avec l'eau de pariétaire posée sur le pubis, elle calme les douleurs des rétentions d'urines et provoque l'action de la vessie ; bouillie en petite quantité, elle fournit une tisane émolliente et béchique ; mêlée à un bain, elle adoucit la peau ; appliquée sur l'engelure rouge, enflée, elle fait cesser la démangeaison et l'ardeur ; si cette tumeur est ouverte, elle cicatrise la plaie et met un terme aux souffrances ; on change toutes les douze heures ce cataplasme qu'on ne fait pas bouillir. Peut-être ici sa vertu est-elle due à la qualité stupéfiante qu'elle possède éminemment, et qui est attestée par son odeur vireuse commune à tous les *solanum*. C'est dans ce principe vireux que réside sans doute sa propriété d'être inattaquable par les insectes et sa vertu antiscorbutique, du moins si l'on en juge par analogie, et c'est sous le rapport de cette propriété calmante que nous croyons cet aliment très-propre aux enfans si souvent tourmentés de coliques, de convulsions, de douleurs de dents ; mais d'en conclure qu'on ferait bien de lui associer des purgatifs héroïques, en préparant ces pâtes avec des solutions aqueuses et spiritueuses de tartre stibié, d'aloës, d'opium, de jalap, de scamonée, et même de sublimé-corrosif, comme moyen curatif ou même prophylactique, c'est vouloir convertir en un poison lent une des nourritures les plus saines, et corrompre le sens du problême par nous proposé de *la Médecine par les alimens*. Nous entendons par-là une diète appropriée aux maladies à combattre, par exemple, l'usage alimentaire des crucifères pour les affections scorbutiques, des diurétiques pour les dispositions à l'hydropisie ; mais associer des médicamens héroïques à la nourriture habituelle, c'est renouveler l'expérience hasardeuse de Mithridate, et ce régime loin d'être médicamenteux fatiguerait les organes sans succès, et n'offrirait qu'une triste série d'indigestions calculées. Un procédé analogue à celui employé pour retirer la cassave du manioc, a réussi également à M. Dufour avec la pomme-de-terre, et il est même parvenu à en fabriquer des pâtes entièrement dépourvues de ce petit goût nauséabond qu'un palais exercé reconnaît dans tous les apprêts de la pomme-de-terre, et qui est inhérent même à l'eau-de-vie de pomme-de-terre que la Médecine doit peut-être proscrire pour cette raison. M. Dufour est également arrivé à faire de ces

(1) L'entrepôt général est à Paris, rue Napoléon, n° 5, près la place Vendôme.

pâtes aromatisées au safran, à la vanille, à la fleur d'orange, etc., et l'on peut dire que dans ses mains cette plante indigène est propre à la plupart des usages de la vie, comme aliment ou comme médicament. Nous ajouterons, d'après le rapport fait par M. Chaussier, dans la séance de la Société de l'Ecole de Médecine de Paris, du 6 décembre dernier, inséré dans le *Moniteur* du 14 de ce mois, que ces pâtes féculeuses sont très-propres pour les malades, les convalescens, et sur-tout pour les enfans qui sont si sujets à l'acidité, parce qu'elles ne sont pas sujettes à s'aigrir, qu'il serait à désirer que l'usage en fût adopté pour les hôpitaux civils et militaires, et sur-tout par la marine, parce que douées de la propriété antiscorbutique, contenant sous un très-petit volume beaucoup de substance nutritive, elles joignent à la facilité du transport le mérite de n'être pas facilement attaquées par les insectes. Il est certain qu'il n'existe pas une substance alimentaire qui présente autant d'avantages réunis. La pomme-de-terre est la truffe du pauvre.

Pyrotechnie.

Parmi les citoyens qu'un zèle infatigable a voués à l'économie et à l'utilité publique, il serait injuste d'oublier M. Cointeraux. Nous ne parlerons point ici de ses idées nouvelles sur l'agriculture et sur les constructions, ces matières offriront plus d'intérêt quand le printems de retour aura ouvert le sein de la terre, et redonné à l'homme le goût de soigner ses habitations; mais un objet qui a tout le mérite de l'à-propos, c'est l'art de se bien chauffer à peu de frais, et dans ses *douze Conférences* l'économiste Cointeraux en consacre trois à démontrer l'art de faire le feu, l'abus des anciennes formes de cheminée, l'avantage de celles qu'il propose de leur substituer, et diverses méthodes pour construire les poêles, les fourneaux, des étuves, des chaudières, etc. C'est un cours de pyrotechnie que professe cet agronome estimable, dans un salon rue Traversière-Saint-Honoré, n° 39, où sont exposés des modèles en relief de ses projets de construction, joignant ainsi l'exemple à la leçon. Le prix très-modique de sa souscription est de 21 fr.

Mascarades.

Nous ne finirons pas la constitution de ce mois sans signaler les dangers d'un amusement propre à cette saison, les mascarades, et puisque c'est parler en vain que de vouloir s'élever contre un abus consacré par la mode, peut-être du moins obtiendrons-nous quelque confiance si, cédant au torrent, nous disons seulement comment on peut diminuer les risques qu'on court inévitablement dans ces assemblées tumultueuses, où se joint aux inconvéniens de toutes les réunions celui d'être obligé de se défier de la moralité des inconnus qui les composent. Dans celles-ci, à ne considérer que la santé, un des dangers les plus ordinaires est dans l'application sur la peau, de masques enduits de plâtre, de céruse ou d'autres substances qui peuvent en altérer la texture et causer des dartres, des érysipèles. Sous ce rapport de salubrité, nous conseillerons à nos agréables de se fournir chez Marassi, rue Bourg-l'Abbé, n° 33, et puisque lorsqu'on fait des folies il faut les faire agréablement, nous devons avouer que nul enchanteur ne sait mieux que lui donner à un vieillard les traits de l'adolescence, à une vieille coquette le sourire d'une jeune ingénue, à un médecin la figure de son malade, à un débiteur celle de son créancier, à un Anglais tourmenté du spléen les joues gonflées d'un rieur, enfin mieux travestir son monde par la variété et la fidélité des caractères de ses masques exécutés avec une perfection rare. L'hygiène conseille ensuite de ne pas se vêtir trop légèrement, de ne pas sortir en sueur du bal ou même d'appartemens échauffés pour passer brusquement à un air glacial, d'éviter sur-tout l'humidité, de ne pas prendre de boissons trop rafraîchissantes et de ne pas se gorger d'alimens indigestes. Enfin, heureux du siècle, enfans légers de la folie, même au sein des bacchanales conservez de la modération, n'oubliez pas que la coupe du plaisir trop longtems essayée produit l'ivresse ou la satiété. Au reste, que le plaisir égare et entraîne dans ces veilles meurtrières, cela se conçoit en pensant à l'ascendant presque irrésistible du plaisir; mais croira-t-on qu'il existe à Paris des fabriques, des ateliers, des magasins de modes où, levant un

impôt sur l'adresse et la jeunesse de ses ouvrières, le maître les force à veiller jusqu'à l'aurore, en ne leur accordant ensuite qu'un sommeil de deux heures et en ne les gardant chez lui qu'autant que leur santé leur permet de suivre cette vie homicide? Heureuses celles qui ne payent ces excès que d'un rhumatisme ou de la perte d'un œil! La plupart y deviennent phthisiques et meurent en sortant de cet antre dévorant, de consomption et d'épuisement, dans le marasme le plus affreux.

Des dix jours qui viennent de s'écouler, le 19, le 20 et le 21 ont offert un beau soleil et une belle gelée. Le 22 et le 23, brouillard très-épais couvrant toute la Capitale, de manière à ne pas voir à dix pas sur-tout le soir à la lueur des réverbères. Le 24, froid vif, mais sec, tems superbe, horizon pur, soleil radieux. Le 25, le thermomètre est à 5 degrés; on s'aperçoit très-sensiblement de la crue de la durée des jours; le ciel est pur, l'air est vif. Le 26, dégel; le soir petite pluie. Le 27, température douce, ciel pur. Le 28, tems couvert, neige le soir et la nuit.

On ne peut pas accuser de maladies dominantes, mais on doit dès à présent se précautionner contre le relâchement qui va succéder à la rigueur du froid, et préluder au mouvement vernal si fécond en fièvres, en fluxions, en hémorrhagies, en éruptions cutanées, par une diète sobre, un régime tonique, et l'usage des amers, moyens hygiéniques exposés en détail dans le premier Numéro de cette année.

M. S. U.

Depuis le 19 janvier jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 3 fois N.-O., 5 fois. N., 8 f. N.-E., 2 f. E., 1 f. S.-E., et 11 f. S.-O.

☺ Pleine lune, le 8 février.

Depuis le 19 janvier jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 6 lig.
— La moindre de 27 p. 8 lig. $\frac{1}{12}$.

Le thermomètre a monté à 3 deg. $\frac{5}{10}$. (dilat.)
— Il est descendu à 7 d. (cond.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 75 d. $\frac{1}{4}$.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

Médecine.

Réflexions sommaires sur la Manie. (Fin.)

L'aliénation mentale peut avoir plusieurs causes simultanées actuellement primitives, et nécessiter un traitement tantôt physique, tantôt moral, tantôt mixte et avec ses modifications, selon l'isolement ou l'union de ces mêmes causes; héréditaire, organique, la manie est toujours l'écueil de la médecine; invétérée, elle est d'une guérison difficile; mais dépendante d'une cause matérielle accidentelle, cette maladie offre le plus bel espoir au médecin qui sait la reconnaître et l'apprécier. Il n'y a pas long-tems qu'un homme de nos contrées, dans son âge viril, fut saisi à la moisson par un tems chaud d'une véritable manie qui céda à la saignée et aux boissons tempérantes. Je fus appelé, le 7 décembre 1809, pour un jeune homme (Louis Salvagnac de Boudourrisse) atteint de manie à la suite d'une colère violente. La congestion sanguine cérébrale s'offrait avec tous ses caractères; j'appliquai aux malléoles douze sangsues qui procurèrent une dérivation des plus heureuses: la guérison était complète huit jours après; elle fut favorisée par quelques délayans rendus vers la fin légèrement laxatifs. Le malade abusant de son prompt rétablissement brava (le 25 dudit mois) l'intempérie glacée de la saison et se livra aux horreurs d'une orgie; rendu enfin chez lui, il tomba dans un abattement tenant de la prostration maligne avec une morosité profonde. Ne m'en laissant pas imposer par cet état masqué, je prédis la scène qui suivit; j'ordonnai pour l'instant un léger tonique fort étendu pour prévenir la prétendue extinction dont les parens se réalisaient la chimère; vingt-quatre heures après il se déclara une manie furieuse des plus intenses qui n'offrait plus le même ensemble de symptômes que la première attaque; ils dépendaient dans celle-ci de causes purement gastriques. Je fis de vaines tentatives plusieurs fois répétées pour exciter le vomissement. Depuis le 27 décembre jusqu'au

2 janvier suivant, Salvagnac eut une répugnance invincible pour tous les médicamens; je m'en tins, de nécessité, à l'usage des pédiluves sinapisés, de sinapismes même, de lavemens purgatifs, de bains entiers, et alors de douches froides d'oxicrat sur la tête. Cependant les accès de manie se répétaient plusieurs fois chaque jour, surtout lorsque le soleil était au-dessus de l'horizon, ce qui, d'après M. Alphonse Leroy et le célèbre professeur Baumes, me mit à portée de vérifier leurs remarques touchant l'influence de la lumière sur l'économie animale. Tous les moyens employés, que je considérais comme symptomatiques ou au moins bien accessoires, étant sans effet, et ne pouvant faire avaler au malade même de très-petites doses de boissons acidulées, tempérantes et antispasmodiques assez agréables, je fis appeler un médecin désiré par les parens, persuadé d'ailleurs que la plus judicieuse expérience ne pouvait qu'être en défaut ici. Le docteur mandé approuva le traitement antérieur; il ajouta les objets suivans : 1° application du lait caillé sur la tête entièrement rasée; 2° limonade composée avec la moitié d'un citron coupé par tranches dans deux pintes d'eau, et addition de tartre stibié, à la dose d'un grain; 3° une teinture de coloquinte pour frictionner le bas-ventre. Le caillé se réduisit sans effet, à peu de chose près, en vapeurs condensées; la limonade, insuffisance médicale et pure hérésie chimique, ne répondit point aux espérances données par le thaumaturge; la teinture de coloquinte fournit un aliment non équivoque à la folie qui devint plus effrayante que jamais. Les liens pouvaient à peine contenir le malade. Les bains furent prodigués; la glace fut, par mon avis, appliquée sur la tête. Je profitai, le 5 janvier, d'un léger calme, pour faire prendre une eau émétisée; j'employai neuf grains de tartrite de potasse antimonié qui, donnés par fractions, sollicitèrent enfin des vomissemens copieux d'une bile porracée, après quoi Salvagnac recouvra de la lucidité comme par enchantement. Au moyen d'un traitement à la fois médical et moral, je l'eusse ramené à son entière guérison; mais on empiéta de nouveau sur mes droits aussitôt que le mieux reparut; il discontinua de nouveau, et je perdis l'avantage d'une pratique rationelle méthodique dont j'avais lieu d'attendre le sucès complet.

J. F. Daudibertières,
Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, résidant à Saint-Projet, (Tarn et Garonne.)

Note du Rédacteur. — Il y a sans doute à reprendre dans cette observation qui offre trop de vague et décèle une tête jeune et ardente; mais elle brille de vues fines et profondes, d'aperçus nouveaux et justes, et nous invitons l'auteur nourri du suc des anciens, à méditer cette idée en se méfiant de la fougue de son imagination, guide suspect en médecine. *Rem, rem, quocumque modo rem.* Il nous permettra ensuite de lui faire observer que les jeunes médecins ne peuvent mettre trop de déférence envers leurs doyens. Tel remède proposé peut aux yeux inexercés d'un jeune docteur déroger aux lois de la chimie, et cependant avoir été éprouvé bon. Or, le vieux praticien ne l'ordonne qu'en raison de l'expérience qui lui a révélé son mérite. Est-il un asssemblage plus monstrueux en chimie que la thériaque? et cependant la thériaque est un bon médicament. Je ne fais ces réflexions à M. Daudibertières, que parce qu'il est fait pour les entendre. Nous voyons trop de ces matamores à peine sortis des bancs et déjà s'érigeant en censeurs des médecins qui les ont précédés dans la carrière dont ces jeunes gens ne connaissent pas encore les difficultés, se plaire à colporter des calomnies dont ils ne peuvent même apprécier la valeur. C'est ainsi qu'il m'est revenu qu'un très-petit médecin de la très-petite ville de Cloye, un sieur *Antoine* s'était permis dans un lieu public où il serait moins assidu s'il était plus occupé de malades ou de ses livres, de débiter sur mon compte un fait d'exclusion dont je m'honore, et des commentaires que je démens formellement. L'inimitié d'un homme puissant, la condescendance de confrères pusillanimes ambitieux ou jaloux peuvent faire rayer de la liste d'une Société libre un nom qui l'honorerait peut-être, mais la tache en demeure aux oppresseurs et non à l'opprimé dont l'existence civile n'en reçoit nul échec. Il reste à ce dernier le droit d'en parler hautement et j'ai gardé ce droit..; puis luit tôt ou tard le jour des justices ou des vengeances..... Cette petite explication, au reste, n'a qu'un rapport très-éloigné avec la réclamation du docteur de Saint-Projet dont j'aime à reconnaître et proclamer la pureté des intentions, même dans cette aventure où son unique tort est d'avoir mis trop de suceptibilité et une ferveur de néophyte trop facile à s'ombrager de la concurrence d'un vétéran. Une lettre récente nous apprend que Salvagnac, malgré toutes les contrariétés de traitement qu'il a éprouvés et ses rechutes, jouit aujourd'hui de sa première tranquillité, et a recouvré toute l'intégrité de ses fonctions intellectuelles. Ce fait de pratique heureusement terminé, vient très-bien à l'appui de la théorie développée par l'auteur de cette intéressante observation.

Chirurgie.

Nota. *L'abondance des matières nous force à remettre au prochain numéro l'article accoutmé sous cette rubrique.*

Pharmacie.

L'*opiat anti-catarrhal* annoncé par M. *Peu*, pharmacien, rue de Seine, et que nous avons indiqué dans notre dernier N°, a eu un tel succès que nous nous croyons obligés d'en rappeler le souvenir, en ce moment où les rhumes sont la seule affection endémique. On a eu à se louer aussi de la *marmelade béchique* de M. *Vallet*, apothicaire, rue du Coq-St-Honoré, et ces succès modestes prouvent le ridicule d'annoncer au son de la trompette des recettes exclusives pour une affection innocente, dans le traitement de laquelle l'indication bien simple est de *mûrir* le rhume, comme disaient nos pères, de délayer pour porter aux intestins, ou à la peau, ou à l'expectoration : *Quò natura vergit, eò ducenda*. Ce chimiste vient de résoudre avantageusement un problême pharmaceutique, dont on faisait jusqu'ici un arcane anglais, dans la composition du baume oppodeldoch, ce salmigondis chimique suivant la recette de Beaumé, et que M. Vallet a réduit à des élémens plus simples. Celui qu'il compose offre au nez et à l'œil l'odeur pénétrante, la blancheur, la transparence, l'aspect enfin de celui tant vanté par les Anglais, et c'est encore une conquête sur ce peuple qui semble avoir toutes les prétentions exclusives à tout genre d'industrie. La base de son baume est un savon particulier, le camphre, l'alcali volatil, une huile essentielle et l'esprit-de-vin. C'est un puissant résolutif; il convient dans les douleurs de rhumatisme, et sur-tout dans la paralysie, par ses principes éminemment volatils et pénétrans; ainsi il est en ce moment très à l'ordre du jour. Nous annoncerons moins sérieusement chez le même pharmacien une *résine odorante* pour parfumer les appartemens, et qui s'emploie en la frottant sur un fer chaud pour en faire exhaler l'arôme très-agréable. M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Almanach du Commerce de Paris, des départemens de l'Empire français, et des principales villes du monde; par *J. de La Tynna*; de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale; 1811. — Quatorzième année. — In-8°. — Prix, 10 fr., et 13 fr. franc de port. — A Paris, chez *de La Tynna*, propriétaire-rédacteur, rue J.-J. Rousseau, n° 20; *Ant. Bailleul*, impr.-libr., éditeur du *Journal du Commerce*, rue Helvétius, n° 71, et *Latour*, libr., grande cour du Palais-Royal.

Rien n'est satisfaisant comme de voir un travail opiniâtre récompensé par un grand succès. Ces espèces de réussites désarment l'envie toujours prête à accuser la fortune quand c'est elle seule qui fait prospérer, mais qui pardonne quand la réflexion lui prouve que ce n'est qu'à des travaux pénibles et multipliés que sont dûs les succès d'une entreprise. Tel est le mérite qu'on est forcé de reconnaître dans celle de M. De La Tynna qu'aucune difficulté n'a su arrêter dans son louable but : dépenses, voyages, correspondances, renseignemens, études, fatigues, veilles, obstacles, jalousie, rien ne l'a pu rebuter, et il recueille aujourd'hui le fruit de quatorze années de constance, en se voyant l'heureux et glorieux propriétaire d'un vaste monument érigé par lui seul à l'utilité publique, je dirais presque au commerce national. Chaque année un volume de plus de mille pages résulte de ses soins, et va fournir dans toutes les classes de la société des indications nécessaires, et qu'on chercherait vainement ailleurs. La Table seule qui a vingt-cinq pages à deux colonnes, petit texte, effraye par l'idée des travaux imposés au rédacteur. On y cherchait vainement les listes des *médecins*, *chirurgiens*, et *officiers de santé de Paris*, et cette omission était vivement sentie par toutes les classes de lecteurs. Nous sommes autorisés à annoncer qu'elle va être réparée par un Supplément qui paraîtra sous dix jours, et sera envoyé à tous les Souscripteurs. Nous invitons toutes les presonnes exerçant légalement à Paris l'art de guérir, et qui depuis dix-huit mois y ont changé ou fixé leur domicile, à faire passer franc de port, *avant le* 10 *février*, la note de leur demeure pour obtenir une place utile dans ce Supplément dont s'occupe l'Auteur en ce moment avec activité. Cet avis est d'autant plus important que l'*Almanach du Commerce* est le seul grand ouvrage qui contienne complètement l'exacte et nombreuse nomenclature de toutes les personnes vouées à l'art de guérir, comme il est le seul qui donne un Tableau des productions et des objets d'industrie de l'Empire français, de son étendue, de sa population, de ses manufacturiers et marchands de tous états; des journaux; des notaires, avocats, avoués; des administrations; des tribunaux; même une liste sous le nom de *non-commerçans*, des principaux habitans de Paris, dont on s'épuiserait autrement à découvrir l'adresse; une notice des départemens de l'Empire, de leurs négocians, de leurs fonctionnaires publics; des routes; des foires; un aperçu des principaux états et des principales villes du

monde ; l'annonce des nouveaux livres ; les brevets d'invention ; enfin une Table alphabétique des villes qui peut tenir lieu d'un petit Dictionnaire géographique.

M. De La Tynna invite toutes les personnes qui ont des renseignemens ou des rectifications, à les faire passer à son adresse avant le 1er septembre de chaque année. Tout en un mot dans cet ouvrage porte l'empreinte de l'utilité publique, et de l'application infatigable d'un auteur sans cesse occupé de son objet. M. S. U.

Journal central des Académies et Sociétés savantes, — Deuxième année. — Ce Journal composé de 3 feuilles in-8°, part tous les premiers de chaque mois pour se répandre sur toutes les points de l'Empire. C'est le dépôt, le point de contact, le centre de communication de toutes les Académies et Sociétés savantes disséminées dans la France, et si comme tout le fait espérer, si comme le choix de l'année passée le garantit, le rédacteur met autant de sévérité que de zèle dans son travail, il n'éprouvera d'autre embarras que celui des richesses. Toutes les Sociétés littéraires doivent se faire un plaisir de *légitimer* leur existence, en envoyant à ce Journal leur contingent, moins comme tribut à une puissance constituée que comme hommage rendu par les sciences et les arts à un monument érigé à leur gloire. Eh ! qu'on ne croye point qu'un tel établissement ne puisse pas prospérer parce qu'il ne s'est pas élevé du sein de la Capitale ! A Paris, trop de petits intérêts divisent et agittent les littérateurs ; il faut être en perspective pour mieux juger le tableau de la littérature, et si on a moins peut-être le talent de créer en province, on y possède mieux celui d'une saine critique, d'un jugement impartial ; et de même qu'à une certaine distance le foyer d'un miroir concave brûle plus que le feu même dont il concentre les rayons, de même à cent lieues de la Capitale une Société de savans zélés, de bonne foi, et pesant dans le calme de la solitude les renommées et les ouvrages, appréciera mieux les uns et les autres que ne le pourraient faire vingt Sociétés influencées par les passions inséparables du séjour de la grande ville, et répandra plus de lumières que toutes les Académies dont elles les emprunteront. Nous faisons des vœux sincères pour la réussite de cette libérale entreprise. On s'abonne à Valenciennes, chez M. *Joseph de Rosni*, propiétaire-rédacteur, et à Paris, chez *J. L. Scherff*, rue des Bons-Enfans, n° 30 ; moyennant 18 fr. par an. Il est difficile d'avoir une correspondance aussi étendue à meilleur marché. M. S. U.

Annuaire de l'industrie française, ou Recueil par ordre alphabétique des Inventions, Découvertes et Perfectionnemens dans les Arts utiles et agréables, qui se font à Paris et dans les Départemens ; contenant l'état actuel des Manufactures, Fabriques, Ateliers, et autres Etablissemens d'Industrie française, avec les noms et adresses des Inventeurs, les prix des différens objets, leur emploi ou leur application à divers usages ; par *C. S. Sonnini* et *Thiébaut de Berneaud*. — *Année* 1811. — *Première Année*.

Un vol. in-12 de 450 pages, broché. — Prix, à Paris, 3 fr. 75 cent. ; envoyé par la poste, 4 fr. 75 cent. — Chez *D. Colas*, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg St.-Germain.

Cet ouvrage est du petit nombre de ceux qui intéressent toutes les classes de la société, auxquelles il importe également de trouver dans les produits des Manufactures et des Ateliers les moyens de satisfaire les jouissances et les besoins de la vie. L'*Annuaire de l'Industrie française*, consacré au Génie des Arts, aux travaux utiles, à la réputation des hommes qui contribuent à la prospérité du Commerce et de l'Industrie, a pour objet de signaler aux consommateurs les produits des meilleures Fabriques et les perfectionnemens qui ont été apportés dans leur confection ; de faire connaître d'une manière précise l'emploi qu'on en peut faire, les avantages qui en résultent, les adresses des Inventeurs et les prix de chaque objet. Ce tableau annuel de nos richesses commerciales et des nouvelles conquêtes de notre industrie, offre des notions utiles aux étrangers, et aux Français eux-mêmes, qui souvent ignorent l'existence d'objets sortis des Ateliers au milieu desquels ils vivent.

On trouve chez le même libraire les ouvrages suivans :

L'Almanach de Santé, ou *Etrennes d'Hygie aux gens du monde*. — Un vol. in-16 de 440 pag., avec gravure. — Prix, 3 fr., et 3 fr. 75 cent. franc de port.

Manuel populaire de Santé, etc. — In-8° de 580 pages. — Prix, 6 fr., et 8 fr. franc de port.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, et toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° V.) (29) (11 Février 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

TEL homme inconnu de son vivant est parvenu à transmettre son nom à la postérité, en ne voulant que lui faire passer celui d'hommes célèbres; c'est ce qui est arrivé à Jean Sambuc, médecin, poëte et antiquaire, qui employa des sommes considérables à faire imprimer les écrits d'anciens auteurs, et à qui on doit aussi l'ouvrage suivant, où se retrouvent les portraits de plusieurs médecins et philosophes : *Icones seu vivæ imagines medicorum et philosophorum veterum et recentium*, *Antuerpiæ*, 1574, in-folio.

CONSTITUTION MÉDICALE.

L'HEUREUSE absence de maladies dont nous nous félicitions dans le N° dernier, n'a pas duré long-tems, et le tableau nosographique s'est singulièrement rembruni depuis l'époque où nous tracions, sous l'influence du vent du nord, nos conseils hygiéniques. Le souffle du sud a presque constamment dominé depuis les onze jours qui viennent de s'écouler, et le vent du midi a apporté sur ses ailes pesantes des catarrhes, des pleurésies des fièvres putrides, des apoplexies, des varioles, et tout le noir cortège des affections qui se disputent le corps humain, en préludant à sa défaite par le relâchement de la fibre. Ainsi le spadassin prépare savamment la chute de son adversaire en épuisant ses forces par de fausses attaques, en lassant son courage par des feintes qui le trompent, ou par une désespérante immobilité qui l'irrite; puis au moment décisif il tend un bras nerveux qui d'un seul coup terrasse sa victime. A la constitution boréale qui régnait a succédé rapidement celle australe que nous décrivons, et de cette survenue subite a résulté une complication qui a exigé un traitement mixte très-difficile à saisir pour le jeune médecin, et même pour le praticien expérimenté. C'est ainsi qu'avec une langue saburrhale, des déjections alvines fétides, une orine rouge et sédimenteuse, une sueur froide, une ardeur fébrile excessive, des soubresauts des tendons, se sont montrés un point de côté très-douloureux, des crachats sanguinolens, une douleur de tête invincible, et un hoquet continuel. Que faire dans

une telle contre-indication de symptômes? Saignera-t-on le malade chez lequel il y a une prédominance bilieuse aussi caractérisée? Irritera-t-on par des purgatifs une constitution enflammée par le mouvement impétueux et irrégulier du système circulatoire? On ne peut suivre aucun de ces deux modes de traitement exclusif: il faut courir au plus pressé. Le vomitif a l'avantage de débarrasser les premières voies, et de faire cesser la turgescence humorale, soit factice, soit réelle. S'il y avait seulement raréfaction, l'orgasme cesse par cette évacuation toute naturelle et subite, en donnant ensuite quelque boisson rafraîchissante; s'il y avait pléthore réelle, quoi de plus propre à la faire disparaître qu'une évacuation provoquée rapidement sans le concours des fonctions élaboratrices de la digestion, et toujours effectuée en raison de l'accumulation et de l'excédence des humeurs? Ajoutons que l'acte du vomissement donne à tout l'organisme une énergie momentanée et une heureuse impulsion aux mouvemens oscillatoire et péristaltique des membranes vasculaires. Le grand art en Médecine est de se prémunir contre l'affaissement qui succède à cette irritation momentanée. Aussi, dans le cas que nous venons de citer, c'est après le vomissement que se place le plus heureusement, vers le soir, l'emploi des vésicatoires qu'on a fait précéder de l'usage de quelques cordiaux parmi lesquels nous plaçons sur-tout les différens vins appropriés au tempérament. On peut simultanément employer avec un succès prodigieux l'application de sangsues au point fixe de la douleur, en faisant exécuter au malade pendant l'action des sangsues de longues et profondes inspirations. On lui fera prendre quelque boisson nitrée, légèrement acide; on calmera les soubresauts par des pilules de camphre et nitre, le hoquet par des gouttes d'éther sur le sucre, ou la potion de Rivière qui se fait auprès du lit du malade, et se boit dans le moment de l'effervescence (demi-gros de sel d'absynthe ou d'yeux d'écrevisses, une cuillerée de suc de citron ou de fort vinaigre, une ou deux cuillerées d'eau.) L'oxicrat, la limonade, le vin étendu d'eau formeront la boisson ordinaire. Des lavemens émolliens consoleront les intestins et préviendront l'inflammation du bas-ventre; quelquefois un loock blanc très-légèrement kermétisé ou animé d'un peu d'oximel scillitique, a fait expectorer avec facilité et débarrasse la poitrine de son oppression, et un bandeau de vinaigre chaud appliqué sur le front a suffi pour faire cesser les douleurs de la tête. Il est rare que les pédiluves chauds que l'on donne dans cette intention produisent cet effet, et ne provoquent pas une syncope toujours très-dangereuse quand le principe vital est ébranlé par une maladie grave.

Des onze jours qui viennent de s'écouler, le 29 a été froid et humide, la neige fond doucement et le dégel continue. Le 30, petite pluie, brouillard épais le soir. Le 31, le ciel s'épure, le soleil luit. Le 1er février, tems superbe, et la végétation se prononce déjà. Le 2, le 3, le 4, chaleur printanière, soleil rayonnant; petite pluie le 3 à trois heures et demie. Le 5, vent froid. Le 6, le 7 et le 8, température plus douce, le ciel est pur, les nuits sont fraîches, et la lune est brillante; vent violent le 8 au soir, ouragan et pluie toute la nuit.

On ne peut trop se précautionner en ce moment contre les transitions subites d'un air tempéré à un air froid, principale cause des maladies par la suppression de la transpiration. Un des moyens les plus certains est de tenir le ventre libre, si l'on n'a pu parvenir à rappeler à la peau l'humeur transpiratoire. *A cute ad alvum via regia est*, a dit Baglivi; et nous prévenant de l'influence des saisons sur la santé, l'oracle de Cos avait dit: « Ce sont sur-tout les changemens » de saison qui engendrent les maladies; et dans » ces changemens, les grandes variations de froid » ou de chaud, ou toutes autres irrégularités re- » latives. » Hipp., sect. 3, aph. 1. M. S. U.

Depuis le 29 janvier jusqu'au 9 février, les vents dominans ont soufflé 2 fois N.-O., 3 f. O. 14 f. S.-O., 4 f. E., 3 f. S.-E., et 7 f. S.

☽ Dernier quartier, le 16.

Depuis le 29 janvier jusqu'au 9 février, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouces 3 lig. $\frac{2}{12}$.

— La moindre de 27 p. 4 lig. $\frac{7}{12}$.

Le thermomètre a monté à 9 deg. $\frac{8}{10}$. (dilat.) — Il est descendu à 2 d. $\frac{2}{6}$ (cond.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 95 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

MÉDECINE.

De la Médecine par les alimens.

IL y a long-tems que j'émis le vœu de parvenir à porter par le système alimentaire des moyens curatifs (1), et soit que cette idée ait fermenté dans quelques têtes méditatives, soit que ce que j'ai pu communiquer de mes opinions sur cette matière à quelques confrères ait excité l'émulation, on paraît enfin disposé à accueillir cette nouveauté; mais au lieu d'aborder franchement le but, j'ai cru remarquer qu'on semblait plutôt l'indiquer dans le lointain, et j'ai regardé comme utile de publier mes vues primitives sur ce sujet, pour remettre sur la voie les jeunes praticiens qui veulent courir cette carrière vierge encore :

. . . . . . Peragro loca nullius antè
Trita solo. . . . .

On se tromperait bien si l'on pensait qu'en posant ce problême, mon intention a été de rapprocher les médicamens proprement dits du chyle et des sucs nourriciers, comme ose le proposer un confrère estimable sans doute, mais dont l'erreur ici aurait les plus graves conséquences. Un rapide aperçu de la nature et de l'importance des fonctions physiologiques, suffira pour prouver le danger de cette hérésie galénique, et je crois trop de bonne foi au médecin que je combats, pour ne pas être sûr qu'il sera des premiers à rendre hommage à la vérité de mes démonstrations comme à la franchise de mes recherches. C'est sur-tout sous le rapport de la digestion et de l'assimilation que nous considérerons l'importance des fonctions physiologiques. Une appétence particulière avertit l'homme qu'il a besoin de fournir à sa machine organique des sucs réparateurs, et pour apaiser sa faim il prend des alimens; mais cet homme a une disposition particulière, soit constitutionnelle, soit consécutive, à telle affection maladive. Si l'affection est organique, on sait qu'elle est presque toujours incurable, et l'art peut seulement parvenir à différer l'instant de la destruction en évitant tout ce qui peut aggraver l'état de l'organe lésé, affaibli, ou privé originairement de l'intégrité de sa fonction. C'est ainsi qu'un anévrisme de la région précordiale peut pardonner pendant quelques années à celui qui le porte, s'il évite les exercices violens, les passions vives, et en général tout ce qui donne de l'accélération au fluide sanguin; une imperforation au contraire peut être corrigée par l'art. Ce n'est donc point à ces désordres que je prétends que la Médecine peut remédier par un régime alimentaire approprié, mais seulement à ces altérations des fluides, qui négligées finissent comme un levain par corrompre la masse. Ces prédispositions maladives sont ou inhérentes à l'individu, par exemple, tel homme est né avec une constitution éminemment bilieuse, ou survenues après une maladie, par exemple, l'abus intempestif du quinquina a donné lieu à des obstructions, celui des liqueurs fortes a disposé à la leucophlegmatie. Telle femme est née avec une constitution molle, et est sujette à des flueurs-blanches, ou elle éprouve des pertes à la suite d'un accouchement malheureux. C'est ici le cas de la saine application de l'axiôme si souvent mal invoqué : *contraria contrariis curantur.* Mais si je propose d'opposer les contraires aux contraires, ce n'est certes pas en introduisant dans le système par la voie de la nutrition des médicamens antagonistes du vice à corriger; un tel moyen ne serait qu'un empoisonnement ajourné, *venenum ad tempus*, et ce n'est pas vivre que de réparer journellement ses forces avec des alimens qui tendraient à les énerver. Or, des substances purgatives (je parle des remèdes héroïques) mêlées à des alimens, communiquent à ces derniers une qualité délétère, soit énervante soit stimulante à l'excès, qui troublant les fonctions digestives, ne pourraient produire qu'un chyle mal élaboré, et par conséquent un sang appauvri peu propre à réparer les pertes occasionnées par les sécrétions journalières. On

---

(1) *Voyez* le N° du 21 novembre 1808.

peut s'en former une idée par l'effet de ce terrible poison connu en Italie sous le non d'*aqua tofana*, et dont l'effet suivant la dose est d'éteindre lentement et à telle époque calculée le flambeau chaque jour pâlissant de la vie. Il en est de même de ces solutions aqueuses ou spiritueuses d'opium, de jalap, de scammonée, de tartre stibié, de sublimé, par lesquels on offre de calmer les nerfs, de purger les humeurs ou de traiter la syphilis, et quand on réfléchit que ce moyen a été proposé pour les enfans, on ne peut trop s'étonner qu'une telle idée soit tombée dans la pensée d'un médecin qui plus qu'un autre sait combien ces êtres faibles ont la fibre susceptible d'irritation, de convulsion, et qu'à cet âge sur-tout la vraie Médecine est de s'abstenir de médecines. Que sera-ce donc si l'on réfléchit que ce moyen dangereux de guérison a été présenté même comme prophylactique, et qu'un médecin jouissant d'une réputation de sagesse et d'instruction, a pu offrir comme un préservatif de la syphilis de nourrir habituellement les enfans avec une solution de sublimé, dans laquelle on aurait fait cuire les pâtes de pommes-de-terre de Mme Chauveau, de même, dit-il, qu'on inocule avec le vaccin pour prévenir la petite-vérole..... Tant l'esprit d'innovation peut égarer les hommes de la meilleure foi et du jugement le plus sain!!

Certes, ce n'est point ce traitement que nous avons entendu par l'emploi de la *Médecine par les alimens*, problême sublime et digne de toute l'attention du médecin philosophe et initié aux profondes leçons de l'hippocratisme. Sans doute on peut associer des substances toniques à des breuvages ou aux alimens, parce que l'action de l'estomac est encore aidé par l'addition de ces principes corroborans, et l'art a fait avec le plus grand succès fermenter des plantes aromatiques, des écorces astringentes avec le moût de vin ou celui de la bière. La Médecine s'est aidée très-souvent de ces teintures pour la guérison des affections chroniques ou le traitement des paroxysmes fébriles, et l'on conçoit l'énergie d'un médicament qui ajoute à la vie propre de l'organe de la digestion, en même tems qu'il stimule l'organisme général; mais la saine Médecine ne peut concevoir l'effet d'un médicament qui est obligé d'affaiblir la force de l'organe qui l'élabore, avant d'être transmis à l'affection particulière qu'il est destiné à combattre. Eh! qui sait quelles combinaisons il peut subir avant d'arriver à ce but?... Ne voit-on pas combien de chances il court et qui dépendent de la circonstance la plus imprévue, une digestion laborieuse, l'inégalité de répartition du médicament dans les doses de l'aliment, le refroidissement de l'atmosphère, une affection morale, etc., etc.; tous ces inconvéniens ne se présentent point avec l'administration de notre *Médecine par les alimens*. Nous entendons tout simplement par cette expression une diète appropriée à la disposition maladive habituelle, à la faiblesse relative d'organe chez chaque individu; car tout être a toujours un organe relativement plus faible, et c'est cette faiblesse qu'il doit ménager s'il veut atteindre de longs jours. Quelques exemples pourront rendre sensible pour tout le monde notre système qui a ce mérite qu'un instinct particulier en révèle la pratique aux personnes les moins érudites, nous dirions même aux animaux qu'un goût naturel porte à brouter l'herbe propre à guérir leurs maux, sans attendre qu'une cuisine pharmaceutique vienne l'imbiber de ses potions nauséabondes. Ainsi l'homme doué d'un tempérament éminemment bilieux a besoin de trouver dans une nourriture végétale, dans une boisson acidule un remède au feu brûlant qui consume son sein et circule dans ses veines. C'est la robe empoisonnée de Nessus, et Hercule mourra s'il s'étend sur le bûcher au lieu de se plonger dans les grottes des humides Naïades. C'est pour ce tempérament de feu que croissent sous un ciel étranger le limon odorant, le tamarin aigrelet, la pomme d'or des Hespérides et le citron embaumé, et sous le nôtre, la groseille, la cerise, l'épinevinette, la fraise parfumée, et l'oseille, etc. Telle personne hypocondriaque, affectée de maladies des nerfs, doit cette vie incommode à des gaz qui se dégagent de la fermentation alimentaire, à des *vents*. Or, on a remarqué que les plantes céréales donnent plus que tous les autres alimens naissance aux flattuosités, et il est certain que les préparations des pommes-de-terre de Mme Chauveau unies aux viandes blanches ou à des végétaux peu fermentescibles,

tels que les cucurbitacés, guériraient ces maladies qui sont le désespoir de la Médecine. Nous empruntons ces réflexions du médecin que nous combattions tout à l'heure. Un sophisme très-séduisant est celui par lequel il prétend qu'en associant le remède à l'aliment, on soutiendrait le principe défaillant de la vie, pour que celui-ci pût à son tour seconder l'effet du médicament. Cette idée est plus ingénieuse que vraie ; on ne rend point de l'huile à une lampe expirante, en l'exposant en même tems à un coup de vent. Qui n'est pas effrayé du danger avec lequel le sublimé est aujourd'hui dans les mains du peuple, et cause plus de maux chroniques qu'il ne guérit de maladies aiguës? Tout remède héroïque ne convient qu'administré seul dans toute affection d'une telle espèce qu'il lui faudrait plus que la vie d'un homme pour être modifiée par le régime, et qu'elle menace de tuer abandonnée à la nature. Or, il faut un médecin hautement érudit et praticien pour apprécier ce cas et son mode de guérison. Poursuivons nos exemples. Un enfant surabondant en acide phosphorique voit-il se contourner ses os, s'affaisser sa colonne vertébrale dépourvue de suffisante quantité de phosphate calcaire, ses glandes s'engorger, sa chair s'œdématier ; qu'une nourriture alcalescente, que des viandes succulentes, qu'un vin anti-scorbutique, des végétaux liliacés ou crucifères rendent à la charpente de son édifice sa solidité, et fassent cesser l'excès d'activité du système glandulaire. Tout l'effort de la végétation animale s'est-il porté pendant la dentition sur le système cérébral irrité, faites une utile diversion sur les intestins en provoquant une diarrhée salutaire, par l'usage du miel, du pain d'épice, de l'eau d'orge ou de son, etc., et jamais de médicament. La substance diploïque des os prend-elle une dangereuse tuméfaction, que la garance en breuvage, que les eaux martiales combinées par la nature, que les bains sulfureux, qu'une nourriture appropriée à la constitution du malade, à la nature de son affection, constituent tout votre traitement. Cette femme qui payait naguères un impôt régulier voit pâlir les roses de son teint, ses yeux se cernent, sa peau s'infiltre, un écoulement irrégulier, séreux, nauséabond, s'établit. Est-ce encore en associant des purgatifs à ses alimens que vous prétendez la guérir, quand les fonctions dépravées de son estomac attestent que c'est en relevant ses forces qu'il faut commencer le traitement? Non, qu'un vin austère, qu'une nourriture éminemment tonique, que le vin de Bordeaux, le chocolat analeptique, que des lotions appropriées, qu'un exercice soutenu, viennent rendre à la fibre affaissée son élasticité, au système vasculaire son énergie. Je vois chez cet homme, jusque-là bien portant, l'haleine acquérir une odeur fétide, le corps se couvrir de taches noirâtres, les dents encroûtées de tartre s'ébranler ; je lui interdis les viandes, je donne comme aliment les végétaux antiscorbutiques, le cresson, le raifort, les farineux convenablement assaisonnés, des vins généreux, et mon homme guérit. Ce peu d'exemples suffit pour prouver l'avantage de *la Médecine par les alimens*, sur la Médecine purgative proprement dite, et le mérite de notre système favori, de la préférence à accorder à l'hygiène sur la thérapeutique.

M. S U.

CHIRURGIE.

MONSIEUR, j'ai cru devoir vous instruire de la mort de Mme Martin notre malade ; elle a été huit jours sans connaissance, dans un état d'affaissement qui augmentant chaque jour, a éteint le souffle de la vie sans crises et sans douleurs. Un médecin de Meaux est venu la voir, et a prétendu sentir des obstructions au pylore, au pancréas et à la rate. J'ai fait l'ouverture du cadavre avec mon fils et un chirurgien de la ville ; nous avons trouvé l'estomac, le pylore, le pancréas et la rate dans l'état le plus sain. Je crois que ce qui a pu induire en erreur M. le médecin de Meaux, c'est que sous la peau il y avait une masse énorme de graisse. Nous avons trouvé la vésicule du fiel le double de son volume ordinaire, remplie de pierres dont l'une pesait 66 grains, une seconde 46, et vingt autres 5 à 6 grains ; il y avait une très-petite quantité d'humeurs très-noires ; toutes les parties du foie environnantes étaient également noires et comme gangrenées. Il y a apparence que c'était-là que

gissait la cause de la maladie. Je n'entrerai point dans les détails de ce qu'on aurait dû faire si la cause eût été connue, cela me mènerait trop loin; je me contente de vous rendre compte de ce que j'ai vu, et je vous rappellerai, Monsieur, que cette dame, morte après dix mois de vomissemens que rien n'a pu calmer, est la sixième d'une famille dont tous les individus sont morts de la même manière. Je vous observerai que les pierres que nous avons trouvées dans la vésicule du fiel se précipitent au fond de l'eau, quoique des auteurs prétendent qu'elles doivent surnager.

Je ne puis m'empêcher de vous parler de la proscription de la saignée par M. le docteur Gay: je la trouve si étrange que j'ai cru devoir vous adresser deux observations qui me semblent prouver jusqu'à l'évidence la nécessité de la saignée dans beaucoup de cas. Je ne suis point partisan outré de cette opération que je ne pratique pas dix fois par an; mais je la regarde comme très-utile dans plusieurs circonstances, et souvent indispensable dans les maladies inflammatoires.

Première observation.

Le nommé Godard, âgé de vingt-huit ans, chasseur à cheval au quatrième régiment, fut transporté, en 1795, à l'hôpital d'Ebersmunster près de Schelestat, département du Bas-Rhin, où j'étais chirurgien-major. Il avait reçu un coup de sabre qui traversait la poitrine de part en part ainsi que le lobe gauche du poumon; le sang sortait en abondance par les deux plaies, et le malade le vomissait continuellement: il était très-faible. L'indication qui me parut la plus pressante à remplir, était d'éviter l'épanchement du sang dans la poitrine. Les saignées répétées me parurent le moyen le plus sûr, ainsi que je l'avais vu pratiquer avec succès par M. Moreau, chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Paris, où j'ai été élevé. Je le fis donc saigner dix-huit fois dans trois jours; on tirait peu de sang chaque fois, à cause de la grande faiblesse du malade, et les dernières saignées n'étaient absolument que de la sérosité, mais je parvins à mon but qui était d'éviter l'épanchement. Le malade fut guéri, sa convalescence dura deux mois; son colonel vint me remercier de mes soins, et le chasseur parfaitement rétabli obtint son congé.

Deuxième observation.

L'artiste vétérinaire du même régiment, reçut un violent coup de pied de cheval sur l'estomac. On l'apporta à mon hôpital dans un état léthargique; je ne vis d'autres moyens à employer que de ranimer fortement le système nerveux par de puissans cordiaux, et de provoquer par ce moyen la fièvre. Dans cette intention, je lui fis avaler par cuillerées, en lui desserrant les dents avec une spatule, une assez grande quantité d'eau de menthe spiritueuse, et je réussis. La connaissance lui revint avec une fièvre considérable, je le fis saigner huit fois dans deux jours; tous les accidens cessèrent, et il sortit de mon hôpital vingt jours après, parfaitement guéri.

Je suis, avec considération, etc.

Ravelet père, D.-M., *à Montmiral.*

Pharmacie.

Nota. *Le défaut d'espace nous force d'ajourner cet article.*

INTÉRÊT PUBLIC.

Des Corsets.

Un journal charmant a rendu compte à sa manière de la résurrection des corsets. Grand référendaire de l'empire des modes, c'est au tribunal du goût qu'il a cité cet usage barbare d'enfermer dans un dur étui le corps délicat des graces, au risque d'enchaîner la liberté de ses mouvemens et d'altérer la pureté de ses contours. Défenseur des formes antiques et des beautés modernes c'est sous le rapport du goût qu'il a parlé pour l'affranchissement de ces entraves; c'est sous celui de la santé que nous devons envisager cette question, lorsqu'une manie épidémique veut faire revivre un usage gothique et dangereux. Quand en France des millions de mains délivrées de leur chaînes bénissent leur libérateur, quand un goût universel

ramène les artistes à l'amour du beau, qui n'est que l'étude de la nature, il est facile de plaider comme médecin la cause de la liberté individuelle et du goût national.

On aurait dû croire cette question irrévocablement jugée, depuis que l'éloquent citoyen de Genève avait élevé sa voix contre les maillots de l'enfance et contre les *corps* dont étaient remparées les dames à l'époque à laquelle il écrivait, et les victorieux argumens qu'il employa pour faire proscrire cette dangereuse habitude, sont encore ceux qu'il faudrait renouveler quand on veut la reproduire, s'il n'avait écrit en homme plus exercé en morale qu'en physiologie (1).

C'est en forme de sablier que la nature modela le torse de la femme dont les hanches distendues doivent un jour, dans les fonctions importantes de la gestation, acquérir ainsi que l'abdomen une bien plus grande dilatation. La nature qui marche toujours à son but, donne à ces parties une extension successive à mesure que la puberté s'avance, de même qu'elle orne à cette époque d'un double hémisphère le thorax dont la structure osseuse acquiert plus de proéminence. Cette dernière partie, destinée à contenir l'organe sanguificateur, devait en effet obtenir cette amplitude à l'époque précise où une correspondance secrète, intime et régulière allait s'établir entre lui et les organes de la reproduction. Or, c'est précisément sur ces viscères que les corsets exercent leurs points de compression, et tandis que cette mode ne serait que ridicule si elle était adoptée par les hommes, elle a été reçue par le sexe pour lequel elle est la plus meurtrière. Nous ne prétendons certes pas qu'il ne faille point soutenir la taille par des lanières artistement distribuées sur les différens points d'appui de la charpente osseuse, et nous reconnaissons même qu'il est des femmes qui, soit habitude consécutive, soit constitution originelle, ont des maux d'estomac lorsqu'elles ont un vêtement flottant; mais il y a loin de ces légers supports à des cuirasses qui compriment les viscères, gênent la circulation, s'opposent à la digestion, et il était de notre devoir de signaler cet abus, quand la mode menace de le faire régner au-delà même de ce qu'il était autrefois, et quand il est vrai qu'il est aussi fatal à la beauté qu'à la santé. Corrompant absolument le beau modèle de la nature, et comme prenant à tâche de détruire son ouvrage, l'art convertit le buste de la femme en une pyramide renversée, tandis qu'en son état naturel il offre exactement la forme de deux cônes tronquées s'abouchant par les points de leurs intersections, de manière que des deux bases l'une soit supérieure et l'autre inférieure. Eh! sans cette disposition, comment pourraient se développer dans la seconde digestion les viscères de l'abdomen empêché dans ses fonctions par une incommode cuirasse? Comment se développerait pour le mystère de la fécondation, l'organe destiné à recevoir et à transmettre la vie, si affaissé par une continuelle pression, il perdait la faculté d'une libre circulation des fluides qui l'arrosent et le vivifient, et n'arrivait sous les lois de l'hyménée que flétri par la main de fer et le despotisme de la mode? Comment bondiraient en liberté ces deux globes d'albâtre, que la nature arrondit certes moins pour les caresses de l'amour que pour les chastes fonctions de la maternité, et faire jaillir deux sources de vie à l'enfant porté dans les flancs affranchis des entraves de l'art? Car, n'en doutons pas, c'est à ces froissemens continuels qu'on doit et ces pâles couleurs de jeunes personnes incapables de se livrer à aucun exercice, parce que leur habillement plastronné de baleines les comprime de toutes parts, et les soustrait ainsi à l'acquittement du premier tribut mensuel, et ces stases sanguines pendant lesquelles le fluide régulateur de la vie se décompose, est résorbé en partie et ne fournit plus aux évacuations lunaires qu'une liqueur séreuse, qui sécrétée irrégulièrement prend le nom ridiculement ironique de fleurs-blanches, par

(1) « De toutes ces entraves gothiques, de ces multitudes de ligatures qui tiennent de toutes parts nos membres en presse, les Grecs n'en avaient pas une seule. Leurs femmes ignoraient l'usage de ces corps de baleine par lesquels les nôtres contrefont leur taille plutôt qu'elles ne la marquent. Il n'est point agréable de voir une femme coupée en deux comme une guêpe, cela choque la vue et fait souffrir l'imagination. La finesse de la taille a comme tout le reste ses proportions, sa mesure, passée laquelle elle est certainement un défaut. » *Emile*, liv. 3, pag. 321.

opposition à celles dont l'apparition présage les fruits de la fécondité. C'est de cette contrainte habituelle que naissent ces points de côté, ces péripneumonies, ces pleurésies mortelles qui moissonnent tant de jeunes personnes, ces apoplexies foudroyantes, qui enlèvent si rapidement tant de femmes à certaines époques critiques, et dans la fraîcheur encore de l'âge et la force de sa santé. Le sang accumulé dans ses réservoirs ne peut plus que lentement parcourir ses méandres; les vésicules bronchiques affaissées, les feuillets pulmonaires repliés sur eux-mêmes ne peuvent se distendre, et gêné dans sa dilatation, le viscère œthérophage ne peut porter l'oxigène de l'air qu'il vient d'aspirer péniblement, sur le sang noirâtre qui lui est rapporté par les veines; l'hématose ne peut avoir lieu qu'imparfaitement, et de-là ces palpitations, ces affections nerveuses, ces obstructions des viscères, ces torsions de la colonne vertébrale, ces pertes d'appétit, ces douleurs d'estomac, ces ardeurs de poitrine, enfin, ces affections organiques que la mode des vêtemens libres avait rendues bien plus rares autrefois. Nous dénonçons ces abus aux mères de famille, et si notre voix n'est pas entendue, on ne nous reprochera pas du moins de n'avoir pas dit que l'aisance des vêtemens peut seule faire éclore dans les deux sexes ces belles proportions qu'on admire dans l'antique, dont la vue offre à la fois des modèles à l'art et des comparaisons peu flatteuses pour nos contemporains, et que si la mode continue ainsi de dégrader la nature, il n'est pas douteux que l'espèce abâtardie finira par dégénérer, et qu'avant un siècle les Français efféminés seront aussi loin des fiers Gaulois leurs aïeux, que nous le sommes nous-même des Grecs et des Romains.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Introduction à l'Histoire de la Médecine ancienne et moderne; par *Rosario Scuderi*: traduit de l'italien par *Charles Billardet*, médecin en chef de l'Hospice civil et militaire de Beaune, membre correspondant de la Société de Médecine pratique de Paris, etc. — Un vol. in-8°. — Prix, 3 fr. 50 c., et 4 fr. 25 c. franc de port. — A Paris, chez *D. Colas*, imprim.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain; *Nicolle*, rue de Seine, n° 12; *Treuttel* et *Würtz*, rue de Lille, n° 17; *Gabon*, rue de l'Ecole-de-Médecine, n° 13; *Croullebois*, rue des Mathurins-St-Jacques, n° 17; Ve *Hocquart*, rue de l'Eperon, n° 6; *Paschoud*, rue des Petits-Augustins, et à Genève; même maison de commerce; *Maire*, rue Mercière, à Lyon.

L'ouvrage que nous annonçons offre la fidèle histoire des différens systèmes de la Médecine d'après l'influence qu'ont eue sur elle la manière de raisonner, la philosophie dominante de chaque siècle, et l'état des sciences physiques dans les tems où ils ont paru. Il présente également celle de ses diverses époques coïncidentes avec les grandes révolutions. L'histoire des sciences est une école peut-être aussi instructive que les sciences mêmes, et s'il est curieux de dénombrer les erreurs qui ont amené à la découverte de chaque vérité, il est également utile à l'homme de lettres et avantageux pour le philosophe de savoir mettre à profit ce vaste répertoire des fautes brillantes, des tentatives infructueuses, ou des succès heureux de l'esprit humain. Ce tableau a le mérite d'exposer en raccourci ce qu'ont offert inexactement ou trop prolixement les écrivains antérieurs en ce genre. Il est tracé avec justesse, précision, pureté, et une liberté de pensées qui attache à son examen réfléchi, et nous ne contesterons à l'auteur que son opinion *de l'incomparable supériorité de la Médecine moderne sur l'ancienne*. Non-seulement nous pensons que les modernes n'ont rien produit de pareil aux immortels ouvrages d'Hippocrate; mais nous estimons qu'aucun médecin, en partant de ces dogmes sacrés, n'a fait faire à la Médecine considérée comme art de guérir, un seul pas comparable à la marche du géant de Cos, dont chaque sentence est une révélation, chaque aphorisme un oracle. Au reste, outre son mérite personnel, l'ouvrage que nous annonçons et qui divisé en neuf époques, part depuis la Médecine des tems mythologiques jusqu'à Boerhaave puis jusqu'à nos jours, a le mérite de nous donner un historique complet, en attendant que le hardi traducteur de Sprengel tienne sa parole, et de disposer le lecteur à mieux apprécier encore cet ouvrage sublime, lorsqu'il nous sera donné de le lire dans l'idiôme français. Le stile du docteur Billardet est concis, pur, rapide. Nous avons vérifié qu'il était exact, et sous tous ces rapports, il offre au docteur Geiger un exemple dont nous l'invitons à profiter. Nous garantissons à cette traduction un sucès mérité, et nous regrettons seulement que quelques notes ajoutées au texte ne mettent pas le lecteur plus au courant des connaissances du jour, et des découvertes les plus récentes dans l'art de guérir. Ce peut être le mérite d'une seconde édition.

M. S. U.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain. — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, et toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

(N° VI.) (37) (21 Février 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

EN 1584, Scévole de Sainte-Marthe dédia à Henri III un poëme sur l'éducation des enfans, ayant pour titre : *Pædotrophia, seu de puerorum nutritione, libri tres.* Ce poëme que le médecin et l'amateur de la belle latinité liront toujours avec intérêt, fut, dit-on, le résultat des tentatives de ce savant pour arracher son enfant des bras de la mort contre laquelle la Médecine semblait offrir des secours impuissans.

CONSTITUTION MÉDICALE.

A CONSIDÉRER le notable changement qui s'est opéré depuis quinze jours dans le tableau nosographique, on est tenté de l'attribuer à quelque autre raison qu'à l'influence atmosphérique. Il est bien vrai qu'à une température sèche et froide a brusquement succédé un air mou, pesant, très-propre à développer des affections catarrhales et bilieuses d'autant plus dangereuses que la fibre exaltée par la rigidité du froid est tombée dans une plus prompte atonie par l'humide chaleur qui l'a remplacé subitement ; mais cette circonstance quoique défavorable n'explique pas suffisamment l'étonnante multiplicité des maladies en aussi peu de tems. Je consens qu'on ajoute à cette cause de maladies une circonstance qui a dû les compliquer très-périlleusement, savoir : l'irritation péripneumonique antécédente qu'attestait un point de côté constant et très-douloureux, et pour laquelle nous avons tracé dans le dernier Numéro un traitement mixte approprié à cette contre-indication de symptômes... Cependant, si de l'exécution exacte de ces conseils, on a obtenu quelque succès, on se demande pourquoi il n'est pas plus rapide, et sur-tout pourquoi les maladies qui se déclarent en ce moment, et par conséquent hors de l'influence du remplacement trop subit d'un air froid par une constitution australe, puisqu'elle subsiste maintenant depuis plus de quinze jours, pourquoi, dis-je, ces maladies nouvelles présentent la même complication de symptômes que celles qui ont paru à la suite immédiate de la

constitution boréale remplacée par une chaleur humide : coliques, déjections putrides, coloration de la peau en jaune, urine rouge et jumenteuse, sueur glaciale et fétide, fièvre intermittente, soubresauts des tendons, langue tardive, tremblante et enduite d'un sédiment jaune au milieu, fuligineux à sa base; des gencives noirâtres, des dents encroûtées, en même tems qu'un point de côté, des saignemens de nez, des crachats teints de stries sanguinolentes, un mal de tête pesant et soporeux, un hoquet fatigant; enfin tout l'appareil inflammatoire compliqué des symptômes les moins équivoques de gastricité. Il faut qu'il y ait quelque circonstance particulière omise; or, en méditant profondément sur ces effets, nous avons cru trouver la cause de leur réunion dans la coïncidence de l'influence de l'intempérie avec les désordres de régime qu'amène nécessairement l'époque des modernes saturnales. Les médecins ne tiennent peut-être pas assez compte dans leur pratique de l'intervention du *carnaval* dont l'arrivée est célébrée bien avant la période consacrée par la gourmandise à son culte. C'est, n'en doutons point, la vraie cause de l'étonnante complication des maladies qui toutes, absolument toutes, offrent des preuves non équivoques des déportemens de messer gaster. Ce point important reconnu met singulièrement sur la voie du traitement à suivre, et donne une sécurité complette au mode de curation à employer. Débarrassez les premières voies, purgez le corps des impuretés gastriques, en un mot, faites vomir et votre cause est gagnée. Gardez-vous sur-tout de céder aux invitations empressées du malade qui mauvais juge de son état, et ne sachant à quoi attribuer le poids qui l'opprime, implore à grands cris la saignée : si vous l'écoutez, il est mort. Rien n'empêche cependant qu'on pose quelques sangsues, et mieux encore une ventouse scarifiée sur le point de côté douloureux, quoiqu'en général j'aie éprouvé qu'on se trouve bien mieux d'un vésicatoire volant. Son effet est un peu plus tardif, mais plus sûr, au lieu qu'on est quelquefois obligé de revenir aux sangsues, si l'on a préféré ce moyen, parce que l'afflux du sang a été déterminé vers ce lieu, précisément par l'effet du mode employé à en soustraire. C'est au médecin intelligent à décider l'urgence de l'évacuation du sang qu'il est aussi imprudent d'ordonner légèrement que téméraire de proscrire dans tous les cas.

Il n'appartient qu'à un Erostrate en Médecine qui veut à tout prix faire bruit dans le monde, de dire « que le malade est la seule autorité qu'on » doive consulter, et qu'il en sait beaucoup plus » là dessus que les médecins ne peuvent lui en » apprendre. » (*Courrier de l'Europe*, 17 février). Il y a ici profonde ignorance ou insigne mauvaise foi. Ignorance, si M. le docteur Gay n'a pas su mettre assez à profit les occasions d'observer en Médecine, pour s'être assuré que bien loin qu'un malade puisse *lui seul décider de sa force ou de sa faiblesse*, la maladie est un état dans lequel la privation des facultés physiques et morales ôte jusqu'au sentiment des forces, la comparaison des idées, et par conséquent la justesse du jugement. Tel homme est abattu par un coma stertoreux, il se juge très-faible; saignez-le, un moment après il se réveille plein de force et de santé : tel autre a un délire nerveux, il se croit un Hercule, il défierait Dom Quichotte; saignez-le, il est mort...... Mauvaise foi, car c'est sur-tout à propos d'apoplexie que M. Gay a essayé d'établir sa périlleuse doctrine du danger de la saignée *dans tous les cas*, or, de bonne foi, peut-on soutenir avec quelque pudeur, *qu'un malade* frappé d'apoplexie *est la seule autorité qu'on doive consulter pour juger de sa force ou de sa faiblesse, et qu'il en sait plus là dessus que tous les médecins?* C'est abuser aussi de la patience des lecteurs, et il est de notre devoir de les venger d'une telle insolence. Quant aux autres assertions de l'apostat de Montpellier, un seul mot suffit. Ce ne sont ni Stoll, ni MM. Gastellier et Gay qui ont les premiers administré l'émétique avec succès dans le crachement de sang, cette pratique est de toute antiquité celle de l'école illustre dont aujourd'hui M. Gay déshonore la religion par ses hérésies, et l'on sait que Barthès, bien aussi célèbre que Gay, donna l'émétique avec une réussite complète à Monsieur l'intendant de Montpellier affecté d'hémoptysie. Il n'est point de praticien qui n'employe ce moyen toutes les fois que l'hémorrhagie est causée par une turgescence

gastrique, accident bien plus fréquent que ne le pense le vulgaire; mais d'en conclure qu'on doit employer l'émétique et interdire la saignée dans tous les crachemens de sang, c'est prêcher une doctrine homicide, et sacrifier des victimes humaines au vain désir de la célébrité, sur l'autel de l'égoïsme. M. Gay, plus fécond en sophismes scolastiques dignes de Sganarelle qu'en raisonnemens profonds et lucides, reproduit en vain dans les journaux politiques ses erreurs battues et rebattues par les journaux de Médecine; en vain, il veut forcer à rencontrer dans les écrits périodiques ce que le public s'est refusé à lire dans ses brochures que le mépris ou l'ennui font tomber des mains; justice est faite de son système également jugé au tribunal de l'opinion publique comme à celui de la Médecine. On a ri de sa demande : « Si jusqu'ici quelqu'un a découvert quelle est la quantité de sang que contient le corps humain, et si quelqu'un a jamais vu le sang vivant enfermé dans les vaisseaux? » Quant à la première question, quelque oiseuse qu'elle soit, Haller y a répondu en ces mots : *C'est de 30 à 36 livres que j'évalue la quantité de sang d'un homme*. Voyez le *Dictionnaire encyclopédique*, art. *Sang*. Quant à la seconde question, M. Gay ignore donc les belles observations microscopiques faites par Boerhaave, Leeuwonoeck, Haller tout à l'heure cité, et Spallanzani, sur le sang *dans les animaux vivans*, et si de sa très-gratuite dénégation de faits ignorés par lui, il n'a voulu déduire d'autre conséquence, sinon qu'on ne peut savoir si le sang est excédent ou enflammé dans le corps humain, puisqu'on n'a pu l'y observer, il n'est pas heureux dans ses conclusions, car je lui dirai à mon tour, à lui qui prodigue l'émétique : « Avez-vous jamais » vu la bile vivante dans le corps humain? savez- » vous quelle quantité exacte il en contient, et » dans cette ignorance comment pouvez-vous » juger qu'elle est en excès et chercher à l'éva- » cuer? » De pareilles subtilités sont des inepties et ne méritent pas une réponse sérieuse. Quant à son argument favori, et qu'il reproduit avec une complaisance telle qu'on peut le regarder comme l'*Achille* de certain sophiste, répondons y pour la dernière fois. Le voici : « Toute maladie » affaiblit, or la saignée affaiblit aussi; donc la » saignée loin de combattre la maladie l'aggrave. » Ergotons puisqu'on nous y force. *Toute maladie affaiblit*, je nie la majeure, car dans les maladies inflammatoires la force vitale est exaltée. *Or la saignée affaiblit aussi*, je nie la mineure, car un homme frappé par une apoplexie sanguine, et gissant à terre sans mouvement et dans un état de faiblesse, se relève plein d'énergie après la saignée. *Donc la saignée aggrave la maladie*, je nie la conséquence, car on ne peut tirer qu'une fausse conséquence de deux fausses prémissses. Cessons de nous occuper de cette ridicule opinion qu'il eût mieux valu peut être livrer à la risée publique que de la discuter sérieusement, si l'on ne savait que ce sont sur-tout les opinions les plus déraisonnables qui font plutôt fortune dans le public. Or, c'est au public qu'est vouée la feuille que nous rédigeons, et il était de notre devoir de l'instruire d'une erreur qui a eu ce grand tort en Médecine, qu'en émettant son paradoxe M. Gay a nui, par ses déclamations outrées, à la vérité qui sans efforts et décemment professée commençait à s'accréditer : *que la saignée est bien moins nécessaire à pratiquer pour la guérison des maladies qu'on ne le croyait autrefois*.

Nos lecteurs excuseront sans doute cette digression qui d'ailleurs n'est point étrangère au sujet qui nous occupe, si l'on réfléchit aux écarts auxquels peut entraîner l'erreur professée par M. Gay, qu'il a cherché à répandre dans les Journaux, et qui en ce moment, à raison des circonstances, acquerrait une importance très-dangereuse, si l'exposition de ces sophismes tombait entre les mains d'officiers de santé inexpérimentés.

Il suit des considérations que nous avons exposées plus haut, que c'est sur-tout de la prédominance gastrique qu'il faut le plus se méfier dans toutes les maladies, soit comme affection constitutionnelle, soit comme symptôme compliquatif et éminemment accessoire. Il peut se faire cependant que la maladie originelle soit plus inflammatoire-sanguine, qu'inflammatoire-bilieuse, et alors c'est à la prudence du praticien à se

déterminer à verser ou non ce fluide précieux dont la conservation importe tant au principe de la vie. Quand l'indication d'une évacuation sanguine n'a pas été rigoureusement démontre, nous avons obtenu plus de succès en préférant de porter l'action stimulante vers la région abdominale, au danger de l'exercer vers les parties supérieures plus voisines du viscère sanguificateur, et pour cette raison nous avons employé avec succès les lavemens purgatifs qui en irritant le tube intestinal font une utile diversion à l'orgasme des viscères thorachiques. La limonade légère, l'eau de tamarins aiguisée, un peu de vin pur, quelques pilules de camphre et de nitre, un cataplasme de son bouilli dans le vinaigre, quelquefois même un vésicatoire camphré sur le côté douloureux, ensuite quelques lavemens émolliens, une tisane légère et nitrée, l'eau de tilleul, si la crise humorale semble s'annoncer par des sueurs; un peu de vin de quinquina vers la fin, et quand l'inflammation est cessée pour consolider la cure; tel est le fond du traitement de cette affection mixte, toujours modifiée selon quelques circonstances particulières; l'essentiel a été d'éviter la dangereuse alternative, ou de décider une péripneumonie en stimulant par des sudorifiques ou des purgatifs, ou de causer une adynamie en affaiblissant trop par des boissons émollientes et des saignées, ou des évacuations prématurées.

Quelques personnes qui n'ont pas payé leur tribut aux maladies dominantes, l'ont acquitté par diverses incommodités au nombre desquelles est une petite toux habituelle et de la gorge, qui peut aisément dégénérer en phthisie laryngée pour peu qu'elle soit négligée. Nous ne conseillons point ici les marmelades que nous avons indiquées. Il faut se garder dans ces irritations du canal aérien, presque toujours compliquées de quelque humeur erratique, mobile, comme goutteuse, dartreuse, scrofuleuse, scorbutique ou vénérienne, il faut se garder, dis-je, d'augmenter l'érétisme par des expectorans incisifs et animés; je conseillerais le régime suivant qui a réussi constamment : mettre les pieds dans l'eau salée, le matin en se levant, ou prendre quelques bains chauds, recevoir dans la matinée la vapeur d'eau bouillante, prendre quelques lavemens purgatifs composés simplement avec le séné, le miel mercurial, et un peu de sel marin; boire pendant huit jours alternativement chaque soir en se couchant, un jour, une grande tasse de sirop d'orgeat, le plus chaudement possible, l'autre jour, prendre une demi-once de manne dans une tasse de lait coupé, très-chaud, et continuer ainsi de suite. On prend le matin dans son lit deux tasses d'infusion miellée de fleurs de coquelicot ou édulcorée par le sirop d'érysimum. Cinq personnes qui, par suite de ces catarrhes chroniques, avaient eu depuis quelques semaines la voix éteinte, l'ont complettement recouvrée par ce régime bien simple, secondé par une diète douce.

Des dix jours qui viennent de s'écouler, sept ont été pluvieux ou humides, trois secs et froids. Le 9 et le 10, averses, pluies toute la nuit du 10 au 11. Ce dernier jour, chaleur insupportable, tems pesant, constitution catarrhale; pluie à quatre heures, le soir, la nuit et le lendemain. Chaleur insupportable le 13, le vent tourné le matin au nord revient au sud qui donne de la pluie le soir. Le 14, giboulées. Le 15 ouragan le soir, toute la nuit, et le matin du 16. Cette tempête épure les airs, et l'aurore du 17 éclaire l'arrivée d'un beau jour auquel succède un des plus beaux de l'année. Une suite de gelées blanches semblent enfin devoir terminer heureusement l'hiver impromptu que nous avons vu s'écouler entre les frimas et les brumes. M. S. U.

Depuis le 9 février jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 6 fois N.-O., 5 f. O., 11 f. S.-O., et 8 f. S.-E.

◉ Nouvelle lune, le 23.

Depuis le 9 février jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 11 lig. $\frac{8}{12}$. — La moindre de 28 p. $\frac{1}{12}$.

Le thermomètre a monté à 10 deg. $\frac{8}{10}$. (dilat.) — Il est descendu à 1 d. $\frac{5}{10}$ (cond.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 70 d. $\frac{1}{4}$. — Et pour le *minimum*, 67 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

Chirurgie.

Observation sur un corps étranger dans le vagin.

Anne Guignard, âgée de quarante-cinq ans, blanchisseuse à Langres (Haute-Marne), entra à l'Hôtel-Dieu, à la salle Saint-Jean, le 12 janvier 1810, réclamant les secours de l'art contre un cancer de la matrice, attesté par un certificat d'un homme de l'art de son pays. Soumise au toucher, on fut fort étonné de sentir, à la profondeur d'environ un pouce, un corps solide, inégal que l'on prit d'abord pour un calcul urinaire formé au moyen d'une fistule vésico-vaginale. Pour s'assurer de la vérité de cette opinion, on sonda la malade, et rien ne vint à l'appui du diagnostic déjà porté.

Soumise à un toucher plus attentif, on s'imagina que ce corps était un morceau de grès. La malade laissa donner dans cette erreur; elle ajouta même qu'on le lui avait introduit de force. Interrogée sur cet accident, elle déclara que neuf ans auparavant, elle avait été attaquée sur la route de Dijon par deux militaires qui voulurent lui faire violence; qu'après s'être défendue vigoureusement, elle avait succombé à leurs efforts, et que l'un d'eux avait introduit cette pierre dans le vagin; qu'à la suite de cet acte de violence, elle n'avait plus uriné que difficilement et goutte à goutte; que les douleurs qu'elle ressentait à l'hypogastre étaient vives, sur-tout pendant la station et la marche; qu'elles étaient intolérables quand elle voulait s'asseoir; que par le coucher seul elle se trouvait soulagée; que les accidens s'étaient dissipés peu à peu, et qu'au bout de dix jours ils avaient disparu entièrement, ainsi que la fièvre qui avait suivi l'introduction. Huit ans, dit-elle, s'étaient écoulés sans qu'elle ressentît aucune incommodité, les règles seulement étaient moins abondantes, et l'éjection de l'urine se faisait difficilement et goutte à goutte. Au mois d'août (1810) les symptômes s'étant renouvelés, mais d'une manière plus intense; une fièvre brûlante s'empara de la malade; elle ne dormait plus qu'à l'aide de l'opium, et encore son sommeil était-il interrompu par des palpitations fréquentes; elle éprouvait un dégoût extrême pour toute espèce de boisson. Un appétit vorace vint se joindre à ces symptômes; une matière sanieuse et très-fétide commença à s'écouler par la vulve; les pieds devinrent œdémateux pendant une quinzaine de jours; les douleurs étaient vives dans la région des lombes, cuisantes dans le bas-ventre; moins violentes tant pendant le coucher que pendant la station et la marche, elles devenaient atroces quand la malade voulait s'asseoir. Tel était l'état d'Anne Guignard lorsqu'elle arriva à l'Hôtel-Dieu de Paris. Le surlendemain, on fit l'extraction du corps étranger de la manière suivante :

La malade ayant été placée dans la même position que pour la taille, M. Dupuytren introduisit le doigt indicateur dans le vagin, et après quelques tentatives faites pour déranger le corps et pouvoir le saisir, il reconnut que c'était un pot. Il offrait une direction perpendiculaire à l'axe du vagin, de sorte que son fond correspondait au rectum, tandis que son orifice porté en haut et en avant, répondait au bas-fond de la vessie; le pot fut accroché avec un doigt par le bord de son ouverture et culbuté dans le vagin, de manière à présenter son ouverture du côté de la vulve. Aussi-tôt après, à l'aide de tenettes, on acheva l'opération qui fut prompte, mais douloureuse.

Ce ne fut qu'alors que la malade avoua qu'elle avait connaissance du pot, et dit qu'au lieu du morceau de grès, c'était ce pot que les militaires avaient introduit après avoir ôté la pommade qu'il contenait.

Le pot examiné présentait sur toute sa surface une incrustation saline de plusieurs lignes d'épaisseur, ce qui d'abord l'avait fait prendre pour un morceau de grès; il était baigné par une sanie purulente qui répandait une odeur des plus infectes. Il avait 22 lignes de diamètre et de hauteur, de sorte qu'il présentait une circonférence de 7 pouces 4 lignes, tandis qu'après avoir été nétoyé il n'en offrait plus qu'une de 5 pouces et demi.

Des injections émollientes furent faites pendant la journée et les jours suivans. Tous les accidens dépendant de la présence du corps étranger disparurent bientôt.

Le toucher que je pratiquai le lendemain me fit reconnaître un boursouflement très-considérable aux parties intérieures et postérieures du vagin. Des granulations nombreuses et des espèces de brides qui affectaient différentes directions occupaient les parties latérales de ce canal. Le col de l'utérus me parut parfaitement sain. La malade sortit de l'Hôtel-Dieu trois jours après l'opération, et la semaine suivante, elle partit pour son pays, ne ressentant plus alors que de petites douleurs.

Il est plus que probable, par la variation des rapports de la malade, et par la manière avec laquelle elle favorisa toutes les erreurs du diagnostic concernant la nature du corps étranger, qu'elle se l'était introduit elle-même dans un accès de nymphomanie dont elle fut attaquée (selon le rapport d'un étudiant en Médecine qui la connaissait) vers l'époque où elle fixa l'introduction du pot : ce qui vient sur-tout à l'appui de ce jugement, c'est l'ignorance dans laquelle elle laissa ses parens sur la nature de son accident qu'elle persistait toujours à leur cacher, en débitant du ton de la vérité la fable que nous venons de raconter.

S. Descamps, *de Jemmappe.*

Note du Rédacteur. — Nous n'avons rapporté ce fait étrange, et dont l'insertion répugnait au caractère d'un journal populaire, que parce qu'il offre aux jeunes praticiens un objet d'instruction rare et plus utile qu'on ne serait d'abord tenté de le croire. On se fait peu d'idée des excès où peut entraîner la nymphomanie et des fraudes qu'elle peut suggérer, soit pour couvrir les fautes qu'elle inspire, soit pour rendre la femme qui en est atteinte l'objet d'une indécente curiosité ou d'un intérêt particulier. Nous avons vu dans l'Hotel-Dieu confié à nos soins une femme rendant périodiquement des cailloux (*silex*), une autre qui émettait avec les urines des têts de terre vernissée, et toutes deux prétendaient que ces corps étaient des concrétions nées spontanément des calculs urinaires. J'ai vu rendre ainsi des épingles, des légumes, etc., et c'est de cette manière encore qu'il faut expliquer ces accouchemens de lapins par des femmes. On doit tout soupçonner, tout craindre quand l'imagination déréglée fait sortir des bornes de la pudeur l'être le plus fait pour être soumis à son empire : nul n'est impie comme un mauvais prêtre ; rien de plus déhonté qu'une femme impudique.

Un fait récent, et qui vient à l'appui de cette opinion qu'on ne peut trop constater, est celui qui vient d'avoir lieu à l'Hôtel-Dieu de Paris, le 18 de ce mois. On se rappelle l'observation que nous avons publiée le 1er juillet dernier, N° XIX, sous le titre de *Transport d'organes.* Eh bien ! cette *Joséphine Rouillé* qu'un étudiant en Médecine zélé observateur de ce phénomène pathologique, nous avait dans sa bonne foi présentée comme rendant par la bouche ses urines et même ses menstrues, vient d'avouer devant plusieurs témoins, que ces prétendues erreurs ou fonctions supplétives d'organes sont l'effet d'une supercherie constante, et de fraudes qui lui ont été inspirées par l'espoir d'être conservée à l'hospice comme sujet rare en Médecine, et peut-être même d'obtenir une pension sur l'attestation des hommes de l'art. Nous y avons été pris les premiers, et nous devons cette rétractation à la franchise dont nous faisons profession, et à la crainte d'égarer nos lecteurs de bonne foi dans d'inutiles recherches sur un point de physiologie idéal, et convaincu de fausseté. En pareil cas, le premier sentiment doit toujours être de douter. *Initium sapientiæ timor.*

Pharmacie.

Monsieur, permettez-moi, puisque chacun s'empresse de payer un tribut à son pays, concernant le remplacement des substances exotiques par celles du sol de la France, que je vous indique une nouvelle manière d'imiter le thé de la Chine.

C'est de faire torréfier des feuilles de charme (*carpinus betulus*, Lin.) dans un vase neuf placé dans l'eau bouillante, jusqu'à ce qu'il ait acquis une petite nuance brune, plus ou moins foncée selon le goût, ensuite de l'aromatiser en le plaçant dans une boîte dans laquelle on aura mis de la racine en poudre d'iris de Florence, l'espace de quelques jours; après cela, on en fait usage comme du thé de la Chine. Il l'imite tellement que quand on n'est pas prévenu, on croit prendre réellement du thé ordinaire.

Ces feuilles, cueillies principalement au printems, participent en grande partie des mêmes principes que le thé du commerce; et si cette épreuve ne peut être utile, au moins elle ne peut être nuisible. J'en ai pris différentes fois préparé de cette manière, et ce thé indigène m'a toujours produit le même effet que le thé exotique.

Doisy, *à Verdun.*

INTÉRÊT PUBLIC.

De l'influence de la Propreté sur la santé.

(4me Suite.)

Nous avons prouvé dans les Nos précédens que l'empire de la propreté était établi ou inconnu presque régulièrement selon la différence des latitudes cosmographiques, mais de

manière cependant que son culte en général plus négligé au centre du globe est mieux suivi aux extrémités. Graces à des renseignemens pris avec plus de précision, et à la louable franchise de quelques correspondans, nous pourrons fixer plus exactement ces lignes de démarcation. Plusieurs réclamations nous ont été adressées, les unes en faveur de l'Angleterre dont la propreté nous avait paru être plutôt une jactancena tionale qu'un goût naturel, les autres contre la Hollande dont nous avions exalté la propreté; une petite explication peut motiver notre opinion, sans que nous prétendions qu'elle doive prévaloir sur celle de nos censeurs.

Je ne nie point avec l'auteur d'une lettre datée de Troyes, et que je remercie de sa franche communication, que les bains ne soient en usage à Londres : mais de dire que chaque quartier offre des bains publics, c'est un fait démenti par tous les voyageurs. Il y a des fontaines publiques dans tous les *squarres*, des conduites d'eau dans toutes les maisons, mais l'Anglais déteste les bains, et ne comprend pas qu'on puisse rester immobile pendant une heure assis dans une baignoire étroite. Il préfère à cette longue station une ablution rapide dans une cuve profonde, et mieux encore une immersion deux ou trois fois répétée dans l'eau de la mer. Les Anglaises à leur tour préfèrent au meuble de propreté dont nous avons parlé une grande jatte de bois, dans laquelle elles se plongent deux ou trois fois chaque jour jusqu'aux reins. Le seul bain public réellement en vogue à Londres, est l'établisement de Mandry, Français, ancien cocher du duc de Kent, dans le *Leicester-squarre*, à l'hôtel de la Sablonnière, et encore est il bien plus fréquenté par des Français que par les Anglais. Mais un point capital en propreté, et sur lequel les Anglais l'emportent en effet sur tous les autres peuples, c'est dans le choix du linge et le soin d'en renouveller très-souvent l'usage. L'ouvrier anglais change de chemise au moins deux fois la semaine; le bourgeois en met une nouvelle tous les deux jours, et beaucoup de gens riches en changent tous les jours, et même plusieurs fois par jour. Un usage encore qui non-seulement atteste la propreté, mais la fait ressortir, c'est celui de faire sa barbe fréquemment; or, en Angleterre tous les hommes sont rasés chaque jour, même parmi les plus petits marchands, et l'ouvrier le moins soigneux de sa toilette est rasé trois fois par semaine, ainsi que le cultivateur des campagnes. Il est enjoint au soldat même de prendre cette habitude, et il reçoit à cet effet dans son équipement une trousse consacrée à cet emploi obligé. Je sais que des trotoirs larges, commodes, pavés en dalles, bordent les deux côtés de chaque rue à Londres; mais déjà cette commode et salubre invention est naturalisée depuis long-tems en France, et la manière dont elle a été pratiquée à Paris dans la rue du Mont-Blanc, prouve que quand nous adoptons un usage étranger c'est toujours en le perfectionnant, puisque nous avons su y établir des trotoirs sans renoncer aux portes cochères comme à Londres, et en ménageant vis-à-vis de chacune d'elles pour le piéton des pentes douces qui ne gênent, ni ne ralentissent sa marche. Au reste, c'est précisément parce que le Français ne m'a pas semblé posséder tous les attributs de la propreté, que j'ai cru devoir appeler son attention sur cette importante matière, et lui citer d'utiles objets de comparaison.

Quant à la Hollande, je ne dissimulerai point que ce qu'il y a de plus propre dans ce pays ce n'est pas son habitant. Constamment occupée de nettoyer, la femme hollandaise n'offre que les dehors de la propreté, et c'est aux dépens de ses mains calleuses que ses meubles sont si brillants; elle consume pour tout ce qui l'entoure l'ardeur de propreté qu'elle devrait réserver pour elle-même : ses cours, ses parquets, son âtre, ses ustensiles de cuisine, sont d'un poli à s'y mirer, mais sa peau est luisante, et sous sa blanche collerette est une chemise crasseuse et éternelle; sous son jupon blanc est un caleçon rouge inamovible, et qu'elle ne quitte même pas pour se mettre dans son lit revêtu chaque jour d'un petit drap de parade, tandis que les draps véritables sont salis plus qu'à profit. A Utrecht où l'on racle la terre des parquets avec de petits couteaux, à Goda village cher aux fumeurs, à Brock où l'on n'oserait cracher à terre, à Sardam si

fameux par le séjour de Pierre-le-Grand dans ses chantiers de construction, on repeint à neuf tous les deux ans chaque maison; à Leyde, à Amsterdam, où se sont conservées des pratiques singulières de la plus minutieuse propreté, dans toute la Hollande enfin, on semble plutôt avoir pour but de masquer que de bannir la malpropreté; dans la bourgeoisie même, on porte des quarts de chemise et des manchettes postiches, et tandis que les meubles reluisans, tandis que les casseroles rangées dans un ordre symétrique, tandis que les carreaux de faïence des fourneaux annoncent une recherche de propreté prétentieuse, de fréquens empoisonnemens par le vert-de-gris attestent que l'active ménagère s'est plus occupée de l'extérieur des vases que de leur intérieur. Peut-on, au reste, appeler propre un peuple qui passe ses journées au milieu des vapeurs de bière, d'eau-de-vie et de tabac qui s'exhalent des estaminets? On sait ce que le comte de Rivarol écrivait de la Haye, en 1792, à un de ses amis, au sujet des ablutions hollandaises : *On ne voit ici que des gens qui lavent; on y lave toujours, on y lave tout, excepté... ce qu'on devrait laver*. A Amsterdam, quarante mille bras sont armés chaque matin de balais, de brosses, d'aiguières. Voyez mille pompes en jeu diriger leurs nappes d'eau tour-à-tour sur tous les étages, tandis que des servantes empressées et l'éponge à la main lavent les vitres, les parquets, et jusqu'aux escaliers des habitations; mais aussi dans cette ville dont la population s'élève à 250 mille ames, une seule maison de bains établie depuis quelques années, bien située, bien tenue, bien servie, se ruine, quoiqu'elle n'ait pas plus de vingt baignoires, tandis qu'à Paris plus de deux mille baignoires ne suffisent souvent pas aux besoins empressés d'habitans aussi soigneux de leur propreté corporelle qu'insoucians pour la plupart sur la malpropreté de leurs habitations. Ainsi on prise là trop, ici trop peu les dehors. L'un n'est propre que pour lui et sur lui; l'autre ne l'est que pour les autres et dans tout ce qui l'entoure : et c'est de ces goûts réunis que résulterait le goût véritable d'une propreté active sans être minutieuse, et salubre en n'étant point outrée. Et qu'on ne croye point qu'ici nous chantons la palinodie après avoir célébré d'abord la propreté des Hollandais; nous n'avions parlé que de celle extérieure, et nous devions les citer puisque c'est celle que nous voudrions introduire dans la France qui n'a pas besoin de leçons pour le goût et l'usage de la propreté corporelle. Une autre raison donne au Français un air de propreté qui n'appartient point aux autres nations, c'est la qualité de son teint. Doué d'une excessive mobilité, changeant continuellement de modes, d'exercices, de lieux, d'occupations, le Français presque constamment brun, n'a ni la peau huileuse de l'Espagnol et du Portugais, ni la peau fade de l'Anglais et de l'Allemand. La sienne bien plus animée est bien plus franche et moins odorante que celle des autres peuples, et elle offre à la fois un aspect de vie, un teint fleuri, et un incarnat qui n'exigent point un changement de linge aussi fréquent. Voyez comme nos villageois sont brillans le dimanche, comme leur œil s'est animé; admirez le frais coloris des joues de nos paysannes et la blancheur de leur teint, malgré les injures de l'air et du soleil. Qu'ont-ils fait pour offrir cet aspect de santé ?... Ils ont changé de linge; les hommes ont fait leur barbe; les jeunes femmes ont lavé leur visage dans l'eau puisée au ruisseau voisin, voilà toute leur parure. Aussi, j'insisterai moins sur le besoin de la toilette corporelle qui n'est pas négligée en France, que sur la nécessité de la propreté dans tous les objets qui nous entourent et servent à nos usages, et c'est par un rapide aperçu de ces considérations que je terminerai un article aussi important à la santé, et que mon devoir me prescrit d'envisager du moins sous les aspects les plus utiles à la société.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° VII.) (45) (1er Mars 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

La ville d'Orléans a vu fleurir dans son sein, au seizième siècle, Raymond de Massac, médecin qui cultivait aussi les belles lettres; on a de lui un poëme latin (*Pœan Aurelianus*), où il célèbre le climat d'Orléans, fait l'éloge du Collège de Médecine de cette ville; et un autre sur les vertus des eaux minérales de Pougues, intitulé : *Pugea, sive de lymphis pugiacis libri duo. Paris.* 1599.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Ils sont enfin passés ces jours d'agitation et de folie, où, comme si l'on voulait se fuir et être étranger à soi-même, on prend les traits, le ton de voix, les gestes les plus opposés à ses habitudes ordinaires, où, par une espèce d'hommage à l'hypocrisie, ce dont on s'applaudit le plus est de n'être pas pris pour soi-même. Ces déguisemens ne sont point dans le génie français, et le carnaval de Venise sera toujours plus fameux que le bal de l'Opéra. La galanterie qui forme le fond du caractère national, soutient seule encore un peu cette manie de travestissement favorable aux intrigues amoureuses ; mais une tiédeur visible s'annonce parmi le peuple pour ces plaisirs plus bruyans que solides, et mûri à une école imposante, le Français d'aujourd'hui préfère à ces courses fatigantes, à ces assauts de vide loquacité, un dîner en famille, une réunion d'amis, un spectacle théâtral. Félicitons-le de ce retour à un goût plus épuré, à des plaisirs plus près de la nature et dans la satisfaction desquels le cœur, l'esprit et la santé trouvent bien mieux leur compte. Il était impossible que celle-ci se soutînt au milieu des chocs de tout genre qu'elle recevait à cette époque. Dans le peuple, on se lestait dès le matin d'un vigoureux déjeuner, on courait toutes les rues de Paris, et la fête n'était pas complète si l'on ne se montrait pas à toutes ses connaissances à qui l'on disait à l'oreille quelques niaiseries mystérieuses dont on se promettait de bien rire dans la semaine suivante. La liberté du masque autorisait quelquefois à

quelques indiscrétions qui attiraient, il est vrai, quelques gourmades de la part de ces gens qui n'entendent pas raillerie quand on leur manque, mais c'était charmant. On dînait *incognito* aux Porcherons dans un cabinet dont l'accès était fermé aux curieux. La course, la sueur avaient doublé l'appétit et probablement la soif, car on buvait largement; puis, la tête allumée de vins, de liqueurs, on recommençait ses errantes caravanes jusqu'à la nuit; chemin faisant, on se raffraîchissait avec quelques tasses de punch ou d'eau-de-vie brûlée, et quand la tête était montée au plus haut diapazon vers les minuit, on courait si l'on pouvait encore marcher, ou bien l'on se faisait traîner à la barrière Blanche dans un fiacre surchargé dessus, dessous, dedans, de côté, de tous les dieux mêlés à toutes les poissardes, et qui déposait l'Olympe et la rapée au *Grand-Salon*. Imaginez l'insurrection la plus populaire, une salle de vente, un déménagement, un incendie, le sac d'un bourg et le pillage d'une cave, et vous aurez quelque idée de cet antre enfumé où chacun se cherche et se coudoie, où tout le monde parle et nul ne s'entend, où des clameurs affreuses s'unissent aux cris aigus d'un orchestre discordant, où la fumée des viandes se mêle aux vapeurs bachiques, et à des odeurs souvent plus aventurées. On se presse, on s'évite, on se gourme, on se salue, on boit, on chante, on jure, on s'adore, on s'insulte. Vient enfin le branle général, et l'écho sinistre de ces voûtes retentit du cri sépulcral : *La course, la course*. A ce signal répété par cent gosiers rogomistes, s'élancent cent intrépides athlètes tenant chacun enlacée une *partner* vêtue en spartiate et en ayant le rude courage; on saute circulairement et sur chaque jambe tour-à-tour, en se tenant deux à deux fortement harponés. Malheur au coureur faible ou inhabile, au luteur inégal et malencontreux dont le pied trébuche! s'il tombe, la bande sautante passe à pieds joints sur le couple renversé qui se relève meurtri; on rit aux éclats de la mésaventure, et il faut avouer que tout cela était délicieux et d'un excellent ton. Les plaisirs de la bonne compagnie étaient-ils plus piquans? De grands dadais de bergers, houlette et panetière en main, chapeau guirlandé de fleurs; des abbés poupins, quelques chevaliers sans galanterie, des princesses sans revenus, des niais d'après nature, des Apollons muets, des tritons à pied sec, des arlequins bigarrés, des pierrots monotones, des coureurs sans agilité, des agnès sans pudeur, des bergères sans foi, des paysannes sans fraîcheur, des Vénus sans ceinture, et des amours sans graces, passaient douze heures au bal de l'Opéra à s'ennuyer réciproquement de lieux communs, sous prétexte de s'*intriguer*. Au milieu de cette cohue, six ou huit couples d'amans discrètement retirés dans des loges silencieuses, s'occupaient en effet d'intrigues à la vue des maris, des épouses déroutés par le changement du domino de leurs fidèles moitiés; voilà pourtant ces plaisirs à nul autre pareils, et enviés de tout le monde..., excepté de qui les connaît. Avouons-le, ces tristes folies, ces froides bacchanales ne valaient pas l'honneur d'être conservées; félicitons sincérement le peuple, ou d'avoir renoncé de lui-même à ces goûts puérils, ou d'avoir été cette année dégoûté par un tems contraire, du désir de s'y livrer encore s'il les avait gardés. Eh! que ne pourrions-nous pas ajouter à ce tableau, s'il nous était donné de considérer ces réunions tumultueuses sous le rapport des dangers politiques, ou si nous voulions envisager ces délires à froid sous celui de la santé, comme nous les avons entrevus sous l'aspect de la morale (1)?...

Un goût plus épuré, plus vrai, toujours neuf, toujours ancien, et toujours renaissant avec une vivacité nouvelle est le spectacle de la nature bientôt embellie par le retour du printems. Une pluie féconde fait éclore depuis dix jours les prodiges de la germination. Le lit nuptial de la nature est dressé, et quand mille et mille vœux s'élancent vers la voûte céleste pour demander au Roi des Rois un digne héritier du trône français, et la prospérité du règne de son glorieux

(1) Un envoyé Turc à Paris, voyant toutes les extravagances du carnaval, et la cérémonie du mercredi des cendres, écrivait à un de ses amis que dans certains tems de l'année, les chrétiens deviennent enragés, et qu'ils recouvrent leur bon sens, au moyen d'une petite poudre grise que leurs prêtres leur mettent sur la tête. (*Pensées d'Oxenstirn*, p. 41.)

père; quand l'encens fume sur les autels, quand les fidèles prient pour l'heureuse fécondité de l'héritière des Césars, comme associée à la célébration de ses hautes destinées, la nature se plaît à préparer déjà les guirlandes de fleurs qui doivent couronner la tête impériale, ou être jonchées sous les pas de l'auguste fille de la Germanie, et prélude en secret à l'hymen hâtif des innombrables végétaux. Voyez les bourgeons verdoyans, voyez les jeunes feuilles se développer, et les oiseaux trompés par cet aspect printannier, saluer l'aurore de leurs chants, et célébrer déjà le retour des zéphyrs...

L'épisode de la nosographie ne rembrunit point ce tableau : les maladies dominantes sont en petit nombre, et toutes catarrhales, si l'on en excepte celles nées de l'intempérance du moment, ou des répercussions de transpiration occasionnées par les folies de la saison. L'humidité seule, au reste, offre des dangers qu'il est facile d'éviter, et le tems du carnaval s'est écoulé sans qu'un froid rigoureux ait offert aux masques errans ou aux danseurs le danger de sortir d'un appartement très-chaud pour entrer dans un air glacial. Tout semble promettre un doux et facile passage d'un hiver court et supportable à un printems qui s'annonce sous des auspices tempérés. Mais si l'observation n'a pas signalé de maladies graves, on a remarqué beaucoup d'incommodités et d'étonnantes aberrations physiologiques; par exemple, beaucoup de femmes ayant acquitté régulièrement leur impôt mensuel ont vu reparaître inopinément cette évacuation lunaire; un plus grand nombre a éprouvé des pertes blanches ou rosées présentant à l'irréflexion un caractère alarmant; plusieurs hommes ont eu des fluxions hémorroïdales, des affections goutteuses, des pertes spontanées d'appétit, des spasmes nerveux, des lumbago, des douleurs nocturnes, des torticolis; les enfans ont eu des vers, des dévoiemens, des convulsions ou des hémorragies. Les rhumes continuent à sévir, et quelques-uns ont pris une intensité d'irritation remarquable. Il y a beaucoup de paralysies et quelques apoplexies plus généralement séreuses que sanguines. Ces symptômes sont autant d'effets du relâchement opéré par l'humide tiédeur de l'atmosphère depuis près d'un mois, et du mouvement vernal qui déjà s'établit dans les humeurs. Il est bon d'en prévenir ou d'en modérer l'impétuosité, en redonnant du ton au système vasculaire, et généralement les amers sont indiqués, ainsi que les anti-scorbutiques (1). Voici le moment de commencer avec succès le traitement des flueurs-blanches, et la réussite qu'a obtenue ce traitement méthodique par notre *vin anti-leucorrhéen*, nous détermine à en indiquer l'usage avec autant de franchise et de confiance qui si cette composition était celle de tout autre. Nous n'avons point fait d'ailleurs un secret de sa recette; mais ce qui en est un c'est l'à-propos de son usage, et de l'emploi des remèdes adjuvans appropriés à la constitution, à l'âge de la malade, au caractère de la maladie; si elle est compliquée de syphilis, nous nous servons avant l'usage du vin anti-leucorrhéen, et avec un avantage qui tient du prodige, d'un rob dans lequel nous affirmons qu'il n'entre pas un atôme de mercure. Nous n'insistons sur ces recommandations que parce que nulle époque de l'année ne présente une circonstance aussi favorable à la guérison de ces flux rebelles qui sont le tourment de la vie, le désespoir de la Médecine, et qui peuvent aisément dégénérer en ulcère utérin pendant les ardeurs de l'été, quand ils ont été manqués dans l'origine du traitement.

Les dix derniers jours écoulés ont donné tous plus ou moins de pluie, si l'on en excepte le 19, le 20 et le 21, et la Seine débordée atteste ces irrigations qui suivies ou précédées d'un soleil brillant ont offert tous les caractères des giboulées de mars, à la froideur près. Les jours gras ont sur-tout présenté une alternative désespérante de beau tems et de pluie. Les nuits ont

(1) Parmi eux nous plaçons au premier rang le vin de Séguin, le raifort, les moutardes, et sur-tout celles de M. Bordin (rue St-Martin, n° 71), que leur vertu éminemment tonique doit faire rechercher et des convives de bon appétit, et de ceux qui croyent au dogme de la Médecine par les alimens; nous devons la même justice à ses vinaigres dont le goût et la qualité attestent la plus sévère exactitude dans leurs préparations.

été plus continuellement pluvieuses et aussi chaudes que les jours, et presque toutes les aurores ont été éclairées par un soleil radieux. Le rumb-sud a dominé sur-tout pendant les derniers jours, et c'est lui qu'il faut accuser de la mollesse de la température, et du type relâché des affections que nous avons signalées. Leur simple aperçu en indique les remèdes, et c'est ici le cas d'une juste application de l'axiome si souvent mal invoqué : *Contraria contrariis curantur.* M. S. U.

Depuis le 19 février jusqu'au 27, les vents dominans ont soufflé 5 fois S., 2 f. O., 17 f. S.-O., et 3 f. S.-E.

☽ Premier quartier, le 2 mars.

☺ Pleine lune, le 10.

Depuis le 19 février jusqu'au 27, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. $\frac{1}{12}$.

— La moindre de 27 p. 3 lig. $\frac{8}{12}$.

Le thermomètre a monté à 10 deg. $\frac{9}{10}$. (dilat.)

— Il est descendu à 0 d. $\frac{8}{10}$ (cond.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 88 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

MÉDECINE.

PERMETTEZ-MOI, Monsieur, de vous transmettre un fait de pratique qui milite, selon moi, plus fortement que toutes les objections que l'on peut opposer au système absurde du docteur Gay, contre l'emploi de la saignée dans le traitement de toutes les maladies, sans en excepter aucune.

Mme Lafouge, jeune femme bien constituée, âgée de vingt ans, mariée vers la fin de l'année 1809, devint bientôt enceinte, et acquit pendant sa grossesse un état d'embonpoint, de vigueur et de force, qu'elle n'avait jamais connu auparavant.

Parvenue au commencement du neuvième mois de cet état sans incommodité, elle commença à se plaindre de pesanteurs aux membres et aux lombes, de violens maux de tête, de vertiges, d'éblouissemens et de gêne dans la respiration. Son visage était animé, ses yeux brillans; ses veines saillantes, son ventre resserré, son pouls dur et tendu. Elle mouchait quelquefois du sang, était fort altérée, et une démangeaison générale la tenait dans une agitation continuelle qui ne lui permettait pas de jouir des bienfaits du sommeil.

Pour remédier à cet état manifeste de pléthore et en prévenir les suites, je conseillai l'usage de boissons rafraîchissantes, d'un régime doux et tempérant, tiré principalement du règne végétal; des lavemens de même nature; de petites promenades à l'air libre et frais de la campagne; de très légers soupers, ce qui fut exécuté sans difficulté, enfin une saignée du bras qui fut obstinément refusée sous divers prétextes frivoles.

Le terme de l'accouchement arrivé (le 10 septembre dernier), les premières douleurs se font sentir; elles sont légères, et continuent de même toute la nuit. Le lendemain matin, elles deviennent plus fréquentes, plus fortes, et à la suite d'une de celles-ci, plus vive et plus prolongée que les précédentes, cette dame, encore au second tems du travail de l'accouchement, est soudainement frappée d'une attaque d'apoplexie évidemment causée par la trop grande pléthore des vaisseaux, et le refoulement du sang vers le cerveau. On s'effraye avec raison, et je suis appelé; j'accours, et je trouve cette femme intéressante privée de connaissance et de sentiment, au milieu d'horribles convulsions épileptiques qui venaient de succéder à l'état soporeux. L'accès convulsif passé, la malade reste dans un profond assoupissement; le visage et le col sont rouges et gonflés, la respiration est courte et bruyante, quelques gouttes de sang sortent de la narine gauche, les muscles de la jambe du côté opposé sont roides, les dents serrées, le travail de l'accouchement suspendu. J'ouvre la veine; le sang jaillit au loin et coule avec force. J'en tire environ 16 onces, et cependant la gêne de la respiration ainsi que les autres symptômes augmentent : je rouvre la veine une seconde, une troisième et une quatrième fois, dans l'espace d'une heure, et ce n'est qu'alors, c'est-à-dire après avoir tiré

quarante-huit onces de sang, que le cerveau cessant d'être opprimé par la trop grande affluence de ce liquide, l'assoupissement cesse, que la malade recouvre ses sens, que les autres accidens disparaissent, que le travail de l'accouchement recommence, et se termine deux heures après, aussi heureusement qu'il soit possible de le désirer.

Malgré cette déplétion subite et considérable, Mme Lafouge commença à nourrir son enfant dès le lendemain de son accouchement, sortit de couche quinze jours après, et n'a cessé de jouir ainsi que son nourrisson, de la plus parfaite santé.

Je serais curieux de savoir ce qu'aurait fait à ma place le doctissime M. Gay.

A. Amic, D.-M., *à Brignoles*.

Note du Rédacteur. — Nous ne nous occuperons pas davantage de la doctrine ou plutôt de l'hérésie de M. Gay; mais nous n'avons pu nous refuser à insérer un fait de pratique aussi décisif contre son opinion. Il n'y répondra point. Il ne répond pas à ceux qui l'attaquent victorieusement, et content de ferrailler avec le vieux émérite de Montargis dont les coups mal assurés donnent à sa cause un air de triomphe, et un vernis de discussion scientifique, il se garde bien de ramasser le gant que lui ont jeté quelques adversaires plus vigoureux et plus pressans. Il faut être, au reste, bien au dépourvu de moyens pour employer les pitoyables argumens qu'il entasse sans choix et sans goût. Peut-on demander sérieusement quelle est la quantité du sang dans le corps humain, et prétendre que sans cette connaissance on ne peut savoir s'il y est en excès? Eh! qu'est-ce donc que la science des symptômes dont les faisceaux réunis éclairent seuls la Médecine et guident la marche du praticien? La bile, la lymphe, le sperme, les sucs gastrique et pancréatique, comme le sang, sont dans une quantité variable d'individu à individu, et qui plus est, ils varient dans le même individu selon son état de santé qu'ils constituent bonne ou mauvaise, et s'il fallait connaître mathématiquement la quantité de la bile, du sang, etc., pour se permettre ou non d'en évacuer sans consulter la symptomatographie, autant vaudrait renoncer à l'exercice de la Médecine dépourvue de ses seuls et véritables indicateurs naturels. Le docteur Gay veut voir du *sang vivant*, à lui permis; qu'il arme d'un microscope ses yeux, et ses yeux verront le sang circuler dans les vaisseaux du mésentère d'une grenouille *vivante* quoique éventrée. Cette expérience plus cruelle qu'utile pourrait se vérifier sur un condamné à mort, et M. Gay serait plus embarrassé de nous démontrer la pléthore bilieuse en renonçant à la révélation des symptômes. Quant à son *Achille*, nous y avons répondu sérieusement, nous aurions mieux fait de le rétorquer. Le vice de pareils argumens se démontre mieux en les parodiant : « La santé est » un état de force; or la fièvre et le transport au cerveau doublent les forces, donc la fièvre et le transport au cerveau sont » un indice infaillible de santé; donc M. Gay et tous ceux qu'il » traitera d'après son système, sont éminemment prédestinés, » l'un à garder, les autres à recouvrer par lui la santé ou la » fièvre, *quod est unum et idem, et erat demonstrandum.* »

Chimie.

Il est dit dans la *Gazette de France* du 11 de ce mois qu'un chimiste de Dorpt, nommé Grindel, vient de découvrir un moyen d'*engendrer* du sang à l'aide du galvanisme.

Ce terme d'*engendrer* est fort impropre dans la bouche et sous la plume d'un savant, sur-tout d'un chimiste. S'il a pu faire cette erreur comme étranger sur le mot français *engendrer*, il n'a pas dû la faire sur le mot latin *generare*, qui signifie proprement produire son semblable. Or, la propriété de produire son semblable n'appartient qu'à l'*animal*, c'est-à-dire aux êtres qui ont vie, sentiment et mouvement.

Ce mot d'*engendrer* et cette propriété n'appartiennent pas même aux végétaux qui ont *vie* et qui se reproduisent ainsi que les animaux, mais d'une manière différente qui s'exprime par le mot *végétation*, et non par *génération*.

Ainsi, il faut conclure de cette annonce que M. le chimiste Grindel a pu trouver le moyen de faire une liqueur qui a toutes les qualités apparentes et sensibles du sang, mais qu'il n'a pas celle de l'*engendrer*; car le sang est une liqueur onctueuse et spiritueuse qui entretient la vie, mais qui ne la donne pas, quoiqu'il soit certain qu'*anima carnis in sanguine est.*

Personne ne doute que le fœtus ne *vive* du premier instant de la conception, mais le premier *acte* ou le *principe* de la vie ne dépend pas du sang, puisqu'il n'existe pas encore; il ne dépend pas même de la liqueur séminale que nous voyons, mais bien de l'*aura seminalis* qui est une substance spiritueuse, un *halitus* si volatil et si subtil qu'on ne peut le démontrer.

Il en est de même de la reproduction des végétaux. Le premier principe de *vie*, caché dans la semence, ne dépend pas de l'*arôme* des poussières fécondantes des étamines, mais d'un

esprit ou *halitus* qui s'en échappe et qui est absorbé par le pistil.

D'où nous concluons que la génération ou reproduction des êtres, quelle qu'elle puisse être, n'est et ne peut être que l'œuvre du créateur, que c'est en vain que l'homme se tourmente pour produire cet effet, et que nos savans ne peuvent que se rendre ridicules en prétendant y parvenir à force de travaux. L'esprit humain est trop borné pour imiter la nature en quoi que ce puisse être, excepté dans les arts.

En supposant que la liqueur que M. Grindel annonce pour du sang en ait toutes les qualités apparentes, reste à savoir si elle en a quelque propriété.

Un service plus important que d'*engendrer* du sang, et que devrait nous rendre M. Grindel, ce serait de nous apprendre en quoi consiste la différence *du sang froid au sang chaud*, car c'est sur cette différence que le galvanisme paraît s'être exercé le plus jusqu'ici, et c'est en opérant sur des animaux à *sang froid*, qu'on obtient des résultats qui font espérer qu'à la longue on pourrait en obtenir quelque avantage pour les animaux à *sang chaud* auxquels nous prenons un intérêt plus direct. Jusqu'ici, il n'y a pas plus de merveilleux à faire palpiter et trémousser par le galvanisme les chairs d'une grenouille morte, qu'à faire résonner les cordes d'un violon avec l'archet. DAIGNAN, D.-M. M.

P. S. Le fait rapporté dans la même Gazette du 16 de ce mois à l'article *Saint-Brieux*, au sujet d'une fille de 19 ans assaillie par une louve, m'a rappelé qu'en parcourant les Pyrénées dans ma jeunesse, j'entendis dire que les bergers répandus dans ces montagnes faisaient du feu pour écarter les animaux féroces, entr'autres les ours, et qu'à ce sujet, il me vint dans l'idée de leur proposer de s'armer d'une main d'un tison enflammé, et de l'autre d'un fer rouge pour les faire fuir et leur faire lâcher prise, s'ils venaient à en être attaqués. C'est une expérience qu'on pourrait faire ici dans les fosses aux ours, en s'y présentant, mais avec précaution, avec des torches allumées.

Note du Rédacteur. — Nous avons inséré cet article autant pour les idées utiles et neuves qu'il présente que par respect pour tout ce qui émane de la bouche d'un vieillard dont tous les actes ont eu pour but pendant une longue vie l'utilité publique, et dont un jour on dira justement *transiit benefaciendo*, sans qu'il ait recueilli les fruits de sa constante bienfaisance. Au reste, sa juste réclamation justifiera sans doute celle que nous avons cru devoir à la dignité de l'art que nous professons, contre un article du *Courrier de l'Europe*, du 13 février dernier, ainsi conçu : « Un médecin du comté de » Scharosch en Hongrie, vient de faire une de ces bévues *qui* » *sont assez communes chez les disciples d'Hippocrate*. A » l'inspection du cadavre d'un juge provincial qui *venait d'être* » étranglé par ses domestiques, il a décidé qu'il était mort » d'apoplexie. L'imprudence d'un des assassins qui avait fait » voir beaucoup de billets de banque, l'a décélé, et a mis en » évidence l'ignorance du docteur. » Nous ne releverons point l'âpreté du narrateur qui semble envelopper dans une proscription générale tous les *disciples d'Hippocrate*, le peu d'urbanité de cet article, et le ridicule de ces sarcasmes usés contre un art qui loin de prétendre à l'infaillibilité, n'oppose à ces déclamations sans motif comme sans gloire, qu'un zèle assez récompensé par ses succès; mais, plus justes que lui, nous ne pouvons laisser accréditer par notre silence une erreur dangereuse qui annonce une ignorance *peu commune parmi messieurs les journalistes*. La nécessité de remplir leurs feuilles d'incidens divers les oblige à une érudition très-variée, et à une instruction générale dans la plupart des arts; il en est peu qui ne sachent que la strangulation fait en effet mourir d'apoplexie, et que les traces de cet acte de violence présentent tous les symptômes de la sydération cérébrale : afflux de sang au cerveau, épanchement, injection des vaisseaux capillaires, déchirement des méninges, saillie du globe des yeux hors de leur orbite, langue noirâtre et gonflée, carotides et temporales turgescentes; quant aux dépressions dans la peau résultantes des moyens de strangulation, elles ne peuvent être reconnues si elle s'est opérée avec les mains, ou avec un corps mou et épais, comme une cravate de même que si on avait employé une petite corde, sur-tout quand l'accident est récent; or, le juge *venait d'être étranglé*. C'est donc à tort que le rédacteur de cet article inconsidéré a voulu instruire le procès de la Médecine, en condamnant un rapport dont l'énoncé justifie le docteur, et *met en évidence l'ignorance du Journaliste* qu'à son faire, nous avons reconnu pour certain querelleur qui pour avoir été d'un ordre monastique autre que celui des frères ignorantins, n'en est pas moins l'ennemi des arts et des sciences, des idées libérales et des docteurs.

INTÉRÊT PUBLIC.

De l'influence de la Propreté sur la santé.

(5me Suite.)

Nous avons démontré, en exposant les mœurs de divers peuples, que si quelques nations offrent en apparence plus de penchant pour la

propreté que le Français, cette qualité est moins un goût vraiment national que la satisfaction d'un besoin impérieusement imposé par les localités; que l'Anglais, par exemple, si prôné pour cette qualité à laquelle il affiche une prétention exclusive, doit l'apparence de cette vertu à l'activité des femmes seules en possession du nettoiement domestique. Dans ce pays étrange, de grands valets fument, boivent, jouent ou se croisent les bras, tandis que les femmes lèvent, battent, reposent les tapis, lavent les escaliers, les chambres, les façades des maisons. Il en est de même dans la haute société, les femmes seules s'occupent de l'intérieur et des dispositions domestiques les plus pénibles. On se met à table où elles jouent un rôle très-subordonné. Après le dessert, elles sortent. On apporte les vins de France dans des flacons de cristal; on politique, on bat sur-tout le pays dont on boit les vins; le punch succède, et les nobles lords, si propres d'ailleurs, ne s'imposent pas même la fatigue de quitter le salon pour rendre ce qu'ils ont bu. Un baquet officieux est placé sous la table. On toaste au parti dominant dans cette réunion; enfin l'on passe de l'ivresse dans les bras du sommeil sans désemparer la table, et voilà cette propreté si vantée de l'Anglais tellement hydrophobe qu'il répugne à un bain, et qu'il ignore jusqu'à l'usage des lavemens, tandis que la nature de ses cheveux et de sa peau lui fait, plus qu'à tout autre peuple, un besoin de se laver. En un mot, l'Anglais est propre comme il est patriote, très à son aise, et avec calcul, par forfanterie nationale et esprit de corps. Il en est de même en Hollande, mais avec cette différence que ce n'est point avec la même vanité que ses habitans offrent un luxe de propreté, mais pour obéir à la loi du climat tellement humide que si chaque jour la brosse et l'éponge ne passaient pas sur les murs des habitations, ils seraient hérissés de champignons en pleine végétation. C'est aussi, pour le dire en passant, un des motifs des précautions prodiguées en Angleterre dont l'humide atmosphère et le ciel toujours brumeux parsèment les murailles d'un lichen verdâtre, repoussant chaque jour si la plus exacte recherche ne faisait disparaître ces odieux témoignages de l'insalubrité de l'air.

Il en est à-peu-près de même des divers pays que nous avons énumérés, et l'on a pu faire la remarque qu'il faut de grands progrès de civilisation pour qu'un peuple, abstraction faite des besoins commandés par sa topographie, se livre par goût à une propreté habituelle et recherchée, non-seulement dans son extérieur, mais encore dans ses usages domestiques. Des lois sages peuvent seules atteindre ce but, et il appartient à la police de trouver les moyens convenables au génie de chaque peuple, au caractère de chaque nation. C'est ainsi que l'Anglais, le Hollandais, le Suisse y seront amenés par les calculs de l'intérêt, tandis qu'il suffira avec le Français pour lui inspirer sans effort les sacrifices les plus grands, les privations les plus pénibles, de lui faire apercevoir un but glorieux, une perspective d'honneur et de suprématie nationale. Prouvez-lui que la propreté est amie des mœurs, de la politesse, qu'elle resserre les liens de la société; dites-lui que l'habitant chérit davantage la maison qu'il tient propre, la cabane même que ses soins entretiennent nette, aérée et saine, qu'il est par conséquent plus attaché à sa patrie; que le peuple sera moins avide du bien d'autrui quand il sera content de celui qu'il possède, moins envieux des richesses de son voisin quand il saura parer sa médiocrité. Le manant qui compare sa masure enfumée, sa cour fangeuse, ses meubles ternes et vermoulus avec les salons dorés, les galeries pavées en marbre, les glaces, les meubles somptueux, est tenté de voler pour se venger de n'être pas né avec ces brillantes superfluités; il vole, et pour ne pas être reconnu, il assassine... Eh! malheureux, aime ta cabane, cire tes tablettes de noyer, ton lit de hêtre, tes banquettes de sapin, et tu sauras qu'on peut être heureux sans dorures et sans acajou. Trop souvent la douleur veille sur l'édredon quand la santé dort sur la paille sèche et bien mondée, et j'ai vu l'appétit s'asseoir gaiement à la table champêtre chargée de choux et de pain de seigle, quand le dégoût siégeait à des festins apprêtés par le luxe.

La propreté est le voile de l'indigence et la parure de la médiocrité. Voyez le paysan hollandais apporter à la ville ses légumes appétis-

sans et ses fruits délicieux dans son charriot peint et même doré que traînent de gras et vigoureux chevaux ; voyez voguer sur l'Amstel ou le Zuiderzée enorgueillis ces yachts charmans que la sculpture et la peinture se sont plus à embellir à l'envi : comparez ces voitures avec nos charettes bourbeuses attelées de rosses étiques, ou nos bateaux imprégnés de limon, de goudron, d'eau croupie, et dont un hideux habitacle sauve à peine les passagers des injures de l'air ; puis expliquez comment il se peut faire que le peuple le plus ingénieux de l'Europe fasse aussi mal avec de tels modèles sous les yeux.

Considérerons nous la propreté sous l'aspect sanitaire ? elle a tant d'influence sur la santé qu'elle peut réparer les torts d'un ciel inclément, au lieu que sans elle le ciel le plus pur n'éclaire que des habitans tristes et maladifs. Est-il un climat plus fortuné que celui de l'Orient ? Eh bien ! c'est au sein des Turcs héritiers dégradés de la Grèce si polie, si propre, que la peste a fixé son séjour, et exerce continuellement ses ravages.

Que nous importe l'excellence où sont parvenus quelques arts de luxe, si ceux sur lesquels se fonde le bonheur domestique sont restés en arrière ? Pourquoi de sages règlemens n'obligent-ils pas chaque soldat à se baigner en été au moins deux fois par semaine, et en hiver tous les quinze jours, quand il en a la facilité ? Le grand Frédéric faisait souvent mettre à l'ordre ces mots qui ont sauvé plus d'hommes que les hôpitaux, quand on réfléchit que tels traîneurs n'ont été tués ou faits prisonniers que parce qu'une écorchure au pied les empêcha de suivre leur corps : « Attendu que l'armée ne marchera pas demain, » les chefs feront laver les pieds aux soldats, les » aides-chirurgiens et les fraters visiteront les » hommes qui dans la marche auront eu quel» ques légères blessures aux pieds. »

Pourquoi les parens, les maîtres de pension, n'ont-ils pas la même attention pour les enfans confiés à leurs soins ? Combien de cors dégénérés en difformités incurables et incommodes pour avoir été négligés d'abord ! Pourquoi négligent-ils de faire rincer la bouche de chaque enfant avec de l'eau tiède et une éponge le matin et après chaque repas ? Ce préservatif est le meilleur contre le mal de dent, et il conserve à l'haleine enfantine son parfum si facile à altérer. S'il y a quelque indication scorbutique particulière, il est aisé de la vérifier, d'en prévenir la malignité, en faisant manger du cresson, du raifort, en ordonnant plus de légumes que de viandes ; enfin, en faisant mâcher de l'écorce de quinquina qui dissous par la salive porte sur les gencives un fluide fortifiant, lequel entraîné dans l'estomac tourne au profit des forces digestives.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

CORRESPONDANCE.

Deux lettres datées de Rovigo et de Bologne, des 3 et 5 février dernier, des deux professeurs et cousins Girolamo et Giacomo Giro, répondant à notre invitation du 1er janvier dernier, N° I, nous annoncent formellement que la cervelle ossifiée de bœuf dont le professeur Moreschi de Bologne a fait la dissection, et dont il a publié l'observation, a été offerte à S. A. I. et R. le prince Vice-Roi d'Italie qui a daigné l'accepter avec plaisir, ainsi que le procès-verbal dressé par ces professeurs pour constater l'existence de ce phénomène, qu'ainsi, il leur est impossible de nous envoyer cette pièce importante. Ils persistent, au reste, à en soutenir l'existence. Ils offrent de nous envoyer copie du procès-verbal, et en exprimant leur profonde estime pour le docteur Gal, ils ne dissimulent pas qu'ils croyent son système fortement ébranlé par cette pièce de conviction. Sans partager leur opinion, nous laisserons le docteur allemand poursuivre le cours de ce procès intéressant pour les sciences, et sa spécieuse doctrine. M. S. U.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, et toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° VIII.) (53) (11 Mars 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

ERASME si connu par ses *Adages*, ses *Colloques*, et sur-tout par son *Eloge de la Folie*, ne peut manquer d'avoir des droits à la reconnaissance des enfans d'Esculape; quoiqu'il ne fût pas médecin, il n'en a pas moins montré le savoir dans un écrit qu'il a fait à la louange de la Médecine, et qu'il publia au mois de mars 1518, sous ce titre : *In laudem artis medicæ declamatio.* Cet écrit a souvent été réimprimé dans les collections.

CONSTITUTION MÉDICALE.

LES maladies catarrho-bilieuses continuent à sévir avec une intensité progressive, et les observations de nos correspondans, en attestant que cette affection a pris un caractère vraiment endémique, doivent leur avoir encore davantage prouvé l'utilité d'un Journal destiné à éveiller l'attention publique sur l'invasion des maladies dominantes, à en prévenir l'arrivée, à en régulariser le traitement. Le projet d'établir une espèce de *Société d'assurance* contre les maladies, de même qu'il en existe contre les naufrages et les incendies, manque à la civilisation, et nous nous étonnons toujours que cette idée toute naturelle ne soit pas tombée dans la pensée des praticiens qu'une longue expérience a convaincus de l'insuffisance de la Médecine, quand la maladie ayant marqué les logis où elle doit exercer ses ravages épidémiques, et s'y étant établie avec tous ses symptômes, la mort n'a plus qu'à passer devant chaque porte pour frapper les victimes désignées. C'est sur-tout au milieu des Sociétés médicales trop occupées de vaines théories, que devait éclore un projet aussi vraiment philanthropique, et dont l'exécution arracherait plus d'infortunés des portes du tombeau que la lecture de tous les Traités modernes de Médecine n'en sauvera jamais. Oh! que ne m'a-t-il été donné par la fortune d'être médecin d'un grand Roi, d'un prince libéral!! Avec quelle avidité sinon riche de mon propre fonds, du moins enrichi des libérales communications de mes doctes collègues, j'eusse accueilli leurs projets, sur-tout

s'ils eussent tendu à affranchir l'humanité du triste impôt de la polypharmacie ! L'homme qui s'élève à la hauteur des considérations du bien public ne voit que ce grand résultat, et étranger à toutes les petites intrigues de la rampante médiocrité, aux suggestions de l'envie, aux vaines terreurs de rivalité de talens, il croit assez avoir servi l'Etat s'il a su mettre en évidence quelque mérite même supérieur au sien. Craignant plus de faire des mécontens que des ingrats, ma seule ambition eût été d'obtenir le droit de faciliter l'accès auprès du trône à quiconque eût eu des tributs de lumières à déposer à ses pieds : mon plus grand bonheur eût été de faire bénir le règne de mon Roi par ces actes que la bienfaisance légue à la postérité, et d'illustrer son siècle par des institutions vouées au bonheur du genre humain, et à la reconnaissance des siècles suivans. Parmi ces monumens de bienveillance universelle, j'eusse placé au premier rang l'érection d'un *Télégraphe sanitaire* destiné à signaler et repousser les épidémies, comme le paratonnère indique et conjure les orages, et j'aurais cru avoir rendu un plus grand service à l'humanité par la fondation d'une société uniquement occupée au centre de la Capitale de correspondre avec des associations établies dans chaque commune, avec l'unique but de reconnaître les maladies dominantes et d'en prévenir la propagation, qu'en ajoutant vingt in-folio aux miliers de Traités déjà publiés contre les maladies. Nous envisageons mal notre tâche, et la Médecine a tort de s'occuper des maladies quand elle ne devrait s'occuper que de la santé. Cette opinion peut sembler une subtilité paradoxale au premier aperçu, mais elle est bien plus vraie, bien plus naturelle qu'on ne le penserait d'abord, et de même qu'un moraliste ferait bien mieux aimer la vertu en peignant tous ses charmes, en exposant les profits qui reviennent à l'homme de son exercice qu'en traçant les hideuses images du vice dont la peinture n'est jamais sans quelque danger, je pense fermement qu'un livre qui m'enseignerait à conserver ma santé en prévenant les suites de chaque incommodité qu'il m'apprendrait à reconnaître dès son début, et en offrant à côté le remède préservatif presque toujours indiqué par la nature, serait bien plus réellement utile qu'un Traité diffus de nosographie qui introduisant la métaphysique dans la Médecine, établissant entre les affections morbifiques des distinctions péripatéticiennes, égarerait ma raison, et acheverait de détruire ma santé en contrariant la marche de la nature par l'intervention de l'art pharmaceutique.

L'historien de la Médecine le plus récent, *Rosario Scuderi*, vient d'émettre l'opinion que la Médecine moderne est prééfrable à l'ancienne Médecine. Il a raison si par Médecine ancienne il entend la médecine chimique du fougeux Paracelse, la Médecine aristotélitienne des Arabes Razis, Avicennes et Averroës, la Médecine romaine du polypharmaque Gallien; mais si par cette qualification il a voulu désigner la Médecine hippocratique, je m'inscris pour l'honneur du corps contre un tel blasphême, et nous sommes aussi loin de la sublime simplicité, des hautes conceptions, des profondes connaissances en l'art de guérir, du pontife de Cos, que nous sommes supérieurs, depuis Boerhaave, à tout ce qui a immédiatement précédé son école. Il en est de la Médecine comme des autres arts où l'antique l'emporte tellement sur le gothique que ce n'est que par le retour du goût vers cette source première du beau que nous sommes revenus à des règles pures et à des principes exacts. L'alchimie de Kunkel ne valait certes pas la chimie de Vauquelin qui certes aussi fut égalée, si elle ne fut pas surpassée par l'antique chimie de l'Egypte, ce berceau de tous les arts et des fils aînés du genre humain. Nous n'insisterons pas sur les rapprochemens qui s'offrent d'eux-mêmes entre la poésie, l'architecture, la peinture, la sculpture de l'antiquité, celles du moyen âge, et celles de nos jours; c'est en nous rapprochant de l'antique que nos poëtes, que nos artistes, ont retrouvé la route de la beauté, comme c'est sur les pas seuls du divin Hippocrate que nous devons chercher les étincelles du génie médical.

Depuis le 27 février, les jours ont offert une constante alternative de vicissitudes atmosphériques, soleil ardent, pluies douces, vents impétueux, brouillard, averses, air chaud ou froid, enfin tous les caractères du passage de

l'hiver à la saison des jeux et des roses. Les maladies en ont contracté un caractère mixte entre les affections hyémales et celles du printems. On voit beaucoup de catarrhes, mais ils sont compliqués d'inflammation, et le point de côté pleurétique se joint souvent à l'engorgement fluxionnaire. Le traitement doit être subordonné à cette double indication et participer des deux symptômes. Les sangsues ont précédé avec avantage l'emploi d'expectorans incisifs, et l'on doit être très-discret sur l'emploi des sudorifiques, et sur-tout des spiritueux qui réussissent si bien dans les constitutions molles et débilitantes des hivers dominés par l'influence australe. N'oublions pas que l'approche du mouvement vernal imprime aux humeurs une vélocité qui n'a pas besoin d'être excitée par des toniques, mais qu'il faut au contraire modérer en donnant plus de fluidité aux liquides stagnans par plusieurs motifs pendant l'inertie des tristes mois régis par le sagittaire, le capricorne, le verseau, et les poissons. Le pétulant bélier monte à son tour sur l'horizon, et fait au soleil les honneurs du premier de ses douze palais; la nature réveillée de sa torpeur ranime tous les êtres, n'ajoutons point à cette force stimulante de la nature. Voici le moment de prendre les bains avec la certitude d'en retirer le plus grand avantage; la fibre endurcie par les froids de l'hiver a besoin de se retremper dans des bains chauds et courts; les herbes nouvelles offrent, le matin à jeun, un breuvage aussi sain qu'agréable, et valent mieux que toutes les médecines de précaution. Les bouillons de végétaux sont sur-tout bien préférables aux jus d'herbes dont l'usage anniversaire est certes plus avantageux aux pharmaciens qu'aux malades. C'est en ce moment encore qu'on doit soumettre l'inspection de son corps à l'examen de l'homme de l'art qu'on investit de sa confiance, afin qu'il vérifie si l'hiver n'a point fait naître de hernies, n'a point carié de dents, n'a point causé de cors, de varices, d'hémorroïdes, de polypes, d'ozènes, de fistules, etc., enfin quelques-unes de ces infirmités auxquelles est sujette la triste humanité, en ajoutant un an au nombre des années. Cette précaution d'un examen annuel est trop dédaignée, et cependant l'hygiène ne peut en faire un précepte trop rigoureux, si l'on veut prévenir ou corriger à tems les incommodités qui résultent de l'usage, et quelquefois de l'abus de la vie.

Les dix derniers jours (et nous comptons les deux derniers de février déjà annotés) ont donné les résultats suivans : Le 27 et le 28 février, belles matinées, pluie l'après-midi et vent. Le 1, le 2 et le 3 mars, giboulées, mais l'air reste chaud. Le 4 et sur-tout le 5, journées superbes. Le 6, aurore pluvieuse. Le 7, très-beau au matin, petites averses intermittentes vers midi; alors s'élève un vent froid dégénérant le soir en ouragan; pluie à dix heures du soir et la nuit. Le 8, ciel gris le matin, beau à midi, et giboulées le soir. On ne peut prendre trop de précautions contre les premières ardeurs du soleil et la chaleur de l'air qui invite à se vêtir plus légèrement. Ces toilettes légères sont bientôt punies par des rhumes plus opiniâtres et plus dangereux que ceux qui sont contractés en hiver. *Morbi alii ad alias anni tempestates bene et male habere consuevere.* Hipp., aph. 3, sect. III.

M. S. U.

Depuis le 27 février jusqu'au 9 mars, les vents dominans ont soufflé 11 fois O., 6 f. S.-O., 2 f. S., 2 f. S.-E., 1 f. N., 7 f. N.-O., et 1 f. N.-E.

☾ Dernier quartier, le 16.

Depuis le 27 février jusqu'au 9 mars, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouces 4 lig. $\frac{4}{12}$.

— La moindre de 27 p. $\frac{5}{12}$.

Le thermomètre a monté à 13 deg. $\frac{1}{10}$. (dilat.)

— Il est descendu à 3 d. $\frac{8}{10}$ (cond.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 90 d.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

Médecine.

Observation sur une inflammation du col de la vessie produite par des vers.

Le nommé Deraut, journalier de cette ville, âgé de trente-huit ans, bien constitué, fut attaqué au mois de mars dernier d'une inflammation au col

de la vessie avec suppression totale des urines, une fièvre ardente continue avec délire, le bas-ventre très-tendu et très-douloureux. Le pouls étant très-fort, il fut saigné six fois dans trois jours; les bains furent employés ainsi que les fomentations émollientes sur le ventre et beaucoup de lavemens du même genre; de l'eau de graine de lin ou de veau pour boisson ordinaire. Malgré ces moyens la fièvre et tous les autres symptômes inflammatoires persistèrent pendant vingt-cinq jours; j'étais obligé de sonder le malade plusieurs fois par jour avec beaucoup de peine; enfin, étant dans l'état le plus désespéré, j'observai que ses urines déposaient un sédiment blanc très-abondant, je jugeai qu'il avait des vers; je ne jugeai pas qu'ils fussent la cause principale de l'inflammation du col de la vessie, mais bien de celle du bas ventre qui s'est propagée jusqu'à la vessie. J'employai de suite la mousse de Corse avec le semen-contra et le miel, il rendit plusieurs vers : je continuai le même remède pendant six jours; dans cet espace il en rendit quatre-vingt-neuf, et tous les accidens cessèrent ainsi que la fièvre; le cours des urines fut rétabli, et le malade entra en convalescence; depuis ce moment, il jouit d'une parfaite santé.

Ravelet père, D.-M., *à Montmirail.*

Chirurgie.

Des moyens de prévenir l'avortement.

J'ai dit dans une observation (Voyez *Gazette de Santé* du 11 novembre 1810.) sur un travail commencé pour un troisième avortement à la suite de deux premiers effectués, que la recherche des moyens de prévenir ces accidens, ou de les empêcher, ne serait pas moins méritoire pour ceux qui s'occuperaient spécialement du soin de diriger les femmes dans la gestation, que les secours qu'on leur donne dans le moment qui va leur conférer le doux nom de mère.

Mais, tant d'exemples prouvent que la suppression des lochies, les mouvemens convulsifs et la mort, peuvent suivre de près la délivrance la plus heureuse, que je crois devoir publier aussi l'observation suivante, tendant à prouver que les cas les plus désespérés de cette espèce peuvent trouver les plus heureuses ressources dans les moyens les plus simples.

Appelé au quartier de Pouquet, commune de Barsac, département de la Gironde, en 1793, pour une jeune femme qui après avoir accouché de deux jumeaux, avait été quelques heures dans l'état le plus satisfaisant, je la trouvai agitée de soubresauts; le sang jaillissait abondamment par saccades stertoreuses par la bouche et par le nez, à travers sa chevelure en désordre. Fortement ému de ce spectacle effrayant et hideux, mais pressé par l'urgence, je saisis dans la foule des idées qui m'assaillirent celle de changer le mode d'action en changeant le mode de sensation avec l'eau froide, et soudain j'en trempai et retrempai des linges que j'appliquai à plusieurs reprises sur la région épigastrique.

Les mouvemens convulsifs ayant diminué par degrés, puis cessé tout-à-fait, je fis donner de suite deux remèdes avec de l'eau tiède presque saturée de savon qui produisirent des selles très-copieuses, et rétablirent les lochies qui avaient été supprimées.

Dès-lors la malade reprit peu-à-peu ses sens; mais comme elle promenait ses regards autour d'elle avec inquiétude, je lui fis présenter ses enfans qu'elle saisit, qu'elle embrassa, je n'ai pas besoin de dire avec quelles démonstrations touchantes, puisqu'elle voulut absolument ou les voir, ou les sentir en contact pendant le tems qu'il fallut pour la changer de tout et la mettre convenablement dans un autre lit.

Le sang qui coula encore quelque tems de la bouche, ne venait plus que de la langue par les morsures effectuées dans les mouvemens convulsifs qui ne reparurent plus, de manière que les couches prenant et suivant la marche ordinaire se terminèrent le plus heureusement possible, car les enfans n'eurent pas d'autre nourrice que leur excellente mère.

Ce fait s'est passé dans la belle maison de campagne de MM. Naira, sur la nièce de leur agent d'affaires pendant qu'ils n'y étaient pas.

Il ne m'appartient pas de dire s'il mérite d'être connu, mais je le crois à peu près ignoré, parce que les choses ne prennent une certaine publi-

cité que par l'importance des personnes qu'elles touchent, ou par le rang de celles qui les répandent dans le monde.

Les bons effets de l'eau froide diversement employée, m'ont paru si héroïques sur plusieurs épileptiques, que j'ose à peine dire que dans une soirée de l'automne dernier, dans le jardin du Palais-Royal, au milieu d'un grand rassemblement, j'ai fait lever et marcher de suite une jeune fille qui, après m'avoir avoué qu'elle était sujette à des attaques semblables à celle qu'elle venait de subir, me donna toutefois une fausse adresse, circonstance qui m'a privé de la suivre, et peut-être de prendre date comme je l'ai fait de quelques autres maladies formidables sujettes à rechute, que l'expérience me signale depuis longues années comme très-curables sans retour, en arrêtant ou tronquant le cours d'un accès par une forte perturbation quelconque physique ou morale, pourvu qu'elle soit très-brusque.

MOLLIÉ, D.-M.

Note du Rédacteur. — Ajoutons à cette observation qu'un des moyens les plus rationnels de guérir l'épilepsie, après avoir employé pour tronquer l'accès, la méthode perturbatrice, est de ramener la maladie à un type périodique qui se traite ensuite avec une réussite presque certaine, si l'on joint le quinquina aux forts antispasmodiques, et qu'il y a dix ans je n'employais pas d'autre mode de traitement dans ma Beauce où cette maladie est endémique, et où j'ai obtenu les succès les plus heureux et les plus durables. Remarquons en passant que la preuve que M. le docteur Mollié veut retirer de l'avantage de l'emploi de l'eau froide dans les épilepsies, de ce qu'elle a réussi miraculeusement avec une jeune fille du Palais-Royal qui pour preuve de sa bonne foi et de sa reconnaissance *lui donna une fausse adresse*, est au moins hasardée. Les jardins publics, les places, les rues, offrent trop souvent des exemples de pareilles aventurières qui simulent des accès épileptiques pour lever un impôt sur la pitié des assistans, et qui guéries subitement *se lèvent et marchent de suite* aussitôt le produit de la quête faite par quelque compère aposté, ou si elles s'aperçoivent qu'elles ayent affaire à quelque homme de l'art qui peut découvrir leur fraude, ou quelque émissaire de la police qui peut la faire punir. L'eau froide, au reste, peut faire cesser un accès de ce genre, mais elle ne suffit pas pour en empêcher le retour et déterminer la cure parfaite.

PHARMACIE.

Nous avons reçu de M. le docteur Prost un échantillon de sirop de raisins de la fabrique de Manduel aux environs de Nîmes, exploitée par MM. Fournier, Quiquendon et Compagnie. Il faut avouer que le beau ciel du midi a un avantage tellement marqué sur les autres contrées pour les produits de cette nature, qu'il offre avec quelque fondement l'espoir de la possibilité de naturaliser un jour la *canne* dans l'Italie, le Portugal, l'Espagne, et même la Provence. En félicitant la compagnie Quiquendon du choix heureux du climat qui lui a fourni une matière aussi riche en principes sucrés, nous ne la féliciterons pas de même sur le parti qu'elle a su en tirer. Il faut être très-initié dans l'œnotechnie pour ne pas se méfier de l'aspect du sirop Quiquendou qui pour des yeux inexercés présente l'apparence d'un mélange désagréable de farine et de miel, quoique cette couleur jaune et cette consistance granuleuse soient en effet le résultat du rapprochement du vesou tendant déjà à la cristallisation : voilà un tort pour le public. Un défaut plus grave pour tout le monde c'est la disposition très-prochaine à la fermentation, que nous avons remarquée dans ce sirop, qui en attestant sa spirituosité, et la présence d'un principe mucoso-sucré très-abondant, inspire la crainte de le voir rapidement tourner à l'acescence. Cette compagnie est d'ailleurs sur la voie de succès tels qu'on doit espérer que l'an prochain ses produits également sucrés n'offriront pas les mêmes désavantages. MM. de Bournissac, fabricateurs de moscouade de raisin (cassonade), dans le beau département des Bouches-du-Rhône qui s'est particulièrement distingué pour l'exploitation de ce produit indigène, ont offert des résultats très-avantageux, et du plus fortuné présage.

Plus heureux encore que ces louables chimistes, M. Bourgogne déjà connu par les premiers, les plus véritables succès en ce genre jusqu'ici, a eu le courage de se dévouer à ce travail et de consacrer cinq mois entiers, en quittant son officine de Paris pour aller interroger la nature sur les coteaux de Marseillan, et pratiquer l'art de convertir le moût en sucre : il est parvenu à en obtenir de deux sortes. L'une ambrée, transparente, très-sucrée, est rapprochée à une consistance qui la garantit de toute fermentation prochaine; elle est

propre à tous les usages domestiques excepté dans le café. L'autre qu'il nomme *miel de raisin,* parcequ'elle a toute la consistance du plus beau miel, tient sous un plus petit volume beaucoup plus de substance sucrée, et ne retenant que le moins possible de liquide, est si peu apte à la fermentation qu'il en a conservé depuis un an une assez grande quantité sans la moindre altération. Sous cette forme, il peut s'appliquer à une infinité d'usages auxquels le sirop liquide de raisin se refuse; et bien plus sucrant que le sucre concret de raisin, il supporte presque toutes les épreuves auxquelles ont peut soumettre le sucre de cannes: c'est ainsi que mêlé aux sucs de fruits, aux liqueurs spiritueuses, aux médicamens, il peut être employé avec le plus grand succès pour composer des médicamens, des liqueurs, des confitures, des gelées, du punch même, et fournir avec économie à tous les besoins de la vie entre les mains du pharmacien, du confiseur, du distillateur, du limonadier intelligens. En un mot, M. Bourgogne nous paraît avoir le premier donné l'entière solution du problême offert à l'exploitation nationale, et le *sirop concentré* qu'il présente dépouillé du goût de raisin que conserve toujours cette espèce de sirop liquide (avec un mélange trop fréquent du goût de mélasse donné par la cuite, ou d'acide sulfureux, si on a voulu le blanchir par ce procédé), le sirop de M. Bourgogne est, à mon gré, le plus voisin de la solidification de ce produit œnologique, et bien préférable à tous les échantillons de sucre qui en ont été offerts.

M. S. U.

INTÉRÊT PUBLIC.

De l'influence de la Propreté sur la santé.

(6me Suite.)

J'ai dit que c'était sur-tout dans les objets environnans et rapprochés de son usage que le Français devait apporter un esprit continuel de propreté, s'il veut retirer de ce soin un avantage marqué, non-seulement pour sa santé, mais même pour le bonheur de son existence. En effet, on conçoit facilement que si les organes sont irrités par des émanations fétides, si les pores sont recouverts d'un enduit habituel, les sensations ne peuvent être aussi justes ni aussi exquises; on perd et l'odorat, ce précurseur fidèle des saveurs et de la finesse délicieuse du tact, ce guide si sûr, le siège du plaisir, ce rapporteur des sensations les plus vives et les plus douces. Il faut un exercice continuel et modéré aux sens pour que leurs facultés ne s'oblitèrent point, et l'exemple de l'épiderme qui se paralyse après une brûlure, ou sa macération dans l'eau, nous prouve que pour garder entière sa sensibilité, il faut bien se mettre en garde contre l'action des corps environnans. Or, cette action peut être dangereuse, soit actuellement, soit successivement. Un homme a d'abord l'oreille paresseuse, puis dure. S'il ne porte pas dès le commencement à cet accident l'attention qu'il mérite, il devient sourd, et il pense à sa guérison quand il est devenu incurable. Il en est de même pour les impressions des corps ambians sur nous. Ces vapeurs de charbon qui s'élèvent de vos fourneaux, ces émanations méphitiques qui s'exhalent de ces marais, ces vapeurs contagieuses qui s'élèvent de ces boues amoncelées, ou de ces latrines ouvertes, vont d'abord attaquer, ébranler, puis éteindre chez vous le principe vital..... Fuyez, s'il en est tems encore, la ville infecte, le village empesté, les bords du lac fangeux, où vous respirez la mort. Votre état vous attache-t-il invinciblement à recueillir ces semences de mort? opposez à ces miasmes meurtriers des réactifs bienfaisans, et que la chimie vous prête ses secours. Médecins, chirurgiens, que votre profession dévoue au séjour des hôpitaux, portez-y du courage sur-tout, oignez-vous d'antiseptiques, n'entrez dans vos salles qu'après avoir mangé; faites-y des fumigations tour-à-tour acides et aromatiques, en vous gardant bien de celles qui peuvent irriter la poitrine et les bronches; soyez sobres; usez, mais avec réserve, de liqueurs spiritueuses et acidules: les frictions d'eau-de-vie camphrée, les vêtemens de laine sur la peau, le soin de ne pas se laisser refroidir étant en sueur, et sur-tout de ne pas boire trop frais, la modération dans les voluptés; tels sont les plus sûrs préservatifs des dangers attachés à votre condition, et quand vos devoirs remplis

vous rendront à la liberté, allez aspirer au grand air et dans les lieux élevés, des flots d'oxigène pur, et baigner vos poumons dans une plus salubre atmosphère. Ce conseil s'adresse à tous ceux que leurs fonctions, leurs travaux, condamnent à respirer un air méphitisé; mais n'oublions pas que c'est moins encore à corriger ces accidens qu'à les prévenir que consiste la saine hygiène. Empêchez l'amoncellement des matières dont la fermentation peut faire naître des gaz délétères; que chacun, dans sa profession, s'attache à prévoir les abus qui peuvent lui être nuisibles, et se méfie des substances dangereuse dont l'insouciance, l'habitude ont, par je ne sais quelle fatalité, consacré l'emploi ou empêché de proscrire l'usage reconnu dangereux. C'est de ces précautions partielles que résulte une bonne police générale, et les lois seraient superflues pour un peuple dont tous les individus apporteraient ces précautions au maintien de la salubrité publique.

Il serait à désirer que l'usage s'introduisît en France que chaque personne se baignât au moins une fois par semaine. Les Grecs, les Romains comptaient le bain au nombre de leurs premiers besoins journaliers, et c'est peut-être à cette salutaire pratique, autant qu'à l'habitude de porter de la laine sur la peau, qu'ils devaient l'ignorance de plusieurs maladies très-répandues parmi nous, et notamment de la goutte. A Athènes les bains étaient ouverts à toute heure. La sévère Sparte avait fait un devoir du bain à ses citoyens. Les Romains faisaient leur délices des bains publics, et l'on serait ingrat à Paris, d'oublier que Julien y fonda des thermes pour l'usage des Gaulois enfin soumis à ses armes. L'Egypte offre encore des restes de bains publics d'une magnificence singulière. Les Russes de toutes les conditions prennent régulièrement tous les samedis, un bain de vapeur dans leurs étuves publiques, et l'on doit s'étonner que l'usage des bains ne soit pas plus répandu dans toute la France, quand on se rappelle que le Pape Adrien I[er] avait ordonné au clergé de chaque paroisse en France, d'aller processionnellement se baigner tous les jeudis : un tel monument de la munificence impériale manque seul à Paris, et j'ose présager à la France un jour l'établissement des *Thermes Napoléon.* On reprochera aux Missionnaires d'avoir défendu les ablutions à leurs catéchumènes, sous prétexte du respect dû à la pudeur, et sans réfléchir qu'ici le mal n'est que dans la connaissance du mal. Ils ont vu dans cette pratique un monument de culte idolâtre au lieu d'y reconnaître la satisfaction d'un besoin inspiré par le climat; aussi, depuis leur conversion, les Abyssins sont-ils les plus sales citoyens du globe. (*Voyez* l'abbé Raynal, art. *Surate.*) Ce fanatisme ignorant est heureusement passé de mode, et l'on peut en sûreté de conscience aujourd'hui prêcher aux peuples la religion et la propreté.

Qu'il nous soit permis d'émettre les vœux suivans : que le voyageur à pied voie un jour avec reconnaissance les plaines de la Beauce et de la Picardie abritées d'ombrages tutélaires, et les routes tracées par des arbres qui dans l'hiver indiquent à l'étranger égaré son chemin, et dans l'été le défendent du soleil. La Flandre, la Belgique, la Normandie, offrent dans ce genre des modèles qu'on ne peut trop imiter, c'est le pays d'Eden. Que le cultivateur des campagnes cesse d'habiter avec ses animaux au risque de contracter leurs maladies; qu'il s'impose l'habitude de changer de linge au moins deux fois par semaine, de prendre un bain tous les quatre jours, et de n'en pas laisser passer deux sans faire sa barbe. S'il voulait joindre à ces précautions celle bien simple de prendre en se levant un gilet de laine sur la peau qu'il quitterait en se mettant au travail, et qu'il reprendrait après l'avoir fini, j'ose lui garantir avec son régime salubre, sa diète frugale et son exercice habituel, une santé exempte de toute autre maladie que d'accidens et une heureuse vieillesse. Que le riche fasse laver avec soin le parquet ou le carreau de ses chambres; que le pauvre arrose chaque jour en été, qu'il balaye exactement en hiver l'aire de sa cabane; qu'elle reste exposée chaque jour pendant une heure, à moins d'une pluie continue, au courant de l'air par des ouvertures correspondantes, et s'il se peut à la pénétration du soleil; que la femme chaque jour cire ses meubles, lave avec attention, à l'eau bouillante, les

ustensiles de son ménage; qu'ensuite, et après s'être peignée soigneusement, elle exerce sur son corps, mais à froid, ses différentes ablutions; que la mère de famille veille à ce que ses enfans et sur-tout ses filles imitent son exemple; qu'un intérêt sordide cesse de porter les cultivateurs à se nourrir d'animaux morts de maladies, cause trop fréquente de maladies putrides, d'éruptions charbonneuses, etc.; qu'il préfère à ses viandes suspectes des légumes savoureux, du laitage, du beurre, des fruits, du fromage affiné; que le pauvre dans l'impossibilité d'avoir du vin, de la bière, ou du cidre, boive du moins quelque boisson fermentée, ne fût-ce que du genièvre, ou des fruits séchés sur la claie et macérés dans l'eau, mais jamais de l'eau pure; qu'il égaye ses fêtes, son dimanche, par un breuvage un peu plus généreux, sans s'abandonner à l'ivresse, et sur-tout à celle causée par l'eau-de-vie; qu'il renonce à l'habitude incendiaire de couvrir ses toits en chaume, et que chaque année ses portes et ses fenêtres soient peintes en détrempe; que plus occupé de l'instruction de ses enfans, il leur donne avec le goût de la lecture l'inspiration des arts et du charme des commodités qu'ils répandent sans luxe sur les jouissances de la vie; qu'on ne voie plus de larges trouées aux murs des enclos, aux murailles des maisons, tenter l'avidité du voleur passant, ou menacer l'habitant des injures de l'air; que des amas de fumier, que des mares d'eau croupie, n'établissent pas devant l'habitation des foyers de putridité; mais qu'ils soient placés à une distance exempte de danger, et sous la pente naturelle des eaux; que l'air soit renouvellé chaque jour dans toutes les pièces de la ferme, sans en excepter les écuries qui au besoin doivent être parfumées par la combustion d'herbes aromatiques, et sur-tout par l'ouverture de toutes les issues qui peuvent admettre un air nouveau; que les rues des villages cessent d'être des cloaques ou des bourbiers trop faciles à combler si de tous les habitans, les uns voulaient y employer leurs bras, les autres prêter leurs chevaux pour y apporter des pierres, pendant les jours de l'hiver inutiles à l'agriculture; qu'on se garde de ces *veillées* où le souffle des animaux se confond avec celui des humains, où de perfides chaufferettes ou des braisières remplies de charbon répandent des vapeurs asphyxiantes, où la loquacité de garçons aguerris aux mœurs de la ville, calcule sur la peur des filles, et corrompt ou endort leur sagesse par des contes de revenans; que le vigneron apprenne qu'il ne doit point entrer dans un cellier rempli de vin en fermentation, sans éprouver par une lumière si l'air en est impunément respirable, que cette précaution soit employée par le manouvrier qui creuse des fosses ou ouvre des souterrains; que des lieux particuliers soient réservés à dérober à la vue et à l'odorat les produits de la digestion indécemment exposés à l'air dans les villages; que l'homme de l'art soit appelé au premier moment de l'invasion de quelque incommodité que ce soit, par la raison qu'il est bien plus sûr et plus économique de prévenir une maladie que de la guérir lorsqu'elle est déclarée; que le malade soit aussitôt séquestré de l'habitation commune et mis dans un appartement séparé, que l'air en soit fréquemment renouvellé, que le reste des habitans de la maison, et sur-tout que ceux qui l'approchent ayent soin de se frotter matin et soir le corps de vinaigre ou d'eau-de-vie camphrée; que dans les chaleurs de l'été les chambres en soient arrosées, et le paysan français rendu à la nature et à la civilisation, sera le peuple le plus sain, le plus robuste, le plus beau, le plus heureux de la nature. *(La fin à l'ordinaire prochain.)*

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, et toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° IX.) (61) (21 Mars 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

QUE les connaissances étendues en Médecine et en philosophie que possédait Fracastor, lui aient fait ériger une statue d'airain dans le couvent des Bénédictins de Pavie; que la ville de Véronne, en 1559, ait voulu par un semblable monument transmettre le nom de ce Médecin à la postérité, son poëme sur la maladie syphilitique rendra son nom plus célèbre encore; mais ce qui est peu connu, c'est que Fracastor étant venu au monde avec une bouche close, on eut recours à la chirurgie pour diviser la membrane qui tenait ses deux lèvres réunies, opération sur laquelle Scaliger a composé une épigramme. Au reste, c'était un jeu de nature assez singulier qu'elle eût fermé la bouche à celui qui devait l'ouvrir pour dire d'aussi beaux vers. *Os magna sonaturum.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

VALETUDO sustentatur notitiâ sui corporis, et observatione quæ res aut prodesse soleant aut obesse, et continentiâ in victu omni atque cultu, corporis tuendi causâ et prætermittendis voluptatibus. Cic. De offic., lib. 2, § 86, nous écrivait ces jours passés un de nos doctes correspondans, en citant le prince des orateurs romains, et en s'étonnant que cette sentence hygiénique ne fût pas plutôt éclose d'un cerveau médical. Il joignait à cette idée des réflexions qui nous ont paru si sages, si orthodoxes, que nous avons cru, pour le profit de la science médicale, ne devoir pas les laisser ignorer à nos lecteurs : « Courage, nous disait-il, un tems viendra où le culte de la Médecine prophylactique sera reconnu, où les autels de la bonne déesse Hygie (*bona Dea*) seront relevés, et déjà la méditation des vérités que vous osez proclamer, a changé avec avantage mon mode de pratique, tout *senescens* que je suis.... » Je l'avouerai, quatre lettres pareilles dans un an me dédommagent du silence décourageant sur mes ouvrages de quelques Journaux de Médecine intéressés apparemment à ne pas aborder la question, ou de l'injustice de quelques confrères à qui il est plus facile sans doute de me condamner que de m'entendre. Eh! soyons vrais, peut-on ne pas donner la préférence à cette partie de la Médecine dont l'exercice

n'expose à aucuns dangers, les prévient tous, et n'ajoute pas le mal de la peur à la peur du mal, l'incertitude de la propriété des médicamens à celle de la nature de la maladie, et leur déboire aux angoisses du mal ? Si cette vérité n'était pas démontrée, comment aurait-elle été aussi ouvertement professée par les Sages de tous les siècles, de toutes les conditions, Hippocrate, Pline, Caton, Cicéron, Celse, Montaigne, Rousseau, Dumoulin? l'embarras n'est que du choix parmi les citations, et ce qui porte le comble à la conviction c'est que les premiers médecins désabusés des erreurs du métier, dépouillés de leur intérêt personnel dans la vieillesse qui apprend à voir les objets à leur vrai point de vue, et instruits à l'école tardive de l'expérience, n'ont pas balancé à proclamer les principes que nous osons défendre ; sans autre prétention que d'être obscurément utile; car il y aurait de la fatuité, si ce n'était de la sottise, à prétendre à quelque gloire pour avoir réveillé une idée léguée de siècle en siècle, publiée par l'antiquité aux âges intermédiaires, et non contestée même par nos contemporains qui par une étrange contradiction se refusent à la mettre en pratique. *Honora medicum propter necessitatem*, a dit, il est vrai, le livre par excellence; mais il entend par *médecin* l'homme initié aux mystères de la nature, qui la prend pour unique guide, qui écoute ses inspirations, et non l'alchimiste qui osant rivaliser avec elle, croit orgueilleusement trouver dans l'art des moyens de la vaincre ou de la suppléer. Eh! d'ailleurs, ne peut-on pas voir dans cet ordre de respecter, de craindre la Médecine, une menace plutôt qu'un encouragement à se gorger de ses drogues ? On en serait tenté par cette autre sentence du même livre : *Qui peccat adversus creatorem cadet in manus medici.* Quel danger y aurait il à tomber entre les mains du médecin, si en effet le médecin a le don de guérir ?... Je vois dans ce dernier passage le commentaire du premier, et le médecin ne me semble plus que le haut justicier du Seigneur, l'exécuteur de ses vengeances sur les coupables qui lui sont livrés. Les ouvrages les plus anciens après celui-là ne font mention que de maximes qui éloignent plutôt de la confiance en la Médecine qu'ils n'en conseillent l'usage ; mais tous s'accordent à proclamer les bienfaits de l'hygiène. N'en doutons pas, la Médecine ne sera une science utile et sûre que quand elle aura une théorie invariable, et basée sur la connaissance de l'origine des maladies : car peut-on en conscience remédier à des effets dont on ignore la cause?

Cette science a-t-elle existé? On serait porté à le croire; mais cet âge d'or de la Médecine se perd dans la nuit des tems, et c'est encore en Egypte, cette mère-patrie de tous les arts, qu'il faut interroger la trace de ces premiers succès. Dans cette heureuse contrée, les médecins stipendiés par l'état, ne recevaient, dit Diodore, aucun salaire des particuliers; des règles invariables établies par une longue série d'observations, formaient un Code de pratique, dont l'exécution fidèle garantissait l'impunité du médecin en cas d'irréussite, mais dont l'inexécution était punie de la peine de mort, si le succès ne couronnait pas sa téméraire innovation. Un des premiers articles de ce Code sacré était de n'administrer aucun médicament au malade avant le cinquième jour de sa maladie. Que de victimes cette méthode expectative eût sauvées, si elle eût continué d'avoir force de loi, pour quelques rares contre-indications qui se sont présentées!! La diététique des Egyptiens était un chef d'œuvre à la fois de morale, de religion et de régime, et l'on sait que la loi en faisait un devoir aux Pharaons. Le régime composait toute la Médecine de Pythagore, et c'est en s'écartant de cette sage maxime que sont nées les sectes scholastiques qui, ainsi que l'ose dire dans sa bonne foi Boerhaave, ont été si peu utiles au genre humain, que si l'on comparait le bien que depuis l'origine de l'art jusqu'à nos jours quelques vrais et rares médecins ont pu faire, avec le mal résultant de l'immense multitude des ignorans, il n'hésite pas de penser qu'il eût été bien préférable pour le bonheur de l'humaine engeance que la Médecine n'eût jamais existé. O nature! pourquoi ne suit-on pas tes inspirations ? C'est elle et non l'art qui avait appris aux peuples fortunés de ce Nouveau Monde que des abîmes immenses semblaient devoir toujours défendre de l'invasion des habitans du nôtre, c'est elle qui leur avait

enseigné à n'opposer que des simples à toutes leurs infirmités. Cortès est blessé et pris d'une inflammation de poitrine ; des Naturels du pays n'employent que des herbes : l'inflammation cesse, la plaie se mûrit, et Cortès guéri signale sa reconnaissance par l'incendie du pays de ses bienfaiteurs !.... Médecins galénistes, qu'a produit votre pharmacie de plus merveilleux que le quinquina et l'ipécacuanha que nous devons à ces contrées ?

Lisez le Traité d'Hippocrate : *De aere, locis et aquis*, puis osez soutenir qu'il n'est pas tout hygiéniste, et qu'il n'est pas vrai de dire que s'il recourt quelquefois à des moyens médicamenteux c'est seulement lorsqu'il a épuisé toutes les ressources de la nature ou pour aider son action. « Les Barbares qui n'usent point de Médecine conservent le même régime que ceux qui se portent bien », a dit cet oracle de l'antiquité : *De veteri med.*, 19, X, 10. Il a dit encore : « La Médecine diététique, à raison de son usage familier, n'est point un art » ; *idem*, 18. IX, et dans sa lettre à Démocrite : « La connaissance de la Médecine est nécessaire à tous les hommes », *De natur. hom.*, t. II, p. 28, édit. Vanderlinden. Galien a commencé le premier chapitre de son beau Traité *De re medicâ*, entièrement consacré à l'hygiène, par ces mots remarquables dans la bouche d'un médecin : *Sanus homo qui et bene valet et suæ spontis est, nullis obligare se legibus debet* AC NEQUE MEDICO *neque iatraliptâ egere* ; plus loin, il ajoute : *Optima medicina est non uti medicinâ ;* et Galien lui même dans un long accès de franchise, a publié quatre livres *De sanitate tuendâ ;* trois livres *De alimentis ;* un livre *De attenuante victu ;* d'autres *De consuetudine ; De salubri diætâ ; De exercitatione parvæ pilæ*, dans lesquels il se montre aussi éloigné des médicamens qu'il en est prodigue dans ses traités scholastiques écrits sous l'influence de la robe médicale. Avicennes, Ethmuller, Sennert, Rivierre, Mercurial, Cheyne, Hoffmann, Boerhaave, Haller, Lemery, etc. ont écrit sur l'hygiène ; Montanus, Wepfer et Branner terminaient toutes leurs consultations par le conseil de ne point se livrer aux médecins et, comme Dumoulin, ordonnaient *la diète et l'eau*. Voilà mes guides, voilà les vôtres, jeunes praticiens qui devez trembler en entrant dans les routes périlleuses de la Médecine, et vous tous que la connaissance de votre constitution (*notitia sui corporis*) doit mieux conseiller que tous les avis de la salubre Faculté.

« O mes fils, gardez-vous de suivre d'autres lois ! »

Telle a été ma pratique constante depuis dix ans, fatalement instruit par une pratique antérieure pendant quinze ans, de l'abus des remèdes, et j'ose assurer que peu de médecins ont été depuis ces dix ans plus heureux....... Eh ! le bonheur en Médecine est-il autre chose que le résultat de l'application des indications de la nature, et la sobriété de formules galéniques ?

Depuis dix jours le ciel conspire pour l'établissement de notre doctrine, et une suite de beaux jours doit plaider plus éloquemment pour elle que tous nos argumens. On a pu se livrer à un facile exercice dans un air pur et sur une terre déjà émaillée de gazon et de fleurs. Les promenades offrent un coucours prodigieux. Il en est une sur-tout où se pressant sur les pas d'une princesse adorée, le peuple semble venir interroger la fortune sur le grand événement d'où dépendent tant de hautes destinées. Confiant dans l'étoile de son libérateur, il ose attendre du ciel ce bienfait qui mettra le comble à tous les autres, et l'intérêt le plus tendre s'unit au respect le plus profond en contemplant les traits chéris de l'auguste mère du maître qu'il attend. Avec quel émoi son oreille attentive entendra le vingt-unième coup de canon ! Avec quelle avidité le son du suivant sera accueilli par les acclamations d'une nation qui verra enfin consolider son bonheur et tant de sacrifices à la prospérité publique, tant de dévouement à la plus juste des causes, tant de dangers courus pour la soutenir, tant de victoires remportées pour la défendre, couronné par cette faveur aussi vivement désirée qu'espérée. O Marie ! c'est en effet de toi que doit naître le sauveur des nations ! ! !

(*Au moment où nous revoyons ces lignes la prédiction est accomplie.*)

La beauté de la saison, la pureté de l'atmosphère nous dispensent d'attrister ce brillant tableau par l'énumération des maladies domi-

nantes; un ciel d'azur, un soleil radieux, un air vif et piquant, semblent promettre une suite de beaux jours, parmi lesquels doit luire celui que la France inscrira dans ses fastes de bonheur et gloire. N'abusons point cependant de ces clémentes influences de l'air, et mettons-nous encore en garde contre ces premiers bienfaits du printems. Avant le mois des femmes et des roses, le douteux avril peut encore nous renvoyer à nos foyers mal éteints; les zéphyrs n'ont point encore remplacé la bise, et si déjà des fleurs couronnent quelques arbres hâtifs, ils payeront peut-être de l'infécondité cette parure anticipée. Les oiseaux voyageurs n'ont point encore salué dans les airs le printems de retour, et tout nous invite à nous garder des rhumes de l'arrière-hiver, à nous guérir de ceux qu'a laissés cette triste saison. Nous recommanderons aux personnes qui aiment à soigner leur santé, sans offenser leur goût, les *tablettes anti-catarrhales* de M. Vauquelin, rue de Cléry; elles conviennent d'après leur composition qui nous est connue, sur-tout aux personnes tourmentées par des glaires, et une pituite tenace et difficile à expectorer. Elles complètent, avec le sirop pectoral du même pharmacien, un cours complet de *rheumagogie* à l'usage des catarrheux qui doivent bénir l'émulation qui s'introduit depuis quelque tems parmi les apothicaires, pour nous délivrer de cette triste incommodité. Entre eux on remarque MM. *Pestiaux* à la Croix-Rouge, auteur des tablettes pectorales de Badiane; *Margueron*, rue Saint-Honoré, nº 6, inventeur de la pâte de réglisse purifiée; *Peu*, rue de Seine, à qui l'on doit un opiat anti-catarrhal qui a obtenu les plus grands succès; *Vallet*, rue du Coq-St-Honoré, créateur de la marmelade béchique qui mérite complètement son titre; *Clerambourg-Delondre*, rue Saint-Honoré, nº 93, propriétaire d'un sirop contre la toux, inventé par le docteur Désessartz, en 1791, et qui justifie également son nom; *d'Harambure*, rue et Porte St-Martin, dont le sirop est presque devenu proverbe parmi les nourrices et les enfans attaqués de la coqueluche; *Bacoffe*, rue de Richelieu, qui depuis trois ans débite avec un succès prodigieux des tablettes persannes dont nous avons vérifié la propriété éminemment anti-catarrhale, en même tems qu'elles offrent un arôme des plus suaves. On trouve également chez lui du sirop de raisin de Bergerac, dont la douceur et la limpidité ne sont peut-être égalées que par celui de M. *Bourgogne*. Ce dernier qui demeure rue de la Harpe, nº 35, a mis en vente ses sirops de raisin de Marseillan, et son miel de raisin qui est un produit concret d'un *moût* de Languedoc si éminemment sucré qu'il mériterait le nom de *vesou*.

Malgré la sécheresse de l'air, la Seine continue de rouler à plein lit des eaux fangeuses qui rappellent l'utilité des filtres Happey. C'est en vain que le clabaudage obscur de quelques intéressés a essayé d'affaiblir l'intérêt qu'excite ce bel établissement qui de la pointe de l'île Notre-Dame va être transféré dans un local également propre au service public : son utilité est maintenant reconnue, et la reconnaissance publique paye les soins du zélé entrepreneur de cette salubre épuration. En vain on a prétendu que le charbon pouvait être nuisible introduit dans l'économie animale, ou que les moyens de clarification contenaient des substances dangereuses, les propriétaires des filtres n'ont répondu que par des faits; ils ont déposé des matières animales et en putréfaction dans de l'eau qu'ils ont soumise à leurs procédés épuratoires, et ces eaux infectes, dépouillées de leurs principes délétères par la propriété anti-putride du charbon, puis rendues plus légères par leur contact avec l'air atmosphérique dont elles ont avidement absorbé l'oxigène, sont la meilleure démonstration du bienfait de cette heureuse invention. Tout homme impartial peut, au reste, s'assurer des moyens d'épuration employés, en visitant cet atelier qui est ouvert à tout venant, sous la surveillance néanmoins d'un inspecteur, pour être même en garde contre les vains efforts de la malveillance qui empoisonne les intentions les plus pures, comme elle s'acharne à tout ce qui porte un caractère de succès reconnu et d'utilité publique.

M. S. U.

Depuis le 9 mars jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 9 fois N.-E., 2 fois N., 6 fois E., 10 f. S.-E., et 3 f. S.

🌑 Nouvelle lune, le 24.

☽ Premier quartier, le 31.

Depuis le 9 mars jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 5 lig. $\frac{10}{12}$. — La moindre de 27 p. 9 lig. $\frac{7}{12}$.

Le thermomètre a monté à 13 deg. (dilat.) — Il est descendu à o d. o (cond.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 98 d. — Et pour le *minimum*, 76 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

MÉDECINE.

MONSIEUR, la santé des personnes du sexe parvenues à l'âge de maturité, dépend en si grande partie de la régularité du cours du flux menstruel, et la suppression de cette évacuation périodique, hors le tems de la grossesse et de l'allaitement, est si généralement suivie d'accidens fâcheux, sur-tout lorsqu'elle est de quelque durée, qu'un exemple de ces deux états de la menstruation offrant alternativement l'inverse de leurs résultats naturels, le premier excitant un désordre considérable dans tout le système, le second procurant la santé, et tous deux étant amenés par le seul fait de la translation et du séjour de la malade en des lieux différens, est un cas qui me paraît assez curieux pour mériter d'être connu des personnes de l'art par la voie de votre excellente Gazette. Voici le fait :

M[lle] J. F...., personne très-estimable, âgée de vingt-six ans, rachitique et goutteuse, dispositions dont elle a hérité de sa mère, et que partagent la plupart de ses parens du côté maternel, éprouve depuis l'âge de seize ans, époque de ses premières évacuations mensuelles, de vives attaques de goutte, toutes les fois qu'elle approche du terme de sa menstruation et pendant toute sa durée laquelle est ordinairement de cinq jours; et fournit une assez abondante quantité de sang.

Dans cet état, elle est soumise à toute la série des symptômes qui caractérisent l'affection goutteuse froide vague : dégoût des alimens, insomnie, faiblesse générale, tension douloureuse sans rougeur, élancemens, pulsations, picotemens aigus, tantôt aux pieds et aux genoux, tantôt aux mains et aux coudes, quelquefois aux hanches, ou le long du bord alvéolaire de la machoire inférieure.

Souvent la matière arthritique quittant ces parties où la fréquence des attaques a laissé beaucoup de nodosités, se jette à la tête où elle cause de très-vives douleurs, des vertiges, l'assoupissement, ou bien sur l'estomac où elle excite de violentes coliques, et des nausées accompagnées d'éructations bruyantes et d'un grand accablement.

Ces accidens que bien des remèdes employés par diverses personnes de l'art n'ont jamais pu prévenir, cessent avec la menstruation pour reparaître constamment avec elle, et laissent la malade, dans l'intervalle de leurs accès, dans un état de langueur, d'affaissement et de maigreur considérable.

Tout change de face chez elle lorsque le flux menstruel est supprimé. Alors, plus d'accès de goutte, l'appétit est bon, le sommeil tranquille, ses forces augmentent, l'embonpoint remplace la maigreur, un coloris animé sa pâleur ordinaire; tous les signes de la santé se manifestent sur son physique comme sur son moral, et ces signes ne sont point trompeurs, car elle jouit en effet, dans cet état si contraire aux lois ordinaires de l'économie animale, d'une santé exempte de toute incommodité.

Que quelques femmes vouées par état à des exercices pénibles et fatigans, ou sujettes à des écoulemens sanguins ou autres continus ou périodiques, ne soient point assujéties au flux menstruel et jouissent néanmoins d'une bonne santé, c'est ce qu'on voit sans surprise, parce qu'il est évident que la sueur ou les autres pertes suppléent alors à cette évacuation naturelle; mais le cas que je décris est fort différent, et d'autant plus particulier que la personne qui me le fournit mène toujours une vie peu active, et n'est sujette à aucun de ces sortes d'écoulemens supplémentaires.

Au reste, la circonstance qui donne lieu à cette suppression salutaire ajoute encore à la singularité de ce fait et en augmente l'intérêt.

Il est en effet très-digne de remarque que cette suppression a lieu toutes les fois que la

malade va habiter Aups, petite ville à 5 lieues et au nord de Brignoles, son pays natal et lieu de sa résidence ordinaire. Là, soit qualités particulières des alimens, de l'air ou des eaux qui sont beaucoup plus vives et plus froides que celles de Brignoles, elle est constamment dispensée du tribut lunaire et de tous les accidens qui l'accompagnent, et qui reparaissent avec lui, avec encore plus d'intensité que d'ordinaire, bientôt après qu'elle a cessé d'habiter ce lieu.

Ce moyen hygiénique puissant que le hasard seul fit découvrir à la malade, il y a cinq ans, en allant passer quelques mois dans cet endroit auprès d'une dame respectable de ses amies, a été employé quatre fois depuis cette époque avec un égal succès, les deux premières pendant six mois consécutifs, et les deux dernières durant plus d'une année.

Tel est, Monsieur, l'historique simple de ce phénomène physiologico-thérapeutique dont j'abandonne l'explication à vos savans lecteurs, mais qui en attendant offre un cas d'idiosyncrasie extrêmement éloigné de l'ordre commun, et un exemple frappant de la prompte et grande influence que peut avoir, dans certaines occasions, le changement de lieux sur l'économie animale. A. Amic, D.-M., *à Brignoles.*

Chirurgie.

Observation sur une gibbosité accidentelle.

Ayant été appelé pour voir une enfant de trois ans et demi, ou environ, qui devenait chaque jour plus bossue, sans avoir dans sa charmante figure aucun des traits qui caractérisent la véritable gibbosité, je me plus à croire que cette difformité n'était qu'accidentelle, et malgré que ni les questions, ni les recherches ne me conduisissent à rien qui justifiât ce sentiment que j'aurais craint de donner pour une opinion, j'y tenais. Mais comme je ne pouvais me dire asssez rationellement pourquoi, j'allais demander une assemblée de consultans quand m'étant fait la question de savoir si la gibbosité de cette enfant ne provenait pas de l'habitude de la promener toujours par la même main, je fis en conséquence appeler la bonne pour lui demander comment elle promenait la petite.

La réponse en action ayant été de présenter sa main gauche à l'enfant qui la prit de sa main droite qui était précisément celle du côté dont elle était bossue, j'expliquai ma pensée aux parens, et leur fis entendre que pour redresser leur fille, il ne s'agissait vraisemblablement que de la promener toujours par la main gauche, ce que la mère se chargea de faire ou de surveiller, et le procédé réussit si bien, que la jeune personne qui touche à sa onzième année, se fait remarquer par sa bonne tournure.

Ce serait peut-être ici l'occasion de parler de certaines maladies de la colonne vertébrale peu apparentes, qui paralysent souvent les extrémités inférieures dans le bas âge; mais comme l'histoire des cures que j'aurais à rapporter serait trop étendue pour un article de journal, je me borne à l'annoncer comme devant faire partie d'un recueil d'*Opuscules thérapeutiques,* qui me portent à croire que de la fin au moyen il y a souvent moins loin qu'on ne pense, en Médecine.

Mollié, D.-M.

Note du Rédacteur. — Le titre de l'observation donnée dans le dernier N° par le docteur Mollié est erroné, et a été confondu avec celui d'une autre que nous publierons. Celle-ci devait avoir pour titre : *Des moyens de remédier aux convulsions à la suite d'un accouchement.* Ajoutons que ce n'est pas comme moyen curatif contre l'épilepsie que ce médecin a proposé l'eau froide, mais comme perturbatoire des paroxysmes de cette haute affection nerveuse, et qu'il nous a fait part de plusieurs faits à l'appui de son opinion sur l'heureux emploi de ce moyen dans des cas analogues. Nous pourrons en publier quelques-uns, et le sujet en est trop grave et trop désespéré en Médecine pour qu'ils n'offrent pas un grand intérêt, sur-tout si comme tous ceux que nous avons publiés de lui, ils portent un caractère de simplicité qui n'est égalé que par leur justesse de diagnostic, leur sécurité de thérapeutique et leur succès.

PHÉNOMÈNE.

Monsieur, dans votre Gazette du 1er de ce mois, N° VII, pag. 52, art. *Correspondance*, vous avez rappelé l'observation de la cervelle ossifiée d'un bœuf, dont le professeur Moreschi de Bologne a fait la dissection, laquelle en offrant un phénomène rare, imprime une forte secousse au système du docteur Gall.

J'ai l'honneur de vous prévenir que cette observation n'est pas la seule que la dissection des cerveaux de bœufs ait fournie de l'état contre nature de cet organe. On trouve dans la *Collection académique, partie étrangère*, t. 3, p. 7, l'observation 26e du cerveau d'un bœuf *pétrifié*, donnée par le docteur J. T. Schenckius, avec l'extrait des notes de P. J. Sachs sur cette observation, et j'ajoute que J. J. Dobrzensky professeur et recteur de l'Université de Prague, a trouvé un autre cerveau de bœuf pétrifié. Ce second fait est également consigné dans les *Ephémérides des curieux de la nature en Allemagne*, année 1670, et dans la *Collection académique, partie étrangère*, tom. 3, pag. 23, à la suite de laquelle le docteur P. J. Sachs a fait aussi quelques remarques. Comme vous n'avez peut-être point la Collection académique, ni les Ephémérides des curieux de la nature en Allemagne, dans lesquelles ces observations se trouvent, je me fais un vrai plaisir de vous en envoyer copie, afin que vous en fassiez l'usage que vous croirez convenable, soit pour éclairer la marche de ceux qui s'occupent de l'anatomie du cerveau humain, et de la recherche des fonctions qu'il remplit tant dans l'homme que dans tous les autres animaux, soit pour faire connaître ces observations, qui sont comme noyées dans de grands ouvrages qui ne sont pas à la portée de tout le monde, soit enfin pour me donner le plaisir de correspondre avec vous.

SENEAUX, D.-M. M.

Copie extraite de la Collection académique, t. 3, pag. 7. — Extrait de l'Observation XXVI. — Cerveau de bœuf pétrifié, par JEAN-THÉOD. SCHENCKIUS.

« A-PEU-PRÈS au commencement de l'année 1670, on tua un bœuf dans un bourg près de Padoue, appartenant aux religieux de Sainte-Justine, dont le cerveau se trouva pétrifié, et converti en une matière aussi dure que le marbre. On avait remarqué dans ce bœuf une sorte de stupidité; il portait sa tête toujours basse; il chancelait en marchant, et maigrissait sensiblement lorsqu'on le tua, toutes les autres parties de son corps étant au reste parfaitement saines. Ce cerveau pétrifié est conservé dans l'abbaye Sainte-Justine de Padoue. »

Extrait des Notes de PH.-JAC. SACHS, sur cette observation.

« LE docteur Helmperger était à Padoue, lorsqu'on fit cette observation. Il dit avoir vu ce même cerveau de bœuf entièrement pétrifié, à l'exception du cervelet et de la moelle épinière, dont le docteur Scarabicius fit la démonstration dans une de ses leçons publiques en parlant des maladies de la tête. Il observe de même qu'environ quinze jours avant qu'on ne tuât ce bœuf, il paraissait évidemment qu'il perdait de jour en jour le sentiment, et qu'il maigrissait à vue d'œil. Cette espèce de phénomène est rare, mais il n'est pas sans exemple. T. Bartholin, centur. 3, dans une lettre écrite à Horstius en 1660, parle d'un bœuf qui éprouva les mêmes symptômes que celui de Padoue, et dont le cerveau fut aussi trouvé entièrement converti en pierre. Il avait appris l'histoire de cette pétrification quelque tems auparavant, par des lettres venues de Suède. » (*Voyez* l'Observation CXXX, *Collection académique*, tom 3, pag. 23.)

Observation CXXX. — Anatomie d'un cerveau de bœuf pétrifié, par JACQ.-JEAN DOBRZENSKY, professeur et recteur de l'Université de Prague.

« JEAN-VINCESLAS HAIN de Haimfeld qui a été mon élève, et qui a déjà le titre de docteur, m'a écrit de Padoue, cet hiver 1670, que les religieux de Sainte-Justine, ordre de St-Benoît, avaient eu un bœuf qu'ils voulaient engraisser pour le mieux vendre, mais qu'on n'avait jamais pu y parvenir, et que quoique le bœuf mangeât avec avidité tout ce qu'on lui présentait, il était resté cependant toujours maigre; ce qui les avait déterminés à le faire tuer en l'état où il était pour rechercher la cause de cette maigreur. Le docteur Sébastien Scarabicius, professeur de Padoue, en fit la dissection en présence d'un grand nombre de personnes, et lorsqu'on voulut examiner le cerveau, on trouva sa substance absolument semblable à une pierre. Les assistans étonnés pensèrent d'abord que le grand froid l'avait peut-être gelé. Pour s'en assurer, on fit bouillir la tête de ce bœuf dans de l'eau; mais lorsqu'on l'en retira, on trouva le *cerveau* aussi dur qu'auparavant, et on ne put jamais le tirer

du crâne. Telle est l'histoire de cette pétrification qui peut donner lieu de douter si le cerveau est réellement le principe des fonctions animales. Ce cerveau, en effet, supposé pétrifié, comment a-t-il pu produire à ce bœuf le mouvement, le sentiment, l'appétit, et pourquoi les alimens qu'il mangeait ne l'engraissaient-ils pas? Cela ne vérifierait-il pas l'opinion de ceux qui prétendent que la nutrition s'opère par le moyen des nerfs? Comme je ne suis pas en état de résoudre ces questions, je m'en rapporterai volontiers au jugement de ceux qui en savent sur cela plus que moi. J. B. Mort de Saltsbourg qui était l'année dernière conseiller de la nation germanique en cette ville, et qui est à présent auprès de moi pour s'intruire dans la pratique de la Médecine, me raconta cette même histoire à son retour de Padoue. »

Lettre du docteur DOBRZINKI, *datée de Prague, écrite au docteur* SACHS *à Breslaw.*

Remarques sur l'Observation XXVI *et la précédente, concernant la pétrification du cerveau d'un bœuf, par le docteur* PH.-JAC. SACHS.

« DEPUIS qu'il a été question d'un cerveau de bœuf pétrifié, un médecin célèbre d'Allemagne a assuré qu'il savait par différentes voies non suspectes, que le docteur Malpighi avait toujours hésité à ajouter foi à une telle pétrification dans un animal vivant, jusqu'à ce qu'il pût examiner la partie intérieure du cerveau, et que l'ayant en effet examinée, il avait reconu qu'il n'y avait que sa substance corticale qui fût pétrifiée, la substance médullaire étant restée dans son état naturel. »

Note du Rédacteur. — Déjà, dans le n° 32 du 11 novembre 1809, nous avions signalé le fait de Padoue, rapporté par le docteur Senceaux, et trois faits analogues cités par Thomas Bartholin en 1660, par Duverney en 1703, et Salzmann en 1720. Ce dernier rapporte dans sa très-curieuse dissertation que nous avons entre les mains, des faits d'ossification cérébrale consignés par Fabrice de Hilden, Catierus, Vanhorn, Botal, Mœgling, Scheidius, Néandre, Horstius, Pechlin, etc., qui peuvent jetter un grand jour sur cette matière. Si le procès s'engage entre les professeurs Giro, Moreschi, Altini et le docteur Gall, nous nous ferons un devoir de rendre publiques les pièces qui viennent à l'appui de l'opinion du physiologiste allemand, pour compenser l'importance de la pièce produite par les anatomistes italiens et rétablir l'égalité des armes. Au reste, la question n'est pas de savoir si un fait avancé par des témoins oculaires et reconnus pour intelligens, doctes et probes est vrai, cela ne peut souffrir de difficultés, mais bien si en l'admettant il porte au Gallisme un coup mortel, et si un cerveau présentant les apparences de la pétrification, ou même de l'ossification, ne peut pas cependant conserver assez d'organisation intérieure exempte de cette solidification, pour que les organes qui y ont leurs cellules y jouissent de leur libre exercice ou influence sur les nerfs correspondans, si malgré l'induration de la substance grise ou corticale, par exemple, l'état pulpeux de la substance blanche ou médullaire ne suffit pas pour que les attributions du cerveau subsistent dans leur intégrité, ou au moins dans celle de l'exercice des organes non enchaînés par la solidification. Nous insistons d'autant plus sur cette distinction, que les lecteurs attentifs auront sans doute fait la réflexion bien importante ici, que dans toutes les autopsies attestant des solidifications du cerveau, le cervelet a toujours été trouvé intact et de consistance molle. Le cervelet peut-il dans ce cas suppléer pour quelques facultés intellectuelles ou automatiques à l'absence du cerveau? Que de questions se présentent! mais n'anticipons point sur l'instruction que le docteur allemand répandra sans doute sur cet important sujet, et gardons-nous, profanes, de porter la faux dans le champ fécond du voisin, avec le danger de le stériliser au lieu de recueillir la riche moisson que ses labeurs nous promettent.

BIBLIOGRAPHIE.

Troisième Supplément à l'Almanach du Commerce de 1811; par *J. de La Tynna*; de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. — A Paris, chez le rédacteur, rue J.-J. Rousseau, n° 20; *Ant. Bailleul*, impr.-libr., éditeur du *Journal du Commerce*, rue Helvétius, n° 71, et *Latour*, libr., grande cour du Palais-Royal.

Nous avons anoncé dans le N° IV du 1er février dernier ce *Supplément*, et nous aimons à reconnaître la rare fidélité de M. de La Tynna à tenir ses engagemens : ce *Supplément* contient la première liste qui ait encore paru complète et par ordre alphabétique, abstraction des diverses écoles auxquelles ils appartiennent, des divers individus exerçant à Paris l'art de guérir avec un titre officiel. La seule distinction qui ait été établie, est celle qui existe en effet entre les *médecins*, les *chirurgiens* et les *officiers de santé*, dont les adresses nous ont paru très-exactes. Un avis, mis à la suite de cette nomenclature, invite ceux qui auraient des réclamations ou des changemens de domicile à indiquer pour l'année prochaine à les faire parvenir franc de port, avant le 1er septembre prochain, au rédacteur de l'*Almanach du Commerce*, rue J. J. Rousseau, n° 20, qui remet gratuitement ce *Supplément* à tout souscripteur ou porteur d'un exemplaire de son Almanach de 1811. Ce *Supplément* est terminé par le tableau de l'organisasion des bureaux de la direction de l'imprimerie et de la librairie de l'Empire, et par conséquent la liste des quatre-vingts imprimeurs de Paris inscrits alphabétiquement, et celle des cent cinquante-un bureaux de loterie, enfin par quelques *Avis* arrivés tardivement, et dont l'insertion prouve qu'il n'est rien que ce rédacteur zélé n'accueille pour donner du prix à son recueil et répondre à la confiance publique. M. S. U.

CETTE feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, et toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° X.) (69) (1er Avril 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

LIBERATI DE LIBERATIS *podagra politica, seu tractatus podagricus, civili compositus doctrinâ, politicis sententiis refertus*, etc. Tel est le titre assez singulier d'un ouvrage qui a été imprimé à Rome en 1637 et à Nuremberg en 1655. Destiné pour les gens riches, l'imprimeur l'avait dédié à Naudé, célèbre médecin de la Faculté de Paris. L'érudition qui abonde dans cet écrit à côté des remèdes physiques et moraux de la goutte, offre du moins quelques moyens de distraction à ceux qui souffrent de cette cruelle maladie.

CONSTITUTION MÉDICALE.

« O Primavera, gioventu dell' anno,
» Bella madre di fiori,
» D'erbe novelle e di novelli amori,
» Tu torni, etc. » (*Pastor Fido.*)

Nul printems n'a mieux justifié que celui-ci cette pompe descriptive du Tibulle de la moderne Italie, dont la douce poésie rappelle l'heureuse expression de l'Italie antique : *Mollior somno.* Il semble en effet que d'accord avec les hautes destinées qui s'accomplissaient ici bas, le ciel dans sa magnificence ait voulu montrer à la terre par des faveurs anticipées, la part qu'il prenait à l'événement qui intéresse les quatre parts du monde, et que par un heureux pressentiment nous annonçâmes formellement il y a un an; une force nouvelle de vie, une exubérance de santé animent tous les jeunes êtres, et raniment jusqu'à la vieillesse; une surabondance de sentiment circule dans toute la création; tout végète, tout aime, tout buisson est volière, toute haie est bouquet; chaque brin d'herbe s'élève surchargé de nouveaux et frêles habitans qui fourmillent entre les chalumeaux, monde microscopique que dédaigne le nôtre qui peut-être est à son tour aussi méprisé par d'autres mondes gigantesques. La nature entière sourit au printems de retour, et si la bise matinale nous empêche encore d'aller porter nos hommages au soleil levant; les feux du midi enflamment l'horizon comme aux jours brillans de l'été. Quittez l'édredon,

paresseux citadins qu'égarent les plaisirs de convention, et qui vous évertuez à faire du jour la nuit. Vos cent bougies, vos lampes astrales valent-elles la pompe de l'aurore étalant son manteau d'or et de pourpre, et ouvrant de ses éternels doigts de rose les portes du matin? Mais est-ce à Paris que ces conseils seront entendus? une vie factice y corrompt les habitudes, y énerve les forces, y tue l'énergie; l'art, en un mot, y gâte la nature. Voyez ces salons somptueux où un demi-jour fourni par des lumières que renferme l'albâtre a remplacé la clarté du soleil : c'est précisément à l'heure où l'astre du jour a fini sa carrière, que réveillées de leur léthargie, les femmes de Paris commencent leur existence et renaissent à la vie. Chrysalides inanimées, quand tout se meut dans le monde, elles consument dans une alcove obscure ces belles heures matinales que la nature emploie à répandre un air pur, le mouvement et la vie sur l'univers sorti de son assoupissement; puis le soir brillantes phalènes qu'attire la lueur trompeuse des flambeaux, elles se réveillent pour entendre le bourdonnement monotone des papillons dorés qui les attaquent, les quittent, les reprennent et les abandonnent tour-à-tour. Rendues à la lumière et non au jour, mortes à la nature, insensibles à ses charmes, elles agitent péniblement une existence factice entre les parfums, les mets d'une cuisine savante, les sons d'une musique prétentieuse, et croient avoir vécu un jour, quand blâsées de ces faux plaisirs elles retrouvent le sommeil dans les bras de l'ennui et le plaisir dans les égaremens de la volupté. Aussi contemplez le matin les teints étiolés de ces visages que le soleil ne vit jamais, et comparez-les avec la fraîcheur qu'ils offrent le soir, animés par le rouge, l'éclat des bougies, les propos galans, la toilette, la danse, la musique, enfin tous les prestiges des arts réunis. Oh! combien vous êtes plus heureux, vous qui soumis aux lois de la nature, vous levez au signal de l'aurore, vous couchez au déclin du soleil, et qui trouvez dans un travail modéré l'assaisonnement de vos rustiques mets et un appétit toujours nouveau! Pour vous tous les plaisirs sont enfans du besoin...... du besoin que l'opulent a le malheur de ne connaître jamais. Ainsi tout se compense, et la nature bonne mère a dédommagé par la santé, la paix de la conscience, la tranquillité de l'âme et la modération des désirs, celui qu'elle n'a point doté de richesses qui après tout donnent plutôt l'avidité que la satisfaction de nouvelles jouissances. Donnons cependant et aux uns et aux autres quelques conseils, soit pour conserver, soit pour reconquérir le premier des biens, celui sans lequel tous les autres cessent d'être un bienfait.

Une température singulière pour la saison, domine depuis vingt jours, et les giboulées de mars cesseront d'être un proverbe....... pourvu qu'avril n'en rappelle pas le cuisant souvenir. Depuis le 20 mars, signalé par l'arrivée du printems et du Roi de la ville des Césars, l'E. et le S.-E. se sont partagé l'empire de l'air. Les nuits sont glaciales, les jours brûlans à l'heure du midi, et la végétation hâtive prouve assez l'influence de cette température précoce sur la fibre animale. Une aridité singulière a déjà desséché les chemins couverts de nuages de poussière comme dans la canicule. L'air est tellement sec et avide d'humidité que la Seine dans ces dix derniers jours a plus décru qu'en deux mois de pluie elle n'avait augmenté. Suivons ces indications toutes simples, et dont l'habitude nous empêche d'apprécier le mérite d'observation. Les maladies offrent toutes un type inflammatoire, et les constitutions sèches, ardentes, sanguines ou bilieuses, ne peuvent trop se mettre en garde contre l'influence atmosphérique dominante. Les phthisiques sur-tout que dévore cette surabondance d'oxigène dans l'air, ne peuvent adopter un régime trop humectant. Voici le moment de recourir avec le plus grand succès à l'usage continu de longs bains modérément chauds, à l'emploi des sangsues à l'anus, si utiles pour ces tempéramens qu'un chirurgien d'un certain talent appelle, non sans quelque raison en pratique, *hémorroïdaires*. Les lavemens émolliens, les bouillons aux herbes, les boissons relâchantes, l'eau de poulet, de son miellée, etc., la nourriture végétale, le vin très-trempé d'eau, la bière, sont très-indiqués. Le soir, les pédiluves, un bandeau de vinaigre chaud sur le front, et

quelques tasses d'orgeat chaud sont merveilleux pour détendre la fibre et provoquer un sommeil facile. Il faut se défendre des spiritueux, et s'il est vrai de dire que l'état présent atmosphérique est propre à la cure des flux invétérés, et conspire avec les remèdes appropriés à terminer sans danger ces incommodités, il l'est aussi que c'est parmi les extraits muqueux amers, et non parmi les astringens alcoholiques, qu'il faut choisir ses agens de guérison. Ainsi, autant notre *vin anti-leucorrhéen*, par exemple, est indiqué dans les constitutions australes d'un hiver humide et mou, autant son emploi serait en ce moment indiscret et même dangereux. Nous en dirons autant du *vin de Séguin*, si propre dans les températures relâchées, et qu'on ne prendrait pas en ce moment avec impunité : il est vrai aussi que les fièvres sévissent peu en ce moment. Les maladies qui dominent sont toutes les affections éruptives, les gales, les dartres, les érysipèles, les goutte-roses, les fièvres miliaires, quelques petites-véroles, la rougeole ; enfin il semble que la nature pullule en maladies cutanées comme en végétaux hâtifs, et jamais les bains sulfureux ne furent plus à l'ordre du jour que cette année.

L'instant est sur-tout favorable pour l'emploi de ces bains réparateurs connus sous le nom de *bains de tripes* dont nous recommandons chaque année à cette époque (1) l'usage aux jeunes vieillards et aux vieillards qui veulent encore être jeunes, aux femmes galantes qui désirent concilier les dehors de la fraîcheur et les jouissances du plaisir, enfin les honneurs de la vertu et les profits du vice, aux amateurs exténués des veilles du carnaval comme aux cénobites qui le seraient des rigueurs du carême, aux victimes des erreurs de la Médecine galénique, aux impotens, aux rhumatisans, aux paralysés qui ont fatigué sans succès les Codex pharmaceutiques. Parisiens, voilà vos *Eaux*, et sans autant de dépenses et de fatigues l'*île des Cygnes* sera pour vous la fontaine de Jouvence, la succursale de Plombières et du Mont-d'Or dont la fortune vous défend l'accès.

(1) *Voyez* les Couvertures des Nos VIII, 11 mars 1809, et XVI, 1er juin suivant.

Gardez-vous sur-tout en ce moment des jus d'herbes et des médecines de précaution. Votre appétit est perdu ? Jeunez, buvez de l'eau, baignez-vous, prenez au matin quelques bouillons aux herbes, mangez quelques oranges, mettez-vous au lait, ou adoptez une diète absolument végétale. Les plantes potagères vous guériront mieux que toutes les opiates de Baumé. Voici le moment aussi d'adopter à l'entrée du repas et avec le bouilli une salade amère, dont les sucs mêlés à vos alimens activeront votre chyle, et ranimeront bien autrement votre appétit que les jus d'herbes de la pharmacie. Au reste, faites un léger exercice, ne vous exposez point nue tête au soleil, levez-vous avec lui, couchez-vous trois heures au plus après qu'il est couché, soyez sobre, accordez à Vénus quelques sacrifices, mais avec économie ; déjeunez légèrement si vous êtes obligé de vous livrer à un travail appliqué, les muses et les arts vous inspireront bien mieux ; le printems est la saison de la création, c'est l'heure du génie, le réveil de la nature. Dînez modérément à la table de l'amitié, soit qu'elle vous y admette, soit qu'elle veuille bien s'asseoir à la vôtre. Faites ensuite un léger exercice. Rentrez au sein de votre famille, goûtez les douceurs d'une union assortie au sein d'une épouse douée d'un heureux caractère et d'enfans chéris élevés sous vos yeux ; puis si vous avez dans votre journée soulagé un malheureux, donné un conseil utile, rendu quelque service, pacifié quelque querelle, offrez au créateur des êtres ces souvenirs en hommage expiatoire, et endormez-vous à l'espérance pour rouvrir le lendemain avec confiance vos yeux à la clarté du jour, et recommencer avec courage la tâche de la vie.

M. S. U.

Depuis le 19 mars jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 2 fois N.-E., 2 fois N., 15 fois E., 5 f. S.-E., 3 f. O., et 3 f. S.-O.

☺ Pleine lune, le 8 avril.

Depuis le 19 mars jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 7 lig. $\frac{4}{12}$. — La moindre de 28 p. $\frac{1}{12}$.

Le thermomètre a monté à 14 deg. $\frac{8}{10}$ (dilat.) — Il est descendu à 2 d. $\frac{5}{10}$ (cond.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 60 d. — Et pour le *minimum*, 90 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

MÉDECINE.

Goutte sciatique.

LE nommé Durand journalier de la commune de Puiravault, âgé de trente ans, d'un tempérament sanguin, supportait depuis le commencement de l'hiver de 1790, une douleur de sciatique à un degré imminent: pendant la nuit, le mal prenait de l'intensité et écartait le sommeil. Après avoir mis en usage tous les remèdes qu'on lui avait conseillés, il se fit conduire chez moi sur la fin du mois de mai de la même année. Il avait une fièvre lente qui redoublait le soir. Le teint était décoloré et l'amaigrissement prononcé. Dans cette circonstance, comme dans tous les cas de cette espèce, l'application du moxa me parut le seul moyen propre à dompter cette affection. J'en fis la proposition au malade qui ne balança pas à l'accepter. Je lui brûlai de suite un cylindre de coton très-serré, sur la partie supérieure externe de la cuisse gauche, lieu où le mal prenait son origine. La douleur qu'il éprouva fut si vive qu'il en mouilla sa chemise. L'opération terminée, toute espèce de souffrances cessèrent. On pansa avec l'onguent basilicum jusqu'à la chute de l'escarre, ensuite on employa l'emplâtre de céruse brûlée jusqu'à parfaite guérison. Au bout d'un mois la cure fut radicale. Durand fit la moisson qui ne tarda pas à commencer. Depuis ce tems il n'a point eu de rechute de cette maladie.

TILLIER, D.-M.,
à St.-Hermine.

CHIRURGIE.

J'OSE aujourd'hui, Monsieur, appeler votre attention sur une maladie qui jusqu'ici semble avoir été l'écueil de la Médecine.

Quel service ne rendriez-vous pas à l'humanité si vos abonnés consignaient, dans votre intéressante *Gazette de Santé*, toutes les observations qu'ils peuvent avoir faites sur la plus affreuse, la plus effrayante, la plus redoutable maladie qui puisse affliger le pauvre genre humain, je veux dire la *rage* ou *hydrophobie!*

Si on est parvenu par la vaccine à soustraire la jeunesse à la voracité de la petite-vérole, quelle obligation n'aurait-on pas à la Médecine si elle parvenait à neutraliser les effets alarmans du virus hydrophobique!

Le 21 février dernier, un loup enragé a dévoré ou blessé cruellement quatorze personnes tant hommes que femmes à Beaumont-la-Ferrière, à la Celle-sur-Nièvre et aux environs. Bœufs, vaches, cochons, tout est devenu la proie de sa dent meurtrière et empestée. Malgré le zèle et l'activité des habitans, malgré l'intrépidité de la gendarmerie de Premery à poursuivre le féroce animal, on n'est parvenu à le tuer que le lendemain, à cause de la quantité de bois qui couvre le canton de la Charité-sur-Loire dont nous dépendons.

Ici comme ailleurs le peuple, comme vous le savez, est toujours plus disposé à écouter les commères, les empiriques que les personnes instruites; on a donc conduit tous les malheureux cruellement dilacérés chez de prétendus thaumaturges qui ont garni les ulcères de topiques, et leur ont fait avaler un breuvage magique. L'espérance doit-elle rester maintenant au fond de la boîte de Pandore?

Cependant, Monsieur, si le mal vient à faire des progrès, comme je le crains, quels sont les moyens ultérieurs, tant d'hygiène que de thérapeutique, pour arrêter le spasme de tout le corps, l'irritation convulsive des nerfs et l'étranglement de la gorge? Par quels remèdes expulser le virus lorsqu'il aura passé dans la masse des humeurs? Faut-il des vomitifs, des lavemens, des purgatifs? Faut-il exciter les différentes sécrétions, l'urine, la sueur, la salivation, l'insensible transpiration, etc., etc.? Comment, en un mot, détruire le mal en guérissant le malade?

Il y a environ douze ans que je fus appelé pour traiter une femme qui avait le métacarpe de la

main droite dévoré par un loup enragé, et deux hommes qui étaient légèrement blessés à l'avant-bras. Je fis sur-le-champ des scarifications aux plaies, je les lavai avec du sel et du vinaigre, je les brûlai, et j'appliquai sur les morsures un topique composé avec de la thériaque étendue sur de la charpie et arrosée d'alcali volatil fluor; je fis prendre dans la journée, dans une liqueur convenable une trentaine de gouttes d'alcali volatil fluor. Ces trois malades conduits à l'hôpital furent traités par le mercure; la femme est morte, parce que ses morsures par leur nature étaient sans espérance de guérison; les deux hommes ont guéri et sont bien portans.

Un seul fait n'est pas une autorité assez puissante pour y mettre toute sa confiance, il en faut plusieurs pour constater la vertu des remèdes employés; d'ailleurs le mal fut arrêté dans son principe :

Principiis obsta; serò medicina paratur,
Cùm mala per longas invaluere moras.

Peut-être aujourd'hui aura-t-on à lutter contre une rage déclarée.

Ce serait donc, Monsieur, je le répète, rendre un service très-important à l'humanité, que de consigner dans votre *Gazette de Santé* toutes les observations qui, d'après vos pressantes invitations, vous seraient envoyées par vos doctes confrères. Vous acquerrez par-là de nouveaux droits à la reconnaissance publique.

Barillot, *officier de santé, à la Celle-sur-Nièvre.*

Note du Rédacteur. — Nous invitons au nom de l'humanité nos zélés correspondans à nous faire passer des notes de ce que leur expérience en l'art de guérir leur aura révélé de plus avantageux pour la guérison de ce mal effrayant; nous nous ferons un devoir de l'insérer avec reconnaissance. Quelques pays sont en possession de recettes suivies, dit-on, des plus heureux succès. Nous prions les possesseurs de ces moyens curatifs de vouloir bien nous les confier. Peut-on faire un secret de ce qui intéresse l'humanité, et n'est-il pas le patrimoine de tous, ce qui est d'une nécessité universelle? En attendant, nous devons dire que la cautérisation par le fer rouge est en effet le moyen le plus généralement reconnu pour spécifique quand il est appliqué aussitôt, et quand les morsures occupent des parties qui peuvent être sans danger brûlées. Quant au traitement, nous en parlerons en publiant ce qui nous sera envoyé d'intéressant sur cet important sujet auquel la sécheresse de la saison donne le mérite de l'à-propos.

INTÉRÊT PUBLIC.

De l'influence de la Propreté sur la santé.

(7me Suite.)

Quant à l'habitant des villes, et pour parler de celle qui nous intéresse plus particulièrement et dont l'exemple doit influer sur les mœurs des autres villes de l'Empire, formons le vœu que l'hôpital placé à l'entrée des eaux de la Seine dans la capitale de l'Empire, comme pour empoisonner la boisson de ses habitans, disparaisse et que divisé en quatre hospices, il soit réparti aux quatre extrémités de la ville; qu'à chaque année le pied des murs de chaque maison soit lavé à l'eau de chaux au printems; qu'il soit défendu sous des peines correctionnelles de s'accroupir dans les rues pour aucune espèce de besoin; mais aussi que de distance en distance des *lieux* soient gratuitement affectés à satisfaire aux lois de la nature; que défenses soient faites, sous les plus graves punitions, de salir les murs de mots obscènes ou d'images licentieuses; que le cynisme cesse de promener sur nos murailles ses crayons effrontés, ou, selon l'heureuse idée d'un écrivain patriote, que des *épongeurs* soient chargés d'effacer jusqu'aux traces de ces turpitudes, de même qu'en attendant que l'habitude de salir les rues soit abrogée, des voyers gagés feraient disparaître les témoins muets des stercorateurs ambulans; qu'on ne voye plus de malheureux *lazaroni* conduire en habit déchiqueté de sinistres fiacres ouverts à tous les vents, et dont les panneaux brisés laissent apercevoir une étoffe en lambeaux, portant de tristes preuves des ravages du tems, ou des témoignages non équivoques de l'ivresse habituelle de leurs dégoûtans conducteurs (1); que des fontaines publiques en-

(1) Comment la mode, qui dans ses bizarreries amène quelquefois d'utiles innovations, n'a-t-elle pas encore produit celle de monter dans les voitures par derrière, en offrant le double avantage de la propreté très-souvent offensée par les roues en montant de côté, et de la sûreté plus compromise encore, si le cheval vient à partir dans le moment où l'on monte pour y entrer, ou si l'on s'élance pour en sortir quand il a pris le mors aux dents, tous inconvéniens qui n'ont pas lieu en plaçant la portière par derrière ?

tourées de vastes pièces de gazon, portent dans nos grandes places, telles que celles de la Concorde, d'Iéna, du Carrousel, etc., une fraîcheur salutaire, et répandent dans l'air obscurci par la poussière pendant les ardeurs de l'été, la vapeur de leurs eaux; que le vandalisme respecte les monumens échappés à ses outrages révolutionnaires; que l'abord de nos quais magnifiques ne soit plus obstrué par des remparts de boues, ou sali par d'impures déjections; que le marchand probe, fidèle, et vivant sur sa renommée, n'ait plus besoin pour attirer la confiance du passant d'enseignes ou d'étalages qui menacent nos têtes ou embarrassent nos pieds; que de larges trottoirs assurent la libre circulation des voitures et la marche des piétons; que les ruisseaux cessent de porter à la Seine pendant de longues rues des flots ensanglantés par les animaux immolés à la voracité de l'homme, et, dit-on, à son besoin irrésistible; que la façade de chaque maison lavée chaque jour, soit recrépie ou peinte tous les trois ans; que les égoûts n'ouvrent plus sur nos rues leurs vastes bouches pour vomir en hiver des flots d'eau noirâtre dans les crues subites de la Seine, et exhaler en été des vapeurs empestées; que des tuyaux au niveau des dalles cessent de remplir à bout portant les poches des passans d'un sale bouillon dont l'infection dépose contre la propreté de la cuisine où il a été fait et oublié; que les réunions d'animaux vivans pour l'assouvissement de la faim de l'homme, tels que gibier, volaille, boucherie, laiterie, soient reléguées hors de l'enceinte des murs de la ville; qu'il soit défendu de posséder des chiens à quiconque ne pourra justifier qu'il en a besoin pour son usage ou sa défense, et qu'un fort impôt très-rapidement graduel soit assis sur ceux qui s'obstineront à en garder pour leur plaisir seulement; mais dans tous les cas, la faculté d'en avoir serait interdite à quiconque n'aurait pas une cour dans sa maison; il n'est pas juste que la salubrité publique soit compromise pour le plaisir de quelques particuliers, et quand on pense à l'horrible maladie que contracte spontanément et que communique cet animal, peut-on prendre trop de précautions contre les occasions qui peuvent la propager? Qu'une élégante simplicité préside à l'ornement des batelets qui voguent sur la Seine; et pour ne pas tomber d'un excès dans un autre, imitons la prudente politique des Vénitiens qui, pour empêcher la pente de l'amour-propre à se ruiner par concurrence en embellissemens fastueux, décrétèrent une décoration uniforme à leurs gondoles, simples mais propres, commodes mais sans recherche et sans luxe.

Quand la main qui a terminé le Louvre, qui a nivelé le Carrousel, qui a délivré nos ponts des gothiques édifices qui les défiguraient, daignera-t-elle éclaircir aussi la Cité, cet obscur monument de la fondation de l'antique Lutèce? Quand rasera-t-elle ces hideuses masures qui déshonorent les faubourgs voisins du beau Jardin des Plantes, et verrons-nous encore long-tems à Paris des chaumières indigner les regards de l'étranger qui vient chercher la colonnade du Louvre, le dôme du Panthéon, et la colonne rivale de celle de Trajan, au milieu des huttes du faubourg Saint-Marceau (1) et des cabanes du Gros-Caillou?

Si l'hospitalité n'est plus une vertu de nos jours, si la civilisation en rapprochant les points de contact des nations, les a dispensées de semer les déserts qui les séparaient de caravensérails gratuits, si c'est par calcul enfin et non par un pieux devoir que le fils de l'étranger trouve dans ses voyages où se désaltérer, apaiser sa faim, et reposer sa tête, que du moins le peuple civil et galant par excellence offre des asiles dont l'extérieur ne soit pas plus repoussant que ceux qu'on trouve chez les nations moins policées; qu'une odeur suave atteste l'immersion du linge dans une lessive garnie d'a-

---

(1) Veut-on connaître les causes de l'insalubrité des faubourgs Saint-Marceau et Saint-Victor? Chaque locataire laisse ses balayures à sa porte, vide ses ordures dans les plombs; elles n'en sont retirées que quand les plombs sont engorgés par leur séjour : les ruisseaux sont remplis d'eaux de savon, les rues de débris de viandes, de tripes et de sang; la rivière de Bièvre y promène son eau noire et dormante comme le Cocyte, et dans l'été ses bords desséchés déposent un limon fétide au point que l'argenterie des maisons voisines est constamment terne. Aussi c'est par ce faubourg que nous arrivent les endémies, comme elles naissent dans les campagnes des fumiers en fermentation dans les mares ou les cours fangeuses des habitations.

romates, et que sa blancheur invite la confiance du voyageur à quitter ses vêtemens pour se coucher sans avoir à s'en repentir. La propreté de l'hôtel garantit à son tour celle de l'hôte, et soyons sûrs que si le linge avait un aspect plus propre on ne verrait plus d'impudens coureurs oser nettoyer leurs bottes avec des rideaux dont la malpropreté n'en est pas augmentée. (Remarquons en passant que cette chaussure obligée depuis quelques années seulement en France où elle n'est pas nécessaire, n'est pas une des moindres preuves de l'éloignement du Français actuel pour la propreté. Peut-on comparer une jambe bien modelée et revêtue d'un bas blanc et d'un soulier élégant, à la jambe informe qu'enveloppe un sac de cuir puant, imbibé d'eau en hiver, couvert de poussière en été, servant chaque jour, et sous lequel le plus souvent la peau est à nud et peut l'être sans qu'on s'en aperçoive? Cette mode qu'ont introduite et protégée les nouveaux parvenus, altère les formes, messied à la tournure, gâte la toilette la plus décente, était proscrite dans l'ancienne bonne compagnie, et est un des plus grands obstacles au retour de la propreté.) Je voudrais que des édiles fussent autorisés à faire des visites domiciliaires dans les hôtels pour y vérifier la netteté des logemens et recevoir les plaintes des étrangers, comme il s'en fait chez les pharmaciens pour reconnaître et la nature et l'état des médicamens; celles-là seraient pour la conservation de l'humanité, quand à telle triste époque maintenant oubliée, elles avaient pour objet sa destruction.

Que nos églises aérées, parquetées, lambrissées, cessent d'offrir des foyers de catarrhes: on sait échauffer les salles de spectacles, les redoutes, les wauxhalls, le cirque même de Franconi, ces arênes de Paris, et l'on ne pourrait pas échauffer la maison où se chantent les louanges du Seigneur, ce dernier asile de l'égalité où l'opulent et le pauvre, le dignitaire et le plébéïen, l'homme heureux et l'infortuné, confondent leurs prières, unissent leurs vœux, et courbent ensemble leurs fronts dans la poussière devant le Roi des Rois!! Voyez les temples des Protestans, ils ont des poêles, des carreaux, des tapis, des boules d'eau, et une orgue harmonieux rompt la monotonie de leurs psaumes marotiques.

Que les spectacles offrent de larges vomitoires, de manière qu'en cas de tumulte ou d'incendie, deux minutes suffisent pour l'écoulement de tous les spectateurs. Les Anciens nos maîtres en tout genre, le sont encore en celui-ci, et il serait trop facile, en disposant, par exemple, chaque rez-de-chaussée en arcades fermées de portes battantes ouvrant à un seul signal, et auxquelles correspondraient des escaliers très-multipliées, d'étage en étage, d'obtenir cet avantage de sécurité trop négligé à Paris.

(La fin à l'ordinaire prochain.)

BIBLIOGRAPHIE.

Nosographie synoptique, ou Traité complet de Médecine présenté sous forme de tableaux; par *J. L. F. Dom. de Latour*, docteur en Médecine, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu et du Lycée impérial d'Orléans, membre de plusieurs Sociétés savantes médicales. *Première livraison*, contenant le Traité complet des fièvres. — In-fol. en 18 pages d'impression et 14 tableaux de format Atlas. — Prix, 13 francs chaque livraison. Il y en aura cinq. — On souscrit à Paris, chez *Gabon*, libr., place de l'Ecole de Médecine. Il ne sera pas vendu de livraisons séparées.

C'est un solennel hommage rendu à l'école d'un professeur, qu'un monument pareil élevé à sa doctrine par la reconnaissance d'un élève. Nous disons par la reconnaissance, non pas qu'on n'eût pû dire par l'érudition et le goût, et quelques journaux l'ont imprimé; mais pour nous, également inaccessibles aux suggestions amicales et aux préventions attachées à l'éclat des réputations quand il s'agit de la vérité que nous devons entière à nos lecteurs, nous avouerons que nous regrettons qu'avec son esprit didactique, son amour pour le travail, sa patience d'exécution et son génie méthodique, M. de Latour n'ait pas voué ses talens à la propagation d'une autre école que celle du docte professeur Pinel. Nous portons à la personne de ce Savant aussi modeste que laborieux une vénération profonde; mais,

Nullius addictus jurare in verba magistri,

nous ne pouvons trahir la cause de l'hippocratisme pour nous ranger par condescendance sous les drapeaux du solidisme néologique, et capituler avec notre conscience pour de vains ménagemens réclamés par l'amitié: *Amicus Plato, magis amica veritas*. Nous avons déjà reproché au médecin de la Salpétrière d'avoir introduit la métaphysique dans la Médecine en croyant y admettre la philolosophie. L'ouvrage de son élève qu'il avoue, ajoute à notre conviction. L'art de guérir n'est pas le seul que le vertige révolutionnaire ait entaché de ce

prétendu esprit analytique qui jadis régenta les écoles avec les entités et les catégories d'Aristote, sous la protection de Scot et Dagoumère, et qui essaya de se reproduire sous les autorités de Baçon et de Condillac, parce qu'il est dans la marche de l'esprit humain que les hérésies qui l'ont égaré essayent de renaître dans chaque siècle, en empruntant la livrée du tems; et l'on sent bien qu'ici notre intention n'est pas de faire le procès à l'application de cette lumineuse analyse qui guide si bien les travaux des mathématiciens. Tout vise aujourd'hui à raccourcir le noviciat de l'instruction : les enfans apprennent l'alphabet avec des osselets, la géographie avec des dominos, le catéchisme avec un jeu de cartes, l'arithmétique avec des gâteaux. On a mis l'histoire en romans, l'agriculture en pots à fleurs, l'histoire naturelle en breloques, la Bible en drames, la religion en épopée, la morale en vaudeville, la poétique en feuilletons, l'éducation en contredanses, la politique en écrans, l'amour en pastilles, le commerce en loterie, la mémoire en tableaux, l'anatomie en vignettes, la pathologie en estampes coloriées, l'astronomie et la Médecine en almanachs, la grammaire en chansons, et jusqu'aux principes du Droit en beaux vers. Aussi est-il impossible aujourd'hui de n'être pas érudit malgré soi, et il suffit d'entendre disserter nos jeunes gens... c'est un feu roulant de sel attique, de syllogismes sans réplique et d'argumens irrésistibles.

Ce n'est point ici le lieu d'examiner l'incohérence, la versatilité d'une nosographie spécieuse à l'abord, et dont la première idée a pu séduire de bonne foi son auteur, mais dont l'ordre est si peu fixe, dont les principes offrent une telle fluctuation, dont enfin l'instabilité est telle que le système aujourd'hui proposé par le docteur Pinel, dans sa troisième édition, est aussi différent pour les idées et même la nomenclature, de celui qu'il proposa d'abord, que sa classification diffère des nosologistes ses prédécesseurs. Comment croire à la durée d'une théorie qui éprouve de telles vacillations du vivant même de son auteur, et malgré la tutelle qu'elle éprouve de son professorat? Dix ans ne seront pas écoulés après lui que ce rêve ira se joindre à toutes les hypothèses écloses par maint et maint écrivains, et oubliées avec lui dans la longue nuit des tems. La seule objection sérieuse que nous lui ferons c'est que ce fatras d'épithètes oiseuses, de synonymies redondantes ou de substantifs parasites vient obséder le médecin au lit du malade, et ajouter à l'incertitude offerte par la série des symptômes celle résultante d'un luxe stérile de mots et de subdivisions mentales et sophistiques qu'a entassées avec une bonne foi digne d'un meilleur sort l'honnête docteur, en croyant éclairer une matière qu'il a encore plus obscurcie. Eh! il s'agit bien de théories en clinique : l'expérience et l'observation, voilà les seuls guides. Par la première, la tradition livre au néophyte en Médecine des points d'appui qui éclairent sa religion et dirigent sa conduite; par la seconde, le praticien se forme un plan de doctrine bien préférable aux jargons de la chimie, aux dogmes scholastiques. Quel médecin de bonne foi oserait comparer en pratique cette nosographie à la distinction trinitaire de Thémison, ou même à la théorie simple et lumineuse dont on a tant abusé faute de l'entendre, au Brownisme? Ajoutons un seul mot: Quel est celui de nous tous qui osât assurer que le livre du docteur Pinel à la main, et auprès du malade, il assignera infailliblement le caractère précis des affections qui lui seront offertes, et soutenir que la méthode thérapeutique qu'il en déduira sera préférable à notre système prophylactique? Sous ce dernier rapport, la vérité nous fait avouer avec plaisir que nous avons noté avec le plus vif intérêt dans la symptomatologie de M. le docteur de Latour, l'importance qu'il attache aux *symptômes précurseurs*, et nous regrettons qu'il n'ait pas exercé son zèle exclusivement à exploiter ce sujet vierge encore en Médecine. Les partisans de son système lui reprocheront les fréquentes omissions qu'il a faites de maladies internes très-graves, et de toutes les maladies externes; en un mot, cette théorie est incomplète, fausse et dangereuse : incomplète, elle n'offre que quelques indications curatives, insuffisantes, et non le plan d'un vaste ensemble de curation : fausse, en rejettant la dépravation des humeurs, elle ne reconnaît de principes morbifiques que dans la lésion des solides : dangereuse, elle abandonne la pratique à une incertaine expectation, ou à une médication vague et non basée sur la connaissance des causes de la maladie et de leurs effets.

Nous ne nous arrêterons pas sur le danger du vœu qu'émet M. de Latour de la création d'une nouvelle langue en Médecine : il prouve seulement qu'il est le digne Séide de son maître, et jusqu'où peuvent emporter le zèle du fanatisme et la contagion de l'exemple. Nous avons exposé franchement notre opinion sur les imperfections de l'ouvrage que nous annonçons, la justice nous fait un devoir de signaler ses titres à l'attention des médecins : d'abord son luxe typographique lui donne un droit naturel d'entrer dans les grandes bibliothèques, où la netteté du caractère et la beauté du papier sont un titre d'admission. L'aspect symétrique des tables synoptiques est agréable à l'œil et facile à embrasser par la pensée. Le style en est correct, pur, concis, et s'il y a quelques lacunes dans quelques-uns de ces tableaux, et sur-tout dans le dernier, on ne doit en accuser que le système pour lequel ils ont été tracés, et peut-être l'état actuel de la science très-peu avancée en cette partie. Nous pensons donc que cet ouvrage, dangereux pour les commençans, peut être confié avec utilité aux doctes, comme on confiait la lecture des livres anti-religieux aux directeurs de conscience chargés d'en signaler les écueils, ou d'en résoudre les difficultés aux ames faibles et timorées. Cependant si à cette nosographie systématique M. de Latour veut joindre le tableau de la nosologie d'un auteur accrédité, de Cullen ou Sauvages par exemple, il pourra par cette concordance sauver son ouvrage du reproche d'hérésie, offrir aux savans nourris de l'érudition antique des points de comparaison faciles, aux jeunes étudians une nosologie sans danger, et peut-être un moyen de retour à la saine doctrine de l'hippocratisme quand le délire et l'erreur qui ont usurpé son règne auront vu cesser leur empire. Alors l'œuvre de notre jeune, estimable et docte confrère sera aussi utile que peut l'être un ouvrage de cette nature, et ramené lui-même au vrai culte par la conversion de ses propres lecteurs, il nous pardonnera un jour d'avoir un moment oublié l'amitié pour combattre franchement *pro aris et focis*.

M. S. U.

CETTE feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, et toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XI.) (77) (11 Avril 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

La guerre, la peste et la famine sont les ennemis les plus dangereux de la science; si on en veut douter, il faut consulter certain livre que Henri de Monantheuil, médecin de la Faculté de Paris, fit imprimer en 1597, sous ce titre : *Ludus iatromathematicus, musis factus ad averruncandos tres academiæ perniciosissimos hostes.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Tandis que nous esquissions sur le théâtre bruyant de la capitale, le projet de notre *Télégraphe Sanitaire*, au fond des départemens et dans l'étranger des Solitaires contemplatifs méditaient en silence sur ses moyens d'exécution, et obscurément laborieux, ils ne réclamaient d'autres fruits de leurs veilles, que le mérite ignoré de coopérer à l'une des entreprises les plus philanthropiques dont se soit jamais occupé la Médecine. La justice nous fait un devoir de signaler ces utiles collaborateurs, et notre embarras est d'assigner les rangs parmi ces observateurs également zélés. A Naples le chimiste Pully, à Rome le docteur Michel; à Gênes, Pise, Parme et Plaisance, les médecins Mojon, Vacca, Levacher et le docte Mantenga; les savans Valentin à Marseille, Méjan à Montpellier, Bouriat à Tours, Latour à Orléans, Charles à Chartres, de Larue à Evreux, Vitalis à Rouen, etc., nous ont déjà payé leur contingent, de manière à pouvoir asseoir les premières bases de cet édifice élevé à l'hygiène cosmopolite; mais nous devons l'avouer, et l'équité nous en fait une loi, un médecin s'est élancé des premiers sur les rangs aussitôt notre appel, et nous devons beaucoup aux travaux infatigables du Dr Py de Narbonne, que n'ont pu rebuter ni des obstacles sans cesse renaissans, ni même des témoignages publics et multipliés d'ingratitude et des persécutions non méritées. Il est beau de n'opposer que le silence et un zèle toujours croissant aux clameurs de l'envie, et telle a été la seule réponse de l'écrivain laborieux à qui nous devons comme commentaire de notre idée, un projet d'organisation de Sociétés

médicales dans tous les chefs-lieux de canton, dont les relations auraient deux points de ralliement central, Paris pour le Nord, Montpellier pour le Midi de la France, où deux *Sociétés hygiéniques* ne seraient sans cesse occupées que du soin de correspondre avec les Sociétés départementales, avec le but essentiel de reconnaître les maladies dominantes, d'en prévenir la propagation, et de rédiger un Code d'hygiène universelle dont les lois peuvent seules peut-être fonder une Médecine réelle. Les Sociétés savantes auxquelles ce projet a été envoyé ont applaudi à ces vues dont elles ont reconnu l'utilité, et nous en aurions donné l'extrait dans notre Gazette, si l'espèce de publicité qu'il a acquise par cet envoi n'avait devancé notre opinion qui d'ailleurs ne s'exerce que sur les manuscrits qui nous parviennent avant d'avoir été communiqués à qui que ce soit. Dès le 21 mars 1807 (article IX), nous émîmes cette idée d'un *Télégraphe Sanitaire*, et c'est avec plaisir que nous la voyons aujourd'hui adoptée par un médecin aussi épris de son art, et propagée par des météorologistes aussi distingués que nos zélés et modestes correspondans. Poursuivons, aidés aujourd'ui de ce concours de lumières, ce grand œuvre dont nous espérons voir bientôt se réaliser l'existence. Pour parvenir le plutôt possible à son établissement, nous publierons dans le Ier No le résultat des travaux de nos coobservateurs météorologistes, et nous invitons ceux de nos correspondans qui auraient quelques nouvelles notes à nous faire passer, à se hâter d'en faire l'envoi s'ils veulent être compris dans ce travail. Il est tems que la Médecine s'élève au niveau des connaissances du jour, et que dépouillant ses gothiques préjugés, elle retourne à son antique simplicité hippocratique; l'Ecole de Montpellier a retenti de la voix tonnante du Démosthènes de la Médecine contre *le danger de la polypharmacie;* Genève, déjà célèbre par la mâle éloquence du *Citoyen* frondeur de nos préjugés, s'honore d'un écrit plus récent, et qu'on devrait mettre dans les mains de tout médecin sortant des bancs (*Considérations générales sur l'abus des remedes*). Encore un léger effort, et l'idole du galénisme est renversé, Hippocrate l'emporte, et l'homme rendu à la nature ne voit plus abréger ses jours par les poisons des pharmacopoles.

Des onze jours qui viennent de s'écouler, les six premiers ont offert une aridité désespérante. Enfin une ondée fraîche comme le zéphyr et douce comme le printems, est venue le 4 au soir humecter légèrement la terre et préluder à une pluie véritable. La terre recouvre sa parure, les feuilles, les gazons leur fraîcheur; nos poitrines desséchées par l'haleine brûlante des autans, respirent le frais; tout renaît dans la nature, et la végétation n'est pas reconnaissable du matin au soir. Le 5, le tems est plus que frais au matin, mais le soleil échauffe encore l'atmosphère, et si les nuits sont glaciales, les jours sont brillans et chauds à l'heure de midi. Le 6, petite pluie le soir, mais la nuit le ciel est étoilé et la lune est superbe. Le 7, pluie légère le matin à neuf heures, averse à midi, pluie à torrens et tonnerre à quatre heures; pluie nouvelle à sept heures du soir. Il pleut du bled, de l'avoine, du seigle et de l'orge, et nos cultivateurs, dans l'élan de leur reconnaissance, élèvent leurs bras vers le ciel qui bénit ainsi leurs travaux. Il n'est fils de bonne mère qui ne remarque qu'il a tonné à quatre heures du soir, et qui en rappelant l'adage du collègue Mathieu Lænsberg,

« Quand il tonne en avril
Le vigneron se réjouit, »

n'ait en effet le cœur content et ne vide sa bouteille à compte sur la vendange prochaine. Au reste, les coups de tonnerre n'effrayent plus en France depuis ceux qui ont annoncé la plus heureuse des nouvelles et la plus désirée, et si les Romains modernes ont conservé les augures de leurs ancêtres, ils doivent depuis ce jour ne plus entendre gronder le tonnerre qu'à gauche :

Intonuit lævum, et de cœlo lapsa per umbras
Stella facem ducens multâ cum luce cucurrit.
Æneid., l. 2, v. 693.

Le 8, la pluie continue, et un froid piquant se fait sentir avec un sentiment pénible d'humidité contre laquelle on ne peut trop se mettre en garde. Les riches feront bien de ranimer leurs foyers demi-éteints, et les pauvres de faire un exercice un peu plus soutenu en observant de se

vêtir plus chaudement. Qu'on se garde sur-tout de quitter la laine, si l'on a pris l'habitude de la porter sur la peau; cette imprudence serait payée d'un rhume très-dangereux. On ne peut trop engager à se précautionner contre le froid humide qui probablement va succéder au printems anticipé que nous avons éprouvé, et il suffit d'indiquer cette précaution, sans que nous entrions dans les détails qu'elle exige. Le régime alimentaire doit être tonique.

On a pu remarquer dans le tableau nosographique deux diathèses bien distinctes, et dont la différence prouve la vérité de notre opinion concernant l'influence de l'atmosphère sur la santé, et l'avantage de chercher plutôt à prévenir les maladies que de s'évertuer incertainement à les guérir. La première a offert des ardeurs de poitrine compliquées de symptômes plus ou moins gastriques, reste impur des fermens inélaborés de l'hiver, et attesté par une langue saburrhale. A ces signes se joignaient des lassitudes spontanées, un abattement excessif, une oppression vive et douloureuse de la région pectorale sans expectoration facile; souvent un point de côté très-aigu, une insomnie pénible, un violent mal de tête, quelquefois des saignemens de nez; en général, on a bien fait de débuter par un vomitif, mais au lieu d'insister sur les acides qui augmentaient l'irritation et l'érétisme de la fibre, il a fallu revenir aux relâchans doux, aux émolliens et même aux mucilagineux, tels que l'eau de poulet, l'eau gommeuse sucrée, plus rarement l'orgeat chaud. Les loochs blancs avec le kermès ou l'oximel scillitique ont décidé sans effort l'expectoration et ranimé les fonctions de la transpiration cutanée. C'est dans ces affections, si elles deviennent chroniques, que sont indiqués les sirops de mou de veau, d'érysimum, l'hydromel, les tablettes persannes, enfin les béchiques légèrement animés. Il a fallu dans les convalescences insister sur les lavemens, les bains même, si appropriés à cette ardente constitution, et sur un régime végétal. Quelquefois un dévoiement spontanée a fourni une crise heureuse et fait tous les frais de la guérison dont la Médecine s'est arrogé les honneurs; mais il faut bien quelques compensations dans l'exercice de ce redoutable métier.

Dans la seconde diathèse atmosphérique, qui a offert le remède naturel des effets phlogistiques de la première, la constitution bilieuse a éminemment prédominé, et tous les symptômes gastriques ont acquis une prépondérance singulièrement rapide. C'est alors que les acides ont eu un effet héroïque, après l'emploi initiatif des émétiques. En ce moment précis s'annoncent déjà avec une intensité marquée, des fièvres d'accès, dues à la rétropulsion de la transpiration, et contre lesquelles on emploîra avec succès le vin de Séguin précédé par des vomitifs, et peut-être par quelques autres évacuans appropriés. On remarque beaucoup d'ophthalmies qui sévissent *more endemico*, et contre lesquelles le système curatif le plus méthodique est l'emploi d'un vomitif, quelques délayans, les pédiluves chauds et des collyres légèrement toniques. Nous renverrons à cet égard à ce que nous avons exposé en détail dans les N.os XVI du 21 décembre 1807, et LIII en 1805, en répétant ici que le traitement par les sangsues, la saignée et les émolliens locaux, en augmentant le relâchement de la fibre, peuvent conduire à l'hypopyon et même à la cécité.

Ces ophthalmies régnantes, désignées sous le nom ridiculement populaire de *cocote*, sont séreuses et non inflammatoires; elles sont dues à la brusque suppression de l'exhalation cutanée causée par la subite arrivée du froid humide. La lymphe refoulée engorge les tubes capillaires, et de proche en proche les vaisseaux sanguins, ce qui donne un faux aspect pléthorique à la face, et d'injection sanguine à la conjonctive. Cela est si vrai que c'est par les glandes de Meibonius, et non par les points lacrimaux de l'angle de l'œil, que découle une humeur âcre et cuisante qui sillonne les joues; et si cédant à ces apparences inflammatoires, on employait des lotions émollientes ou des vapeurs relâchantes, on augmenterait l'atonie, et l'on perpétuerait un mal incommode seulement quand il est rapide; mais très-dangereux s'il devient périodique ou s'il prend un caractère de chronicité. Parmi les lotions toniques, nous indiquerons pour les campagnes les recettes suivantes qui ont un succès constant.

℞. Prenez, iris en poudre, sulfate de zinc (vitriol blanc), de chaque demi-gros pour une pinte d'eau distillée : ou bien prenez, eau de rose et de plantain, de chaque quatre onces; vingt gouttes d'acétate de plomb liquide (extrait de saturne). On peut également employer l'extrait sec de saturne (blanc de plomb), mais *parcâ manu*, dans une décoction de mellilot ou d'euphraise. On étuve légèrement les paupières de ces solutions; on peut aussi frotter les sourcils d'un peu d'eau-de-vie, et quand l'inflammation est moindre, exposer les yeux à la vapeur du baume de Fioraventi dans les paumes de la main, pour prévenir le relâchement qui succéderait à cette inflammation. M. S. U.

Depuis le 29 mars jusqu'au 9 avril, les vents dominans ont soufflé 3 fois N.-E., 3 f. O., 17 f. E., 7 f. S.-E., et 3 f. N.-O.

☽ Dernier quartier, le 16.

Depuis le 29 mars jusqu'au 9 avril, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouces 4 lig. $\frac{3}{12}$.

— La moindre de 27 p. 6 lig. $\frac{1}{12}$.

Le thermomètre a monté à 15 deg. $\frac{8}{10}$ (dilat.)

— Il est descendu à 1 d. $\frac{8}{10}$ (cond.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 95 d. — Et pour le *minimum*, 66 d.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

Médecine.

Le 11 novembre 1810, je fus appelé pour aller voir Mme Thomas, âgée de trente-cinq ans, épouse de M. le maire de Fleury-la-Tour, canton de Chatillon en Bazois : étant arrivé chez elle à neuf heures du matin, je vis en elle une femme d'une excessive maigreur, faible, très-constipée, avec un pouls intermittent, la langue saburrhale, de fréquentes envies de vomir, et éprouvant depuis dix jours une douleur à la rate. Je fus d'autant plus surpris de la voir dans cet état qu'en santé elle était d'une forte complexion, abondante en sucs adipeux, et n'éprouvant aucun dérangement lors du flux menstruel parfaitement réglé et durant six jours; elle était atteinte depuis dix jours d'une fièvre qu'elle ressentait toujours à midi; elle durait quatorze heures dont trois de frisson. La cause première provenait d'un voyage précipité qui avait excité une transpiration ensuite supprimée tout-à-coup. Cette femme avait gardé cette fièvre six jours sans opposer aucun remède. Le septième jour, son mari étant à Nevers consulta un chirurgien qui lui mit entre les mains une bouteille de vin de Séguin, et lui recommanda expressément d'en faire prendre à son épouse une cuillerée ou deux par jour. J'observerai ici, avec la permission de Monsieur le chirurgien, qu'il y a beaucoup de cas où il faut bien se garder d'administrer les toniques avant d'avoir débarrassé les premières voies, quand la nature l'indique, soit par un vomitif, soit par un laxatif, et ce qui vient à l'appui de mon assertion c'est que l'emploi qu'on fit de ce vin pendant quatre jours à l'égard de cette malade fut sans succès; elle éprouvait, au contraire, un malaise considérable, et souffrait beaucoup plus durant la nuit où elle était privée d'un sommeil de deux heures environ qu'elle avait coutume de goûter auparavant malgré la fièvre. M'étant aperçu qu'elle avait la bouche pâteuse, et la voyant dans un état aussi affligeant, remarquant la violence des accès de sa fièvre, je palpai attentivement son bas-ventre que je trouvai très-tendu; elle ressentait une douleur longitudinale compliquée de celle de la rate, qui s'étendait depuis le cœcum et la portion ascendante du colon. Comme elle n'avait point été à la garde-robe depuis six jours, et que ses urines étaient peu abondantes, je l'engageai à prendre des lavemens; elle me rejeta bien loin, en disant qu'elle consentirait bien volontiers à prendre tout ce que je voudrais, excepté ce que je lui proposais. L'indication y étant, j'insistai, et je vins à bout de la décider. En conséquence on lui en administra un émollient qu'elle rendit une demi-heure après avec des matières noirâtres, solides et séparées, de la grosseur d'une noix; encouragé par ce succès, je lui en fis donner un second qui produisit un plus grand effet; elle eut trois selles très-copieuses dans la nuit. Je lui avais prescrit aussi pour boisson l'eau de poulet nitrée, et un bouillon aux herbes de trois heures en trois

heures, par la raison que ses urines étaient un peu briquetées. La fièvre s'était fait sentir cependant à la même heure et en avait duré quatorze, mais sans une aussi grande agitation. Le lendemain la malade ayant le pouls moins plein, je lui administrai deux onces et demie de manne dans un bouillon aux herbes pour seconder efficacement l'évacuation par bas; effectivement, il en résulta douze selles de matières moitié stercorales, moitié glaireuses. L'envie de vomir avait cessé depuis les lavemens; la couleur de la langue ne conseillait pas le vomitif, et d'ailleurs la personne a le genre nerveux très-irritable. Ce jour-là la fièvre retarda de deux heures, sans frisson, et l'accès ne dura que neuf heures. Alors je retranchai à la malade le vin de Séguin, dans la crainte de contrarier l'évacuation; je préférai de lui faire prendre les délayans. Le surlendemain sa langue était assez nétoyée, à la vérité un peu blanchâtre, ce qui est ordinaire aux personnes qui sont à la diète; son pouls était assez régulier. Craignant que sa fièvre, quoiqu'ayant retardé de deux heures, ne revînt à midi, je lui fis prendre deux cuillerées de vin de Séguin. Malgré cette précaution, la fièvre reparut à la même heure que le jour précédent et dura autant. Néanmoins les urines étaient plus abondantes et de meilleure qualité; la douleur du bas-ventre devenu plus souple avait cessé; mais comme elle persistait un peu à la rate, je fis donner à la malade, le quatrième jour à une heure après midi, quatre cuillerées de vin de Séguin, et d'après cela à peine se sentit-elle de la fièvre; ses forces revinrent peu-à-peu, l'appétit se fit sentir; elle alla une fois à la garde-robe. Le cinquième jour, je lui fis continuer le vin de Séguin à la même dose, et il ne fut plus question de la fièvre. Je lui administrai ensuite pendant huit jours à la dose de deux cuillerées, une le matin à jeun, et l'autre une heure avant le dîner; je prescrivis pour nourriture le chocolat à l'eau pour déjeûner, le riz ou vermicel au gras, les viandes rôties, et un exercice modéré. Le septième jour, la malade eut bon appétit, ses forces se rétablirent; elle dormit quatre heures suivant son ordinaire en bonne santé, n'éprouvant plus aucune douleur à la rate, et faisant bien toutes ses fonctions. Enfin les huit jours étant expirés, le mari vint me demander s'il fallait continuer encore le vin de Séguin à la dose de deux cuillerées par jour. Je l'ordonnai pendant huit autres jours, et depuis cette époque la malade reprit son embonpoint, et son écoulement périodique a toujours eu très-régulièrement lieu.

J'ai cru devoir mettre au jour ces petites observations pour démontrer aux nouveaux chirurgiens que le vin de Séguin est préférable au quinquina, parce qu'il est plus diffusible dans les différens couloirs où il agit comme désopilant, au lieu que le quinquina pris en substance embarrasse quelquefois dans sa route les organes digestifs, de manière à obstruer les différens viscères, s'il est administré à trop forte dose.

JEAN LUSSAN,
chirurgien à Saulge, et correspondant de la Société de Médecine de Toulouse.

INTÉRÊT PUBLIC.

De l'influence de la Propreté sur la santé. (Fin.)

A la Chine, on ne se mouche qu'en se cachant: en Hollande, dans le Brabant, il n'est pas permis de cracher à terre, toutes les secrétions y semblent honteuses: et pourquoi ferions-nous trophée de ces témoignages de l'infirmité humaine, quand l'exemple même des animaux nous invite à la réserve? Voyez les éléphans, ils se cachent pour se livrer à leurs amours. Le chat, le chien, enterrent leurs ordures, et il est peu d'animaux qui par l'instinct de la nature ne soient plus enclins à la propreté que l'homme civilisé. Le Sauvage en course et dépourvu des commodités de la vie, est plus propre que nos citadins; il l'est plus même que le soldat français qui avec un droit si bien fondé d'élever sa tête victorieuse, n'use d'aucune des pratiques de propreté si nécessaires à la santé et dont la tenue militaire semblerait annoncer le fréquent emploi. Peut-on dire que l'air de la France s'oppose à la pratique de cette vertu quand elle est si fidèlement pratiquée dans la Hollande, cette sentine de l'Europe, que l'art dispute à la nature qui l'avait condamnée à en être le cloaque pestilentiel, et quand, au contraire, il est d'observation que

généralement parlant, il n'y a que la profonde misère ou l'infâme crapule qui puissent réduire le Français dégradé à la malpropreté habituelle? La réforme de quelques abus suffirait pour réconcilier avec la propreté le Français dans le génie duquel cette vertu est si naturelle qu'on ne conçoit pas qu'il ait cessé de la pratiquer (1).

Qui nous dira, par exemple, pourquoi un établissement à la fois bienfaisant, économique, préservatif d'incendies, formé par un homme qui conçut l'heureux projet

> D'utiliser ces honnêtes enfans,
> Qui de Savoie arrivent tous les ans,
> Et dont la main légèrement essuie
> Nos longs canaux engorgés par la suie ;

comment, dis-je, l'*entreprise du ramonage* n'a pas fait dans la Capitale une fortune égale à son utilité ; comment on peut encore y contester l'avantage des eaux épurées ; comment il peut se faire qu'une coupable insouciance laisse exposées aux intempéries de l'air, à l'inclémence des saisons, à la malveillance des passans, aux outrages des insectes, la plupart des substances dont nous faisons notre nourriture habituelle, les viandes cuites et crues, le miel, la cassonade, la farine, le raisinet, le beurre, le fromage, les salades, les herbes cuites, etc., au lieu de les enfermer sous une montre vitrée qui les défende de la pluie, de la poussière, des vapeurs pestilentielles des ateliers voisins, de la poudre des démolitions ; ou enfin de quelque main mal intentionnée qui voudrait y jeter du poison pour satisfaire quelque haine particulière, ou pour discréditer une boutique enviée ou importune? Comment voit-on sur le même comptoir étalés des couleurs et des sirops, de l'alun et du camphre, de l'arsenic et du sucre, au risque de laisser un enfant emporter l'un pour l'autre? Celui qui vend des fécules devrait-il être autorisé à vendre de l'émétique? Qu'une sainte conjuration unisse tous les habitans de la capitale et de l'Empire contre la malpropreté, et tout ce qui la favorise. Qu'on cesse de voir des boueurs salariés par le Gouvernement, rançonner les propriétaires pour enlever les décombres déposés le long des murs, sous prétexte que des matériaux ne sont pas des ordures, comme si tout ce qui gêne la voie publique, tout ce qui dépare la netteté des rues, n'était pas de l'étroite juridiction de leur pelle et de leur balai, et condamné au tombereau.

Que les balayeurs des rues payés par les administrations cessent d'exiger une rétribution non due des passans qui ont droit de préférer la voie balayée au côté fangeux que ces faquins salissent de boues amoncelées pour exiger leur impôt. Que de prétendus officieux ne jettent plus des ponts sur les ruisseaux grossis par leurs batardeaux, ou si cette précaution a lieu, que son exécution soit confiée à des hommes salariés par la municipalité, et non intéressés à multiplier les obstacles. Que nos quais rendus à la voie publique cessent d'être déshonorés par de salles échoppes offrant pendant le jour des réceptacles à des marchands de haillons, pendant la nuit des repaires aux brigands; que des rues désertes éloignées du centre de la ville et des promenades, mais à portée des corps de garde, soient affectées à la demeure des filles dont la sortie tolérée dans le jour, permise le soir, soit sévèrement défendue après dix heures.

En vain accuserait-on les domestiques de la malpropreté des appartemens : que le maître donne l'exemple de la propreté, il sera bientôt suivi par ses gens ; mais, ainsi que l'a dit le cynique Beaumarchais qui à travers beaucoup de trivialités, a pourtant légué quelques vérités

(1) Comment, en effet, conçoit-on que le peuple le plus civilisé du monde entier, que les modernes Athéniens, montrent une telle insouciance pour l'exercice d'une vertu dont la pratique donne un bonheur habituel? Nous tenons de M. d'Arpavon voyageur infatigable et scrupuleux observateur, le fait suivant qui atteste l'adresse des législateurs qui trouvant des obstacles à vaincre dans leur patrie à l'introduction d'usages salubres et de coutumes avantageuses, ont eu le bon esprit de les faire passer sous le manteau de la religion. Il rencontra, il y a six ans, sur la route de Moscou à Pétersbourg, deux envoyés Tartares-Mogols escortés d'une suite nombreuse. Ils étaient beaux en perfection ; leur religion était celle des Guèbres ou adorateurs du feu incréé dont ils révèrent l'image dans le soleil. Dès avant le lever de cet astre, tournés vers l'orient et accroupis, ils se lavaient scrupuleusement dans l'eau et sans parfums toutes les parties du corps, et sur-tout les mains, les pieds, les bras, les jambes, le visage et la barbe, en examinant avec une recherche minutieuse si quelque ordure n'échappait point à l'exactitude de leur ablution. Quand le soleil paraissait à l'horizon, ils lui adressaient leurs hommages agenouillés, en se balançant et en chantant d'un ton monotone qui n'est pourtant pas dénué d'agrément ; le soir, avant le coucher du soleil, ils répétaient cette cérémonie, et il est impossible, dit notre savant correspondant, de voir des tailles plus belles, des teints plus frais, plus animés, des formes plus vigoureuses, des traits plus majestueux que n'en offrait l'aspect de ces ambassadeurs.

utiles : *Aux vertus qu'on exige des valets, est-il beaucoup de maîtres qui fussent dignes de servir?* Français, Hollandais, échangez ou plutôt mêlez vos mœurs de manière à y gagner tous deux; que l'un nous apprenne à soigner l'habitation, et donnons à l'autre des leçons de propreté individuelle. L'ouvrier hollandais est enfermé dans ses ateliers, le nôtre travaille à l'air libre. Les Françaises ont soin de leur bouche, et ont l'haleine pure; les Hollandaises ont généralement les dents gâtées, et on paraît ignorer dans leur pays que s'il suffit à l'homme pour plaire d'avoir des dents, des cheveux et des yeux, il faut à la femme une propreté excessive pour donner à ses charmes un mérite qui peut les suppléer peut-être, mais sans lequel ils cessent d'être attrayans. Lève-toi, Peuple Français, fils privilégié de la Nature, et quand elle fit tout pour toi, ne trompe point ta destinée en te refusant à faire valoir ses dons. Riche du plus beau climat de l'univers, doué de toutes les qualités, de toutes les vertus, confiant, probe, gai, robuste, agile, brave, galant, tu peux prétendre à tout sous l'heureux Gouvernement que tu as reconquis : sois ce que tu peux, ce que tu dois être, tu seras le roi de l'univers, le roi de la création.

Que de tristes bateaux cessent d'offrir dans l'été une enceinte dangereuse pour les nageurs inexercés, s'ils sont au milieu de l'eau, et tellement fangeuse, s'ils sont placés sur les bords de la rivière, qu'on serait tenté de demander où vont se laver les gens qui se baignent dans ce cloaque; mais, ainsi que nous l'avons déjà proposé, qu'à l'exemple d'Auguste, de Vespasien, de Tite, d'Agrippa, de Gordien, d'Aurélien à Rome dont Paris est destiné à surpasser la gloire, ou de Julien dont Paris lui-même rappelle encore aujourd'hui le bienfait en ce genre, que des *Thermes-Napoléon* s'élèvent au sein des eaux de la Seine à l'éperon du Pont-Neuf, sous la pyramide que le Peuple français érige à son bienfaiteur. Un double escalier conduirait en pente douce à une pelouse toujours verte qu'ombrageraient des arbres odorans. Des arcades entrecoupées de pilastres doriques s'ouvriraient sur des corridors donnant sur de vastes bassins ou rendant à des cabinets selon qu'on voudrait prendre en commun ou seul le bain élevé à une douce température par d'invisibles fourneaux; des cafés élégans, des tables d'hôte simples, frugales et propres offriraient à toute heure aux baigneurs des rafraîchissemens ou des mets salubres; d'immenses étuves seraient destinées à rétablir la transpiration et au traitement des maladies dues à la suppression de cette fonction intéressante. Les militaires blessés au champ d'honneur y rediraient les hymnes des combats, et comme Achille y retrouveraient leur courage et leurs armes, ranimés par les sons d'une musique guerrière, de la musique que je ne crains pas de placer parmi les moyens les plus énergiques de la Médecine. Oui, le *Chant du départ* répété par ces voûtes sonores, rappelant avec transport au brave vétéran le pas de charge qui l'accompagnait à Iéna, à Austerlitz, à Marengo, élèverait son ame à l'espoir de la guérison, à l'espoir qui la hâte toujours, si même il ne la décide le plus souvent. Des eaux minérales appropriées aux différens maux consolideraient les cicatrices glorieuses des fils chers à Bellone, et la Médecine s'honorerait à bon droit alors de seconder le succès des opérations de sa sœur, ou non moins utiles, destinées à épurer les générations, ces piscines guériraient enfin ces affections cutanées dont l'aspect hideux est la honte de la Médecine impuissante, parce que le plus souvent échues en partage à l'indigent, elles deviennent incurables, si dès l'origine l'insouciance et la misère l'empêchent de soigner cette infirmité. Ainsi des concerts unanimes de reconnaissance s'élèveraient de ce temple de la santé, et des acclamations de bonheur du sein de ces voûtes consacrées par un héros au salut public, au-dessous du monument érigé à sa gloire par la reconnaissance nationale, et les enfans de Mars s'unissant aux citoyens paisibles frapperaient à la fois l'écho de cette auguste enceinte et des chants de la gloire et des hymnes de la paix.

Terminons ici, en nous promettant d'y revenir quelquefois, ce rapide aperçu sur l'influence d'une qualité essentielle, trop peu prisée, sur l'exercice de laquelle je n'ai rien pu trouver d'écrit malgré mes recherches, et dont j'ai conçu l'idée de m'occuper sur les notes et l'invi-

tation d'un ami qui a pu l'apprécier dans divers pays qu'il a visités en philosophe, et auquel la justice m'oblige d'adresser ici mes remercimens, si sa modestie le fait se refuser à ce que je joigne son nom à l'expression de ma haute estime et de ma vive reconnaissance, en y ajoutant le regret qu'il n'ait pas lui-même traité le sujet vierge qu'il n'a voulu que m'indiquer. M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

De la conservation des femmes, ouvrage utile à la population; par le docteur *Alphonse Leroy*, professeur de la Faculté de Médecine de Paris, de plusieurs Sociétés savantes, etc. — Brochure in-8° de 90 pages. — A Paris, chez *Méquignon* l'aîné, libraire.

Distribution des prix aux élèves sages-femmes de la Maternité, par M. le conseiller d'état préfet du département de la Seine, le 20 juin 1810. — Brochure in-8° de 89 pages.

Nous avons cru devoir annoncer ensemble ces deux ouvrages pour prouver notre impartialité, et comme on offre l'antidote à côté du poison, ou plutôt comme dans un procès la Cour, après avoir entendu un avocat, donne la parole à celui de la partie adverse.

M. Alphonse Leroy commence par la description de l'édifice de l'Ecole de Médecine de Paris, consacré à l'enseignement de toutes les parties de l'art; il paye aux professeurs de cet art divin un juste tribut d'éloges, il passe en revue les établissemens qui y sont destinés au soulagement de l'humanité; il peint ce *Temple de la Nature* renfermant les riches produits de la science de l'homme, ce bel amphithéâtre où la mort sert à l'instruction des vivans, les laboratoires de chimie, la longue galerie enrichie de merveilles anatomiques *dont les ressorts mis à nu semblent rappeler la vie qu'ils ont possédée*, ce vaste cabinet où *sous des mains habiles la douleur a pris un corps*, cette autre enceinte contenant tout ce que les trois règnes de la nature fournissent à la Médecine, l'arsenal des instrumens inventés par le génie pour rendre la douleur ou moins longue, ou du moins salutaire, le cabinet de physique, la bibliothèque, le jardin botanique, l'école de chirurgie dirigée par ce savant professeur qui vient récemment encore de faire ses preuves de talent et de sang-froid dans une circonstance intéressant la félicité publique. Après cette énumération, M. Alphonse Leroy se plaint que les femmes seules semblaient avoir été presque oubliées, jusqu'au moment où la bienfaisance de l'immortel *Napoléon* créa la *Société maternelle*, sous la protection de son auguste épouse l'Impératrice Marie-Louise, garantie précieuse des grands avantages que promet cette heureuse institution; il considère la femme comme devant faire l'objet d'une Médecine spéciale, et après avoir légèrement parcouru les différens périodes de son existence, après avoir émis, sans preuves, sur la génération un sentiment nouveau (il fait consister le germe dans une *portion nerveuse de la femme*, pag. 19); il s'arrête un instant sur l'époque de la grossesse pour annoncer que c'est le moment le plus important de veiller au perfectionnement de l'espèce humaine, perfectionnement dont on s'est moins occupé, dit-il, que de celui des animaux. Après une notice rapide, mais bien tracée, de l'histoire de l'art des accouchemens en France, et dans laquelle M. Alphonse Leroy professe l'opinion que nous nous honorons de partager, *qu'un instinct naturel semble porter la femme à appeler une autre femme au moment de l'enfantement*, et que pour cette même raison, on ne peut trop s'occuper de l'instruction des sages-femmes, il blâme le mode d'enseignement suivi à Paris, même à l'Ecole de la Maternité, et il propose, pour rendre cet enseignement plus médical, de former des professeurs qui seraient envoyés dans les hôpitaux des grandes villes pour donner des leçons aux femmes, dont les unes, sages-femmes de première classe, seraient destinées pour la ville, et les autres, de deuxième classe, seraient pour la campagne (j'aurais dit moi tout le contraire, les sages-femmes les plus instruites devraient être placées dans les villages où les secours sanitaires et les moyens de consultation sont plus rares). Cette organisation doit, selon M. Alphonse Leroy, déterminer des femmes d'une éducation distinguée à s'occuper d'un art dont la connaissance mieux dirigée sauverait beaucoup de femmes et d'enfans; il termine par un vœu que nous partageons bien sincèrement, c'est celui de voir attachés à la Faculté de Médecine des *inspecteurs*; nous aimons à croire qu'ils rendraient des services aussi importans que ceux qu'on attend des inspecteurs des études. Du reste, cette brochure est moins un ouvrage qu'elle n'est consacrée à l'exposé du projet de différens Traités que nous promet son auteur.

Il était juste, après avoir rapporté les griefs articulés par le docte professeur de l'Ecole de Paris contre le mode d'enseignement suivi à *la Maternité*, de publier le procès-verbal de la dernière séance qui consacre les succès de cette institution vraiment paternelle, et cet argument en action nous a paru aussi juste et décisif que naturel, et la meilleure réponse en faveur d'un enseignement sur le mérite duquel le public est ainsi mis à portée de prononcer en connaissance de cause. On lira avec intérêt les discours prononcés à cette cérémonie. Celui de Mlle Legrand, élève sage-femme du département de Seine et Oise, porte un caractère de douce sensibilité, et en rappellant naturellement l'éloge de Baudeloque, il rappelle aussi sa profession de foi sur l'aptitude particulière des femmes à l'art des accouchemens (pag. 13); elle ne pouvait être suspecte dans la bouche d'un professeur particulièrement voué à l'exercice de cet art. Le nombre des élèves examinées a été de cent-vingt-neuf. Une médaille d'or, trois d'argent, et six accessit récompensés par six exemplaires du grand ouvrage du professeur Baudeloque, ont été délivrés aux dix élèves qui ont remporté les prix du concours. La séance a été terminée par un discours de M. Chaussier, ou plutôt par le nécrologe de Baudeloque, et à la suite est inséré le procès-verbal d'installation de son remplaçant et son élève, Antoine Dubois, le 7 juillet suivant, choix qui honore l'administration, et donne un nouveau démenti à l'assertion hasardée du docteur Alphonse Leroy sur l'insuffisance de l'enseignement *de la Maternité*, où par un accord heureux et rare la pratique se joint à la théorie pour compléter l'instruction. Le discours de M. le professeur Dubois est remarquable par une noble simplicité, et un ton de dignité affectueuse parfaitement conforme à la circonstance. Au reste, c'est faute de s'entendre que le docteur Alphonse Leroy semble en opposition avec les principes de cette excellente école, car il demande que des professeurs soient envoyés de Paris dans les grandes villes pour former des sages-femmes, et on a bien mieux atteint ce but en faisant venir des différens points de l'Empire des élèves femmes pour suivre un enseignement uniforme et puisé à la source même de l'instruction scholastique; il professe l'opinion que la nature et les préjugés semblent avoir dévoué plus particulièrement les femmes à l'exercice de l'art de l'accouchement; or, cette profession de foi est celle de l'*Ecole de la Maternité*, où l'on fait bien d'entretenir cette opinion pour soutenir le zèle des étudiantes, sauf à reconnaître que dans les bornes où est resté encore à cet égard l'instruction *obstétrique*, la manutention des instrumens est confiée jusqu'ici avec plus de sécurité aux mains exercées de l'homme de l'art qu'à celles de la femme, et c'est sans doute encore ce que M. Alphonse Leroy voulait dire.

M. S. U.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XII.) (85) (21 Avril 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

QUEL est ce seigneur piémontais qui, sous le nom d'Alexis, a fait imprimer vers le milieu du XVIe siècle un livre de *Secrets?* Peu importe, s'il est vrai qu'on y retrouve tout ce qui en Médecine peut être réputé pour *secret*. L'auteur qui connaissait le grec, l'hébreu, le latin, l'arabe, avait employé cinquante-sept ans à faire ce Recueil qu'il n'aurait communiqué à personne s'il n'avait vu mourir entre les mains d'un homme de l'art un malade qu'il eût pu guérir avec ses secrets; il fut si touché de cet événement qu'il se fit ermite, et qu'il rédigea sa collection au fond de son ermitage.

CONSTITUTION MÉDICALE.

UNE lutte semble s'être engagée depuis seize jours entre l'hiver expirant et le printems renaissant, lutte sensible, non-seulement d'un jour à un autre, mais encore du matin au soir du même jour; elle rappelle la gageure de Phébus et Borée, et aura probablement la même issue que chez le bon La Fontaine. C'est ainsi qu'en un pays envahi l'armée qui le protège, le couvre encore dans sa retraite contre les progrès de l'armée conquérante; mais ces vaines tentatives ne font que retarder le triomphe du vainqueur, et bientôt le front ceint de lauriers, de lilas et de roses, le printems va seul régner en maître sur nos contrées trop long-tems asservies par l'inflexible hiver. Que de souvenirs naissent de ces vicissitudes météorologiques, et comme se lient malgré nous dans la pensée les idées résultantes et des chocs politiques et des phases planétaires, et des révolutions sociales et des variations atmosphériques, jeux terribles dont dépendent le sort, le bonheur, la santé, la vie des hommes!! Naguère encore une affreuse tyrannie pesait sur le sol attristé de la France, et un homicide niveau promenait sur nos têtes l'égalité ou la mort; un ange consolateur envoyé d'en haut a renversé d'un souffle ces tribunaux de sang où le crime organisé condamnait à mort la vertu sans défense... Hier encore le bras d'airain de l'hiver enchaînait la nature assoupie, aujourd'hui le printems paraît et la Nature est libre.....

Salut à vous deux, ô génies tutélaires, Oromases vainqueurs, à qui la France et la Nature doivent d'avoir reconquis le bonheur et la liberté! Comme j'aimerais à dire en votre honneur les hymnes de la reconnaissance ! Mais d'autres soins m'appellent, plus sérieux et non moins chers à mon cœur.... Nous avons promis d'esquisser le tableau du *Télégraphe Sanitaire*, et la statistique médicale attend depuis long-tems nos pinceaux; sollicitérons-nous l'indulgence pour ces premières ébauches, dans lesquelles notre main sera guidée par nos fidèles coopérateurs? Non, notre excuse est dans la pureté de nos intentions, et il naîtrait un trop grand avantage en Médecine de nos tentatives si elles réussissaient, pour qu'on ne nous sache pas quelque gré d'avoir conçu le premier l'idée de ce travail, quel qu'en soit le succès.

Il résulte des observations faites dans le midi de la France, que les trois derniers mois de l'année 1810 ont offert une constitution atmosphérique très-variable, et comme nous l'avons dit, une péroraison du calendrier de l'année. Cette température a été celle de l'Italie, et ce n'est pas la première fois que nous avons eu l'occasion de remarquer la concordance qui existe depuis quelques années entre la température ultramontaine et la nôtre. De la pluie, de la sécheresse; de la chaleur, du froid; du vent, de la neige; du tonnerre, de l'humidité; de la glace, des éclairs; en un mot, un souvenir des beaux jours de l'été et un avant-goût des rigueurs de l'hiver ont composé ce tableau météorologique, comme le cadre nosographique s'est rempli d'affections nerveuses et cutanées, d'oppressions cérébrales, d'angynes, de dyssenteries, d'attaques de goutte, de rhumatismes et de catarrhes. Dans le N° du 1er octobre nous prévîmes cette constitution avec une précision qui aura pu étonner ceux qui l'auront vu confirmée par l'événement, et ils ont pu en déduire le mérite de notre Médecine prophylactique dont les moyens furent consignés à la page 219 du N° XXVIII. Le commencement de décembre fut sur-tout remarquable par sa mollesse atmosphérique et par l'absence de gelées un peu durables; elles ne s'annoncèrent qu'à sa fin. Les trois mois qui ont commencé l'année 1811 ont présenté une constitution très-différente, et dans l'embarras du choix, parmi les météorologistes qui ont bien voulu nous offrir le tribut gratuit de leurs observations, nous citerons celles faites à Rouen, par **M. Vitalis**, comme un modèle d'exactitude et de précision. Nous avons d'ailleurs choisi cette latitude comme terme moyen de comparaison.

« Rouen est situé au 49 d. 26′ 27″ de latitude nord, 1 d. 14′ 16″ de longitude ouest, par rapport au méridien de Paris. L'élévation de son sol est de 25 pieds 8 pouces au dessus du niveau de la mer.

» Depuis les derniers jours de décembre 1810 jusqu'au 9 janvier suivant, les vents soufflèrent du N. et N.-E., et le véritable hiver s'annonça par un froid vif et piquant dont le maximum a été de 7 deg. Le ciel était couvert, et il tomba un peu de neige les 1, 2, 3, 4 et 9. Le 11, sous l'influence des vents austraux, le dégel s'annonça par un brouillard épais qui dura toute la journée. Du 15 au 18, les vents soufflèrent du S.-O. ou du N.-O. tour-à-tour, ce qui donna tantôt de la pluie, tantôt des ondées de pluie et de neige, particulièrement le 18. Les trois jours suivans, le ciel devint superbe par un vent de N.-E. : mais du 22 au 31, il se couvrit de nuages; il tomba de la pluie et quelques flocons de neige. Durant ce mois, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. La moindre de 27 p. 3 l. $\frac{5}{10}$. Le thermomètre a monté à + 7 deg. Il est descendu à — 7 deg. L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 100 deg., et pour le *minimum* 80. L'udomètre a fourni 1 p. 5 l. $\frac{4}{16}$ d'eau de pluie et de neige. Les vents dominans ont été N. et N.-O. Le mois de janvier a donc été généralement froid et humide.

» Les huit premiers jours de février ont été nébuleux. Les vents soufflaient alors du S. ou de l'O.; les mêmes vents régnèrent jusqu'au 28. Cependant les 18, 19 et 20 pendant lesquels les vents de N.-E. et N.-O. soufflèrent avec violence, sur-tout dans la nuit du 16 au 17, les pluies ont été fréquentes et abondantes. L'élévation de la température donnait à la végétation une activité alarmante. Le baromètre a subi des variations nombreuses et souvent très-brusques. L'hygromètre indiquait une très-grande humiditédans

l'atmosphère. Durant ce mois, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 2 lig. La moindre de 27 p. 2. lig. Le thermomètre a monté à + 12; il est descendu à zéro. L'hygromètre a marqué 98 deg. à son *maximum*, 70 au *minimum*. L'udomètre a donné 2 p. 2 lig. $\frac{14}{16}$ d'eau de pluie. Les vents dominans ont été ceux du S.-E. et du S.-O. Le mois de février a donc été généralement chaud et humide.

» Du 1er au 10 mars, les vents de N.-O. et de S.-O. amenèrent de la pluie tous les jours, excepté les 4, 5 et 10. Depuis cette époque jusqu'à la fin du mois, c'est-à-dire pendant 21 jours consécutifs, les vents s'étant fixés au N. et au N.-E. le ciel a été superbe. Rarement les nuages ou les brouillards ont empêché le soleil de paraître. Pendant tout ce tems, le mercure s'est soutenu dans le tube barométrique au-dessus de 28 p., et l'hygromètre a marché vers la sécheresse. Durant ce mois, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 5 lig. La moindre de 27 p. 7 lig. Le thermomètre a monté à + 13 deg. Il est descendu à + 1 deg. $\frac{5}{10}$. L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 90 et dans son *minimum* 60. L'udomètre n'a fourni que 4 lig. $\frac{4}{16}$ d'eau de pluie. Les vents dominans ont été ceux du N. et de N.-E. Le mois de mars a donc été généralement chaud et sec.

» *Constitution médicale.* — Le mois de janvier a été en général froid et humide. Parmi les maladies régnantes, on a remarqué des affections catarrhales, des angines dont quelques-unes ont été funestes; quelques fièvres putrides, vermineuses et ataxiques; des apoplexies.

» Le commencement de février a présenté à-peu-près le même état de l'atmosphère et les mêmes maladies; l'humidité s'est maintenue pendant tout le mois; mais la chaleur a succédé au froid, les catarrhes ont continué, et on a vu se développer des exanthêmes, particulièrement la rougeole et la scarlatine; quelques fièvres éphémères, des affections bilieuses ont marché aussi dans ce mois.

» Le mois de mars a été en général sec; les variations de température ont été la suite nécessaire de la constance des vents du nord et de l'est. Le froid assez vif matin et soir, a établi un contraste avec la chaleur du soleil vers le milieu du jour; de-là le développement des maladies inflammatoires : on a vu reparaître les angines qui néanmoins n'ont pas été meurtrières; des éruptions, telles que des échauboulures; des rougeoles, des scarlatines, et la variole chez quelques sujets qui n'avaient pas encore usé des bienfaits de la vaccine, mais elle a été bénigne; les paralysies et les apoplexies ont atteint des vieillards et quelques personnes encore dans la force de l'âge; les affections chroniques de la peau ont pris un caractère plus aigu, et suivi d'une vive irritation locale. »

Nos lecteurs ont déjà pu apprécier par ce tableau météorologique le rapport qui existe entre cette constitution atmosphérique et médicale trimestrique, avec celles que nous avons publiées dans la Capitale, plus en détail à chaque N°. de notre Journal, et on peut ne pas s'en étonner, vu le peu de distance qui sépare Rouen de Paris; mais ce qui est plus surprenant, c'est que les tableaux qui nous ont été fournis, soit de la Hollande, de la Belgique, de la Flandre, soit des pays méridionaux de la France et même de l'Italie, portent un caractère frappant d'analogie de température, au point qu'à quelques nuances près, le tableau de tel climat est celui de tel autre, et ce qui est bien plus à remarquer et important pour l'objet spécial qui nous occupe, les perturbations aériennes, les phénomènes météoriques, les changemens notables de l'atmosphère, et par conséquent les maladies qui en sont le résultat inévitable, ont eu lieu aux mêmes époques avec une précision singulière. Ces remarques confirment la possibilité d'établir une hygiène cosmopolite, ou l'art de se préserver par le régime de l'influence des variations atmosphériques, science jusqu'ici trop dédaignée, et par conséquent elles prouvent l'utilité pour ne pas dire la nécessité d'un *Télégraphe Sanitaire* destiné à prévoir et repousser les épidémies, les endémies et les épizooties signalées à de grandes distances. Le peu d'importance qu'on a attaché à ce dernier article, dans les campagnes sur-tout, a plus propagé de maladies qu'on ne croit, et nous a inspiré l'idée de consacrer de tems en tems quelques articles à la Vétérinaire, pour donner à ce

Journal tout le degré d'utilité qu'il peut recevoir. Des hommes érudits en ce genre d'étude ont bien voulu nous promettre de nous aider de leurs travaux, mûs par le seul plaisir d'être utiles à l'art, et de coopérer à l'édifice que nos mains essayent d'élever.

Depuis dix jours une intermittente variation atmosphérique a marqué les jours qui se sont succédés, et l'on ne peut trop se mettre en garde contre cette perfide température à laquelle on doit la continuation de la dangereuse incommodité que nous avons signalée dans le dernier Numéro, sous le nom d'ophthalmie. Malgré l'humidité dominante, l'aspect faussement inflammatoire de la conjonctive n'est que symptomatique et cède à des lotions prudemment toniques, comme un infusion de mellilot animée d'un peu d'extrait de saturne, ou même d'eau-de-vie, ou tel autre collyre analogue; mais il faut suivre un régime intérieur approprié pour combattre l'affection constitutionnelle. Si la prédisposition sanguine du sujet ou quelque autre cause ont déterminé une diathèse inflammatoire, de l'existence de laquelle on peut s'assurer par la rougeur de la face, par le gonflement des carotides, par la dureté du pouls plein et fréquent, par la sécheresse de la peau, on doit recourir aux sangsues, aux bains, aux pédiluves, aux lavemens, aux boissons délayantes, enfin à tous les anti-phlogistiques appropriés; mais nous devons faire remarquer que cet état d'inflammation est le plus rare, et inviter les jeunes praticiens à se défier de l'appareil qui en simulerait l'existence. Dans les ophthalmies inflammatoires, on s'est très-bien trouvé de l'application sur les yeux enflammés de fécule de pomme-de-terre détrempée d'eau, ou même de rapure de pomme-de-terre crue.

Une autre incommodité résultante des alternatives de la température, est un mal de gorge dégénérant facilement en esquinancie, si dès l'invasion on n'a pas recours à l'émétique après l'effet duquel on emploie les légers acides, les gargarismes émolliens, et les lavemens purgatifs propres à opérer une diversion avantageuse. Les autres affections dominantes sont des catarrhes, des récidives de goutte, des œdèmes, des dyssenteries cédant à l'ipécacuanha et aux préparations opiacées; des engorgemens glandulaires, des coliques, des maux de tête dûs à l'insolation et guéris par des pédiluves ou des bains; des flueurs-blanches qui ont été combattues avec succès par notre *vin anti-leuçorrhéen* rationnellement employé; quelques fièvres printannières disparaissant par l'usage du quinquina, et mieux encore du vin de Séguin plus diffusible dans le système de la digestion. Il y a beaucoup de mortalité depuis quelques jours.

Le feu, les frictions sèches, la laine sur la peau, l'exercice soutenu, les alimens toniques, les boissons généreuses ou aromatiques, le vin pur, le café, les amers, le cachou sur-tout, les lotions des extrémités avec l'eau-de-vie camphrée; tels sont les moyens prophylactiques que l'hygiène conseille en ce moment contre la mollesse de la température, et qui sont justifiés par le relevé météorologique des dix derniers jours. Le 9, froid et humide, giboulées le matin, le soir grand vent. Le 10, froid sec et vif, soleil brillant. Le 11 et le 12, froid plus intense et qui paraît ne pas s'être borné à notre horizon, puisque le *Journal de la Côte-d'Or* annonce que des gelées ont fait évanouir les belles espérances qu'avait fait concevoir la végétation précoce de la vigne; mais heureusement la saison peu avancée laisse l'espoir de nouveaux bourgeons. Ces mêmes jours, malgré l'âpreté du froid, ont été plus gais à Paris, et Longchamps a été superbe. Le 13, l'air mollit, pluie le matin, pluie à midi, pluie le soir, pluie la nuit. Le 14, il pleut au matin et la chaleur augmente. Le 15, journée délicieuse. Le 16, chaleur orageuse, averses dans la matinée; pluie battante le soir de sept heures jusqu'à minuit. Le 17, journée brillante et chaleureuse, pluie la nuit. Le 18, pluie à 10 heures du matin, à midi et le soir. C'est bien dans ces alternatives de température qu'on peut constater le triomphe et la suffisance de la Médecine hygiénique!! M. S. U.

Depuis le 9 avril jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 2 fois N.-E., 3 fois O., 3 f. N., 9 f. S.-E., et 13 f. N.-O.

◉ Nouvelle lune, le 22.

☽ Premier quartier, le 30.

Depuis le 9 avril jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{1}{12}$.

— La moindre de 27 p. 4 lig. $\frac{10}{12}$.

Le thermomètre a monté à 17 deg. $\frac{6}{10}$ (dilat.)

— Il est descendu à 0 d. $\frac{9}{10}$ (cond.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 95 d. — Et pour le *minimum*, 66 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

MÉDECINE.

UN cultivateur âgé de dix-huit ans, d'une forte constitution et non maladif, va le 9 novembre labourer une partie de la matinée; rentré chez lui, il se plaint d'un mal de tête, et se couche après avoir bu deux tasses de vin sucré.

Le vomissement du vin eut lieu peu de tems après, et fut accompagné d'un liquide brunâtre; un deuxième vomissement plus copieux de matières rougeâtres et sanguinolentes eut lieu; le mal de tête allait en croissant, ainsi que l'abattement d'un caractère comateux.

Le sommeil dans lequel se trouvait ce jeune homme fit présumer aux parens que ce mal de tête n'était pas dangereux, que le repos le dissiperait : on négligea toute espèce de secours.

Il est à observer que le matin, avant son départ, il n'avait pris qu'un peu de pain et un verre de vin, et qu'il était près d'onze heures quand il revint de son travail.

Peu de chose lui fut administré depuis onze heures du matin jusqu'à minuit qu'on vint me chercher. Je ne pus obtenir que des renseignemens vagues de ces personnes qui ne pouvant nullement rendre compte de ce qui se passe en elles, à plus forte raison sont incapables d'expliquer ce qu'ont pu éprouver les autres, circonstance qui nuit beaucoup et embarrasse un praticien de bonne foi. Tout ce que je pus découvrir, c'est que dans l'état où je le voyais et où il était à-peu-près depuis midi, il avait vomi deux fois au moins, et du sang, et le vin qu'on lui avait fait prendre.

Le jeune homme se trouvait couché sur le côté droit, dans un état comateux, avec une respiration sifflante, sans sentiment, ni connaissance; sa figure était pâle, ses yeux fermés; ses dents et ses lèvres avaient été imprégnées de la matière rejettée, et qu'au premier aspect on prenait pour cet enduit fuligineux observé chez ceux qui ont une adynamie au dernier période; plus de déglutition, constriction tétanique de la mâchoire, peau brûlante, bras souple, pouls fréquent, intermittent.

La paupière soulevée, l'œil était fixe, brillant; plus d'évacuations depuis quelques heures. Un lavement avec du sel fut prescrit, un pédiluve très-chaud et animé avec le sel et le vinaigre, une potion calmante et tonique; tous ces moyens furent conseillés vainement; une demi-heure après il n'existait plus.

Des sangsues au col, des vésicatoires aux cuisses, étaient les moyens héroïques à opposer à cette effrayante affection, et je le déclarai; mais le tems perdu ne nous a pas permis d'user des ressources de l'art que les circonstances semblaient nécessiter.

Le matin, à ma constatation de décès, la bouche était recouverte d'une écume sanguinolente; sa face était pâle, décolorée; ses membres roides, le côté droit et sur-tout les parties latérales du col vergettés; mais cela peut dépendre de la position qu'avait ce malheureux lorsqu'il perdit la vie. Est-il mort d'apoplexie? *Experimentum periculosum, judicium difficile.*

MONCOURRIER, D.-M., *à Nanterre.*

CHIRURGIE.

Phénomène.

L'ESTIMABLE *Journal du Commerce* contient le fait suivant, à la date du 6 avril 1811 :

« Une jeune fille d'une vingtaine d'années, domestique à Beauvais, souffrait depuis cinq à six ans des douleurs dans les entrailles, son ventre grossissait, et son mal augmentait; elle alla se faire traiter à l'Hôtel-Dieu. On lui dit que sans doute elle était enceinte, elle le nia d'une manière d'autant plus croyable qu'elle jouissait de la plus excellente réputation. Toujours occupée de son travail et de ses devoirs, sa conduite imperturbablement décente et sage n'avait jamais donné lieu au moindre soupçon. Effectivement elle n'accoucha pas, et son ventre, au lieu de diminuer, prit encore plus de volume. Néanmoins elle se trouva mieux et retourna en service, où elle

resta près de deux ans. Un jour elle se heurta à une charrette, et ses douleurs devinrent telles, qu'elle se vit contrainte de retourner à l'Hôtel-Dieu, où les gens de l'art ne purent rien connaître à son mal; enfin les douleurs devinrent plus vives, des vomissemens continuels suivirent, et l'infortunée expira. Les gens de l'art ayant fait l'ouverture du cadavre, trouvèrent dans le ventre une masse du poids de six livres, enveloppée d'une zone ou peau molasse, et dedans des chairs ou plutôt des élémens de chairs, des parcelles de cheveux très-longs, mais d'une extrême finesse, et dans des parcelles ou morceaux d'os, quarante-huit dents dont plusieurs étaient parfaitement semblables à celles d'un adulte, et les autres telles qu'on les a dans l'enfance. Les chirurgiens qui ont fait l'ouverture du cadavre ont oublié de constater à quelle partie du ventre précisément cette masse singulière était inhérente; de sorte que le chirurgien en chef, très-habile homme qui était alors absent, et de qui l'on tient une partie de ces détails, ne peut affirmer si ce phénomène est un effet de la conception, idée qui ne s'accorde pas avec la conduite connue de la jeune fille, ou si elle a reçu ce funeste présent dans le sein de sa mère. »

Il me semble que ce fait dont plusieurs analogues se sont déjà produits à la curiosité des physiologistes, mériterait bien une explication basée sur des principes reconnus invariables, et nous ferons observer que c'est autant sous le rapport de la jurisprudence que sous celui de la science médicale que nous réclamons l'interprétation des causes de ce phénomène. En effet, s'il demeure pour constant que non seulement il peut se faire des conceptions extra-utérines, mais même que deux germes congénérés peuvent se pénétrer dans le sein de la mère, de manière que le plus doué de vie absorbe le plus faible, lequel en conserve cependant assez pour se développer à son tour, et plus tard chez l'individu qui l'a absorbé, et dans quelque cavité qu'il s'y trouve placé, si, dis-je, cette explication est admissible, quel jour ne répand elle pas sur ces mystères de la nature jusqu'ici impénétrés! Mais quel service elle rend aussi à la Médecine légale, qui, sollicitée par les tribunaux de décider si une fille offrant un tel phénomène et survivant à l'*éjection* de ce corps étranger est ou non coupable d'infanticide, n'a point jusqu'ici de bases pour asseoir son opinion! On nous permettra de proposer, en attendant mieux, la théorie que nous avons publiée lors de la publicité donnée à l'aventure du *fœtus de Verneuil*, bien attesté par les gens de l'art, envoyé à l'Ecole de Médecine de Paris, et que la nature avait déposé dans l'abdomen d'un individu du sexe masculin qui mourut à quinze ans dans le travail de cette pseudo-parturition.

Nous attribuons dans notre système le développement du fœtus offrant cette intus-susception, et non pas conception, à l'exhalation de l'*aura seminalis* qui dans l'effervescence de la puberté aurait acquis une énergie suffisante pour féconder même à travers des membranes un germe soumis à l'incubation. Nous renverrons nos lecteurs curieux de lire cette explication à la page 318 jusqu'à 338 de l'*Almanach de Santé* que nous avons publié cette année (1), et dont le succès nous permet maintenant de nous avouer pour l'auteur, quand nous n'avions emprunté le voile de l'anonyme que pour sonder plus sûrement le goût du public, et recueillir les conseils des différens Journaux que nous mettrons en effet à profit pour les années suivantes.

Mais puisqu'il s'agit de conception, qu'il nous soit permis de hasarder, ou plutôt de livrer à la critique éclairée de nos lecteurs une opinion qui nous est propre sur cette mystérieuse opération, et qui nous semble concilier tous les systèmes, expliquer tous les phénomènes qui accompagnent l'acte ténébreux de la génération. Plus on réfléchit à ce problème, moins on peut méconnaître la marche uniforme que suit constamment la nature dans le mode de toutes ses productions, et l'*ex ovo omnia* me paraît la sentence la plus heureusement sortie de la bouche de la philosophie initiée aux secrets de la nature qui, en consacrant en principe son mode de reproduction, s'est réservé d'apporter quelquefois à son gré des modifications à l'exécution de sa loi générale.

Je crois avec les Ovistes qu'un œuf se détache de l'un des ovaires par l'ébranlement nerveux communiqué dans l'acte conjugal. Dans mon opinion, l'œuf descendu dans l'utérus est apte à la vie, mais le sexe est encore incertain. Il sera décidé par la prédominance d'énergie de l'un des

(1) Un vol. in-12 de 400 pag., avec gravure. — Prix 3 fr., et 3 fr. 75 cent. franc de port. — A Paris, chez *D. Colas*, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain.

deux athlètes. Si c'est l'époux qui est le plus énergique, son sexe prédominera, et je rentre ici dans l'opinion des Séministes; si, au contraire, la femme a plus d'énergie vitale, elle donnera son sexe au fruit de ses entrailles. Et notez que j'entends ici par énergie, non la force habituelle, mais la vigueur actuellement prédominante dans l'acte. Ainsi un Hercule peut être vaincu dans ce duel par une femmelette qui aura dans cet instant précis apporté plus de salacité, et une femme très-vigoureuse peut l'être à son tour par un être habituellement froid, mais qui aura eu un heureux moment d'inspiration érotique.

L'idée de cette explication m'a été suggérée par l'histoire du fœtus de Verneuil, dont elle donne complètement la solution, puisque dans cette hypothèse le germe congénère et sans sexe encore déterminé sera resté latent et doué d'une vie organique seulement, jusqu'à l'époque où l'élaboration de la liqueur séminale du jeune homme qui le portait l'aura fécondé, en lui imprimant sa sexualité déterminée par l'énergie de l'être dans les flancs duquel il était recelé; car je regarde l'attribution du sexe comme le caractère de la fécondation et la trace ineffaçable du passage du coopérateur prédominant. On conçoit avec ce système l'existence des moles doués d'une animalisation végétative, mais dénués du sexe qui imprime le sceau de la vie, la vraie force vitale à l'être jusque-là seulement apte à vivre. Avec lui s'explique l'existence de fœtus conservés pendant dix, vingt ans dans le sein de leur mère, et celle bien plus surprenante de fœtus développés chez des individus mâles. Delà se déduisent tous les phénomènes offerts par des enfans à deux têtes, à quatre bras et un seul tronc, etc.; delà la ressemblance des enfans au père ou à la mère, selon l'influence plus active de l'un des deux au moment de la conception; delà enfin s'expliquent naturellement les prétendues monstruosités de la nature qui ne nous paraît bizarre que parce que nous ne connaissons pas toutes ses lois, et qui dans ses jeux ce semble irréguliers marche à son but, de même que dans les actes qui nous semblent plus conformes à son ordre accoutumé.

M. S. U.

Des Remèdes secrets.

Un Décret de S. M. du 9 avril 1811, proroge jusqu'au premier juillet prochain le délai accordé aux propriétaires et aux inventeurs des *remèdes secrets*, maintient la Commission de révision en faveur de tous ceux qui voudront y recourir, et ne change rien aux dispositions du décret du 26 décembre 1810, pour ceux qui ont déjà rempli les obligations portées par celui du 18 août.

NÉCROLOGE.

Chaque jour éclaire une perte nouvelle pour la Médecine qui dépourvue de ses vénérables praticiens menace d'être bientôt livrée au vague des théories nouvelles que combattent encore avec quelque succès la tradition de la saine pratique, et le souvenir ou l'aspect des succès attachés à la doctrine hippocratique. Ces pertes sont d'autant plus sensibles qu'elles arrivent à cette époque de la vie où l'expérience et la bonne foi éclairant la raison désenchantée des illusions de la Médecine galénique, l'art de guérir gagnerait plus par les révélations d'un médecin octogénaire que par tous les systèmes d'un docteur de vingt-cinq ans. Dans la jeunesse, plein de confiance en un art dans l'étude duquel on a consumé ses premières et plus belles années, on entre dans la carrière avec un zèle qui empêche de reconnaître la vanité de la science, et il faut pour être détrompé qu'une fatale expérience vienne faire tomber le bandeau des yeux de l'homme honnête qui dans le déclin de l'âge, mû par sa conscience seule, ne craignant plus pour sa fortune ou sa réputation, indifférent aux sarcasmes et sensible seulement à l'honneur, croit ne pouvoir mieux expier les torts de la route qu'il a suivie qu'en indiquant à ceux qui marchent sur ses pas celle qu'ils doivent prendre pour ne pas s'égarer comme lui. Le jeune médecin zélateur de son art est polypharmaque; le vieux médecin désabusé par ses infructueuses tentatives, ne compte plus que sur la nature, et c'est quand il est le plus près d'apprendre à interpréter ses lois qu'il perd une existence si précieuse à ses semblables!! Ces réflexions nous sont inspirées par la mort toute récente d'un médecin dont la pratique toujours sage, mesurée, économe de médicamens, laisse un grand exemple qui sera peu suivi.

Les arts, les sciences, les lettres, l'amitié, viennent de perdre M. J. Ch. Desessartz, docteur-régent de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Institut de France, de plusieurs Académies et Sociétés savantes et littéraires, nationales et étrangères, et joignant à ces titres brillans ceux plus rares et plus précieux de médecin docte et consolateur, de praticien simple et réservé, d'écrivain élégant et correct, d'ami sincère et courageux, de parent généreux et aimant. Il s'était voué sur-tout à la Médecine infantile, et il a laissé des monumens

de son zèle et de son instruction en ce genre, parmi lesquels on distinguera ce qu'il a le premier publié sur la terrible maladie qui presque inconnue autrefois, moissonne depuis quelques années, sous le nom de *Croup*, une grande quantité d'enfans. Nous ne ferons point ici l'énumération des nombreux titres littéraires, académiques et médicaux du docteur Désessartz; nous laissons à des amis plus proches à payer cette dette de leur cœur, quoique pourtant il nous ait donné des preuves d'estime et d'affection personnelles; mais devançant la voix de la reconnaissance publique, nous avons cru devoir jeter ces premières fleurs sur la tombe d'un patriarche de la Médecine, pour acquitter la nôtre.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Pharmacopée générale à l'usage des Pharmaciens et des Médecins modernes, ou *Dictionnaire des préparations pharmaceutico-médicales simples et composées et les plus usitées de nos jours, suivant les nouvelles théories chimiques et médicales*; par *L. V. Brugnatelli*, médecin de Pavie, professeur de chimie générale en l'Université de cette ville, de l'Institut national d'Italie, etc., etc., etc. Avec cette épigraphe :

Nisi utile est quod facimus,
Stulta est gloria.

PHÆDR., lib. III, fab. XVIII.

Ouvrage traduit de l'italien avec des Notes, par *L. A. Planche*, pharmacien, membre de l'ancien Collège et de la Société de Pharmacie de Paris, de la Société de Médecine, etc., etc., etc. — Deux volumes in-8°, imprimés en caractères neufs sur beau papier, avec le portrait de l'auteur, et cinq planches gravées représentant divers appareils, et un grand nombre de tableaux. Le traducteur y a joint un Appendice contenant différentes préparations pharmaceutiques. — Prix, 10 fr. 50 cent., et 13 fr. franc de port. — Papier vélin, 21 fr., et 24 fr. franc de port. — A Paris, chez *D. Colas*, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain.

Cet ouvrage dont nous donnerons un aperçu dans un prochain Numéro, se recommande aux véritables praticiens, par la pureté de sa rédaction, et la facilité d'en consulter les articles qui sont par ordre alphabétique.

M. S. U.

Manuel de l'Anatomie, ou Traité méthodique et raisonné sur la manière de préparer toutes les parties de l'anatomie, suivi d'une description complète de ces mêmes parties; par *J. P. Maygrier*, docteur en Médecine de la Faculté de Paris, professeur d'anatomie, etc., membre de plusieurs Sociétés savantes, médicales et littéraires. *Seconde édition*, revue, corrigée et considérablement augmentée. — In-8° de 600 pages. — Prix, 6 fr. et 7 fr. 50 c. franc de port. — A Paris, chez *M. Merlin*. libr., quai des Augustins, n° 29.

Ce n'est point ici une de ces nouvelles éditions dont l'émission n'offre de nouveau que le changement du frontispice, en laissant complaisamment subsister le premier texte dans toute sa pureté originelle; c'est un ouvrage absolument refondu, et l'auteur ne se laissant point aveugler par les succès d'une première édition plutôt dus au besoin vivement senti par le public d'un ouvrage de cette nature que par la perfection de celui qui lui était offert, a eu le courage et la bonne foi de réformer les défectuosités, de remplir les lacunes qui déparaient le premier jet de sa pensée. L'histoire de tous les ligamens, et l'exposition des vaisseaux lymphatiques qui manquaient dans la première édition, enrichissent celle-ci d'une érudition nécessaire pour compléter l'instruction anatomique. La nouvelle nomenclature du professeur Chaussier, adoptée dans quelques amphithéâtres, est mise en regard de l'ancienne, malgré les raisons de penser que celle-ci prévaudra toujours; mais l'idiôme du maître étant exigé dans les examens de la part des élèves, cette attention ne peut que leur être utile, et varie la forme de l'enseignement; enfin, graces à la suppression des choses erronées, ou défectueuses, ou superflues, cet ouvrage, sans offrir une plus grande étendue d'impression, présente cependant une augmentation réelle d'un tiers de plus d'instruction que la première édition, et ne peut être placé qu'avec le plus grand avantage dans les mains de l'étudiant, peut-être même dans celles des anatomistes plus érudits. C'est bien de ces Manuels élémentaires qu'on peut dire :

In docti discant et ament meminisse periti.

M. S. U.

CETTE feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et toutes les réclamations relatives au service du Journal. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, *lib. 6.*

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Ce n'est point dans la cour d'une auberge, mais dans la basse-cour d'un curé, près de Versailles, que M. l'abbé Lebœuf assure avoir vu la tombe de Chyndonax. J'ignore dans lequel de ses ouvrages M. l'abbé Lebœuf s'est expliqué ainsi : « Une note manuscrite qui se trouve au volume que je possède m'a donné ce renseignement que je me rappelle avoir vu ailleurs sans pouvoir préciser où il se trouve imprimé. La même note manuscrite de mon exemplaire ajoute ces mots : *Le cardinal de Richelieu tenait cette tombe du docteur Guénebault, elle a passé ensuite à Gaston duc d'Orléans.* » Un savant de la Société Celtique est à la recherche de ce monument intéressant et par son caractère national et par sa haute antiquité.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Ainsi que nous l'avions annoncé, ainsi que chacun aurait pu le prédire, la victoire est restée au printems; elle a été proclamée le 22 avril : jamais journée plus brillante ne signala plus franchement le retour des zéphyrs, et de ce je ne sais quoi de printannier qu'on respire avec l'air et qui inspire aux jeunes hommes une langueur inconnue, aux jeunes filles des rêveries inaccoutumées, aux chastes époux de nouvelles ardeurs, aux vieillards même des accès de santé extraordinaire, à tout ce qui est le doux besoin d'aimer. Salut, ô mois des fleurs, des zéphyrs et des belles! salut, ô joli mois de mai! mois toujours jeune, toujours chéri, et chaque année renaissant avec la nature rajeunie.... oh! qui me donnera de voir aux champs ton cortége!! Sans doute tu descends des cieux le front couronné de bleuets, tenant d'une main des corbeilles de violettes, de muguets et de primevères, de l'autre secouant le flambeau de l'amour; à ta présence tout s'anime, le chœur des faunes célèbre ton arrivée. Les driades dans leurs forêts, les nymphes au fond de leurs fontaines, répètent ces hymnes d'allégresse; les sommités des forêts se couronnent de feuillées, la terre s'émaille de fleurs et de verdure; l'onde s'échappe en murmurant de l'urne des Napées, libre enfin des entraves de l'hiver... A ton passage la rose éclot, la grappe de lilas

parfume les airs, la vigne même donne son premier feuillage et presse de ses jeunes bras l'antique ormeau, l'oiseau chante ses amours......, toute la création a retrouvé le plaisir et la vie. Salut, ô mois des fleurs, des zéphyrs et des belles!

Pourquoi une fatale instabilité est-elle attachée à la jouissance des bienfaits de la nature? nous finissions à peine la chanson du printems, que l'orage mugissant obscurcissait déjà les airs, et du sein même de nos plaisirs naissait la crainte de les voir terminés; quatre fois le tonnerre a fait retentir les échos de son bruissement prolongé, et l'air refroidi, les eaux jaunâtres de la Seine accrue, attestent que des pluies considérables ont arrosé les pays situés au-dessus de Paris. Ces accidens, au reste, ne doivent ni troubler nos jouissances actuelles, ni renverser notre espoir d'une heureuse fertilité. L'air est frais, mais il est embaumé; l'herbe s'est courbée sous le poids de la pluie, mais elle se relevera plus verdoyante et plus touffue. La végétation est superbe depuis quelques jours, et si la victoire a été disputée, l'avantage est resté aux zéphyrs protecteurs des roses.

On ne peut pas dire qu'il y ait des maladies dominantes, si l'on en excepte les affections catarrhales. Les inconstances atmosphériques exigent seulement quelques précautions, et avec une vicissitude pareille il faut vivre au jour le jour. Le soleil darde-t-il à-plomb ses rayons sur nos têtes, l'air est-il étouffant, le thermomètre s'est-il élevé à plus de 20 degrés, comme le 23 par exemple, mettez un habit plus léger, et faites un exercice plus modéré à l'ombre du jeune feuillage qui protége encore mal contre les feux ardens du midi; prenez des bains et des lavemens, trempez votre vin; préférez un régime végétal, usez au matin de quelques boissons acidules, dormez et mangez moins; soyez chastes, et laissez-vous aller aux inspirations de votre génie sans le solliciter : le travail de la pensée use plus la vie qu'une occupation mécanique même trop forte. Une humidité presque froide s'est-elle emparée de l'atmosphère, vente-t-il frais, le soleil cache-t-il sa tête radieuse sous d'épais nuages ou dans une brume humide, méfiez-vous de la brise du soir, du froid de la nuit, de la fraîcheur du matin; reprenez les vêtemens chauds et même la laine sur le corps; que vos promenades soient dirigées loin des bords de l'eau, ou même de l'ombre des bois; qu'un feu pétillant brille encore dans votre foyer, sur-tout si vous habitez les rez-de-chaussée où l'humidité qui les quitte rarement rentre dès le premier moment d'absence du père de la chaleur universelle. Buvez au matin ou le soir en vous couchant quelque infusion aromatique, que vos mets soient plus substantiels; permettez-vous un peu de vin généreux ou quelque liqueur spiritueuse, et en dépit du monopole anglais, une tasse après dîner de moka balsamique édulcoré par notre sucre indigène. Que votre exercice soit plus actif, mais veillez davantage à la répercussion de la transpiration, et si malgré vos précautions vous êtes surpris par un rhume, ne lui opposez qu'un régime tonique, le lit, de l'eau chaude et de la sobriété. C'est avec ce simple itinéraire hygiénique qu'on peut suivre la route de la vie, sans avoir à redouter les orages qui surviennent au moment le plus imprévu, et les intempéries auxquelles la réflexion a dû préparer tout voyageur prudent.

La série des jours que nous venons de voir s'écouler, prouvera mieux que tous les raisonnemens la justesse de nos avis. Le 19 avril, aurore brillante, ciel d'azur, pluie à midi; soirée délicieuse, nuit calme et chaude. Le 20, tour-à-tour soleil et pluie. Le 21, ondées tièdes le matin, soirée charmante. Une odeur délicieuse de ramée s'exhale dans les promenades publiques, du feuillage imbibé par la pluie, parfum bien préférable à tous ceux que la main des hommes enlève aux aromates pour le sybarite blasé, parfum que l'amant de la nature met au-dessus de toutes les vaines compositions de l'art!! Le 22, journée superbe en tout point; il semble que ce soit celle destinée à l'entrée solennelle du printems dans son domaine reconquis. Le 23, chaleur orageuse (passé 20 degrés); le soir, l'horizon se charge de nuages électriques, plusieurs coups de tonnerre précédés et suivis d'éclairs vifs et multipliés se font entendre; point de pluie à Paris : mais dès le lendemain la couleur des eaux de la

Seine grossie annonce que des pluies copieuses sont tombées au-dessus de la Capitale, et fait bénir la faveur qu'a, dit-on, obtenue le précieux établissement qui les épure pour en faire la salubre boisson des habitans de ces rives. Jusqu'où la bienfaisance d'un grand Roi n'abaisse-t-elle pas ses regards!! Le 24, aurore pure et fraîche, belle journée; le soir, éclairs de chaleur. Le 25, tems couvert de nuées sombres, pluie orageuse à deux heures, à quatre, à onze heures du soir et la nuit. Le 26, pluie dès le matin, et de dix heures à midi; pluie à torrens le soir et la nuit. L'air est très-sensiblement rafraîchi, et le feu de l'âtre rallumé fait plaisir. Le 27, l'aurore se lève brillante pour annoncer le triomphe du printems et ratifier sa victoire trop long-tems incertaine; pluie la nuit. Belle journée le 28, pluie la nuit suivante, dont l'intermittence rappelle sous le règne du nouvel Auguste les vers du poëte de Mantoue :

Nocte pluit totâ, redeunt spectacula manè, etc.

M. S. U.

Depuis le 19 avril jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 6 fois S., 8 fois S.-O., 6 f. N., 7 f. N.-O., et 3 f. O.

☺ Pleine lune, le 8 mai.

Depuis le 19 avril jusqu'au, 29 la plus grande élévation du baromètre a été de 27 p. 10 lig. $\frac{3}{12}$. — La moindre de 27 p. 5 lig. $\frac{2}{12}$.

Le thermomètre a monté à 20 deg. $\frac{4}{10}$ (dilat.) — Il est descendu à 5 d. $\frac{3}{10}$ (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 81 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

MÉDECINE.

Hydro-céphalite.

DEPUIS quelque tems, les médecins se sont occupés d'une maladie assez rare et qu'on croit nouvelle, de la fièvre nommée par quelques-uns *hydro-céphalite* ou *hydropisie aiguë du cerveau.* Cette maladie attaque particulièrement les enfans depuis l'âge d'un et deux jusqu'à six à sept ans. Je crois nécessaire, pour mieux la caractériser et pour lui assigner un meilleur mode de traitement, de rassembler un plus grand nombre d'observations que celui publié jusqu'à présent. C'est dans ce but que je vais recueillir de mon côté avec exactitude toutes celles que ma pratique pourra me procurer. Mon département a fourni cette année plusieurs faits qui prouvent le danger de cette maladie, et qui confirment le pronostic très-fâcheux que j'en ai porté, dans diverses circonstances, avec plusieurs de mes confrères. Voici à peu près jour par jour l'observation faite sur un enfant qui en a été dernièrement la triste victime, malgré les soins multipliés que l'art dirigé par la prudence lui pouvait procurer.

Une petite demoiselle de cette ville, âgée de deux ans et demi, en fait le sujet; elle était d'un tempérament lymphatique, d'une constitution assez forte, d'une stature bien proportionnée. Le développement précoce du sentiment et de l'intelligence, la vivacité de son esprit et la douceur de son caractère, la faisaient admirer et aimer de tous ceux qui la connaissaient; c'est dire qu'elle était élevée et nourrie comme tous les enfans chéris, c'est-à-dire en enfant gâté. Les alimens les plus gras, les plus succulens, les friandises les plus délicates, etc., rien n'était épargné pour les besoins et les plaisirs de cet enfant vraiment charmant. Aussi était-elle sujète à des diarrhées irrégulières, sorte de purgation que la bienfaisante nature provoque elle-même pour se débarrasser du superflu de la nourriture. C'est à peu près là les seules indispositions que cette petite demoiselle ait éprouvées avant la maladie qui nous occupe. Elle venait d'en être attaquée lorsqu'elle commença à tomber malade. D'abord abattement, dégoût, langue chargée et tachetée de petits points rouges et blanchâtres, petite toux catarrhale avec expectoration muqueuse, fièvre légère avec redoublement le soir, exacerbation la nuit avec sueur d'une odeur acide, etc., enfin tous les symptômes de la fièvre muqueuse se déclarent, ainsi que ceux qui annoncent la présence des vers, comme douleurs à l'anus, dont l'enfant se plaignait souvent, démangeaison et frottement des ailes du nez, cris plaintifs, yeux à demi ouverts, l'un paraissant plus petit que l'autre, etc. Alors je conseille un

vomitif léger qui fait rendre des glaires et quelques gorgées de bile, et procure en outre deux selles également bilieuses. Le lendemain, mieux-être apparent; toujours les signes qui dénotent des vers; prescription de vermifuges administrés avec le plus grand soin, tantôt en boissons, tantôt en lavemens ou en topiques; sortie d'un seul lombric, malgré la persévérance dans l'usage des vermifuges qu'on variait à propos; évacuations par le bas, bilieuses, mêlées de glaires, et déterminées par les clystères donnés avec soin tous les jours; après l'effet de chaque lavement, calme et mieux-être. Tel a été l'état de la malade pendant les quatre premiers jours; mais le cinquième, changement manifeste dans sa situation; tous les signes d'une congestion vers la tête se déclarent; perte de connaissance et de la parole, yeux larmoyans avec dilatation et insensibilité de l'iris, sommeil taciturne, craquement des dents; face colorée d'un côté seulement, tandis que l'autre était pâle; le soir, gêne de la respiration avec accélération dans le pouls, par fois il était tremblotant; mouvemens convulsifs des muscles dorsaux et cervicaux, qui tiennent la tête penchée en arrière. Dès le soir même jour du où ces funestes symptômes se sont montrés, un vésicatoire a été appliqué (d'après l'avis du docteur Béchet et le mien) entre les épaules. Le lendemain matin, un autre à la nuque est encore appliqué, d'après l'avis du docteur Maugras appelé aussi en consultation. Ces vésicatoires, quoique bien chargés, sont long-tems avant d'agir, cependant ils finissent par mordre et par réveiller la sensibilité; la petite malade souffre lorsqu'on la panse, et nomme sa maman le 8e jour de sa maladie. Néanmoins l'hémiplégie qui s'était manifestée le cinquième, subsiste toujours, ce qui nous engage à faire promener comme rubéfians, sur le bras paralysé, quelques vésicatoires volans, dont l'effet est de le faire remuer. Les jours subséquens, beaucoup de signes d'embarras dans la tête subsistent encore malgré l'action des vésicatoires, des clystères minoratifs et vermifuges et des boissons sucrées légèrement acidulées avec l'acide sulfurique; la pupille reste dilatée, les mouvemens des paupières qui auparavant étaient demi-closes et comme paralysées, semblent parfois convulsifs, ainsi que ceux des yeux qui paraissent par intervalles comme hagards. La couleur et la chaleur de la peau changent à chaque instant; la malade porte très-souvent et automatiquement sa main derrière sa tête, elle remue aussi ses lèvres machinalement comme si elle suçait quelque chose. Malgré ces mauvais signes, le dixième et le onzième jour les forces semblent un peu revenir; les vésicatoires suppurent bien; la fièvre, qui n'a jamais été forte que par momens, est à peine sensible ces jours-là; la petite boit mieux, sur-tout de son eau sucrée acidulée. Cet état d'amélioration continue jusqu'au douzième jour; le soir, redoublement d'intensité dans tous les symptômes. Le treizième, le matin la petite est mieux; mais voyant que la connaissance ne revenait pas, que les mouvemens d'un côté étaient toujours à demi paralysés, que la pupille restait dilatée, remarquant d'ailleurs que la langue était chargée, que la respiration était glaireuse, et rassuré en outre par un état de force suffisant, nous nous décidâmes à prescrire un petit émético-cathartique dont l'effet fut de faire rendre sans efforts plusieurs gorgées de glaires et de bile. La petite malade but ce jour bien plus que de coutume, ce qui favorisa le vomissement; la sensibilité parut se ranimer un instant, et l'enfant prononça même le doux nom de maman; la figure était bonne, les yeux suivaient avec une espèce de connaissance tous les mouvemens que faisaient les personnes auprès d'elle. Enfin nous nous félicitions tous d'une vaine apparence de mieux, lorsqu'à l'arrivée de la nuit le fatal redoublement reparaît avec une nouvelle force; la tête s'embarrasse davantage, l'estomac ne digère plus, la respiration devient difficultueuse; la nuit se passe ainsi dans une agitation extrême, et le lendemain vers midi la plus aimable et la plus intéressante petite fille que j'aie jamais connue, s'éteint comme au milieu d'un râlement apoplectique et plonge dans la douleur la plus profonde toute sa famille.

Quelle place cette maladie doit-elle occuper dans un cadre nosographique? Doit-elle être rangée dans l'ordre des fièvres ataxiques, à côté des cérébrales ou parmi les phlegmasies? Quelques ouvertures cadavériques faites sur des en-

fans morts cette année de la même maladie, ont laissé voir l'arachnoïde enflammée avec épanchement séreux dans les ventricules; mais cette inflammation est-elle primitive ou consécutive? Dans le cas où elle serait primitive, constitue-t-elle seule la maladie dangereuse dont nous parlons? Quels sont les meilleurs moyens de prévenir ou guérir cette affection? Je laisse à de plus expérimentés que moi le soin de résoudre des questions aussi importantes. Tout ce que je puis dire maintenant, c'est que les émétiques au commencement lorsqu'il y a complication gastrique, et les stimulans (du système lymphatique) à la fin ont paru beaucoup aider à la guérison d'un enfant mâle de cette ville confié à mes soins, il y a environ deux mois; mais l'enfant avait été nourri et élevé simplement, il était fils d'un pauvre homme. Les sangsues derrière la tête, quand il y a rougeur des yeux et de la face, me paraissent aussi très-bien indiquées. THOUVENEL, D. M.,
à Pont-à-Mousson.

Note du Rédacteur. — Nous répondrions bien à l'auteur de cette observation d'autant plus précieuse qu'elle porte sur une maladie non encore observée avec cette précision et qui moissonne beaucoup d'enfans depuis quelques années, et nous assignerions facilement la place qu'elle doit occuper dans notre *nosographie clinique;* mais nous serons suspects peut-être de partialité, si nous disons que voilà une des mille et une preuves qu'on peut produire contre la justesse et l'utilité de la *nosographie philosophique* du savant docteur Pinel, auprès du lit du malade. Où placer en effet cette affection qui offre à-la-fois des symptômes et d'ataxie et d'adynamie, et de congestion cérébrale et de sydération apoplectique pulmonaire, d'oppression et d'exaltation du principe vital? Dût-on me taxer de prévention pour mon système, j'avoue qu'il m'est prouvé que c'est dans ce dernier signe sur-tout que se trouve la difficulté de classer convenablement cette maladie selon le système pinéliste. Or, selon ma simple nomenclature, cette affection est une *maladie générale irrégulière, nerveuse, avec oppression de sentiment* (voyez notre *Manuel de Santé*, pages 191 et 198), et le traitement *régulateur* qui dérive naturellement de ce simple exposé, est aussi simple à appliquer que son indication est rapidement aperçue à la seule inspection du malade par le médecin pénétré de notre division trinaire. Dans le cas proposé, les moyens curatifs doivent être choisis dans tout ce qui peut relever le ton de la fibre sans augmenter l'affaissement du système cérébral, qu'on confondrait bien mal à propos ici avec l'exaltation du principe vital lequel au contraire est évidemment opprimé par la paralysie du système nerveux. Ainsi, les ventouses à la nuque, des sangsues aux carotides ou aux temporales, dès l'abord; l'émétique, les frictions de vinaigre et de sel ou de teinture de cantharides, les sinapismes aux pieds, les vésicatoires aux jambes, les lavemens purgatifs pour stimuler les intestins et porter sur eux une irritation qui, débarrassant les parties supérieures, fasse diversion à l'oppression cérébrale, les bains chauds et courts, la glace sur la tête, les frictions sèches sur toute l'habitude du corps, les boissons acides, l'infusion d'arnica, l'électricité, la ventilation, enfin tout ce qui peut dériver du système encéphalique aux extrémités inférieures; tel est, d'après le simple énoncé de notre système nosographique, le mode de traitement indiqué, et il nous a constamment réussi dans cette affection, meurtrière si on suit une route opposée.

CHIRURGIE.

De la Rage (Ier article.)

UNE philanthropique émulation, sur laquelle à dire le vrai nous comptions, s'est emparée de nos zélés correspondans, et nous recevons de toutes parts des renseignemens, des recettes, des faits de pratique relatifs à l'hydrophobie. Nous remercions nos collaborateurs de cet empressement qui les honore, mais nous répondrions mal à leur confiance, si nous publiions sans choix et sans discernement ces matériaux amassés à la hâte et sans ordre, sur un sujet trop important pour que nous ne nous fassions pas une loi de coordonner ces travaux avant de les présenter au public. Il a le droit de se montrer sévère envers le Journaliste qui en voulant éclairer une doctrine incertaine, dont la pratique est du plus haut intérêt, n'apporterait pas dans son travail toute la lucidité dont il est susceptible. Un médecin distingué, notre glorieux anti-prédécesseur dans la rédaction du journal qui nous est confié, et au sort duquel il ne peut rester indifférent, a bien voulu nous envoyer un article d'autant plus précieux qu'il est le résultat d'observations personnelles légalement faites avec la plus grande exactitude, par lui et MM. les docteurs Sallin et Alphonse Leroy. Parmi les opinions émises, nous discuterons celle avancée par un professeur : *Que la rage n'existe pas*, question dont la décision est importante, puisque de son affirmative résulte une sécurité aussi fatale pour le malade que pour ceux qui l'entourent, si elle était fausse ou hasardée. Enfin, portant tour-à-tour sur les arcanes de l'empirisme, sur les moyens du traitement rationel le flambeau de la critique sans prévention, nous espérons jeter quelque clarté sur une matière encore livrée à la conjecturalité, malgré les efforts de quelques écrivains distingués. Cette question, au reste, est éminemment une de celles qui sont plus spécialement du ressort de notre journal populaire, puisque le gouvernement publiait autrefois de tems en tems des instructions dont notre feuille, avouée par lui, doit être aujourd'hui la dépositaire avec une bien plus grande facilité de

vulgarisation. L'article suivant nous a semblé devoir précéder tous les autres à raison des principes élémentaires qu'il contient. Chaque article sera signé soit nominativement soit initialement de celui qui l'aura fourni, selon qu'il voudra être ou non connu. Nous avons classé ces articles sous la rubrique *Chirurgie*, parce que l'intervention de la main de l'opérateur est presque toujours nécessaire pour assurer la guérison.

A M. le Rédacteur de la Gazette de Santé.

Réponse à l'invitation faite de communiquer quelques observations relatives à la rage.

« On ne peut qu'applaudir au zèle, à l'invitation et à la marche honnête et modeste que vous montrez pour tâcher d'avoir quelques données sur la rage, et l'espoir de guérison d'une maladie aussi déplorable que la rage ou hydrophobie; mais il n'est que trop vrai en général qu'il en est de cette maladie comme d'une infinité d'autres dont on parle souvent sans les connaître, ce qui oblige quelquefois à une marche rétrograde pour s'être trop avancé, et amène la douleur d'être obligé de recommencer, parce qu'on a mis en fait ce qu'il fallait souvent ne mettre qu'en question.

» Tout le monde parle de la rage ou hydrophobie de l'homme, et je ne vois personne qui nous ait donné un tableau, une définition rigoureusement exacte, ou conforme à la nature de cette maladie. Il me semble qu'avant tout, et pour se flatter de parvenir à quelques succès, au point désirable d'entrevoir au moins la possibilité de guérison d'une pareille maladie, il faut en avoir une idée juste, la connaître parfaitement ainsi que son siège, et alors laisser au vrai génie médical la liberté de se livrer ou à des conjectures ou à des essais heureux sur les moyens de guérison.

» L'hydrophobie (comme pour dire horreur de l'eau), est une maladie dans laquelle, en effet, l'horreur de l'eau ou de tous liquides est le principal symptôme, et dans laquelle on n'observe, en général, ni fièvre, ni trouble dans les fonctions. L'œil est inquiet, un peu hagard; le malade n'a qu'une sorte d'inquiétude sur son état qu'il ne peut ni rendre, ni définir lui-même. La première dégustation de l'eau, du vin ou du bouillon lui ayant donné d'abord une secousse, un spasme convulsif qui l'a étonné, il commence à être inquiet et à se plaindre, en disant qu'il est bien malheureux pour lui qu'une goutte de bouillon l'ait transporté au point où il a été; il gémit, il verse des larmes, il ne sait à qui s'en prendre, et une autre goutte de ses larmes même qui tombe par hasard dans sa bouche, peut lui donner encore un accès de fureur ou d'emportement qui dure plus ou moins de tems; il ne se plaint d'ailleurs d'aucune douleur, et ne semble accuser que son malheureux sort. Voilà à-peu-près l'état du premier jour, qui est celui des plaintes, de l'inquiétude et de l'horreur des liquides portés à la bouche ou à l'arrière-bouche.

» Dès le deuxième jour, cet état d'inquiétude et d'impatience augmente; il n'a du goût pour rien; et si par hasard pressé par la faim ou le besoin, il mange un peu de pain, il l'avale sans difficulté mais sans plaisir. Il souffre d'ailleurs qu'on le touche, qu'on lui parle, qu'on le questionne sur son état; il répond à tout avec justesse, il se laisse tâter le pouls, il désire qu'on le console; il se laisse mettre dans un bain; il y reste même tranquille, pourvu que l'eau n'entre pas dans sa bouche. Il ne repose ni jour ni nuit, et il éprouve une sensibilité de tous les organes des sens, manifestée déjà dès le premier jour, qui ne fait qu'augmenter le deuxième, et qui déjà extrême, allant de pair avec l'horreur de l'eau, est portée au point que le moindre vent, une trop grande agitation de l'air, une lumière trop vive, le regard même trop fixe, un bruit subit, le son des cloches, celui d'un violon, une odeur forte quelconque même, sont autant de causes qui renouvellent ses accès de fureur.

» Ces accès qui ressemblent à un violent emportement sans délire, n'ont pour objet que d'empêcher l'impression des objets dont on a parlé et portée sur les organes des sens. Alors, s'il est libre, il cassera une glace qui l'offusque par son poli ou en réfléchissant un trop grand jour; il ferme les volets, les portes avec fureur, ou il cherche à fuir pour éviter le bruit ou l'agitation de l'air, et comme dans ces momens il ne parle pas, comme on ne le devine pas ordinairement, comme ne sa-

chant pas ce qu'il veut on veut l'arrêter, il s'irrite; toute résistance qu'on oppose à son emportement augmente sa fureur et ses forces musculaires, au point qu'il faut ordinairement huit hommes pour le contenir. Il tombe alors dans l'abattement et un état de faiblesse; il ne fait que gémir et se plaindre; mais si son état est bien connu, il ne faut ni chaînes ni hommes pour le contenir, il parle, il écoute la raison, il se laisse manier. Pour l'appaiser, il suffit de le deviner, d'aller au devant de ce qui l'offusque ou blesse l'organe de ses sens, il reste tranquille; ainsi, si l'on n'agite pas trop l'air en marchant, si l'on a le soin de couvrir une glace, de fermer les volets, de ne pas le regarder trop fixement, de ne pas faire du bruit; alors son accès, qui ne consiste que dans des mouvemens désordonnés, mais soumis à sa volonté, n'a pas lieu ou cesse sur-le-champ; mais les plaintes, les gémissemens continuent ainsi que l'horreur des liquides et l'effet des impressions trop vives sur les organes des sens, qui sont les mêmes pendant les 3 premiers jours à la fin desquels commence un léger gonflement avec démangeaison des gencives, qui lui fait prendre ou rechercher quelque chose à mâcher, tel que le drap du lit ou sa couverture, sensation qui a été confondue avec l'envie de mordre quelqu'un, ce qui n'existe point. Ce nouvel état l'expose à des accès de fureur plus fréquens, lorsque l'abondance de la salive se joint au défaut de corps propres à l'absorber en les mâchant, elle lui donne la sensation d'un liquide qui se porte à la gorge; alors tout est extrême, et sans cause apparente, il entre quelquefois en fureur et essaye de rompre ses chaînes; mais, en général, il tient la tête baissée ou sur le côté pour laisser échapper la bave qui inonde sa bouche, et ne cherche, ni à frapper, ni à mordre personne. Cette salivation abondante se soutient jusqu'au cinquième jour qui est le dernier de sa vie, pendant lequel il ne cesse de demander en grace ou avec transport, et en déplorant sa condition, qu'on lui administre des secours, et sur-tout qu'on le laisse fuir toute lumière, tout bruit, tout regard, toute agitation de l'air; et si l'on vient à lui lâcher ses liens, il finit par se rouler par terre, sous son lit, et va mourir dans un coin de la chambre, en fermant les yeux, se bouchant les oreilles, et en gémissant.

» Telle est la rage de l'homme ou hydrophobie, qui est comme on voit autant l'horreur de l'air agité, du bruit, de la lumière, etc. que celle de l'eau, et qu'on peut définir un état contre nature qui consiste évidemment dans une sensibilité extrême et même douloureuse des organes des sens.

» D'où l'on voit que sans outrager l'humanité par des chaînes, des tourmens, des traitemens dictés par l'ignorance, on peut se rendre maître de l'hydrophobe, en prenant des précautions, et agir avec lui avec autant de sécurité qu'avec tout autre malade qui entend et parle raison; mais si l'on se trompe, si on le contrarie, si l'on ne l'entend pas, ou si l'on ne le devine; si l'on prend ses mouvemens pour des mouvemens involontaires, si on lui résiste au lieu de faire ce qu'il désire, on l'excite à l'emportement, on risque de le faire périr un peu plus tôt dans des convulsions affreuses.

» Tel est l'état de l'hydrophobe; mais cette connaissance ne suffit pas, il est encore du ressort et du devoir de la Médecine de fouiller dans les organes les plus secrets de ce corps pour découvrir au moins, s'il est possible, le siège de la maladie.

» Ce qui est très-remarquable, c'est que depuis la bouche, l'arrière-bouche, par l'ésophage, l'estomac, et tout le trajet intestinal jusqu'à l'extrémité du rectum, et depuis le larynx jusqu'à l'extrémité des bronches, on ne trouve aucune lésion apparente dans toutes ces parties après la mort; que le cœur, le foie, la rate, les reins et la vessie se trouvent dans l'état naturel; mais que si l'on ouvre la tête et la colonne vertébrale (sciée dans sa longueur) pour voir l'état du cerveau, de la moelle alongée et de la moelle épinière, on trouve comme un trait de feu ou une phlogose d'environ six pouces de longueur qui occupe l'espace compris depuis le milieu de la moelle alongée jusqu'à environ 3 ou 4 pouces de la moelle épinière; rougeur très-distincte, frappante et très-sensible.

» Voilà ce que l'observation exacte et l'ouverture du corps apprennent de plus positif dans le cas d'hydrophobie. C'est actuellement à ceux qui sont doués d'un vrai génie médical à chercher des moyens, des ressources contre cet horrible fléau, et à voir, par exemple, si les vésicatoires, les traînées de pierre à cautère à la nuque et le long du dos latéralement, combinés avec les bains, le camphre, l'*assa-fœtida,* l'ambre, le castoreum, etc. en pilules, puisque la ressource des liquides est perdue, ne pourraient pas produire quelques effets avantageux. Quant aux secours prophylactiques avant que l'hydrophobie se déclare, je crois qu'ils se réduisent aux scarifications, à la cautérisation, aux bains, et au mercure administré avec beaucoup de prudence et à très-petite dose, de peur d'exciter une salivation capable de faire déclarer plus tôt la maladie, et de précipiter le malade au tombeau.



» Du reste, il a été démontré par une expérience authentique, que la bave d'un hydrophobe qui est épaisse et visqueuse, inoculée à six chiens, n'a produit aucun effet. »

P..... D.-R. P.

Dans les prochains Numéros, nous publierons par extrait les articles intéressans qui nous ont été envoyés, et nous le ferons avec d'autant plus d'empressement que l'été s'annonce comme devant être chaud et sec, que le préjugé le plus fatal homicide encore les hydrophobes dans plusieurs pays, et si l'on en doutait, nous citerions le fait raconté dans la nouvelle édition *Des Erreurs et des Préjugés répandus dans la Société* (1), ouvrage où tour-à-tour l'arme du ridicule et celle du raisonnement sont employées à combattre victorieusement les fatales préventions qui égarent les infortunés humains. Croirait-on qu'aux portes de Paris, à Chatenai, près de Dammarie, dans le siècle des lumières et de la philanthropie, on ait tout récemment étouffé entre des matelas une malheureuse femme hydrophobe! Cet acte de férocité cannibale et d'ignorance hottentote ne doit pas se reproduire sous le règne des arts et de la philosophie, et c'est à flétrir un tel abus, c'est à détruire un préjugé aussi barbare que nos articles seront consacrés avec une ardeur digne de l'humanité à ce point outragée, digne de la bonté de la cause dont nous entreprenons la défense avec l'aide de nos généreux correspondans, et en consultant plus notre zèle que nos forces, M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Thibault ou *la Naissance d'un comte de Champagne*, poëme en quatre chants, sans préface et sans notes; traduit de la langue romance sur l'original composé en 1250, par *Robert* de Sorbonne, clerc du diocèse de Reims. — In-12. — Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 cent. franc de port. — A Paris, chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8. — 1811.

Le Dieu de la Médecine est aussi le coryphée des Muses, et nous nous excuserions sur ce double titre d'annoncer dans un Journal particulièrement voué à la Médecine, un ouvrage où elle ne joue qu'un rôle demi-bienfaisant, demi-bouffon, si le touchant intérêt qui a inspiré cette jolie production ne motivait notre désir de l'indiquer à nos lecteurs. Aussi discrets que l'auteur, nous ne soulèverons point la gaze anachronique qui recouvre ce petit poëme emblématique, où la fraîcheur du coloris, la délicatesse de la pensée, la vivacité de l'expression, le disputent aux élans, je dirais presque aux heureux écarts de l'imagination. C'est Voltaire dans sa fine plaisanterie; c'est Gesner dans sa peinture naïve des champs; c'est l'Arioste dans toute la fécondité de sa verve originale : et des traits heureux, des sarcasmes sans aigreur, des saillies inattendues ont décélé le ménestrel joyeux et sentimental qui accoutumé à chanter sous d'ingénieuses fictions sa patrie et son roi, a déjà célébré la *Famille du mont Jura*, et dont les légers crayons avaient auparavant esquissé les tableaux de *Raison et Folie*.

Puisque notre bonne fortune nous permet aujourd'hui de nous écarter des sentiers battus de la Bibliographie médicale, acquittons à la fois trois dettes chères à notre cœur. La première est payée. La seconde le sera en annonçant un ouvrage dont l'utilité doit sauver l'aridité du sujet. S'il y a loin du grammairien didactique au poëte emporté dans son vol homérique, peut-être est-il plus utile qu'on ne le penserait d'abord de rappeler aujourd'hui que les poëtes devraient être plus familiers avec la Grammaire, et nous croyons donner à tel d'entre-eux un bon conseil en leur indiquant la *Grammaire française* de M. *Roy*, deuxième édition; suivie de Notes de M. *Toulotte*, chef de la division de l'instruction publique à Lille, auteur d'ouvrages qui cautionnent la pureté de son goût, comme celui-ci annonce l'orthodoxie de ses principes. (In-12. — Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c. franc de port. — Chez *Béchet*, libr., quai des Augustins, n° 63, près le Pont-Neuf.) L'auteur a fait précéder ses verbes de Notices dans lesquelles l'intérêt de l'instruction lui ôte la sécheresse qui trop ordinairement l'accompagne. Il indique la série des mots qui s'écrivent par *ph* et se prononcent comme s'il y avait un *f*, et nous lui reprocherions d'avoir écrit *orthographer* et non *orthographier*, si nous ne pensions que c'est une faute typographique. La petite nomenclature d'homonymes qui la suit ne peut qu'offrir un guide utile aux étrangers facilement induits en erreur par la consonnance des mots; mais il y en a beaucoup d'oubliés, et j'aurais sur-tout désiré y trouver ceux qui s'écrivent absolument de même, par exemple, *page* qui signifie, ou un jeune et noble serviteur auprès de la personne des rois, ou les feuilles d'un livre; les mots *livre*, *feuille*, etc. offrent cette même amphibologie, et notre langue fourmille de ces homophonies qui font le désespoir de l'étranger. Les Notes de M. Toulotte annoncent un écrivain exercé, et qui souvent a porté ses réflexions sur le mécanisme du langage en général, et de notre langue en particulier. Son article *Verbe* est du plus haut intérêt et offre des aperçus fins et nouveaux, et nous inviterons les écrivains de profession à ne pas regarder comme au-dessous de leur attention les *remarques grammaticales* qui le suivent. Enfin, sous tous les rapports, ce petit ouvrage qui met au courant des connaissances en ce genre, nous semble devoir être le Manuel du grammairien comme celui de l'homme de société, qui veut respecter l'idiôme national.

Etrennes chronométriques pour l'an 1811, ou *Précis de ce qui concerne le tems, les divisions, les mesures, leurs usages*, etc.; publié par *Antide Janvier*. — Petit in-12 de 300 pages. — Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 cent. franc de port. — Chez l'Auteur, au Palais des Arts.

On ne peut être accusé de ne pas annoncer à tems un ouvrage destiné à parler du tems, et bien que quatre mois soient déjà révolus depuis la publication de cet intéressant opuscule, il est toujours tems d'en parler. Il se recommande par une érudition facile, un style correct et élégant, et sur-tout par l'indication de connaissances qui sont étrangères à la plupart des personnes de la société parce qu'on s'est fait un épouvantail de cette facile et nécessaire érudition. Avec ce livret, sans consulter l'*Art de vérifier les dates*, sans feuilleter la *Connaissance des tems*, on saura ce que sont le *cycle solaire*, la *lettre dominicale*, le *nombre d'or*, l'*épacte*, l'*indiction*, etc. La Médecine qui par je ne sais quel attrait, a toujours quelque relation voisine ou éloignée avec quelqu'art que ce soit, apprendra de ce traité l'application de la mesure du tems au rythme du pouls; la musique, l'astronomie, la guerre, la géographie, la physique, la géométrie, y puiseront d'utiles leçons. Enfin sa lecture se recommande à toutes les classes des citoyens, par sa rédaction et son objet. M. S. U.

(1) In-8°. — Prix, 6 fr., et 7 fr. 75 c. franc de port. — A Paris, chez Buisson, libr., rue Gilles-le-Cœur, n° 10.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(Nº XIV.) (101) (11 Mai 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

J. B. MORIN naquit à Villefranche en Beaujolais, en 1582, fut docteur en Médecine à l'Université de Valence, et professeur de mathématiques au Collège Royal. Plein d'idées astrologiques, il avait été favorablement accueilli par les cardinaux Richelieu et Mazarin; il en était l'oracle, ainsi que du secrétaire d'Etat le comte de Chavigni. A quelques jours près, il prédit la mort de quelques personnages illustres, et sans connaître Cinqmars, en voyant sa figure, il annonça, dit-on, que *cet homme-là aurait la tête tranchée.* Ce fameux astrologue est mort à Paris, en 1656.

CONSTITUTION MÉDICALE.

DEPUIS quelque tems Phébé semble vouloir à son tour usurper les honneurs de l'horizon dont son frère s'acquittait si brillamment, et les plus belles nuits ont remplacé les plus beaux jours; chaque jour le ciel est sombre et nébuleux, chaque nuit il est d'azur et étoilé, et les observateurs qui ne veulent rien perdre de leurs remarques, prétendent expliquer par cette influence lunaire les fausses-couches qui, en effet, ont été très-fréquentes depuis peu de tems. Nous ne portons pas si haut nos prétentions, et nous trouvons plus naturel d'expliquer ce phénomène par le relâchement de la fibre que produit le vent dominant du S.-O. qui nous a presque constamment donné chaque jour de la pluie, sans cesser de causer une chaleur orageuse et accablante. On se sent las sans avoir travaillé, l'appétit est nul, l'haleine se corrompt, on est tourmenté de coliques, des douleurs vagues occupent tous les membres et sur-tout les articulations; une pente invincible au sommeil vous rend incapable de toute applicatison sérieuse, et s'empare de vous sur-tout après chaque repas; on a de l'aversion pour le travail, et pour le moindre mouvement; les paupières s'appésantissent, un mal de tête sourd s'oppose à toute contention d'esprit et rend pénible toute attention soutenue; chez quelques personnes, un peu de fièvre se joint à ces symptômes, alors des signes de gastricité surviennent, la langue se charge, les coliques

augmentent, on éprouve un bourdonnement dans les oreilles, les yeux s'injectent de quelques filets sanguins, les sinus frontaux sont douloureux, on est tenté de vomir, une courbature générale occupe douloureusement l'épine du dos, le col et les extrémités, et si la fièvre s'allume, une maladie peut survenir analogue à l'organe relativement le plus faible, à moins qu'un dévoiement spontanée, une fluxion par les narines, une abondante expectoration, un vomissement naturel ou provoqué par l'art, ne tronquent par une crise heureuse ces phénomènes précurseurs d'une affection qui pourrait devenir sérieuse.

Qu'on se garde bien de saigner dans cet état qui simule quelquefois la péripneumonie ou une inflammation plévrétique, sur-tout quand il est accompagné d'un point de côté douloureux; une atonie excessive suivrait de près cette pratique imprudente, et le malade expierait l'erreur du médecin inexpérimenté. Les vomitifs sont particulièrement indiqués, et s'il y a saburrhe décidée, on peut donner un ou deux purgatifs acides ou amers, suivant la constitution prédominante du malade ou la nature de ses fonctions troublées. Ainsi l'estomac est-il paresseux, malade ou fatigué? Est-il appauvri de sucs gastriques? Avez-vous des rapports aigres? Vos dents sont-elles agacées? Rendez-vous des pituites acides? Préférez les amers tels que l'aloës, la rhubarbe, le jalap, etc. Une plétorhe bilieuse se décèle-t-elle par la couleur jaune du globe des yeux et de la peau, par l'enduit saburrhal de la langue, l'ardeur brûlante des selles et le sédiment noirâtre des urines? Recourez aux acides, la crême de tartre, les tamarins, etc. Ne faut-il qu'entraîner par un doux minoratif les humeurs mises en mouvement? La casse, la manne, les sirops purgatifs vous offrent des agens simples et appropriés. En un mot, votre affection est-elle active, passive ou irrégulière, et votre tempérament qui modifie toujours les maladies, a-t-il besoin de médicamens passifs, actifs ou régulateurs? (Voyez notre *Manuel de Santé*). Suivez ces indications qui offrent l'interprétation facile des lois de la nature.

Les maladies dominantes sont des catarrhes, des accès de goutte, des maladies de la peau et sur-tout des petites-véroles, beaucoup de flueurs-blanches, quelques fièvres intermittentes, et des incontinences d'urine. Opposez aux catarrhes des boissons aromatiques, des sirops béchiques, et des pastilles carminatives; à la goutte, un régime approprié à sa nature acide ou alcaline, et dans ce dernier cas, employez sur-tout, meme avec profusion, le *sucre* ou *sel de lait* dont M. Bacoffe, pharmacien, rue de Richelieu, vient de faire une ample provision en Suisse, pays de fromage, où il se fabrique en grand, et bien meilleur qu'en toute autre contrée. Fidèles à notre système de Médecine prophylactique, prévenez la petite vérole par la vaccine; cette heureuse découverte, qui à quelques exceptions près, avouées et reconnues par les praticiens de bonne foi, n'en est pas moins jusqu'ici réputée le contre-poison le plus actif de la variole. Tenons un compte fidèle de ces anomalies et enregistrons-les sur le livre de l'empirisme rationel. Par exemple, plusieurs faits déposent de l'impulsion que donne le virus vaccin à la force vitale. M[lle] Louise Devaux, jeune et belle personne, forte, fraîche et bien constituée, vaccinée à 19 ans, le 11 novembre dernier, paya dès le 14 l'impôt mensuel qui n'était exigible que le 28, et elle est rentrée dans la classe de cette dernière époque aussitôt après l'époque révolue de la crise imprimée par le stimulus de la vaccination. Cette observation accompagnée de plusieurs autres analogues, prouve deux assertions assez curieuses : la première, l'accélération de circulation du fluide sanguin, résultante de l'introduction du germe vaccinique; la seconde, qu'en effet, comme nous l'avons annoncé, les femmes se divisent en deux classes très-régulièrement soumises à l'acquittement du tribut lunaire. (Voy. l'*Almanach de Santé* de 1811, page 261.) Combattez les flueurs-blanches par un régime tonique, après avoir convenablement purgé, et terminez par l'emploi des résines et du vin anti-leucorrhéen. Opposez aux fièvres intermittentes le quinquina, et sur-tout le vin de Séguin, dont la jolie et espiègle enfant, M[lle] Elisa, vient d'offrir un nouvel argument dans le procès déjà jugé en faveur de cette teinture spécifique. Quant aux incontinences qui règnent *more epidemico*,

et qu'on ne peut, ce me semble, attribuer qu'à la rencontre fortuite de l'influence de la constitution relâchée de l'air (relâchement qui est rare dans cette saison ordinairement sèche), et de l'usage des légumes potagers et sur-tout des asperges, elles n'ont rien de bien dangereux, et des alimens un peu aromatiques, du vin généreux, un peu d'eau-de-vie même, du café, si la fortune le permet, des boissons amères, et un régime animal substantiel, des viandes rôties, du gibier; des frictions spiritueuses sur les cuisses et le bas-ventre suffiront pour faire cesser ce symptôme d'atonie qui négligé pourrait dégénérer en une maladie également dangereuse et incommode.

A travers les ondées qui fanent nos fleurs, macèrent notre fibre et nous ravissent nos beaux jours, s'avance le printems beau toutefois de je ne sais quelle vapeur balsamique qui se mêle à l'air qu'on respire. C'est sur-tout dans cette saison qu'on goûte avec délices le charme de la convalescence. Santé, doux état de calme expansif et voluptueux, tu es à la maladie ce qu'est le sentiment de la liberté après une longue captivité, et l'on ne vous apprécie tous deux qu'après vous avoir perdues. Comme l'amitié qui ne se connaît qu'éprouvée par le malheur, la convalescence achetée par une longue maladie ouvre une source d'affections ignorées, de plaisirs inconnus, de sensations neuves, de désirs oubliés, de voluptés indicibles, dont la satisfaction, en rattachant à la vie, double le charme d'une existence qui offre une série de jouissances inéprouvées. Tous les sens ont acquis une énergie nouvelle, tout est besoin et plaisir, et si la reconnaissance des soins qu'on a reçus se joint à ce sentiment de bien-être universel, si vos regards reposent sur les êtres qui vous prodiguèrent ces témoignages d'intérêt, la convalescence est certes une des plus douces situations qu'il soit donné à l'homme de connaître et de goûter.

Les dix jours qui se sont succédés depuis notre dernier Numéro, figureront avec une distinction particulière dans le tableau destiné à composer notre *Télégraphe Sanitaire*, et suffiraient pour faire donner au printems actuel la qualification de chaud et humide. Le 29, assez belle journée. Le 30, pluie le matin et à onze heures du soir, nuit charmante. Le 1er, pluie dès l'aurore, tonnère et pluie diluvienne mêlée de grosse grêle à cinq heures. Ouragan furieux et trombe qui exerce ses ravages depuis l'Hôpital-Général jusqu'à Romainville, avec des détails absolument semblables à ceux que nous signalâmes à la même époque et pour les mêmes lieux dans le Numéro du 11 juin 1809. Le 2, giboulées le matin, belle après-midi. Le 3, chaleur orageuse, nuit délicieuse. Le 4, tems couvert, ainsi que le 5, grand vent, ondées; la lune est superbe. Le 6, le vent augmente, et la Seine accrue est houleuse, ciel nébuleux, nuit brillante et calme. Le 7, pluie au matin, orage terminé par un seul coup de tonnère, pluie ensuite; le tems s'épure le soir, et selon la remarque que nous avons déjà faite, la lune brille avec sérénité sur un ciel diapré. Le 8, jour superbe et nuit plus belle encore. Enfin nous voilà à mi-course de la *lune rousse* qui selon la remarque des bonnes gens observateurs héréditaires des influences astrales, pour peindre le tems qui était calme à son arrivée et les orages qui ont éclaté depuis, disent en proverbe rimé :

« Qu'elle s'en va comme un lion
» Quand elle vient comme un mouton. »

M. S. U.

Depuis le 29 avril jusqu'au 9 mai, les vents dominans ont soufflé 12 fois O., 14 fois S.-O., et 4 f. N.-O.

☽ Dernier quartier, le 16.

Depuis le 29 avril jusqu'au 9 mai, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 2 lig. $\frac{9}{10}$. — La moindre de 27 p. 10 lig. $\frac{10}{12}$.

Le thermomètre a monté à 18 deg. $\frac{1}{10}$ (dilat.) — Il est descendu à 6 d. $\frac{8}{10}$ (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 67 d.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie*.

FAITS DE PRATIQUE.

Médecine.

Au mois d'octobre 1810, je fus appelé pour aller voir le nommé Bourdeau, âgé de trente-trois ans, demeurant aux Champigneux, commune de Saint-Saulge, atteint d'une dyssenterie depuis

environ trois semaines, et qui avait été traité pendant l'espace de douze jours par un autre chirurgien qui avait eu le soin de débarrasser les premières voies par un vomitif, d'administrer au malade tous les jours des lavemens anodins, ensuite des boissons délayantes et astringentes. J'examinai cet homme attentivement à dix heures du matin, je le trouvai très-faible, vomissant tout ce qu'il prenait, pouvant à peine articuler un mot, tombant en syncope de moment à autre, étant presque sans pouls, éprouvant des sueurs froides, l'estomac balonné avec douleur interne continue depuis trois jours, le bas ventre très-affaissé et la langue assez vermeille. Je demandai alors à mon confrère s'il avait employé quelques toniques : il me répondit qu'il avait eu recours au quinquina depuis deux jours sans que le malade éprouvât aucun soulagement. J'examinai les selles; elles étaient en petite quantité, approchant de la couleur de l'eau blanche, très-liquides et un peu sauguinolentes. Voyant l'état de délabrement et la maigreur du sujet, j'employai le vin de Séguin dont je lui donnai d'abord une cuillerée, un quart-d'heure après une seconde, demi-heure après une troisième; et je lui fis appliquer un vésicatoire sur la région épigastrique, comme rubéfiant; puis j'administrai le vin de Séguin, d'heure à heure une cuillerée, et toutes les deux heures un bouillon gras fait de moitié bœuf et moitié mouton; pour boisson ordinaire, quelques cuillerées d'eau légèrement panée et sucrée. A deux heures après midi, je retournai voir mon malade; il articulait plus distinctement; les sueurs froides et le vomissement avaient cessé, son pouls était développé; il allait moins souvent à la garde-robe, le flux avait une couleur un peu foncée sans fétidité. Comme il se plaignait de l'irritation du vésicatoire, je le levai, et dès lors il ne ressentait plus la douleur interne de l'estomac. Je restai auprès de lui jusqu'à cinq heures du soir; ses forces augmentèrent, et les symptômes primitifs disparurent; il s'endormit, et ne s'éveilla qu'à six heures et demie pour uriner, mais faiblement. En me retirant, j'ordonnai aux gardes-malades de lui donner du bouillon de deux heures en deux heures, une demi-tasse d'eau de riz légèrement nitrée d'heure à heure, ou lorsqu'il aurait soif, et toutes les quatre heures une cuillerée de vin de quinquina. Il dormit trois heures sans interruption dans la nuit. Le lendemain je retournai le voir à huit heures du matin, et me voyant il m'annonça qu'il sentait de l'appétit; j'examinai sa langue toujours vermeille; il n'éprouvait plus de douleurs à la région de l'estomac; son bas-ventre était très-souple, son pouls bien développé et assez réglé : il avait eu deux selles dans la nuit moins liquides; les matières avaient la couleur de citron un peu foncé. Flatté de cet heureux résultat, je lui fis donner un peu de vermicel au gras qu'il mangea avec plaisir, ensuite un peu de vin de Bourgogne coupé avec de l'eau froide. Je revins sur le soir, je trouvai qu'il allait de mieux en mieux; l'estomac ne faisait plus saillie et paraissait par conséquent avoir repris du ressort. Le malade avait dormi environ deux heures dans la journée. J'ordonnai la continuation du vermicel; pour boisson ordinaire l'eau de riz nitrée, et les bouillons gras de deux heures en deux heures, sans vin de Séguin jusqu'au lendemain où je prescrivis de lui en donner une cuillerée à six heures du matin, à sept heures une soupe, à onze heures une autre cuillerée, et une heure après, une soupe. L'après-midi je revins, et je le trouvai à peu près comme la veille. Il avait dormi à deux reprises environ quatre heures, les urines étaient plus abondantes et déposaient; il y avait cependant treize heures qu'il n'avait eu de selles, mais comme il n'était pas géné du bas-ventre, je ne fus pas d'avis qu'on lui donnât des lavemens. Je laissai agir la nature jusqu'au lendemain où je retournai voir mon malade à dix heures du matin; je le trouvai levé, il me dit qu'il av it bien passé la nuit; il avait été une fois à la selle; les matières étaient assez liées, d'un jaune moins foncé; il n'éprouvait aucune douleur, son pouls était assez régulier, et il désirait manger davantage : je lui ordonnai pour lors trois potages au vermicel par jour, un peu de volaille rôtie, du bon vin léger de Bourgogne, parties égales d'eau froide, un peu de tisane, et le vin de Séguin pris pendant huit jours à la dose de deux cuillerées toutes les vingt-quatre heures, l'une avant le

déjeuner et l'autre avant le dîner. Le chirurgien ordinaire a continué de le voir pendant quatre jours, l'a laissé faisant bien toutes ses fonctions, et le 4 novembre ce malade est venu dîner chez moi en parfaite convalescence. J. LUSSAN,

chirurgien à Saint-Saulge, (Nièvre.)

CHIRURGIE.

De la Rage (IIme article.)

MONSIEUR, vous invitez, par votre *Gazette de Santé*, les personnes de l'art qui auraient des observations sur le traitement de l'hydrophobie à vous les communiquer, afin que dans l'ensemble on puisse découvrir un remède capable de détruire cette cruelle maladie. J'ai l'honneur de vous en adresser une, n'ayant eu que cette seule fois l'occasion de traiter la rage; elle était déclarée, et je l'ai guérie avec l'alcali volatil fluor, recommandé par M. Sage.

Le nommé Duciau, âgé d'environ quarante-huit ans, fort et robuste, berger de la commune de Boissi, distante de deux lieues de Montmirail, eut, le 20 octobre 1789, le bélier de son troupeau atteint de la rage, pour avoir été mordu très-légèrement par un chien qui avait cette maladie. Ce berger ne sachant point que ce chien était malade, et plusieurs jours s'étant écoulés avant que le bélier eût des symptômes d'hydrophobie, il était dans la plus parfaite sécurité. Lorsque la maladie se déclara, le bélier frappait à coup de tête les brebis, les moutons, ainsi que les personnes qui passaient près du troupeau. Dans cet état, Duciau saisit le bélier, lui ouvre les mâchoires, lui porte la main droite au fond de la bouche et lui tire la langue, croyant trouver ce que les bergers appellent l'*araignée*. Il ne trouva rien, et en retirant sa main elle fut serrée et très-légèrement écorchée. Il laissa aller le bélier qui continua à courir et à tourmenter le troupeau; on fut obligé de le tuer.

Le 30, à six heures du soir, Duciau tomba dans des convulsions, et eut de violens tremblemens dans toutes les parties du corps; il avait le visage enflammé, le regard affreux, la respiration gênée, et un serrement considérable à la gorge; il sort de sa maison, court les rues et les champs, en criant à toutes les personnes qu'il rencontrait : *Sauvez-vous, sauvez-vous*. Cet état avait été précédé 3 ou 4 jours auparavant par beaucoup de tristesse et de mélancolie. A la fin du paroxysme, il rentra chez lui; les habitans qui y étaient en foule le forcèrent de se coucher et l'attachèrent dans son lit, et il ne fut détaché que le vingtième jour.

Je fus appelé le même jour 30, à dix heures du soir; je mis deux gros d'alkali volatil fluor sur une pinte d'eau fraîche et je lui en fis boire toutes les deux heures un verre; il avait de la peine à avaler, il n'avait cependant qu'une légère répugnance pour l'eau, mais il disait que le serrement de la gorge l'empêchait de boire. Les accès en général ne duraient qu'une demi-heure ou un quart-d'heure.

Le 31, les accès furent moins fréquens; la nuit il n'eut pas de sommeil, et il avait toujours envie de se sauver et de courir les champs.

Le 1er novembre, il fut à-peu-près de même et agité toute la nuit.

Le 2, il eut deux accès très-violens, l'un à quatre heures du matin, l'autre à sept; le reste du jour et la nuit, il fut tranquille, mais point de sommeil.

Le 3, il fut assez bien le jour, mais le soir il eut un violent accès et deux dans la nuit beaucoup moins forts; point de sommeil.

Le 4, il fut agité toute la journée, sans avoir d'accès bien développés; sur les dix heures du matin, il voulut se voir dans un miroir; il fit à l'instant un cri et dit : *Je suis perdu*. La nuit, il fut moins agité, mais à l'ordinaire point de sommeil.

Les 5, 6, 7 et 8 ont offert peu de variétés; quelques accès légers de peu de durée; point de sommeil, toujours taciturne et mélancolique, les yeux hagards, la respiration gênée, et serrement à la gorge.

Le 9, de très-légers accès et a dormi deux heures.

Le 10, semblable et a dormi près de trois heures. Les jours suivans jusqu'au 15 ont été à-peu-près de même, il y a eu seulement quelques légers mouvemens convulsifs et un peu

de tremblement dans les membres. Du 15 au 20, il a été de mieux en mieux, excepté la tristesse et la mélancolie qui existaient toujours.

Depuis cette époque il n'y a plus eu d'accès, mais le malade ne pouvait rester seul. Le sommeil s'est entièrement rétabli, et il commença à manger avec appétit. Les yeux qui avaient toujours été hagards reprirent peu-à-peu leur état naturel. J'ai cessé, le 21, l'usage de l'alkali; j'avais envie d'y joindre le camphre et l'opium, je ne l'ai pas fait, voulant m'assurer de l'effet de l'alkali volatil. Au 20 décembre, Duciau jouissait d'une santé parfaite, et ses forces étaient rétablies.

Cet homme était veuf, il s'est remarié trois ans après sa guérison, et aujourd'hui il existe encore; il est toujours berger de la commune de Boissi.

Quoique les plus grands symptômes de la rage soient l'envie de mordre et une grande répugnance pour les liquides, particulièrement pour l'eau, et que Duciau n'ait point eu ces symptômes, mais seulement la difficulté d'avaler les liquides, on ne peut nier qu'il était hydrophobe, et que s'il n'eût pas eu sur-le-champ des secours efficaces, il est probable qu'il en eût éprouvé tous les symptômes.

J'ai cru devoir joindre à cette observation un fait relatif au virus hydrophobe.

Le même chien qui avait mordu le bélier du troupeau de Duciau, passa à la ferme du Clos-le-Roi, à deux lieues de Boissi, et mordit un très-gros chien du fermier qui aussitôt le fit mettre à l'attache dans une petite écurie d'où il tira un veau d'un an. Le quinzième jour, on s'aperçut que le chien était triste et qu'il refusait le boire et le manger; on le tira de l'écurie et on le tua, sans attendre que la rage fût déclarée. On remit le veau dans l'écurie, et vingt jours après il devint enragé, il fallut aussi le tuer. Il est probable que ce veau aura léché la bave du chien sur les murs ou sur le pavé de l'écurie, ou ce qui est plus vraisemblable que la paille de l'écurie, qui n'avait point été changée, lui aura communiqué cette maladie.

Ravelet père, D.-M., *à Montmirail.*

Note du Rédacteur. — Nous avons exprès fait suivre immédiatement par cette observation les principes que nous avons publiés dans le dernier Numéro sur l'hydrophobie, pour prouver l'étrange dissentiment qui se trouve entre les opinions des praticiens de la meilleure foi, non-seulement sur le traitement, mais même sur le mode de contagion et d'invasion de cette horrible maladie. On a ordonné les acides, on a recommandé les alkalis; tel donne les aromatiques, tel autre les stupéfians; celui-ci le sel marin, cet autre les écailles d'huîtres ou l'églantier. On préconise ici les végétaux, là-bas les gommes fétides ou les huiles animales; mais ce qu'on oublie surtout c'est de bien préciser dans ses observations, la nature du mal, l'époque de son invasion, la date et le nombre des accès, et d'en constater la vérité. C'est le reproche que nous ferons avec une franchise qu'excusera l'auteur, à l'observation ci-dessus, et nous ne l'avons rendue publique que pour montrer l'infidélité des conséquences hasardeuses qu'on en tire pour le succès du traitement par les alkalis, et prévenir que nulle observation ne sera désormais insérée qui ne présente un caractère bien authentique d'hydrophobie confirmée, l'animal duquel la contagion aura été prise ayant été conservé, comme on devrait toujours le faire, jusqu'à parfaite guérison du blessé. Profitons de cette occasion pour remercier nos laborieux correspondans de leur zèle toujours croissant. C'est surtout en ce moment que nous regrettons de ne pouvoir publier notre feuille intercalaire; mais pour jeter plus de variété dans nos articles et satisfaire à la fois l'émulation de nos coadjuteurs, nous allons entamer ensemble plusieurs questions d'un haut intérêt, et comme l'Arioste, nous laisserons nos lecteurs prendre, quitter, reprendre ces chapitres interrompus, au gré de leurs désirs, ou de la liberté incertaine qui seule guidera notre plume, en tâchant d'approprier ce que nous publierons à la nature des circonstances, du tems, de la saison, des maladies régnantes.

Des Conscrits et des Besicles.

Quelle est donc la risible manie de ces jeunes vieillards aux yeux armés de besicles, et dont la démarche égarée prouve le danger du secours qu'ils réclament de ces hochets d'optique! A les voir, vous croiriez d'abord que la volage Déesse qui préside aux modes leur a distribué ces étranges ornemens comme le Pouvoir accorde des rubans à la valeur, des cordons au mérite, faveurs brillantes dont se payent les veilles de l'homme de lettres, les services de l'homme d'état, les exploits de l'homme de guerre; vous vous trompez, décorés de leurs propres mains, ces farfadets légers, dont les arcades sourcillières sont surmontées de ridicules binocles, cachent sous l'apparence d'une infirmité physique et mensongère une faiblesse morale et réelle; ce n'est pas d'yeux qu'ils manquent, c'est de cœur, et je ne le dis pas sans douleur en pensant aux valeureux ancêtres de ces fils dégénérés. L'antiquité cite ses illustres aveugles, la fable vante son Actéon, sept villes de la Grèce se disputent encore le berceau d'Homère, les doctes Filles de Mémoire ont consacré l'histoire du devin Tyrésias qui quoiqu'aveugle eut le rare avantage de lire dans l'avenir et le plus doux privilège

peut-être d'être initié tour à tour aux secrets des deux sexes, comme elles ont conservé le souvenir de l'aventure de ce Thamyris qui prouve que de tout tems la fatuité égara le talent. Œdipe aveugle eut du moins son Antigone, et Bélisaire délaissé par la fortune fut encore soutenu par la main de l'enfance et le bras de l'amitié.... ; mais aujourd'hui nos aveugles plus audacieux que le chasseur Béotien, plus vains que le chantre de Troie, plus présomptueux que le poëte de la Thrace, plus indiscrets que le prophète Thébain, moins religieux que cet autre aveugle qui fatalement meurtrier et incesteux à Thèbes, fut absous par les Dieux à Colonne, et sur-tout moins modestes que le héros mendiant, nos aveugles modernes, dis-je, portent avec plus d'audace leur front armé de lunettes fantastiques, que ces nobles personnages ne cachaient leurs infirmités véritables.

Mais quelle est donc la cause réelle de cette épidémie oculaire? Le ciel si pur de la France s'est-il donc rembruni depuis quelques années au point d'exercer une dangereuse influence sur les yeux de ses habitans? Son sol est-il plus chargé de ces particules éclatantes qui reflètent trop vivement les rayons lumineux, ainsi qu'il arrive en Egypte par les sables blancs, en Laponie par la neige? Les petits-fils de nos grands-pères ont-ils reçu des pupiles plus convexes, et faut-il nécessairement qu'un verre concave rassemble le faisceau des rayons divergens, pour redresser les torts de la nature? Rien de tout cela. Un appel a été fait aux braves de la nation; autrefois à ce signal chacun s'élançait....... ; aujourd'hui quelques étourdis ont trouvé original ou commode de poser leurs boucliers devant leurs yeux, c'est ainsi qu'ils attendent ou plutôt qu'ils esquivent l'épreuve du combat, et de-là la mode des besicles. *Avec ou dessus*, disaient les mères à tout Spartiate partant pour l'armée, en armant son bras du bouclier d'honneur. *Avec elles et par elles*, dit de nos jours la mère timorée à l'enfant timide dont elle arme les yeux de lunettes pour subir, aux prises avec l'officier de santé, l'examen de la conscription, et faible écho de sa mère, quand il ne devrait écouter que la voix de l'honneur et de la patrie, le jeune homme répète : Esquivons notre dette *avec elles et par elles.*

Il y a 20 ans seulement un pareil spectacle eût ameuté les enfans, et ce grotesque ornement était le costume obligé du chanteur de la Bourbonnaise et des baladins des rues. C'est aux femmes, en possession en France de flétrir les ridicules, c'est aux femmes qu'il appartient de proscrire un tel abus. Qu'eût-on dit autrefois d'un amoureux en lunettes? et que dire aujourd'hui de ce signe d'une caducité précoce, d'une infirmité qu'on ne peut en conscience naturaliser dans sa famille, et que l'art cherchera vainement un jour à corriger quoiqu'elle soit arrivée par les efforts de l'art? car, ô jeunes insensés que vous êtes! si la nature vous avait réellement créés myopes ou presbites, il serait sage sans doute d'invoquer l'art pour corriger ce défaut; mais avouez qu'il est ridicule de faire montre d'une infirmité dont la nature ne vous avait pas affligés.

En Chine où la science des mots tue celle des choses (*verbibus non reis*), un Lettré affecte de marcher voûté dès le jeune âge, chargé de livres et les yeux remparés d'énormes lunettes. Je vois du moins dans cette mômerie un but demi-excusable, et ce semble un hommage à la science, comme l'hypocrisie est un hommage à la vertu; on a pu croire que le savant ayant usé ses yeux à la lecture, a eu besoin de recourir à l'art pour aider la nature; mais que des bambins de 15 à 18 ans, aux prunelles planes, vives et scintillantes ayent l'inconcevable folie d'exercer leur vue à se raccourcir à l'ignoble portée d'yeux nonagénaires pour se dispenser d'une course aux champs d'honneur, d'une promenade dans la lice de la victoire, qu'ils se privent réellement de l'énergie de l'un des plus précieux organes, pour se dispenser d'acquitter une dette nationale, qu'ils risquent ainsi de perdre un sens exquis, et de donner l'existence à des êtres chez qui cette infirmité artificielle deviendra naturelle et se perpétuera dans leurs générations dégradées, que ce soient des Français qui ayent cette lâcheté, c'est ce que j'ai peine à concevoir, et ce que je ne croirai jamais, quoique des rapports de nos correspondans attestent ces faits incroyables.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Moyen de parvenir en littérature, ou *Mémoire à consulter sur une question de propriété littéraire*, dans lequel on prouve que le sieur Malte-Brun, se disant géographe danois, a copié littéralement une grande partie des œuvres de M. *Gosselin*, ainsi que celles de MM. *Lacroix*, *Walckenaer*, *Pinkerton*, *Puissant*, etc. et les a fait imprimer et débiter sous son nom, et dans lequel on discute cette question importante pour le commerce de la librairie : « Quest-ce qui » distingue le *plagiaire* copiste du simple *contrefacteur*, et » jusqu'à quel point le premier peut-il être regardé comme » devant encourir la peine portée par la loi contre le der- » nier? » Par *J. G. Dentu*, impr.-libr. éditeur de la *Géographie de Pinkerton*. — Paris, 1811. — In-8°. — Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c. franc de port. — Chez l'Auteur, rue du Pont de Lodi, n° 3, près le Pont-Neuf, et au dépôt de sa librairie, Palais-Royal, galeries de bois, n°s 265 et 266.

Voilà une de ces questions qui intéressent la morale et l'instruction publiques, le respect des propriétés, l'intérêt des particuliers, la gloire des lettres, l'honneur national, en un mot toutes les classes de la société. Le sens commun se refuse d'abord à adopter l'opinion qu'un Danois fugitif, et accueilli chez nous avec les égards hospitaliers que le Français aime à prodiguer au malheureux et à l'étranger, ait pu se plaire à reconnaître cet accueil par des diatribes contre le peuple où il fut aussi bien reçu. Mais quand cette ingratitude est prouvée, quand on apprend que ce déloyal aventurier donne pour être de lui des morceaux de vingt pages de suite d'un ouvrage imprimé, et joint à cette spoliation l'inconcevable forfanterie d'accabler d'injures et de taxer d'ignorance l'auteur où il puise si libéralement, non pas ses citations, mais son texte, l'indignation est à son comble. Or, c'est ce qui reste complètement démontré par la lecture de ce Mémoire fort de pensées, vigoureux de moyens, écrit avec pureté, énergie, et cet accent véhément de la vérité qui tôt ou tard finit par prévaloir, de ce Mémoire enfin que, dans une réponse qui vient de prouver encore davantage les torts de sa cause, M. Malte-Brun ose traiter un peu légèrement de *libelle*, puisqu'il a subi l'épreuve de la censure.

Nous ne connaissons rien à répondre à ce pressant argument de M. Dentu. « Un contrefacteur, me dira M. Malte-Brun, » est celui qui vole tout un livre, et moi je ne vous ai volé qu'une » partie du vôtre. » — « Cette réponse évasive et dérisoire, le » plagiaire Malte-Brun la fera individuellement à chacun des » auteurs qu'il a pillés, et contrefacteur de dix ouvrages divers, » il se dérobera à la peine qui attend le contrefacteur d'une » simple brochure. »

Quand on pense que l'imprudent plagiaire d'écrivains estimés dont la France s'honore et qu'il invectivait est celui qui osait imprimer dans le *Journal de l'Empire* du 11 novembre dernier, ces mots où il semble que bourrelé par sa conscience, il a laissé réfléchir ses traits dans un miroir fidèle : « Plus » ineptes et plus ignares, nos compilateurs ne se bornent pas » à faire tranquillement le métier de *frippiers littéraires*, *ils* » *pillent sur les grands chemins du monde savant*; leur avi- » dité extrême ne leur laisse pas le tems de disposer les produits » de leur *brigandage*. Munis de quelques livres, et d'autant » de paires de ciseaux, ils se bornent à fabriquer à la hâte »; quand on rapproche, dis-je, toutes ces contradictions, quand on se rappelle que cet enfant perdu du Danemarck dictait insolemment déjà ses arrêts *de omni re scibili* du haut de sa tribune scandinave, et osait naguères encore donner à nos grammairiens français des leçons de langue, à nos historiens des préceptes d'observation, à nos publicistes des exemples de Droit public, à nos orateurs des modèles d'éloquence, à nos médecins mêmes des notions d'hippocratisme (1), on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou de l'impudence du personnage, ou de l'ignorance de ce forban littéraire. Mais le jour des vengeances a éclaté. Chacun de ceux qu'il avait pillés a réclamé, a repris sa propriété, et Malte-Brun dépouillé de son habit d'arlequin, est resté comme il était venu avec sa honteuse et triste nudité. *Antecedentem scelestum non deserit pede pœna claudo.*

M. S. U.

Echelle de la vie humaine, ou *Thermomètre de Santé*, faisant suite au *Tableau des variétés de la vie humaine*, etc. par M. *Daignan*, docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, ci-devant membre du Conseil de Santé et médecin en chef des armées, avec la gravure représentant le médaillon contenant le thermomètre de santé qui a été exécuté de manière que le luxe peut en faire un bijou de parure, tandis que l'observateur en fera un moyen sûr d'être son propre médecin dans les cas ordinaires, et de connaître si on le conduit bien dans les cas graves.

Nous reviendrons sur cette invention originale, à l'appui de laquelle l'auteur publie une théorie ingénieuse, et toute aussi probable que tel ou tel système scholastique. Ce médecin estimable, au reste, a déjà fait ses preuves d'érudition médicale et de religion hippocratique (*Voy.* le N° III, p. 18). Le médaillon et l'explication de son usage se trouvent chez M. Marlé, joaillier, rue Feydeau, n° 1, près celle Montmartre, et il sera acheté par toutes les personnes qui mettent quelque prix à s'assurer de leur état de santé, et d'employer à tems les moyens d'hygiène à observer pour la conserver ou la recouvrer.

M. S. U.

---

(1) Croirait-on que dans un article inséré dans le *Journal de l'Empire* du 2 mai 1811 (à l'insu apparemment de l'honnête censeur qui le dirige), M. Malte-Brun après cette plaisanterie d'une urbanité toute attique et neuve sur-tout : « Ne » suffit-il pas aux médecins et aux avocats de nous tuer et de » nous piller? faut-il encore qu'ils nous ennuyent? comme si » pour nous endormir il n'y avait pas assez de grammairiens; » après, dis-je, cette sortie du meilleur ton contre trois classes des plus estimées de l'ordre social en France, croirait-on qu'un étranger, un géographe raye d'un trait de plume les titres à la gloire conquise en vingt ans de travaux par un professeur dont Montpellier s'honore, en disant de la *Physiologie* de M. Dumas : *Ouvrage vanté comme très-profond, mais qui parait rempli d'assertions erronées, d'idées confuses.* Dieu saint! Dumas jugé par Malte-Brun!! Et quand on pense que c'est dans le Journal le plus lu, et sans pouvoir être aussi publiquement démentie, que se propage une telle injure, on s'étonne ou l'on s'indigne que ces véhicules de l'instruction publique puissent être à la merci de gens qui en font un tel abus.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XV.) (109) (21 Mai 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

LUCRI *neglecti lucrum* (Bénéfice du désintéressement), telle était l'inscription latine que Jérôme Fabricio d'Aquapendente avait mis sur la porte d'un cabinet qui renfermait les présens que lui faisaient ses amis : inscription digne de l'homme qui aimait tant à obliger, et à qui ses grandes connaissances anatomiques et chirurgicales valurent de la part de la République de Venise un revenu de mille écus d'or, une chaîne du même métal, et l'honneur d'une statue. Cet homme célèbre mourut à Padoue en 1619, et on peut dire à l'égard de ses écrits dont le célèbre Albinus donna une édition en 1738, ce que lui-même disait de l'œuvre de Celse : *Nuit et jour l'homme de l'art en doit faire l'objet de sa méditation. Nocturnâ versate manu, versate diurnâ.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

L'HIVER enfin a perdu sa gageure et le procès est jugé en faveur du printems; mais comme il arrive à ces sauteurs ambitieux qui dans leurs tours de force dépassent le but, puis sont obligés d'expier ces actes de forfanterie par un repos forcé; une chaleur insupportable a succédé à la douteuse température que nous éprouvions, et à en juger par l'élévation du thermomètre pendant ces derniers jours, on se croirait transporté au milieu de l'été; mais des orages prématurés ont payé cette ardeur intempestive, et nous ont replongés pendant plusieurs heures dans une humide et froide température. Cependant, et malgré ces vicissitudes atmosphériques, on a signalé peu de maladies depuis dix jours, si l'on en excepte quelques ophthalmies d'un aspect faussement inflammatoire, des accès de goutte, des rhumatismes, des catarrhes, quelques maux de gorge, des courbatures, des petites-véroles, et singulièrement des affections articulaires.

Les bains sont très-appropriés à la constitution dominante, et nous serions tentés de demander pourquoi l'habitant de la Capitale qui depuis quelques années semblait s'être fait une heureuse habitude de ce moyen puissant d'hygiène, semble s'être relâché sur un usage si utile à sa santé. L'économie ne peut être entrée dans son calcul, car on dépense en breuvages nauséabonds, et

en tems précieux pour suivre un traitement curatif et hasardeux, bien plus qu'on ne dépenserait en prenant des bains dont l'effet préservatif des maladies ne peut être contesté. Tout l'art de leur emploi consiste à les prendre à une température appropriée à la saison, à la maladie, au tempérament. C'est ainsi, par exemple, qu'en ce moment où le midi du jour offre une ardeur caniculaire, les bains de rivière présentent déjà un moyen médical des plus énergiques aux tempéramens robustes, mais énervés par la mollesse de la ville et les délices de la volupté, tandis que les constitutions frêles ont besoin encore de bains chauds, mais de courte durée, et suivis d'un déjeûner restaurant, ou d'un léger sommeil, ou d'une promenade, ou d'une équitation, selon l'indication particulière. Nous ne proposerons rien contre les affections dominantes, et nos feuilles sont remplies de préceptes pour combattre ces endémies; mais nous ne pouvons nous empêcher de signaler un abus qui s'oppose à l'introduction du plus grand ennemi de la petite-vérole, ou plutôt de son préservatif spécifique malgré ses anomalies qu'il est imprudent et même dangereux de nier, c'est l'avidité de certains vaccinateurs. Comment un élan simultané n'a-t-il pas engagé tous ceux qui professent l'art sublime de guérir, à déclarer qu'ils se croiraient coupables de lèse-humanité, si la main qui appliquait ce bienfait en recevait le salaire? Voulez-vous populariser une découverte philanthropique et nouvelle, une invention utile et inusitée, gardez-vous d'asseoir un impôt de son exploitation sur le peuple auquel elle est utile; que le désintéressement le plus libéral atteste que vous n'avez été mû que par l'utilité absolue de ceux à qui vous proposez une méthode préservative de maladies. Voilà l'éloquence populaire; voilà l'argument irrésistible qui convient à la multitude, à la classe peu fortunée, à celle, en un mot, qui porte le fardeau de l'Etat dont les autres sont les lumières et la richesse; il est difficile de ne pas se rendre à l'opinion de gens qui dans une action n'ont d'autre intérêt que l'intérêt d'autrui, d'autre but que le bien public, et je voudrais qu'en dépit des guerres, des opinions politiques et des distances, une sainte confédération unît tous les peuples d'un pôle à l'autre pour s'affranchir du joug de l'un des plus grands ennemis du genre humain. Un grand exemple vient d'être donné par le Chef illustre de l'Empire qui consacrant par son suffrage le bienfait de la vaccine comme père et comme roi, vient d'ordonner qu'elle soit pratiquée sur l'héritier de ses hautes destinées, dans le même moment, où abdiquant des haines nationales étrangères à ceux qui cultivent les sciences et les arts, l'Institut de France s'associait le bienfaiteur de l'humanité, l'inventeur de la vaccine, *Jenner*.

Voici le tableau météorologique des dix derniers jours. Le 9, pluie à dix heures du matin, belle soirée, plus belle nuit. Le 10, brillante et chaleureuse matinée, pluie chaude à trois heures, éclairs répétés et tonnerre à huit heures, grande pluie. Le 11, le 12 et le 13, journées d'été, chaleur insupportable; ce dernier jour, tonnerre à dix heures du soir, suivie de pluie à verse. Le 14, aurore rafraîchie par l'orage de la veille, petite ondée à sept heures du matin, ciel couvert le reste du jour. Le 15, belle journée. Le 16, petite pluie dès l'aurore, soleil brillant le reste du jour. Le 17, beau. Le 18, belle matinée; le tems se couvre à 2 heures, tonnerre à 4 heures, pluie la nuit; retour des chaleurs comme aux jours brillans de l'été, soleil brûlant dont l'empire va pendant quatre mois raccourcir les ombres de la nuit.

Nam facit exiguas jam sol altissimus umbras.

La campagne est superbe, les pâturages sont verdoyans, les moissons d'une fécondité qui charme l'œil du voyageur, et le cœur du colon satisfait de ses labeurs. Tout promet une récolte superbe, si l'on en excepte quelques endroits frappés de grêle, mais en petit nombre.

M. S. U.

Depuis le 9 mai jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 14 fois S., 10 fois S.-O., 3 fois N., et 3 f. N.-O.

◉ Nouvelle lune, le 22.

Depuis le 9 mai jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. $\frac{2}{12}$.

— La moindre de 27 p. 8 lig. $\frac{2}{12}$.

Le thermomètre a monté à 21 deg. $\frac{1}{10}$ (dilat.)

— Il est descendu à 5 d. $\frac{8}{10}$ (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 98 d. ½ — Et pour le *minimum*, 66 d. ½

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

MÉDECINE.

De la Suffocation striduleuse, ou *du Croup.*

SUIVANT la chronique cette maladie a paru pour la première fois à Upsal en 1761, et en Ecosse en 1765.

Il est vrai qu'à cette époque elle fut de nouveau baptisée; mais elle n'avait pas échappé aux recherches des Anciens, et on verra par les détails que je donne qu'elle était commune à tous les pays. Rosen l'insinue lui-même.

Depuis 1761, elle a paru plus familière dans les grandes villes, que dans les campagnes; on doit cette surveillance aux médecins des villes du premier rang, qui sont plus au courant de toutes les découvertes.

Encore en 1811, on prétendait en Valais et à Chambéri, qu'on n'y avait jamais connu cette maladie; en effet, son nom y était inconnu parmi le vulgaire et quelques médecins: cependant en 1789, elle était épidémique à Saint-Maurice, comme on peut le lire dans mes *Observations sur les épidémies les plus meurtrières*, imprimées à Vevey en 1806.

Son apparition épouvanta en effet tous les vieillards; sans en connaître le nom, on était au fait de son caractère trompeur et meurtrier; la tradition l'avait signalée.

Hippocrate (*libro septimo, Popul.*, édit. Vanderlinden, page 389, § 39.) semble rapporter une maladie de cette nature. La différence apparente qu'on y observe dépendait du caractère de l'épidémie qui régnait, de la modification que la constitution individuelle y porte. Lisez à cet égard les variétés qu'on démêle dans l'Histoire du Croup que les médecins écossais et suédois en ont donnée.

Dans les détails épidémiques d'Hippocrate, on rencontre l'expression: *Respiratio stridula asperitate*; mais pour trouver des faits plus précis, je prie de lire, *libro tertio, de morbis*, t. 2, p. 45, § 11, *Levis angina* ou *Paracynanche*. Ses successeurs et ceux qui ont glosé et interprété ses ouvrages y ont plus ou moins touché; si le moyen âge a oublié d'en faire mention, on ne doit l'attribuer qu'au défaut de connaissances.

Le divin Vieillard attribue cette maladie au relâchement; l'intempérie humide y donne lieu. Je pense qu'il y faut joindre l'insensibilité de la trachée et des bronches, puisque la pellicule se forme sans donner dans le principe aucun signe manifeste de son existence.

Le traitement que la Médecine moderne applique au croup se rapporte exactement à celui qu'Hippocrate prescrivait contre le *Paracynanche.*

Celui-ci ordonne la saignée sous la langue ou sous les mamelles, les lavemens et les purgatifs. La Médecine moderne vante les sangsues et les vésicatoires autour du cou. Page 24, § 26, il conseille les ventouses et les fomentations autour du cou. J'observerai cependant que les purgatifs ne m'ont jamais paru réussir, sur-tout si la formation de la peau s'est avancée lentement: dans ce cas cette maladie suit le caractère des affections chroniques de la poitrine, où les purgatifs sont nuisibles.

Hippocrate propose encore, comme dans l'esquinancie ordinaire, l'ouverture de la trachée; mais cette opération me paraît fort inutile, la pellicule bouchant les bronches, et y interceptant le libre accès de l'air, à moins qu'il n'ait voulu la tenter pour saisir et extraire cette gaîne contre nature.

Il dit: *Pulmo fiat gracilis.* Le conduit de la trachée et des bronches ayant presque doublé d'épaisseur, il est urgent, suivant lui, de l'*amincir* et de dissoudre ce tuyau. Suivant l'idiôme du tems, cette gélatine était formée par la pituite, et elle se dissout en *mucus*, ou comme une pituite *cuite et tenace*, pour me servir de l'expression des anciens.

On a donc tort de croire communément que le croup est une maladie seulement de l'enfance, je l'ai observée chez plusieurs adultes. M. Portal, en 1779, lut à l'Académie un Mémoire où il

fait mention d'une fille de dix-neuf ans et d'une femme apportées dans son amphithéâtre, mortes d'une *esquinancie membraneuse,* où il trouva cette concrétion contre nature. Je sais qu'un jeune homme de dix-sept ans en est mort à Genève.

Division. — Quelquefois le cours de cette maladie est aigu et rapide, souvent son invasion est lente et insidieuse, et lorsqu'elle se manifeste à découvert, elle est déjà dans *son état.* Hippocrate, pag. 44, § 10, et pag. 24, § 26, semble parler de l'aiguë.

Invasion. — Les enfans paraissent par moment moins gais qu'à l'ordinaire; peu-à-peu ils changent légèrement de voix.

L'adulte sent un léger chatouillement au gosier, il se trouve entre le besoin de cracher et celui d'avaler. L'incommodité dans le principe est très-légère; le picotement est plus ou moins douloureux, si la maladie est d'un caractère inflammatoire, et son issue en est plus prompte.

Le son de voix qui caractérise la maladie, change peu à peu ou subitement; l'enrouement et la toux suivent cette impulsion; mais tous ces symptômes ne sont que l'effet de la pellicule qui est déjà formée.

Un spasme inquiétant se manifeste autour du cou, par-ci, par-là, une gêne étouffante dans la respiration, sans fièvre, ou avec des accès irréguliers de fièvre.

Troisième période. — La nature, parmi ses efforts pour se débarrasser de cette gaîne, dirige son action vers les poumons; le sang s'y porte et il y stagne; la suffocation s'ensuit; la vitalité se concentre vers le cerveau, et le malade conserve sa connaissance jusqu'au dernier moment.

Si la pellicule entre en mortification, elle se détache par lambeaux que le malade rejette; mais cette suppuration porte un ferment dangereux dans la masse humorale où elle est absorbée. La fièvre éloigne la fin d'une existence malheureuse qui ne se prolonge que pour alimenter ses peines.

Le croup paraît plus ordinairement sous une constitution vermineuse, et je ne déciderai pas si le concours de l'air active la formation de cette gaîne; je fais abstraction au raisonnement pour ne m'attacher qu'à l'expérience.

Le croup parut à St-Maurice à la fin de 1816. La petite Praex s'était trouvée incommodée depuis quelque tems. La toux et l'enrouement s'étaient joints peu à peu; tout-à-coup saisie par une violente suffocation, elle alarma enfin sa maman : appelé, je la jugeai sans ressource.

Quelques jours après sa mort, la petite Quartery fut aussi attaquée d'un léger enrouement et de toux. Sa voix avait caractérisé la maladie depuis trois à quatre mois, époque de l'invasion clandestine du croup.

Il est douloureux pour l'espèce humaine que des chirurgiens qui n'ont qu'une simple routine aient l'avantage d'en imposer à la crédulité populaire, et qu'ils pratiquent la Médecine.

La petite Quartery fut confiée à un chirurgien de village du pays de Vaud, qui ne connaissait pas même le nom de la maladie, et il la traita comme étant attaquée d'un simple rhume; un autre Esculape de même étoffe la prit pour une extinction de voix.

Enfin, appelé le huitième jour du traitement, je n'eus pas de peine à reconnaître le croup, et j'ordonnai mon application......; elle calma tous les symptômes alarmans, et le lendemain l'enfant parut guérie; elle ne l'était cependant pas radicalement. Tout simple que ce traitement soit, il ne fut pas dans mon pouvoir d'engager les parens de continuer les remèdes; on me compromit même dans l'opinion publique, et l'on me blâmait *d'avoir malicieusement épouvanté cette famille;* chacun raisonnait à sa façon. La petite était gaie, sans fièvre, mangeait bien; mais la voix soutint son caractère, et la maladie n'entra pas dans la cabale.

Vingt-deux jours après le premier accès, le père vint m'appeler de nuit, à la hâte; la maladie voulait terminer son cours.....; il était trop tard, je ne voulais rien prendre sur moi; je pensais qu'il fallait laisser tranquille la malade, et ne voulais pas qu'on torturât un enfant de trois ans avec des remèdes inutiles.

On essaya les sangsues, les vésicatoires, et différens remèdes; mais elle mourut après avoir rendu des morceaux d'une peau élastique, d'une ligne d'épaisseur.

Six adultes furent ensuite attaqués de cette maladie. Le public commençait à se livrer à une terreur panique, et pour le rassurer, il fallut répandre le bruit vulgaire que le croup n'attaquait que l'enfance.

Mme Caman de St-Maurice et Mme Colomb de Lavey en sont mortes; mais chez l'une et chez l'autre, il y eut des complications très-graves.

Dans le principe, il est facile d'arrêter cette maladie; mais hélas! sa marche insidieuse berce d'une douce et trompeuse espérance la tendresse des parens; ils ne se décident pas sans urgence à vexer des enfans chéris avec des sangsues et des vésicatoires autour du cou; ils espèrent que le médecin se trompe.

Il faut donc établir un traitement qui n'offre ni dégoût ni peine à la tendresse, et qui promette un succès assuré, tel est celui que je propose.

Le malade dût-il n'avoir qu'un simple rhume, on ne court aucun danger de le lui administrer; il est d'ailleurs simple, à la portée de tout le monde et favorable à tout enrouement. Le voici :

Faites un cataplasme avec de la farine blanche, du miel et des blancs d'œufs, et étendez-le entre deux linges sur le cou et la poitrine. Je m'en suis tenu là pour moi et ma petite âgée de sept ans. En même tems, je fais faire usage au malade de mon spécifique contre les fièvres épidémiques, secret que j'ai confié aux soins de la commission impériale pour décider de son mérite.

J'ajoute essentiellement les lavemens, les bains de pieds, une diète sèche et spiritueuse, s'il n'y a pas inflammation; le vin sur-tout où l'on aura fait infuser de la racine d'aunée, et un peu de celle de dompte-venin.

S'il y a fièvre violente et inflammation, j'approuve les saignées mentionnées, mais rarement.

Un médecin célèbre prétend que des petites doses de calomélas et d'ipécacuana données alternativement, terminent heureusement cette maladie, même au troisième degré. Il me sera permis d'en douter jusqu'à ce que j'en aye fait l'essai avec succès.

Sur la fin du traitement, je purge le petit malade avec turbith, méchoacan, séné, rhubarbe et scammonée, de chaque cinq grains; j'ajoute six à sept grains de calomélas si c'est un adulte.

Remarques.

1°. Cette pellicule est donc le produit d'une affection épidémique, qui porte une gélatine surabondante ou une *pituite épaissie* sur la trachée.

Le croup conserve le génie de l'épidémie régnante. Cette année, la saignée était nuisible, et je n'ai pas même fait saigner Mme Dau qui avait un croup très-violent, ni Mme de Lopery. M. de Desse l'eut aussi, ainsi que la petite de Rivoz Jovis, et elles ont été guéries sans saignée.

2°. En 1789, j'ai découvert qu'elle pouvait tapisser les gros vaisseaux, comme la veine porte, et différentes cavités comme l'estomac.

3°. Afin que la crise soit favorable, cette peau doit se résoudre en *mucus* ou crachats gluans. Je ne me dispute pas des mots.

4°. Elle peut occasionner le catarrhe suffocant avec lequel on l'a souvent confondu, des apoplexies et autres accidens graves.

5°. La transpiration est très-utile si la pellicule s'est formée dans les vaisseaux.

DESLOGES, D.-M. M.
à Saint-Maurice (Simplon.)

Note du Rédacteur. — L'émulation qui anima pendant quelque tems les écrivains en Médecine semble s'être ralentie sur ce sujet, non qu'il ne paraisse toujours d'un haut et puissant intérêt, mais l'annonce d'un prix offert par la munificence impériale à l'ouvrage le plus utile sur cet important objet, a dû engager les praticiens à faire parvenir leurs systèmes curatifs aux juges investis de la mission de décider du mérite des concurrens, et l'on a attendu dans un silence respectueux la publication de ce jugement dont apparemment des raisons particulières retardent la notification. Le terme pour produire des Mémoires devant la Commission étant expiré, ce n'est plus à elle qu'on peut adresser les modes de curation qu'on pourrait trouver; mais rien n'empêche qu'on les divulgue par la voie des Journaux chargés de l'instruction publique en ce genre, et nous croirons acquitter notre tâche en publiant, et ce que nous avons déjà reçu, et ce qui nous sera désormais envoyé relativement à cette maladie insidieuse et funeste qui semble en effet attaquer plus particulièrement l'enfance, et s'être acclimatée depuis quelques années en France.

Chirurgie.

De la Rage (IIIme article.)

Cher Docteur, vous avez parlé de la rage dans vos dernières feuilles, ainsi que vos honorables correspondans, en médecins éclairés, raisonnables et qui cherchent de bonne foi la vérité. Je ne me suis presque jamais trouvé avec un médecin que je ne lui aye dit : « Pour Dieu, » occupez-vous donc, messieurs, de deux ter» ribles maladies, la rage et la vérole; mais par» ticulièrement de la première, puisque, rigou» reusement parlant, on peut ne pas courir le » risque de la seconde. » Presque tous m'ont ri au nez. J'ai bien autrement gémi quand j'ai vu un vieux professeur, peut-être fort docte et fort respectable d'ailleurs, proclamer publiquement que la rage n'existait que dans l'imagination des gens qui s'en croyaient atteints, comme si nos frères en animalité, les chiens, par exemple, qui contractent spontanément la rage, pouvaient être soupçonnés d'être tyrannisés par cette dévergondée qu'un moraliste appelait si plaisamment la *folle du logis*, comme si le cheval, l'âne, le cochon, la vache, qu'on n'accusera pas certes d'une imagination brillante, et qui n'éprouvent cette terrible maladie que par contagion, n'en offraient pas ainsi que l'homme les redoutables symptômes.

Nous avions dans notre pays (à Sorquainville, entre Yvetot et Fécamp), une femme Cardon dont la famille possédait de tems immémorial un remède secret. Ce remède, autant que j'ai pu en avoir connaissance, consistait en coquilles d'huîtres calcinées au feu et réduites en poudre. On en saupoudrait une omelette faite avec de l'huile de noix. Peu de tems avant l'accès, on faisait manger l'omelette au malade; on ruginait (1) fortement sa plaie, et l'on appliquait dessus un morceau de la susdite omelette. Au moment où l'accès commençait à se manifester, on faisait courir le mordu à travers les terres labourées, et il était suivi par un homme armé d'un fouet qui l'obligeait à voyager jusqu'à ce qu'il tombât de fatigue : alors on l'enveloppait dans des couvertures de laine, et on provoquait chez lui une abondante sueur.

J'ai connu deux hommes dont un fermier mordu par son cochon, avait en deux accès, et un boucher mordu par son chien, en avait eu trois. Ces deux hommes ont été parfaitement guéris par ce remède, et ont rempli leur carrière sans donner le moindre signe d'altération dans leurs facultés. Je crois que cette brave femme faisait payer un petit écu. On répétait le remède plusieurs fois s'il en était besoin, selon le degré de la maladie. J'imagine que ses enfans continuent d'administrer le même remède. J'ai entendu parler d'un grand nombre de personnes qu'elle avait guéries. Jamais je n'ai oui-dire qu'elle en eût manqué une seule.

Vous avez provoqué ceux qui seraient à même de vous donner quelques renseignemens sur ce terrible fléau; plein du désir de faire ce qui peut vous être agréable et en même tems de contribuer au soulagement de mes chers semblables, qui pour la plupart n'en valent guère la peine, soit dit en passant, j'ai cherché dans mes poudreuses archives des fragmens que je me suis rappelé d'y avoir enterrés et que j'exhume pour vous les envoyer, en vous faisant observer que vous lirez avec intérêt, j'en suis persuadé, les observations de M. Baudot, médecin de la Charité-sur-Loire; vous y reconnaîtrez un excellent observateur qui a pris les choses dans le vif. Je suis convaincu qu'il serait bon de rappeler ces observations au public, en y ajoutant ce dont l'expérience moderne a enrichi la Médecine; mais vous verrez que le compère était sur la bonne route. . . . .

Il serait digne de la munificence du Gouvernement de faire publier de semblables instructions rédigées par une plume exercée.

Je terminerai par l'observation d'un fait dont le cœur me saigne chaque fois que j'y pense. J'étais, il y a trois ans, sur la diligence d'eau qui va de Châlons-sur-Saone à Lyon. Des personnes des environs de Macon, qui avaient pris

(1) Je préférerais la cautérisation avec un fer rouge. — *Note du Rédacteur*.

la même voiture, nous racontèrent un événement tout récemment arrivé dans leur voisinage. Une malheureuse femme était atteinte de l'hydrophobie. Soit ignorance, soit parce que le mal avait fait trop de progrès, le chirurgien du pays parla froidement en ces termes à cette infortunée : « Madame, il n'y a pas de moyen de guérison ; » il faut vous résoudre à mourir ; choisissez le » genre de mort : voulez-vous que je vous épuise » de sang, ou que je vous étouffe entre des » matelas, ou bien vous sera-t-il plus agréable » que je vous empoisonne ?... » (où voulez-vous, Monsieur, qu'on vous enterre ?) Vous conviendrez qu'il y a bien de quoi devenir enragé en entendant un discours aussi barbare ! Cette déplorable victime ne fut point tentée d'user d'aucun de ces moyens ; elle périt dans les accès de l'horrible maladie dont elle était atteinte, et qu'ont dû exaspérer encore d'aussi atroces propositions. A. B... L.. L.

PHARMACIE.

Poudre anti-croupale.

J'ÉTAIS sur le point de vous écrire sur la poudre anti-croupale du docteur Poumier, annoncée dans le N° du 21 août dernier, lorsque j'ai reçu le N° du 1er octobre, dans lequel vous donnez, d'après l'autorisation du docteur Poumier, la composition de cette poudre qui n'est que de l'alun calciné. Dans votre *Gazette de Santé* du 1er septembre, vous donniez à entendre que ce spécifique ne consistait que dans l'insufflation d'une matière alumineuse ; le docteur Poumier n'a que l'avantage (je ne prétends point déprécier ici le mérite et les connaissances du docteur de Sens, mais rendre l'honneur de l'invention d'un remède à celui à qui il appartient) d'avoir appliqué ce remède au croup, puisqu'on insufflait l'alun dans les maux de gorge, et vous verrez par vous-même que le docteur Poumier n'a découvert ce remède que par réminiscence. J'ai retrouvé dans une ancienne note que j'ai conservée, que tous les remèdes ayant échoué contre un mal de gorge, un médecin appelé auprès du malade assura qu'il le guérirait radicalement dans trois ou quatre heures, de la manière la plus simple : « Il en» voya chercher de l'alun calciné en poudre ; il » en mit dans le tuyau d'une plume qu'il coupa » aux deux extrémités, assujétit la langue avec » une cuiller, et souffla cet alun dans l'arrière » bouche ; au bout d'un quart-d'heure même opé» ration, et le malade fut soulagé ; on réitéra en» core deux fois de demi-heure en demi-heure, » et au bout de trois heures, l'abcès qui était si » loin de la maturité perça le nez, les oreilles » coulèrent, et la guérison fut complète. » *Bibliothèque physico. instruct. amus.*, 1783, p. 284. Il me semble que le docteur Poumier ne doit pas plus avoir toute la gloire d'avoir découvert cette poudre anti-croupale, que M. Baumontt de Lyon d'avoir trouvé, ou mieux d'avoir perfectionné les mammelons artificiels, invention qu'on doit restituer à *Sennert*, in-fol., tom. 3, ch. XI, p. 679. Je serai toujours charmé de rendre justice aux personnes qui feront d'utiles découvertes pour le soulagement de l'humanité ; vous êtes dans ce cas-là par votre Vin Anti-leucorrhéen ; mais on doit rendre à César ce qui est à César. Le docteur Lagène regarde comme indigne d'un médecin d'avoir des secrets. *Journ. de Méd.*, tom. XLV, pag. 220. 1776.

MARTINENQ, D.-M. M.,
à la Seyne, près Toulon.

Note du Rédacteur. — Nous publierons de ce médecin observateur plusieurs recettes d'un empirisme rationel qui nous a paru mériter l'attention des praticiens, et nous prenons ici le mot *empirisme* dans son acception étymologique.

AVIS DIVERS.

Nous avons parlé de la perte que la Médecine a faite du docteur Désessartz ; il laisse à l'Institut une place vacante, et abstraction faite de tous titres honorifiques, honoraires, honorables, l'opinion publique porte l'honoré docteur en Médecine Menuret, émérite blanchi sous les harnois d'Hippocrate. Plusieurs titres recommandent ce médecin dont la vie laborieuse fut signalée par plusieurs ouvrages ayant tous un but d'utilité. Reçu médecin à Montpellier en 1758, associé régnicole de la Société royale de Médecine, honoraire de la faculté de Valence, membre de l'Académie Delphinale de Grenoble, correspondant de la Société royale des Sciences en 1759, auteur de la plupart des articles *Médecine* de l'Encyclopédie, d'un *Traité du pouls*, de l'*Eloge historique de Venel*, d'un

ouvrage sur la *petite vérole*, de *Mémoires médico-statistiques et cliniques*, sur *l'action de l'air dans les maladies contagieuses*, et sur la *culture des jachères* (ces deux derniers jugés dignes de la couronne académique) de *Réflexions sur l'arsenic* pour le parlement de Grenoble ; d'un *Essai sur l'Histoire Médico-topographique de Paris*, de deux Mémoires, l'un *sur le débit du tabac*, l'autre *sur celui du sel relativement à la santé*, d'un *Essai sur les moyens de former de bons médecins*, d'une *Médico-topographie de Hambourg*, et de plusieurs autres ouvrages sans cesse animés par une noble philanthropie, le docteur Menuret joint à ces titres celui d'ancien premier médecin de l'armée du Nord; et je m'honore personnellement d'avoir puisé à son école le goût de l'hippocratisme et l'instruction d'une pratique éclairée par une sage théorie. Dans l'Égypte et à Sparte les jeunes gens se levaient pour saluer les vieillards. Eh ! qui dédommagera de vieillir, si ce n'est la déférence des contemporains et la considération publique? Hommes jeunes encore, voulez-vous avoir droit aux honneurs un jour, laissez aujourd'hui les honneurs à ceux qui vous ont précédés dans la carrière de la vie; vous les obtiendrez à votre tour. M. S. U.

M. Appert, déjà connu par son *Livre de tous les ménages*, contenant l'art de conserver pendant plusieurs années les substances alimentaires et médicamenteuses, publié à 6 mille exemplaires, par ordre de S. Exc. le ministre de l'intérieur, et dont la seconde édition est sous presse, va avec l'autorisation de S. Exc. ouvrir un *Cours d'Instruction pratique* de ses procédés, à l'Ecole de Pharmacie, rue de l'Arbalète, faubourg St-Marceau. Le cours sera d'un mois de durée, et de 25 francs pour le prix. On s'inscrit chez Périgord, concierge de l'Ecole de Pharmacie, et le cours commencera aussitôt qu'il y aura cinquante souscripteurs. Son dépôt de substances conservées est rue Boucher, n° 5, près le Pont-Neuf. M. S. U.

Nous allons reprendre avec la belle saison notre travail commencé sur les eaux minérales de France. Nous invitons leurs différens propriétaires à nous adresser des renseignemens authentiques, en les avertissant que nous discuterons contradictoirement les pièces qui nous seront produites pour ne pas nous exposer à égarer nos lecteurs par une confiance usurpée. En attendant nous prévenons les buveurs d'eau que M. Sornin-Gaguié fils qui vient de succéder à son père dans le bel établissement qu'il avait contigu au bâtiment des bains à Vichi, vient de meubler à la moderne sa maison disposée de manière à recevoir les hôtes les plus distingués. Voisin de la nouvelle promenade, il n'a rien épargné pour rendre son habitation commode et agréable aux personnes qui l'honoreront de leur confiance, sous le rapport des soins comme sous celui de l'économie. M. S. U.

Le dépôt des *Eaux minérales et naturelles de Selters* ou *de Seltz* au duché de Nassau, établi par ordre de la chambre des Finances dudit duché, et sous la surveillance et la garantie de l'administration de la fontaine, se trouve rue des Fossés-Montmartre, n° 12. Il est nouvellement approvisionné d'eau fraîche et puisée de cette année. Elle se vend toujours 1 fr. 30 c. la cruche.

Nous ajouterons qu'on ne peut établir de comparaison entre cette eau fournie par la nature et celle qu'un art impuissant essaye en vain de lui substituer. Le goût seul peut fort bien dans cette affaire être un juge compétent, et c'est pour avoir fait cette dégustation que nous émettons si franchement notre façon de penser. On sait qu'elle donne un goût piquant et agréable au vin le moins spiritueux, à raison du gaz acide carbonique qu'elle contient et qui rappelle la saveur du vin de Champagne. M. S. U.

Nous connaissons deux villes et quatre bourgs populeux où pourraient se fixer avec avantage, dans les premières des médecins de quelque réputation déjà accréditée, et dans ceux-ci des officiers de santé joignant à la pratique de l'art chirurgical des notions de pharmacie et quelques pratique de Médecine. Dans l'un de ces bourgs sont des eaux minérales. M. S. U.

Fonds de Pharmacie l'un des meilleurs de Paris, dans un quartier où la vente se fait au comptant, voisin de bains renommés, et d'un boulevard très-fréquenté, offrant un emplacement des plus vastes pour les laboratoires, la distillerie, les appareils chimiques, un jardin suffisant pour les plantes usuelles, à vendre ou à partager avec un associé qui y placerait des fonds, avec l'espérance de rester seul propriétaire. S'adresser à l'Agence médicale ou à M. Guyart fils, aux Ecoles de Pharmacie, rue de l'Arbalète, faubourg St-Marceau. M. S. U.

On ne veut plus prêter d'argent depuis qu'on s'est fait un moyen de fortune en ne le rendant pas; on retire peu d'intérêts de celui mis en agriculture. Prêter est risquable, acheter est peu lucratif. C'est aux personnes qui font ces calculs que nous annonçons qu'on voudrait trouver cent mille francs, qui seraient employées à la translation d'un établissement en activité de succès depuis plus de cinquante ans, qui rapporte par an 25 à 30 mille francs, et que des circonstances majeures forcent de déplacer sans qu'il y ait aucun motif de la part des propriétaires. Le bailleur de fonds serait à son gré, ou associé dans l'entreprise, ou créancier hypothécaire jusqu'au remboursement de l'hôtel à acheter, et dont la valeur serait triplée par le mobilier et le transport de l'établissement. Il y a toutes sûretés. S'adresser à l'Agence médicale, au Bureau de la *Gazette de Santé*, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain. M. S. U.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

THÉODORE GAZA fut un des hommes célèbres du quinzième siècle; il était de Thessalonique, et vint en Italie où il apprit la langue latine de manière à en connaître et à en démontrer ensuite toutes les beautés. On lui doit des traductions d'Aristote, de Théophraste, d'Hippocrate et autres. On dit de lui qu'étant allé à Rome présenter à Sixte IV quelques-uns de ses ouvrages, le Pape ne lui en témoigna sa satisfaction que par un présent fort modique, ce qui indigna tellement Gaza qu'il le jetta dans le Tibre, en disant que les savans ne devaient pas se donner la peine d'aller à Rome où le goût était si dépravé, que les ânes les plus gras y refusaient le meilleur grain. Il mourut cependant à Rome, en 1475, âgé de quatre-vingts ans.

CONSTITUTION MÉDICALE.

C'EST au milieu des torrens de chaleur et de pluie qui tour-à-tour embrâsent et rafraîchissent l'atmosphère en fécondant le sol, que nous esquissons l'étrange constitution qui nous gouverne depuis dix jours. Une précocité singulière caractérise la saison, et nous jouissons prématurément dès aujourd'hui de fruits, de légumes qu'on ne récolte ordinairement qu'un mois plus tard. Les petits pois ne sont déjà plus un plat de recherche, et moins Gascons ou Normands que le renard de Lafontaine, nos gastronomes diraient presqu'aujourd'hui de ce mets : *C'est bon pour des goujats.* La cerise, la fraise, l'artichaut sont dans les mains du peuple, la groseille offre déjà dans nos jardins ses grappes rougissantes, et par un contraste assez marqué, on a observé que tandis que le fruit de l'an passé s'est tellement conservé qu'on voit encore la pomme de Reinette aussi ferme et succulente qu'en hiver, devançant de deux mois son arrivée la pomme de Madeleine offre déjà sa pulpe rafraîchissante, comme on voit des centenaires marcher d'un pied ferme encore auprès de l'enfant qui essaye ses premiers pas. Toute la création partage cette surabondance de vie, et si l'érable sucré, le platane hospitalier, l'ormeau protecteur, le mûrier blanc ou noir étalent déjà leurs larges feuilles, le silence du bocage s'étonne d'être déjà troublé par les cris

de la progéniture hâtive de ses hôtes ailés. La chenille a déjà tendu les réseaux qui doivent lui servir de tombeau ou de berceau à sa famille, tandis que plus utile (peut-être) le ver-à-soie tisse déjà le fil d'or qui ornera le palais des rois ou s'arrondira en plis heureux sur le sein de la beauté. Ce n'est point à notre climat seul que se borne cette ardeur australe, et nos correspondans nous apprennent que les bords du Rhin sont encore plus avancés que les alentours de Paris; la végétation y a plus de deux mois d'anticipation. Dans dix jours les seigles vont y être coupés, et la vigne y est en pleine floraison.

Voici le moment de triomphe de notre belle Beauce, et ses vastes guérêts couverts d'épis courbant leurs têtes sous les vents qui les agitent comme des vagues dorées, offriront à notre magnanime Empereur un spectacle d'abondance qui doit réjouir son cœur paternel. Puisse des hameaux, des villes de ce département agricole, s'élever un seul vœu pour obtenir la réintégration du plus antique siége épiscopal de la chrétienté, puisque devançant l'arrivée du Christ, une grotte fut dédiée à la *Vierge qui devait enfanter*, au même lieu où s'élève un autel au Rédempteur des nations!! puisse parvenir à l'oreille de notre auguste Monarque cette expression unanime de colons heureux de ses bienfaits, et qui de leurs chaumières élèvent vers le ciel un cœur ardent, des mains pures et un front chargé de sueurs, pour bénir la prospérité de son règne!! Séjour antique des Druides, ô Chartres! ô ma patrie! que ne m'est-il donné dans ces jours de gloire pour toi, de contempler à mon poste d'honneur les traits du héros qui, comme le bon Henri, vient visiter ta basilique et brûler dans ton temple l'encens de l'adoration! Qu'il soit heureux le Roi qui humilie son front devant le Roi des Rois, et que son auguste compagne puise dans le sanctuaire de la pudique Reine du ciel de nouveaux gages de bonheur et de fécondité sur la terre!!

Jamais la nature ne se montra plus belle, plus riche, plus fertile en productions que depuis dix jours, et la plus belle récolte s'annonce sous les plus brillans auspices. Le soleil et la pluie, agens énergiques de fermentation, cette force inconnue, cette puissance mystérieuse de végétation et de vie, ont tour-à-tour occupé l'atmosphère sous un ciel constamment chaud et souvent serein. On croit vivre dans la belle Italie ou dans ces îles enchantées que la mythologie grecque a peuplées d'esprits aériens aux ordres de ces heureux habitans. Quelquefois la mélancolie fille du sentiment et mère de la réflexion s'assied pensive et solitaire sous le saule du ruisseau, et poursuivant les yeux fixes un avenir vague qui se dérobe à sa rêverie, elle embellit de projets fantastiques le rêve de la vie ou corrige par des songes heureux les torts de la fortune. Heureuse sans motif, malheureuse sans savoir pourquoi, elle se plaît au murmure de l'orage lointain, au frémissement des feuilles agitées par le vent, au bruit de la cascade éloignée. Si l'eau s'écoule devant ses yeux immobiles, si son oreille est frappée du gémissement de la forêt voisine ou du froissement des épis, si l'air est calme et la nature silencieuse, si la scène est éclairée par la douce clarté de la lune dont des nuages demi-transparens dérobent quelquefois le disque tremblant dans l'eau fugitive, le souvenir des premières années de la vie, de l'héritage de ses pères où s'écoula son enfance, de parens dont la perte rappelle la brièveté de la vie, la mémoire des premières affections........, quels profonds sentimens se réveillent dans l'âme, et comme les dix derniers jours écoulés ont été propres à ces inspirations! Donnons-en le tableau météorologique.

Le 19, l'air est rafraîchi par l'orage de la veille, belle journée; le soir, pluie orageuse qui se prolonge dans la nuit, et recommence le matin du 20, dont l'après-midi est superbe. Le 21, petite pluie à 11 heures du matin. Le 22 et le 23, chaleur excessive. Le 24, l'air est un peu plus agité. Le 25 et le 26, ardeur comme au milieu de l'été, pluie chaude à minuit. Le 27, petite pluie dans la matinée, éclairs de chaleur le soir, pluie une bonne partie de la nuit et le matin; le vent s'élève et rafraîchit les airs. Le 28, tems couvert.

Les maladies dominantes sont absolument les mêmes que celles que nous avons signalées. Il y a de plus des attaques fréquentes d'apoplexie, des paralysies, des crachemens de sang qui ter-

minent les phthisies pulmonaires, auxquelles cette ardente constitution est extrêmement contraire, des maux de tête, des coliques. On continue d'observer beaucoup de petites-véroles, malgré le gage de confiance à la vaccine donné par un grand Roi. L'exemple du bien est-il donc moins encourageant, que celui du mal n'est contagieux?

Le régime doit être humectant et la diète végétale, sur-tout de légumes frais et potagers; il semble que la nature en donnant prématurément les fruits rouges en recommande l'emploi. Les boissons acidules sont très-convenables; le vin doit être bû coupé d'eau, la bierre est très-indiquée; les spiritueux ne conviennent qu'à petite dose, et pour corriger sans danger les effets de la sueur excessive; les ouvriers exposés aux ardeurs du soleil peuvent en boire modérément, et ils doivent éviter de se gorger d'eau pure et sur-tout froide. Les bains sont très-indiqués, tièdes et longs, chauds et courts, froids et de rivière, suivant la constitution individuelle, la nature des affections maladives, et l'indication particulière à remplir.

On nous écrit de plusieurs endroits pour nous demander une explication du phénomène météorique aperçu de plusieurs points de la France le 15 mai dernier à huit heures et demie du soir (à Paris, à Montereau, à Clamecy, à Chaumont, à Langres, à Dijon, à Besançon, à Dôle, à Lons-le-Saulnier, à Châtillon, à Commercy, à Lausanne, et même en Bavière à Augsbourg). Ce météore a offert différens aspects dont les phases ont varié suivant les lieux d'où il a été observé. A Lausanne, par exemple, il s'est présenté à 45 degrés au-dessus de l'horizon, sous forme d'une espèce de trombe formée en apparence d'un nuage léger tout resplendissant de lumière, dont la base était un peu plus large que le sommet et qui occupait dans sa longueur un espace de 30 degrés. Sa position d'abord verticale s'est courbée insensiblement en prenant la figure d'un S, et il est resté stationnaire. Vu de Breve près de Clamecy, il a été apprécié par M. Bonniard, le graphomètre à la main, de 19 degrés et demi seulement sur l'horizon. Aperçu de Besançon, il sillonnait l'air en zig-zag; parti avec rapidité du S.-E., il s'est arrêté immobile vers le N.-O. assez loin des bords de l'horizon, offrant les couleurs anguleuses et brillantes de la foudre; il a pris ensuite successivement la forme d'un énorme serpent, puis de lettres régulières, entr'autres du delta Δ, perdant sans détonation sa couleur de feu pour ne plus présenter qu'un nuage long, tortueux et obscur. A Paris, son aspect était plus merveilleux encore: on a vu dans l'air un globe blanchâtre, qui en se déroulant a présenté une longue et large bande blanche, lumineuse et perpendiculaire. Au bout de six minutes d'état stationnaire, il a coulé de son extrémité inférieure une portion de la matière inflammable qui remplissait ce météore, lequel dès-lors devint moins lumineux. Dans le moment de cette fusion, il s'est échappé de ce corps une longue étincelle ou éclair. Cette portion s'est étendue vers le couchant sous la forme d'un demi-cercle faisant la tête du prétendu serpent, tandis que l'autre extrémité se terminait en queue ou en pointe. Enfin à Augsbourg, le professeur Starck l'a décrit ainsi: On entendit un bruit sourd qui sortait d'un petit nuage noir, ayant la forme d'un globe du demi-diamètre de la lune placé à l'ouest d'un gros nuage orageux. Ce globe se divisa et fut suivi d'un zig-zag lumineux, suivi lui-même d'un autre plus large dirigé en sens contraire vers le N., puis il se releva dans une hauteur verticale et revint au midi. Une vapeur noire sembla sortir du globe. Ce météore dura de huit heures 37 minutes jusqu'à huit heures 54 minutes, etc. A travers les traditions un peu variées de ce prodige atmosphérique qui a jeté l'alarme dans quelques consciences timorées et quelques esprits crédules, on reconnaît l'accumulation de gaz hydrogène dans un nuage, lequel gaz entraîné vers la terre par le poids de la nuée qui le contenait s'est enflammé dans la moyenne région par une étincelle électrique fournie, ou par un nuage errant, ou par le réservoir commun. Quant aux terreurs qu'il a données, il est injurieux à la philosophie de notre siècle qu'on ait à combattre de semblables préjugés sur des phénomènes dont les causes sont maintenant aussi généralement connues; mais la superstition est de tous les tems, et malgré les partisans de la verité, l'erreur surnagera toujours sur l'Océan des siècles. M. S. U.

Depuis le 19 mai jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 4 fois N., 7 fois N.-O., 4 f. O., 2 f. S., et 13 fois S.-O.

☺ Pleine lune, le 6.

Depuis le 19 mai jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. $\frac{4}{12}$.
— La moindre de 27 p. 8 lig. $\frac{9}{12}$.

Le thermomètre a monté à 24 deg. $\frac{5}{10}$ (dilat.)
— Il est descendu à 10 d. $\frac{5}{10}$ (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 80 d. $\frac{1}{2}$ — Et pour le *minimum*, 70 d.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

Médecine.

Ejection d'un polype intestinal.

Les désœuvrés après avoir parlé de la pluie, du beau tems, des nouvelles du jour, ont pour texte obligé les lieux communs mille fois rebattus contre les procureurs, les abbés, les femmes, et sur-tout les médecins; l'orateur du cercle est ordinairement celui qui se porte le mieux, et par conséquent qui les connaît le moins; puis à l'envi chacun les couvre de ridicules en chorus, et parce que quelques charlatans avides ou ignorans avilissent l'art, ils confondent ainsi toute la secte, sans aucune charité humaine. A la vérité, les détracteurs se croyent fondés à injurier tous ceux qui le professent. Les beaux diseurs dont je parle, applaudis, admirés, suivant leur fortune ou les places qu'ils occupent, ne savent donc pas ce qu'il en coûte à un médecin homme de bien, soigneux de ses malades, désintéressé et vraiment épris de son art, pour en remplir tous les pénibles devoirs: ils ne savent donc pas quel est le dévouement perpétuel de cette terrible profession qui exige l'abnégation des plaisirs, du repos, du sommeil. Sans cesse étudier, réfléchir, combiner, méditer des moyens nouveaux pour des cas qui offrent toujours de nouveaux aspects, puis recueillir des dégoûts de toute espèce, l'ingratitude des cliens, la jalousie des confrères, arriver rarement à la fortune, jamais aux grandeurs, voilà pourtant cet état tant envié, dont on implore les secours au besoin, dont on injurie, on méconnaît les services rendus. *Passato il pericolo, gabbato il santo.* Voilà le prix réservé au plus grand nombre de ceux qui parcourent cette carrière : quelques élus qui ne font pas mieux, souvent plus mal, s'élèvent quelquefois par le hasard et les circonstances au-dessus de leur confrères, et très-souvent de leur propre mérite. Cette classe (sur-tout dans Paris) peut négliger impunément ses malades: s'ils guérissent, elle sait tirer parti de ce triomphe; s'ils succombent, la maladie était sans ressource. aucun blâme n'atteint le médecin qui a voiture et qui donne de bons dîners, tandis que son collègue à pied, quand il ferait des cures miraculeuses, quand il exerçerait sa profession avec dignité et bonne foi, si c'est sur des citoyens d'un rang obscur, n'arrivera jamais à l'étourdissante réputation des financiers de la Médecine.

Ce préambule me conduit à parler d'une cure surprenante dirigée par un hasard qui prouve combien de fois le médecin marche dans les ténèbres, combien de fois il est obligé d'interroger, d'interpréter la mystérieuse nature pour trouver la cause d'une maladie chronique, occulte et marquée au coin de l'incurabilité. Je vais le prouver par un exemple.

M. de B... C..., rue Miroménil, d'une complexion forte, vigoureuse, mais chargé d'obésité, était attaqué de la goutte depuis plusieurs années; les attaques étaient fréquentes, longues, et quelquefois si orageuses qu'on craignait pour sa vie; on eut recours au trop fameux arcane maintenant si déchu, mais les résultats de l'application furent fâcheux, le malade eut une attaque plus forte que les précédentes, et les suites devinrent plus dangereuses que la goutte même, tant il fut affaibli sur-tout des jambes. Je me trouvais logé chez lui, lorsqu'un nouvel accès vint le retirer de la bonne-chère et des plaisirs auxquels il livrait assez complaisamment sa vie entière : l'attaque fut terrible; elle porta principalement sur l'omoplate gauche, le col, la clavicule, et enfin serra le cœur assez rudement pour faire jeter au malade les hauts cris, sans qu'il lui fût possible d'articuler librement une parole, quoiqu'il soit d'ordinaire un aimable et jovial phraseur.

Il y avait péril en la demeure ; je demandai une consultation, ne croyant pas devoir décider seul de la vie d'un beau malade qui huit jours auparavant était radieux de santé : il ne voulut absolument que moi. Après quelques remèdes généraux, j'opinai pour la saignée du pied, ce moyen réussit ; l'élément goutteux quitta prise, se généralisa, s'étendit sur les extrémités et les articulations ; nous fûmes dès-lors plus calmes et plus tranquilles sur l'événement ; cependant le malade était gorgé de glaires et de saburrhes ; tout le tube intestinal était encombré ; c'étaient les écuries d'Augias à nétoyer. Un émétique rappelait la goutte vers le tronc et les organes les plus nécessaires à la vie ; une médecine ne remplissait l'indication qu'à demi, et sur-tout était contre-indiquée par le tempérament du malade, qui avec une tournure d'athlète s'avisait d'être nerveux comme une petite maîtresse ; mugissant comme un taureau, il s'évanouissait pour un rien ; on était obligé de le surveiller nuit et jour ; enfin il fallut prendre un parti, et obtenir des évacuations. J'eus recours alors à un suppositoire très-actif, le savon pétri par égale portion de poudre d'aloës. Le résultat fut heureux, les selles fournirent abondamment, le malade fut soulagé ; le lendemain nous réitérâmes, et toutes les fois que nous avions à supposer l'utilité des évacuations, ce moyen nous réussissait. Le troisième jour, le malade poussa une selle très-librement et sans douleur ; mais rendant une matière qui ne lui donnait pas les sensations accoutumées, il voulut voir ce qu'il avait rendu ; il fut frappé d'étonnement en voyant un corps cylindrique d'un pouce de diamètre sur environ quatre pouces et demi de long, coloré en rouge en certains endroits, et qui avait entraîné quelques gouttes de sang. A ce corps qui n'était autre chose qu'un polype, s'attachaient cinq à six racines, de plusieurs lignes de long. Le malade voulut conserver ce prodige, dont un heureux hasard l'avait délivré. Ce fait prouve par combien d'obstacles un médecin est contrarié, combien il est difficile (s'il n'est impossible) d'assigner bien juste la cause des maladies, et que même en l'assignant d'une manière positive, elles se trouvent souvent indestructibles par lésion organique.

Si on y réfléchit avec impartialité, pourra-t-on attribuer les sinistres résultats de plusieurs maladies aux gens de l'art, et sur tout les blâmer parce qu'ils ne guérissent pas toujours ? Le peuvent-ils, je vous le demande, hommes de bonne foi, quand il faudrait recréer des organes que la maladie a détruits, ou détruire des excroissances que des causes incalculables et inconnues ont produites ? LANTHOIS, D.-M.

de l'ancienne Faculté de Montpellier.

CHIRURGIE.

De la Rage (IVme article.)

POURSUIVONS, aidé de nos laborieux et zélés Correspondans, notre tâche commencée, et hâtons-nous pour consoler nos lecteurs du désespérant tableau des symptômes hydrophobiques par lequel il nous a fallu préluder au traitement de cette horrible maladie, hâtons-nous, dis-je, d'émettre ici franchement l'opinion que sur quarante malades traités de la rage, et même qui meurent comme tels, il n'y en a pas la moitié qui ayent en effet contracté cette maladie. Nous ne voulons pas donner une fausse sécurité, et imitateur dangereux du docteur Bosquillon, soutenir le paradoxe que la rage n'existe point. Trop de faits avérés, trop d'expériences constatées, déposent malheureusement contre cette assertion qui n'a pu être mise en avant que par l'irréflexion ou le désir de se singulariser, pour que nous reproduisions ou même que nous combattions sérieusement une telle erreur. Comment mettre sur le compte de l'imagination seule des symptômes aussi tranchés que ceux de ce mal redoutable, quand nous voyons que l'hydrophobie survient spontanément dans quelques affections fébriles, et quand il est reconnu que cet épiphénomène demande alors un traitement particulier et approprié ? Comment faire honneur à la seule imagination d'un mal qui attaque les bêtes les plus stupides, et seulement lorsqu'elles ont été mordues par le chien ou le loup seuls en possession de la fatale aptitude à la rage spontanée ? Comment accuser l'esprit prévenu par la terreur d'avoir causé la maladie, quand elle se

déclare souvent chez un homme qui ignore qu'il a été mordu, ou que le chien qui a fait cette morsure était enragé ? Je ne nie point qu'il est des êtres chez lesquels la crainte seule produit tous les symptômes de la rage, et je veux en consigner ici un exemple qui ne sera pas sans quelque utilité, mais qui ne doit pas endormir dans une perfide confiance l'homme chez qui se rencontrent ces symptômes, ou le médecin appelé à le guérir.

On était dans l'été, l'ardeur était extrême, et on citait beaucoup d'histoires plus ou moins fondées d'accidens causés par des chiens enragés. A trois lieues de Chartres, sur la route de Vilbon, une vache avait été mordue dans le paturage par un chien vagabond et étranger qui avait parcouru tout le pays où il avait mordu beaucoup d'animaux qui étaient morts enragés. Sans trop approfondir si la vache avait ou non contracté le virus hydrophobique, et par un calcul d'économie bien mal entendu, le laboureur auquel elle appartenait la tua, la sala, et la famille s'en reput pendant quinze jours. Au bout de ce tems, la réflexion et de mauvaises plaisanteries alarmèrent nos mangeurs de vache enragée. Ils devinrent tristes, inquiets, défians; des symptômes équivoques de rage s'annoncèrent, et sur-tout l'horreur de l'eau. Je fus mandé pour les traiter. La famille se composait de dix-sept individus, père, mère, enfans, ou des valets de charrue, filles de basse-cour, etc. Quand j'arrivai le soleil était au milieu de sa course; on était à la mi-juillet; j'étais en sueur, je demandai un verre de vin, moins encore pour me désaltérer que pour observer sur les assistans l'effet de la vue de cette liqueur. Cet aspect ne fut rien moins que rassurant, et il fallut qu'un étranger me versât à boire de la bouteille que chacun des malades s'obstinait à refuser de toucher. Je me fis rendre compte en détail de l'événement, et bien assuré qu'aucun des consultans n'avait été mordu par le chien, que la vache n'avait donné aucun signe de rage, et n'avait pu mordre les femmes qui la soignaient; convaincu d'ailleurs que le virus hydrophobique communiquable par la morsure immédiate de l'animal enragé ne l'est peut-être point par une inoculation intermédiaire et artificielle, mais n'est certes pas reçu par le système de la digestion, je me décidai, non sans quelque secrète répugnance, mais encouragé par la pureté de mes intentions, à relever l'esprit abattu de ces bonnes gens, en courant sciemment devant eux et en connaissance de cause le danger qu'ils avaient couru sans en connaître l'importance. Je fis apporter la tinette contenant les restes de cette viande suspecte; j'en fis griller moi-même sur les charbons une cotelette que je mangeai d'assez bonne grace devant ces cultivateurs ébahis de mon intrépidité; je demandai du vin, je bus à leur santé, et deux d'entre eux osèrent me faire raison. Quand les esprits furent un peu remis et les têtes rassérénées, je leur peignis rapidement, mais avec vivacité, le ridicule qu'il y aurait à penser qu'un médecin risquât de gaîté de cœur à faire une telle expérience, s'il n'était rassuré par ses connaissances physiologiques..... Je n'avais pas terminé ma harangue laconique que chacun se tâtant s'écria : Mais il a raison, je ne suis pas malade, et je meurs de soif. On apporta et l'on but qui du lait, qui du vin, qui du cidre, qui de l'eau même; je me couchai le cœur satisfait de mon épreuve, et je partis le lendemain matin comblé des bénédictions de cette famille qui en effet n'éprouva pas le moindre ressentiment de cet accident, où l'imagination avait seule joué son rôle. Je prouverai dans les articles suivans que la Médecine moins heureuse a souvent à s'occuper plus gravement qu'à corriger ses écarts, et je tâcherai de proposer quelques moyens aussi efficaces contre les maux causés par l'hydrophobie réelle et avérée. M. S. U.

Monsieur, je vous prie de publier l'observation suivante, je pense qu'elle peut avoir quelque intérêt pour les praticiens. Je viens d'accoucher une jeune femme de deux enfans à terme et du sexe féminin. Le premier est venu le 19 avril. Aussitôt sa sortie la mère n'eut plus de douleur, et elle fut tranquille pendant six jours, au bout duquel tems elle accoucha du second. Cette femme est elle-même née jumelle et est mariée depuis un an. Chaque enfant avait son arrière-faix, et elle n'avait éprouvé aucune incommodité de sa gros-

sessé. Ce fait, pour n'être pas très-extraordinaire, n'en est pas moins bon à citer pour l'instruction des jeunes accoucheurs.

GODEMER, D.-M. *à Domfront.*

Note du Rédacteur. — Ce phénomène prend un nouveau degré d'intérêt du récit que contiennent tous les Journaux du moment; d'après le *Moniteur* des deux Siciles, et qu'on n'ose presque répéter sérieusement, malgré l'authenticité du Journal italien. Voici le fait tel qu'il le rapporte: « Un des professeurs » de chirurgie à Naples fut appelé, il y a peu de tems, pour » assister à un accouchement secret qui présentait d'extrêmes » difficultés et des symptômes fort extraordinaires. Cet accou- » chement eut aussi un résultat très-singulier. Treize petits » enfans vivans parurent au jour l'un après l'autre, six du » sexe masculin et sept du sexe féminin. Chacun d'eux était » attaché à un placenta différent, et chacun dans ses dimen- » tions presque microscopiques était aussi parfaitement orga- » nisé qu'un enfant né d'un accouchement ordinaire. Ce phé- » nomène presque unique dans l'histoire de la Médecine sera cru » difficilement, mais il n'en est pas moins vrai. Ces êtres extraor- » dinaires ont vécu peu de tems; mais ils ont été recueillis par » le professeur qui les conserve avec soin. » Que dire d'une narration aussi détaillée et d'un fait arrivé à une si petite distance de tems et de lieu de nous qu'il est trop aisé d'en vérifier la fausseté? Le *Mercure* du mois de novembre 1708 rapporte que la femme du gouverneur de Châteaudun étant crue hydropique, on lui fit non la ponction, mais une incision au côté par laquelle on tira sept enfans. — Le *Journal des Savans* du mois d'avril 1784, rapporte qu'une femme de Saintonge était accouchée de neuf enfans tous bien formés. La même femme, dit-il, était accouchée de onze enfans l'année précédente. Enfin, nous avons raconté dans le n° IX, 21 mars 1809, sur la foi de Sigault (*Dictionnaire des Merveilles de la Nature*), que dans la noble maison *Pourcelet* une femme eut d'une seule grossesse neuf garçons qui vécurent tous, et se distinguèrent par leurs talens. M. Mercier, dans son véridique *Tableau de Paris*, tom. V, pag. 36, a consigné avec le style qui lui est propre, l'histoire de *Blunet*, cet Hercule Parisien qui eut vingt-un enfans de sa femme en sept couches, et qui pour s'assurer que cette vertu prolifique était de son côté et non inhérente à sa femme, féconda son Agar, et plus heureux qu'Abraham eut d'elle à son tour trois enfans jumeaux. Des vingt-un enfans de sa femme, douze sont restés grands, forts et de la plus belle santé. Remarquons en passant que si les grossesses dont nous avons précédemment fait mention sont vraies, la rencontre simultanée d'enfans polyjumeaux de l'un et de l'autre sexe qu'on y remarque, renverse de fond en comble le système ou plutôt les rêves de l'auteur de l'*Art de procréer les Sexes à volonté.*

PHARMACIE.

Froid artificiel.

LE professeur Leslie d'Edimbourg annonce un nouveau procédé pour produire un froid artificiel. Au moyen d'un appareil fort simple, dans lequel l'action d'une certaine puissance chimique est combinée, et dont il fait un secret, il peut, dit-il, sans aucune dépense de matériaux faire geler une masse d'eau et la tenir un tems indéfini à l'état de glace. Il a ainsi formé en une heure un morceau de glace de 6 pouces de diamètre et de 9 lignes d'épaisseur. Ce moyen est précieux sous le rapport de la santé, tant pour raffraîchir l'air dans les ardeurs de l'été que pour offrir un breuvrage à la fois salubre et agréable, mais sur-tout pour procurer un froid subit, moyen héroïque de guérison dans certaines maladies, dans les fièvres chaudes, dans les hémorragies, les hernies, etc. où l'application immédiate de la glace est un spécifique infaillible. Nous avons vu ces jours-ci un physicien aussi modeste que savant répéter cette expérience avec le succès le plus complet, et en attendant que M. Leslie publie son procédé dont la philanthropie lui interdit de faire plus long-tems un secret, nous ferons connaître celui mis en usage par M. Breton, dans sa séance du 15 mai, en son beau cabinet de physique, cour de l'Abbaye, n° 5, faubourg St-Germain.

M. Breton a placé sous le récipient d'une machine pneumatique deux capsules de verre superposées, remplies, l'une plus petite et supérieure d'eau, l'autre inférieure d'acide sulfurique; il a fait le vide au moyen des pompes, et la colonne d'air cessant de peser sur les deux liqueurs, le calorique s'est rapidement dégagé de l'eau pour venir pénétrer les molécules de l'acide qui en est extrêmement avide. L'eau dépouillée de son calorique dont l'échappement se manifestait par des bulles d'air s'élevant à la surface, s'est aussitôt solidifiée en un morceau de glace très-compacte de 3 pouces de diamètre et d'un demi-pouce d'épaisseur, que les spectateurs se sont partagé, et dont la dureté a été attestée par la difficulté de le rompre sous la dent.

Il est difficile, au reste, de démontrer plus clairement des expériences de physique très-bien faites que ne le fait M. Breton (1) qui ter-

(1) Aussi désintéressé qu'instruit, adroit et bon confrère, c'est M. Breton qui a coupé et réuni les angles de la belle étoile pleine de gaz hydrogène qui surmontait le ballon majestueux avec lequel s'éleva, lors de la dernière fête de l'Ecole Militaire, Mme Blanchard qui, aidée par les mêmes conseils, se propose d'exécuter sous peu une ascension des plus brillante dans un ballon neuf et du plus ingénieux modèle.

mine sa séance instructive par le spectacle de la phantasmagorie, en réunissant ainsi pendant quatre heures l'agréable à l'utile.

On prétend qu'un des moyens d'obtenir le plutôt et à moins de frais de la glace dans les ardeurs de l'été, est de descendre dans un puits profond une bouteille de grès contenant de l'eau bouillante. Le calorique s'échappant rapidement de l'eau qui le recèle, pour se mettre en équilibre avec la température de l'eau froide ambiante, abandonne l'eau chaude par le même principe que dans l'hiver de l'eau bouillante exposée à la gelée, gèle plutôt que de l'eau froide... Au bout d'un tems déterminé, on remonte la bouteille qu'on casse pour avoir le glacon qu'elle contient. Une expérience plus positive est celle de rafraîchir de l'eau, sinon jusqu'à la glace, du moins jusqu'à lui donner un froid très-intense, en la mettant dans une bouteille d'osier qu'on entoure de linge ou d'étoupe imbibée d'eau; on la suspend à une corde, et on lui imprime pendant un certain tems un mouvement de rotation rapide qui multiplie et renouvelle à tout moment ses points de contact avec l'air environnant. Il en résulte une exhalation successive et continuelle du calorique qui abandonnant l'eau avec l'air entraîné par la vaporisation, laisse l'eau enfermée dans un état très-voisin de la congellation. Le rafraîchissement du liquide contenu est en raison de la quantité d'évaporation de l'eau extérieure. C'est l'application du principe par lequel les Sauvages rafraîchisssent leur eau, en suspendant sous des arbres les vases qui la contiennent. Les Arabes du désert suspendent leurs outres sous le ventre de leurs chameaux pour leur imprimer un mouvement réfrigérateur. (*Voy.* le N° XXI, du 21 juillet 1807, contenant plusieurs recettes de limonade populaire, et des procédés pour rafraîchir et assainir l'eau des moissonneurs.)

M. S. U.

Voici le moment de déclarer une guerre à mort à ces vils insectes dont on ne sait ce qu'on doit le plus redouter, ou des morsures, ou de l'affreuse odeur. Dire que par eux le doux sommeil de la nuit est converti en un long supplice, c'est nommer les punaises, et nous croyons rendre un véritable service aux personnes que ce fléau domestique désole, en leur apprenant qu'un chimiste très-instruit, M. Peu, pharmacien, rue de Seine, n° 49, vient de faire la découverte d'une essence balsamique qui est un spécifique infaillible contre ces insectes incommodes dont les piqûres multipliées joignent un danger réel d'inflammation à celui résultant de l'insomnie. Nous en recommandons l'emploi pour en avoir fait l'épreuve, aux maisons d'éducation et aux établissemens publics, tels que les hôpitaux, les maisons de détention, etc. Il suffit de frotter de tems en tems avec cette essence dont la bouteille se vend 1 fr. 50 cent., les endroits où ces hôtes désagréables se cantonnent et déposent leurs œufs. Nous en connaissons la composition, et nous répondons qu'elle n'a rien de dangereux pour l'homme même, en cas de quiproquo; elle est également indiquée pour détruire les chenilles et les fourmis, et l'analogie donne à penser qu'on l'emploirait avec succès contre le tournis des moutons, en leur en faisant respirer. M. Peu est le successeur de M. Gaillard connu par sa pomade épispastique végétale. M. S. U.

AVIS

La Pharmacie dont nous avons annoncé la *vente* dans le dernier N° est située au Marais.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et toutes les réclamations relatives au service du Journal. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XVII.) (125) (11 Juin 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL., lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

CRATON ou DE CRAFFTHEIM, savant médecin, naquit à Breslaw, en 1519. Il fut médecin des empereurs Ferdinand Ier, Maximilien II, et Rodolphe II; il mourut le 9 novembre 1598, à soixante-six ans. On a de ce savant: *Isagoge Medicinæ*, in-8°, et quelques autres ouvrages estimés.

MM. les Souscripteurs dont l'Abonnement expire au 1er juillet, sont priés de renouveler aussitôt pour ne pas éprouver de retard dans leur service.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Nous payons aujourd'hui par des orages désastreux les beaux jours dont nous avons joui prématurément, et nous expions par des terreurs quotidiennes les faveurs inespérées d'une saison précoce. Paris a été le théâtre d'ouragans qui ont offert des phénomènes inaccoutumés, et l'on nous écrit de plusieurs points de la France (Versailles, Joui, Chevreuse, Chartres, Bordeaux, Perpignan, Frontignan) et même de l'étranger, des détails qui prouvent que ces météores ne se sont pas bornés au seul horizon de la Capitale. Outre la trombe observée dans le mois dernier, et dont nous avons rendu compte, le premier juin sur-tout a offert à Paris une scène affreuse et vraiment déplorable. A trois heures après midi, le ciel se couvrit tout-à-coup d'épais nuages aux vastes flancs noirâtres que sillonnaient par intervalles très-rapprochés des zig-zag lumineux; les animaux fuyaient de toutes parts, les oiseaux volaient à tire d'aile cherchant un abri. Cependant l'air, la terre et l'eau étaient calmes comme dans l'attente d'un grand événement, et ce profond silence de toute la nature avait je ne sais quoi d'imposant et de plus terrible que la plus violente agitation. Tout-à-coup les nues s'entre-choquent, le tonnerre gronde et ses coups sont répétés, agrandis par les échos; le feuillage s'agite à son tour, des bruits étranges sortent des rameaux froissés par

les vents conjurés, une pluie diluvienne semble sortir des cataractes du ciel tout-à-coup entr'ouvertes, et les sommités des arbres battues des vents et courbées sous l'eau qui ruisselle font jaillir dans l'air une poussière humide. J'ai assisté avec un plaisir horrible à ce spectacle, et du sommet d'une éminence, j'ai contemplé réuni tout ce qui peut constituer l'orage le plus complet : les vents, la pluie, les éclairs, le tonnerre et la grêle, l'affreuse grêle qui tombant perpendiculairement avec un poids centuplé par sa grosseur et sa chute, moissonnait ou mutilait tout ce qu'elle rencontrait. Parti de Saint-Germain qu'il a respecté, l'orage a passé rapidement sur Nanterre et Neuilly, a exercé son premier ravage à Jouy, Meudon et Passy, où toutes les vitres des maisons ont été brisées, les arbres dépouillés de leurs feuilles et de leurs fruits; se dirigeant vers le N.-E., il a plané sur les Champs-Elysées et les Tuileries. Des arbres de 2 pieds de diamètre y ont été rompus par le vent; des orangers ont été hachés par la grêle qui a criblé les vitrages des passages de Lorme, du Caire et du Panorama, ainsi que toutes les croisées exposées dans cette direction; des rues de Paris ont été tout-à-coup changées en torrens et notamment à la Halle on a vu des tonneaux, des meubles flotter entraînés par le courant; mais un malheur qu'on ne peut trop déplorer est la perte de plusieurs ouvriers qui occupés à déblayer les égoûts pour faciliter l'écoulement des eaux, ont été engloutis par leur impétuosité. Les avenues des Champs-Elysées étaient jonchées d'oiseaux tués par la grêle qui était accumulée deux heures encore après cet accident, et avait une dureté singulière. Des marais aux environs de Paris ont été ravagés, les melonnières dispersées, les cloches brisées; plusieurs personnes ont été blessées grièvement. L'orage a fini par se porter sur Montrouge, Sceaux, Vitry, Choisi, etc. mais sans causer autant de dommage : à deux heures du matin, le tonnerre s'est fait entendre de nouveau, l'air était embrâsé, et une pluie abondante a terminé ce nouvel orage.

Les maladies n'ont présenté d'autre prédominance que celle résultant des suppressions de transpiration ou de l'influence du poids atmosphérique; ainsi on a continué a remarquer des petites véroles, bien qu'une Instruction du Comité de Vaccine très-propre à rassurer les consciences timorées contre la crainte de l'emploi de ce moyen préservateur, ait été offerte par tous les Journaux à la méditation des gens de bonne foi; on a éprouvé des courbatures dues à la répercussion de la sueur, et qui ont cédé à des bains chauds et des breuvages légèrement sudorifiques; des accès de goutte que des bains de pied ont régularisée sans effort et cantonnée sans danger (1); des apoplexies sanguines dues à l'effervescence de la saison, et pour lesquelles on a pu apprécier, en dépit des diatribes délirantes du docteur Gay, le bienfait de la saignée recommandée par le docte professeur Portal, dans l'ouvrage qu'il vient de publier de nouveau sur cette matière toujours neuve, malgré les mille et un traités qu'elle a déjà fait naître (2).

Voici, au reste, le tableau météorologique observé depuis onze jours. Le 29, l'air est pur et rafraîchi par le vent. Le 30, chaleur excessive, pluie chaude le soir, tonnerre à quatre heures du matin. Le 31, petite pluie le matin, chaleur pénible à midi, sur-tout pour l'ouvrier dont le tourment recommence avec chaque aurore, et qui ne peut comme le riche éviter le poids du jour et du

---

(1) Le sieur G. officier de santé, me conseillait dernièrement, me sachant attaqué de tems en tems de la goutte, de faire des doloires ascendants, en commençant par les doigts des pieds malades jusqu'au dessous du genou, en observant de faire quelques renversés à cause de la forme inégale de la jambe, afin que le bandage soit plus ferme. Il ne faut pas que le bandage soit trop serré, mais assez pour donner du ton aux muscles. Il me conseillait avec d'autant plus d'opiniâtreté cet appareil que s'intéressant à moi depuis long-tems, il désirait vivement pouvoir me soulager lors du premier accès de goutte que j'éprouverais; il assurait que je ne serais pas le premier qui en aurait retiré du soulagement; il me citait pour appuyer son opinion, le nom de plusieurs personnes qui dans le fort du paroxysme avaient continué de marcher par ce moyen sans douleur, mais seulement avec la jambe un peu roide. Ne pourrait-on pas dire que le sieur Gr... par son bandage produit mécaniquement, en augmentant la force musculaire et diminuant l'excitement nerveux, le même effet que le docteur Giannini par l'immersion de la partie dans l'eau froide lors du commencement du paroxysme de la goutte? (Voy. *Gazette de Santé*, du 1er juillet 1810, p. 151.) — *Note du docteur Martinenq, médecin, à la Seyne.*

(2) *Observations sur la nature et le traitement de l'Apoplexie et sur les moyens de la prévenir*, par *Ant. Portal*, professeur de Médecine au Collége Impérial de France, etc. A Paris, chez *Crochard*, libr., rue de l'Ecole de Médecine.
Nous rendrons compte de cet excellent ouvrage.

travail. Le 1er juin, ardeur extrême, à trois heures l'orage dont nous avons rendu compte. Le 2, à deux heures du matin, nouvel orage, journée plus fraîche. Le 3, vent impétueux. Le 4, belle journée. Le 5, petite ondée au matin; cérémonie touchante du convoi du général de Sénarmont. Eh! la vie est-elle autre chose qu'un long convoi funèbre auquel tour-à-tour nous assistons, jusqu'à ce qu'on assiste au nôtre!! Heureux celui que les regrets accompagnent à cette dernière demeure! Le 6, petite pluie le matin, journée délicieuse. Le 7 et le 8, journées superbes; tout présage les plus beaux jours pour les fêtes du baptême de l'auguste Enfant-Roi, pour ces fêtes où confondant dans sa reconnaissance les élans de sa joie d'une heureuse fécondité avec les pieux sentimens qu'inspire une cérémonie religieuse, le peuple de Paris uni à celui des départemens ira remercier le Très-Haut des faveurs qu'il répand sur nos illustres Souverains.

M. S. U.

Depuis le 29 mai jusqu'au 9 juin, les vents dominans ont soufflé 4 fois N.-E., 3 f. N.-O., 3 f. O., 3 f. S., 14 fois S.-O. et 6 f. S.-E.

☽ Dernier quartier, le 13.

● Nouvelle lune, le 20.

Depuis le 29 mai jusqu'au 9 juin, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{6}{12}$.
— La moindre de 27 p. 8 lig.

Le thermomètre a monté à 25 deg. $\frac{5}{10}$ (dilat.)
— Il est descendu à 7 d. $\frac{2}{10}$ (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 80 d. — Et pour le *minimum*, 70 d.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

Médecine.

Mémoire à consulter pour une épilepsie qui a dégénéré en manie.

La fille d'un ancien officier de la maison du roi, âgée de onze ans, éprouvait presque tous les mois, depuis l'âge le plus tendre, des accès épileptiques très-marqués qu'on n'attribuait qu'à la présence de vers sur l'estomac, car tout ce qui produit une irritation considérable dans les premières voies peut faire développer les accès épileptiques. Ce qui entretenait les parens dans cette idée, c'est que la petite malade avait rendu plusieurs vers après deux accès différens; le père et la mère jouissant d'une santé parfaite ne pouvaient se persuader qu'une pareille maladie pût se manifester sans cause occasionnelle et évidente. On ne mit en usage que l'eau de tilleul avec quelques gouttes de liqueur minérale anodine d'Hoffmann et des contrevers de toute espèce. On apportait la plus grande attention à ne contrarier en rien cette enfant très-colère d'elle-même, parce qu'on s'était aperçu qu'en la contrariant dans la moindre chose, l'accès épileptique se manifestait plus souvent et quelquefois quelques heures après. L'accès de colère poussant avec violence et en plus grande quantité le sang dans les vaisseaux de la tête, est une des irritations mentales les plus capables d'augmenter l'énergie du cerveau et de déterminer cette cruelle maladie. *Ira præceps cor et pulmones in sese contrahit, et ad caput calorem et humorem attrahit. Animi autem tranquillitas cor relaxat.* Hipp., épid. 6. Depuis quelque tems cette affection se manifestait différemment, et elle était tellement masquée qu'il fallait faire la plus grande attention aux symptômes antécédens pour pouvoir la reconnaître. Il y a environ deux ans que cette petite se plaignit de fortes crampes dans l'estomac, dans la poitrine, et si fortes qu'elle paraissait prête à étouffer à chaque instant: elle jetait les hauts cris; il n'y avait que sa maman qui pût lui faire de légères frictions sur la poitrine et lui retenir les bras, parce que dans le moment des douleurs elle ne savait plus où les mettre, et elle aurait pu se blesser si on ne l'avait assujétie dans le lit. Sans perdre connaissance, elle se plaignait dans le même moment tantôt de douleurs à la poitrine avec étouffement, tantôt aux jambes, aux bras et principalement à la tête; on apercevait alors quelques mouvemens convulsifs dans les yeux. Cet état alarmant dura pendant huit jours, avec néanmoins quelques rémissions de trois et quatre heures dans le jour, et alors cette petite restait comme hébêtée pendant deux heures, répondant tout de travers aux

questions qu'on pouvait lui faire : elle ne dormait pas, n'avait point de fièvre; l'eau de fleurs de tilleul, d'orange, la liqueur d'Hoffmann, l'ammoniaque, le laudanum, tous les remèdes donnés seuls ou combinés de différentes manières ne parurent pas produire de grands effets. Les différens symptômes diminuèrent insensiblement, et il ne resta plus qu'une légère douleur à la tête.

Depuis cinq mois, cette affection s'est présentée d'une autre manière : chaque mois, mais non à des époques fixes, cette petite ressentait intérieurement pendant cinq à six jours le matin, une chaleur très-forte avec un prurit insupportable à la peau, qui l'obligeait à se gratter d'une telle force qu'elle aurait écorché tout son corps si on ne l'en avait empêchée; lorsque cette démangeaison s'était un peu calmée, elle commençait à pleurer pendant une heure, et à crier si fort que les passans l'entendaient facilement de la rue; si on lui demandait alors pourquoi elle pleurait, si elle souffrait, elle répondait que non, mais qu'elle voulait pleurer : elle avait les yeux effarés, n'osant vous regarder, quelques mouvemens convulsifs dans les membres, proférant des paroles sans suite, des idées confuses et dans le plus grand désordre, répondant aux questions avec une volubilité extrême présentant tous les symptômes d'une maniaque (1). On voulut à cette époque faire prendre à cette enfant quelques bains d'eau tiède, parce qu'on présumait que l'âcreté de la matière de la transpiration s'arrêtant dans les pores de la peau, pouvait occasionner cette grande démangeaison. Ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'on vint à bout de la plonger dans le bain : elle ne cessait de se plaindre que l'eau était gelée, qu'elle ne pouvait y rester parce qu'elle avait froid; en effet, elle grelottait. On la mit un jour dans un bain chauffé à une température que toute personne jouissant d'une bonne santé aurait trouvée brûlante, cette petite malade ne cessa de se plaindre pendant un quart-d'heure qu'on la retint dans ce bain, qu'elle avait froid. On fut forcé de les discontinuer, parce qu'on était obligé de la violenter pour les lui faire prendre, ce qui ne servait qu'à augmenter son mal. Vu l'état, peut-on espérer raisonnablement que l'éruption des règles pourra produire quelques changemens avantageux, « que la révolution de » la puberté suffira pour faire disparaître cette » espèce d'épilepsie en régularisant les fonctions » du système nerveux ? » *Manuel populaire de Santé*, pag. 263. *Maximâ parte, morbi pueritiæ solvuntur alii intra quadraginta dies, alii intra septem menses, alii intra septem annos, alii circa pubem imminentem*, etc. Hipp. de Villebrune,

(1) La manie se complique quelquefois avec l'épilepsie; sur deux cents insensés de Bicêtre, il y en a toujours de douze à quinze épileptiques, et presque tous à la suite d'accès répétés, tombent dans la démence : Robert, *Élém. de Méd. pratique*, pag. 287. Deux exemples que j'ai vus dans cette ville confirment l'exactitude et la vérité de l'assertion de M. Robert.

Mme Cru... était sujette depuis son enfance jusqu'à l'époque de son mariage à quelques accès épileptiques qui avaient cessé pendant 20 ans que dura son mariage, pendant lequel elle eut plusieurs enfans : l'irradiation des mouvemens de la matrice produite par l'usage du coït avait dérangé sans doute cette habitude épileptique du cerveau en produisant un point d'irritation, de sensibilité dans une autre partie; mais étant veuve depuis quelques années et ayant perdu un fils unique qui lui restait encore, son imagination fut tellement frappée que les accès épileptiques se manifestèrent de suite tous les quinze jours avec une nouvelle violence; au bout de trois années les accès cessèrent, et la manie se manifesta avec tant de violence qu'on fut obligé de l'enfermer; elle est morte maniaque à l'Hôpital des Insensés à Marseille.

Le sieur Vict. Jul..., agé de quarante ans, quoiqu'ayant à redouter des dispositions héréditaires de manie (on est obligé d'enfermer et d'enchaîner son frère aîné comme maniaque pendant six mois de l'année), paraissait jouir d'une bonne santé et raisonnait tranquillement et fort bien d'après le peu d'éducation qu'il avait reçue; étant marin, il fut obligé de ne plus naviguer, parce que des accès épileptiques assez fréquens s'étaient manifestés dans le tems qu'il était embarqué. Je fus appelé, il y a environ quatre ans, pour le traiter d'un mouvement convulsif qui s'était manifesté à la partie droite du corps, et tellement violent qu'un homme très-fort avait toutes les peines du monde d'empêcher les mouvemens du bras et sur-tout de la jambe. L'usage des antispasmodiques, sur-tout du musc, le débarrassèrent de ces convulsions. L'épilepsie ne se montra plus, mais plusieurs accès de manie eurent lieu : le dernier fut assez fort pour qu'on fût obligé de le veiller de près, et on en serait venu au point de l'enfermer, si trois mois après il n'était pas mort d'une inflammation au bas-ventre, pour avoir pris de lui-même et à contre-tems différens remèdes anti-syphilitiques, sur-tout un dans lequel entrait une trop forte dose de muriate de mercure corrosif.

sect. 3, aph. 28. *A morbis comitialibus, qui ante pubem oriuntur, liberatio forte obtinget : verùm quibuscumque ad quintum et vigesimum annum usque perstiterunt, hi plerumque commoriuntur.* Sect. 5, aph. 7. *Comitialis morbi liberationem juvenibus efficiunt mutationes præsertim ætatis, regionum et victûs.* Sect. 2., aph. 45. Quoique la plupart des auteurs pensent que la manie ne peut pas se manifester avant l'âge de puberté, je ne suis que trop malheureusement convaincu par la maladie de notre jeune malade qu'il y a manie, soit qu'elle vienne ou non de la dégénération de l'accès épileptique, qui ayant bouleversé les facultés intellectuelles a donné lieu à ces accès de manie. Si l'épilepsie et la manie reconnaissent pour cause une pléthore, une redondance dans les vaisseaux, alors seulement on peut espérer que l'éruption menstruelle pourra apporter quelques soulagemens. Quoique cette enfant paraisse jouir d'une assez bonne santé hors des paroxysmes, elle est toujours pâle et paraît être d'une complexion plutôt nerveuse que sanguine, ce qui me fait croire que l'éruption n'apportera pas tout le bien-être et tout le changement avantageux qu'on en attend comme dernière ressource. Je vous prie de communiquer à vos doctes abonnés l'exposé de cette maladie cruelle, pour solliciter de leurs lumières quelques soulagemens pour cet enfant intéressant et pour calmer la situation pénible des parens.

Martinenq, D.-M. M.,
à la Seyne, près Toulon.

Hydropisie.

M. Bernard de Trans près Draguignan, ancien ingénieur en chef du Var, connu avantageusement dans tout le département depuis long-tems par ses vastes connaissances, rapporte dans le Journal du département, du 10 vendemiaire an XII, plusieurs cures d'hydropisie ascite par le bouillon de crapaud. Jusqu'à présent les auteurs ne recommandaient contre cette maladie que la poudre qu'on avait abandonnée par le peu de vertu qu'elle conservait; mais il n'en est pas de même des bouillons énergiques de crapauds qui agissent comme un puissant diurétique et débarrassent promptement les malades par la voie des urines; plusieurs hydropiques en ont retiré le plus grand avantage sous mes yeux. On le fait de la manière suivante : On prend un crapaud vivant, on lui ouvre le ventre et on jette les entrailles; on le met dans un pot où on le fait bouillir avec une livre et demie ou deux livres de mouton; on fait réduire l'eau qui a servi à faire cuire cette viande à trois bouillons qu'on fait prendre au malade de trois en trois heures. Le bouillon est extrêmement amer lorsqu'on ne dépouille pas le crapaud de sa peau; mais il est beaucoup plus efficace. Il est probable aussi que la peau des crapauds a une influence plus forte que la chair, suivant l'intensité et l'ancienneté de la maladie. On est quelquefois obligé de prendre les bouillons de deux ou trois crapauds. Un des malades de Trans mangea de la chair de crapaud et la trouva aussi bonne que celle de grenouilles. Martinenq, D.-M. M.,
à la Seyne.

Note du Rédacteur. — Bien éloigné de contester un fait de pratique confirmé par l'expérience, nous dirons que loin que l'usage de la poudre de crapaud soit tombée en désuétude, on continue de s'en servir dans plusieurs contrées de la France et notamment dans le midi, et que ce n'est pas à l'hydropisie seule qu'on oppose avec succès son emploi; on s'en sert très-communément en Gascogne, et avec la plus constante réussite contre la plupart des maladies dont le siége est dans le système blanc, contre le scrofule, et en général toutes les affections qui décèlent une viciation inerte de la lymphe qu'il faut animaliser (*activer* suivant notre doctrine). On l'employe sur-tout contre la teigne des enfans, séchée au four et répandue sur la tête qu'on recouvre d'un bonnet chaud qui favorise par la transpiration la résorption des vertus stimulantes de cette poudre énergique; quelquefois on la mêle avec la poudre de charbon et la fleur de soufre, et je l'ai vu réussir très-bien ainsi administrée, mais on se garde bien d'enchaîner son action en l'unissant à un corps gras qui bouche les pores et empêche son effet sur le système dermoïde, les bulbes capillaires et le réseau réticulaire cutané qui entoure le crâne.

Nota. *La suite de la rage est ajournée au N° prochain.*

Chirurgie.

Réflexions sur le Forceps.

Sans chercher à me prévaloir d'une expérience plus que trentenaire acquise par l'exercice de mon art dans le pays où je me suis fixé, et vouloir aller de pair avec un docteur de la trempe

de M. Assalini dont j'admire l'invention en rendant le plus sincère hommage à ses talens, tout petit chirurgien de province que je suis j'ose m'élever contre l'usage du *forceps* de quelque genre qu'il soit. Dans un opuscule imprimé bien avant la découverte chirurgicale dont il s'agit, je crois avoir donné des raisons apodictiques pour prouver que l'invention du forceps est non-seulement abusive, mais encore qu'il ne peut résulter de son emploi que des effets funestes par rapport aux voies de la génération. C'est donc par amour pour l'humanité et par l'intérêt transcendant qu'inspire un sexe faible et né pour plaire, que je prends encore la plume aujourd'hui dans l'intention formelle d'exciter de l'horreur pour un levier gigantesque relativement au sanctuaire génératif que tout accoucheur, quelqu'adroit qu'il soit, doit toujours scrupuleusement respecter dans les efforts qu'il fait pour seconder la nature. A Dieu ne plaise que je manque aux égards qui sont dus au mérite reconnu! Je m'obstinerai néanmoins à soutenir mon opinion concernant l'usage d'un forceps quelconque, ayant déjà démontré dans mon imprimé qu'il est à craindre que l'artiste le plus expert, en s'efforçant de tracer un chemin à ce volumineux instrument dans le laboratoire sublime de la nature humaine, cause une désorganisation mortelle dans la contexture délicate des différentes fibres utérines. Or, comme le cas de son application est très-rare, il conviendrait mieux, dans ces cas extrêmes de recourir à l'opération césarienne ou à celle de la symphise qui ne demandent pas un luxe instrumental aussi effrayant que celui de M. Assalini. L'invention de cet estimable docteur, toute ingénieuse qu'elle est, ne devient donc pour cette raison de presqu'aucune utilité. Il est cependant hors de doute qu'on doit applaudir à son zèle philanthropique, qu'il a acquis des droits à la reconnaissance publique par ses merveilleuses tentatives, et que tous les artistes doivent s'honorer de compter parmi eux un homme aussi distingué par ses lumières.

J. Lussan,
Chirurgien à Saint-Saulge,
(Nièvre.)

Pharmacie.

Eaux minérales. (Ier article.)

Forges est un petit bourg situé dans le département de la Seine-Inférieure, dont la population se monte à environ 1500 ames, distant de cinq lieues de Neuf-Châtel, cinq d'Aumale, neuf de Rouen, onze de Dieppe, quinze d'Amiens, onze de Beauvais, et vingt-neuf de Paris. L'origine de ce bourg est de la plus haute antiquité; il doit son nom à des forges qui y ont anciennement existé. Des débris de terres vitrifiées et des scories de fer que l'on y trouve en très-grande quantité, attestent d'une manière incontestable sa première destination.

Les Eaux minérales de Forges ont été, dit-on, découvertes en 1500, on ne dit ni par qui, ni comment. En 1578, un conseiller au parlement de Rouen fit nétoyer le petit bassin de la fontaine de Saint-Eloi, dite de Jouvence; il était de briques, long de 3 pieds sur 2 de large Les trois sources étaient alors confondues ensemble. En 1599, M. Martin, médecin de la Reine, vint y prendre les eaux pour une hydropisie commençante dont il guérit. A cette époque, ces eaux jouissaient déjà d'une grande réputation; mais leur célébrité fut accrue par le voyage qu'y firent, en 1632, Louis XIII, la Reine son épouse, et le cardinal de Richelieu. C'est à cette époque que l'on a divisé la fontaine de Jouvence en trois sources : l'une fut nommée *Royale*, la deuxième *Reinette*, et la troisième *Cardinale*, parce que le cardinal de Richelieu s'en servit pour se guérir de la gravelle. Ces trois sources sont ferrugineuses; elles ne diffèrent entr'elles que par plus ou moins de fer qu'elles tiennent dans une dissolution parfaite par l'intermède de l'acide carbonique. Ces trois sources ne tarissent jamais quoiqu'elles ne coulent pas d'une manière égale. La Reinette coule avec vitesse et abondance; la Royale un peu moins, et moins encore la Cardinale. Cette dernière source contient plus de fer que la Royale, et la Reinette qui est la plus faible offre un phénomène d'autant plus surprenant que les deux autres sources qui en sont très-voisines n'en par-

ticipent en aucune manière. Ce phénomène consiste en ce que chaque fois qu'il doit arriver quelqu'orage ou quelque changement de tems, soit qu'il passe de l'humide au sec, ou du sec à l'humide, un jour ou deux d'avance cette source dont l'eau est très-limpide, devient trouble, jaune et bourbeuse, au point qu'elle est très-dégoûtante à l'œil; comme aussi la première heure après le lever du soleil et celle après son coucher, elle charrie une plus grande quantité de flocons de rouille qui desséchés sont attirables par l'aimant. Je tiens ces petits détails du propriétaire actuel.

Il est de la justice que je vous fasse observer, Monsieur, que ce propriétaire n'épargne rien pour l'embellissement et l'utilité de son établissement qui est très-agréable par sa charmante position, par les promenades, plantations, bosquets et autres agrémens de ce genre. Chaque année on voit venir à Forges des personnes d'un rang distingué envoyées par MM. les médecins de Paris et des départemens. On y trouve des maisons pour se loger commodément; les habitans sont dans l'usage de louer leurs maisons par semaine; ils les louent meublées, ils nourrissent leurs hôtes à un prix modéré, et ces eaux sont peut-être celles où l'on est le moins obligé à des sacrifices pécuniaires, et entraîné à des occasions de dépense ruineuse.

Forges est traversé par la grande route de Dieppe à Paris; le sol est riant et salubre; ce bourg est assez bien bâti; il est environné de belles promenades et de grandes forêts qui épurent l'air qu'on y respire.

On prend les eaux pendant vingt-un jours de suite, ensuite on se repose quelques jours, puis on les continue pendant vingt-un autres jours. Il est nécessaire de se munir de vêtemens chaleureux, parce qu'il fait souvent très-froid au lieu où on les prend. Le tems le plus favorable de prendre les eaux est depuis le mois de mai jusqu'à celui de septembre. Plusieurs médecins recommandables ont écrit sur les propriétés des eaux de Forges qu'on regarde comme toniques et désobstruantes : on les ordonne sur-tout avec le plus grand succès contre les maladies du système blanc, les flux immodérés, les relâchemens, les pertes, les faiblesses d'estomac, les écoulemens opiniâtres qui survivent à des traitemens vénériens, les affections hystériques, la stérilité, l'hydropisie et la gravelle. Il faut avouer qu'avec ces propriétés cette piscine miraculeuse ne pouvait être plus heureusement placée qu'à proximité de la Capitale où abondent la plupart des maladies que je viens d'énumérer; mais peut-être son tort est-il d'être trop voisine d'une ville dont les aimables et légers habitans ne prisent que ce qui vient de loin ou ce qu'on n'acquiert qu'avec peine. A.... N. D.-M.

Café indigène.

Le dernier cahier des *Annales de Chimie* (1) contient l'annonce du remplacement du café par le glayeul d'eau jaune ou flambe bâtarde, *pseudo-acorus*, *iris palustris lutea*, qui se trouve très-communément sur les bords des rivières, des étangs, des fossés. C'est la graine contenue dans la cosse de cette plante qui torréfiée comme le café, dit M. Skrimshire auteur de cette découverte, lui ressemble beaucoup pour la couleur et le parfum, et plus qu'aucune des plantes graminées ou légumineuses qui aient été traitées de cette manière. Ces petites graines présentent à la torréfaction les mêmes phénomènes que celles du café; comme lui, elles *suent*, paraissent huileuses et exhalent avec une épaisse fumée un arôme très-agréable et assez analogue à celui du café, avec lequel ils ont une singulière ressemblance de propriétés chimiques et physiques. La torréfaction doit être lente, continue et à un feu modéré pour éviter la carbonisation de l'huile.

Ajoutons pour ceux qui seraient tentés de croire que toutes les parties de la plante jouissent de la même vertu aromatique, que la racine du glayeul *fraîche* est un purgatif violent, *sèche* devient un astringent utile à la fin des diarrhées; la graine ne possède aucune de ces qualités ainsi qu'on s'en est assuré par plusieurs expériences répétées. La dose est d'une once pour une pinte d'eau bouillante. M. S. U.

(1) Cet excellent ouvrage périodique se continue avec le plus grand succès, chez Klostermann fils, libraire, rue du Jardinet, n° 13, quartier Saint-André-des-Arcs.

Nous avons pris l'engagement d'annoncer tous les médicamens portant un caractère d'utilité et de simplicité dont la recette nous serait confiée. A tous ces titres, nous devons parler avec éloge de l'*élixir thissavrostomique* pour les dents, de M. Cambon, chirurgien-dentiste de S. Exc. Asker-Kan, ambassadeur de Perse, dont le dépôt est rue Vivienne à Paris, et dont les flacons se vendent trois francs et six francs. Nous ne ferons à cette composition que deux reproches; le premier, assez indifférent à son mérite réel, est d'arborer un nom effrayant d'érudition, et peu fait pour établir la fortune d'un dentifrice populaire; le second est de n'être pas assez agréable au goût, et de rappeler la saveur des crucifères les plus énergiques, quoique l'auteur n'en indique aucun dans la recette qu'il nous a communiquée. L'opiate de *le Roy de la Faudignères* et l'élixir de *Botot* sont deux bons exemples à suivre en ce genre, et je doute que toute innovation soit heureuse hors du cercle de prescription de ces heureux modèles. Peut-être M. Cambon pourra-t-il, au reste, parvenir à aromatiser avec plus de succès son mélange, dont les élémens n'ont rien de dangereux, ainsi que telle eau (de Sirabode, par exemple (1) ou telle poudre de corail et crême de tartre, dont l'emploi d'une brosse rude augmente encore l'action érosive sur l'émail des dents. De l'eau-de-vie et de l'eau, la friction du café en poudre avec le doigt, un curedent molet, de la fleur d'orange mâchée à jeun, une extrême propreté, le soin de se rincer la bouche matin et soir, avant et après chaque repas, d'éviter l'humidité des pieds, de ne pas respirer les brouillards, de ne pas boire trop chaud ou trop froid, j'ajouterai pour les hommes la conservation de la barbe; voilà les moyens aussi simples que naturels de conserver ses dents. J'ai bien passé la quarantaine, et avec ce régime je n'en ai pas perdu une seule. M.S.U.

(1) Il est de notre devoir de signaler comme très-suspecte une prétendue *Eau balsamique* qui se prépare à Nantes, et qui n'est qu'une imitation de l'eau de *Sirabode*, par conséquent de l'acide sulfurique étendu d'eau. Outre son action corrosive sur les dents, attestée par l'agacement qu'elle cause, elle peut exercer sur l'estomac d'autres dangereux effets.

INTÉRÊT PUBLIC.

On écrit d'Augsbourg, en date du 18 mai, l'événement suivant que l'observation joindra au récit de faits déjà trop nombreux constatant le danger des inhumations précipitées contre lesquelles nous nous sommes déjà tant élevés, et nous proposerons un projet de réglement, de l'exercice duquel résulterait l'impossibilité d'inhumer une seule personne non-réellement morte. Voici le fait tel qu'il est raconté.

« Il y a trente-deux ans que la fille du capitaine de Rottenbach, propriétaire de la terre noble de Dorflas, mourut de la petite vérole à l'âge de six ans et demi. Le corps, après avoir été exposé pendant trois jours sur le lit de parade, fut déposé dans le tombeau de la famille à Chispendorf. Depuis cette époque le tombeau était resté fermé. En l'ouvrant, il y a quinze jours, pour y inhumer le corps du dernier propriétaire de Dorflas qui venait de mourir, on trouva le cercueil de l'enfant, qu'on avait placé trente-deux ans avant au milieu du tombeau, non-seulement vide et renversé, mais approché du soupirail, et l'enfant même, ou plutôt son squelette, dans un coin du tombeau, assise et courbée. Il paraît que cette jeune fille n'avait pas été frappée de mort, mais qu'elle était tombée en asphyxie; qu'elle était revenue à la vie quand le tombeau était déjà fermé; qu'elle avait tiré son cercueil vers le soupirail pour y monter et appeler du secours, et qu'elle s'était résignée à son triste sort de mourir de faim, en s'asseyant dans l'endroit où son squelette a été trouvé. »

Nous nous abstiendrons de toutes réflexions; elles naissent assez du récit nud de cette lamentable aventure... Eh! combien de faits analogues la terre a couverts de ses ombres sinistres, après des tortures prolongées et les cris non-entendus du désespoir! Sur la terre l'on a pleuré la mort de tel être chéri qui sous terre se désolait d'avoir conservé la vie.

M. S. U.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XVIII.) (133) (21 Juin 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

César Crémonini mérite une place parmi ceux qui ont cultivé le champ de la Médecine, quoiqu'il n'ait pas été revêtu de la robe doctorale. Il florissait dans le quatorzième siècle à Padoue. Outre des poésies agréables, il a laissé entr'autres ouvrages savans ceux-ci : *de Physico auditu*, in-fol. 1596; *de Calido innato*, in-4°, 1626; *de Sensibus et facultate aperitivâ*, in-4°, 1644. On ne peut lui reprocher que des opinions un peu hasardées, et qui n'ont nullement le goût de terroir du pays qu'il habitait.

Cet envoi est le dernier pour les Souscripteurs qui n'auront pas renouvelé au 1er juillet. On n'abonne que pour un an.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Comme ils s'enfuient rapidement ces beaux jours de l'été entre les murmures des zéphirs et les ardeurs des orages ! Ainsi s'écoule l'été de la vie entre les erreurs de l'amour et les calculs de l'ambition. Heureux celui qui n'est pas tellement captivé par ces deux tyrans du monde qu'il n'ait quelques heures à donner aux sciences ou aux arts et quelques momens à la bienfaisance ! Les sciences sont à l'été de la vie ce que sont les fleurs à l'été de l'année, et les bénédictions du pauvre semblables à la fois aux fleurs du printems et aux fruits de l'automne, joignent à la fleur présente d'une bonne action l'espérance d'en cueillir un jour certainement le fruit; rien ne rafraîchit le sang comme un bienfait rendu, a dit un homme heureusement né pour goûter tout le charme de la bienfaisance. Ces idées naissent d'elles-mêmes en songeant à la rapidité du tems qui s'envole, et ne nous laisse des beaux jours qui s'écoulent qu'un souvenir stérile, si nous n'avons amassé pour la saison des autans d'utiles provisions... Encore quelques mois et la neige couvrira ces parterres parés des corbeilles de Flore, ces bosquets peuplés d'oi-

seaux et ces trônes de verdure. Déjà, comme pour nous rappeler à ces tristes réflexions, les matinées, les soirées et les nuits sont glaciales, tandis qu'une ardeur insupportable dessèche l'atmosphère à l'heure de midi. Peut-on, avec ces vicissitudes météoriques, s'étonner que l'équilibre de la santé soit dérangé? En vain, minutieux observateur des règles de l'hygiène, vous vous observerez sur votre nourriture. Votre sobriété ne vous sauvera pas d'un rhume, si vêtu légèrement et pour la journée, vous éprouvez à six heures du matin un froid douloureux, à midi une chaleur sudorifique, à neuf heures du soir un frais humide; toute la prudence de votre régime ne vous laissera pas moins exposé à l'influence de ces intempéries, si vous n'opposez à ces répercussions de transpiration interceptée un vêtement plutôt trop chaud que trop léger, et sur-tout l'application immédiate de la laine sur la peau. Ce conseil s'adresse sur-tout aux personnes qu'un besoin d'exercice habituel ou de travail mécanique force de s'exposer à suer, et auxquelles la sueur en se refroidissant peut causer des rhumatismes, des sciatiques, des paralysies. Que la classe ouvrière particulièrement n'oublie point le conseil que nous lui avons déjà plusieurs fois adressé sur l'emploi du vêtement de laine à nud sur la peau. Si on veut en retirer le plus grand avantage, il est nécessaire de l'ôter en se mettant au travail et de le remettre en le quittant. Cette simple précaution, et celle de boire un peu de vin pur ou d'eau animée d'eau-de-vie ou même de vinaigre, suffiraient pour prévenir la plupart des incommodités qui tourmentent les artisans. Quant aux personnes que la fortune traita assez généreusement pour qu'elles puissent multiplier leurs toilettes, elles éviteront les incommodités résultantes des températures intermittentes de chaque jour, si chaudement habillées le matin, plus légèrement vêtues à midi, elles veulent reprendre pour le soir un vêtement qui les défende du froid et sur-tout de l'humidité. Ces avis s'adressent directement aux femmes qui ne savent pas ou feignent d'oublier que le col et les bras nuds, une simple toile sur le corps, quelques tasses d'orgeat ou des glaces, un air glacial comme celui qu'on éprouvait ces jours-ci aux boulevards, au bois de Boulogne, ou à Tivoli, suffisent pour faire en dix jours d'une femme jeune, belle, fraîche et radieuse de santé, une femme vieille, fannée, catarrheuse, rhumatique et impotente.

Les petites véroles continuent à sévir et sont très-meurtrières; on rencontre mutilés la plupart des convalescens qui ont échappé aux ravages de la contagion. Les apoplexies sont toujours très-fréquentes. Des bains de pieds, un régime végétal, la diète, en font le plus sûr préservatif. Nous publierons sur ce sujet quelques conseils prophylactiques dans le premier Numéro.

Les dix jours qui viennent de s'écouler n'ont rien présenté de remarquable que cette fidélité constante de la nature à fournir un tems favorable aux fêtes impériales. Le 8 au soir et la nuit, le ciel avait donné de la pluie comme pour épurer l'air, raffraîchir la poussière embrâsée des chemins, et l'aurore s'est levée superbe pour éclairer la fête du 9, que l'affluence d'un peuple nombreux, le cortége le plus imposant, la solennité d'une cérémonie religieuse et les illuminations les plus brillantes ont rendue complète. Le 10 et le 11, chaleur extrême à midi, fraîche soirée. Le 12, petite pluie au matin. Le 13 et le 14 seulement, froid très-vif matin et soir, vive ardeur solaire au milieu du jour. Le 15, belle aurore, tems orageux à midi, ondée froide le soir. Le 16, tems couvert le matin, et bien propre à favoriser la nouvelle fête du jour; pluie chaude à deux heures : journée délicieuse. Illumination des Tuileries; ce sont les jardins d'Armide, c'est le beau ciel de la Grèce ou d'Italie. Le 17, journée brillante. Le Concile s'ouvre sous les plus brillans présages, et le ciel semble se plaire à éclairer de tous ses feux cette pompeuse cérémonie. Le 18, soleil éclatant, journée superbe.

M. S. U.

Depuis le 9 juin jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 5 fois N.-E., 6 f. N.-O., 7 f. O., 1 f. S., 1 f. S.-O. 6 f. N. et 4 f. E.

☽ Premier quartier, le 29.

Depuis le 9 juin jusqu'au 9, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{6}{12}$. — La moindre de 27 p. 11 lig. $\frac{3}{12}$.

Le thermomètre a monté à 23 deg. $\frac{7}{10}$ (dilat.) — Il est descendu à 6 d. $\frac{8}{10}$ (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 98 d. — Et pour le *minimum*, 69 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

MÉDECINE.

Goutte sciatique.

JACQUES BODIN, laboureur, de la commune de Chaillé, âgé de trente-six ans, d'un tempérament bilieux, gardait le lit depuis un mois, à l'époque du mois de mars 1793. Il éprouvait avec l'insomnie des douleurs violentes dans toute la partie externe de la cuisse et de la jambe gauche jusqu'à la malléole. L'application du moxa fut le seul remède que je lui proposai, car il n'est point d'autres moyens de curation pour cette maladie. Ma proposition fut accueillie, et je m'empressai de préparer un cylindre de coton que je serrai fortement. Je le fis brûler sur la partie supérieure et postérieure de la cuisse à l'origine du mal, entre le grand trochanter et l'os sacrum; puis j'éventai pour décider l'ignition du cylindre, comme on sait. Le malade n'éprouva que peu de douleur par l'action du feu et continua à converser tranquillement avec moi pendant l'opération. Il fut pansé jusqu'à la chute de l'escarre avec l'onguent basilicum, et ensuite avec l'emplâtre de céruse brûlée. Les douleurs cessèrent presque entièrement par le seul effet de l'adustion, et se dissipèrent totalement par celui de la suppuration qui dura trois semaines. Depuis ce tems il n'a pas eu de rechute de cette cruelle maladie.

TILLIER, D.-M., *à St.-Hermine.*

Réponse à l'observation de M. Martinenq, Docteur-Médecin.

MONSIEUR et très-honoré confrère, j'ai écrit sur le croup; plusieurs fois j'ai brisé mes tablettes, je ne me suis pas cru armé d'assez bonnes observations pour me mettre en lice avec les concurrens; peut-être n'eussé-je offert qu'hypothèse ou fausse théorie, et comme ce n'est ni la présomption ni l'intérêt qui sont le mobile de mes actions, j'attends afin de mûrir mon jugement sur une maladie aussi affligeante pour l'humanité; cependant j'y reviendrai.

En attendant, j'ai cru utile d'offrir un moyen thérapeutique dans l'emploi de l'alun calciné (sulfate d'alumine privé d'eau). Ai-je guéri le croup par son application? C'est ce que je demande; et était-ce bien le croup que j'ai traité? Je le crois. Dans tous les cas, j'ai livré à la censure médicale le mode de traitement que j'ai mis en œuvre envers le fils d'Honoré Troué, vigneron. Et qu'importe après tout que l'*Esprit des Journaux* de septembre 1783, page 353, m'ait appris que par le secours de l'alun calciné on avait guéri un mal de gorge désespéré? cette angine, dont il est question dans le journal, n'était point le croup, car il n'est pas même prouvé que cette maladie soit inflammatoire. Si donc ce moyen d'appliquer au croup l'alun calciné eût été connu, si même on avait ajouté plus de foi à ce qu'en a dit le journaliste (l'auteur de ce procédé n'étant pas connu), plusieurs médecins auraient cité ce fait de pratique, mais il est resté dans l'oubli. Au surplus, tous les ouvrages sont faits pour instruire, et comme il n'y a que très-peu de spécifiques en Médecine, conséquemment peu de remèdes héroïques, au milieu d'une foule innombrable de moyens curatifs, il n'appartient donc qu'au médecin d'en faire une juste application; le voilà le vrai mérite. Enfin, s'il devient constant que le sulfate d'alumine calciné est le spécifique du croup, nous nous féliciterons de l'avoir indiqué le premier, trop heureux s'il peut remplir le but que nous nous sommes proposé, et dût-on de nouveau nous accuser d'avoir exhumé un remède bienfaisant qui sans notre observation serait resté enfoui comme tant de vérités utiles.

POUMIER, D.-M. M., *à Fontainebleau.*

CHIRURGIE.

De la Rage (Vme article.)

J'ai dit au début de cette dissertation qui intéresse toutes les classes de la société, que je mettrais quelqu'ordre parmi les matériaux qui me seraient envoyés, et si un désordre apparent a paru pré-

sider aux quatre articles déjà publiés, c'est qu'ayant d'aborder la question didactiquement, j'ai cru devoir rassurer contre l'opinion trop généralement accréditée que la rage existe aussi souvent qu'on en croit reconnaître des symptômes, que l'humanité et l'impuissance de l'art autorisent à faire périr les malheureux convaincus d'hydrophobie, que les traitemens empiriques jusqu'ici proposés sont tous insuffisans, qu'on ne peut fonder sur l'observation et l'autopsie un système rationel de curation, et cet autre préjugé non moins fatal qu'il n'existe point de maladie communicable nommée *rage*. C'est au milieu de cette fluctuation d'opinions contradictoires que nous essayerons de marcher le flambeau de l'expérience à la main, et étayés par les médecins observateurs, seuls indagateurs de la vérité (1).

La rage existe depuis un tems immémorial; elle a été connue et signalée par les écrivains de l'antiquité. Démocrite l'appelait énergiquement l'*incendie des nerfs*. Hippocrate a consigné dans ses épidémies des symptômes tellement ressemblans à ceux qui tourmentent les malheureux hydrophobes qu'on ne peut s'y méprendre, et il suffit de lire l'observation 13me de l'hôtesse de Métron, ou l'exposition des symptômes tracés dans son livre *De morbo sacro*, et sur-tout ses Coaques, pour être convaincu de cette vérité. Tout donne à penser qu'il comprenait sous le nom générique de *morbus sacer* (ΙΕΡΗΣ ΝΟΥΣΟΥ) toutes les maladies convulsives et par conséquent la rage; seulement, ne la regardant que comme une variété des affections nerveuses, il ne l'a point décrite comme une maladie *sui generis*. Nous partageons son opinion, et c'est avec douleur que l'on doit voir combien depuis lui des préjugés bien étranges sont venus obscurcir cette nosographie si simple qu'on doit s'étonner qu'elle ait pu être délaissée pour recourir à des hypothèses incertaines, à des théories vagues, à une pratique empiriquement universelle, quand la nature diverse des accidens suffisait pour indiquer la différence des remèdes à employer. Un homme égaré par son génie, et qui certes a fait plus de mal que de bien à la Médecine, malgré ses hautes connaissances, a osé avancer sans preuves que la salive d'un homme à jeun, lancée sur un animal, était un poison mortel, et sur cette périlleuse parole de Galien, des savans élevant un système hasardé, ont professé le dogme que la salive d'un animal hydrophobe était le véhicule inoculateur du virus rabifique, soit en altérant les humeurs par assimilation, soit en irritant les nerfs par absorption. Abstraction de toute opinion, et distinguant soigneusement la rage de l'hydrophobie qui elle-même n'est qu'un symptôme de la rage, et non tellement inhérent et constitutif qu'il n'y ait pas de rage sans hydrophobie, et que ce symptôme d'horreur de l'eau n'ait pas été observé dans d'autres affections que la rage proprement dite, je définirais la rage une maladie aguë, générale, irrégulière, dont les symptômes caractéristiques sont un sentiment de violente strangulation de la gorge, la plupart du tems horreur de l'eau, quelquefois le désir véhément de mordre, toujours des accès convulsifs; c'est une exaltation morbide de la sensibilité avec lésion de sentiment; de-là l'irritabilité du système cutanée qui est telle qu'on ne peut ouvrir une porte sans que le malade ne se plaigne qu'*on remue son air* (phénomène connu sous le nom d'aériphobie); celle des organes visuels exaspérée au point que la lumière, la vue de l'eau, ou même d'un corps lucide, comme une glace, un vase de métal poli, cause des convulsions; celle des nerfs olfactifs portée à un tel excès que toute odeur forte devient insupportable, toute odeur même faible désagréable; celle de l'appareil acoustique, telle que le plus léger bruit effraie; enfin celle même du goût irritée au point que le palais et l'ésophage se refusent à admettre les alimens et même les liquides. C'est pour

(1) C'est en parcourant l'échelle des maladies auxquelles est assujétie la pauvre espèce humaine, que l'idée nous est venue de publier ce que l'empirisme rationnel et encouragé par le succès a employé de plus heureux contre les affections déclarées incurables par la Médecine scientifique, telles que la rage, la peste, la goutte, l'épilepsie, l'apoplexie, la paralysie, l'hydropisie, la pulmonie, et le cancer, soit comme moyen prétendu curatif, soit comme prophylactique, et c'est pour remplir ce vœu que nous avons commencé par la pire de toutes, la rage; cependant nous signalerons à la réflexion de nos lecteurs méditatifs la remarque importante et plus profonde qu'on ne croirait au premier aperçu, que c'est sur-tout dans ces terribles maladies dont les caractères sont tranchés et les symptômes non-équivoques que triomphe notre système hygiénique, et que la nature a empreint d'un sceau ineffaçable d'incurabilité toutes les affections dont les préservatifs les plus assurés peuvent seuls exempter. *Principiis obsta.*

cette raison sans doute que les anciens dont il faut respecter les profondes opinions au milieu même de leurs erreurs apparentes avaient appelé *morbus-sacer*, toute maladie qui exaltant le système nerveux semblait mettre ceux qui en étaient attaqués et dont l'intelligence semblait s'en accroître, en rapport avec les Dieux : delà la fable de la Pythonisse sur le trépied, qui semblant obéir aux inspirations du Dieu qui la subjuguait, n'éprouvait réellement autre chose qu'un accès de manie, d'hystéricisme, d'épilepsie ou d'ivresse. C'est, au reste, un grand problême pour le médecin de bonne foi que la question de savoir si dans ces actes surnaturels, ce semble, d'exercice de la force vitale, le mode de guérison le plus certain serait, ou d'achever de porter cette énergie au *maximum* de son pouvoir, ou d'en modérer l'élan.

Il est certain qu'on a vu dans ces accès, comme dans quelques accès fébriles, l'intelligence exaltée d'une manière étonnante. Ces phénomènes se rattachent à ceux du magnétisme, du somnambulisme, du galvanisme, de l'électricité, qui tous agissant sur le système nerveux opèrent des effets d'autant plus énergiques et dangereux que l'on contrarie davantage leur développement. Cette réflexion est si vraie qu'on peut maîtriser ces orgasmes nerveux par une commotion nerveuse plus énergique et déterminée à volonté. C'est ainsi qu'en tendant, à bout portant et d'un air ferme, un pistolet sur la poitrine d'un hydrophobe qui menaçait de s'élancer sur moi, je comprimai son élan très-prononcé (*Voy.* le N° LXXVII du 1er septembre 1806), et j'ai la conviction intime qu'on tirerait dans la plupart de ces affections un très-heureux parti de l'association d'un traitement moral aux agens physiques qu'il ne faut pas négliger. C'est vers ces deux espèces de modes combinés que nous allons diriger nos vues et nos moyens de curation.

On doit appliquer à la rage notre système général sur la prédominance dans la constitution de l'acide ou de l'alkali, prédominance qui outre qu'elle prédispose à telles ou telles maladies, les fait participer de l'idiosincrasie du sujet. Toute maladie prend un mode d'invasion, de durée, de terminaison, en proportion analogue à cette prédominance constitutive, ainsi que nous l'avons expliqué pour la goutte (Voy. notre *Manuel de Santé*), et quoique la maladie ait un caractère propre qui fait qu'elle est telle *et sui generis*, sa manière d'être se modifie d'après le tempérament propre au sujet qu'elle attaque. Ainsi la pleurésie, la petite-vérole, la fièvre même, attaqueront diversement le malade doué d'un tempérament surabondant d'acide, et celui chez lequel l'alkali prédominera : c'est la raison pour laquelle le régime, le traitement qui conviennent avec tel sujet échouent avec tel autre, et pour laquelle encore on ne peut tracer un mode de curation uniforme et invariable en Médecine pour quelque maladie que ce soit, puisque la nature différente du malade détermine la différence du traitement de l'affection qu'il éprouve.

L'influence de ces deux constitutions *acide* et *alkaline* dont l'existence est consacrée et reconnue non-seulement dans l'homme et dans les animaux, mais encore dans toutes les parties de l'univers, me semble bien autrement riche en idées fécondes de Médecine que les quatre divisions des tempéramens *sanguin*, *bilieux*, *flegmatique* et *mélancolique* qui ne sont que des modifications plus ou moins parfaites des constitutions *acide* et *alkaline*. Le tempérament sanguin-bilieux n'est autre chose que le résultat de la constitution alkaline, comme la constitution acide se forme de la prédominance lymphatico-mélancolique ; et cette manière d'envisager la Médecine offre des résultats bien plus satisfaisans et promet des ressources bien autrement énergiques à l'art de guérir que les théories scholastiques désavouées par la nature, et les pompeuses nosographies toutes démenties au lit du malade. « L'abondance de l'azote dans le corps des animaux est la raison de leur tendance générale à l'alkalescence, comme la quantité de carbone dans l'économie végétale renferme la cause de leur tournure acescente générale, » dit le docteur Beaumes dans son *Essai d'un système chimique de la science de l'homme*, imprimé en 1798, que je viens enfin de lire pour la première fois avec un plaisir inexprimable en voyant combien mes idées se rapprochent de celles du

célèbre professeur de Montpellier. Il dit encore page 12 : « Les parties fluides et solides des » animaux sont en dernière analyse des espèces » d'oxides d'hydrogène et d'azote carbonés, d'oxi- » des d'hydrogène carboné et azoté ; » et Humbolt, dans ses expériences pour parvenir à la connaissance du procédé chimique de la vitalité, avait fait la remarque intéressante que le stimulus le plus fort de la fibre nerveuse (dépositaire de la sensibilité) était l'alkali, au lieu que celui de la fibre musculaire (siége de l'irritabilité) est l'acide.

Selon donc que vous aurez constaté la prédominance, ou acide, ou alkaline du tempérament du malade (1) soupçonné d'être atteint de la rage, vous dirigez votre traitement modifié sur cette prédominance, et en ayant égard à l'aptitude plus ou moins vive résultant de telle ou telle constitution, à telle ou telle maladie. C'est ainsi, par exemple, qu'un sujet doué d'une constitution lymphatique (par conséquent d'origine acide) étant attaqué d'une affection scrofuleuse trouvera un remède naturel dans un régime alkalin ; l'usage des viandes et des plantes ammoniacales, telles que l'ail, l'oignon, le cresson, les artichaux, les asperges, etc., au lieu qu'un tempérament sanguin-bilieux (d'origine alkaline) pris d'une fluxion de poitrine, d'une fièvre ardente, sera guéri par l'emploi des acides qui seraient nuisibles au tempérament opposé.

Et remarquez qu'au lieu que ce soit une pratique que nous introduisions ici d'après une théorie fantastique, c'est, au contraire, une théorie que nous déduisons d'une pratique confirmée par les succès les plus constans ; car si l'on a opposé à la rage un traitement heureux par l'alkali, il n'est pas moins vrai qu'on y a obtenu une réussite non moins avérée de l'emploi des acides.

(1) « Le tempérament est un mode particulier de la vie, dit dans son Mémoire cité le docteur Beaumes, en rappelant que Bertholet l'a très-bien caractérisé en disant qu'il se compose de l'organisation naturelle et de l'habitude des impressions des organes. On voit par cette théorie combien il est facile de modifier un tempérament par la faculté qu'ont les alimens de s'assimiler à notre propre substance, et bien qu'il soit vrai de dire que les substances végétales s'animalisent par le procédé de la digestion, il est vrai pourtant aussi que les viandes donneront un chile bien autrement azotisé, alkalin que les végétaux, et ces considérations rentrent encore dans notre système favori du bienfait de *la Médecine par les alimens.* »

Les Numéros XIX et XX, des 1er et 11 juillet 1808 de cette Gazette, contiennent le détail de traitemens de la rage par le vinaigre, en 1764. C'est au hasard qu'on doit cette découverte, comme tant d'autres. On faisait prendre une livre de vinaigre par jour en trois doses, et on en lavait les plaies. Maquer ne crut pas cette observation indigne de son attention, et j'ai vérifié dans le quatrième tome de son *Dictionnaire de chimie*, la mention qu'il en fait avec éloge.

En 1767, le docteur Gottfied Thiesen de Kœnisberg, guérit par ce moyen plus de *cent personnes ayant eu des accès*. Moneta, médecin du Roi de Pologne, publia cette méthode encore suivie aujourd'hui à Varsovie. En conclurai-je que le vinaigre est le spécifique contre la rage? Non, pas plus que je ne conclurai que l'alkali volatil est le seul remède héroïque contre cette terrible maladie, parce que le savant chimiste M. Sage en a recommandé l'emploi, fondé sur des succès avérés ; mais fidèle à l'expérience, à la vérité et aux principes que je viens d'exposer, je dirai qu'ils ont l'un et l'autre réussi quand l'indication de leur usage s'est par hasard rencontrée avec l'ordonnance du docteur qui, n'étant pas dans le secret de la nature, a administré son remède en aveugle, et a eu raison..... quand il n'a pas eu tort. M. S. U.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

PHARMACIE.

Eaux minérales. (IIme article.)

Sur les propriétés des eaux thermales dites de SEXTIUS, *de la ville d'Aix, département des Bouches-du-Rhône.*

LES eaux chaudes d'Aix dont l'histoire se perd dans la plus haute antiquité (1), puisque les Salyens qui vivaient dix-huit siècles avant Jésus-Christ, furent les premiers qui les fréquentaient, font monter la liqueur du thermomètre de Réaumur du 28e au 29e degré, quelque variation qu'il y ait dans le baromètre.

(1) Strabon, Plutarque et Solies en parlent avec éloge ; Sydoine Apollinaire qui vivait au cinquième siècle, rapporte que de son tems les bains de Sextius étaient très-fréquentés.

Ces eaux sont légères, inodores, insipides, onctueuses, limpides, et presque aussi transparentes que l'eau la plus pure; elles ne paraissent déposer aucun sédiment, même lorsqu'elles ont été gardées quelque tems dans des vases, ce qui prouve que les principes étrangers y sont tenus dans une dissolution parfaite et intimement unis au principe aqueux; elles dissolvent très-bien le savon et font cuire facilement les légumes.

Quant aux principes qu'elles renferment, je ne rapporterai pas les expériences qui ont été faites pour s'en assurer, cet objet n'est pas de la compétence du fermier; depuis deux siècles plusieurs Traités ont été publiés, on peut les consulter; je dirai seulement que d'après les derniers travaux de divers chimistes éclairés, il résulte qu'elles contiennent : 1° de l'acide sulfurique; 2° de l'acide carbonique; 3° du carbonate de chaux; 4° de la magnésie; 5° de l'oxigène; 6° une matière végéto-animale. Cette dernière substance paraît être la cause de l'onctuosité qui les caractérise particulièrement et qu'elles communiquent à la peau de ceux qui en font usage, ce qui rend les bains très-agréables.

L'aggrégat de ces différens principes minéralisateurs combinés par la nature dans ses vastes laboratoires, d'une manière encore inconnue aux chimistes, est plus que suffisant pour rendre raison de l'efficacité de ces eaux thermales.

Ces eaux peuvent être employées en boisson, en bains, en douches, soit ascendantes, soit descendantes, en étuves, en injections, en lotions, etc.

1°. En boisson, elles sont très-bonnes à l'estomac, amies de la poitrine, très-salutaires contre les affections des reins et de la vessie, et autres affections des différens systèmes.

2°. En bains, elles conviennent dans les maladies rhumatismales et arthritiques, dans les affections articulaires, telles que les fausses ankiloses, les rétractions de muscles, les entorses, dans celles du système cutané, comme les dartres de toutes les espèces, les vieilles gales opiniâtres, même contre certaines affections syphilitiques; elles sont encore efficaces dans les maladies dépendantes d'une humeur laiteuse répercutée ou en congestion dans quelques organes, et dans toutes celles occasionnées par un vice de la limphe.

3°. En douches, elles échauffent les parties soumises à cette opération, stimulent et dilatent les vaisseaux où le sang ne circule pas librement et augmentent la transpiration. Telle est l'action de la douche descendante dont la chute a dix pans de hauteur, mais que l'on modifie selon les cas par le moyen de différens ajutages.

La douche ascendante dont on retire de si grands effets, est très-utile dans les affections de l'anus, du périnée et de l'utérus; leur succès dans les leucorrhées est d'une évidence incontestable. J'aurais beaucoup de guérisons à citer, si, comme fermier seulement de ces eaux et nullement homme de l'art, je ne devais pas garder le silence sur les individus qui en ont fait usage avec efficacité.

4°. En étuves, la vapeur qui se dégage est si pénétrante qu'elle relâche en très-peu de tems le tissu de la peau et excite une sueur qui inonde tout le corps; elle s'insinue aussi d'une manière sensible dans la bouche et dans la poitrine par les canaux de la respiration, lorsqu'on reste quelque tems en repos au milieu de cette vapeur; par ce moyen elle ramollit et relâche les organes contenus dans la cavité de la poitrine, humecte et divise les humeurs visqueuses qui engouent les bronches et même les poumons, et rétablit les fonctions de cet organe.

Ce moyen pratiqué avec succès dans beaucoup de maladies de la poitrine, offre un traitement bien doux dans la plupart des affections des organes de la respiration, telles que l'enrouement, l'aphonie, les catarrhes chroniques, l'asthme par congestion, même quelques phthisies pulmonaires commençantes, et lorsque la chaleur ne prédomine pas.

5°. Leur application extérieure n'est pas moins salutaire, soit en injections, soit en lotions, pour les vieux ulcères scrofuleux et les vieilles plaies fistuleuses dont elles facilitent la cicatrice, ainsi qu'on peut s'en convaincre journellement auprès de la fontaine, où les malades se portent en foule pour faire couler les eaux sur leurs plaies.

Telles sont en partie les propriétés des eaux

thermales d'Aix, dites de *Sextius*. Elles sont établies sur l'expérience et l'observation, l'une et l'autre confirmées depuis plusieurs siècles, et par l'assentiment des Facultés de Médecine.

GUIBERT, *fermier des eaux d'Aix, départ. des Bouches-du-Rhône.*

Note du Rédacteur. — A cette Notice était annexée copie d'une lettre de S. Exc. le ministre de l'intérieur M. le comte Cretet à M. le docteur Reynaud, contenant les expressions de sa satisfaction du travail de ce médecin, inspecteur des eaux thermales d'Aix, communiqué à la Faculté de Médecine de Paris, et invitation de le continuer; il nous permettra de lui adresser le même vœu, au nom de l'humanité.

BIBLIOGRAPHIE.

Sixième et septième livraisons des Champignons de l'ouvrage de M. *Paulet*, docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris, sous le nom de *Chairs vives des arbres*, sixième genre détaché du genre *myces*, et connu sous le titre de *Dendrosarcos*, Nos 1 et 2. — Prix, 6 fr. chaque livraison. — A Paris, chez Mme *Huzard*, impr.-libr., rue de l'Eperon, n° 7, et au dépôt de l'ouvrage, chez *Tessier*, rue de la Harpe, n° 45.

Nous avons plusieurs fois eu l'occasion d'encourager le savant et laborieux docteur Paulet à continuer l'émission de son bel ouvrage sur les champignons, ce mets favori des gourmands de tous les siècles, et que Néron appelait le *ragoût des Dieux*, par une féroce allusion au genre d'empoisonnement de Claude, son prédécesseur, dont il provoqua l'apothéose. Deux livraisons, qui vont être bientôt suivies de deux autres, rassurent les souscripteurs, qu'avait inquiétés la nouvelle de la maladie du célèbre mycétographe, qui, plus instructif que Lécluse, Vaillant, Micheli, Bauhin, Battara, Bulliard, etc., joint à la représentation exacte de ces étranges végétaux, des leçons sur l'art de les reconnaître, d'assaisonner avec sécurité ceux qui sont alimens, et de corriger la mortelle influence de ceux qui sont poisons. Les deux livraisons que nous annonçons contiennent sous le N° 1, la langue ou foie de bœuf, la chair de pommier, l'agaric flamme, l'oreille de noyer, la corne d'abondance, et sous le N° 2, la cuiller des arbres, la coquille jonquille du chêne, la coquille du maronnier d'Inde, la coquille noire du hêtre, la langue du pommier, la langue du noyer, le mammola des Italiens, la chair de Bavière, la peuplière brune, la famille petoncle, l'oreille de l'olivier, l'oreille du chêne verd et l'oreille du charme. La plupart de ces espèces sont bonnes à manger. Nous avons déjà exposé l'ingénieux procédé au moyen duquel le lecteur le moins érudit peut, en très-peu de tems, apprendre à reconnaître le plus ou moins d'innocuité ou de danger de l'emploi des champignons : un cercle avec un point au milieu indique le bon champignon, le cercle sans point désigne le champignon non-malfaisant, le cercle coupé d'une ligne transversale celui qui peut devenir nuisible, le triangle vide celui de qualité suspecte, le triangle divisé par une ligne perpendiculaire celui qui est évidemment malfaisant; ajoutez un cercle à l'intérieur de ce triangle, dont les trois côtés sont remplis, ce champignon est plus dangereux; joignez-y une croix, il met en danger de mort; remplissez de noir entièrement le triangle, le champignon est mortel, etc.; mais nous renvoyons au texte même de l'ouvrage qu'on ne peut lire sans un sentiment profond de reconnaissance pour son auteur et de confiance dans ses doctes instructions. L'ouvrage intitulé : *Traité historique, graphique, culinaire et médical des champignons*, 2 vol. in-4°, se vend 18 fr., pris à Paris, avec le prospectus qui lui-même contient le prodrôme de l'ouvrage. Les gravures, qui sont in-fol., sont de la plus grande vérité et en général de grandeur naturelle. Il en paraît déjà six livraisons.

M. S. U.

Notions sur le sens de l'ouïe en général, et en particulier sur la guérison de Rodolphe Grivel, sourd-muet de naissance, en une série de lettres écrites par Fabre d'Olivet. — Prix, 1 fr. 50 c. broché, et 1 fr. 75 c. franc de port. — A Paris, chez C. *Bretin*, libr., rue des Filles-St-Thomas, n° 13. 1811.

L'auteur s'est proposé, en publiant les lettres qui composent ce petit ouvrage, de faire connaître les motifs et le but de la cure qu'il a eu le bonheur d'opérer. Il établit dans une Notice préliminaire l'authenticité de cette cure, en démontrant autant qu'il lui est possible la surdité et le mutisme originels du jeune Grivel, qui entré à l'âge de neuf ans à l'institution des Sourds-Muets, y a passé six ans, dont trois aux frais du Gouvernement; il expose ses idées sur le système intellectuel et physique du sens de l'ouïe, sur les développemens successifs de l'organe auditif, et déduit des expériences nombreuses qu'il a faites, les causes jusqu'alors inconnues de la surdité.

Nous ne voulons pas être des derniers à annoncer un ouvrage qui intéresse non-seulement la Médecine, mais tout l'ordre social, et sans vouloir préjuger du mérite de l'invention, du mode que nous avons cru deviner, et qui serait l'application mécanique des principes énoncés dans le livre que nous annonçons, et d'un moyen que nous avons déjà préconisé, nous dirons franchement que nous avons lu avec un intérêt toujours croissant et une attention complètement soutenue, cet ouvrage duquel, si l'on retranche quelques expressions d'*illuminisme* et de *misticité* qui déparent le ton de franchise qui y règne d'ailleurs, et diminuent de la confiance qu'il inspire, la lecture ne peut que vivement attacher les gens de l'art et les personnes qui n'en sont pas.

M. S. U.

CETTE feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et toutes les réclamations relatives au service du Journal. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XIX.) (141) (1er Juillet 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

HERMANN CRUSER, natif de Campen, conseiller de Charles duc de Gueldres, puis de Guillaume duc de Clèves, se distingua comme philosophe, médecin et jurisconsulte. Il a traduit en latin seize livres de Galien et les Vies de Plutarque. Il a composé plusieurs autres ouvrages. Il est mort à Kœnigsberg, en 1574.

CONSTITUTION MÉDICALE.

ON dirait, en lisant les précautions que nous avons indiquées dans notre dernier N° rédigé au milieu des ardeurs de l'été, que déjà nous semblions prévoir le changement subit de la température qui leur a succédé. Quelques esprits insoucians qui traitent d'humeur chagrine la prévoyance et qui nous avaient presque reproché d'empoisonner par nos conseils hâtifs les jouissances du présent, n'ont pas été peu surpris de la justesse de notre pronostic et de l'à-propos de nos avis. Le tableau nosographique s'est singulièrement enrichi depuis huit jours, si l'on peut se servir de cette expression pour désigner l'accroissement rapide du nombre des maladies, car je ne saurais croire qu'on puisse s'imaginer que les médecins regardent comme un champ à exploiter le domaine d'Hippocrate, et comme des années fécondes en bonne récolte, celles où règnent des épidémies. Non, ce sont des négocians de diète et d'ordonnances et non des dignes fils du généreux vieillard de Cos, ce sont des apostats du culte désintéressé du Dieu d'Epidaure que ceux qui stipulant sur les calamités publique asseoiraient leur fortune sur le malheur d'autrui, et leur bonheur particulier sur la misère générale. C'est encore cette idée qui ennoblit l'étude de l'hygiène, cette fille aînée de la santé qui cherche à prévenir les maux plutôt qu'à les guérir.

Parmi les maladies dominantes, on remarque des angines prenant rapidement un caractère d'esquinancie, et dues à la répercussion de la transpiration par le froid humide depuis peu si subitement établi; des rhumes accompagnés de

points de côté et dégénérant facilement en fluxion de poitrine, des diarrhées ayant une tendance dyssentérique, des hémorrhagies, des pertes, des flueurs-blanches dues au relâchement atmosphérique, et que quelques purgatifs d'abord, puis un régime tonique, et particulièrement l'emploi de notre vin, a guéries comme par enchantement. On observe beaucoup d'apoplexies, et cependant le régime végétal qu'indique et fournit la saison, offre le plus sûr des préservatifs contre ces sidérations, bien plus rares autrefois, et dont il faut en conscience accuser le goût de la bonne chère, beaucoup trop ennobli depuis quelques années. Où la mode va-t-elle chercher un culte et des sectateurs? Le régime végétal, les fruits rouges sur-tout, voilà les véritables anti-apoplectiques bien préférables aux sachets d'Arnoult et à l'eau des Jacobins de Rouen. Evitez tous les stimulans, par conséquent les excès de la table, les viandes de haut goût, les ragoûts épicés, les vins spiritueux, les liqueurs alcoholiques, la grande chaleur, l'air trop raréfié, les sacrifices imparfaits à Vénus sur les autels de laquelle votre offrande doit être aussitôt consumée qu'offerte, les veilles excessives, les contentions d'esprit, les querelles, la colère, les terreurs paniques, les livres de Médecine, le long sommeil sur-tout après les repas, vous tous qu'une structure athlétique et un tempérament éminemment sanguin disposent aux congestions au cerveau ou à la poitrine, du fluide dans lequel réside le principe de la vie, et qui pour vous recèle des semences de mort. Les bains, les pédiluves, les bandeaux de vinaigre sur le front, les fumigations aqueuses, un air léger tel que celui des montagnes, une diète sobre et humide, un coucher tel que la tête soit avec le reste du corps dans un angle de 15 à 20 degrés, le matin quelques tasses d'une infusion légèrement carminative comme le tilleul ou le botrys, ou un breuvage acidule comme l'eau de groseille ou la limonade, un exercice habituel et modéré, l'équitation, le cahotement en voiture, les sangsues à l'anus tous les mois, et même une large saignée si l'on sent les préludes de l'invasion, les ventouses scarifiées, et quelquefois la saignée de la jugulaire, les sinapismes, de tems en tems l'émétique en lavage, mais non comme vomitif, à moins d'accès survenu, l'absence du souper, la ventilation, les lavemens, les frictions sèches de tems en tems, un minoratif; tels sont les moyens prophylactiques que conseillent le bon sens et l'hygiène pour se soustraire à la tendance que conserve le sang à se porter avec irruption vers la tête ou aux poumons, car ce sont ces deux organes que menace ce fluide dans ses *raptus;* et la pâleur de la face, dans ce qu'il a plu de nommer apoplexie séreuse, n'est souvent due qu'à l'envahissement des ramifications sanguines par la lymphe usurpant les fonctions du sang, et quoi qu'en ait dit le médecin Gay, sur dix apoplectiques saignés il en reviendra huit, si, ne se bornant pas à cette essentielle opération, on met en pratique ensuite les stimulans indiqués, l'émétique, les frictions sèches et spiritueuses cantharidées, les lavemens, etc., tandis que sur le même nombre de personnes avec lesquelles cette précaution préalable aura été négligée, il n'en reviendra pas une seule, si la nature ne provoque pas une hémorrhagie spontanée (Voyez notre *Manuel populaire de Santé*, p. 225). Ce n'est pas au reste qu'il ne puisse y avoir afflux seulement de la lymphe ou du fluide nerveux au cerveau ou vers l'organe pulmonaire; des autopsies faites par Morgagni et autres anatomistes en ont prouvé l'existence (*Voyez* le N° du 21 mars 1807); mais cet afflux s'observe moins généralement, et il est de remarque constante que l'éruption lymphatique au cerveau est très-rare, de même que l'afflux sanguin à la poitrine, quoiqu'il y ait des exemples de l'un et de l'autre, comme cause d'apoplexie dont il ne faut pas oublier qu'un des symptômes les plus tranchans est une inquiétude habituelle et une perfide facilité à s'alarmer.

Des dix jours qui viennent de s'écouler, le premier seul, le 19 a offert une chaleur insupportable. Dès le lendemain 20, un vent impétueux s'est élevé et a régné toute la journée, le ciel est couvert, l'air s'est subitement réfroidi et si considérablement qu'on ne peut douter qu'il n'y ait eu au loin quelque orage violent dont nous recevrons plus tard les détails. Tout porte à croire qu'il a eu lieu vers le nord ou l'ouest, car

les eaux de la Seine sont restées basses et très-claires, ce qui ne serait pas arrivé si les pluies étaient venues du midi et de l'est. Le 21, le froid augmente. Le 22, pluie froide au matin et dans la nuit. Le 23, pluie le matin qui reste comme suspendue pendant le reste de la journée pour la fête de St-Cloud, elle recommence à dix heures du soir pour durer toute la nuit et presque tout le lendemain. Le 25, tems inconstant, ciel couvert. Le 26, l'air se réchauffe un peu. Le 27, tems superbe et très-chaud. Le 28, la chaleur étouffante qui régnait il y a dix jours est absolument la même aujourd'hui. M. S. U.

Depuis le 19 juin jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 4 f. N., 2 fois N.-E., 7 f. N.-O., 2 f. S., et 15 f. S.-O.

☺ Pleine lune, le 6.

Depuis le 19 juin jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{4}{12}$.
— La moindre de 27 p. 8 lig. $\frac{11}{12}$.

Le thermomètre a monté à 21 deg. $\frac{9}{10}$ (dilat.)
— Il est descendu à 8 d. $\frac{5}{10}$ (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 70 d. $\frac{1}{4}$. — Et pour le *minimum*, 78 d.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

Médecine.

De la Rage (VI[me] article.)

Nos bases sont bien établies pour fixer un traitement approprié, mais quels seront nos moyens de reconnaissance de la prédominance de l'acide ou de l'alcali dans l'individu malade de la rage? Ces moyens sont et doivent être les mêmes que ceux observés dans toute espèce de maladies, et qui composent la science des symptômes. Ainsi les urines colorant en rouge ou en bleu les teintures végétales, les déjections offrant des signes d'acidité extrême ou d'alcalescence confirmée, l'ardeur de la face ou sa pâleur, la fréquence du pouls, la coloration des yeux, mais sur-tout le goût acide de la sueur ou son odeur azotique, sont des signes non-équivoques de la prédominance acide ou alcaline, et devront diriger infailliblement dans le choix des moyens curatifs à préférer.

Si d'ailleurs, comme nous l'avons dit, la rage consiste dans une exaltation de tous les appareils nerveux, le bon sens seul indique qu'il faut employer tout ce qui peut faire cesser cette exaspération, en suivant l'ordre des sens dont les nerfs sont les ministres; ainsi, l'oreille destinée à percevoir les sons, qui dans cet état sont exagérés et inspirent au malade une frayeur qu'il ne peut maîtriser, sera exactement tamponée, et le plus profond silence régnera autour du malheureux pour qui les moindres bruits sont des rumeurs effrayantes. Le tact, dans cet état d'excessive sensibilité, perçoit jusqu'aux ondulations de l'air dont le déplacement vient le frapper, comme les vagues viennent dans un bain public frapper les baigneurs à l'arrivée d'un nageur; on veillera à ce qu'aucun mouvement précipité n'ait lieu près de lui, on n'ouvrira qu'avec précaution les portes, et comme le calorique éveille le sentiment, des ventilateurs extérieurs seront disposés pour rafraîchir l'air; par la même raison, on le fera boire à la glace, au lieu d'employer ces boissons incendiaires qui portent le désordre dans les sens, s'opposent à la transpiration insensible en bouchant les pores par la sueur qu'elles provoquent, et augmentent le désordre au lieu de le calmer. On éloignera toutes les odeurs aromatiques, trop prodiguées sous le vain titre d'antispasmodiques, et qui érétisent encore les nerfs olfactifs. La plus profonde obscurité régnera dans l'asile du malade, dont les murs seront revêtus d'une tenture obscure, disposée de manière à ce que le service ne soit éclairé que par une lueur douce, comme celle que donnent des lumières entourées de gazes vertes ou bleues. On évitera de présenter devant lui des fluides, des couleurs éclatantes, des corps brillans et polis; on revêtira d'étoffe brune les vases avec lesquels on essayera de le faire boire; ils seront fermés comme un biberon. Si l'on juge les bains nécessaires, on enveloppera le malade de linges mouillés, au lieu de le plonger dans l'eau. On ne l'entretiendra que de faits consolans, à voix basse et avec toutes les démonstrations d'un intérêt touchant, et puisqu'il est vrai que les sensations tiennent à l'impression

nabilité des nerfs, qui éveillée réveille à son tour l'irritabilité musculaire et produit ces transports, ces accès où la force centuplée défierait les efforts de dix hommes réunis, on doit être sûr qu'en ayant assoupi la sensibité, aucun de ces essais périlleux d'excitabilité ne doit avoir lieu. En un mot, c'est en paralysant les appareils nerveux, c'est en dirigeant vers l'épigastre des moyens de repression, tels que la glace, le camphre, et peut-être l'opium, qu'il nous semble qu'on parviendra à prévenir les phénomènes de cette terrible maladie, à les empêcher de se reproduire s'ils ont déjà paru. C'est sans doute en entrevoyant ce but, que Spallanzani avait proposé de traiter les enragés par la morsure de la vipère dont le venin, à raison de sa vertu stupéfiante, semblait offrir un moyen éminemment sédatif des systèmes nerveux. On joindra aux remèdes que nous venons d'exposer l'emploi d'une limonade forte, végétale ou minérale, et d'un régime végétal, ou l'usage de l'alcali volatil dans une boisson appropriée, des bouillons de crapaud, des gelées animales, selon que l'on aura constaté la prédominance alcaline ou acide du malade.

En proposant ce traitement, nous sommes loin de recommander sans une très-pressante indication, ces tortures bannales, jusqu'ici tant préconisées sous le nom de cautère actuel ou potentiel, ces vésicatoires, ces brûlures répétées dont l'application doit exaspérer la sensibilité, et sans partager complètement l'opinion du Dr Girard, dans son excellent Mémoire qui tend à prouver que *la rage n'existe point* (p. 12), *que dans l'affection rabienne la maladie est locale, que la salive prétendue vénéneuse d'un animal n'y est pour rien, et que le désordre de l'organisme, qui est quelquefois la suite d'une blessure, n'est causé que par une irritation fixée dans la partie précédemment affectée par les dents de l'animal*, en un mot, que les symptômes qui simulent l'apparence de la rage ne sont que le résultat de la nature de la plaie, nous pensons fermement que la gravité des accidens est souvent due à la nature de l'instrument qui a causé les déchirures, et qu'une dent large faisant une blessure également ouverte, doit laisser bien moins de danger qu'une dent longue, acérée, qui fait une plaie profonde, dont les bords se referment sur-le-champ, et avant que son fonds soit cicatrisé. Dans ces derniers cas et en général, nous pensons qu'un des moyens les plus prompts et les plus sûrs de guérison est de débrider les plaies, d'y entretenir un foyer de suppuration en y introduisant de la charpie imbibée d'abord d'une dissolution aqueuse d'opium pour prévenir l'affection tétanique et les profondes douleurs qui accompagnent toujours les divulsions de fibres. Par le même motif, nous sommes bien éloignés de conseiller l'emploi des préparations mercurielles, dont l'effet provocateur de la salive irrite le systême glandulaire et provoque une sécrétion dont l'abondance constitue déjà un des symptômes de la maladie.

Nous ne prétendons cependant point qu'il n'y ait pas des cas où il soit utile, et même nécessaire, d'inciser profondément les plaies causées par les animaux enragés et d'appliquer le feu dessus. En définissant la rage *une exaltation de la sensibilité*, nous n'avons parlé que de l'effet de cette maladie, mais on ne peut disconvenir que sa cause est due à la présence d'un virus *sui generis*, à un miasme spécifique et qui communique la rage comme le virus variolique donne la petite-vérole, le virus syphilitique la maladie vénérienne, etc. Ce virus, ainsi que la plupart des fermens de nature analogue, se dépose dans le système lymphatique qu'il vicie, mais une circonstance singulière et qui classe ce virus dans un ordre à part, c'est qu'il résulte d'expériences répétées, 1° qu'il est nécessaire pour sa communication que la morsure de l'animal enragé ait lieu; 2° que l'inoculation, soit de la salive, soit de l'écume ou de la bave de l'homme ou de l'animal reconnus atteints de cette maladie est sans effet, tandis qu'on sait que l'insertion variolique, syphilitique, etc., suffisent pour propager la contagion. On a cru faire la même remarque pour la communication du venin de la vipère, avec lequel le venin rabifique a plus d'une analogie, si l'on réfléchit que l'action de mordre et la pression des vésicules déposées sous la dent cannelée de la vipère accompagnent toujours cet empoisonnement. Qui nous a dit que dans la rage il ne se sécrète point en effet dans les alvéoles dentaires une lymphe qui en stagnant y acquiert

une qualité délétère par ce séjour, et l'irritation convulsive qu'éprouve le malheureux animal exténué de fatigue, de diète et souvent de colère s'il est poursuivi? Ajoutons que chez le chien, les fonctions de l'organe cutanée sont nulles pour la transpiration, que par conséquent une ardeur interne dispose plus cet animal que tout autre à un orgasme nerveux, à une affection inflammatoire. On conçoit alors que la lymphe ayant subi une fermentation acescente ou alcaline, selon la prédominance particulière de la constitution individuelle et les circonstances du régime, de l'âge, de la saison, etc., doit fournir un élément morbifique très-actif, sur-tout s'il est emprisonné dans une plaie dont les bords trop tôt refermés n'ayent pas permis l'expulsion de ce ferment. Or c'est ce qui arrive si la dent de l'animal est très-longue et aiguë, si elle a pénétré des parties recouvertes de peu de chair, traversées par beaucoup de nerfs, de manière que la cicatrisation ou le gonflement aient eu lieu subitement; de-là le danger des plaies de la tête et sur-tout de la face où le périoste est facilement atteint. Dans ces cas, il est difficile d'employer, ou la dissection qui causerait des douleurs atroces, des hémorragies dangereuses et de hideuses cicatrices, ou la cautérisation dont, à mon gré, le premier mérite est d'appeler à la surface le virus déposé dans le tissu cellulaire et non encore résorbé par le système lymphatique général; car on ne doit pas se dissimuler que la cautérisation n'est utile que dans les premiers tems, au lieu que la dissection (le débridement) est utile à toute époque, et sur-tout à celle où les ravages sont causés par le dépôt du virus latent dans des plaies dont l'ouverture s'est refermée.

On assure avoir obtenu quelques guérisons par le mercure; mais en supposant que la rage fût bien confirmée, ces cures n'ont pu s'opérer que par la propriété sialalogue de ce minéral, et en entraînant avec la salive la lymphe viciée; mais on ne peut nier que ce traitement interne laisse toujours le danger de faire parcourir au virus par absorption tout le système lymphatique, et d'irriter les organes destinés à élaborer et sécréter la lymphe, tels que les glandes, les ganglions nerveux, les appareils salivaire, gastrique et pancréatique, d'exalter la bile, d'allumer le sang, enfin d'exaspérer tout l'organisme.

Le traitement par les stimulans ne peut convenir que lorsqu'il existe une constitution éminemment lymphatique, telles que sont par exemple celles qui disposent aux scrofules, aux hydropisies, et dont le caractère est de s'opposer aux crises nécessaires pour l'élaboration humorale et l'expulsion du virus. C'est ainsi que s'expliquent les guérisons quelquefois obtenues de l'emploi des sudorifiques, et en général de l'usage des aromates. C'est encore dans ces cas qui demandent un surcroît d'animalisation, qu'on a dû retirer un grand succès des alcalis, et c'est ainsi que s'explique la fortune trop vantée de l'usage de l'omelette aux écailles d'huîtres, et celui plus rationnel de l'alcali volatil ou amoniaque.

Si, au contraire, la constitution est ardente, excessivement animalisée, il faut tempérer par des acides cette effervescence qui outrepasserait la crise, et de-là l'emploi tant prôné des bains et du vinaigre; mais dans l'un ou l'autre cas, l'indication est d'aider la nature à favoriser une crise utile pour l'expulsion d'une matière hétérogène, d'un virus qui selon les lois constantes et les forces médicatrices de la nature, tend de lui-même à sa sortie.

Résumons-nous. — Diminuer la sensibilité nerveuse et par conséquent l'irritabilité musculaire, appliquer le fer ou le feu suivant les indications; administrer, suivant la constitution lymphatique ou bilieuse, les alcalis ou les acides; faire la guerre aux symptômes présens sans perdre de vue l'affection constitutionelle et le tempérament dominant du malade : tel est en deux mots le traitement rationel et consacré par l'expérience jusqu'ici mal observée d'une maladie le fléau de l'humanité, mais qui rentre dans le cercle des affections curables, en la soumettant au génie d'observation sans lequel la Médecine n'est qu'un empirisme aveugle. Nous allons examiner ce qui peut avoir donné lieu à cette erreur, et la différence qui existe entre l'hydrophobie et la rage.

M. S. U.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

CHIRURGIE.

MONSIEUR, d'après la franchise qui vous caractérise dans l'exercice d'un art auquel vous coopérez avec tant de zèle et de bonne foi, j'ose espérer que vous ne me saurez pas mauvais gré de vous communiquer une observation chirurgicale qui, enrichie de vos réflexions, ne peut que tourner au profit de l'humanité.

L'introduction des corps étrangers dans les narines, avec les moyens d'expulsion et d'extraction, sera le sujet de cette dissertation.

Je ne sais par quelle fatalité ou plutôt par quel attrait les enfans depuis l'âge de deux jusqu'à cinq et six ans, s'introduisent dans le nez, des pois, des fêves d'haricot, des noyaux de cerise, des boules de verre, etc. Le plus souvent il m'en a été présenté avec des pois, d'autres fois avec des haricots; l'expulsion et l'extraction de ces derniers sont beaucoup plus laborieuses pour le chirurgien et pour l'enfant.

Plusieurs savans professeurs, Heister, Lamotte, Petit, Hevin, MM. Sabatier, Richerand, et autres praticiens non moins célèbres font mention dans leurs ouvrages de corps étrangers introduits dans les yeux, les oreilles, l'œsophage, le canal de l'urètre, l'utérus, etc.; tous prescrivent différens moyens extractifs; aucun, que je sache, Lamotte excepté, Observat. 333, ne cite cet accident à l'égard des narines. C'est par oubli sans doute, ou parce qu'ils attribuaient trop peu d'importance à ce point de pratique journalier. Lamotte n'enseigne d'autre procédé que l'emploi du tabac pour exciter l'éternuement et l'expulsion du corps étranger, moyen peu efficace, sur-tout lorsqu'il s'agit d'une substance dilatable et si profondément avancée dans l'une ou l'autre narine que souvent, ne l'apercevant qu'avec peine, l'usage de ce stimulant ne serait pas toujours sans inconvénient par les secousses plus ou moins fortement répétées qu'il produit sur de petits êtres dont les organes sont encore si faibles, l'excitement qu'il occasionne sur la membrane pituitaire parsemée de filamens du nerf olfactif pouvant se communiquer au cerveau.

D'ailleurs, tout corps étranger introduit dans les narines ou dans toute autre cavité excite par sa présence une irritation quelconque, dont les suites peuvent être dangereuses, en même tems qu'il gène et porte obstacle au mécanisme de la respiration, en interceptant le premier passage naturel au libre cours de l'air dans l'organe pulmonaire par le canal nasal. En en abandonnant l'expulsion à la simple nature, comme l'a conseillé Lamotte, il peut par sa présence, non-seulement occasionner l'irritation, mais y attirer la suppuration, la carie, et donner lieu à la formation de fongosités difficiles à guérir ou à réprimer.

En conséquence, j'offre un triple moyen pour obvier aux suites d'un accident pareil.

1°. Lorsque le corps étranger ne se trouve pas introduit trop avant dans la narine, et qu'il s'y trouve libre, on peut d'abord en essayer l'expulsion par l'éternuement, comme l'a prescrit Lamotte; mais comme ce procédé est souvent en défaut, je presse avec un doigt ou deux sur la narine libre, en faisant souffler l'enfant avec force (s'il est susceptible d'entendement), action qui a souvent lieu malgré lui par ses cris plus ou moins fortement prononcés; on aide encore l'expulsion en comprimant légèrement la narine un peu au-dessus de l'endroit qu'occupe le corps étranger; quelques gouttes d'huile injectées dans la même narine, en lubrifiant le passage, facilitent dans ce cas, non-seulement l'expulsion, mais remédient à l'irritation qu'il peut occasionner.

2°. Le corps étranger est quelquefois si avant dans le nez qu'on a peine à l'apercevoir, ce qui arrive parce que l'enfant lui-même avec ses petits doigts, en voulant se débarrasser ou autrement, l'aura poussé si loin qu'on ne peut plus le découvrir, ou parce que les parens eux-mêmes, par intérêt souvent, en tentent l'extraction, et aggravent ainsi, par une indiscrète manœuvre, le mal de l'enfant et la peine du chirurgien auquel enfin ils se décident quelquefois bien tard à le présenter; de sorte que si le corps étranger est de nature dilatable, tel qu'un pois, un haricot, il peut par la chaleur et l'humidité naturelle du lieu où il se trouve niché, augmenter en volume de plus du double. Il faut

enfin soulager et délivrer un enfant d'un corps étranger très-incommode, il faut de même satisfaire à l'impatience naturelle des parens; mais par quel autre moyen?

On a continué de se servir de pinces à anneau pour l'extraction des corps étrangers introduits dans les oreilles; peut-on user du même moyen pour les narines.....?

Je les admettrais volontiers pareilles à celles dont on se sert pour l'extraction du polype nasal, substance molle et friable, plus facile à saisir qu'un corps dur et roulant qui fuit, pour ainsi dire, au moment où l'on est prêt à le saisir. Cette opération très-délicate ne se fait pas sans beaucoup de difficultés pour le chirurgien, de douleur pour l'enfant indocile par ses cris et ses mouvemens involontaires; le sang qui souvent coule en abondance est encore un obstacle à la recherche extractive du corps étranger.

3°. Fatigué autant que l'enfant, tourmenté de n'avoir pu réussir dans quelques circonstances par le premier et le second procédés, je refoulais ce corps étranger avec une sonde pour femme ou algalie, jusque par devers les fosses nasales et arrière-bouche; par cette seule et simple manœuvre l'enfant s'en trouve spontanément débarrassé, soit en le crachant, ou après l'avoir avalé.

On m'a quelquefois présenté des enfans avec chaque narine farcie de pois ou de haricots: quels accidens seraient alors survenus, si l'on n'eût promptement nettoyé de manière ou d'autre le canal nasal tellement obstrué qu'il interceptait totalement le passage de l'air dans la poitrine?

A cette troisième et dernière méthode dont la théorie ne sera pas sans être contredite, ou peut être amèrement ridiculisée parce qu'elle est ou me paraît nouvelle, on pourra objecter que le corps étranger ainsi refoulé peut venir se présenter à l'entrée du larynx, y occasionner les accidens consécutifs à cet événement; mais que faire?.. *Melius est anceps remedium experiri quàm nullum, et melius agat qui discordans est vel improbans.* Avec un doigt ou deux on peut fort bien aller au-devant du corps étranger, le recevoir à tems, et par ce moyen en empêcher l'introduction ou l'entrée dans le canal laryngien. En tout il faut un mode et une méthode; c'est le but de mon sujet.....

Je vous prie d'être bien persuadé, Monsieur, que c'est plutôt par intérêt pour l'art que pour le plaisir d'annoncer une simple nouveauté, peut-être *renouvelée des Grecs*, que j'ai l'honneur de vous adresser mon observation. Trop heureux si l'expérience en constate l'utilité! C'est la plus grande et la seule satisfaction que puissent avoir ceux qui comme vous, Monsieur, n'ont pour but que les avantages de l'humanité et les progrès de l'art.

PETIT, D. Chir.

PHARMACIE.

Lactifuge.

UNE jeune paysanne bien constituée avait perdu son enfant âgé de deux mois, à la suite d'une éclampsie; elle avait beaucoup de lait; mais inconsolable de la perte de son enfant, elle refusa de prendre un nourrisson et même de présenter un enfant au sein; les mamelles se gonflèrent, et on craignait avec raison qu'il ne se formât quelques dépôts laiteux. Une bergère du voisinage ayant appris dans quel état se trouvait cette femme, vint officieusement la voir, la consola, et lui promit de la guérir radicalement, sans craindre aucune suite fâcheuse, si elle voulait prendre un remède qu'elle avait dans sa poche. La malade consentit à tout. Ce nouveau médecin délaya de la pressure de lait (c'est le résultat de la combinaison du lait et des sucs gastriques qui se forment dans l'estomac des jeunes agneaux) gros comme une noisette dans environ trois onces d'eau, passa cette eau laiteuse à travers un linge et administra de suite son remède; elle fit la même opération pendant trois matins consécutifs. Dès le second jour, le lait prit la voie des urines; les seins s'affaissèrent peu-à-peu, et la malade fut hors de tout danger. Les urines furent chargées pendant long-tems d'une matière laiteuse, et la guérison depuis près de deux ans, a été complète et sans aucun reliquat. Depuis cette époque, plusieurs femmes qui se trouvaient dans le même cas, ou après avoir sevré leurs enfans, se sont servis de ce remède

et toujours avec le même succès. Le lait ne prend pas toujours la voie des urines, il affecte quelquefois celle des selles, ou s'évacue par la matrice. Je ne connais point d'auteurs qui aient recommandé contre de semblables maladies un pareil remède; j'ai cru devoir vous en faire part, afin qu'on puisse l'essayer dans de pareils cas. Je ne prétends point expliquer comment la pressure du lait agit dans ces circonstances; mais il me semble qu'il suffit que plusieurs personnes aient été soulagées de son administration pour que les gens de l'art doivent y faire quelque attention.

Martinenq, D.-M. M.,
à la Seyne, près Toulon.

Monsieur, le mot *malt*, improprement traduit en français par celui de *drèche*, lequel ne signifie dans nos brasseries que le résidu du *malt* épuisé par des infusions destinées à former le moût des différentes bières; le *malt*, dis-je, est l'orge dans laquelle on a développé par un commencement de végétation arrêtée à un certain période, toute la partie extractive et le saccharum de la plante; en cet état, l'amande du grain est convertie en une substance très-blanche, très-friable et dans laquelle on retrouve le goût du grain dans l'épi en état de lait, quinze jours avant sa parfaite maturité. Dans cet état, au lieu de se gonfler par absorption du menstrue qu'on lui applique, il s'y fond et lui cède toute sa partie extractive. A la dégustation, il donne une saveur sucrée enveloppée de beaucoup de mucilage, qui serait, je crois, trop abondant si on rompait son enveloppe comme on le fait pour le convertir en bière.

Voilà, Monsieur, ce que je puis vous en dire comme brasseur qui n'a pas poussé l'analyse de cette substance plus loin que la perfection de sa fabrication peut l'exiger; si, comme je n'en doute pas, vous y rencontrez les qualités particulières, sans doute observées par ceux de messieurs vos confrères qui l'ont recommandé et indiqué à ma manufacture, je me flatte que vous ne dédaignerez pas de lui donner de la publicité dans votre estimable et intéressant Journal.

J'ai l'honneur de vous saluer.

F. S. Delafontinelle,
Directeur-propriétaire de la brasserie anglo-française en face de l'ancienne barrière de Chaillot, rue Neuve de Berry.

BIBLIOGRAPHIE.

Le Livre de tous les ménages, ou l'Art de conserver pendant plusieurs années toutes les substances animales et végétales, etc.; par M. *Appert*, propriétaire à Massy, ancien confiseur et distillateur, etc. *Deuxième édition*, revue et très-augmentée. 1811. — In-8°. — Prix, 4 fr. et 4 fr. 75 c. franc de port. — A Paris, chez *Patris*, imprim. libr., rue de la Colombe, n° 4, dans la Cité, et chez l'Auteur, au dépôt de ses préparations, rue Boucher, n° 8.

Nous ne laisserons pas s'écouler la saison favorable aux procédés enseignés par cet utile ouvrage, sans en recommander la lecture aux mères de famille, aux bonnes ménagères qui y trouveront l'art de faire aussi, à leur manière, la guerre au monopole anglais. Ces préparations soumises à des épreuves faites par plusieurs commissions de la Société d'Encouragement qui sont allées en vérifier la composition et les succès sur les lieux, ont été revêtues de l'approbation et publiées sur l'invitation de S. Ex. le Ministre de l'intérieur. Ce n'est point, au reste, un théoricien spéculateur qui vient débiter des systèmes probables ou des expériences incertaines; c'est un homme du métier qui vous expose avec candeur et franchise le résultat de ses travaux pendant 30 ans de sa vie, et qui a eu le bon esprit de fixer en principes une habitude empirique depuis plusieurs siècles, sans qu'on eût encore eu la pensée de la consacrer par des règles, une méthode rationnelle et un succès constant. Sous ce rapport, M. Appert a rendu un très-grand service à l'économie domestique, et a inscrit son nom parmi les citoyens utiles. Le style de son ouvrage est simple, clair, à la portée de toutes les classes de la société, et nous en conseillons l'acquisition à nos lecteurs, soit qu'ils demeurent à la campagne où la nature offre avec ces leçons et sans frais des succédanés aux denrées coloniales, soit qu'ils habitent les villes où l'accroissement du prix de ces productions exotiques fait un besoin aux citadins de recourir aux richesses de leur propre territoire. Nous renvoyons, au reste, à l'ouvrage dont des citations même étendues ne pourraient donner qu'une imparfaite idée.

M. S. U.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XX.) (149) (11 Juillet 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

En 1767, les Russes pénétrèrent pour la première fois dans le Kamtschatka et y apportèrent la petite-vérole qui y était inconnue. La maladie s'y propagea en même tems que le préjugé que c'était un tribut à payer à la nature, et par résignation à cette pieuse maxime, le Kamtschatka fut dépeuplé. Les Hottentots, livrés au seul instinct de la nature, furent plus heureux que les Kamtschadales, quand les Hollandais leur apportèrent la même contagion au Cap-de-Bonne-Espérance. S'étant aperçus que la maladie se communiquait, ils se retranchèrent derrière des barrières, et ils tuaient à coups de flèches les pestiférés qui s'obstinaient à les passer. Le pays fut sauvé de la contagion.

CONSTITUTION MÉDICALE.

L'été ne remplit pas sa promesse, et les superbes espérances que son début avait données. Les jours sont tristes, l'air est froid, le soleil pâle, le ciel nébuleux, les soirées sont pluvieuses, les matinées sont plus que fraîches, les nuits glaciales, et une bise prématurée usurpe les fonctions des zéphyrs qui ont abandonné les campagnes flétries et les bosquets déserts. Malheur aux citadins qui voudraient, sur ces intempéries, juger du charme attaché au séjour des champs! Ils ne connaîtraient point avec une telle température les attraits de l'ombre silencieuse des bois, du frais délicieux des fontaines, de l'harmonie des bocages, du mystère de la forêt et de la voix solitaire de l'écho. Un salon et l'étiquette vont remplacer l'étiquette et le salon de la ville, et à la honte des ardeurs du lion céleste, la flamme pétillante rappelle les hôtes auprès du foyer abandonné. Qui nous rendra cette saison qui s'enfuit sans nous payer son tribut? Tout présente un caractère automnal, et la précocité même des fruits ajoute encore à cette désespérante illusion. (Qui croirait que déjà des voix sinistres crient à Paris l'arrivée des cerneaux?) Heureux celui qui ne compte point dans ces instans sur l'arrivée de ses amis de ville pour trouver le bonheur et s'étourdir par la dissipation de ses réflexions importunes! C'est alors qu'on prise bien son amie de tous les jours, l'être que le ciel associa à votre sort comme à

vos intérêts, sa femme; c'est alors qu'on cherche, qu'on trouve le bonheur en famille, si l'on n'a pas aliéné le cœur des siens. C'est pour ces jours de deuil de la nature, sans doute, que la civilisation inventa les nœuds de l'hyménée et les devoirs de la société. Jeune, ardent, agile et bien portant, on peut épuiser les sarcasmes contre le mariage; mais c'est encore l'état de nature, et malheur à celui qui ne trouve pas la démonstration de cette utile vérité dans les caresses de ses enfans et le sourire de leur mère! Nos mœurs plus que légères peuvent rendre ce langage ridicule... Honneur à la femme qu'un premier pas fatal n'a pas encore engagée dans le labyrinthe du désordre! elle me saura gré de mon courage, et son suffrage m'est plus cher que celui de nos petits maîtres blasés.

La santé est ébranlée par ces variations atmosphériques; les maladies ont déjà pris un type automnal, et l'on remarque en ce moment beaucoup de fièvres intermittentes. Leur traitement ne doit pas être symptomatique, cependant, et comme elles retiennent quelque chose de la constitution météorique antérieure, il est essentiel de recourir à la cause, quoi qu'en dise maint jeune docteur, qui frais émoulu de l'Ecole se croit missionnaire du Brownisme, et n'être appelé à rien moins qu'à opérer une révolution dans l'art hippocratique. Doué d'une perfide facilité de parler sans idées, il séduit ceux qui ne le comprennent point et étonne ceux qu'il ne persuade pas. Il tranche d'ailleurs d'un ton imposant les questions les plus ardues; il assigne les rangs parmi ses contemporains en se mettant modestement à leur tête, et la grande réputation de ses petits écrits lui fait déjà rêver les honneurs de l'immortalité; enfin, avec des connaissances superficielles, des prétentions à l'originalité, et bien plus de notions de la littérature médicale que de la vraie clinique, il affecte de dédaigner de suivre la route battue par ses confrères et exerce une Médecine toute symptomatique. Uniquement occupé du moment présent, il ne sait ni prévoir ni préparer les crises, et passe aux yeux du vulgaire pour un savant adroit, parce qu'il sait bien *couper* une fièvre, tronquer une maladie. Le malheureux! il ne voit pas qu'en s'opposant ainsi au travail de la nature, il n'obtient qu'un succès incomplet, et que sa victoire du moment lui coûtera une défaite générale. La *coction*, cette opération tant préconisée par les anciens, si ridiculisée par les modernes, la coction n'a point lieu pour les malades qu'il traite, et l'humeur inélaborée par sa Médecine perturbatrice reparaît avec une fureur plus rebelle et indomptable par tous les moyens de l'art qui essayerait en vain de régulariser ces anomalies. Qu'arrive-t-il? c'est que ses convalescens retombent au moment où il les croit tirés d'affaire, et qu'en un mot tous ses malades meurent....... guéris. Oh! combien en diffère ce praticien temporiseur dont la sage lenteur épie les phases de la maladie, la marche de la nature, et qui sans être esclave timide des *jours critiques* (*dies judicatorii*), ne dédaigne pourtant point une doctrine consacrée par le suffrage de tant et de si beaux génies! Lent à se décider, prompt à agir quand son opinion est formée, il ne trouble point l'œuvre de la nature, le travail de la maladie; il observe sur-tout l'âge, le sexe, la constitution du malade, la saison, l'intempérie. Ces réflexions s'appliquent singulièrement au genre de maladies qui dominent en ce moment, et dont la nature masquée, contrariée dans son développement par l'intempérie actuelle, demande un tact exercé, un coup-d'œil juste et qui ne s'arrêtant point aux phénomènes apparens, pénètre au-delà des dehors, reconnaisse l'affection constitutionnelle au milieu des accidens qui la dénaturent, et se garde bien de faire une Médecine de symptômes. C'est ainsi qu'une inflammation plévrétique enchaînée dans sa marche par l'humide froid de l'atmosphère, simulera la marche tortueuse d'un rhumatisme, dont le siège douloureux varierait des fausses-côtes aux vraies, et même en changeant de côtés. Une fièvre irrégulière accompagnera ce phénomène insuffisant; la langue offrira quelques signes de gastricité, l'urine sera crue et limpide, le visage ne sera point allumé, le pouls sera obscur et déprimé; rien n'annoncera encore une turgescence sanguine. On aura recours aux sudorifiques qu'on émétisera; une fièvre ardente saisira tout à coup le malade, et le fatal point de côté devenu intolérable et fixe avertira trop tard de son

erreur le médecin symptomatologue. L'insomnie, le dégoût s'emparent tout à coup d'un enfant frais et bien portant; ses yeux pleurent involontairement, ses pommettes sont tour-à-tour pâles et enflammées, un frisson universel est remplacé par une ardeur générale, la tête est lourde et douloureuse, le vomissement survient, des convulsions le réveillent seules de la stupeur qui l'accable, enfin un mal de gorge violent vient tirer d'embarras mon docteur, qui guerroyeur de symptômes fait saigner, met son malade au petit-lait, à l'eau de veau, à l'orgeat, et trois jours après le pauvre enfant meurt dans la crise d'une éruption variolique entravée par l'art ou plutôt par son ministre infidèle, et qui eût guéri d'elle-même abandonnée à la nature..... *Natura morborum medicatrix.*

Les affections dominantes du moment sont des œdêmes, des tumeurs inertes, en général ces affections du système lymphatique connues sous le nom d'humeurs froides que la mollesse intempestive de la saison a réveillées. Nous avons vu beaucoup de plaies prendre un aspect subitement blafard, fournir du sang par le relâchement du tissu cellulaire, et menacer de dégénérer en ulcère, si on ne ranimait le pansement et le malade à l'intérieur par le quinquina. On s'en est servi également avec succès après quelques purgatifs contre les fièvres intermittentes affectant déjà le caractère automnal. On a remarqué aussi beaucoup de dyssenteries qui ont dû être traitées par l'ipécacuana, puis les cordiaux opiacés, tels que la thériaque, enfin les lavemens légèrement aromatiques; des pertes, des flux blancs qui ont demandé un traitement tonique, les vins amers, la cascarille, le colombo, l'angustura, la rhubarbe trop dédaignée depuis quelque tems, et cependant remède héroïque dans les atonies humorales: en général, le régime doit être substantiel. Les spiritueux et les amers sont indiqués, et à défaut de la fêve d'Arabie, on doit verser plus libéralement la généreuse liqueur que fournissent la Côte-d'Or et les vignobles de Bordeaux. Les herniaires, les goutteux, les rhumatisans, les hydropiques, les variqueux, les catarrheux, les cacochymes et les personnes d'un tempérament phlegmatique, doivent se mettre en garde contre cette humide constitution, et reprendre au plutôt, s'ils l'ont quitté, l'usage de la laine sur la peau. Les alimens doivent être choisis dans la classe des viandes faites, telles que le bœuf, le mouton, le gibier, la volaille qu'il faut préférer rôties; des légumes carminatifs, tels que les artichaux, le céleri. Les œufs offrent une nourriture saine, appropriée et facile à digérer. On doit se vêtir plus chaudement, et sur-tout éviter l'humidité des pieds. *Principiis obsta.*

Voici le résultat du tableau météorologique des dix derniers jours. Le 29, chaude matinée, tonnerre à trois heures, pluie à quatre, et le soir. Le 30, tems couvert, tonnerre à midi, obscurité profonde, pluie à verse le reste du jour et la nuit suivante. Le 1er juillet, aurore nébuleuse, pluie le soir. Le 2 au matin, soleil et pluie; à deux heures, pluie diluvienne, tonnerre. Les eaux de la Seine sont tout à coup bourbeuses et jaunâtres. Le 3 et le 4 sont assez beaux, mais froids. Le 5, petite pluie au matin. Le 6, tems obscur. Le 7, pluie au matin. Le 8, tems couvert, ciel noir; froid intense, sur-tout le soir et la nuit.

M. S. U.

Depuis le 29 juin jusqu'au 9 juillet, les vents dominans ont soufflé 19 fois N., 2 f. N.-E., 1 f. O., 4 f. S., et 4 f. S.-O.

☽ Dernier quartier, le 12.

● Nouvelle lune, le 20.

Depuis le 29 juin jusqu'au 9 juillet, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 2 lig. $\frac{10}{12}$.
— La moindre de 27 p. 10 lig. $\frac{2}{12}$.

Le thermomètre a monté à 19 deg. $\frac{3}{10}$ (dilat.)
— Il est descendu à 9 d. $\frac{8}{10}$ (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 96 d. — Et pour le *minimum*, 66 d.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

Médecine.

De la Rage (VIIme article.)

Il n'est que trop reconnu que les moyens employés jusqu'ici ne guérissent point infailliblement la rage, *s'il en a déjà existé des accès,* et quand cette affreuse maladie est confirmée: pourquoi donc

s'obstiner à suivre une route battue sans succès? Une des raisons pour lesquelles on a attribué trop légèrement un mérite de spécificité à plusieurs remèdes, c'est qu'on n'avait pas constaté la vérité de l'existence de la maladie. On a généralement confondu la *rage* avec l'*hydrophobie*, et il importe d'en assigner la différence de caractères; nous allons les tracer d'après les auteurs et notre propre observation; mais nous répondrons auparavant à une objection spécieuse et qui, si elle était fondée, détruirait toute notre théorie. Votre système, nous dit-on, serait admissible pour l'homme dont l'imagination s'exalte facilement, au point de maîtriser le système nerveux; mais les brutes, les animaux stupides, l'âne, le cochon, la vache, offrent des exemples de rage non équivoque, et certes leur système nerveux n'est pas à ce point irritable qu'on puisse mettre sur le compte de leur imagination les symptômes du mal réel qui les tourmente? Vous vous trompez, Messieurs; nous n'avons point dit que la rage fût le produit de l'imagination, comme l'a prétendu le docteur Bosquillon, sans preuves; ce n'est point une *fantaso-nosie*, si on me permet ce néologisme, c'est une exaltation du système nerveux, et ce système nerveux existe chez les brutes comme chez l'homme. Or, voilà ce qui explique les aberrations fantastiques qui peuvent non-seulement égarer l'homme, mais exalter aussi les facultés sensitives de la bête. On a vu des animaux frappés de terreur panique : le crapaud reste *sous le charme* devant la couleuvre qui le fixe et va le dévorer; des oiseaux sont tombés comme morts et ont pu être pris à la main des suites de terreur causée par des coups de canon et même de fusil; les plaisirs de l'amour rendent le moineau et le serein épileptiques; des animaux mâles n'ont pas survécu à la perte de leurs femelles, des chiens sont restés sans manger et ont expiré sur le tombeau de leur maître; on en a vu s'étendre tremblans et sans pouvoir faire un seul pas devant la griffe inévitable du léopard ou du lion, et la fable ingénieuse du *Renard et des Poules d'Inde*, n'est fondée que sur cette opinion, comme celle des *Souris et du Chathuant*, et sur-tout celle si clairement métaphysique, *les deux Rats, le Renard et l'Œuf* sont basées sur l'anti-carthésianisme, ou la croyance à l'imagination, au raisonnement des bêtes.

> Quel autre art de penser, Aristote et sa suite
> Enseignent-il par votre foi?

dit le bon La Fontaine dans son naïf langage (1). Nul doute donc qu'un animal poursuivi, effrayé, surpris, ne puisse contracter une maladie simulant les accès de la rage; mais que sera-ce de l'homme dont la vaste imagination plane en maître sur l'univers, et fléchit en esclave devant le danger qu'elle se crée!! Dupe des apparences, l'homme se fait des maux réels avec des causes imaginaires; sur cent malades accusés de la rage, il n'en est pas vingt qui en soient attaqués en effet; mais de conclure de cette assertion que la rage n'existe point, c'est un excès opposé et non moins dangereux, car il laisse dans une sécurité perfide le malheureux, qui confiant dans la certitude que cette maladie n'est qu'imaginaire, n'opposerait rien à ses ravages, s'il venait à en être attaqué; l'essentiel est de distinguer, de manière à ne pas y être trompé, la rage véritable de la rage imaginaire, et l'une et l'autre de l'hydrophobie.

La rage est une exaltation du système nerveux, toujours causée par la morsure d'un animal enragé, et dont le siége principal est dans les nerfs de la partie blessée; un virus *sui generis* décide cette exaltation. Une preuve qu'il est infiniment subtil, c'est que l'autopsie des individus morts de la

---

(1) On peut consulter là-dessus divers écrivains, le P. Malbranche, M. Bouillet, *Essai philos. sur l'ame des bêtes*; le *Traité de l'ame des bêtes*, par M. l'abbé M...; l'*Amusement philosoph. sur le langage des bêtes*, du P. Bougeant jésuite, à qui ses confrères ne pardonnèrent point ce libertinage d'esprit; et sur-tout l'Encyclopédie, cette mine inépuisable d'instruction, cette source intarissable où puisent largement, mais à petit bruit, nos érudits du jour, et dans laquelle je m'honore d'avouer, autant par reconnaissance que par justice, que j'ai presque toujours trouvé en résumé tous les renseignemens épars dans les ouvrages *ex professo*, sur quelque matière que ce soit. Je confesse, au reste, qu'il ne m'est jamais arrivé de faire un article sur quoi que ce fût, sans lire dans ce vaste répertoire des connaissances humaines, celui ou ceux relatifs à l'objet dont je m'occupais, et que je m'en suis ordinairement bien trouvé.

rage ne revèle aucune lésion organique. Quelques ouvertures ont laissé voir une inflammation des méninges ou de la moelle allongée, mais cette inflammation qu'on rencontre dans les cadavres à la suite de toutes les maladies nerveuses, et qui est l'effet de l'accumulation des fluides, peut aussi bien s'attribuer ici à la déviation du fluide nerveux qu'à la présence du virus rabifique, et n'offre point une lésion d'organe. Ce virus agit-il immédiatement sur le cerveau? Envahit-il le centre phrénique? A en juger par ses effets, tantôt il occupe telle partie de l'appareil nerveux, tantôt telle autre, et c'est en raison des portions du système envahi que le sens gustatif, ou celui du tact, ou les appareils olfactif, optique, ou auditif, ou tous réunis, offrent une sensibilité plus ou moins exaltée. A ces symptômes se joint souvent, mais seulement comme symptôme aussi, l'hydrophobie qui n'est point un mode constitutif de la maladie, et qui peut exister sans elle. On a proposé les remèdes les plus opposés, et le nombre même de ces prétendus spécifiques prodigués par un aveugle empirisme, atteste leur impuissance ou même leur qualité nuisible. Nous avons proposé les stupéfians; nous les choisirions parmi les plus actifs, mais donnés avec prudence : l'aconit, la jusquiame, la bella-dona, le datura-stramonium, le nénuphar, l'opium, et nous le faisons avec d'autant plus de confiance que l'analogie et le bon sens semblent seuls inspirer que dans une affection où les sens sont dans un réveil exalté, l'indication toute naturelle est de provoquer une torpeur, un calme soporifique qui en énerve les fonctions. Un motif qui nous autorise encore dans le choix de ce moyen, c'est que nous le présentons comme curatif dans les cas de rage confirmée, c'est-à-dire quand elle est déclarée incurable par la Médecine. On connaît par plusieurs expériences les substances qui ont une action plus déterminée sur tels ou tels organes, on les choisirait pour véhicules du stupéfiant adopté, et dont on voudrait diriger l'action sédative sur telle ou telle partie du système général nerveux plus érétisée. Par exemple, le camphre, la térébenthine exercent une action plus directe sur les organes génitaux, on les employerait pour combattre le priapisme, la nymphomanie, symptômes trop ordinaires de la rage : la garance agit immédiatement sur le système osseux, on employerait sa décoction unie aux stupéfians en cas de fracture des os ou de déchirement du périoste par l'animal enragé. Le polygala-seneka a une action marquée sur l'ésophage, son infusion servirait de conducteur au stupéfiant pour guérir la constriction spasmodique de la gorge. L'eau embrasse, pénètre tous le réseau nerveux du derme, et par conséquent le sens du toucher; on ferait des dissolutions aqueuses de plantes narcotiques; on en imbiberait des linges dont on revêtirait tout le corps, en les mettant à une température égale à celle de l'individu, de peur de causer des surprises dangereuses, des émotions imprévues, des ébranlemens nerveux, et remarquez ici l'avantage de remplacer par l'action des vaisseaux absorbans les fonctions de l'estomac qui ne reçoit aucun liquide, si l'hydrophobie se joint comme symptôme à la rage. Les cloportes ont je ne sais quelle vertu amie du système optique, on les associerait au breuvage indiqué, si ce système était le plus malade, de même qu'on remplacerait par l'obscurité l'insupportable clarté du jour. L'ellébore agit sur la base de la langue, on l'emploierait contre le goût dépravé, si l'indication de purger était attestée par la saburre. Des fumigations d'herbes mucilagineuses émousseraient le système nerveux olfactif; du coton imbibé d'une décoction aqueuse d'opium paralyserait les nerfs du sens de l'ouie; mais on n'oublierait point d'avoir infiniment égard à la prédominance alcaline ou acide de la constitution du malade, ainsi que nous l'avons recommandé.

Quant à la manière de distinguer la rage vraie de celle produite par l'empire de l'imagination (on voit bien qu'en traitant ici de la rage, nous ne parlons que de celle qui est propre à l'homme), elle consiste en deux signes de reconnaissance bien simples : le premier s'obtient en ayant la précaution trop peu observée de ne jamais tuer, s'il est possible, l'animal qui a mordu; si c'est un chien domestique, on l'enferme soigneusement, on l'examine, et on a bientôt la conviction de son

état par sa manière de se conduire et les signes qu'il présente à l'observation. Nous savons que ce moyen est impossible si l'animal est sauvage et en liberté, mais alors même les animaux qu'il a mordus déposent de la nature de l'affection, et pour peu qu'il y ait de doute, le plus sûr est de se conduire comme si l'on avait la certitude de l'existence d'une rage confirmée. Quant au second signe, la rage vraie se déclare sans symptômes précurseurs, sans préoccupation antérieure de l'esprit. Dans les intervalles des accès, le malade entièrement calme n'est point obsédé par les terreurs de son imagination, il ne déplore point son malheur, ses accès sont plus violens que dans l'autre et comme périodiques; ils arrivent ordinairement de sept à onze jours après la morsure, quelquefois bien davantage, mais ils ne durent que du quatrième au septième jour; le pouls est déprimé, la peau moite et onctueuse, et une fièvre tumultueuse ne s'allume point dans les veines; le sommeil est tranquille hors des accès, l'urine est ardente et trouble, les yeux sont caves, la parole aiguë et tremblante, les cheveux hérissés, la respiration est courte, une bave mousseuse, une salive épaisse sortent de la bouche dans les accès, une constriction involontaire de la gorge s'oppose à l'admission de tout liquide; les blessures se rouvrent d'elles-mêmes à plusieurs époques, et leurs cicatrices se colorent d'un rouge obscur échimosé; le malade est inondé de sueurs fatigantes, et tourmenté de vomissemens de matières verdâtres; tous ses mouvemens sont automatiques; son corps est gonflé, et sur-tout son col et son visage; les yeux sont fixes; il éprouve à un haut degré le symptôme que nous avons désigné sous le nom d'*aériphobie*, ou horreur de l'air dont les ondulations frappent sa peau extrêmement sensible aux oscillations aériennes. Il est impossible de guérir de la rage véritable sans médicamens; elle est communicable.

La rage imaginaire est l'effet d'une terreur profonde causée par la morsure d'un animal faussement cru enragé, et telle est la force de l'imagination que les effets résultans de cette commotion nerveuse l'emportent peut-être en apparence sur ceux produits par la rage véritable. Le malheureux sequestré volontairement de la société des hommes, accuse le sort et le ciel de son malheur, menace de mordre les personnes qui l'approchent, imite les hurlemens de l'animal dont il fut mordu, court les champs comme le chien errant dont l'image le poursuit, fuit la lumière, refuse les alimens et sur-tout la boisson dont il sait que les enragés redoutent même la vue: son pouls est bondissant, une fièvre brûlante et irrégulière le consume, sa langue est rouge et ardente, sa peau sèche. Dans son sommeil inquiet, des songes effrayans lui rappellent son malheur fantastique. Son urine est claire et crue, son œil hagard, sa parole brève; il supplie ses amis, ses proches de l'étouffer, le moindre bruit l'épouvante, la société l'importune; il avertit de le lier, feint de mordre, éprouve de véritables accès de frénésie, des convulsions que suit une atonie au milieu de laquelle il trouve enfin la mort qu'il invoquait. Les accès de rage imaginaire arrivent après un tems indéterminé, souvent très-long-tems après l'événement qui y a donné lieu, et sur les réflexions de ces officieux dont il semble que le plaisir ou l'emploi dans la société soit d'y répandre l'alarme ou d'y semer les mauvaises nouvelles. Le traitement doit être simulé comme la maladie. Il faut sur-tout s'emparer de l'imagination du malade, la maîtriser, la dompter, en entrant dans son opinion, en feignant de la partager. Les saignées, les bains chauds et froids, les douches, la glace, les lavemens purgatifs, comme moyen dérivatif, les émotions imprévues, les consolations affectueuses, la musique, la société, le raisonnement, les tromperies innocentes, les pieuses fraudes, quelquefois les menaces, et même les punitions, un régime affaiblissant, des recettes insignifiantes, des pratiques minutieuses ordonnées d'un ton important et d'un air mystérieux, les antispasmodiques et sur-tout le camphre et la valériane, le castoréum, l'asa-fétida, enfin toute la pharmacopée recommandée dans les affections vaporeuses. Tel est en abrégé la base d'un traitement d'autant plus difficile qu'il consiste à faire à la fois la Médecine de l'esprit, et à détruire les

effets réels que l'influence du moral a déjà exercés sur le physique dégénéré. Il résulte de ce simple exposé qu'il est très-possible de guérir de la rage imaginaire sans employer des médicamens, et qu'elle n'est communicable que par sympathie. *(La suite à l'ordinaire prochain.)*

Nota. Le lecteur a dû voir par la tournure qu'a prise cette dissertation, que cet article a dû passer de la rubrique *Chirurgie* sous laquelle elle était classée, à celle de *Médecine.*

CHIRURGIE.

Mme V....., âgée de quarante-six ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, fut atteinte, il y a environ huit ans, d'une hydropisie ascite enkistée; plusieurs moyens furent employés sans succès. La quantité de fluide contenu ayant considérablement dilaté l'abdomen et poussé le diaphragme vers le thorax, nécessita la paracenthèse: elle produisit quarante-cinq livres d'eau claire et savonneuse. Cette opération a été répétée jusqu'à cent dix-neuf fois; les intervalles furent d'abord de trois mois et ont fini par n'être que de huit et dix jours; elles n'ont pas toutes donné le même poids de sérosité ni la même couleur, le *minimum* a été de trente-sept livres, et elle a pris une teinte briquetée ou légèrement safranée, selon les anxiétés que la malade a éprouvées; de sorte qu'en portant à quarante livres chaque opération, il est sorti de son corps 4760 livres d'eau.

Diverses observations m'ont convaincu que cette dame avait la faculté d'absorber l'humide de l'atmosphère, et qu'il existait deux kistes l'un dans l'autre.

Me proposant de donner un mémoire détaillé sur ce phénomène, je me borne à cet aperçu, et vous prie, Monsieur, de l'insérer dans votre journal, persuadé qu'il ne sera pas sans intérêt pour vos lecteurs.

DESMONTS, Dr en Ch., *à Milhau.*

Note du Rédacteur. — Ce phénomène physiologique n'est pas sans exemple; déjà nous avons publié dans le N° 80, du 21 septembre 1806, un fait analogue et plus surprenant, puisqu'en huit ans la femme qui faisait le sujet de cette observation subit quatre cent-soixante-cinq ponctions, et rendit, tant par cette voie que par les voies urinaires et le vomissement, quatorze mille cinq cent-cinquante livres d'eau, en prenant pour terme moyen 15 livres par opération. La remarque fut faite par l'auteur de l'observation, que cette femme prenait tant en solide qu'en liquide, dans l'intervalle d'une ponction à l'autre, un bien moindre volume que les eaux qui s'écoulaient par l'opération, ce qui confirme l'opinion du docteur Desmonts, de la tendance des pores à absorber l'eau de l'atmosphère, qui paraît être aussi absorbé par la respiration, ainsi que l'ont observé Méad et divers auteurs. J'aurais pu grossir de quelques autres exemples la liste de ces faits, bien moins rares qu'on ne pense, mais plus faciles à citer qu'à expliquer, et voilà pourquoi je me suis contenté de rapporter celui-ci qui est des plus concluans et authentique.

PHARMACIE.

Vin de Séguin.

En ce moment où la température précoce de près de deux mois, semble annoncer déjà une constitution automnale, et présente en effet des fièvres de ce caractère, il n'est pas sans intérêt de dire que les essais faits dans les hôpitaux du vin de quinquina, autrefois connu sous le nom de Vin de Séguin, ont eu un tel succès que S. Exc. le ministre de la marine en a ordonné la fourniture pour les hôpitaux et les malades à bord. Nous en offrons ici la preuve officielle, et nous ajoutons avec plaisir que son usage a été suivi de la réussite la plus complète.

Extrait d'une dépêche de S. Ex. le ministre de la marine et des colonies, à M. le préfet maritime du 6me arrondissement, à Toulon.

Paris, le 24 mai 1811.

«Vous avez vu que j'avais approuvé qu'il vous fût expédié 200 bouteilles de vin de quinquina du sieur Séguin : ce vin vous sera remis par le sieur Martinet son correspondant; vous en délivrerez un récépissé comptable au nom du Sr Séguin, et en établirez le prix à 0 fr. 60 c. la bouteille, payable à Paris. Comme ce prix est celui de livraison ici, vous pourrez vous faire représenter la pièce qui en établira le transport, et en ajouter le montant à celui du récépissé.»

Par ordre de S. Ex., le chef de la division des vivres et hôpitaux. *Signé*, LACROIX. Pour extrait conforme, le préfet maritime par intérim. *Signé*, CHRISTI PALLIERE. Pour copie conforme, le chef de d'administration. *Signé*, DAVID. Pour copie conforme, le S. commissaire de marine chargé de la police et administration des hôpitaux.

Signé, HERRAND.

Optique.

Nous avons eu occasion de rendre déjà plusieurs fois justice au zèle de l'ingénieur-opticien *Chevallier*, et l'on ne peut trop louer ses efforts pour inscrire son nom parmi ceux des citoyens utiles à la société. Déjà, dans le N°. 70, du 11 juin 1806, nous avons émis la plainte de ce qu'il « n'existait pas de signes déterminés par » l'art pour reconnaître avec certitude de com- » bien de degrés sont éloignés les points visuels » de deux yeux appartenants au même indi- » vidu....., de ce qu'on ne pouvait assigner avec » précision le numéro propre à la vue d'un pres- » byte ou d'un myope », et nous terminions notre article en invitant les opticiens « à tracer une » *échelle optique* applicable aux différentes por- » tées de vue ».

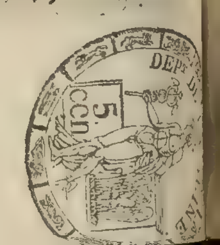
M. Chevallier vient de résoudre ce problême d'une manière très-ingénieuse. Son mécanisme très-simple consiste en 2 tringles de cuivre parallèles et graduées, ayant 20 pouces de longueur sur 5 à 6 d'écartement; cet appareil a pour base en ce moment un pied de graphomètre; mais il sera supporté par une colonne pouvant se hausser ou se baisser à volonté à la hauteur de l'œil de l'homme assis ou debout. Entre les deux bandes parallèles de cet appareil et à leur extrémité antérieure est fixée une paire de besicles à verres planes recouverts chacun d'un disque de métal qu'on peut ouvrir ou fermer selon qu'on veut faire usage des deux yeux ou d'un seul. En face de ces verres et à l'autre extrémité, est un *rapporteur* qu'on promène librement en avant et en arrière, au moyen de cordons de soie roulant dans de petites poulies. Ce rapporteur est destiné à apporter à l'œil une feuille imprimée que celui qui veut faire l'essai de la portée de ses yeux approche ou éloigne à volonté, jusqu'à ce qu'il ait trouvé le point de sa vue, au moyen des petits cordons de soie dont nous avons parlé. Son point visuel trouvé, on substitue aux verres planes des verres concaves ou convexes selon le cas, et non-seulement il a ainsi la mesure de son point de vue pour ses yeux, mais il peut découvrir la différence du point d'optique existant entre ses deux yeux, et demander ainsi pour son œil gauche myope un n° 7, et pour son œil droit presbyte un n° 3, de manière à obtenir la concordance de ses deux points visuels en un seul, avantage inappréciable pour les personnes de cabinet, quand on réfléchit que la moitié des écrivains, des ouvriers ne se servent, sans le savoir, que de l'un de leurs yeux qu'ils fatiguent, au lieu que leur usage simultané tendrait à ménager chacun d'eux. Ce que nous disons, au reste, de l'inégalité presque inconnue de la portée des deux yeux n'est ignoré que parce qu'on n'y a pas réfléchi, et il suffit pour s'en convaincre de fermer un des deux yeux, et de reconnaître à la portée duquel on a contracté l'habitude d'écrire, de lire et de travailler.

L'instrument de M. Chevallier, que j'appellerais *opticomètre*, a donc l'avantage, et de s'assurer de la juste portée de sa vue, par conséquent de choisir de bonnes lunettes, et de corriger par le choix de deux verres adaptés chacun à la différente réfraction du rayon visuel par chaque œil, la vicieuse habitude de ne se servir que d'un seul pour vaquer à ses travaux. Cet instrument a été présenté à l'Athénée des Arts le 24 mai 1811, et l'auteur se fait un devoir d'en faire la démonstration tous les jours en sa demeure, quai et tour de l'Horloge, vis-à-vis le Pont-au-Change.

M. S. U.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain.—C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et toutes les réclamations relatives au service du Journal. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXI.) (157) (21 Juillet 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

LORSQUE le maréchal de Richelieu prit Mahon, il préserva de la petite-vérole non-seulement ses troupes, mais l'île entière, en faisant enfermer les variolés qu'il empêcha de communiquer avec qui que ce soit du dehors. Il fut prouvé qu'il n'avait pris pour cette résolution conseil que de lui-même, et que le corps sanitaire ne fut que l'instrument de sa volonté.

CONSTITUTION MÉDICALE.

QUELQUES revers imprévus enseignent même aux favoris de la victoire à se méfier de la fortune, et une suite non-interrompue de jours superbes ne nous laissera pas moins en défiance contre le retour de la température dangereuse qui les avait précédés. A la saison la plus brillante, la plus précoce, a tout-à-coup succédé une intempérie froide et humide, et les pores dilatés par la chaleur atmosphérique, les sens ouverts à cette volupté qui n'est que l'exubérance de vie de la nature dans sa toute-puissance, se sont resserrés subitement en donnant un sentiment de malaise et de tristesse. S'étonnera-t-on que des maladies graves ayent succédé à ces variations météoriques, et ne voit-on pas qu'une ardeur soudaine succédant à une froide humidité doit causer les plus grands désordres? Avec ce changement de constitution, des rhumes qui régnaient se sont rapidement convertis en fluxions de poitrine, et nous avons noté avec un soin tellement minutieux les métastases de l'humeur catarrhale qui dominait il y a 12 jours, que cet accident météorologique est devenu pour nous une école précieuse et la démonstration la plus complète de la doctrine métastatique, si nous avions pu conserver à cet égard quelques doutes. C'est ainsi que nous avons observé, par exemple, que suivant les diverses dispositions individuelles, l'humeur catarrhale déviée a causé, tantôt des rhumatismes très douloureux, et qui n'ont cédé qu'aux frictions sèches sur la peau, quelquefois aux vésicatoires, souvent aux bains chauds, et toujours à des breuvages sudorifiques; tantôt des douleurs atroces des reins, pour lesquelles il a fallu

employer les bains de siège, les lavemens térébenthinés, les décoctions légères de branche ursine, et un repos absolu; quelquefois l'humeur s'est portée sur les articulations, et s'y est manifestée sous forme de tophus goutteux (avec surabondance alcaline), ou de gonflement arthritique, ardent et rouge (avec prédominance acide). Des pédiluves actifs et animés par le sel ou l'acide muriatique, l'eau en vapeur; à l'intérieur, une limonade légère dans le premier cas; dans le second, la teinture de gayac, ou élixir de Vilette et ses cataplasmes résolutifs, ont terminé heureusement ces crises. Quelquefois une dyssenterie subite a saisi le malade qui a dû recourir aux vomitifs, aux décoctions amères et sur-tout à celle de simarouba, ou aux mucilagineux, tels que la guimauve, etc., selon l'érétisme ou l'atonie du long tube intestinal. Dans ces deux cas, les lavemens sont indiqués, et on termine la cure par quelques opiatiques que suit l'usage d'alimens incrassans. Nous avons vu chez quelques personnes cette humeur causer des coliques atroces qui ont exigé l'emploi des narcotiques unis aux émolliens en lavemens, et des toniques pris intérieurement. Le baume de soufre anisé trouve ici son application, et on s'est quelquefois bien trouvé d'un simple mélange d'huile d'amandes douces ou d'olives avec l'eau-de-vie, ou le rhum, ou le kirchwasser. On a pu prendre en breuvage l'infusion de botrys, plante aromatique trop peu connue, et qui remplace avantageusement le thé. Enfin chez les tempéramens robustes, un dévoiement simple, crise heureuse et favorable, a évacué l'humeur catarrhale sans effort et sans danger, si l'on ne s'est pas opposé à ce travail de la nature dont il est un bienfait. Il n'a fallu que la seconder par des bouillons aux herbes ou une limonade légère, quelquefois du petit-lait, de l'eau de groseilles, de l'eau de veau ou de poulet, selon la constitution de l'individu.

On ne fait pas assez état de ces transports de l'humeur qui est toujours homogène, ainsi que nous l'avons dit dans notre *Manuel de Santé* (Voyez *Virus*, pag. 404), mais qui diffère dans ses effets en raison des organes qu'elle envahit, et voilà pourquoi, en général, les purgatifs font cesser les accidens, quel que soit l'organe malade, parce qu'en imprimant un point d'irritation à l'estomac, on détermine vers cet organe élaborateur l'afflux de l'humeur morbifique. Cette considération ne doit jamais être perdue de vue quand ce viscère est l'organe relativement le plus faible, et c'est sur-tout avec les sujets chez qui se rencontre cet accident qu'on doit être le plus sobre de médicamens.

On a observé beaucoup de fièvres exanthématiques, simulant au début les symptômes de la petite-vérole ou de la rougeole : courbature générale, envie de vomir, dégoût universel et surtout des alimens gras; appétence des acides, bouche mauvaise, haleine fétide, langue saburrhale au centre et souvent noire à la racine, rouge tout autour; les yeux gonflés, rouges et cuisans; une fièvre brûlante s'allumait, et ordinairement dans la nuit se faisait une éruption, ou par plaques rouges présentant un aspect érésypélateux, ou par milliers de petits boutons comme des grains de millet et de couleur écarlate. Une infusion de fleurs de tilleul ou de botrys, une décoction légère de bourache, ou plus simplement de l'eau et du vin, ont soutenu l'éruption, et quand elle a été incomplète, on a émétisé, et le tartre stibié en lavage a agi comme diaphorétique. Si la crise a été imparfaite, on a eu recours à des lavemens purgatifs qui ont sollicité par les intestins l'évacuation de l'humeur morbifique insuffisamment secrétée par l'éruption cutanée. Des bains chauds, puis un lit bien chauffé, en ouvrant les pores, en assouplissant la peau, ont souvent rétabli la crise qu'un accident, un air trop frais, une indigestion, une frayeur, des breuvages froids ou trop acides avaient troublée. Quelques personnes ont éprouvé des démangeaisons (*prurigo*) sans apparence extérieure, sans altération de la peau: des bains chauds en ont fait justice. On a pris ensuite quelques boissons rafraîchissantes; le même moyen a été employé avec succès contre les insomnies. On remarque pareillement beaucoup de sydérations apoplectiques, des syncopes, des cholera-morbus, des coliques bilieuses, et des fièvres intermittentes d'un type automnal, et l'on doit peu s'en étonner quand on réfléchit au caractère de précocité que présente la saison. Tous les journaux s'accordent

à dire que dans le nord même les récoltes sont tellement prématurées, que sur les bords du Bas-Rhin à Elberfeld, on a mangé du pain et bu du vin nouveaux le jour de la Saint-Jean. Les vendanges sont près d'être faites aux environs de Worms. On a fait le 24 juin, dans les vignes de Hernheim, appartenantes au duc d'Ahlberg, un choix de raisins mûrs et superbes qui ont été apportés à Manheim. De toutes parts la maturité des grains est extraordinaire; nous avons vu tomber les seigles sous la faucille aux environs de Paris, et l'on assure qu'une partie des plaines de la Beauce est déjà dépouillée du mobile ornement qui parait son sein et montrait au milieu des campagnes le simulacre des flots obéissant au souffle des vents.

Les dix jours qui viennent de s'écouler ont offert une température presque uniforme et constamment belle; l'ardeur étésienne a succédé aussi subitement à la constitution boréale que celle-ci avait remplacé la chaleur prématurément caniculaire de la saison. Le 9, petite pluie le matin et le soir, mais l'air est plus chaud. Le 10, journée délicieuse. Du 11 au 19 le ciel a été constamment superbe, le soleil rayonnant, l'air ardent, et la chaleur étouffante. Le soin de sa santé et le goût s'unissent pour conseiller en ce moment la diète végétale, les spiritueux, les bains, et sur-tout ceux de rivière, si utiles pour les relâchemens musculaires et guérir certains flux opiniâtres. Ce remède extérieur a le mérite d'être plus agréable et moins dangereux que les médicamens qui n'opèrent jamais qu'aux dépens du malheureux estomac. *Medicina paucarum herbarum scientia.*

Nous avons promis à nos abonnés de donner par trimestre le relevé des observations météorologiques fournies par nos correspondans, pour continuer le monument que nous élevons à la Médecine prophylactique sous le nom de *Télégraphe sanitaire*; exacts à tenir nos engagemens, nous allons exposer ce tableau en regrettant d'être forcés par l'espace de le raccourcir. Ne pouvant exposer les différens extraits qui nous sont envoyés, nous resterons fidèles à M. le professeur Vitalis, qui l'est trop lui-même à ses promesses envers nous, pour ne pas mériter cette préférence. D'ailleurs, Rouen, par sa situation topographique, offre peut-être plus de différence météorique avec Paris que bien d'autres positions géographiques. On verra au reste que ce résumé ne diffère pas autant de nos propres observations à Paris qu'on pourrait s'y attendre, et nous pouvons assurer que les tableaux de nos autres correspondans, soit du nord, soit du midi, offrent encore une différence moins marquée: laissons parler notre honorable correspondant.

« Depuis la fin de mars jusqu'au 4 avril, le ciel continua d'être assez beau. Les vents soufflaient du S. et donnèrent un peu de pluie. Le 7, le 8, par un vent de N.-O., le tems devint couvert, et il tomba une ondée de pluie mêlée de neige en gros flocons. Le 10, pluie pendant la nuit. Le 13, les vents passent du N. et de l'E. N.-E., au S.-E., ou S.-O., et quelquefois N.-E. ou N.-O.; jusqu'à la fin du mois, le ciel fut presque constamment nébuleux ou couvert. Ondée de grêle le 20 à minuit. Eclairs et ouragan le 22. Violent orage le 25 dans l'après-midi : les trois chevaux attelés à la diligence de Neufchatel à Rouen, ont été frappés de la foudre, et tués sur la place. Le 27, tonnerre et éclairs. Des pluies d'orage, mais peu abondantes, ont eu lieu presque tous les jours. Le baromètre a éprouvé de fréquentes variations. En général, la température a été chaude depuis la dernière quinzaine de ce mois; mais un peu froide dans la première. L'hygromètre a presque toujours marché vers le terme de l'humidité extrême. Durant ce mois la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 5 lig.; la moindre de 27 p. 3 lig. Le thermomètre a monté à + 18 deg. Il est descendu à + 3 deg. L'hygromètre a marqué 100 deg. à son *maximum*, 65 au *minimum*. L'udomètre a donné 11 lig. $\frac{5}{10}$ d'eau de pluie, de neige, et de grêle. Les vents dominans ont été ceux du S.-O., du S.-E., et de l'O. Le mois d'avril a donc été remarquable par l'inconstance des vents, les variations dans la densité de l'air et dans la température, qui cependant a été généralement chaude et humide. De nombreux orages ont éclaté à Rouen et dans les environs.

» Le mois de mai n'a point débuté cette année avec cette brillante sérénité dont il est quelquefois accompagné. Du 1 au 9, le ciel a été sombre,

nébuleux, ou même couvert, et dans cet intervalle, il ne s'est pas passé un seul jour qui n'ait été marqué par des brumes ou des averses plus ou moins fortes et fréquentes, déterminées par des vents d'O. ou de S.-O. Le 10, le tonnerre se fit entendre; le vent passa au S.-E., et amena un ciel pur et serein jusqu'au 16. Le 17, pluie d'orage et tonnerre. Les 18, 19, 20 et 21, tems couvert, éclairs, averses, dont quelques-unes ont été assez fortes. Du 21 au 25, ciel voilé et un peu nébuleux. Tonnerre et gouttes de pluie le 26. Le 27 et le 28, tonnerre, éclairs, pluie d'orage. Les deux jours suivans, nuages attroupés, peu distincts. Le 31, violent orage à deux heures du matin, grande pluie: le matin, le tonnerre gronde de nouveau, et le ciel se couvre de nuages épais. Les variations de l'atmosphère ont été encore plus sensibles pendant ce mois que dans le précédent: à quatre ou cinq jours près, où le baromètre a monté, à diverses reprises, au-dessus de 28 p., le mercure s'est toujours tenu au-dessous de ce terme. La chaleur a été orageuse et quelquefois suffoquante. L'hygromètre a marché un peu plus vers la sécheresse. Les pluies d'orage ont procuré le double avantage de rafraîchir une atmosphère brûlante, et de donner à la végétation une activité extraordinaire. Durant ce mois la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 1 lig.; la moindre de 27 p. 7 lig. Le thermomètre a monté à + 23 degrés. Il est descendu à + 9 deg. L'hygromètre a marqué 95 deg. pour le *maximum*, et 70 pour le *minimum*. L'udomètre a donné 1 p. 11 lig. $\frac{4}{16}$ d'eau. Les vents dominans ont été ceux du S., du S.-O., et sur-tout du S.-E. Le mois de mai a donc été très-orageux, très-chaud, et très-humide.

» Les deux premiers jours de juin ont été sombres et pluvieux. Les vents fixés au S. et tournant alternativement du S.-E. au S.-O., ont donné jusqu'au 11 inclusivement un tems assez beau, et même quelques jours un ciel superbe. Le 12, couvert et pluie. Les trois jours suivans, beau ciel. Le 16, tonnerre le matin, et dans l'après-midi, pluie d'orage assez forte. Beau ciel le lendemain jusqu'au 20 marqué par une grande pluie. Le 21 et le 22, ciel très-nuageux. Du 22 au 25 inclusivement, ciel couvert et pluie. Du 26 au 28, nuages, tantôt en masses, tantôt moutonnés. Le 29, de midi à deux heures, le tonnerre a fait entendre un bruit sourd et continu, interrompu de tems en tems par des éclats assez violens, et suivis d'une averse qui a fourni trois lignes et demie d'eau, mêlée d'un peu de grêle. Durant l'orage, les vents de S.-E. et de N.-E. soufflaient en même tems, et ont enfin dispersé les nuages épais et menaçans qui couvraient le ciel. Le 30, le vent soufflant du N.-E., le ciel a été obscurci par des nuages épais amoncelés; coups de tonnerre dans l'après-midi, et petite averse de peu de durée. Durant ce mois, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig.; la moindre de 27 p. 6 lig. Le thermomètre a monté à + 23 deg. Il est descendu à + 10 deg. L'hygromètre a marqué 90 deg. à son *maximum*, et 68 à son *minimum*. L'udomètre a donné 1 p. 11 lig. d'eau de pluie. Les vents dominans ont été ceux de S.-E., S.-O., et N.-E. Le mois de juin a donc ressemblé au précédent, c'est-à-dire qu'il a été orageux, très-chaud et très-humide. Les variations du baromètre, tantôt au-dessous, tantôt au-dessus de 28 p., ont été aussi très-fréquentes. »

« *Constitution médicale des mois d'avril, mai et juin* 1811, *à Rouen.*

» *Avril.* — Une extrême variation dans la température, la sécheresse et l'humidité de l'atmosphère ayant existé pendant ce mois, on conçoit que les maladies dominantes ont dû se ranger parmi les affections catarrhales et rhumatismales; c'est en effet ce que l'observation a fait remarquer. On a vu aussi quelques maladies exanthématiques et bilieuses, mais qui n'ont pas été funestes. Des vieillards ont été frappés d'apoplexie.

» *Mai.* — Les affections bilieuses sont devenues plus fréquentes pendant le mois de mai qui, en général, a été chaud et humide, et plusieurs malades ont succombé à des fièvres putrides et malignes; l'asthénie s'est fait remarquer dans les maladies de ce mois, pendant lequel on a vu régner aussi quelques fièvres intermittentes, et la petite-vérole chez quelques sujets qui n'avaient point été vaccinés.

» *Juin.* — Les mêmes maladies se sont prolongées pendant le mois de juin, cependant il a offert moins de malades que le précédent. Des angines, des affections bilieuses, des fièvres intermittentes ont régné pendant ce mois; mais elles ont été en général bénignes, et ont facilement cédé aux traitemens appropriés. »

Nous votons des remercîmens au savant professeur à qui nous devons ces observations météorologiques, et au docte confrère qui a bien voulu y joindre la constitution médicale, et c'est avec autant de reconnaissance de ces travaux réunis que de plaisir de voir nos espérances réalisées, que nous avons vu la concordance existant entre la constitution dominante de l'atmosphère et le tableau nosographique, harmonie qui se fera toujours remarquer par tout observateur exact et de bonne foi, et qui fait la base de notre journal.

M. S. U.

Depuis le 9 juillet jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 6 fois N., 2 f. N.-E., 8 f. O., 3 f. S., et 11 f. S.-O.

☽ Premier quartier, le 28.

Depuis le 9 juillet jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 11 lig. — La moindre de 27 p. 1 lig. $\frac{8}{12}$.

Le thermomètre a monté à 24 deg. $\frac{4}{10}$ (dilat.) — Il est descendu à 9 d. $\frac{8}{10}$ (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 95 d. — Et pour le *minimum*, 60 d.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

Médecine.

De la Rage (VIIIme article.)

L'hydrophobie est, suivant son étymologie, un sentiment invincible d'horreur pour l'eau et en général pour les liquides; elle est ou constitutionnelle, ou symptomatique et consécutive. Constitutionnelle, elle arrive spontanément, comme toute autre affection tétanique, et elle exige le même traitement, mais rarement elle se guérit quand elle est grave et traitée tardivement; symptomatique, elle survient dans plusieurs maladies comme épiphénomène et sur-tout dans la rage. C'est comme symptôme concomitant de cette maladie que nous la considérerons, après avoir prouvé qu'elle se montre aussi souvent dans plusieurs autres maladies, et que s'il existe des malades de la rage qui ne sont point hydrophobes, il est des hydrophobes qui ne sont point enragés.

En voulez-vous quelques exemples authentiques? consultez entre autres auteurs le second volume du *Dictionnaire des merveilles de la Nature* : une femme resta quatre ans sans pouvoir boire malgré l'envie extrême qu'elle en avait, et elle conserva la plus belle santé. Une petite fille éprouvait des convulsions chaque fois qu'elle voulait boire. Une femme de 55 ans avait éprouvé constamment une hydrophobie spontanée pendant les quatre premiers mois de onze grossesses qui s'étaient succédées à 2 ans de distance les unes des autres; elle ne pouvait souffrir qu'on bût en sa présence; la vue et même le murmure de l'eau lui étaient insupportables et lui causaient des défaillances; cependant elle n'eut jamais aucune envie de mordre. Remarquez qu'en général ces accidens se rencontrent plus souvent chez les femmes dont le système nerveux est bien plus exaltable. Une petite fille de six ans fut mordue par un chien enragé; elle fut guérie en peu de tems; à dix ans, elle eut la petite-vérole; avant l'éruption, elle éprouva une invincible horreur de l'eau et elle aboyait comme un chien; l'éruption se fit, ces symptômes disparurent. Le docteur Schmidt voulant expliquer un fait analogue et plus surprenant, puisque la rage dont il s'agit ne se déclara que 20 ans après l'époque à laquelle le malade avait été mordu, (*Journal de Médecine*, 1683, du Dr de la Roque), fait une réflexion heureusement aussi peu fondée que peu consolante pour l'humanité. Il suppose que nous portons le germe inné de la rage, comme nous portons, dit-il, celui de la petite-vérole, de la rougeole, et que ces germes éclosent *occasione datâ*. C'est une hérésie medicale; nous n'avons point le germe de la petite-vérole, elle nous est donnée par communication, et je n'en voudrais d'autre preuve que la date de son introduction en Europe (en 570), et l'immunité de ce fléau dans

plusieurs contrées, immunité dont jouit depuis trente-deux ans Rhode-Island, graces aux précautions prises contre sa contagion par les inspecteurs de petite-vérole, *overseers of the small-pox*. La petite-vérole n'est point spontanée, elle est apportée par quelque voyageur, et cette contagion se propage, ou immédiatement par contact, ou médiatement par foyer, *per fomitem*, comme la peste, la fièvre jaune, la fièvre pourprée, la gale, etc.; l'essentiel est d'en préserver, et voilà l'avantage de la vaccine sur l'inoculation qui avait le défaut de propager et de perpétuer la petite-vérole comme si on avait eu peur de perdre cette maladie. Remarquez bien que selon cette opinion la vaccine peut bien préserver *actuellement* de la petite-vérole, mais que, comme il n'est pas vrai de dire qu'il existe en nous un germe variolique, on ne peut pas espérer que la petite-vérole sera détruite par l'inoculation vaccinique, même au bout de trois ou quatre générations, puisqu'il ne faut qu'une contagion nouvelle de l'étranger pour la rapporter parmi nous : il est plus vrai de penser que les yeux du Gouvernement étant mieux éclairés sur son mode de propagation, on arrivera à son extinction en établissant des *lazareths* de petite-vérole où feront quarantaine les malades soupçonnés de l'avoir. Renonçons donc enfin à ces idées fatalistes de miasmes répandus dans l'air, de germes innés, de tributs à payer à la nature et autres billevesées érigées en dogmes meurtriers. Voulez-vous vous préserver de la peste, de la petite-vérole, de la fièvre des camps? des cordons de troupes et l'isolement des malades y feront plus que les fumigations de Guyton de Morveaux. Revenons à l'hydrophobie.

Veut-on un exemple irrécusable d'une hydrophobie très-étrangère à la rage, il nous est fourni par Félix Platerus, *Obs. lib.* 1, et nous en devons le ressouvenir à notre honorable correspondant, le docteur *Delattre* de Verdun.

« La femme d'un cordonnier délaissée un soir par ses compagnes sous une voûte où elles lavaient des cuirs, se frappa si vivement de cet abandon qu'au même instant elle crut voir toute la voûte en feu, la rivière débordante, le bateau où elle était, prêt à s'enfoncer, et sa vie dans le plus grand danger; s'étant un peu remise de son épouvante, elle s'en revient chez elle; on lui présente en y arrivant un peu de vin; loin de l'accepter, elle le rejette avec horreur; on s'étonne, on l'interroge, on lui demande quelle est la cause de ce refus; elle ne répond rien; on la prie, on la conjure de boire; elle prend le vin et le porte à sa bouche, aussitôt elle se trouve presque suffoquée; on essaie de lui donner du bouillon, de l'eau, mais c'est toujours de même. Toute boisson lui fait horreur; elle n'a qu'à voir quelque chose de liquide pour tomber dans l'état le plus terrible. *L'air même un peu agité* lui occasionnait les plus fâcheux accidens; ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle ne perdit jamais connaissance, elle jouit toujours de sa raison jusqu'au huitième jour de sa maladie qu'elle mourut. Quel surprenant effet de la crainte! Quel bouleversement dans les organes de la pensée! »

Dira-t-on qu'ici l'hydrophobie a été produite par une autre cause que par l'exaltation de la sensibilité mise en jeu par un effroi subit? Bien plus, l'hydrophobie se manifeste dans plusieurs maladies inflammatoires très-étrangères à la rage, et les écrits de Médecine sont remplis de faits qui attestent la vérité de cette assertion. Il est donc vrai de dire que l'hydrophobie, affection tétanique qui s'annonce par une constriction spasmodique de la gorge, le serrement des mâchoires et sur-tout l'immobilité de la mâchoire inférieure, le grincement de dents, une émission abondante de la salive, quelquefois l'envie et le besoin de mordre, diffère éminemment de la rage dont elle est souvent un symptôme des plus confirmatifs.

L'opinion est accréditée qu'il n'y a point dans les colonies d'hydrophobes, ou plutôt de malades de la rage, car l'hydrophobie (horreur de l'eau) s'y montre ainsi qu'en nos climats comme symptôme de certaines fièvres. Cependant, malgré la première assertion, M. le docteur Albert, alors médecin en chef de l'armée de Saint-Domingue, y a observé trois rages spontanées, dont deux survenues dans le cours de cette fièvre nerveuse putride, connue sous le nom de *fièvre des pays chauds*, qu'on a confondue trop souvent avec la fièvre jaune, et qui n'est autre chose que la fièvre des camps, la fièvre des prisons, enfin le *causus*

icterodes de Cullen. De ces deux enragés, l'un était une jeune personne, qui dans ses accès, se jetait sur sa mère qu'elle adorait, avec l'intention de la mordre; le second, marié à une femme qu'il aimait beaucoup, montrait le même acharnement à la mordre. Le troisième présentait un caractère bien particulier; le malade (c'était un officier de la garnison) fut apporté à l'hopital formé sur l'habitation de M. Albert, pour les officiers. Il était dans les convulsion de la rage, dont il avait déjà subi plusieurs accès qui lui laissaient des momens lucides. C'est dans ces intervalles qu'il déclara ne pas se rappeler qu'il eût jamais été mordu par quelqu'animal que ce fût. Il n'était point défait, et sa figure composée hors des accès, n'annonçait point une maladie antécédente ni une hydrophobie survenue comme symptôme d'une affection antérieure. Il mourut dans un de ces accès malgré les soins de toute espèce qui lui furent prodigués (1).

Pourquoi la rage n'existe-t-elle pas dans les pays chauds où les chiens sont privés de la faculté d'aboyer, au Labrador (terre de feu), en Egypte? Quelle analogie y a-t-il entre l'organe vocal et le siége de la rage? En existe-t-il entre le virus rabifique et la voix, comme entre la voix et la semence déviée de ses couloirs naturels et resorbée dans l'économie contre la loi de la nature trompée dans son but de reproduction? On serait tenté de le croire en réfléchissant que le satyriasis est presque toujours un symptôme de la rage. Sous le beau ciel de la Grèce, dans tout le Levant, à Constantinople, où les chiens abondent et sont presque un objet de vénération religieuse, on n'entend point parler de rage, parce que libres entr'eux ils peuvent satisfaire à toute heure le vœu de la nature. L'abbé Sauris a écrit de Chypre qu'il y avait deux mille chiens vaguant en liberté dans cette île, s'y nourrissant de charogne, et que cependant la rage y est inconnue. C'est peut-être la rareté de cette maladie du tems d'Hippocrate, qui est cause qu'il n'en a pas fait une mention expresse. Le seul endroit où il semble en parler, ou plutôt le seul passage qui y ait quelque rapport, est celui, dans ses prédictions, où parlant de la frénésie, il dit que les malades craignent de boire, sont βραχυποταὶ, *parvobibuli*; qu'ils sont affectés du moindre bruit, tremblans, etc. Les Grecs cependant avaient le mot λυσσα pour désigner la rage des chiens.

Quant à l'opinion que la rage est idéale, qu'elle n'existe que dans l'imagination, ou qu'elle n'est que le produit de l'exaltation de la sensibilité causée par la divulsion des fibriles nerveuses déchirées par un corps aigu et pénétrant, nous n'y répondrons que par cette question : quel accident peut déterminer la rage spontanée et non précédée de morsures? A quelle autre cause peut-on l'attribuer qu'à l'action d'un venin spécifique, d'un virus *sui generis?* Dans le prochain article nous nous occuperons des moyens préservatifs de la rage.

M. S. U.

(1) M. Le docteur Desloges de Saint-Maurice (Simplon), qui a voulu payer son contingent dans cette solennelle discussion, nous écrit que la rage est inconnue dans le Valais, et il attribue la cause de cette précieuse innocuité à des émanations particulières à ce sol très-riche en ammoniaque, et à la qualité de l'air humide et pesant très-favorable au développement du scrofule, au crétinisme et nullement aux affections nerveuses; il ajoute avec autant de bonne foi que de sagacité médicale : *L'assurance et le défaut de police semblent protéger le pays contre ce fléau.* Il est certain que la rage imaginaire doit être bien plus rare là où le public n'est point entretenu dans l'idée de cette terreur par des pratiques effrayantes ou superstitieuses.

VACCINE.

La Société centrale de vaccine établie par S. Exc. le ministre de l'intérieur pour l'extinction de la petite-vérole, s'est assemblée le 6 juillet courant à l'hôtel de la préfecture. Il résulte du rapport fait par M. Husson, secrétaire du comité, que pendant les années 1808 et 1809, il a été pratiqué dans 95 départemens 599,835 vaccinations; que dans le même espace de tems il y a eu 60,962 petites-véroles, dont 12,140 ont été mortelles et 2,066 suivies de difformités ou de mutilations..... Pères de famille, réfléchissez sur ce texte!!

NÉCROLOGE.

Les arts, les lettres, la Médecine viennent de perdre Marc-Antoine Petit, docteur en Médecine à Lyon, membre du conseil municipal de cette ville et du collége électoral du département,

auteur de la *Médecine du cœur*, du *Mont-Gindre*, poëme, etc. Doué d'une érudition profonde, d'un goût exquis, de l'amour de son art, qui ne l'empêchait point de donner à la littérature ses loisirs, il n'a vécu que ce qu'il fallait de tems pour montrer moins ce qu'il a fait que ce qu'il aurait pu faire... Il est mort à quarante-trois ans, digne héritier d'un nom dont il porta noblement le fardeau. Il venait d'être nommé correspondant de l'Institut de France, qui récompensait en lui l'alliance déjà rare de la Médecine et de la littérature, et qui menace de devenir plus rare encore. Sa perte sera vivement sentie à Lyon et y sera difficilement réparée. M. S. U.

P. S. En ce moment une personne qui se croit bien informée, nous annonce la mort de M. le Dr Rodamel, autre médecin distingué de Lyon. Nous aimons à penser qu'il y a erreur causée par la mort du docteur Petit, et que cette dernière nouvelle est au moins *prématurée.*

BIBLIOGRAPHIE.

Clinique chirurgicale, ou Mémoires et Observations de chirurgie clinique, etc.; par *Ph. J. Pelletan*, chirurgien consultant de LL. MM. II. et RR., membre de la légion d'Honneur, de l'Institut de France, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, etc. — Trois vol. in-8°. — Prix, 20 fr., et 25 fr. franc de port. — A Paris, chez *Dentu*, impr.-libr., rue du Pont-de-Lodi, n° 3, près le Pont-Neuf.

Il est des ouvrages qui font la réputation de leurs auteurs, il en est d'autres qui la reçoivent de ceux qui les publient. Cette dernière destinée est sur-tout celle des productions des Savans qui se décident tard à écrire, et il est bien rare alors que ces œuvres longuement méditées ne soient pas marquées du sceau de l'expérience et de la saine raison : tel est le caractère des Mémoires que nous annonçons, et qui sont trop substantiels pour se prêter à l'analyse. Sous un titre modeste, avec tant de titres pour l'être moins, le docteur Pelletan publie en effet les observations les plus utiles peut-être qui ayent encore été données sur plusieurs cas épineux de la chirurgie, et depuis la cessation des Mémoires de l'Académie de Chirurgie auxquels ils font naturellement suite, on n'avait point vu paraître d'ouvrage plus fait pour intéresser sous tous les rapports. Style large et naturellement fleuri qui rappelle l'éloquence facile du professeur à ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre; idées ingénieuses clairement rendues, instruction profonde, pratique sûre, franchise d'un bel exemple : cet ouvrage nous a paru réunir tous les genres de mérite, et nous en recommandons d'autant plus la lecture à nos Abonnés qu'on avait craint que le chirurgien sans contredit le plus éloquent de nos jours, le digne successeur de Louis, séduit par cette douce paresse qui caractérise les talens faciles, ou dégoûté d'écrire par cette défiance de soi-même qui n'appartient qu'au vrai mérite, emportât dans la tombe ces fruits de l'observation dont il possède éminemment le génie. M. S. U.

Transactions médico-chirurgicales, publiées par la Société de Médecine et de Chirurgie de Londres en 1809, ornées de planches; traduites de l'anglais et augmentées de Notes, par *L. Deschamps* fils, docteur-médecin P., adjoint au quatrième dispensaire, professeur d'anatomie, etc., etc. — tom. 1er. — In-8°. — Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port. — A Paris, chez *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins, n° 17.

Nous sommes heureux en annonces aujourd'hui, les noms les plus recommandables viennent se ranger sous notre plume, et les meilleurs ouvrages sous nos mains. Ce n'est pas que l'auteur de celui que nous annonçons ait encore fondé ses titres à l'illustration; mais si le mérite est héréditaire, M. Deschamps, sur les pas de son laborieux père, aura des droits à voir un jour son nom cité avec honneur. Auteur déjà d'un *Traité des maladies des fosses nasales*, et de plusieurs bons articles insérés dans les Journaux de Médecine, M. Deschamps fils vient de rendre à l'art de guérir le service éminent de faire passer dans notre idiôme plusieurs richesses inconnues parmi nous, graces à notre répugnance nationale à nous instruire dans les langues étrangères; mais ce qui donne un prix bien plus grand à ce Recueil, ce sont les Notes par lesquelles le Dr Deschamps a non-seulement éclairci les observations des auteurs anglais, mais quelquefois même redressé les erreurs de leurs opinions. On remarquera dans ce premier volume dont le studieux traducteur promet incessamment la suite, une observation sur un fœtus trouvé dans l'abdomen d'un jeune garçon, par Georges Williams Young, en 1808, fait parfaitement analogue à celui du fœtus de Verneuil dont nous avons publié l'explication dans notre *Almanach de Santé* de cette année, la seule qui ait été tentée de ce phénomène singulier et authentique, et qui pour cette raison méritait peut-être d'être mentionnée dans les annotations de M. Deschamps dont, au reste, nous ne pouvons qu'encourager le zèle et louer le talent, soit comme traducteur, soit comme écrivain *sponte suâ.* M. S. U.

Observations sur la nature et le traitement de l'apoplexie et sur les moyens de la prévenir; par *Antoine Portal*, docteur-médecin, chevalier de l'Empire et de la Légion d'Honneur, membre de l'Institut de France, de Bologne, de Turin, de Copenhague, etc., ancien chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. — In-8°. — Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. — Chez *Crochard*, libr., rue de l'Ecole de Médecine, n° 3.

Il sied à un patriarche de la Médecine d'écrire sur les questions qui font schisme dans l'école d'Hippocrate, et l'humanité doit accueillir avec reconnaissance ces produits des veilles d'un médecin émérite qui après avoir consacré toute sa vie à la pratique et à l'enseignement, lègue encore à la postérité le résultat de ses profondes méditations. Qu'il soit béni le vieillard dont la tête chauve rend encore des oracles pour la jeunesse inexpérimentée, et dont le respectable empirisme vient confirmer la lumineuse théorie! Le docteur Portal a dédié son ouvrage à l'illustre Dominique Cotugno, professeur de médecine et d'anatomie à Naples, et cette dédicace honore l'un et l'autre Savans. Dédaignant une trop facile victoire, l'ancien professeur au Collége Royal de France n'a point répondu personnellement au docteur Gay, et nous admirons sa retenue qu'on n'accusera pas de lâcheté ou d'insuffisance de moyens; mais fort de la vérité, il a poursuivi le cours de ses démonstrations, comme un géant poursuit sa marche dans la lice olympique sans s'inquiéter des insectes qu'écrase au passage son pied colossal. Médecins, jeunes gens, lisez cet ouvrage, et vous serez tentés de le relire, ou vous n'êtes pas appelés à la sublime mission de la Médecine. M. S. U.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(No XXII.) (165) (1er Août 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

JOACHIM CUREUS, natif de Freistal en Silésie, exerça la Médecine avec distinction. Après un voyage en Italie pour se perfectionner dans les sciences, il retourna dans sa patrie, où il remplit une courte et laborieuse carrière. C'est à ses veilles qu'on doit les *Annales de Silésie et de Breslaw*, in-fol. qu'il composa en latin. Il mourut âgé de quarante-un ans, le 21 janvier 1573.

CONSTITUTION MÉDICALE.

LES variations atmosphériques de la décade qui vient de s'écouler et les maladies qui en ont été le résultat ont offert le tableau suivant. Le 19, à 7 heures du matin, petite pluie qui ne raffraîchit point les airs ; à cinq heures, tonnerre et pluie, qui recommence à dix heures du soir et dure toute la nuit avec des éclairs et le fracas de la foudre. Le 20, pluie au matin, tems plus frais. Le 21, pluie abondante à midi. Le 22, averses pendant le jour. Le 23 au matin, pluie, ciel couvert le reste du jour et le lendemain. Les 25, 26, 27 et 28, chaleur accablante. Les eaux de la Seine sont très-basses ; aussi l'on ne peut trop recommander en ce moment l'usage des eaux filtrées auxquelles le Gouvernement prouve une protection qui l'honore en accordant une asile au bel établissement de la pointe de l'île Notre-Dame, dirigé par M. Happey, et que des motifs d'embellissemens publics forcent de déplacer du local favorable qu'il occupe encore jusqu'à nouvel ordre. On ne peut mettre trop d'importance au choix de cette boisson populaire dont l'insalubrité peut causer des coliques d'estomac, des dyssenteries, des fièvres *pernicieuses* d'été, et des accès fébriles intermittens présentant le caractère de fièvres d'automne, comme on en remarque beaucoup en ce moment. On observe toujours des apoplexies, des fièvres putrides, des syncopes, des éruptions à la peau, des flueurs-blanches, des migraines, des attaques de nerfs dégénérant en épilepsie, si on n'y a porté remède dès le début par des toniques, des amers, des bains froids, quelquefois des vomitifs, et non par ces gommes fétides et l'éther dont on prodigue jus-

qu'à l'abus l'emploi dans ces affections devenues, on ne sait pourquoi, si communes même chez les jeunes personnes.

On ne peut trop recommander l'usage des bains dont la saison fait un plaisir. Il n'en est pas de même des fruits ; la lacune entre les cerises et les raisins est mal remplie, sous le rapport de la santé, par les prunes, les abricots, les pêches, les pommes, les poires, les melons, et nous dirons ici avec le vieillard de Cos, dont il semble que chaque précepte trouve sa place pour chaque constitution : *Poma et fructus arborei, tùm mollis, tùm duri corticis, post cibum molestiora sunt et sanoet debili.* Hipp., *De affect.*, lib. 3, pag. 194, tom. 2. Vanderlinden. M. S. U.

Depuis le 19 juillet jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 6 fois N., 12 f. N.-O., 3 f. O., 6 f. E., et 3 f. S.-O.

☺ Pleine lune, le 6.

Depuis le 19 juillet jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig.
— La moindre de 27 p. 10 lig. $\frac{6}{12}$.

Le thermomètre a monté à 23 deg. $\frac{8}{10}$ (dilat.)
— Il est descendu à 10 d. $\frac{1}{10}$ (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 89 d. $\frac{1}{2}$. — Et pour le *minimum*, 58 d. $\frac{1}{2}$.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

Médecine.

De la Rage (Fin.)

Maintenant l'humanité réclame la discussion des moyens préservatifs de la rage, et fidèle à notre préférence pour l'hygiène, nous professons encore fermement l'opinion que celui qui découvrirait un préservatif infaillible contre elle rendrait un plus grand service aux hommes que celui qui assignerait un mode certain de guérison. Mais lorsqu'une voix impie et unanime a décrété solennellement l'incurabilité d'une maladie, nous croyons bien mériter de nos pareils en ouvrant une porte à l'espoir, en professant une idée nouvelle de traitement, et ce motif suffit pour nous justifier d'avoir offert des moyens curatifs quand il n'en existe aucun d'avoués par l'art (1). Quant aux moyens prophylactiques, on ne peut pas mettre en doute que sur cent malades de la rage, ou qui croyent l'être, il en est à peine dix qui soient réellement atteints de ce mal ; or le préservatif trouvé aurait déjà le mérite de prévenir l'invasion du mal, lorsqu'il n'existerait que dans l'imagination ; reste donc dix pour cent (et j'exagère encore le nombre), de personnes à préserver d'un mal réel : or plusieurs moyens se présentent.

La rage ne naît spontanément que chez le chien, le loup et, dit-on, le renard. Les animaux herbivores peuvent la contracter par communication, mais ne la transmettent point. Les physiologistes ont voulu expliquer la spontanéité de la rage chez le chien, par la propriété que possède sa peau d'être imperméable à la sueur. On peut bien expliquer par l'immunité de toute transpiration dont jouit le tissu serré qui recouvre son corps, sa force digestive, telle que des substances qui parviennent à son estomac, presque tout s'assimile, et que c'est un des animaux qui souffrent le plus facilement les plus longues abstinences (2). On peut même attribuer à l'imperméabilité de cette couverture le foyer perpétuel de sa chaleur intérieure, sa force, son audace, son érotisme, sa constance; mais vouloir en déduire son aptitude exclusive à la rage, c'est tirer d'un fait connu des conséquences ignorées. La spontanéité de la rage peut être causée par de mauvais alimens, dit Girard, pag. 54, *Essai sur le Tétanos rabien*, d'après le docte Paulet dont il rapporte ce passage : « On

---

(1) Pouvons-nous appeler moyens avoués par l'art l'emploi exagéré de l'opium, celui de l'arsenic, du mercure, de la ciguë ou de la jusquiame associée à la menthe (un stupéfiant à un excitant!)? Telle est pourtant la bâse du traitement aujourd'hui adopté par ces Anglais dont on vante tant la médecine, et chez lesquels peut-être le charlatanisme et l'empirisme aveugle n'ont pas de refuge plus assuré, de ministres plus dévoués, et de victimes plus crédules. Voy. le premier vol. des *Transactions médico-chirurgicales*, cas d'*hydrophobie*.

(2) On serait tenté de croire que l'inexhalation par les pores de la transpiration insensible est la cause de l'augmentation de la quantité et de la qualité du suc gastrique chez le chien qui digère tous les os qu'il avale, quelque gros qu'ils soient; mais ce suc analogue à la salive serait-il par cette même raison plus disposé à acquérir dans certaines circonstances données une qualité délétère spontanée dont la salive des autres animaux carnivores ne serait susceptible que par communication, et que ne contracterait jamais celle des animaux herbivores ?

» lit dans la *Chronique de Godefroy* qu'en 1665 » des hommes ayant fait usage de poissons trou- » vés morts dans des lacs, furent attaqués d'une » maladie pestilentielle qui en fit périr un grand » nombre. Tous les chiens qui s'étaient nourris » de la chair des cadavres qu'on n'avait pu en- » terrer furent attaqués de la rage. » *Recherches sur les mal. epizoot.* Cette spontanéité rabienne paraît être due sur-tout aux mœurs *cyniques* du chien (si l'on nous permet ce pléonasme), et l'on a fait la remarque que la moindre contrariété en ce genre peut faire éclore chez lui la rage.

Nous avons médité avec l'attention que ce grave sujet inspire, outre les ouvrages anciens de Galien, Oribase, Ætius, Actuarius, P. de Abbano, Montifiani, André Baccius, Codronchius, Julien Le Paulmier connu sous le nom de Palmarius, Mercurialis, Jean Bauhin, Roscius, Schœffer, Caranta, Albinus, Ravelly, Winther, Mead, Astruc, Le Comte, Sauvages, Desault de Bordeaux, Dufau de Dax, Hillary, Tissot, Pouteau, Andry, etc., nous avons, dis-je, médité outre ces ouvrages ceux des modernes, tels que Baudot, Gaudet, Ehrmann, Duhamel Dumonceau, Vidal, Calissen, Lejoyant, Blais, de Lassonne, l'Anglais Fothergill, Chabert, Huzard, Bosquillon, Pinel, Paulet, Leroux, Portal, Goudinet, Girard de Lyon, Bouriat et Balzac de Tours, enfin un manuscrit qui nous a été communiqué par le docteur Degland de Lille, et nous n'avons trouvé, avec plus ou moins de précision dans chacun d'eux, que l'indication de quelques remèdes généraux, l'emploi des alexipharmaques, de prétendues alexitères, quelquefois des calmans, presque toujours celui du cautère actuel; mais on n'y reconnaît pas un point de doctrine fixe, une base invariable de dogme médical sur cette maladie la honte et l'effroi de l'humanité. Quelques-uns trop crédules, d'autres trop sceptiques, laissent tous également le lecteur de bonne foi flotter dans un doute désespérant. Celui-ci nie l'existence du virus rabifique, celui-là le reconnaît par-tout; puisse notre opinion *in medio stans* concilier les deux parties et rencontrer la vérité!!

Le virus rabifique existe, mais il est infiniment rare, et même en reconnaissant son existence, il faut avouer qu'il faut le concours de certaines conditions pour le faire éclore, de manière que de dix individus mordus par le même chien enragé, quatre peuvent contracter la rage et six en être exempts, en prenant ou ne prenant point tous les mêmes précautions. Il y a plus, c'est qu'il existe des observations, et entr'autres une d'Andry, p. 17, une de Malphigi, deux de Pouteau, une de Manget et une de Zuinger, qui prouvent qu'une morsure d'un animal non-enragé peut donner la rage, parce que sa salive peut acquérir par certaines passions portées au plus haut degré une qualité délétère et vénéneuse qui n'excite d'abord qu'une irritation locale, laquelle se propage au système général par l'effet de la fièvre qui survient. Voici, au reste, parmi les précautions que nous avons annoncées, celles qu'indique la prudence : les unes regardent l'homme en proie aux morsures des animaux enragés, les autres les animaux même, causes de ces funestes événemens.

Premièrement, l'homme mordu. — Ne voulant rien abandonner au vague dans une question aussi grave que celle-ci, et en attendant que des connaissances positives ayent permis d'asseoir un système certain de curation, nous nous bornerons aux expédiens suivans qui pour la plupart ont reçu la sanction des oracles de la Médecine.

1°. Le plutôt possible après l'accident, poser des ventouses ou des sangsues sur les plaies, puis les scarifier avec un bistouri profondément et en forme d'étoiles, les laver à grande eau chaude s'il se peut et souvent renouvellée (1), poser le même jour dessus, ou un fer chaud à blanc, ou une couche de muriate d'antimoine sublimé (beurre d'antimoine), ou de nitrate d'argent (pierre infernale), ou de pierre à cautère (potasse caustique), ou de précipité rouge. Porter ces caustiques jusques dans les profondeurs. On peut à défaut de ces médicamens employer, mais avec précaution, l'ustion par la poudre à canon.

---

(1) L'eau à très-grande dose et renouvelée dissout et neutralise le virus rabifique, comme elle atténue le virus vénérien, employée en lotion aussitôt après l'acte qui le donne, comme l'air renouvellé dissout, étend et maîtrise un miasme pestilentiel déposé dans l'atmosphère, et voilà toute la théorie de l'utilité des ventilateurs, bien préférables aux fumigations chimiques.

Si les blessures intéressent des parties voisines d'artères qu'il faut bien se garder d'ouvrir, ou d'organes délicats, comme les yeux, le nez, etc., il faut employer un pinceau, et n'employer le caustique que par linimens répétés, pour avoir des escarres le moins profondes possible. Six à sept jours après, c'est-à-dire à la chute des escarres, poser un large onguent fait avec, poudres de sennevé et d'euphorbe de chaque deux gros, térébenthine trois gros, poudre de cantharides un gros; on entoure le tout de camphre pulvérisé : on panse le lendemain et les jours suivans avec le basilicum, et on introduit dans les plaies, soit un pois d'iris, soit un morceau de gentiane, ou des bourdonnets enduits d'onguent d'arcéus, selon la grandeur des blessures, pendant au moins quarante-cinq jours, d'après l'avis des plus célèbres médecins.

2°. A ce traitement local et subit doit être joint un traitement interne et général. C'est alors qu'on a pu réconnaître la prédominance acide ou alcaline du malade, et se décider d'après cette connaissance pour l'adoption du traitement alcalin (les écailles d'huîtres, l'ammoniaque, les bouillons gras), ou acide (la limonade, le vinaigre, le régime végétal). On fait prendre des pilules de camphre et nitre, une infusion légère de fleurs d'arnica ou de polygala nitrée d'abord, et les jours suivans l'orgeat à haute dose, des frictions d'huile camphrée, des lavemens de plantes stupéfiantes. On fera la remarque qu'il n'y a point encore ici de paroxysmes hydrophobiques, par conséquent nulle difficulté de boire. Il ne faut pas oublier que si quelques os ont été offensés par la dent de l'animal enragé, ils doivent être mis à découvert et cautérisés; on détermine ensuite leur exfoliation par l'application du beurre d'antimoine ou à l'aide d'instrumens, pour ne pas laisser un atôme du virus rabifique renfermé.

3°. On a vanté divers préservatifs, et c'est sur-tout lorsque la rage est imaginaire que leur vertu est le plus assurée. On a recommandé l'anagallis (mouron rouge) en breuvage et en cataplasme, le scarabée-meloé, le turbith minéral, les bains de mer, l'opium, le nitre, le camphre, quelquefois les vomitifs et les purgatifs; mais ne mettons pas trop de confiance en ces spécifiques *antilysses*, et n'oublions pas que puisque c'est par inoculation que la rage se propage, les médicamens intérieurs peuvent hâter ou retarder sa marche, comme ils retardent ou hâtent l'éruption de la petite-vérole ou du vaccin, mais qu'il ne peuvent éteindre entièrement son développement.

4°. On prétend qu'un exutoire empêche la circulation de toute espèce de contagion et même de la peste; par cette raison, on a proposé les vésicatoires et les cautères.

5°. Nous avons conseillé les lavemens purgatifs comme exerçant une utile dérivation; quelquefois les saignées, si le sujet est pléthorique; quelquefois les bains, ou au moins l'immersion dans des draps mouillés; les sudorifiques, les breuvages dans des vases enveloppés d'étoffes qui cachent la transparence des liquides; l'application des vipères quand l'expérience en aura constaté le succès; les boissons diaphorétiques, soit au moyen de l'alcali volatil, soit par le tartrite antimonié de potasse ou émétique; les acides, la glace, le silence absolu et l'obscurité profonde.

6°. C'est alors aussi que nous proposerions ces narcotiques dont l'effet stupéfiant est d'engourdir, de paralyser la sensibilité nerveuse prête à s'exalter, et nous pensons qu'on peut être guidé dans leur choix par la connaissance de leur action spéciale sur tel ou tel organe, et l'exaltation présumée la plus prochaine de l'un de ces organes.

7°. Un des plus grands malheurs des enragés est l'idée qui les obsède sans cesse qu'à la première perte de connaissance ils seront étouffés. Ce motif et l'humanité réclament enfin une loi par laquelle il soit défendu de faire périr sous aucun prétexte, par suffocation, la saignée, le poison ou autrement, quelque malade de la rage que ce soit.

8°. Ne peut-on pas établir un hôpital pour la rage, dans lequel seraient mis en expérience les divers traitemens qui ont eu le plus de succès et ceux qui offrent la plus grande probabilité de réussite? Il existe bien des hospices pour les vénériens qui pour la plupart ne sont pas exempts de quelques reproches dans la contagion de cette maladie, et il n'en serait pas créé pour la maladie la plus terrible peut-être, celle qui désole le plus

l'espèce humaine, et dont malgré toutes les précautions les plus sages, nul être ne peut se flatter de n'être pas un jour frappé au moment le plus inattendu! je m'honorerais d'être le médecin d'un pareil établissement.

Deuxièmement, les animaux sujets à la rage spontanée ou à la contagion rabifique.

1°. Faire disparaître cette énorme quantité de chiens qui, malgré la loi, sans maître, sans aveu, sans asile, inondent les rues, pullulent dans les maisons, et infestent les campagnes quand la misère les chasse des villes. Le moyen est bien simple, il consiste à mettre un impôt de 50 francs sur tout chien de luxe, et de 5 fr. au moins sur tout chien jugé utile ou nécessaire. Cet impôt sera dans une proportion croissante rapidement, selon la quantité, 50 francs pour le premier, 200 fr. pour le second, 600 fr. pour le troisième, etc.

2°. Obliger tout propriétaire de chien à lui faire porter un collier indiquant le nom de son maître. Cette mesure a le triple avantage d'annoncer un asile certain pour le chien, de rendre le maître responsable des torts de son animal, enfin de savoir où s'adresser en cas de morsure et de soupçon qu'il soit enragé; à faute de cette formalité le chien sera tué sans miséricorde. Faire porter une muselière par tout chien sortant dans la rue, sous la même peine; n'excepter de cette obligation que ceux conduits à la lesse.

3°. Cesser de faire traîner des voitures par les chiens, ainsi que nous en avons développé le danger dans les Nos. XXIII, du 11 août 1807, et XVI, 1er juin 1808; ne point les atacher au-dessous des voitures comme gardiens, ni à la chaîne pendant le jour; mais les enfermer dans une loge grillée et non exposée au soleil, avec de l'eau renouvelée tous les jours : ne pas les surmener à la chasse ou autrement.

4°. Etablir dans les champs, au moins de quatre en quatre lieues, des fontaines publiques pour les pays où il n'y a ni rivières, ni sources naturelles.

5°. Surveiller les chiens pendant leurs ardeurs, et ne pas permettre qu'ils offrent dans chaque rue un spectacle qui révolte l'honnêteté; mais obliger leurs maîtres à les envoyer à certaines époques déterminées à un chenil entretenu par le Gouvernement, comme on conduit aux étalons des haras.

6°. Dans plusieurs pays, on a l'habitude de poser sur le front des chiens une clef de fer rouge, comme préservatif de la rage. Vérifier cette expérience, et si elle se confirme faire *claver* tous les chiens. Il est si vrai d'ailleurs que la rage est annuellement propagée par les chiens que l'an dernier encore une ordonnance de police du 21 février 1810, porte textuellement : « Les accidens causés par les chiens errants s'étant multipliés depuis quelque tems....., M. le » conseiller d'Etat préfet de police prévient les » personnes qui à l'avenir seront mordues de chiens » soupçonnés enragés, que dans les vingt-quatre » heures des morsures, elles doivent se faire » cautériser dans toutes les profondeurs avec un » fer chauffé au blanc, etc. etc. » Eh! n'est-il pas préférable de prévenir de tels maux que d'avoir à les traiter aussi cruellement avec l'incertitude d'en guérir?

7°. Faire défense de tuer aucun chien qui aura mordu une personne, mais l'enfermer avec précaution jusqu'à ce qu'on ait pu vérifier s'il est ou non enragé.

8°. Purger les chiens à certaines époques de l'année auxquelles on a remarqué qu'ils sont plus enclins à la rage; dans les sécheresses, dans les grands froids, au tems du rut, quand ils deviennent tristes, etc. etc. Réparer leur défaut de transpiration cutanée par des bains chauds, et leur donner des substances qui augmentent l'action de l'exhalation pulmonaire, tels que le soufre, le nitre, etc. Mais une circonstance essentielle et qu'il semble qu'on ait perdue de vue, c'est que si la peau du chien est imperméable à la sueur, elle n'en est qu'un excipient plus fidèle, un réceptacle plus avide des miasmes contagieux. *Quoique ces animaux ne prennent pas la peste, ils la communiquent,* dit formellement l'Instruction publiée par le Gouvernement, en 1721, lors de la dernière peste de Marseille. L'imperméabilité de sa robe fait que le venin, s'il n'attaque pas l'animal, s'y attache plus fortement et en plus grande quantité, et il en est ainsi de toutes les maladies communicables par contagion. Isolé de la calamité publique, il en est le propagateur, et on ne doit qu'à lui tel rhumatisme, telle fièvre putride, telle humeur psorique

qu'il a pris de tel cacochime qui a la funeste habitude de l'admettre dans son lit, et que le chien va répandre dans la famille. Il n'est pas d'animal avec lequel il soit plus besoin d'une extrême et minutieuse propreté : c'est l'éponge des maladies, c'est la boîte de Pandore que le chien, et si, séduit par son caractère d'attachement et de fidélité, on n'a pas encore ouvert les yeux sur ses défauts, il faut apprendre à l'homme à se défier de ceux-ci pour jouir sans danger de ses qualités. On doit d'ailleurs soigner ce qu'on aime.

Enfin une considération grave nous excusera peut-être de la sentence de proscription que nous avons portée contre les chiens errans et sans aveu, même aux yeux de ces cynomanes qui semblent n'avoir déposé toutes leurs affections sur cet animal que pour se dispenser d'aimer l'humanité, c'est le calcul suivant que nous sommes loin d'avoir exagéré : Il meurt par an de la rage un individu sur deux mille. Or la popopulation du monde connu est de 950 millions, selon le baron de Bielfield dans ses Institutions politiques, c'est donc un million de victimes de l'existence des chiens, en ne comptant que depuis deux mille ans, à supposer que cette maladie n'existe que depuis ce tems (1). Lecteurs de bonne foi, jugez si les plus aimables qualités peuvent compenser un tel fléau !

Terminons ici un travail qui s'agrandit encore sous l'œil de la méditation, mais dont les bornes de cette feuille nous forcent d'assigner la fin sans l'avoir entièrement exploité. Il suffira à ceux à qui ces réflexions n'avaient pas encore été suggérées, et nous n'avons pas la prétention de l'offrir à nos maîtres. Nous invitons seulement nos lecteurs à répéter nos expériences avec autant de bonne foi que nous les proposons, et à vouloir bien nous faire part de leur résultat. M. S. U.

(1) Si quelqu'un était tenté d'accuser ce calcul d'exagération, on peut y répondre par un exemple pris dans un relevé exact. Il résulte d'un rapport consigné dans l'Histoire de la Société royale de Médecine de Paris, année 1784, p. 270, que M. Bonnel a seul traité en sept ans cent-cinquante personnes de la rage à Mende. Otez le tiers pour le nombre des guéris, quoiqu'il soit reconnu qu'on n'en guérit pas si elle est confirmée et s'il y a eu des accès, restent cent. Admettez que M. Bonnel traitait à lui seul autant d'enragés dans les campagnes que ses confrères en ont traité à Mende qui a cinq mille cinq cents habitans, vous avez trois morts de la rage par an et par mille. Cette bâse appliquée à la population du globe éléverait le nombre des victimes à six millions; je ne l'ai porté qu'à un ! !

CHIRURGIE.

La maison d'éducation dirigée par M. Collin, rue Neuve-Notre-Dame-des-Champs, nº 8, pensionnat dont on ne peut dire trop de bien sous le rapport de l'instruction grammaticale dont M. Collin a fait preuve par ses ouvrages, sous celui des principes religieux et moraux, comme sous celui des soins affectueux, et même sous celui de la salubrité de l'emplacement vaste et aéré ; cette maison, dis-je, vient d'offrir un phénomène qui a le mérite de prouver par un exemple contemporain la vérité de faits analogues consignés dans divers ouvrages de Médecine, et notamment dans la *Bibliothèque de Planque*. Voici le fait :

Gilbert de Paris, élève âgé de quinze ans, a rendu, en présence de ses camarades d'études et de son maître de pension, par le nez, le 19 avril dernier, une espèce de ver de l'ordre des aptères de la plupart des entomologistes, connu sous le nom vulgaire de scolopendre, appartenant à l'ordre des *mitosates* de Fabricius, des *syngnathes* de Latreille, sous-ordre des *mille-pieds*, long de 23 lignes, ayant deux yeux noirs, deux antennes fourchues et mobiles à la tête, deux appendices également mobiles à la queue, vivant et très-agile. Il nous a été aussitôt apporté dans une boîte vide. Nous l'y avons conservé pendant deux jours vivant et sans qu'il prît de nourriture. Le troisième jour, nous l'avons mis dans l'esprit de vin ; il y a vécu encore une heure, et tant qu'il a conservé la vie, il s'y agitait par des ondulations continuelles de bas en haut. Notre intention était, s'il eût indiqué par la fréquence et la vivacité de ses mouvemens au-delà de ce tems une grande force vitale encore, de le mettre dans un peu d'huile d'olives pour essayer de l'asphyxier en bouchant ses trachées; mais lorsque nous l'avons retiré de l'esprit-de-vin, il ne donnait aucun signe de mouvement : au reste, il est très-bien conservé, et nous offrons de le montrer aux personnes curieuses de vérifier ce phénomène qui n'est pas sans analogue.

On trouve dans l'*Hist. de l'Acad. royale des*

Sciences, p. 42, année 1708, l'histoire suivante rapportée par M. Littre célèbre chirurgien. Nous copions ses expressions : « Une femme d'une bonne complexion et qui ne connaissait point de maux de tête, commença à l'âge de trente-six ans à sentir une douleur fixe au bas du front du côté droit et près du nez. Cette douleur qui ne tenait d'abord qu'un petit espace s'étendit peu-à-peu jusqu'à la tempe du même côté, et au lieu qu'elle avait dans ses commencemens de grandes intermissions, elle devint au bout de deux ans presque continue, accompagnée de convulsions et d'une insomnie presque continuelle, et enfin si violente que la malade en fut deux ou trois fois à l'agonie et sa raison fort attaquée dans les grands accès. Au bout de quatre ans, après avoir fait inutilement toutes sortes de remèdes, elle y renonça, se contentant de suivre un bon régime de vie et de prendre par le nez du tabac en poudre. Après un mois de son usage, un matin ayant éternué avec effort, elle moucha un ver ramassé en un peloton avec un peu de sang, et elle sentit à l'instant même cesser sa longue et cruelle douleur; il coula un peu de sang de son nez pendant deux ou trois jours, et sa raison reprit son assiette ordinaire. Le ver était vivant; allongé, il avait 6 pouces, et 2 seulement quand il était en zig-zag, ce qui était sa position la plus familière. Il avait 2 lignes de largeur et une ligne et demie d'épaisseur au milieu de son corps. Il était de couleur de café-clair, convexe par dessus, plat par dessous, couvert partout hormis à la tête d'écailles annulaires, larges d'une ligne et séparées les unes des autres par de petits intervalles de chacun desquels sortaient à droite à gauche de chaque côté cinquante-six pattes longues d'une ligne et grosses comme un cheveu. La tête était longue de deux lignes, on y distinguait deux yeux, deux cornes, une pince à deux branches, se rapprochant à leur extrémité, et une gueule entre ces deux branches. La queue était armée de deux espèces d'aiguillons égaux plus longs et plus gros que les pattes. Il fut enfermé dans une fiole de verre vide où on le trouva vivant dix-huit heures après. On y versa ensuite de l'eau-de-vie, et il ne laissa pas de vivre encore deux ou trois heures.

» Le siége de la douleur fixe que sentait la malade marque assez que le ver devait être dans la cavité qu'on nomme *sinus frontal*, pratiquée dans l'os coronal sous le sourcil; elle a 2 pouces de long sur 8 à 10 lignes de large, par conséquent elle pouvait contenir l'animal replié, et l'inclination qu'il avait à prendre cette figure indique qu'il y était accoutumé. Il y a entre le sinus frontal et la narine un trou de communication, et une forte respiration peut y avoir fait entrer avec l'air l'œuf où cet animal était renfermé en petit, de même qu'il n'a pu sortir que par ce trou de communication. Il est vrai que son diamètre est plus petit que celui du corps du ver, mais comme ce trou est formé par une membrane, il a pu la dilater peu à peu, et même les gouttes de sang qui ont paru marquent qu'il l'a un peu déchirée. »

M. Littre expose ensuite son opinion sur la manière dont ce petit animal a pu éclore, croître, se développer, irriter la membrane qui tapisse le sinus qui le contenait avec ses deux cornes, ses deux aiguillons et ses cent douze pattes, et enfin être expulsé par l'étroitesse de son asile et l'odeur du tabac, dont le succès ici indiquerait l'usage dans un cas analogue. Il conseille aussi l'aspiration par le nez de sucs acres ou acides et sur-tout de l'huile qui intercepte la respiration aux insectes, mais une objection qu'il n'a pas prévue est le danger résultant de l'espèce de foyer de putridité qui suit la mort d'un animal dont le petit cadavre ne peut être expulsé que par une opération chirurgicale qui n'est pas sans quelque danger et sur-tout sans douleur dans une partie aussi voisine de l'œil (1).

Un ver semblable fut rendu en 1733 (*Hist. de l'Acad. des Sciences*, pag. 34), par un officier de chez le roi. Outre une douleur très-vive au bas du front du côté gauche, auprès de la racine du nez, et qui se propageait jusques vers l'œil du même côté, il éprouvait un bourdonnement considérable dans l'oreille. Pour le faire cesser, il se fit verser, étant au lit, quelques gouttes d'huile d'amandes douces dans l'oreille gauche, et se tint couché sur l'autre. Deux jours après, il sentit dans sa narine gauche une grande démangeaison, des envies d'éternuer, des tiraillemens, et même en se mouchant quelque chose qui semblait se remuer dans son nez; il y porta le doigt, et aussitôt tomba sur sa main un ver qui courut dessus avec une extrême vitesse, quoique recouvert d'une mucosité parsemée de tabac dont l'officier faisait depuis long-tems un fréquent usage. Il mit dans une tabatière ce ver qui y vécut six jours. Le docteur Maloet à qui on le donna, en publia une description détaillée semblable à la nôtre et à

(1) Duverney avait rapporté un fait semblable; mais l'enfant, âgé de cinq ans, mourut au bout de trois mois, d'une fièvre lente. *Mém. de l'Acad. royale des Sciences*, année 1700, p. 39, art. 10.

celle de M. Littre, excepté que ce dernier ver n'avait que 16 lig. de long et cent pattes seulement; une autre différence remarquable, c'est que le premier ver semble avoir été expulsé par le tabac, au lieu que ce dernier vécut trois ans malgré l'usage continuel de tabac que faisait son hôte, et qu'il vécut six jours dans une tabatière qui en était remplie, ce qui rend fort douteuse la vertu de ce remède. Enfin, de ces deux vers, le premier était logé dans le sinus frontal droit, et l'autre dans le gauche; mais ce qui mérite quelqu'explication, c'est la manière d'agir de l'huile à travers l'oreille dans laquelle elle a été versée; elle a dû s'insinuer par la petite échancrure de Riverius qui se rencontre chez beaucoup de sujets, jusqu'à la membrane du tympan; portée dans cette cavité, elle aura suivi la trompe d'Eustache et sera arrivée aux fosses nasales d'où elle aura pénétré la membrane du sinus frontal. Remarquez le hasard heureux qui a présidé à cette cure, car si le malade, soupçonnant qu'il logeait un tel insecte à la racine de sa narine gauche, eût aspiré de l'huile par cette narine, le ver attaqué de ce côté, aurait fui du côté opposé, s'y serait cantonné, y serait mort, et quels désordres n'eût pas pu causer la putréfaction de ce petit corps! Cette réflexion prouve la nécessité de l'emploi de moyens qui fassent sortir ces vers vivans, et ne sera pas perdue pour les observateurs dans des cas pareils. Concluons-en aussi que l'huile est un des vermifuges les plus certains, soit en breuvage, soit en application sur le nombril, en ayant soin d'accompagner ces moyens de lavemens contenant des substances qui soient agréables à ces insectes dégoutans, telles que du lait, de l'eau sucrée, etc.

Revenant à notre observation personnelle, nous publierons ce que nous fournira de nouveau la suite de l'examen de ce phénomène, si le jeune Gilbert, qui déjà a rendu trois de ces vers et qui croit en sentir encore la présence, en rend en effet de nouveaux. Nous en serions d'autant moins surpris que nous connaissons l'épouse du fabricant de chocolat le plus distingué de Paris, qui nous a assuré que dans sa jeunesse elle a hébergé et rendu plus de 36 de ces hôtes incommodes, sans que sa santé en ait été depuis altérée (2). Au reste, on serait tenté de croire par l'identité bien constatée entre les insectes trouvés chez les divers individus que nous avons cités, qu'il existe entre les divers insectes et les lieux d'élection propres à faire éclore leurs œufs, des rapports particuliers. C'est ainsi que la racine des cornes de différens animaux, du bœuf, du cerf, du chamois, etc., offrent une tumeur qui par sa chaleur naturelle est favorable à l'incubation et à l'*éclosement* d'une infinité de petits œufs de mouches que nous y voyons paître en été. La mouche *ichneumon* dépose ses œufs sur une chenille particulière qui devient la pâture des petits insectes éclos. Le ver sublingual des chiens, celui du nez des moutons, du larynx du cerf sont connus. La mouche *chevaline* introduit ses œufs dans le rectum du cheval où ils éclosent, comme les ascarides éclosent dans le rectum de l'homme et les hydatides dans ses cavités. Des animalcules déposent dans la peau de l'habitant de la Jamaïque, des vers qui le font périr. En Amérique, les vers cutanés, connus sous le nom de *pique, nigua, culebrilla,* sont endémiques, comme en Afrique, et sur-tout à la côte de Guinée le *dragoncule.* Cette multitude de vers a fait penser à quelques nosographes que toutes les maladies étaient dues à des vers, et que chacune d'elles avait son insecte particulier, son principe animé. Leuwenœch, Hartsœker, N. Andry, Langius, Deidier, P. Dessault, etc., ont attribué à des vers chacun *sui generis*, la communication de la peste, de la syphilis, de l'hydrophobie, du scorbut, de la variole, de la gale, de la fièvre même et de la phthisie; de-là l'emploi du mercure qui tue les vers, etc. Lesser dans sa *Théologie des insectes*, se vante de démontrer à l'aide du microscope, qu'il n'y a point de malades dont le sang ne contienne des vers analogues à sa maladie, et je possède un ouvrage in 8° intitulé: *Système d'un médecin anglais sur la cause de toutes les espèces de maladies, avec les surprenantes configurations de différentes espèces de petits insectes qu'on voit par le moyen d'un bon microscope dans le sang et dans les urines de différens malades, et même de tous ceux qui doivent le devenir*, recueilli par M. A. C. D. A Paris, chez Mesnier, 1726. Il y a 89 gravures représentant ces divers insectes qu'il appelle *abcétiques, cancériques, fluxionnaires, goutifians*, etc. Récemment un auteur estimé, M. Morel de Viudé, vient de reproduire cette opinion en l'appuyant de preuves que les vers sont *cause* et non *effet* de plusieurs maladies des animaux, telles que la cachexie et le tournis des moutons, la ladrerie des porcs, la phthisie d'un bélier, le farcin des chevaux, maladies traitées avec succès par la fleur de soufre et le foie d'antimoine. Cette découverte, si elle se confirme, est du plus haut intérêt, d'après l'axiôme *sublatâ causâ tollitur effectus*, et il suffirait d'enlever à d'ignobles insectes le droit de bourgeoisie qu'ils ont usurpé chez nous pour recouvrer notre santé détruite par ces envahissemens. M. S. U.

(2) Mme de Beauve, rue Saint-Dominique, n° 4, à Paris, qui, alors âgée de seize ans et sujette aux vers de toute espèce, fut guérie de ceux-ci en aspirant du suc de betteraves.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(No XXIII.) (173) (11 Août 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Il est des hommes qui tirent quelquefois leur surnom des vertus ou des qualités qu'ils possèdent; tel fut François Victorius, surnommé *Memoria*, à cause de l'excellence de la mémoire dont il était doué. Né à Bergame, il devint un des plus célèbres médecins de Padoue où il professa long-tems la Médecine, où il eut la douleur de voir périr ses manuscrits par une incendie, et où enfin il finit sa carrière en 1523.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Que nous fûmes bien inspirés quand en traçant les dernières constitutions, nous laissâmes percer quelques doutes sur la durée du beau tems qui avait succédé à l'intempérie que nous venions subitement d'éprouver! On ne sait plus que penser des saisons : sur la foi de quelques beaux jours, on s'aventure dans un panégyrique pompeux de leur brillante existence; il n'est pas terminé que c'est leur nécrologe qu'il faudrait faire; semblables à ces grands hommes d'un jour dont le lendemain dément l'apothéose de la veille, et qui se réveillant détrônés de la faveur populaire, rentrent dans l'obscurité de laquelle ils n'auraient jamais dû sortir.

Le cours météorologique est-il réellement interverti comme le veulent quelques vieillards chagrins, et les saisons sont-elles en effet dérangées dans leur succession? Il est certain que l'aspect céleste n'est plus pour nous le même qu'il était, par exemple, pour Hippocrate, Hésiode et Aratus. Les premières tables astronomiques, et sur-tout le globe à pôle mobile inventé par le savant Dupuis, suffisent pour démontrer que l'état du ciel est tellement changé respectivement à nous depuis cette époque que le coucher héliaque de telle étoile donnée ne correspond plus à celui existant au temps où vivaient ces personnages; ainsi les Pléiades, dont le coucher est souvent indiqué par le prince des médecins comme indication de la saison ou comme point de mire d'une position topographique, ou même comme date utile à consulter pour l'à-propos de l'emploi de tel

médicament (1), offriraient aujourd'hui un guide infidèle pour un cas semblable. De même, ce précepte d'Hésiode dans son poëme *des Travaux et des Jours* : « Commence la moisson quand les Pléiades, filles d'Atlas, s'élèvent sur l'horizon, laboure quand elles disparaissent, etc. », n'est plus applicable à l'apparence astronomique de ces signes célestes aujourd'hui. Cet argument est un de ceux que nous avons employés dans une réponse à la thèse du docteur Boulet, sur l'incertitude de l'existence d'Hippocrate, et que nous publierons dans l'*Almanach de Santé* de l'an prochain; mais ces changemens planétaires ont lieu d'une manière lente et presque insensible puisque la révolution astrale complète a besoin de vingt-six mille ans pour reproduire le même aspect céleste, et il serait ridicule d'opposer comme preuve d'un dérangement notable dans l'atmosphère, une table récente de quelques cent ans comparés aux années que nous voyons s'écouler. L'inclinaison des pôles ne peut être assez sensible pour qu'il puisse en résulter un changement très-influent sur l'ordre des météores. A considérer cette grande période de vingt-six mille ans que nous citions tout à l'heure, on pourrait bien soupçonner que l'obliquité du zodiaque relativement à l'équateur peut produire un plus ou moins grand éloignement du soleil pour la terre; mais ces phases seraient graduées, prévues, et dans leur succession on remarquerait les effets annoncés de leur éloignement, puis de leur rapprochement successifs. Remarquons en outre que c'est immédiatement après une année d'une constitution boréale et un été brûlant que souvent surviennent une année toute australe et un été froid et humide; ainsi on ne peut raisonnablement conclure des intempéries qu'il y ait une interversion dans les lois et l'ordre qui régissent les corps célestes ou les météores.

Disons donc simplement et sans vouloir les expliquer que les variations atmosphériques déjà observées se sont encore reproduites, et que les maladies signalées dans les deux derniers Numéros ont continué de dominer avec une intensité plus marquée; les apoplexies ont été plus fréquentes encore, et les convalescences très-difficiles. On a remarqué en outre beaucoup de maux d'yeux et d'engorgemens glandulaires. Il faut se garder des brouillards qui règnent dans les lieux humides, et quelques pays ont éprouvé des fièvres endémiques dues au curage de fossés ou au desséchement d'étangs sans précautions. Il a fallu insister sur le régime tonique que nous avons indiqué. Nous avons fait dans le dernier N°, la remarque qu'il existait en ce moment, par la rareté des denrées coloniales enfouies par le monopole anglais, une lacune difficile à remplir, et nous espérons avoir le bonheur de pouvoir annoncer dans le premier Numéro, pour remplacer ces produits exotiques, un aliment agréable, salubre, et économique pour la classe ouvrière. Les gens riches se trouveraient très-bien de combattre la mollesse de l'atmosphère et la tendance de la fibre, par conséquent des forces digestives, au relâchement, par l'usage du quinquina, et surtout par le vin de Séguin, ou par la teinture qu'en compose M. Bacoffe pharmacien, rue de Richelieu, liqueur qui joint au mérite d'être éminemment stomachique celui d'un goût très-agréable. Les personnes sujettes à des flux opiniâtres, à des dyssenteries, à des hémorroïdes, à des flueurs blanches, ne doivent point s'étonner de voir ces accidens s'aggraver, et doivent y opposer un régime approprié. Le succès le plus heureux continue de confirmer l'utilité de l'emploi de notre vin anti-leucorrhéen; mais différens de ces thaumaturges qui dans toutes les maladies ne voyent que celles contre lesquelles ils ont constamment le même spécifique, et loin de le prôner à tout propos, nous déclarons que quelque avantageux qu'il soit contre les flueurs-blanches, son emploi doit être modifié, suivant l'âge, la cause présumée, l'ancienneté, la complication de l'incommodité, et qu'il est des tempéramens ardens auxquels il ne peut être administré sans inconvénient, auxquels il ne convient qu'avec les plus grandes précautions.

Voici la série météorologique des jours qui viennent de s'écouler. Le 29, le 30 et le 31 juillet, chaleur accablante. Le 1er août, ciel pommelé, nuages noirs et groupés au soir. Le 2, petite

(1) *Popularium*, lib. 1, sect. 1, 2; sect. 2, 3, 103, 150; lib. 2, sect. 3, 3; lib. 4, sect. 1, 2, 15, 23; sect. 4, 13; sect. 5; sect. 9; sect. 11, 3; sect. 12, 12; lib. 7, sect. 11, 20; sect 22, 1, 9; sect. 47, 1; sect. 51, 1 *et passim*. Edit. Vanderlinden.

pluie à neuf heures du matin; le reste du jour, beau tems. Le 3, journée mémorable à Paris, par l'orage qui a éclaté sur divers points de cette capitale. Dès le matin la chaleur était excessive et l'atmosphère chargée de nuages; à midi, ils s'amoncelèrent sur Paris, on entendit trois coups de tonnerre et l'orage se dissipa; mais la pluie raffraîchit si peu l'air qu'à trois heures le thermomètre de Chevallier marquait encore 23 deg. A huit heures du soir, l'orage s'est formé de nouveau et a éclaté avec violence; en peu d'instans les ruisseaux ont grossi de manière à intercepter toute communication entre les piétons; la pluie a repris à trois fois, et chaque fois avec la même abondance. La foudre est tombée au Pont-Neuf, au marché aux Fleurs, au pont Saint-Michel, rue Neuve-des-Petits-Champs, sur le boulevard du Temple, près le théâtre de la Gaîté; devant nos yeux, chez Poissonnier traiteur, nº 5, quai des Augustins, où elle produisit, parmi divers effets très-extraordinaires, heureusement plus de peur que de mal; à la barrière de Pantin, chez M. Bourret, dont elle électrisa assez fortement la fille pour la renverser à terre à demi paralysée; une autre jeune personne qui ne reçut point de commotion quoique dans le même appartement, et qui remuait une casserole avec une cuiller de métal, eut les deux mains couvertes d'une couleur safranée qui disparut après les avoir lavées dans du vinaigre; à Saint-Brice sur une ferme, où elle a causé peu de dommage; enfin à Pantin, où elle a tué à côté de sa femme un malheureux cultivateur de Romainville revenant de faucher son champ, et tenant sur son épaule une fourche élevée dont la hampe de bois très-mauvais conducteur, a causé la mort de cet infortuné qui n'eût pas été tué s'il y eût eu une tige de fer communiquant de la fourche jusqu'à la terre. Le fond de son chapeau s'est trouvé perforé de plusieurs trous, et le maire de Baubigny lui prodigua en vain tous les secours. Pendant trois heures le tonnerre ne cessa de faire entendre son fracas, les éclairs de sillonner la nue et la pluie de tomber par torrens. On eût un moment la peur qu'il ne s'y mêlât de la grêle, mais il n'en tomba qu'une très-petite quantité. Ce n'est point à Paris seul que sévissent les orages cette année, et de toutes parts retentissent des récits de dommages causés par eux.

Un de nos plus fidèles correspondans, M. Lussan chirurgien à Saint-Saulge (Nièvre), vient de nous transmettre le narré détaillé des ravages occasionnés, le 29 juillet dernier, par la foudre tombée en sept endroits dans un rayon d'une lieue; elle a renversé un clocher, consumé une ferme, tué un cultivateur, etc. Ne pourrait-on donc utiliser davantage la théorie des paratonnerres, et chaque pays ne pourrait-il avoir les siens? car si on s'interesse à la conservation d'un monument, celle des asiles de la vertu laborieuse n'inspire pas un moindre intérêt. Il serait digne ensuite de l'application de la physique au bonheur de la société, d'examiner si le perfectionnement de ces préservatifs de la foudre n'exigerait pas que ces cylindres métalliques fussent terminés par un corps sphérique au lieu de l'être par des pointes qui soutirent en effet l'électricité, mais qui ne provoquent point la chute du fluide igné sur les appareils qui le recevraient impunément. Je sais que ces aiguilles déchargent ainsi l'air et de proche en proche les nuages de l'éléctricité qui y est accumulée, mais quand l'accumulation est excessive, elles ne suffisent pas à les en débarrasser assez promptement, et la foudre lancée ira frapper de préférence tout corps rond et sur-tout métallique qui se rencontrera sous l'horizon, préférablement à ces pointes qui aspirent l'électricité épandue dans les airs, mais qui ne peuvent provoquer subitement l'étincelle électrique et l'explosion fulminante. On a pu faire la remarque que sur quatre cents fois que le tonnerre tombe, à peine frappe-t-il une seule sur un paratonnerre. On me répondra que cette immunité prouve l'utilité de l'invention et justifie l'emploi de ces tiges élevées; mais en ne contestant point une qualité appuyée par autant de faits, je demanderai à mon tour si dans l'érection de ces mâts protecteurs, il ne doit pas entrer un esprit de solidarité telle que non-seulement l'édifice qui en est armé en ressente les heureuses influences, mais encore que tous les citoyens dorment paisibles à l'ombre de ce palladium. Une fois qu'il est reconnu que la foudre qui tombe sur un édifice surmonté d'un paraton-

nerre est forcée de suivre les conducteurs métalliques et d'aller se perdre dans le réservoir commun de l'électricité, je ne vois nul danger à faire de nos paratonnerres non pas des isolateurs, mais des *détonateurs*, ou bien si l'on veut parvenir à soutirer toute l'électricité fulminante des nuages errans, il faudrait hérisser de pointes métalliques tous les pays qu'on voudrait préserver. Nous abandonnons aux physiciens la discussion de cette question, dont l'idée nous a été suggérée ces jours-ci chez M. Girardin, par le spectacle de l'administration à l'économie animale et comme moyen sanitaire, de l'électricité, en bain, en aigrette, en souffle, en irroration, par titillation, par étincelles, par commotion, etc. et par la comparaison de ces modes d'électrisation avec la fulmination spontanée dont l'orage du 3 de ce mois nous a offert l'effrayant et beau phénomène.

Il est un préjugé répandu non-seulement dans les campagnes, mais dont Paris n'est pas exempt, ainsi que le dernier orage nous en a fourni l'exemple : c'est qu'il est inutile ou irréligieux de chercher à éteindre le feu du ciel; en conséquence on a vu des gens superstitieux regarder brûler leur ferme, leurs bois, leur maison, par respect pour l'origine céleste de cette flamme qu'ils croyent inextinguible. Eh! certes, si ce feu avait une origine particulière, elle serait plutôt diabolique, à en juger par ses effets, mais il existe comme tous les produits de la création générale, et si la nuée recèle des élémens ignés, la pierre enfouie au sein de la terre cache aussi des semences de feu. Ce préjugé est trop ridicule pour que nous lui fassions l'honneur de le combattre sérieusement, mais nous devions quelques lignes à la mention de son existence encore dans le siècle de la philosophie. Revenons à l'exposé de notre météorologie décadaire. Le 4 août, air plus que rafraîchi, vent impétueux. Le 5, pluie à dix heures du matin, air très froid. Le 6, alternatives de pluie et de vent, ciel sombre. Le 7, assez belle journée, pluie chaude et à torrens dans la nuit. Le 8, ciel obscur, giboulées pendant tout le jour, tems pluvieux d'automne. On mange du raisin comme à la mi-octobre. M. S. U.

Depuis le 29 juillet jusqu'au 9 août, les vents dominans ont soufflé 8 fois N., 6 f. N.-E., 3 f. N.-O., 4 f. S., 9 f. S.-O., et 3 f. O.

☽ Dernier quartier, le 11.

Depuis le 29 juillet jusqu'au 9 août, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 1 l. — La moindre de 27 p. 9 lig. $\frac{11}{12}$.

Le thermomètre a monté à 23 deg. $\frac{7}{10}$ (dilat.) — Il est descendu à 8 d. $\frac{3}{10}$ (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 95 d. — Et pour le *minimum*, 70 d. $\frac{1}{2}$.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

Médecine.

Sourd-muet guéri.

Nous avons voulu examiner en personne l'étonnant phénomène annoncé dans notre Feuille du 21 juin dernier, et offert par le jeune Grivel né sourd-muet, ayant passé en cette qualité six ans à l'institution de l'abbé Sicard, puis sorti de chez lui et ayant reconquis les deux fonctions des organes de la parole et de l'ouïe par des procédés particuliers à M. Fabre d'Olivet auteur de cette cure vraiment merveilleuse. Nous nous sommes rendus à l'excellente maison d'éducation tenue par Mme Servier, accompagnés de M. le docteur Albert médecin, bon observateur; de M. Mathieu législateur, profond économiste, et de M. Marisy littérateur par goût, philanthrope par sentiment, philosophe par instinct comme le paysan du Danube. Nous ne dirons rien du procédé employé par M. Fabre d'Olivet, puisqu'il persiste à désirer qu'il ne soit pas divulgué; mais nous pouvons avouer, sans craindre d'être accusés d'indiscrétion par lui ou d'être démentis par les plus sévères vérificateurs, que notre attente a été surpassée, disons le mot, que notre défiance s'est convertie en une conviction intime du prodige annoncé. Il était huit heures du soir, M. Fabre d'Olivet nous fit l'historique de ses études particulières qui tient à celui du traitement qu'il a employé. Le jeune Grivel introduit témoigna quelqu'embarras de se voir le but de l'examen de trois visiteurs dont les intentions pacifiques et l'intérêt qu'il inspire l'eurent bientôt pleinement rassuré. Il est por-

teur d'une belle et heureuse figure, doué d'une santé brillante, d'une grande force et âgé de quinze ans. Après le narré de la manière dont l'audition a été rendue à ce jeune homme, narré qui met tout physiologiste exercé au courant des moyens de succès dans des cas analogues et *avec un sujet semblable*, M. Fabre d'Olivet lui fit répéter les cinq voyelles avec l'accentuation de leurs sons ouverts ou fermés, et si l'on excepte la diphthongue *ou* qu'il prononce *u*, par une cause qui tient à son éducation et qu'il n'est pas besoin de révéler ici, le jeune Grivel fit entendre les intonnations les plus justes pour un être aussi récemment en possession de l'exercice de l'ouie et de la parole, et montra une intelligence étonnante quand on pense que sequestré par ses infirmités de la société et privé de ces moyens de communication qui font éclore les idées, il n'a pu trouver que dans son propre fonds celles qu'il émettait. Ceci nous rappelle que son instituteur est un zélé partisan des idées innées, et se propose d'appuyer son opinion sur-tout par l'exemple du développement des facultés intellectuelles de son élève dont l'éducation fait également l'éloge et de sa patience et de son zèle, comme elle fera peut-être époque dans l'histoire de l'idéologie par les faits nouveaux qu'elle présente. Le jeune Grivel interrogé par chacun de nous, répétait d'abord notre demande pour se pénétrer du sens qu'elle contenait et répondait ensuite, ou par écrit, ou de vive voix. Son articulation est encore pénible et tient beaucoup de la prononciation anglaise; il est d'ailleurs d'une très-grande timidité. Sa mémoire est heureuse; il entend très-facilement son instituteur lui parlant à voix assez basse. Une remarque assez singulière c'est que, contre l'opinion probable du contraire, il a été observé que ce sont les sons graves qu'il a perçus les premiers, et qu'il a fallu que le sens de l'ouie s'exerçât à sa fonction pour rendre ensuite perceptibles les sons aigus. Par une heureuse coïncidence, il s'est fait que pendant que M. Fabre d'Olivet constatait ce phénomène à Paris, il a été vérifié en sens inverse par l'habitant d'un département, qui devenu complètement sourd, a éprouvé que c'est par les sons aigus qu'a commencé la perte de l'audition, remarque importante et qu'a très-bien saisie, pour son système de curation et d'éducation subséquente, M. Fabre d'Olivet qui regrette avec raison la radiation dans notre Dictionnaire du vieux mot *ouir*, lequel ne signifiait que l'acte de l'*ouie*, mal rendu par le mot *entendre* qui signifie à la fois dans notre idiôme, et *comprendre* et *ouir* une chose, comme le mot *considérer* veut dire égalemet *voir* ou *respecter* une personne. M. S. U.

P. S. Je ne puis m'empêcher de payer une dette à l'amitié en rappelant à cette occasion les succès obtenus à Paris, dans l'enseignement des aveugles-nés, par le bon et docte Haüy qui étonne aujourd'hui la ville de Saint-Pétersbourg par des succès non moins brillans dans l'éducation des sourds-muets, et dans l'organisation d'un système télégraphique qui fait le plus grand honneur à son génie inventif. Il est impossible de réunir à plus de talent, à plus de zèle, plus de modestie et de véritable philanthropie, et nous annonçons avec plaisir que ses utiles travaux sont récompensés avec une générosité qui honore les sciences et le glorieux Souverain qui leur donne cette preuve de protection et d'estime.

Chirurgie.

Champignon animal.

Le règne animal produit aussi différentes excroissances; j'en ai observé de poreuses en forme d'éponge, qu'on ne peut assimiler qu'à des champignons.

Des vétérinaires en ont rencontré sur les parties froissées ou meurtries de chevaux.

Leur progrès est rapide, et leur volume est souvent énorme : le sang y abonde et les vaisseaux y sont tellement dilatés, qu'on a de la peine à arrêter l'hémorrhagie lorsqu'on les opère dès le commencement.

Mais si le champignon a fait sa crue, l'opération n'est plus praticable; elle entraînerait une hémorrhagie mortelle, et dans cet état l'excroissance ne fait qu'une masse avec les parties environnantes.

M..... était dans un état de convalescence; sa constitution atrabilaire était encore affaiblie par une dégénération d'humeurs.

Il fit une chute violente sur l'articulation du fémur gauche; elle parut devoir être d'abord sans suites. Douze à quinze mois après cet accident, il parut tout à coup vers la tête du fémur une tumeur dont les progrès furent très-rapides; elle enveloppait toute l'articulation, sans cependant gêner la circulation, ni intercepter notablement le mouvement, ni occasionner l'atrophie; à ce caractère, on distingue le champignon des *tumeurs blanches des articulations*.

Ce parasite, nourri par un suc nourricier dégénéré, contient en abondance un sang noirâtre; mais il ne faut pas le confondre avec le *cancer*.

Là, la couleur de la peau reste naturelle, les veines sont moins noires et apparentes; le malade ne sent aucune douleur lancinante qui décélerait le *cancer occulte*.

Le progrès du champignon est rapide; son volume est moins rond, plus mou, plus inégal et plus considérable que celui du cancer, et on observe à l'extérieur sur la peau un ou plusieurs points ou taches vertes ou jaunes.

Il est inutile de dire que cette tumeur diffère du sarcocèle et du goître.

Mais il ne faut pas confondre le champignon dont je parle avec le champignon de vétérinaires: celui-ci est une tumeur aiguë qui tombe promptement en gangrène; celui dont je parle aurait plus de rapport avec les grosses verrues des animaux et le *carcinoma* dont fait mention Hippocrate dans sa Médecine vétérinaire, s'il entend par-là une tumeur spongieuse.

La dissection décèle encore mieux la nature du champignon animal. Dans le cas dont il s'agit, après avoir coupé la peau, on découvrit un gonflement du tissu cellulaire comme s'il eût été farci d'un blanc d'œuf, et sur les bords il y avait une couche graisseuse d'un pouce d'épaisseur. Le corps de la tumeur était poreux, spongieux et veineux, entrelacé de fibres charnues colorées en vert-de-gris.

Les vaisseaux remplis de sang étaient très-dilatés et cartilagineux: dans le noyau était un petit réservoir de sang noir extravasé.

Un autre particulier meurtri par un coup de pierre entre les deux épaules, il y a quinze à vingt ans, offre une tumeur de cette nature au chirurgien qui le traite.

On peut lire Galien, *lib.* I, *de off. c.* I, *s.* 3. Hildon paraît citer quelques observations analogues; mais J. D. Verdier, médecin de Paris, ch. 12, donne des détails plus précis.

DESLOGES, D.-M. M.
à Saint-Maurice (Simplon.)

PHARMACIE.

Thermosarque (1).

Nous avons annoncé déjà plusieurs fois une piscine miraculeuse qui rend aux beautés fanées leur fraîcheur, aux athlètes épuisés leur vigueur, aux sexagénaires leur jeunesse, aux femmes sur le retour toutes les grâces de leur printems et les vertus de la nubilité, aux vieillards précoces tous les dons du jeune âge, enfin aux cacochimes leur santé, aux blessés l'exercice libre de leurs membres lésés ou fracturés; sur notre invitation, des autels se sont élevés dans cet oratoire dédié à Hygie, et déjà plus d'un *ex voto* atteste la reconnaissance des fidèles qui y ont obtenu la guérison et recouvré la vie, car *non est vivere, sed valere, vita.* Tout Paris retentit des cures surprenantes obtenues par ces bains médicinaux, et dont la modicité du prix popularise les bienfaits et augmente à mon gré le mérite. Il ne s'agit point de l'établissement de Tivoli, et ceux de nos lecteurs qui y ont fait quelque pélérinage ne peuvent être tentés de s'y tromper du moment que nous vantons ici l'économie parmi les vertus du saint qu'on y révère. On n'y rencontre ni majestueux ombrages, ni jaillissantes eaux, ni hôtes bien polis faisant les honneurs d'un salon bien bruyant ou de chambres bien discrètes; il n'y a point là de docteurs, on n'y trouve..... que la santé; et c'est tout simplement l'*Etablissement de la cuisson générale des abbatis de Paris*, île des Cygnes, nº 4, sur les bords de la Seine en face des Invalides. Ce n'est pas qu'on ne puisse s'y promener dans un jardin qui domine la Seine, et s'y mettre à l'ombre sous

(1) Voyez la *Couverture* du Nº XVI, 1er juin 1809.

d'épais tilleuls, mais le luxe n'a point présidé à l'arrangement modeste de ces bains sanitaires, et comme on voulait ménager la bourse des baigneurs et être utile à toutes les classes de la société, il a bien fallu se contenter de l'étroit nécessaire. Un bain onctueux à la température désirée, un bouillon pris au pot-au-feu, une tasse de chocolat, des œufs et du pain frais, du linge très-blanc : voilà à quoi se borne la carte ordinaire de cet établissement plus fréquenté par les étrangers que par les Français, à la honte de notre indifférence ou de notre prévention nationale. Prêchant d'exemple un professeur distingué en Médecine, M. Alphonse Leroy, y a accompagné ses malades, et s'est aussi bien trouvé qu'eux d'avoir suivi ses ordonnances. D'autres médecins ont eu également à se louer de ces eaux thermales, et nous publierons à la fin de l'année les observations auxquelles a donné lieu l'emploi de cette Médecine iatraleptique.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Ephémérides médicales, ou *Sommaire historique de la Médecine générale, militaire et comparée*; publiées périodiquement sous les auspices d'une réunion d'anciens médecins, par M. *Chavassieu d'Audebert*, docteur en Médecine de Paris, membre de plusieurs Sociétés savantes. Ce Journal paraît tous les mois, à dater de juillet 1811, par cahiers de quatre feuilles. L'abonnement est de 12 fr. pour Paris, et 14 fr. pour les départemens. On s'abonne chez le Rédacteur, boulevard de la Madelaine, n° 12, et chez *Allut*, libr., rue de l'Ecole de Médecine, n° 6.

Nous rendrons compte de ce nouveau Journal de Médecine.

Réponse a M. Villette. — *On se prend quelquefois dans ses propres filets.* — Tel est le titre d'une diatribe dirigée par le soi-disant officier de cavalerie *Pradier*, contre le docteur Villette, ancien chirurgien en chef des hôpitaux civils et militaires, ancien inspecteur général des hôpitaux de Rhin et Moselle, etc.

Le critique n'a pas été heureux dans le reproche qu'il m'adresse sur le choix de l'épigraphe placée en tête de mon Mémoire, et il n'a pas vu qu'il était trop facile de rétorquer cet argument en lui observant qu'en effet il *s'est pris dans ses propres filets* en osant affecter un ton doctoral dans sa mince brochure, après avoir indécemment ridiculisé non-seulement la Médecine et les médecins, mais même le docteur protecteur de son topique, dans le gros factum qu'il a publié sous le titre de *Médecine du bon sens*, ouvrage qui prouve que l'une et l'autre lui sont également étrangers.

Eh! de quel droit un homme sans titres, sans mission, vient-il, devançant le jugement du jury à la barre duquel il a été mandé pour son topique et dont j'ai reconnu la compétence, de quel droit vient-il inculper mon élixir d'une *propriété mortifère?* moi médecin avoué par les lois, exerçant paisiblement sous leur égide une pratique honorable! Pradier, à ce compte, il n'est aucun médecin qui soit à l'abri de vos calomnies. Oh! combien vous punissez cruellement un médecin estimé d'une condescendance qui a surpris tous ses confrères, dont lui-même aujourd'hui se repent, quand vous osez, étayé du demi-suffrage hasardeux donné à votre topique, déclarer (pag. 7) que vous fûtes *obligé de sauver* madame Maugras *d'une fièvre adynamique compliquée, causée par suite de l'efficacité de mes remèdes.* Dieu puissant! suffit-il donc maintenant de payer d'audace et d'effronterie pour s'intituler médecin! car c'est exercer la Médecine, je crois, que d'essayer de *sauver* un malade d'une affection *compliquée*, et je demande à Pradier qui lui a donné le droit de commettre son ignorance avec le traitement d'une fièvre adynamique....... Qui lui a départi le privilège de juger de la vie, de la mort d'une mère de famille, parce qu'un médecin a cru qu'un cataplasme innocent offert par un homme étranger à l'art, pouvait n'être pas dangereux! Voilà pourtant où a conduit une fatale complaisance indigne d'un digne fils d'Hippocrate.

Pradier, vous exhumez de prétendues irréussites que vous me reprochez, avez-vous donc oublié que cent voix se sont élevées contre la prétendue infaillibilité de votre topique? Ah! qui a pu égarer ainsi la plume de votre teinturier, car je vous rends la justice de croire que votre esprit est parfaitement innocent des gentillesses contenues dans la diatribe publiée sous votre nom? Pourriez-vous en conscience soutenir du moins grammaticalement la discussion de l'écrit que vous venez de signer? *Adynamique et Pradier!* Ces deux mots ont-ils jamais pu paraître accouplés? Tenez, je veux descendre à votre portée, et je ne répondrai à votre libelle que par cette petite histoire arrivée dans mon pays. — « Deux âniers se prirent de querelle et par je ne sais quelle fatalité, c'était devant un collége. — Tu es un polisson, disait l'un. — Tu es un butor, disait l'autre. — Tu est un charlatan. — Toi un fripon. — Tu es un Cicéron, reprit l'un de mes petits drôles en élevant la voix. — Je t'ai passé le polisson, le charlatan, dit l'autre, je reconnais que je mérite tous ces titres, mais Cicéron morbleu, ah! Cicéron, moi un Cicéron! je ne mérite pas cette injure : et voilà mes deux petits coquins aux prises ». — En vérité, Pradier, votre *adynamique* me rappelle le *Cicéron* de l'ânier, et je vous croirai adynamique jusqu'à ce que vous m'ayez prouvé que vous êtes un Cicéron, ou que vous comprenez un mot de toutes les jolies choses que vous venez d'imprimer dans votre *Médecine du bon sens*, qui en vérité n'est pas le bon sens de la Médecine.

Au demeurant, si mon remède est un punch à la Mignard, une teinture de Gayac, c'est encore une substance tonique et

reconnue avantageuse, et voilà déjà en quoi diffère mon remède du vôtre, comme votre réputation de la mienne, et nos droits à exercer l'art de guérir. VILLETTE, chirurgien.

AVIS

Thermomètre de Santé, représentant l'échelle de la vie humaine, petit instrument de l'invention du Dr *Daignan*, qui se fabrique chez M. *Marlé*, joaillier-bijoutier, rue Faydeau, n° 1, à Paris.

En ma qualité de médecin, j'ai dit, écrit et publié depuis long-tems que ce n'est ni le *médecin*, ni le *remède* qui guérissent, mais bien la bonne nature, en l'aidant avec prudence et discernement : *Natura invenit sibi ipsi vias, non ex cogitatione, sed inerudita existens facit quæ expediunt.* Hipp.

Ils n'en est pas moins vrai que les remèdes ont aussi leur mérite, et à différens degrés, puisqu'on les distingue en simples et en composés, en forts et en faibles, et même en héroïques de différens genres, avec cette différence cependant que la nature *seule* agit souvent sans les remèdes et qu'il n'y a point de remède qui puisse agir sans la nature.

Je crois avoir démontré cette grande vérité dans la courte Instruction qui accompagne ce petit instrument, d'une manière assez claire, pour que le public puisse s'en servir utilement, sans aucun inconvénient, puisqu'il ne s'agit que de *fixer* pour chaque *individu* le degré d'élévation du thermomètre qui varie de 29 deg. à 30, 31, 32, 32 ½ et rarement 33, dans l'*état de la meilleure santé*, ce qui suffit pour que chacun puisse se bien conduire lui-même dans les cas *ordinaires*, et s'assurer si les médecins qu'il consulte le conduisent bien dans les cas *graves*.

Mais cette Instruction ne suffit pas pour les médecins; elle leur fait voir seulement que ce petit instrument leur est indispensable, puisqu'il leur indique les ouvrages où ils trouveront une ample explication de chacun des objets qu'il présente, et des difficultés qui peuvent en résulter dans l'*état de maladie* dont je vais m'occuper incessamment, en traitant des trois premiers et des quatre derniers septenaires dont il n'est pas question ici.

En conséquence, comme cet instrument se présente sous la *double* forme d'un bijou très-élégant et d'un nouvel instrument de *physique* qui annonce de nouvelles vues pour simplifier la pratique de la Médecine, il ne peut être que d'un très-grand prix, à raison de ses ornemens que je laisse à la disposition du fabriquant, ainsi que la forme qu'il voudra lui donner : mais comme je suis prévenu qu'on médite déjà des contrefaçons, j'invite tous les artistes à s'occuper de cet objet *pour mon compte*, en le leur payant au moment de la *livraison*, et je les préviens, à mon tour, que je n'en reconnaîtrai aucun qui n'ait été soumis à mon approbation, et qu'en laissant à chacun la liberté de l'exécuter dans la forme que je lui ai donnée de *médaillon et de croix*, on le mettra à différens prix, de manière que je puisse le faire fournir aux physiciens, aux médecins, et à tous les savans à un prix modéré.

DAIGNAN, D.-M.

Note du Rédacteur. — Nous nous proposions d'annoncer le *Thermomètre de Santé* qui sous une apparence de frivolité enfantée par la mode, cache en effet un guide sage, avoué par la prudence et qu'on peut consulter avec avantage; mais nous insérons avec plus de plaisir encore l'annonce faite par l'inventeur lui-même. On pourrait lui donner le nom d'*hygiomètre* qu'il justifie pleinement. On croirait que c'est cet instrument qu'un poëte-physicien avait en vue dans ces vers où la justesse de l'expression s'unit à la pompe des images. Voici le vœu de ce rimeur physiologiste :

« Plut à Dieu qu'un jour les physiciens parvinssent à découvrir un thermomètre dont la liqueur subtile s'élevât par le seul battement du cœur !.......

» Le thermomètre servirait
Aux expériences des graces ;
Le savant surpris les verrait
S'empresser toujours sur ses traces.
Un tube de verre à la main,
Je vois la timide innocence ;
Au milieu d'un léger essaim
D'amans qui vantent sa puissance,
Elle tente l'expérience,
Et le résultat est certain.

» Peut-être si l'on fait jamais cette heureuse découverte, la mode adoptera l'usage de ces tubes précieux; les dames auront alors un *thermomètre* comme elles ont un éventail, un ridicule, un chien ou un perroquet......... » (*Lettres à Sophie*, tom. 2, p. 22.)

Le docteur a réalisé le rêve du poëte. Désormais le savant, la coquette, au milieu de leurs veilles sauront s'ils peuvent les continuer sans dangers ; le joueur avide, le convive ardent, apprendront s'ils peuvent sans péril tenir encore table, et analysant les phases de l'échelle ascendante et descendante de la vie, l'effet de l'usage des alimens, des passions, de l'exercice, chacun trouvera dans son *thermomètre* la santé sans avoir recours à la cuisine nauséabonde de Galien.

Au reste, le principal mérite de l'*hygiomètre* est de donner à la personne qui le consulte la conscience de sa santé, et un avis d'autant moins suspect qu'il est gratuit, sincère et discret; c'est réellement un talisman comme les génies se plaisaient à en distribuer à leurs favoris, et celui-ci n'a même pas l'inconvénient qu'on puisse abuser de ses conseils. Son usage s'explique en trois mots. Il revèle à l'homme sa constitution. Il lui apprend si elle est altérée et comment. Il enseigne à prévenir et corriger les erreurs de régime sans abuser des médicamens. M. *Marlé* fabrique ces instrumens aux prix suivans : ovale 60 fr. en vermeil, 72 fr. en vermeil émaillé, 144 fr. en or; en croix 60 fr. en vermeil, 120 fr. en or, et 144 fr. en or émaillé. Ce bijou est d'ailleurs susceptible des ornemens les plus riches, et l'inventeur en possède un qui lui coûte 10,000 fr.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXIV.) (181) (21 Août 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Le pont de Varoles ! A ce mot, on se rappelle sur-le-champ qu'il existe dans le cerveau une partie ainsi désignée du nom de celui qui a le mieux décrit les fibres médullaires transversales qui la composent, de Constantin Varoles ou Varolius, natif de Bologne, et qui se distingua dans le seizième siècle par ses connaissances anatomiques et chirurgicales. Il est auteur d'un traité d'anatomie ayant pour titre : *Anatomiæ, sive de resolutione corporis humani libri tres. Patavii*, 1573. Au reste, cette partie du cerveau qui, sous le nom de *protubérance annulaire* de Willis, joue un si grand rôle dans le système du docteur Gall, avait reçu une dénomination aussi peu convenable que telles autres de l'organe encéphalique : comme *pedoncules*, *testes*, *nates*, *thalami*, *ventricule*, *arbre de vie*, *selle turque*, etc., mots aussi ridicules que ceux d'*étrier*, *marteau*, *tympan*, etc., pour désigner les osselets qui se rencontrent dans la structure anatomique de l'oreille.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Chanterons-nous la palinodie parce que les plus beaux jours ont succédé à la température la plus équivoque et la moins propre à la saison ? Non ; instruits à l'école du malheur, apprenons à jouir sans bruit de ces lueurs passagères de prospérité, comme à supporter sans plainte les tristes intempéries. *Cache ta vie*, a dit un sage, et c'est sur-tout à l'homme heureux et qui veut continuer de l'être que s'adresse ce conseil dont l'oubli cause la moitié des malheurs de la vie. Etre content de ce qu'on a sans éprouver le besoin d'en faire ostentation est le secret de ne pas éveiller l'envie, et ce secret est connu de peu de personnes. Jouissons donc sans bruit et sans éclat des faveurs atmosphériques qu'il plaît au ciel de nous accorder, et dont la durée paraît d'autant plus probable qu'elles semblent préluder à la beauté de l'automne, saison qui depuis quelques années est aussi brillante que féconde, et qui remplace ou prolonge pour nous les jouissances de l'été trop souvent inconstant. Avec les beaux jours survenus ont disparu les affections dont notre dernière constitution contient la triste énumération, et que la nature a guéries par le seul changement de la température. Les maladies qui sont en très-petit nombre, ont pris un caractère inflamma-

toire. On a observé beaucoup d'éruptions à la peau, et quelques dyssenteries arrivées à la suite de transpirations répercutées ou de fièvres mal jugées. Un phénomène remarquable et qui s'est reproduit plusieurs fois dans notre pratique ces jours-ci, c'est un enchiffrénement prenant avec l'accès fébrile, durant avec lui, et cessant avec le paroxysme; il était dû aux alternatives subites de chaleur puis de refroidissement de l'air; il n'a cédé ni aux vomitifs ni aux lavemens purgatifs, mais aux boissons sudorifiques, et il a fallu surtout s'abstenir dans ce cas du quinquina qui éréthise la fibre sans causer la crise de la transpiration et même sans déranger le retour de la fièvre. On a donné avec plus de succès, à très-petites doses, le soir, la manne dans le lait. Cet épiphénomène s'est, entr'autres, rencontré chez ma chère Jenny, jeune et jolie enfant de onze ans, du plus heureux naturel, et promettant toutes les grâces, la douceur et la sensibilité de son aimable mère. Chez les enfans ce symptôme a quelquefois simulé, pour des yeux inexercés, l'invasion du croup, mais il a été facile d'en reconnaître la différence.

Le mois dernier a été fatal aux personnes exerçant l'art de guérir, et indépendamment des docteurs Petit et Rodamel de Lyon, nous avons appris avec douleur la mort du docteur Chortet, honorablement connu par des traductions de Brown et de Weickard, par la *Philosophie médicale*, plusieurs autres ouvrages, et récemment par la co-rédaction des *Annales de Littér. médic. étrangère*, journal précieux à l'art. La Capitale vient de perdre MM. Sabattier et Millot, mais avec cette différence que l'un est mort tout entier, malgré tous ses efforts pour acquérir quelque famosité, et que l'autre laisse un nom et des ouvrages également estimables et estimés. C'est le docteur Pelletan que l'âge peut-être et sans contredit le talent appelaient à ce triste devoir, qui a répandu des fleurs sur la tombe du patriarche de la chirurgie, et son discours respire je ne sais quoi de sensible et de véhément qui annonce qu'il est d'inspiration et non académique. Espérons que ce n'est point encore le chant du cygne.

Voici la série des jours observés météorologiquement. Le 9, ciel couvert le matin, pluie à midi, coup de tonnerre à deux heures, pluie le soir. Les 10, 11 et 12, air froid. Le 13, la chaleur renaît, pluie à dix heures du soir. Le 14 pluie à midi. Quant au 15, pouvait-il ne pas être beau le jour de la fête de celui qui fait les beaux jours de la France, et dont l'étoile semble présider à ceux qu'il consacre à des fêtes, comme elle domine la fortune? Aussi semble-t-elle avoir par son influence changé la constitution dominante, et c'est du 15 que date le retour de la sérénité du ciel, de la pureté de l'air et de l'éclat du soleil (1). Les 16, 17 et 18, ciel azuré, chaleur ardente, air vif et léger, température délicieuse. On doit corriger par un peu de végétaux sa diète animale, être sobre de spiritueux, tempérer par le commerce des naïades l'ardeur de Bacchus, comme disent les enfans d'Apollon, et sur-tout, comme je le conseille plus simplement, se mettre en garde contre les rhumes qu'on nomme de chaleur. M. S. U.

Depuis le 9 août jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 13 fois N., 4 f. S.-O., 5 f. N.-O., 2 f. S.-E., 4 f. E., et 2 f. O.

◉ Nouvelle lune, le 19.

Depuis le 9 août jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{8}{12}$. — La moindre de 27 p. 9 lig.

Le thermomètre a monté à 24 deg. $\frac{7}{10}$ (dilat.) — Il est descendu à 6 d. $\frac{5}{10}$ (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 96 d. — Et pour le *minimum*, 65 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

MÉDECINE.

Des complications vermineuses.

MONSIEUR, je n'ai pas la prétention de dire du neuf sur la matière dont je désire occuper vos lecteurs : le seul but que je me propose est de

(1) *Tua, Cæsar, ætas*
Fruges et agris retulit uberes,
. . . . . . *et ordinem*
Rectum evaganti frena licentiæ
Injecit . . . .
HORAT. *Carm. lib.* IV, 16.

réveiller l'attention des gens de l'art sur les maladies vermineuses, et sur-tout sur les complications qu'elles affectent dans presque toutes les maladies longues dans lesquelles les forces digestives sont ou suspendues, ou tellement affaiblies qu'il en résulte des sucs mal élaborés qui servent de matrice à l'élément vermineux. J'en rapporterai trois citations remarquables; je suis d'autant plus autorisé à le faire que j'ai réussi à sauver quatre malades à Paris, abandonnés et qui n'avaient pourtant originairement d'autre cause maladive que des vers qui à la longue, par leur présence, avaient décidé des indispositions gastriques-putrides uniquement dues à des sucs croupissant sans cesse dans les premières voies.

1°. Je fus appelé pour donner mes soins à un jeune garçon de quatorze ans des plus étonnans par ses qualités morales et par ses perfections physiques. On me dit que plusieurs de mes confrères m'avaient précédé, et que depuis neuf jours l'infortuné malade était aux prises avec des drogues de tout genre; je le trouvai sans connaissance, la langue pendante sur les lèvres, noire, épaisse et recouverte d'un sédiment furfuracé, les lèvres livides et toute la figure plombée, sans mouvement; les yeux ternes et fixes, enfin, avec tout l'appareil d'une fièvre ataxique des plus graves, et qu'on regardait comme telle, puisqu'on avait déjà appliqué trois grands vésicatoires; les médecins et chirurgiens s'étaient retirés et ne revenaient plus.

Ce jeune individu est l'enfant de M. Marin, rue de Lille, n° 81; ce bon et respectable père de famille était au désespoir; j'avoue qu'au premier aperçu, je crus le fils sans ressource.

Cependant, comme je donnais quelques consolations à la plus tendre et à la plus vertueuse des mères, j'aperçus un mouvement convulsif dans les yeux de l'enfant; je soupçonnai sur-le-champ une complication vermineuse très-forte, si même l'affection n'était tout-à-fait idiopathique; profitant de cette heureuse découverte, je demandai à la famille et aux assistans si l'on ne m'accuserait pas d'avoir achevé le moribond en lui donnant un lavement de lait et de sucre, dans le cas qu'il succombât sans rendre le remède; je fus rassuré par les parens sur l'intention et je le fus bientôt sur l'évènement. En quelques instans tout fut préparé et administré. A peine avait-on achevé de pousser le piston que la physionomie changea : le jeune malade reprit ses traits et demanda à manger; vous concevez que je répondis du succès. Je fis donner des alimens et continuer toutes les deux heures le lait par le fondement, pour éviter que ces vilains hôtes quittassent le foyer des déjections.

Je n'eus donc recours qu'aux anthelminthiques sous toutes les formes et à un régime nourrissant; la convalescence fut très-longue et très-pénible. Elle fut compliquée d'une fièvre lente nerveuse qui dura plus de six mois, pendant lesquels je fis rendre constamment des vers, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peines, aidé de la belle saison, que je parvins à remonter le système des forces digestives. La cure fut cependant si complète que le jeune homme se porte au mieux, et qu'il ne lui reste aujourd'hui aucune espèce d'infirmité. Il peut être produit lui-même comme le plus excellent certificat.

Pour appuyer cette notice, j'en joindrai deux autres le plus succinctement possible, mais qui serviront à prouver l'opinion que j'ai énoncée qu'il existe un grand nombre d'individus de tout sexe et de tout âge, malades seulement des vers, et toutes les fois que je rencontre des maladies qui ont une marche irrégulière que je ne peux classer, je persiste à donner la chasse aux vers, et jamais il ne m'est arrivé à cet égard de me tromper.

2°. Un soldat, à l'hôpital St-Eloi de Montpellier, âgé de vingt-six ans, se plaignait depuis assez long-tems d'une douleur très-vive dans le côté; on lui administra des purgations, des émétiques, cataplasmes, saignées, etc., etc., toute la pharmacie de Molière fut mise à contribution; la maladie ne changeait pas; le malade assourdissait le médecin qui était de tour à l'hospice que ce n'était que des vers, qu'il y était fort sujet. J'avais vingt-un ans, je voulus m'aviser de dire : « Que risquerait-on d'essayer s'il y a en effet des vers? » Cette observation fut assez mal accueillie; on m'imposa silence, et le vénérable Diafoirus m'aurait presque répondu, comme le major de Rosbach au malheureux blessé qui protestait être

encore vivant : *Si on les écoutait, il n'y en aurait pas un seul de mort.*

Enfin le malade mourut : l'on en fit l'autopsie cadavérique ; quelle fut la surprise générale ! L'estomac et tous les intestins grêles percés en plusieurs endroits par les vers qui s'étaient répandus dans toutes les cavités, déposaient de la vérité de la réflexion de ce malheureux jeune homme, victime de l'opiniâtreté galénique. Je demande à présent, combien d'enfans, combien de grandes personnes de tout âge, mais faibles et délicates, sont la victime de cette maladie qui se présente sous toutes les formes et simule les différens phénomènes des maladies de toute espèce, et recouvreraient la santé si on faisait plus d'attention aux symptômes qui la décèlent !

La troisième observation m'est encore personnelle et date du début de ma carrière médicale. Je fus appelé, pour une demoiselle de 19 ans, qui était, disait-on, sujète à l'épilepsie ; je décidai qu'on se trompait, ayant vu les attaques que j'attribuai à l'hystéricisme ; alors, copiant l'ordonnance que je trouvai dans le premier ouvrage de pratique, je parvins à calmer les symptômes ; je me pavoisais de ce premier triomphe lorsque la malade retomba ; on me demanda de nouveau. Lorsque j'allai pour faire la seconde visite, je la trouvai morte : elle venait d'expirer, il lui était sorti par la bouche plus de trente grands vers lombrics ; l'arrière-bouche et l'ésophage en étaient farcis, sans compter ce qu'il y en avait de répandus dans le lit. Je me retirai pétrifié de l'évènement et bien décidé de ne jamais oublier le ravage que pouvaient causer ces maudits insectes, et je m'en trouve bien. J'invite mes honorables et jeunes collègues à m'imiter, puisque je vois qu'ils y sont pris comme je l'ai été moi-même. Qu'ils me pardonnent cet avis, qui n'est fondé ni sur l'orgueil ni sur l'amour-propre de croire faire mieux qu'eux.

LANTHOIS, D.-M.
de l'ancienne Faculté de Montpellier.

Note du Rédacteur. — Nous nous unissons de tout notre cœur au naïf rédacteur de cet article, dont nous ne pouvons trop louer la rare franchise. Si chacun voulait ainsi tenir note fidèle de ses erreurs, l'art serait plus certain ; mais on veut faire des observations pour sa gloire et non pour l'utilité commune....., et les malades payent la vanité de l'observateur qui guérit tout le monde..... dans ses écrits. La complication vermineuse est une des sources les plus fécondes de maladies et des obstacles les plus difficiles à vaincre pour régulariser le traitement approprié à l'affection constitutionnelle. La turgescence alcaline indique l'emploi des acides, on suit l'indication, on perd du tems dans une Médecine incertaine ; les foyers putrides s'encombrent, fermentent, les vers pullulent, le malade meurt, non de sa maladie, mais du ravage causé par ces hôtes dévorans. Voyez-vous ce bel enfant dans le premier âge, cette jeune personne touchant à la puberté et dans l'âge de la gaîté, se trouvant mal à tout moment sans motif connu ; son teint prend tour à tour l'éclat de la rose et la pâleur du lis ; ses yeux sont tantôt étincelans, tantôt ternes à effrayer ; de légères convulsions font grimacer sa figure céleste, son haleine si pure est devenue aigre ; elle sue au moindre effort, son sommeil est inquiet, elle éprouve des espèces de coliques, des douleurs d'estomac, des maux de cœur ; elle a des appétits déréglés et des accès fébriles ; sa langue blanche au centre est rouge aux bords, elle a de faux besoins de garderobe ; n'en doutez point, tous ces symptômes attestent la présence des vers. Donnez des lavemens avec le lait et faites boire du vin d'absynthe, faites prendre du quinquina uni au fer, de la rhubarbe, de l'ail, de la mousse de Corse, de l'huile de palma-christi, des vins austères, du camphre, des purgatifs, le mercure doux, la tanaisie, l'armoise, la fougère, la racine de mûrier blanc, la fleur de pêcher, la sementine, l'écorce de citron, l'absinthe, l'auronne, la coloquinte, la santoline, la résine de jalap, la scammonée, l'aloës, le fiel de bœuf, la teinture de gentiane, le vin anti-leucorrhéen, la décoction de mercure, etc., sans vous lasser de ces épreuves multipliées, jusqu'à ce que vous ayez trouvé le spécifique propre à la constitution du malade ou à l'espèce de ses vers. Associez prudemment les vermifuges aux alimens pour empoisonner ces parasites dangereux, qui acculés dans les derniers intestins sont bien plus faciles à expulser. Les anciens, dont j'aime la Médecine, employaient les fomentations d'herbes éminemment amères. Je regrette l'onguent *arthanita,* qui agissait par absorption sur ces insectes sans fatiguer l'estomac, et je ne puis m'empêcher de reconnaître que la chimie moderne, en voulant réformer la pharmacie, l'a privée de plusieurs compositions magistrales qui étaient peut-être compliquées selon l'art, mais qui guérissaient : par exemple, un de mes amis, le gai troubadour *de Piis* a eu besoin, pour calmer les douleurs qui ont suivi la fracture de son bras, d'un liniment merveilleux dans ce cas, l'*huile de petits chiens.* Eh bien ! il lui fut répondu dans plusieurs officines que cette préparation avait je ne sais quoi d'abject, que c'était bon pour le tems où il y avait des *garçons* apothicaires, mais que depuis que la *pharmacie* ne compte que des *élèves*, leurs doctes mains seraient dégradées par la confection de l'huile de petits chiens...... Trouvez un pharmacien qui veuille aujourd'hui vous administrer un lénitif de la nature de ceux dont M. Fleurant enflait si bien son Mémoire. Le Français est charmant, mais convenons qu'il passe un peu trop facilement d'un excès à l'excès opposé.

CHIRURGIE.

Goutte sereine.

MARIE LIBERT, jeune fille de dix ans, d'une forte constitution, s'aperçut que son œil droit s'obscurcissait : son appétit cessa ; sa bouche devint amère ; elle commença à éprouver un sentiment de pesanteur à la région épigastrique, une forte douleur à la tête, et perdit tout-à-coup la vue. Je la vis le 16 juin dernier, quinze jours après son accident. Ses yeux ne présentaient aucune apparence morbifique, excepté que la pupille de chaque œil était très-dilatée et presque immobile : je l'examinai attentivement, et pensant que la cause de l'amaurosis était dans l'estomac, je prescrivis quatre sangsues aux tempes, deux de chaque côté ; cinq heures après, je fis prendre 2 grains de tartre antimonié en deux verres d'eau tiède : elle vomit beaucoup de matières jaunâtres, la tête devint moins pesante. Le 17, j'ordonnai les vapeurs du baume de Fioraventi, une tisanne d'orge avec le sirop de vinaigre, et le soir un bain de pieds. Le 18, elle accusa de nouveau une amertume de la bouche ; sa langue parut chargée ; je prescrivis un grain et demi de tartre stibié. Le soir du même jour, la vue parut améliorée, ce qui m'engagea à faire appliquer un vésicatoire à la nuque. Le 19, elle distingua plusieurs objets qu'on lui présenta. Le 20, elle prit une médecine qui ne donna qu'une selle. Le 21 et le 22, elle allait de mieux en mieux. Le 24, il s'établit une diarrhée, et elle recouvra la vue comme par enchantement. Je n'ordonnai rien pour la diarrhée, sachant que les médecins ont remarqué beaucoup de faits semblables qui prouvent l'influence des stimulus morbifiques gastriques sur l'organe de la vue, et conséquemment quelle peut être l'utilité de la liberté du ventre dans le traitement de la goutte sereine.

GODEMER, D.-M. *à Domfront.*

Note du Rédacteur. — Nous avons donné, il y a environ six mois, une consultation pour un cas de goutte sereine avec un succès trop marqué pour ne pas en consigner ici le rapide récit. On réveilla l'excitabilité nerveuse par des vésicatoires volans et non amenés à suppuration et placés derrière les oreilles, un moxa entre les deux épaules, l'usage du tabac, l'émétique par fractions ; un bol composé de 3 grains de résine de jalap et 2 grains de calomélas, avec 5 grains d'extrait de genièvre ; un bouillon composé avec le cresson, l'arnica, le cerfeuil et les cloportes dont le succès presque miraculeux nous a été prouvé empiriquement dans les cas de paralysie optique. On a joint à ces moyens les bains sulfureux, les pastilles de soufre, les frictions camphrées et même cantharidées sur toutes les extrémités, la vapeur du baume de Fioraventi porté dans la paume de la main, devant les yeux ; un régime stimulant, un exercice actif à pied et en voiture, et sur-tout l'électricité dirigée sur les nerfs optiques, en bain, en souffle, en irroration, en aigrettes, et jamais par commotion. On se sert de pointes de bois, puis de métal revêtu de laine. On peut essayer, mais avec discrétion, les étincelles sur les muscles frontaux d'une tempe à l'autre, et de l'occiput aux arcades sourcilières pour traverser les couches optiques (*thalami optici*) qui donnent naissance aux nerfs optiques destinés à s'épanouir pour former la rétine.

PHARMACIE.

PLUSIEURS feuilles allemandes indiquent comme un spécifique nouveau et éprouvé contre les maladies syphilitiques les plus rebelles, un médicament nouveau soumis à l'examen du Collège Royal de Médecine, par son inventeur M. Osbeck, médecin de Stockholm. Un des principaux ingrédiens de ce médicament est le *chocrophyllum silvestre*, dont le Collège de Médecine a invité les apothicaires à se pourvoir pendant l'été. Ce mot ne se trouve point dans le *Diction. d'Hist. naturelle* de Déterville.

M. le professeur Guenazzi de Florence poursuit ses belles expériences de l'extraction du sucre de la châtaigne, après laquelle il parvient encore à panifier la fécule restante, en l'unissant, soit à égale quantité de pâte ordinaire ou à deux tiers de farine de froment, avec addition d'un peu de lait pour suppléer à l'absence du gluten qui a fourni les principes saccharins. Le pain qu'il obtient par ces deux procédés est assez blanc, bien levé, de bon goût, très-nourrissant et très-salubre.

ON vient de faire l'essai le plus heureux de la poudre de charbon alkoolisée contre la rage, en Autriche, à ce que m'a assuré le docteur Gall, qui tient ce fait du docteur Zugerbuhler témoin de ses succès.

SÉGUIN, maître en pharmacie, rue St-Honoré, nº 378, à Paris, instruit qu'on se permet de contrefaire et de débiter, sous son nom, son *Vin de quinquina*, a l'honneur de prévenir les personnes qui voudront en faire usage, qu'il s'engage à faire parvenir dorénavant son vin dans toutes les villes où il n'aura point de correspondans, franc de port et au même prix qu'à Paris. Il en usera de même pour le *Vin anti-leucorrhéen* dont il est le dépositaire général.

LA substance exotique dont nous avons annoncé, dans notre dernière constitution, le remplacement par un aliment indigène, à la portée de la classe ouvrière, est le *chocolat français*, dont nous avons confié l'idée et l'exécution à M. Bacoffe fils, rue de Richelieu, déjà connu par plusieurs préparations pharmaceutiques utiles; il est très-heureusement arrivé à notre but. Entièrement composé d'ingrédiens indigènes, et joignant à l'arôme du meilleur chocolat de cacao ses propriétés à la fois éminemment digestives et nouricières, celui-ci est à un prix tellement économique que même en employant le sucre de cannes, il peut être donné à moins de 5 sous la tasse, et que nous espérons le porter à un prix moindre encore lorsque le procédé de la saccarification de la betterave sera vulgaire. En attendant, nos essais sont complettement terminés aussi heureux que nous pouvions le désirer, et dans quinze jours M. Bacoffe, le seul qui exécute notre préparation, pourra en approvisionner le public, à 2 fr. 50 c. la livre sans sucre, comme le chocolat amer d'Espagne (et en y joignant du sirop, elle fait le profit de deux livres), ou à 3 fr. 50 c. broyé avec le sucre de cannes.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Almanach de Santé, ou *Etrennes d'Hygie aux gens du monde.* — Un volume in-12 de 460 pages, avec gravure. — Prix, 3 fr., et 3 fr. 75 c. franc de port. — A Paris, chez *Barba*, libr., au Palais-Royal, derrière le Théâtre-Français, et chez *D. Colas*, imprim.-libr., rue du Vieux-Colombier, nº 26, faubourg Saint-Germain.

C'est une tâche difficile à remplir que d'annoncer un ouvrage dont on est l'auteur; en dit-on du mal, on est cru sur parole, parce que le public est naturellement porté à la satyre; en dit-on du bien, on ment à sa conscience éclairée par le grand jour de l'impression. L'impression est à un livre ce qu'est à une coquette une glace trop fidèle, ce qu'est à l'or le creuset, ce qu'est à un tableau la perspective de son *jour*, ce qu'est la postérité à un fait contemporain. On ne juge bien un ouvrage que revêtu des formes typographiques qui mettent dans toute leur évidence ses beautés comme ses défauts. Pourtant, on doit savoir gré à l'auteur d'un livre écrit dans un but d'utilité, d'avoir osé se hasarder à faire en ce moment de telles dépenses, vaincre la répugnance de se produire en public, surmonter les obstacles résultant du mécanisme même des corrections, des révisions, la crainte des tracasseries de certains journalistes qui regardant comme une proie dévouée à leur avidité chaque production nouvelle, ne peuvent voir d'un ouvrage que ses défauts. Sans doute la critique est utile, mais elle ne doit pas être décourageante. Amis que l'on consulte, soyez sévères dans les avis que vous donnez, tandis qu'il en est tems encore. Guerre à mort aux manuscrits, indulgence plénière aux ouvrages imprimés, si quelque but d'utilité rachète leurs défauts. A ce titre nous réclamons celle du public pour ce petit guide sanitaire. Nous renverrons pour l'analyse des sujets traités dans l'*Almanach de Santé*, à l'annonce que nous en avons faite dans le Nº XXXVI, 21 décembre 1810, sans avouer alors que nous en étions l'auteur. Nous donnerons l'an prochain une suite à cet opuscule.

M. S. U.

Pharmacopée générale à l'usage des Pharmaciens et des Médecins modernes, ou *Dictionnaire des préparations pharmaceutico-médicales simples et composées et les plus usitées de nos jours, suivant les nouvelles théories chimiques et médicales*; par *L. V. Brugnatelli*, médecin de Pavie, professeur de chimie générale en l'Université de cette ville, de l'Institut national d'Italie, etc., etc., etc. Ouvrage traduit de l'italien avec des Notes, par *L. A. Planche*, pharmacien, membre de l'ancien Collège et de la Société de Pharmacie de Paris, de la Société de Médecine, etc., etc., etc. — Deux volumes in-8º, avec le portrait de l'auteur; papier vélin, 21 fr., et 24 fr. franc de port. — A Paris, chez *D. Colas*, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, nº 26, faubourg Saint-Germain.

Après avoir seulement annoncé dans le Nº XII de cette année cet ouvrage dont nous présageâmes le succès, nous avons voulu attendre sa fortune pour en reparler suivant l'opinion avantageuse que nous en avions conçue au moment où il parut, si elle était justifiée par l'événement. C'est une heureuse idée que celle de publier une Pharmacopée nouvelle à l'époque où la Médecine simplifiée n'admet plus pour moyens de traitement que des médicamens virtuels et de l'action desquels elle aime à se rendre compte, comme à celle où la révolution introduite dans la langue chimique a irrévocablement fixé la réforme de la nomenclature pharmaceutique. Il fallait pour tenter un pareil ouvrage la réunion des connaissances chimiques à celles d'une profonde physiologie et d'une pratique médicale exercée, et c'est la réputation justement acquise au docteur Brugnatelli dans ces parties de la science, qui a

motivé le choix du traducteur, auquel il reste une assez belle part de gloire par la manière dont il a rempli sa tâche. C'est ainsi qu'il appartient de traduire en enrichissant son modèle, et qu'on paye d'honorables intérêts à la nation de qui l'on emprunte de riches capitaux. Le traducteur des *Nuits d'Young* (Letourneur), eut l'honneur de voir sa version traduite à son tour en anglais, et je ne serais point étonné que ce phénomène littéraire se renouvellât en faveur de M. Planche qui a enrichi sa traduction d'articles tellement utiles qu'on est tenté de les croire du corps de l'ouvrage traduit, et qu'en apprenant qu'ils ont été ajoutés, la reconnaissance s'en accroît pour le traducteur. Telles sont les analyses de la plupart des médicamens héroïques et des eaux minérales, tels sont encore plusieurs procédés opératoires nouveaux dont la connaissance est nécessaire aux pharmaciens et utile aux médecins.

La Préface de l'Auteur est un chef-d'œuvre de physiologie-chimique, malgré quelques innovations un peu hasardeuses qu'elle présente. La forme alphabétique adoptée par le docte professeur de Pavie, rend cet ouvrage facile à consulter sans perdre de tems; les notions préliminaires sur les végétaux et les substances animales suffisent pour donner à tout adepte des connaissances suffisantes sur la matière médicale, comme celles sur la pharmacie pratique, les thermomètres, les poids et mesures, les préparations officinales (exprimant toutes l'énoncé du caractère du médicament, souvent son analyse, son mode de prescription, ses vertus, son usage interne et externe, sa dose, etc.) contiennent tout ce qu'un praticien doit connaître sur cet objet important, et sont rendues d'une exécution plus facile encore par cinq gravures représentans divers appareils chimiques. Un Appendice nécessaire complète cet ouvrage dont nous ne terminerons pas l'annonce sans payer à la partie typographique la part d'éloges qui lui revient pour la beauté des caractères et la pureté de l'impression, heureux ensemble qui assure à l'éditeur une réputation déjà préparée par plusieurs autres belles éditions qui ont placé son nom au rang des premiers typographes de la capitale.

M. S. U.

Traité de l'apoplexie, contenant l'énumération des causes de cette maladie, la description de ses différentes espèces, son traitement et les moyens de la prévenir; par *J. F. Frédéric Montain*, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, D.-M. M., membre de plusieurs Sociétés savantes, et *G. Alph. Claudius Montain* le jeune, chirurgien en chef de l'hôpital général de la Charité de Lyon, D.-M. P., etc. — In-8°. — Prix, 2 fr. 50 cent., et 3 fr. franc de port. — A Paris, chez Brunot-Labbe, quai des Augustins, n° 30.

M. *Rochoux*, aide d'anatomie à la Faculté de Médecine de Paris, interne en Médecine à la Maison de Santé du faubourg Saint-Martin, nous a fait passer une analyse, ou plutôt une critique un peu sévère du *Traité d'apoplexie* de MM. les docteurs *Montain*, de Lyon.

Ennemi des personnalités, sur-tout quand elles ne font pas faire un pas de plus à l'art, nous ne publierons pas cette analyse, malgré l'espèce de promesse que nous en avions d'abord un peu légèrement donnée à l'auteur sur l'aperçu trop rapide de cet article; mais il ne pourra nous savoir mauvais gré de cette réserve quand il réfléchira que n'ayant pas donné plus d'une demi-colonne à l'annonce de l'ancien Traité reproduit par l'honorable docteur Portal sur la même matière, il serait indécent que nous accordassions au jeune examinateur du travail nouveau de deux jeunes médecins, les six colonnes qu'il y avait consacrées. Au reste, nous reproduisons la plupart de ses argumens pour l'avantage de la science et avec la bonne foi qu'il y avait mise, et il nous pardonnera de les syncoper.

D'abord, dit M. Rochoux, la division introduite par MM. Montain de l'apoplexie en quatre espèces, sanguine-veineuse, sanguine-artérielle, nerveuse-sthénique, et nerveuse-asthénique, n'est pas neuve. Qu'importe? pourvu qu'elle soit bonne; or c'est ce qui va nous occuper, ou plutôt l'auteur de l'opinion dont nous ne sommes que le référendaire laconique.

La meilleure manière, dit-il, de classer les maladies qui laissent des traces après la mort est la considération du genre de lésion dont elles affectent l'économie, et il invoque le témoignage et la thèse de M. Bayle intitulée : *Recherches sur la phthisie pulmonaire*. Nous en demandons pardon à M. Rochoux, mais nous ne pouvons adopter pour système de nosographie une méthode qui exige qu'on ait tué son malade pour juger quelle était son affection, et l'autopsie cadavérique qui par parenthèse n'instruit pas autant qu'on veut bien le dire et ne tient pas une fois sur vingt tout ce quelle a promis, n'est toujours qu'un symptôme bien *tardif* pour juger son malade, ou bien *anticipé* pour le guérir. Remarquons même une contradiction formelle dans le reproche adressé ensuite par M. Rochoux à MM. Montain, c'est qu'il prétend que la raison de la division qu'ont introduite MM. Montain, *d'après leurs autopsies*, est précisément *ce qui aurait fait dire à un autre tout le contraire*. Nous serons plutôt de l'avis du critique quand il dit que, *quoiqu'il y ait quatre traitemens indiqués comme différens par MM. Montain, ils ne le sont pas réellement par le fait*. Effectivement, avec cette différence que l'apoplexie nerveuse-asthénique n'admet pas la saignée générale, le conseil bannal pour toutes les autres consiste en saignées, purgatifs, émétiques, vésicatoires, sinapismes, lavemens irritans.

A l'accusation que notre jeune critique dirige contre MM. Montain de conseiller de ne laisser les sangsues se remplir qu'à moitié, et la gaîté avec laquelle il prétend que six sangsues saturées ne valent pas plus que douze sangsues à demi remplies, nous répondrons très-sérieusement que nous n'avons pas reconnu le praticien qui sait que douze ouvertures pratiquées sur-le-champ soulagent bien plutôt que six par lesquelles s'écoule plus lentement le fluide qu'on veut évacuer.

Quant à l'angle de 45 degrés exigé par MM. de Montain pour la position du malade, nous passons condamnation sur cette critique, et pour l'honneur des docteurs lyonnais, nous mettons cette erreur sur le compte des imprimeurs.

Nous sommes trop à l'étroit pour pouvoir discuter l'opinion de M. Rivière épousée par M. Rochoux, étayé lui-même de l'autorité de Morgagni, qu'il n'existe qu'une espèce d'apoplexie. Ne conviendra-t-il pas au moins qu'il y a apoplexie par surabondance de sang et celle par raréfaction du sang? Est-il bien sûr que jamais le sang n'usurpe les fonctions de la

lymphe *et vicissim?* Est-il bien certain qu'il ne peut pas y avoir accumulation du sang, tantôt dans le cerveau, tantôt dans les poumons? Ces *raptus* différens constituent-ils une seule et même apoplexie? Saignerez-vous quand il n'y a que raréfaction ou prédominance lymphatique? Que de questions se présentent à l'esprit épouvanté de donner des conseils d'où dépend la vie de milliers d'individus! Eh! quand nous considérons que d'un côté de jeunes médecins touchant à peine le seuil du temple d'Epidaure, osent déjà aspirer aux honneurs du trépied et balbutier des oracles; d'un autre, un non moins jeune lévite commenter, parodier, ridiculiser des préceptes sans doute mûris dans la réflexion par des médecins investis de fonctions publiques, nous nous étonnons qu'en Médecine on accorde les fonctions du propagandisme et le droit de dogmatiser à d'autres qu'à ceux qui blanchis sous les drapeaux d'Hippocrate et professeurs émérites, ont acquis le privilège de publier les résultats de leur longue pratique, et l'aveu de leurs succès heureux ou malheureux. A notre tour, un jour nous ferons autorité, si la bonne foi, si la justesse président à nos observations, et c'est à ce titre que, quant à la maladie dont il s'agit ici, nous avons recommandé la méditation de l'ouvrage du docteur Portal, qui, s'il n'a pas fait un ouvrage parfait, a fait le meilleur de ceux publiés jusqu'à présent (1).

M. S. U.

Nouvelle Doctrine chirurgicale, ou *Traité complet de pathologie*, *de thérapeutique et d'opérations chirurgicales*; d'après la connaissance de l'état présent des parties malades, les guérisons spontanées, et l'uniformité des méthodes curatives, par *J. B. F. Léveillé*, D.-M. P., etc. — Quatre vol. in-8° de 600 à 700 pages chacun.

C'est après seize ans de recherches et de travaux pénibles que paraît cet ouvrage dont l'auteur s'est déjà fait avantageusement connaître par plusieurs productions chirurgicales qui ont fixé l'attention des gens de l'art les plus instruits. Il mérite d'être encouragé dans une entreprise suscitée par le dégoût inséparable des transactions interminables entre les auteurs et les imprimeurs ou libraires, et, osons le dire, le peu de solidité que ceux-ci ont offert dans ces derniers tems, bien différens de leurs devanciers qui payant richement les manuscrits, faisaient encore largement les frais des éditions, et marchaient à la gloire en conduisant les auteurs à la fortune. M. Léveillé n'a rien négligé pour que ce Traité offrît le tableau de la chirurgie des anciens comparée dans ce qu'elle a d'utile, avec l'état actuel de cette science; pour qu'il fixât les progrès qu'elle a faits jusqu'à ce moment, en France, en Allemagne, en Italie, et en Angleterre.

Le plan tout-à-fait neuf de cet ouvrage a été accueilli des pathologistes les plus distingués; quant à son exécution, l'auteur croit pouvoir répondre à l'attente du public et mériter sa confiance en offrant pour titres un séjour de huit années à l'Hôtel-Dieu de Paris, où il était chirurgien interne sous le professeur Pelletan, et auparavant sous la direction de Desault dont il fut un des élèves particuliers et pensionnaire; un exercice comme chirurgien de première classe dans les armées et dans les hôpitaux militaires; une résidence auprès de l'Université de Pavie, où, dans l'intimité du célèbre professeur Scarpa, il a pu ajouter beaucoup à la masse des connaissances qu'il avait déjà acquises; enfin une longue suite d'années employées à la réunion des matériaux du Traité dont il s'agit, à leur coordination et à leur rédaction définitive.

MM. les Souscripteurs peuvent compter que l'ouvrage sera complètement imprimé dans le cours des trois derniers mois de cette année et des trois premiers de 1812; et qu'ils recevront, franc de port, chaque volume, à mesure qu'il sera publié.

Le prix de la souscription, qui doit être envoyé d'avance, est de 20 fr. pour Paris, et de 25 fr. pour les départemens; il sera adressé franc de port, ainsi que les demandes et les lettres d'avis, à M. *Léveillé*, docteur en Médecine de la Faculté de Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 52, à Paris.

La souscription est ouverte jusqu'au 1er novembre 1811; passé ce terme de rigueur, le prix de l'ouvrage sera de 25 fr. pour Paris, et de 30 fr. pour les départemens.

(1) Nous n'avons point dit que, quant à l'opinion du docteur Gay, M. Rochoux fait la réflexion très-juste que la mauvaise foi du docteur de Montpellier lui a été prouvée, quand en lisant Morgagni, il reconnut que, pliant la citation à son système favori, M. Gay prétend que le médecin de Padoue avait dit que les apoplexie sanguines ne laissent aucune trace après la mort, tandis que dans son ouvrage cette réflexion est relative aux apoplexies séreuses, après lesquelles en effet on ne trouve (*quelquefois*, comme il dit) aucuns vestiges; puis croyez aux citations. Nous reprocherons par la même raison à MM. Montain d'avoir pris les leurs dans l'opuscule de M. Gay et dans l'ouvrage de M. Portal, au lieu d'avoir eu recours aux sources originales.

CETTE feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et toutes les réclamations relatives au service du Journal. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXV.) (189) (1er Septembre 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. *6*.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

ANT. VAN-DALE fut un de ces hommes que les connaissances médicales rendirent moins célèbre qu'un goût décidé pour l'érudition grecque et latine dont il donna des preuves dans son *Traité des Oracles*, dont la meilleure édition est d'Amsterdam; mais ne pourrait-on pas dire aussi que ce fut en raison de son savoir dans les sciences physiques, si nécessaires au médecin, qu'il parvint à découvrir les supercheries des prêtres païens? Quoi qu'il en soit, au reste, de son goût pour les antiquités, il ne se montra pas moins digne d'être médecin de l'hôpital des pauvres de Harlem, où il mourut en 1708.

CONSTITUTION MÉDICALE.

C'EST sous l'influence d'un ciel pur et propice que nous traçons aujourd'hui nos conseils sanitaires et ces lignes consolantes. Heureuse température où la santé résulte d'un régime sage, de l'exécution des lois d'une hygiène facile, et dans laquelle pour se bien porter, il suffit de se conformer au vœu de la nature, sans boire le calice amer du galénisme! Voici le plus bel instant de l'année; les jours moins ardens qu'au sein de l'été, plus longs, plus purs qu'au printems et à l'automne, nous offrent et les fleurs et les fruits de ces deux saisons. Devançant l'époque accoutumée, les bacchantes descendent des montagnes avec leurs tyrses entrelacés de pampres qu'ornent des raisins déjà mûrs. Le signal de la vendange est donné et l'air est embaumé de vapeurs bachiques. Rivales du vainqueur de l'Inde et non moins salutaires, les naïades qui président aux eaux thermales voient accourir à leurs grottes les malades que leur députe la Médecine impuissante, et des prodiges s'opèrent à Aix, à Plombières, au Mont d'Or, à Bourbonne, à Luxeuil, à Spa, à Forges, que n'obtiendront jamais les vaines imitations du produit de ces laboratoires de la nature. Nos fabricans d'eaux minérales artificielles ressemblent à ces physiciens qui croyaient de bonne foi construire des volcans en amoncelant quelques livres de chaux, de limaille de fer, de sel, de soufre et de pyrites, et qui arrosant ces monticules de

quelques pintes d'eau, parodistes ridicules de Salmonée, pensaient avoir surpris le secret de ces foudres souterrains. Patrin est venu qui a prouvé que les éruptions des volcans sont dues à la solidification dans leurs cratères mêmes, des fluides gazeux circulant dans le sein de la terre et à leur *assimilation minérale*, de même que les fluides atmosphériques introduits dans les végétaux par leurs pores, s'y identifient par *assimilation végétale*, et que les gaz respirés par les animaux deviennent partie constituante de leurs corps par l'effet de l'*assimilation animale* (1). Les petits volcans factices de ces messieurs sont oubliés aujourd'hui comme la gloire de leurs inventeurs, et de même un chimiste arrivera qui débrouillant le chaos de la thermologie renversera d'un mot et les autels et les cruches de ces hydromimes qui, au reste, cherchent plutôt l'eau du Pactole que celle de Jouvence. Vaucanson par son automate flûteur, par sa tête parlante même, a-t-il fait faire un pas de plus à la physiologie? Renonçons aux vaines prétentions de vouloir rivaliser la nature quand elle s'est montrée libérale envers nous. Ces mesquines imitations de l'art sont à l'ouvrage du créateur ce qu'est un *soleil* d'artifice devant le disque rayonnant du père du jour, ce qu'est la bulle de savon échappée du chalumeau de l'enfant devant le système des mondes. Jouissons de ces bienfaits sans trop vouloir en approfondir les causes et les moyens, sans oser sur-tout les parodier.

De toutes parts, sous l'œil d'une paternelle vigilance, s'élèvent des monumens utiles et imposans. La saison et le niveau des eaux favorisent les travaux ordonnés pour l'embellissement et l'avantage de la Capitale; un immense aqueduc du Carrousel au faubourg Montmartre, le pilotis pour les fondemens de l'obélisque du Pont-Neuf, l'encaissement de la Seine vis-à-vis l'île des Cygnes, les fondations de l'hôtel du ministère de l'extérieur, celles de la Bourse, des magazins de la manufacture des tabacs, des abattoirs; la construction de canaux, de ponts, de ports, de quais nouveaux; l'érection de fontaines publiques ont exigé ou exigeront encore des fouilles, et il est de notre devoir d'indiquer quelques précautions indispensables dans le voisinage de ces ateliers: distribuer le matin un peu d'eau-de-vie aux ouvriers obligés de travailler dans la fange, les faire alterner ce travail souterrain avec ceux qui travaillent au dehors, les obliger à garder au moins une partie de leurs vêtemens, permettre et même encourager parmi eux l'usage de la pipe, ne pas les laisser descendre à l'ouvrage sans avoir un peu mangé, veiller à ce qu'en sortant de ces cloaques, ils revêtent leurs habits. Quant aux habitans riverains, boire le matin une infusion théiforme de quelque plante aromatique, telle que la sauge, le botrys ou la fleur d'orange desséchées. Faire des frictions sur la peau avec la laine et l'eau-de-vie camphrée ou l'eau de Cologne le matin et le soir; se vêtir chaudement, ouvrir le moins possible du côté d'où s'exhalent ces émanations, ou tâcher d'établir des courans d'air, des jours correspondans dans le sens opposé; parfumer les appartemens avec du vinaigre projetté sur une pelle rouge, ou du nitre mêlé au sucre, ou verser de l'acide sulfurique sur du nitrate de potasse pour obtenir promptement de l'oxigène, sur-tout y allumer du feu; porter un sachet de camphre sur le creux de la poitrine, se laver les mains avec le vinaigre des 4 voleurs, en frotter les tempes, le nez; ne pas trop sortir hors du cercle de ces émanations pour ne pas passer brusquement d'une atmosphère à une autre; porter de la laine sur le corps; entretenir la liberté du ventre; manger sobrement, mais des alimens de haut goût; introduire dans les assaisonnemens quelques épices, et même de l'ail et de la moutarde, ou du raifort; boire de bon vin à ses repas, et le soir un peu de punch, mais jamais ni bière, ni thé, ni glaces. S'il survient du dégoût et perte d'appétit, prendre un vomitif, puis les jours suivans un peu de thériaque, ou de rhubarbe, ou de quinquina; ne pas laisser ses fenêtres ouvertes la nuit; s'il était possible, faire arroser à neuf heures du matin et à cinq heures du soir le pavé des rives des tranchées; le soleil en volatilisant

(1) Ce système, pour le dire en passant, est très-rassurant pour les habitans des contrées volcaniques, où l'opinion était répandue que les laves étaient fournies par les flancs de la terre dont la surface devait un jour s'abîmer au sein de ces excavations continuelles, et par les commotions imprimées par ces détonations.

cette eau emporterait plus sûrement encore les vapeurs condensées pendant la nuit et exhalées pendant le jour.

En cas de dérangement de la santé par cause présumée de ces exhalaisons, la première indication est de faire vomir, puis de faire prendre le quinquina à doses rapprochées, et sur-tout le *vin de Séguin* dont les voisins de ces travaux ne peuvent faire trop avantageusement usage, soit comme moyen curatif, soit comme préservatif. Nous avons donné avec succès aux femmes le *vin anti-leucorrhéen* pour la même indication et comme tonique.

Il n'y a point en ce moment de maladies dominantes, quoiqu'il soit vrai de dire qu'il y a cependant depuis 4 jours un peu plus de malades; on remarque sur-tout quelques fièvres muqueuses débutant, tantôt par un mal de gorge, tantôt par des symptômes gastriques. Le vomitif dans l'un et l'autre cas offre un spécifique approprié. On a observé des petites-véroles et quelques anomalies de vaccine dont nous avons tenu note, en invitant ceux de nos confrères membres du comité destiné à propager cette inoculation, de les vérifier.

Des dix jours écoulés, le 19 a été superbe. Le 20, le ciel a été couvert, et il a plu le matin. Le 21 et le 22, très-beau. Le 23, petite pluie fine à une heure. Les 24, 25, 26, 27 et 28, tems délicieux, ciel d'azur : un doux crépuscule fait passer par des nuances imperceptibles des clartés affaiblies du jour aux pâles clartés de la lune; mais les feuilles tombent déjà, et la température offre un caractère de précocité automnale.

M. S. U.

Depuis le 19 août jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 4 fois N., 9 f. S.-O., 10 f. N.-O., 2 f. S., et 5 f. O.

☽ Premier quartier, le 28.

Depuis le 19 août jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig.

— La moindre de 27 p. 9 lig. $\frac{8}{12}$.

Le thermomètre a monté à 23 deg. (dilat.)

— Il est descendu à 6 d. $\frac{2}{10}$ (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 96 d. — Et pour le *minimum*, 78 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

MÉDECINE.

De quelques abus introduits dans les hôpitaux.

S'IL est une institution qui honore la civilisation et l'humanité, c'est sans contredit celle qui érigea des asiles au malheur, qui organisa des secours pour le malade indigent, et fonda sur la secrète réflexion des infortunes attachées à l'existence de l'homme, la générosité de son semblable, la compassion de ses bienfaiteurs.

Non ignara mali miseris succurrere disco,

Voilà la devise simple et non fastueuse que je voudrais voir inscrite au frontispice des monumens élevés par la libéralité à la misère, et malheur au passant qui en la lisant ne serait pas tenté de jeter du moins le denier de la veuve dans le tronc que je voudrais toujours voir à l'extérieur de ces édifices! Ici l'égoïsme même rend généreux, la prévoyance lève un impôt sur la crainte, et nul ne sait si un jour, à quelque fortune qu'il soit à présent élevé, il ne recueillera pas l'intérêt des capitaux qu'il aura avancés, s'il ne viendra pas réclamer sa part de la bourse du malheur. Autrefois les familles opulentes fondaient dans les hôpitaux un lit affecté à leur nomination, et la révolution n'a que trop vérifié la justesse de ce calcul..... Combien d'elles ont été trop heureuses de vivre de ces débris de leur antique splendeur, ou de retrouver sous un ciel étranger l'acquittement du tribut qu'elles avaient payé au malheur, et le remboursement de la fondation qu'elles avaient faite en France!

Comment se fait-il cependant que des abus se soient introduits dans ces pieux asiles de la vertu? c'est qu'il est de l'essence des ouvrages de l'homme de se dégrader sous l'action lente et continue de la faux du tems, et d'être périssables comme la main qui les éleva. Nous croyons payer notre impôt de reconnaissance à l'esprit qui créa ces établissemens, à celui qui les entretient, en signalant ces détériorations, et dussent quelques intéressés aux déprédations introduites improuver nos remarques, nous aurons le courage de les proclamer, rassurés par la conviction que la louange la plus digne du chef auguste de l'Em-

pire est l'indication des moyens les plus propres à consolider l'édifice de gloire et de prospérité nationale érigé par ses mains. Eh! n'est-il pas de notre honneur, de notre devoir d'indiquer tout ce qui peut être nuisible et dangereux dans l'empire sanitaire? Les Journaux ne sont-ils pas les sentinelles avancées de l'opinion publique? et la crainte ou le sommeil doivent-ils jamais empêcher une sentinelle de remplir son devoir?

Parmi les abus introduits dans les hôpitaux, les uns regardent leur administration, les autres les êtres envers lesquels s'exerce la bienfaisance du Gouvernement. Il n'est pas dans notre mission de nous occuper des premiers qui ne sont pas de notre compétence, et nous nous plaisons à reconnaître que c'est sans doute à l'insu des honorables membres qui composent ces philanthropiques corporations, que sont nés les abus que nous allons signaler.

1°. Ne pourrait-on substituer à l'usage établi à Paris, de prendre en personne un billet d'entrée au bureau général et unique du cloitre Notre-Dame, celui bien plus sûr, plus commode, plus expéditif, de faire délivrer ces billets d'admission par les médecins ou chirurgiens attachés dans chaque mairie aux comités de bienfaisance? Cette mesure aurait le double avantage de ne pas obliger le malheureux malade, ou de dépenser le prix d'une voiture, ou de se traîner à pied au bureau général, au risque dans le premier cas d'enlever à sa famille son dernier écu, dans le second de périr dans un effort au dessus de ses forces. Ne pense-t-on pas que la vie peut se perdre pendant la lenteur de ces démarches, et peut-on risquer la vie d'un homme pour de vaines formalités? Si l'on m'objecte qu'elles ont été inventées pour empêcher le fainéant de prendre le lit du malade, je répondrai à cette objection plus financière que philanthropique que c'est précisément le fainéant qui peut essuyer toutes ces formalités sans se rebuter, et qu'il est bien plus connu pour tel dans sa municipalité qu'ailleurs, et qu'il me semble qu'il doit suffire à un être malheureux de dire : *je suis malade*, pour être cru sur parole; car quel empressement peut-on supposer à aller habiter avec des moribonds, à aller mendier le pain de la douleur et de la pitié? Certes, s'il était vrai qu'alors on ne fût pas malade, du moins on serait bien malheureux, et le malheur seul n'est-il pas un billet d'entrée suffisant pour l'asile de l'infortune? Oui, fût-il vrai qu'un fainéant usurpât une place, n'est-il pas mille moyens de répression même innocens dans le code galénique, et quand il s'agit de bienfaisance ne vaut-il pas mieux encore être un peu dupe que rigoriste? N'oublions jamais que c'est pour les malades et non pour les régisseurs que les hôpitaux ont été institués.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

Chirurgie.

Le 2 septembre 1810, lors d'un combat que livra à une lettre de marque anglaise, le corsaire de St-Malo, la Junon, capitaine M. Niquet, armateur M. Thomazeau et compagnie, le sieur Lambert, maître charpentier dudit corsaire, fut atteint d'une balle qui lui fractura la jambe gauche. Ce marin se sentant frappé s'appuyait pour se soutenir sur la lice, quand un boulet de canon qui brisa la cloison de la chambre du capitaine, en fit voler un éclat qui après avoir froissé et violemment contus presque toute la partie latérale droite du corps de ce marin qui en ce moment devint toute échymosée, lui fractura l'humérus dans sa partie inférieure; il tomba sur le coup, et cette chute lui occasionna la nouvelle fracture du cubitus du même côté dans sa partie moyenne. Le jeune officier de santé lui donna d'abord ses soins, ainsi qu'aux autres blessés. Le lendemain, le corsaire vint mouiller dans notre rade; on débarqua les blessés, et l'officier de santé me les remit entre les mains. Je levai en sa présence l'appareil des blessures du sieur Lambert. J'opérai de suite la réduction des deux fractures du bras et de l'avant-bras. Rendu à la fracture de la jambe, je reconnus que les deux bouts du tibia cassé obliquement en bec de flûte, chevauchaient l'un sur l'autre; il y avait plusieurs esquilles. Cette blessure avait été occasionnée par une balle de fort calibre qui avait traversé la partie latérale droite et moyenne, et après avoir fracturé le tibia, n'avait pas eu assez de force pour percer les tégumens du côté

opposé. La réduction n'avait pas été opérée. L'extraction de la balle et des portions du pantalon du blessé n'était pas la seule indication à remplir; il me fallait aviser aux moyens de contenir les deux extrémités de l'os qui se dérangeaient à chaque instant; il fallait aussi disposer l'appareil de manière à tenir la plaie découverte pour effectuer les pansemens, sans nuire pour cela au maintien des deux extrémités de l'os dans un contact parfait et au repos absolu, qui était d'une indispensable nécessité pour le membre. Je crus avoir rempli ces indications au moyen de deux larges atelles concaves en forme de gouttière, la première, posée antérieurement sur la crête du tibia, échancrée à ses deux extrémités, pour qu'elle s'adaptât à la tubérosité du genou et pût être maintenue avec des courroies autour des malléoles, et à une semelle qui était solidement attachée avec l'atelle postérieure, qui était échancrée au pli du jarret; ces deux atelles étaient mollement garnies d'étoupe et de linge fin, plus ou moins épais suivant les formes de la jambe qu'elle devait couvrir. Les deux plaies, savoir celle de l'introduction de la balle, et celle opposée, pratiquée pour en faire l'extraction, étant aux parties latérales de la jambe ne se trouvaient point cachées. Je les pansai suivant l'art, et terminai l'opération par l'application de deux languettes épaisses et molles dont je couvris lesdites parties latérales, puis j'appliquai sur le tout le bandage coupé ou à bandelettes. Le lendemain au pansement je m'aperçus avec peine que malgré toutes mes précautions les deux extrémités de l'os étaient dérangées et chevauchaient l'une sur l'autre. Mon malade souffrait beaucoup; une esquille se présentait à l'entrée de la plaie, j'en fis l'extraction. Je réfléchis ensuite au moyen de maintenir les deux partties de l'os dans un contact parfait et prévenir leur déplacement, je n'en vis point de plus efficace qu'une extension continuelle, et voici comment je m'y pris pour me la procurer. Je fis préparer une planche mince de sapin, sur laquelle devait reposer la partie fracturée; prenant depuis le haut de la fesse, elle allait se rendre au talon qu'elle dépassait de quatre pouces; elle était échancrée suivant les diverses parties de la jambe et de la cuisse qu'elle devait supporter, et mollement matelassée et garnie avec du coton cardé et du crin frisé; le tout était revêtu d'une peau de chamois. La partie supérieure de cette planche était solidement fixée à un bandage de corps avec des courroies et des boucles; deux de ces courroies, attachées aux deux côtés de l'extrémité supérieure de la planche, venaient se croiser sur la partie antérieure et supérieure de la cuisse qu'elles embrassaient, étant fixées ensuite au bandage de corps, qui était lui-même maintenu, pour qu'il ne remontât pas, avec deux sous-cuisses. A environ deux pouces du pli de l'aîne, était un demi-cercle plat de fer-blanc en trois doubles, qui embrassant la cuisse dont on lui avait donné la configuration, venait s'attacher sur chaque côté de la planche avec deux vis en bois. A ce cercle et dans sa partie moyenne, était fixée une atelle de fer-blanc double, concave, en forme de gouttière, qui descendait jusqu'au coude-pied, où elle était échancrée; le tout était bien mollement garni et matelassé. Au bas de la planche et dans son milieu, était pratiquée une raînure longue d'environ quatre pouces, dans laquelle était ajusté à queue d'aronde, une semelle qui y était à coulisse, sous laquelle et à-peu-près au-dessous du lieu où portait le talon, était attachée une petite tige de fer vissée par le bas, laquelle passant par le trou d'un piton coudé fixé au bas de la planche, était baissée à volonté par le moyen d'un écrou ayant deux petites ailes; le pied étant ainsi sur cette semelle avec des bandes qui prenaient au-dessus des malléoles, la partie inférieure de la jambe fracturée pouvait être ainsi maintenue dans un état continuel de tension suffisant pour que les deux bouts de l'os ne chevauchassent pas l'un sur l'autre. Au moyen de cette machine, s'il est permis de lui donner ce nom, j'obtins l'extension et la contre-extension continuelle, et la fracture étant maintenue antérieurement et postérieurement par l'atelle en forme de gouttière et la planche, j'eus la facilité de pouvoir panser les deux plaies qui se trouvaient latéralement à découvert, sans craindre de déranger le contact des deux extrémités de l'os. A défaut d'atelles sur ces deux parties latérales,

je les recouvris de deux épaisses languettes ou compresses que je recouvris d'une bande de carton, et je maintins le tout par le bandage coupé ou à bandelettes. Je dois encore observer qu'avant de poser la jambe sur la planche, j'avais eu soin de la garnir dans la partie exposée à être abreuvée des sérosités et du pus qui s'écouleraient des deux plaies avec une épaisse et large compresse à laquelle à chaque pansement j'en faufilais une autre, de manière qu'en retirant celle qui avait été mise la veille je lui en substituais une autre, entretenant ainsi mon blessé dans un état de propreté. Le 14 novembre dernier, qui était le quarante-unième jour écoulé depuis la réduction de la fracture, la consolidation de l'os me parut opérée. Une seule plaie, celle par laquelle avait pénétré la balle, suppurait encore un peu, l'autre était parfaitement guérie; la première me paraissait blafarde, et quoiqu'en apparence presque guérie, elle rendait une suppuration peu louable; j'avais évacué mon blessé trois fois; je le tenais à un régime raisonnable, et il buvait une tisane de camomille romaine avec du quinquina, coupée d'un tiers de bon vin rouge. Je soupçonnai quelque corps étranger à sortir. Une petite tumeur se manifesta autour de la cicatrice presque terminée; j'y sentis fluctuation, et l'ayant ouverte d'un coup de lancette, je découvris un morceau d'étoffe de laine provenant du pantalon qu'avait le blessé lorsqu'il fut atteint du coup de feu; je le tirai avec mes pinces, et sa sortie procura l'issue d'environ plein une demi-coque d'œuf de pus et de sanie. Le blessé qui souffrait beaucoup se trouva sur-le-champ soulagé. Depuis ce jour, la plaie alla de mieux en mieux; enfin, le 5 décembre, mon malade est parti par la diligence pour se rendre chez lui parfaitement rétabli de ses trois fractures et de sa blessure.

Quoiqu'il n'y ait rien de bien merveilleux dans cette cure, je la crois utile néanmoins sous quelques rapports : si vous en portez le même jugement, et que vous la trouviez digne d'être insérée dans votre intéressante feuille, je vous en fais hommage, moins pour faire parler de moi que pour être utile aux jeunes chirurgiens entre les mains de qui pourra tomber la *Gazette de Santé*. Je suis loin sans doute de prétendre offrir des règles de conduite, je sais que je n'apprendrai rien de nouveau au plus grand nombre de mes confrères : mais, je le répète, de pareilles observations ne sont point sans quelque degré d'utilité pour les jeunes chirurgiens, alors mon but est rempli; d'ailleurs je ne suis pas le seul à prendre pour ma devise :

Indocti discant et ament meminisse periti.

LÉON LARDIÈRE, D.-C. *à Roscoff.*

VARIÉTÉS.

DEPUIS quelques jours la lice est ouverte à l'Ecole de Médecine de Paris entre les prétendans à la chaire d'accouchement devenue vacante par la mort de M. Baudeloque. MM. Flamand, Gardien, Demangeon, Désormeaux, Capuron, Maigrier et Dufay se présentent dans l'arêne :

Et cantare pares et respondere parati,

et tel est le talent de chacun de ces nobles émules que chacun à son tour emporte les vœux de l'auditoire. Une politesse louable et naturelle a fait déférer par les concurrens de Paris, les honneurs de la 1[re] séance à M. Flamand, professeur distingué de l'Ecole de Médecine de Strasbourg, et si malgré la satisfaction générale qu'ont donnée ses réponses pleines de calme, de décence, d'érudition et annonçant une vaste théorie, on pouvait trouver quelque chose à redire, ce serait de ce que l'habitude sans doute lui donnait plutôt le ton d'un maître exerçant d'avance les fonctions du professorat que celui d'un candidat répondant à un examen probatoire. Les vœux de l'assemblée pour lui n'étaient pas équivoques, et il les aurait conservés s'il avait su le lendemain attaquer comme il avait su se défendre; mais après s'être annoncé en ennemi magnanime, on n'a pas jugé qu'il ait tenu parole, et on l'eût trouvé à la fois plus généreux et plus adroit peut-être, si se contentant de proposer des objections insolubles, comme il en est dans toutes les sciences, il n'eût pas pressé par des personnalités son adversaire (M. Gardien), à qui il a donné occasion de faire preuve d'une instruction solide, d'un aplomb

imperturbable, d'un jugement exquis, d'une pratique assurée, qui lui ont concilié à son tour les suffrages de tous les assistans. Déjà les débats scientifiques des émules interrogateurs ont donné l'idée la plus avantageuse de leurs talents et fait preuve d'un mérite particulier à chacun : l'un est vif, impétueux, ardent; l'autre méthodique, érudit et modeste; celui-ci éloquent théoricien, cet autre praticien flegmatique. On a admiré la logique pressante des uns exigeant des réponses cathégoriques, l'adresse des autres à esquiver l'attaque, le ton provoquateur de tel qui a plus égayé qu'instruit l'amphithéâtre, et la modération de tel autre qui content de proposer des questions embarrassantes y joignait une modération et une honnêteté exemplaires, et préférait mettre la difficulté dans les objections à en mettre dans le ton de la discussion. Il est rare que les professeurs ne laissent pas le regret de ne pouvoir être dignement remplacés, et nous en connaissons plusieurs exemples récens; mais tel est le mérite des compétiteurs, qu'à quel d'entre eux que soit dévolue la palme, l'Ecole de Paris aura de quoi se consoler de la perte qu'elle a faite, et comptera un talent de plus; avantage inappréciable des concours publics. Nous rendrons compte du succès de celui-ci. M. S. U.

Les amis de l'art de guérir et du vrai mérite apprendront avec plaisir qu'un savant que nul témoignage de la faveur publique n'avait encore récompensé de ses constans et utiles travaux, que l'auteur du *Traité de la Taille*, M. Deschamps, chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, a été nommé, le 26 de ce mois, par la première classe de l'Institut, à la place vacante dans la section de Médecine et Chirurgie par la mort de M. Sabattier. Il n'est personne qui n'ait applaudi à cette nomination qui prouve de nouveau que la brigue n'entre pour rien dans le choix de cet illustre corps. Gloire au vieillard honoré de ces suffrages!.... M. S. U.

Le Rédacteur de la *Gazette de Santé* a l'honneur d'informer ses Correspondans que s'étant voué à la Médecine consultante, il donnera, aidé de son conseil de vieux praticiens et de chirurgiens exercés, des consultations sur toutes les maladies et les cas chirurgicaux, soit de vive voix, tous les dimanche, lundi, mercredi et vendredi, depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures; soit écrites, les mardi, jeudi et samedi. Les conseils demandés par la poste seront répondus dès le lendemain avec exactitude; si le cas est grave, on prendra l'avis des médecins les plus distingués de Paris ou de celui qui serait désigné dans le mémoire à consulter qu'on est prié d'envoyer le plus détaillé possible. Nous avons publié, dans le chap. 5 de notre *Manuel de Santé*, p. 88, sous le titre de *Questions à faire aux malades*, un modèle de la série des notions à donner au médecin consultant. L'honoraire de chaque consultation est de 25 fr.

BIBLIOGRAPHIE.

Vocabulaire Médical, ou *Recueil et définitions de tous les termes employés en Médecine par les auteurs anciens et modernes*; suivi d'un *Dictionnaire Biographique des Médecins célèbres de tous les tems, avec l'indication des meilleurs ouvrages qu'ils ont publiés, et d'un Tableau des signes chimiques*; par M. *L. Hanin*, docteur en Médecine de la Faculté de Paris. — Un fort vol. in-8°, petit-texte. — Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 cent. franc de port. — A Paris, chez *Caille* et *Ravier*, libraires, rue Pavée-St.-André-des-Arcs, n° 17. — 1811.

Quoiqu'un bon Dictionnaire de notre langue doive contenir la majeure partie des mots relatifs aux sciences et aux arts, on doit convenir cependant que la définition exacte de chacun de ces mots grossirait tellement ce Dictionnaire qu'il cesserait d'être usuel et à la portée du grand nombre des acquéreurs. Il est donc à propos que chaque science ait son Vocabulaire particulier. La langue des mathématiciens n'est point celle des chimistes, des peintres, des artistes, etc. Nous avons déjà en français, des Dictionnaires de Médecine, de Chimie, de Botanique, d'Histoire naturelle; mais les uns sont trop prolixes, trop remplis de discussions abstraites, et les autres sont trop incomplets ou trop circonscrits. Au reste, ce n'est point à l'aide d'un Dictionnaire qu'on peut apprendre la Médecine ou toute autre science : un Vocabulaire médical ne doit contenir que la terminologie proprement dite, autrement, le nom et le sens des mots de la langue Médicale. M. Hanin a joint au sien un travail accessoire qui quoiqu'indépendant du premier, ne paraîtra point déplacé dans l'ouvrage; c'est une Biographie des Médecins tant anciens que modernes.

Parmi ces derniers, notre auteur cite Bartholomeo Castello, médecin sicilien du seizième siècle qui le premier composa en langue latine un Recueil, sous le titre de *Lexicon Medicum græco-latinum*, corrigé dans le siècle suivant par Bruno d'Altorff; mais il n'a fait aucune mention d'Adrien Ravestin, mé-

decin distingué qui a beaucoup enrichi ce même *Lexicon*, réimprimé à Toulouse en 1669, avec une Dédicace en français à M. Riordan, docteur-régent en l'Université de Toulouse.

Nous n'exercerons point notre critique sur les articles de Biographie insérés dans cet ouvrage. Ce serait faire inutilement le procès à cette foule de compilations auxquelles l'auteur a emprunté les détails historiques, et qui ont besoin pour être supportables d'être *revues et corrigées* par d'habiles littérateurs versés en même tems dans la bibliographie ancienne et moderne, ainsi que dans la connaissance des langues; mais nous lui reprocherons d'avoir compris dans son tableau des illustres morts, quelques médecins qui exercent encore leur profession dans cette Capitale, par exemple, le Dr Guillotin dont la célébrité fatale a devancé la fin de l'existence, et quelques lacunes comme celle du nom du père de Charles Darwin.

Si maintenant il s'agit d'apprécier le mérite intrinsèque du Vocabulaire qui nous occupe, nous conviendrons avec d'autant plus de plaisir de la justesse des définitions anatomiques et physiologiques qui y sont consignées, que l'auteur lui-même paraît attacher plus d'importance à ces détails particuliers, et en parler avec plus de connaissance de cause. Cette partie de l'ouvrage fait l'éloge et de l'instruction médicale de l'auteur, et du talent du professeur dont il s'honore d'avoir reçu les doctes leçons. Rien n'était plus nécessaire à ce travail que le soin de rapprocher et de faire cadrer continuellement les anciennes et les nouvelles nomenclatures, afin de faire voir quel parti nos prédécesseurs tiraient des substances et des produits chimiques pour l'avantage de l'art de guérir, et comment nous pouvons mettre à profit les substances qu'ils ne connaissaient pas.

On reproche à nos devanciers d'avoir été trop partisans de la polypharmacie, et peut-être un jour reprochera-t-on à notre siècle d'avoir donné dans un excès opposé, et de s'être montré trop avare de remèdes lorsqu'il était possible de triompher d'une maladie en associant plusieurs médicamens. Nous nous abstiendrons en ce moment de traiter cette question importante; nous remarquerons seulement en faveur de la première opininion, 1° que souvent l'usage des émolliens, lorsqu'il est indiqué, produit un très-grand effet quand on sait les combiner avec quelques astringens qui ont une propriété toute contraire; 2° que l'expérience a constamment reconnu des vertus éminentes à certains médicamens surcomposés, tels que la thériaque de Venise et quelques autres. Notre siècle a sur les précédens l'avantage de nous offrir des moyens de mieux raisonner nos combinaison pharmaceutiques, parce qu'aujourd'hui les propriétés physiques et chimiques des matières médicales nous sont plus connues. Pourquoi nous priverions-nous d'un tel avantage?

Mais pour revenir à l'objet principal de notre analyse, le Vocabulaire dont nous parlons aurait dû mettre continuellement en regard l'ancienne et la nouvelle nomenclature tant chimique que pharmaceutique, afin que le lecteur pût facilement les comparer en cherchant les mots dans la langue qu'il connaîtrait le mieux, ce qui conviendrait également et à ceux qui n'ont étudié que la chimie actuelle et à ceux qui ne l'ont jamais apprise, et aux lecteurs qui rencontrant par-tout l'une ou l'autre n'en connaîtraient aucune à fond.

N'est-il pas évident que les élèves sur-tout pour qui ce Vocabulaire est composé et qui n'apprennent que les nomenclatures modernes, n'entendront rien aux livres de médecine et aux prescriptions des médecins arabes et européens qui ont écrit dans les derniers siècles? Par conséquent les compositions magistrales de ces auteurs seraient perdues pour les siècles suivans. On trouve encore dans les anciens de longues formules où les substances médicales ne sont désignées que par des signes, figures ou caractères aujourd'hui complètement ignorés des médecins modernes : ces formules et ces compositions savantes tomberaient ainsi dans le plus profond oubli.

M. Hanin a déjà fait beaucoup pour prévenir cette perte; mais il n'a donné qu'une partie des signes ou caractères dont il est question, et principalement ceux que les chimistes modernes avaient proposés et qui n'ont point été généralement adoptés, tandis que les signes très-anciens et très-compliqués qu'on rencontre dans les vieux formulaires manquent dans le tableau placé par notre auteur à la fin de son ouvrage.

Une lacune plus grande encore se trouve dans les deux nomenclatures, en sorte qu'il paraît douteux que l'auteur ait eu en vue de les mettre en constante harmonie, et de ne jamais faire marcher l'une sans l'autre.

Ainsi, à l'article *Sel* auraient dû se trouver les anciennes dénominations des sels neutres de *Duobus*, de *Glaubert*, etc. qui manquent absolument dans l'ouvrage, et qui ne sont pas même remplacées par la désignation des bases aux mots *Sulfate* et autres du genre correspondant. Ce même Vocabulaire ne contient rien qui puisse donner la moindre idée de ce que nos anciens appelaient *quintescence*, rien qui puisse faire comprendre à ceux qui naîtront après nous, la majeure partie des recettes consignées (et déjà oubliées) dans quelques pharmacopées célèbres, dans les savans Recueils de Fuller, et dans d'autres compilations utiles tant nationales qu'étrangères.

Nous concluons que cette partie essentielle du travail de notre auteur a besoin d'être refondue et augmentée. Il serait même à désirer que son Vocabulaire contînt, outre les descriptions nécessaires insérées dans le corps de l'ouvrage, une table alphabétique placée à la fin du volume, pour présenter d'un seul coup-d'œil et avec quelques éclaircissemens la nomenclature complète de tous les termes de l'ancienne et de la nouvelle chimie. Cette Table cadrerait mieux avec le figuré des signes et des abréviations employés autrefois dans nos Formulaires.

Le Vocabulaire, tel qu'il paraît en ce moment, est à la fois utile et commode; mais il est susceptible de le devenir bien plus par les additions et par les corrections que nous venons de proposer. L'impression en est au reste bien soignée, et les noms grecs et latins qui entrent dans les racines ou étymologies des mots y sont écrits avec toute la netteté et la précision qu'on doit exiger pour ces sortes de productions.

T...t D.-M.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXVI.) (197) (11 Septembre 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

ANDRÉ TIRAQUEAU, de Fontenay-le-Comte, fut un jurisconsulte célèbre du quinzième siècle; on serait tenté de croire qu'il fut médecin par la manière dont il parle de cet art au chap. 31 de son Traité *De nobilitate*. Ce savant aurait-il eu sur l'eau dont il fit constamment sa boisson, des idées plus saines en physique que celui qui fit son épitaphe? c'est une question à résoudre, et pour mettre le lecteur à portée d'en juger, nous la joindrons ici : — *Hic jacet qui aquam bibendo viginti liberos suscepit, viginti libros edidit; si merum bibisset, totum orbem implesset.* On avouera que cette épitaphe a un goût de vendange et est à l'ordre du jour.

CONSTITUTION MÉDICALE.

UN pressentiment heureux nous inspirait sans doute, quand accusant l'été d'une précocité automnale, nous présagions cependant de beaux jours à la saison qui donne les raisins. Il est impossible de respirer un air plus pur, plus élastique que celui qui distend nos poumons depuis vingt jours. Une teinte azurée colore le dôme céleste, le plus léger nuage craint d'altérer la pureté de l'atmosphère, et Zéphyre même respecte le calme des airs et la paix des bocages. Nous avons déjà fait avec tous les observateurs de la nature la réflexion que depuis quelques années l'automne est la saison privilégiée et la seule qui soit restée fidèle à sa vocation. Tout concourt en ce moment à donner à la nature un caractère particulier; l'air moins chaud sans être froid encore, les feux du soleil amortis, la feuille qui tombe emportée par les vents, les ruisseaux à demi taris, l'aquilon qui mugit à travers les feuillages jaunissans, l'herbe flétrie, la terre dépouillée de ses moissons, les arbres rompant sous le poids des fruits, la chûte déjà plus rapide du jour, tout atteste la maturité de l'année, l'approche de l'hiver, et porte l'homme par un secret retour sur lui-même à des pensées mélancoliques. Chaste fille du sentiment et de la méditation, vierge pure, ô mélancolie! malheureux qui n'a pas connu tes sublimes inspirations! que de fois tes douces rêveries ont bercé ma crédule imagination et m'ont consolé des maux d'un présent

trop certain par les jouissances d'un avenir trop douteux! comme mon esprit fantastique aimait à se créer des chimères pour les combattre, à élever sur les dépouilles de mes ennemis vaincus et pardonnés, non un trophée de vaine gloire et le fondement d'une fortune colossale, mais le plan d'une douce médiocrité au sein d'un ménage paisible, d'enfans chéris croissant sous les yeux d'une mère adorée, quelquefois visité par de vieux parens sensibles à mes modestes succès, béni du pauvre guéri par mes soins, entouré de littérateurs contemporains, émules et non rivaux dans l'art sublime d'Hippocrate!.. Dans ces délires agréables, le souvenir de ma patrie, des jeux de mon enfance, des campagnes où elle s'écoula, vient involontairement se placer au milieu de mes nouveaux projets, et sur les ailes de l'espérance je fais chaque année un voyage à ma terre natale et salue en perspective le berceau de mes bons aieux. De douces larmes alors humectent mes yeux, et du moins j'ai rêvé le bonheur. Images délicieuses d'une félicité fictive plus touchante peut-être que ce qu'on est convenu d'appeler de ce nom, vous vous représentez souvent à ma pensée, mais jamais avec plus d'énergie que dans ces douces soirées où assis sur la rive desséchée d'un ruisseau, et suivant de l'œil la feuille qu'entraîne son courant, où se reflètent tous les feux du soleil couchant, libre des soins de la ville, je laisse mon imagination s'égarer à loisir dans les dédales d'un monde imaginaire; et, tenez, sans m'en douter, j'ai cédé à l'influence de la saison.

« Chacun songe en veillant, il n'est rien de plus doux;
» Une flatteuse erreur emporte alors nos âmes,
» Tout le bien du monde est à nous,
» Tous les honneurs, toutes les femmes,
» . . . .
» Quelque accident fait-il que je rentre en moi-même,
» Je suis Gros-Jean comme devant. »

Puisque nous voilà redevenus ce que nous étions, disons donc comme auparavant les maladies dominantes, leurs remèdes et les variations atmosphériques. Le tableau nosographique ne présente rien de nouveau, seulement les affections ont un caractère plus aigu : toujours des éruptions à la peau et sur-tout des petites-véroles, quelques dyssenteries, des coliques, des maux de gorge, des fluxions de poitrine. Les flux ont presque tous cédé à la seule influence de la constitution sèche qui nous gouverne, et nous avons pu apprécier le mérite de l'intervention d'une atmosphère convenable dans ces atonies de la membrane muqueuse; des bains froids, les amers, après l'usage de purgatifs appropriés, ont terminé sans aucun danger ces relâchemens qu'on s'obstine mal à propos à regarder comme incurables ou comme dangereux à guérir. On observe encore quelques affections nerveuses auxquelles les bains chauds conviennent merveilleusement au début, puis les bains de rivière. Nous ne pouvons trop recommander l'usage du raisin qui cette année est aussi sucré qu'abondant. Il ne serait pas possible d'avoir un tems plus favorable aux travaux publics; aussi s'exécutent-ils à Paris avec une activité et une célérité inconcevables.

Des onze jours que nous venons d'observer tous ont offert la plus belle température, les nuits ont semblé disputer avec eux de sérénité. Le 30 seul a donné un peu de pluie à midi. Depuis long-tems on n'avait vu des couchers de soleil plus brillans. Un phénomène remarquable a signalé la soirée du 2 septembre; de neuf heures et demie à minuit, nous avons vu à Paris une éclipse telle que dans la force de l'occultation les deux tiers du disque lunaire ont disparu. Ainsi ce satellite de la terre, qui à neuf heures offrait toute la sphéricité d'une pleine lune, ne montrait à onze heures que l'image échancrée que présente ordinairement dans ses phases cette planette à son premier ou dernier quartier, avec cette différence que cette échancrure était du côté du midi. Les personnes qui ont observé ce phénomène astrologique, ont pu remarquer qu'il a été précédé deux à trois heures avant, d'un froid excessif dans l'air avec une brise assez piquante, et que l'air est resté froid jusqu'au lendemain soir; mais dès le 4 la chaleur a repris le dessus et elle domine avec une ardeur nouvelle aujourd'hui pour durer probablement encore quelque tems. Le 8, à neuf heures du soir, on distinguait nettement au couchant de Paris la comète annoncée. Elle est chevelue, et sa barbe lumineuse et fourchue ressemble à un éventail rompu.

M. S. U.

Depuis le 29 août jusqu'au 9 septembre, les vents dominans ont soufflé 4 fois N., 1 fois S.-E., 6 f. N.-O., 7 f. N.-E., 13 f. E., et 2 f. O.

☺ Pleine lune, le 2.

☽ Dernier quartier, le 9.

Depuis le 29 août jusqu'au 9 septembre, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 6 l. — La moindre de 28 p. 2 lig. $\frac{1}{12}$.

Le thermomètre a monté à 21 deg. $\frac{5}{10}$ (dilat.) — Il est descendu à 8 d. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 87 d. — Et pour le *minimum*, 80 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

MÉDECINE.

Observations sur la Danse de Saint-Guy.

JE ne décrirai point cette maladie, le tableau qu'en a donné Sydenham ne saurait être retouché. Son nom ridicule n'a pas été remplacé par un meilleur, Sauvages l'appelait *scelotyrbe ;* mais les jambes ne sont pas toujours affectées, et ne le sont jamais seules. Le professeur Pinel lui donnait le nom d'asthénie musculaire, nom capable d'induire en erreur le jeune médecin qui se croirait toujours autorisé à un traitement sthénique. Le nom de mobilité musculaire conviendrait peut-être mieux. Les anciens n'ont point décrit cette maladie assez distinctement, et les modernes n'ont point assez examiné son origine. Les beaux climats de la Grèce et de l'Italie en seraient-ils exempts, et semblable au rachitis, serait-elle un produit des humides régions du nord et du couchant de l'Europe? Les Allemands et les Anglais en parlent beaucoup, et elle était presqu'inconnue dans notre Auvergne, avant les trois années pluvieuses qui viennent de se succéder. Elle attaque les enfans, et les jeunes filles à l'époque de la puberté; je ne l'ai vue qu'une fois chez l'adulte : c'était à la suite d'une apoplexie, chez un vieil ivrogne qu'elle accompagna au tombeau quinze ans après. Cette maladie a toujours son siège dans l'organe musculaire. Sauvages la met au rang des convulsions; Cullen parmi les paralysies. La débilité des parties affectées d'un mouvement perpétuel ne me paraît tenir qu'à un trop grand emploi de forces, c'est une faiblesse indirecte. Des mouvemens involontaires sont toujours des convulsions ; ce qui distingue ceux de la danse de Saint-Guy, c'est qu'ils sont *ultra-volontaires ;* c'est la volonté du malade qui détermine les plus grandes aberrations : veut-il boire, sa main porte le verre à l'épaule ou au front; ce dont les anciens ne disent mot, et ce que Sydenham a si bien décrit.

Je n'ai vu mourir personne de cette maladie; elle dure quelquefois toute la vie, sans nuire à aucune fonction. Dans un degré léger, elle constitue les *tics* involontaires, et souvent dans son principe on la confond avec des tics d'habitude et on gronde les malades qui ont déjà assez de leur mal; elle attaque quelquefois les organes de la parole. J'ai vu dans une auberge une grande et belle fille, âgée de trente ans, muette, agitée de convulsions générales et perpétuelles, n'ayant pu recevoir aucune instruction parce que la maladie l'avait prise en bas âge. Ce cas est le plus grave que j'aie vu; je ne sais quelle était l'intelligence de cette infortunée, mais son défaut, s'il y en avait, tenait à la perte de la parole. Dans les cas ordinaires, un état convulsif de la face et des yeux, l'ennui, la fausse honte attachée à une maladie que le vulgaire prend pour une possession ou un sortilége, donnent bien une tournure mélancolique, un regard égaré aux malades, mais je n'en ai vu aucun qui déraisonnât.

La plupart des malades guérissent en deux on trois mois, et je n'ai point encore vu de rechute. C'est donc, malgré son apparence effrayante, une maladie chronique bénigne, suivant l'excellente classification de M. de Saint-Ursin ; c'est en suivant le même cadre une maladie irrégulière, et dont le traitement doit varier, comme celui de toutes les affections nerveuses, à raison des causes morbides. *Nullum est remedium,* dit Stoll, *quod nobis aliquando nervinum non fuerit.* Je vais tâcher d'en établir quelques espèces, d'après l'excellente méthode de Selle : *curationes morborum naturam indicant.*

Danse de Saint-Guy vermineuse.

C'est la plus commune, elle attaque les enfans et s'accompagne d'excrétions de vers. Selle l'a vue

accompagnée de volvulus et suivie de la mort. M. Charles de Saint-P. en fut guéri en 1792 par les anthelminthiques et les douches de Vichi. La valériane et les bains ont guéri il y a deux ans le fils de M. C., plâtrier, à ce même âge de huit ans.

Danse de Saint-Guy bilieuse.

Le succès des purgatifs entre les mains de Sydenham semble établir cette espèce que je n'ai jamais vue.

Danse de Saint-Guy pléthorique.

Sydenham saignait tous ses malades, la plupart des miens se sont bien trouvés de l'être. Voici quelques observations où la pléthore joue un grand rôle.

Magdeleine, orpheline de notre hospice, est affectée, sans aucun préliminaire, de la danse de Saint-Guy la plus complète : grande pour ses sept ans, jolie, sensible, intelligente, elle était le *Vert-Vert* de la maison; soins et remèdes, tout fut inutile; l'enfant n'avait plus de repos que durant de très-courts instans de sommeil, la parole était perdue, les gestes n'étaient pas à son pouvoir; sa docilité et ses caresses annonçaient l'intégrité de ses idées. Deux mois s'écoulèrent ainsi. Vers le milieu de mai, un accès de fièvre lui rendit la parole; je respectai cette fièvre en donnant toutefois un léger purgatif; la fièvre, qui était double-tierce, continua et s'éteignit sans remèdes, ainsi que la maladie; il y eut beaucoup d'hémorrhagies du nez, on soupçonnait une insolation.

Rosette, autre orpheline de l'hospice, était en service dans la ville; âgée de 13 ans, non réglée, replette, rubiconde, les paupières couvertes de rache, elle eût une fièvre éphémère, à la suite de laquelle on aperçut des convulsions dans un bras; une saignée du pied et un vésicatoire à la nuque étouffèrent le mal dans son principe. On peut encore rapporter ici le vieil ivrogne dont j'ai fait mention; son apoplexie que je ne vis pas semble avoir été sanguine.

Danse de Saint-Guy spasmodique.

L'effet avantageux des bains tièdes autorise à établir cette espèce, le cas suivant lui appartient autant qu'à la précédente. Melle P., agée de 15 ans, perdit sa mère au mois d'avril 1809; sanguine et très-sensible, elle se vit privée du secours mensuel, dont elle jouissait depuis peu; la danse de Saint-Guy se déclara. Les demi-bains et la fleur de tilleul ont suffi à la cure.

Danse de Saint-Guy atonique.

Le succès des douches minérales, des martiaux et des amers établit cette espèce, bien plus rare néanmoins qu'on ne le pense. Si le cas qui suit peut y être rapporté, ce sera un exemple de la faiblesse indirecte de Brown; en tout cas, c'en sera un pour quelques nourrices imprudentes.

Lise B. était bruyante dans sa tendre enfance, on la faisait dormir avec le diacode. On était tranquille, on croyait avoir trouvé un remède, ce fut un poison. L'enfant grandissait, mais se tenait mal, la tête était dans un mouvement perpétuel. Cela n'a point cessé: la menstruation s'est établie, les eaux et douches de Bagnols ont diminué le mal; il ne reste que des mouvemens légers de la tête, mais cela suffit pour déparer une fille de dix-huit ans belle et aimable d'ailleurs, et qui n'a plus qu'un vœu à adresser aux nymphes de Bagnols, qui seront taxées de jalousie si elles ne l'exaucent pas. C'est le seul cas où j'aie vu les bras exempts de convulsions dans la maladie dont il s'agit.

L'observation qui suit présente cette espèce bien décidée. Magdeleine L., jolie blonde de treize ans, non formée, présentant néanmoins des appétits chlorotiques, ayant la tête fluxionnaire et portant un cautère, a essuyé au mois de septembre passé une fièvre muqueuse très-grave et très-longue, dont le détail serait ici déplacé. Dans la convalescence, elle a été prise d'une danse de Saint-Guy universelle, mais légère; elle criait continuellement famine, et le moindre aliment calmait ses convulsions, qui ont cédé sans remèdes au retour des forces.

Danse de Saint-Guy rhumatismale.

Melle Sophie V., agée de douze ans, brune, svelte, grande, d'une tournure et d'une famille phthisiques, non réglée, inquiétait déjà ses parens par une toux opiniâtre et une expectoration muqueuse très-abondante. Je la vis, au mois de mars dernier, affectée d'une tumeur rhumatismale au genou droit; elle fut dissipée

par un vésicatoire et la bardane coupée avec le lait.

Au commencement de mai, le rhumatisme parut sur le côté droit du col, et renversa la tête du côté opposé; les douleurs étaient affreuses : le bas droit fut pris de la danse de Saint-Guy, la face entra en convulsion. Je fus appelé, c'était à Arlane (Puy-de-Dôme) : j'ordonnai les demi-bains, un cautère volant au bras droit, des sangsues de mois en mois à la vulve, des frictions de laudanum sur la partie douloureuse, un thé de safran, etc. Je l'ai revue quinze jours après : le bras n'avait plus de convulsions, la douleur du col persistait; mais la malade pouvait marcher n'ayant plus de débilité dans les jambes, symptôme qui avait accompagné tous les autres. La douleur de col a cédé aux douches du Mont-d'Or, Melle V. est en parfaite santé.

Je laisse à ceux qui les ont vues le soin de décrire les autres espèces : Montaigne a dit, sans être assez écouté : *Je voudrais que chacun écrivît ce qu'il sait*, etc.

Pissis, D.-M. *à Brioude.*

De la Goutte et des Charlatans.

Le domaine de la goutte a été exploité depuis quelque tems avec un tel succès, ou plutôt avec un tel profit, que cette spéculation a tenté l'avidité de plusieurs autres aventuriers. Après l'armateur Pradier et compagnie (1), complettement battu par M. le docteur Villette, et dont le règne est maintenant passé, de nouveaux corsaires ont armé en course contre cette ennemie du genre humain, disons mieux contre la bourse des goutteux. Parmi les thaumaturges nouveaux se distinguent deux illuminés qui dédaignant les routes battues, se frayent avec audace un nouveau chemin à la gloire et à la fortune. L'un né près de Rochefort, et s'annonçant sous le nom simple de *Bauceron* qui atteste sa modeste origine, a tout le langage, toute l'allure d'un inspiré. Né sous le chaume, sans éducation, sans connaissance des lettres, la vertu anti-arthritique d'une plante lui a été révélée d'en haut. Au reste, l'amour seul de l'humanité l'anime ; il administre gratuitement son remède aux pauvres, il ne reçoit des riches que ce qu'ils veulent, et il ne fait point un secret comme ceux, dit-il, qui se cachent parce qu'ils font mal. On ne peut pousser plus loin le dévouement et l'instinct.

L'autre né sous un ciel plus ardent, a contracté l'habitude d'un idiome plus élevé. « Accoutumé, dit-il dans un imprimé publié à profusion, « accoutumé à guérir les maladies chroniques et » abandonnées de la Faculté, il n'est point, » comme dit Montaigne (qu'il cite), de ces empiriques qui se cachent derrière les morts pour » en imposer aux vivans; il ne trompe personne, » et son but est d'être utile au public avec la » confiance de ses forces et de sa moralité. » Qui ne se rendrait à de tels argumens? Il faudrait être bien ennemi de soi-même pour ne pas recourir à M. Boyol qui, plus hardi que Pradier, défie non-seulement la goutte et les goutteux de s'attaquer à lui, mais avec *ses machines adaptées aux formes humaines et l'usage d'un thé corroborant, sans égard à ses autres qualités*; se joue des rhumatismes, des paralysies, des vices *dartreux dans le sang* et des humeurs pestilentielles. Qu'ensuite Pradier vienne nous conter ses sornettes; voilà certes un guérisseur d'une toute autre étoffe, et il a de plus que le soi-disant officier de cavalerie, officier de santé, un diplôme légal délivré par l'administration centrale des Alpes maritimes, pour de nombreuses cures étonnantes qu'il a faites *dans le tems*; apparemment dans ce bon tems dont Dieu veuille effacer la mémoire. Au reste, pour qu'il ne manque rien à la gloire de M. Jacques Boyol de Nice, il a fait des élèves, et en attendant qu'il puisse se transporter à Paris pour étonner la capitale de ses succès et écraser la Faculté de ses triomphes, il a député Jean Claude Candy, marchand de Montelimart, à Paris, rue du Maure, n° 8, lequel colporte, au désir des demandeurs, la *machine universelle*, le *thé corroborant*, et quelquefois un baume souverain pour ses traitemens *machiniques*, etc., etc.

(1) Croirait-on que Pradier a eu le crédit ou l'effronterie de faire enregistrer dans l'Almanach du Commerce, son nom parmi ceux des officiers de santé, *sans qu'il soit porté sur la liste officielle du département?* A-t-on voulu par cette dérisoire association porter le dernier coup à l'organisation de ce corps étrange dont les membres métis ne sont ni médecins, ni chirurgiens, et usurpent les fonctions de ces deux classes?

N'est-il donc pas tems que le bon sens fasse justice de toutes ces honteuses spéculations, de ces jongleries mystiques, de ces emphatiques promesses de gens qui ne signeraient pas leur nom sans faire une faute d'orthographe, et qui viennent bercer les esprits faibles des révélations de leur science infuse? Eh quoi! lorsque des personnages graves, sensés ont pâli depuis leurs jeunes ans sur les préceptes de l'art hippocratique, ont consumé leurs nuits à méditer sur les écrits des anciens et des modernes, et hésitent sur les moyens de curation à préférer, doutent même s'il faut en employer contre certaines maladies, on verra des maréchaux ferrants, des vignerons, des marchands, des horlogers, s'ériger en guérisseurs et trafiquer des maux de l'humanité en levant un impôt sur la crainte et la crédulité!..... Espérons que la Commission nommée par le Gouvernement pour le jugement du mérite des remèdes secrets mettra un terme à ce brigandage, et que nul remède ne sera désormais ordonné que par des hommes revêtus par la loi d'un caractère médical, ne sera confectionné et vendu que par des pharmaciens.

Opposons à ces rodomontades le récit de deux tentatives faites avec succès à Paris pour le traitement d'accès goutteux, d'après la méthode rationnelle de M. le docteur Giannini, médecin du grand hôpital de Milan (1). M. Marassi, fabricant de masques, rue Bourg-Labbé, sujet à des attaques périodiques de goutte, et pris inopinément par un gonflement douloureux des extrémités inférieures, fait mettre dans un seau d'eau de puits fraîche ses jambes impotentes. Un quart d'heure après, il retire seul de son pédiluve ses jambes libres et marche; il avait joint au précepte de l'immersion froide du docteur milanais, celui de l'usage du quinquina recommandé par lui. Il a recouvré ses forces, sa progression est ferme, son appétit plus vif, toute sa vitalité plus énergique, et nous l'avons vu il y a deux jours de retour de la chasse, où il avait passé toute une journée, et chargé de gibier. M. le baronnet de Cromye, demeurant à Paris, rue du Mont Thabor, n° 12, pris d'un accès de goutte à laquelle il est sujet depuis plusieurs années, va se jeter dans la Seine à l'Ecole de Natation; il y reste dix minutes, en sort avec un sentiment de chaleur indicible et la peau de couleur pourpre. Il monte à cheval, déjeune de bon appétit, et plus d'un mois s'est écoulé depuis qu'il a ainsi congédié son hôtesse incommode, qu'il combat encore par l'usage de la fleur de soufre dans un verre d'eau à jeun chaque matin. Nous abandonnons à la méditation des gens de l'art ces deux faits aisés à vérifier, et qui au reste sont appuyés de plus de cinquante autres analogues cités par M. le docteur Giannini dans son ouvrage dont l'édition est presque déjà épuisée. M. S. U.

(1) Voyez l'ouvrage intitulé *De la Goutte et du Rhumatisme*, par le docteur Giannini, traduit de l'italien par le docteur Jouenne. — In-12, 3 fr., et 3 fr. 75 c. franc de port. — A Paris, chez *D. Colas*, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26.

Chirurgie.

En parcourant les matières du N° de janvier dernier du *Journal général de Médecine de Paris* rédigé par M. Sédillot, la lecture du Mémoire de M. Mercier, docteur en Médecine à Rochefort, Puy-de-Dôme, sur une dilatation artificielle du canal de l'urètre, a principalement fixé mon attention par la justesse des réflexions que l'auteur de cette observation nous a transmises; et quoique cet écrivain judicieux ait émis sous le manteau d'un doute modeste une opinion qui a été combattue à la note insérée, par M. le rédacteur du Journal général, au bas de la page 55 de ce Mémoire, le cas suivant, qui est de notoriété publique dans notre ville, me paraît ajouter le plus grand poids à l'assertion du docte praticien de Rochefort, par l'identité de rapport qu'il fournit entre le bien prêté aux ressources de l'art par M. Mercier, et les efforts de la nature que j'ai eu occasion d'observer.

Mlle de Fitou, aujourd'hui âgée d'environ 90 ans, après avoir souffert de coliques néphrétiques et de rétention d'urine l'espace de six ou sept ans sans jamais implorer les secours de l'art, rendit spontanément par les voies urinaires (le 4 juin 1807, sur les quatre heures du matin, et à la suite de douleurs si atroces qu'elle sauta au milieu de sa chambre, mordant les assistans comme une enragée) une pierre de la grosseur d'un œuf de poule, de nature muriato-calcaire,

et de la forme exacte d'un citron légèrement applati, et mamelonné à une de ses extrémités seulement.

Sa plus grande longueur était de 2 pouces 2 lignes, son plus grand diamètre d'un pouce deux lignes neuf points, son plus petit diamètre d'un pouce une ligne; deux jours après sa sortie, elle pesait encore une once et demie et trente-six grains.

La malade, qui honore les nonagénaires de notre ville, ne tarda point à être soulagée de ses souffrances antérieures peu après la sortie de cette pierre énorme; mais faute de s'être confiée aux soins de la chirurgie, elle vit bientôt survenir de nouvelles souffrances, qui persistent encore toutes les fois qu'elle rend ses urines, sans doute par l'état d'ulcération qu'a dû laisser au cou de la vessie ou sur le trajet du méat urinaire, le passage forcé d'un corps aussi volumineux.

La vérité du fait que j'ai l'honneur de vous communiquer, Monsieur et honoré collègue, a pour garant la notoriété de plusieurs de mes collègues et de toutes les connaissances affidées de Mlle de Fitou, qui tient singulièrement à conserver sa pierre jusqu'à la fin de ses jours.

P. Py, D.-M. *à Narbonne.*

Pharmacie.

Le *Journal de Paris*, du commencement de ce mois, raconte l'événement suivant qui nous a paru trop détaillé dans ses circonstances, trop important dans ses résultats pour ne pas le dénoncer aux gens de l'art. Nous en demanderons sur-tout l'explication au savant docteur Paulet, dont les profondes recherches ont jetté le plus grand jour sur cette matière presque vierge encore jusqu'à lui, sous le rapport de la fixation des propriétés de l'étrange végétal dont il s'agit ici, malgré les in folios des Buliard, des Persoon, des Micheli, des Battara, des Vaillant, etc., et nous aimons à espérer qu'il ne sera pas insensible à cet appel philanthropique. Voici le fait.

« Le 20 août dernier, M. Gabriel, jardinier en chef du palais impérial de Meudon, ayant cueilli sur les pelouses du parc une trentaine de champignons frais et sains, les fit cuire pour son souper, et en mangea ainsi que trois autres personnes, sans qu'aucune en éprouvât la plus légère incommodité. Le lendemain matin, trois de ses enfans de six à dix ans, et un jardinier, firent leur déjeuner du reste froid de ces champignons, et ressentirent sur-le-champ toutes les douleurs de l'empoisonnement; elles ne furent dissipées que par de fréquens vomissemens: il n'y eut d'ailleurs aucune suite fâcheuse.

» Ce fait pourrait s'expliquer de deux manières; on pourrait supposer que des champignons vénéneux se trouvaient mêlés à d'autres, ou que les vases dans lesquels on avait fait cuire et conservé ces alimens, contenaient du vert-de-gris, où quelqu'autre oxide métallique. Mais ces deux soupçons se dissipent bientôt lors qu'on apprend que les champignons ont été cuits sur un gril de fer, avec du sel, du poivre et du beurre seulement, et conservés dans un plat de faïence.

» D'un autre côté, M. Gabriel est un botaniste distingué, parfaitement exercé à reconnaître l'*agaricus campestris*, L., si usité dans tous les mets; d'ailleurs, frappé lui-même d'un aussi singulier résultat, et se méfiant modestement de ses propres connaissances, il cueillit de nouveau de cette même espèce de champignons, et les apporta à M. Thuiller, botaniste connu, chargé par la police de l'inspection des champignons dans les marchés de Paris. M. Gabriel se confirma dans l'opinion que ces champignons étaient d'une nature innocente, et vit avec surprise que ses enfans avaient été en effet empoisonnés par le véritable *agaricus campestris.*

» Ce fait extraordinaire, sur lequel il est impossible d'élever de doute, ne semblerait-il pas annoncer que les champignons *cuits seuls*, depuis plusieurs heures, et *refroidis*, contractent une qualité vénéneuse? Il serait à souhaiter que l'on tentât quelques expériences à ce sujet; on doit du moins n'en manger qu'avec beaucoup de circonspection. »

Ajoutons à ces réflexions infiniment sages d'un critique (M. S......), déjà connu par des articles aussi piquans qu'instructifs, et de la conquête duquel nous ne pouvons trop féliciter les abonnés au Journal de Paris, ajoutons, dis-je, la

question bien naturelle, s'il n'existe point de signes infaillibles pour discerner un champignon innocent d'un champignon malfaisant, et même la dégénérescence de l'état d'innocuité d'un bon champignon à celui de son insalubrité, qui semble résulter du développement, par la cuisson, de l'ammoniaque caustique(*); puis dans la supposition où l'on ne pourrait par aucun moyen certain et invariable assigner cette différence et constater l'état insalubre, ou suspect, ou salubre d'un champignon, demandons s'il n'est pas plus prudent d'ajourner l'usage comme aliment de quelque champignon que ce soit jusqu'à l'entière décision de cette question importante, puisqu'il s'agit de la vie ou de la mort dans un essai où la peine passe le plaisir. M. S. U.

VARIÉTÉS.

Une lettre du docte médecin du grand hôpital de Milan, le professeur Giannini, en date du 30 août, nous apprend que le 15 du même mois, jour de Saint-Napoléon, à huit heures du soir, Madame Blanchard s'est élevée de cette ville dans les airs en présence de LL. AA. le Vice-Roi et la Vice-Reine et d'un peuple nombreux. Cinq jours se passèrent dans les plus vives inquiétudes sur son sort; à son retour inespéré, sa maison fut entourée d'une telle affluence de citoyens qui voulaient en forcer les avenues, qu'il fallut demander la garde, et qu'elle fut obligée de paraître au balcon où elle fut couverte d'applaudissemens. Elle déclara qu'elle était descendue à 8 heures 3 quarts du soir le jour de son départ, à Montebruno, à douze lieues au-delà de Gênes, qu'ainsi elle avait parcouru 42 lieues en 3 quarts d'heure, vîtesse six fois plus considérable que celle du meilleur voilier en mer. Les vœux publics pour une ascension en plein jour décidèrent Madame Blanchard à répéter son expérience qui a dû avoir lieu dans les derniers jours de septembre (1). Nos lecteurs de qui cette héroïne de l'affection conjugale est déjà connue sous les rapports les plus avantageux, ne peuvent que prendre un honorable intérêt à ses courageuses entreprises. (*Voyez* les Nos IV, VI, VIII, IX, etc., de 1809.) M. S. U.

(*) Aussi le vinaigre, la limonade sont-ils le préservatif le meilleur comme l'antidote le plus sûr du poison des champignons, qu'ils neutralisent.

(1) Une lettre de Madame Blanchard reçue à l'instant nous apprend que des motifs particuliers ont empêché cette ascension si vivement désirée, et qu'elle part pour Florence, après avoir reçu du Vice-Roi une gratification de cent louis.

BIBLIOGRAPHIE.

Du Bonheur individuel considéré au physique et au moral dans ses rapports divers avec les facultés et les conditions humaines; par le sénateur *Vernier*, comte de Mont-Orient, commandant de la légion d'Honneur, membre de plusieurs Sociétés savantes et littéraires, avec cette épigraphe :

Usez, n'abusez-pas.

— Un vol. in-8°. — Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port. — A Paris, chez *Blaise*, libr., quai des Augustins, n° 61.

La plupart des auteurs dépensent leur sensibilité dans leurs écrits, et tel se ruine de bienfaisance dans ses ouvrages, fait retentir les journaux de sa philanthropie, qui maltraite ses enfans, laisse sa femme sans argent, tourmente ses domestiques, et plaide avec ses voisins. Il n'en est pas ainsi de l'auteur dont nous annonçons l'œuvre toute écrite d'après l'inspiration de son cœur. Vivante image du bonheur dont il publie la recette, c'est par les vertus qu'il décrit qu'il a rencontré la félicité dont il enseigne le secret. Bon maître, bon ami, bon citoyen, magistrat respectable..., il est encore le centre du bonheur de sa maison, et il est consolant pour l'humanité qu'il existe des êtres qui sachent mettre en pratique pour le bonheur de tous la théorie du bonheur individuel qu'ils professent, et dont toute la doctrine gît peut-être dans ces deux mots : *usez, n'abusez-pas*. Le grand âge, l'aspect vénérable et la belle santé du sénateur Vernier, plaident encore pour son système, et offrent une nouvelle preuve de l'avantage d'une vie doucement écoulée dans la pratique des vertus. Ce n'est pas, au reste, par des phrases brillantes, par de piquantes antithèses et de froids jeux de mots que notre auteur expose son système, c'est avec sentiment et une effusion de cœur entraînante qu'il parle des voluptés pures dont il a l'habitude. Sa division en *plaisirs des sens* et en *plaisirs du cœur* est juste, naturelle, et chaque chapitre offre une morale aussi facile qu'épurée. Parmi les chapitres qu'il consacre à l'examen des *obstacles au bonheur*, nous conseillons la méditation de celui intitulé : *Résultats malheureux du défaut d'éducation*. Au reste, il faudrait les indiquer tous.

Nous finirons cette annonce que le défaut d'espace nous force à regret d'abréger, par la citation suivante qui donnera une idée du style de l'auteur déjà connu par plusieurs productions (1) tendantes toutes au bien public : « La sensibilité est » une tendre affection de l'ame, une vertu touchante qui nous » intéresse à tous les maux de l'humanité et nous engage à les » partager.... ; cette vertu transforme en jouissances réelles les » peines qu'elle nous cause... ; la bienfaisance réalise ce que » la sensibilité inspire... Lorsqu'elle est bien dirigée, loin de » nous appauvrir, elle nous enrichit ; les dons que nous faisons » sont des biens que nous mettons à l'abri des coups du sort » et des caprices de la fortune !...... » Heureux l'écrivain qui professe de tels sentimens ! plus heureux celui qui joignant l'exemple à la leçon, peut les mettre et les met en effet en pratique ! Nous invitons les convalescens à lire un ouvrage dont toutes les pages respirent la plus douce philosophie, et s'il est vrai que le récit d'une bonne action rafraîchisse le sang, il appartenait à un Journal de Médecine de conseiller la lecture d'un code de morale aussi pure que consolante. M. S. U.

(1) *Notice sur les Essais de Montaigne*, les *Délices de la Vie champêtre*, etc., etc.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXVII.) (205) (21 Septembre 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

LOUIS SEPTALA, né à Milan en 1550, fut un des médecins les plus renommés de son siècle : à l'âge de vingt-trois ans, il professa la Médecine à Pavie avec tant de distinction que l'Electeur de Bavière le demanda pour l'Université d'Ingolstadt, le Grand-Duc pour celle de Pise, et que Bologne et Padoue voulurent aussi l'avoir, mais inutilement. Septala aima mieux la vie privée ; cependant il ne put refuser le titre de premier médecin du Milanais que lui donna le Roi d'Espagne, en 1628, comme un témoignage de l'estime générale qu'il méritait. Ce médecin mourut dans sa patrie en 1633, après avoir laissé différens écrits sur la Médecine, dont un sur les taches de naissance, et un commentaire sur le traité d'Hippocrate : *De aere, aquis, et locis.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

C'EST au sein de ma Beauce chérie, à l'ombre des deux plus beaux clochers de la France, au bruit lointain des *évohé* bachiques, que fidèle au vœu consigné dans mon dernier N°, et prudemment retiré sous un discret ombrage, je crayonne ces conseils sanitaires dont j'apprécie d'autant mieux l'importance et la justesse qu'entouré de colons mes vieux compatriotes, j'ai lu sur leurs figures épanouies le triomphe de la nature sur les vains calculs de l'art. Venez ici, vous tous que tyrannise encore le galénisme, contemplez les traits vénérables de ces vieillards qui n'opposèrent pendant le cours d'une vie laborieuse d'autres médicamens aux maladies que l'abstinence et le repos, la diète et l'eau : voyez ces jeunes gens élevés sous l'œil maternel, et qui dans l'âge des passions orageuses ont appris à user sans abuser. Cette philosophie-pratique est la censure la plus juste de nos théories prétentieuses, de nos prescriptions scholastiques. Eh! serai-je donc long-tems encore l'inutile écho des préceptes de l'hygiène, au sein des villes, quand instruit par la seule nature l'homme des champs en suit avec tant de succès les leçons que lui révèle son seul instinct? Qui me donnera cette éloquence entraînante qui porte la conviction dans les ames, la persuasion dans les esprits? Pourquoi, par exemple, tout homme ne s'im-

pose-t-il pas la loi de faire à chaque année un voyage qui joigne au mérite d'un déplacement mécanique celui de porter dans tout l'organisme une commotion morale qui tende aux solides leur élasticité, aux humeurs leur fluidité, à tout le système une oscillation nouvelle? C'est sur-tout à vous, enfans gâtés de la fortune, que j'adresse cet avis qui vaut bien une ordonnance pharmaceutique : et quant à vous qu'elle traita moins libéralement, en vain vous prétextez les affaires, la dépense ; il s'agit bien de dépense et d'affaires quand il y va de la santé et de la vie ! On ne connaît pas assez le bienfait des voyages, et cependant une expérience bien récente ne vient-elle pas d'apprendre à tel financier impotent à Paris lors de son opulence, que l'exercice, la fatigue, osons le dire, le travail et la misère sont peut-être le premier moyen de guérison dans les maladies chroniques? Tel a fui goutteux de son château incendié à une époque dont on aime à bannir la mémoire, qui obligé par les circonstances de *fouir la terre*, selon l'expression du bon La Fontaine, est revenu dans sa patrie pauvre d'argent, mais riche de santé, délivré de son gênant embonpoint, mais pouvant défier à la course Achille aux pieds légers. Tirons donc du moins de nos infortunes d'utiles préceptes, et que la leçon du malheur d'autrui ne soit pas toute perdue pour notre bonheur personnel.

Mais j'entends le galoubet champêtre et le violon discordant du ménétrier qui animent les rondes des gais vendangeurs. On respire avec l'air la vapeur vineuse qui s'élève des cuves en fermentation; le moût coule en flots de pourpre, et le vigneron chancelant chante l'hymne du Dieu de la vendange en rangeant les dons de l'amant d'Erigone à côté des présens de Cérès. Heureux pays où croissent en abondance les productions de première nécessité pour l'homme, et où rassuré sur la satisfaction de ses premiers besoins, l'habitant peut se livrer avec sécurité aux plaisirs purs du cœur, aux douces émotions de la sensibilité!... Heureux pays qui naguères honoré de la présence d'un héros, comptes autant de sujets dévoués à son service que tu comptes d'habitans! que je regrette la teinte d'antiquité qui te distinguait il n'y a pas long-tems encore parmi les plus anciennes cités de la France! J'ai vu tes murs jadis criblés de brèches honorables s'écrouler sous le pic ignoble pour donner passage aux excursions de maint citadin désœuvré, et tel bastion qui avait résisté aux attaques du grand Henri, impitoyablement rasé par la seule volonté d'un petit bourgeois de Chartres ; j'ai vu le marteau du maçon prêt à mutiler, renverser les créneaux d'une porte vainement attaquée par un conquérant qui lui légua son nom pour attester sa résistance ; j'ai vu des promenades délicieuses déshonorées par des plantations sans goût, et des cailloux hérisser de leurs pointes acérées les rues d'une ville du troisième ordre non éclairée pendant les ténèbres de la nuit... Ainsi, dans les plaisirs des hommes, toujours de vains regrets se mêlent à ses jouissances et altèrent la pureté de son bonheur.

Disons les maladies que nous avons observées dans les départemens que nous venons de parcourir. Un air embrâsé a desséché par-tout le sol, l'herbe est jaunie, et le feuillage des bois garantit à peine des ardeurs du soleil. Par un contraste frappant, les nuits sont aussi froides que les jours sont brûlans, et il est de notre devoir de prévenir nos lecteurs qu'à cette ardeur qui érétise la fibre succédera un relâchement très-dangereux, si l'on n'use des moyens d'hygiène préservatifs ; ces moyens consistent dans l'usage des acides pour combattre l'alcalescence des humeurs en fermentation, et dans l'emploi des bains tièdes ou froids selon l'indication particulière. Dans le premier cas, ils détendent sans effort le système musculaire; dans le second, ils donnent du ton, et concentrant le calorique, ils disposent à une réaction avantageuse. Sous ce rapport, les bains de rivière sont préférables et possèdent une vertu anti-putride. Le raisin est indiqué à la fois comme tonique et rafraîchissant. Lors de la détente occasionnée par les premières pluies, on fera avec le plus grand succès usage du quinquina, soit en substance, soit en vin, soit en teinture alcoholique. On se vêtira chaudement, et on reprendra sur-tout les vêtemens de laine sur la peau.

Parmi les maladies observées, on a sur-tout remarqué des coriza, des angines muqueuses,

où l'emploi de l'émétique a été contre-indiqué par l'ardeur de la saison ; les émolliens acidules nitrés, les lavemens légèrement purgatifs, puis quelques minoratifs ont mieux réussi ; des fièvres inflammatoires pour lesquelles on a uni les acides aux préparations de tartre stibié en lavage ; des coliques qu'on a combattues efficacement par des lavemens légèrement opiacés et mucilagineux ; des dyssenteries dont l'ipécacuana au début, puis la décoction blanche, l'eau de riz canuelée, quelquefois la thériaque, ou la rhubarbe, ou le quinquina, ont offert le traitement méthodique. Il a fallu saigner ou appliquer les sangsues dans les points de côté qui ont été fréquens avec une douleur très-progressivement rapide. Les maux de gorge sont très-communs et ne cèdent point aux préparations de tartrite antimonié de potasse, mais aux gargarismes émolliens, comme le lait dans lequel on a fait bouillir des figues grasses, aux loochs, à l'orgeat, au sirop de mûres ou à celui d'érysimum, aux breuvages nitrés, aux sangsues appliquées aux jugulaires, et mieux encore quelquefois au siège ; aux pédiluves, enfin aux rafraîchissans administrés sous toutes les formes. On a vu beaucoup d'ophthalmies dont quelques-unes rebelles et inflammatoires ont demandé l'application des vésicatoires au bras, quelquefois la saignée, des bains de siège, des compresses imbibées de petit-lait, ou de mélilot, ou d'eau de laitue ; quelques autres, par relâchement, ont réclamé l'emploi de toniques, tels que des collyres de sulfate de zinc (2 grains par once) dissous dans égale quantité d'eau distillée de plantin et de roses. Souvent leur aspect inflammatoire n'était que simulé, et les glandes du tarse, celles de Meibonius distendues par de la sérosité obtenaient une facile expression par la seule vapeur du baume de Fioraventi et une lotion avec l'eau de sureau légèrement animée d'eau-de-vie. Enfin ce qu'on a remarqué soudainement, en quantité presque effrayante, ce sont des éruptions à la peau, par *plaques* rouges, larges, inégales et sphériques, avec un sentiment indicible de démangeaison. Les lotions avec la décoction nitrée de guimauve et de coquelicot pour ôter la première cuisson, les bains tièdes, les sangsues à l'anus, les lavemens, les boissons acides, une diète végétale ; ont fait disparaître ces symptômes plus incommodes que dangereux.

Les dix jours qui viennent de s'écouler ont été superbes ; le 15 seulement le ciel a été nébuleux et la journée s'est terminée par une petite pluie ; la chaleur était suffoquante. Tous les yeux, tous les esprits sont fixés sur la comète : les uns l'accusent de la chaleur insolite que nous éprouvons, les autres ne voyent rien moins dans ce phénomène céleste que des présages de guerre, de famine, superstitieuses terreurs dont la philosophie a fait justice, et dont en vérité la comète est très-innocente. On remarque depuis quelque tems beaucoup de manies débutant par des insomnies. En accuserons-nous la comète ou l'ardeur de la saison ? M. S. U.

Depuis le 9 septembre jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 1 fois N., 4 fois S. 9 fois E., 2 f. N.-O., 13 f. N.-E., et 1 f. S.-O.

◉ Nouvelle lune, le 17.

☽ Premier quartier, le 25.

Depuis le 9 septembre jusqu'au 19, la plus grande élévation du barom. a été de 28 p. 3 l. $\frac{2}{12}$. — La moindre de 27 p. 11 lig.

Le thermomètre a monté à 23 deg. $\frac{4}{10}$ (dilat.) — Il est descendu à 6 d. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 88 d. — Et pour le *minimum*, 66 d.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

Médecine.

Du Croup.

Croyez-vous, mon cher docteur, bien utiles maintenant les dissertations sur le croup ? n'est-ce pas une maladie connue aujourd'hui ? il n'y manque plus que le remède spécifique. Je vous envoie l'observation de trois faits marquans, et vous pourrez vérifier à Paris les tubes membraneux expectorés par un de ces malades ; si je n'ai pas indiqué les noms des sujets de ces observations, c'est que je n'en ai point demandé la permission, et ne veux pas me mettre en évidence. J'ai bien aussi quelques faits sur ce que vous nommez *la*

Médecine par les alimens, et des idées nouvelles sur l'hydrophobie, mais j'attendrai l'émission d'opinions analogues, et je me fais conscience d'attacher le grelot. Les miennes sont cependant fondées sur l'observation.

1°. Il y a sept ans qu'une femme âgée de dix-huit ans, grosse de six mois, rendit deux tubes membraneux que son chirurgien prit pour la membrane même de la trachée et de l'ésophage, ce qui lui fit craindre que la jeune femme n'eût été empoisonnée; mais peu confiant en ses propres lumières et ne voulant rien prendre sur lui, il vint lui-même me chercher; je le rassurai en lui disant que c'était le *croup*, et comme il n'avait aucune connaissance de cette maladie, il me pria de donner mes soins à la malade. Je lui administrai le sulphure de potasse recommandé par d'habiles praticiens, et depuis encore par le docte professeur Chaussier. Elle expectora pendant dix jours une prodigieuse quantité de mucosité puriforme. Des fumigations aromatiques et un régime convenable consolidèrent la cure.

Je voulus présider à l'accouchement afin de juger l'état de l'enfant à l'instant de sa naissance; il était faible, maigre, recouvert d'une couche épaisse de matière pultacée qu'on eut beaucoup de peine à enlever.

2°. Il y a un an qu'un homme de ma connaissance fut éveillé au milieu de la nuit par les cris *striduleux* de sa fille agée de six ans (on avait observé la veille que sa voix était altérée et qu'elle était triste). Un chirurgien demeurant dans la maison fut appelé, il reconnut l'existence du croup, administra l'émétique qui fit rendre à l'enfant une grande quantité de matière glaireuse et quelques fragmens membraniformes, qui paraissaient modelés sur la cavité de la trachée-artère et des bronches. A huit heures du matin je vis la petite malade, elle était retombée dans le même état que la nuit. Je lui fis donner six grains de sulfure de potasse dans quelques cuillerées d'eau de fleurs de sureau, édulcorée avec le sirop de suc de bourrache; elle en prit huit doses dans les vingt-quatre heures et elle fut guérie.

3°. Il y a quelques semaines qu'un enfant de même âge fut atteint de la même maladie, mais avec plus d'intensité. Le malade était très-agité, le pouls était petit, serré et tremblotant, la face vultueuse et convulsive, les yeux exorbitans, la respiration était striduleuse et extrêmement difficile; tout, en un mot, faisait craindre la fin très-prochaine de l'enfant. La déglutition étant devenue impossible, je fis dégager du gaz hydrogène sulfuré que je fis respirer au malade: en moins d'un quart-d'heure les plus graves accidens se calmèrent, la déglutition fut possible, le remède put être avalé. Donné à la dose de douze grains dans une cuilleré de véhicule, d'heure en heure, il ne tarda pas à opérer la solution de la pseudo-membrane; le malade en rendit une prodigieuse quantité par l'expectoration et le vomissement spontanés: une matière analogue fut également rendue avec abondance par les selles et les urines: la cure a été prompte, il n'a point eu de convalescence.

Dans ce dernier cas, les saignées quelconques, les vésicatoires auraient-ils agi assez promptement pour prévenir la suffocation du malade? Je ne le pense pas; l'émétique lui-même, à telle dose qu'on l'eût donné, n'aurait pas eu le tems de stimuler la tunique de l'estomac recouverte de la pseudo-membrane, et d'ailleurs il n'aurait jamais produit sur les bronches et le systême pulmonaire une action suffisante pour expulser la matière dont ils étaient farcis.

Puisque dans un cas aussi extrême on obtient un prompt succès de l'emploi du sulfure alcalin, pourquoi dans les cas simples ne l'administrerait-on pas d'abord? Ses propriétés physiques et chimiques justifient pleinement sa spécificité comme stimulant et comme dissolvant de la matière qu'il est instant d'anéantir, sinon le malade meurt. Comment d'ailleurs n'a-t-on pas pensé que l'application des sangsues et des vésicatoires au col doit être nuisible dans le *croup*? L'irritation qu'ils établissent dans cette région y augmente la chaleur, et par conséquent la *concrétion* des matières *mucoso-albumineuses* qui constituent la maladie.

Un point de doctrine singulièrement important et qu'il me paraît assez facile d'éclairer par des considérations chimiques, c'est ce genre d'affections catarrhales; je crois être sur la voie, je

désire que d'autres s'y mettent et les y rencontrer ; je vais à cet égard vous citer un nouveau phénomène : je ne manque jamais de guérir la coqueluche en quelques heures quand elle est récente, et en quelques jours lorsqu'elle est chronique, en administrant à hautes doses l'acétite ammoniacal avec le sirop de coquelicot.

C..... D.-M.

Explication de la Paracynanche d'Hippocrate.

Quelques interprêtes prétendent que le divin vieillard désigne par ce mot *paracynanche*, l'inflammation des muscles extérieurs du gosier.

Darbette, Gordus, Oginel, etc. sont de cet avis ; Galien lui-même, *de locis affectis*, avance que cette nomenclature est superflue. (*V.* Balhet.)

Mais il me paraît qu'on a bien mal saisi le sens d'Hippocrate, et qu'on a eu tort de la confondre avec le nom générique *angine ;* on devait d'abord faire attention qu'il assignait ici un traitement bien différent.

On a cru que dans la paracynanche la douleur était aux muscles extérieurs, parce qu'elle se manifeste au tact, ce qui constitue aussi le caractère du croup, et parce que la déglutition est un peu interceptée. Le père de la Médecine la nommait aussi *levis angina*, mais il ne prétendait pas qu'il y ait inflammation, puisqu'il dit : *morbum laxiorem significat*, et cela à cause de l'extinction de voix qui l'accompagne.

Il ne prétendait pas non plus que le siége de cette maladie fût dans les muscles extérieurs du gosier, puisqu'il veut qu'on *émincisse* ou nétoye les poumons : *pulmo gracilis fiat*, et les fumigations d'hyssope, de soufre et de bitume qu'il a recommandé, ne doivent pas porter leur action sur ces muscles ; il éloigne encore l'idée d'inflammation en ajoutant : *fauces et lingua confricentur his quæ pituitam ducunt.* Il est urgent, dit-il, de procurer la suppuration mucueuse, dont j'ai parlé : cette urgence et les mots *levis angina* ne peuvent s'amalgamer que pour le croup.

Il recommande la saignée à cause de la couenne qu'il aura observée dans les bronches ; elle imite celle du sang, ou plutôt celle qu'on rencontre dans la gélatine de quelques scorbutiques.

Le mot *para* est rendu en latin par *præter*, *juxta*, *ad*. C'était donc une *juxta*-cynanche, ou il y avait une *juxta*-trachée, si on prend *signum pro re significatâ*, ou *continens pro contento.*

Ce mal annonçait quelque chose de sinistre ; c'était donc un esquinancie *præter naturam*, ou une *præter*-cynanche.

Les angines ordinaires ne sont pas *secundum naturæ votum*, mais elles sont *juxta naturam*, parce qu'elles sont attachées aux organes naturels qu'elles affectent. Le croup est *præter naturam*, puisqu'il produit une espèce de végétation parasite et contre l'ordre naturel.

Les interprêtes d'Hippocrate ne sont donc pas d'accord avec moi, sur-tout ceux du moyen âge ; mais pour l'interprêter, il ne faut pas seulement connaître le grec et les principes de la Médecine moderne, il faut encore être praticien, d'après Hippocrate. Pour être évêque il ne suffit pas de savoir le latin et la théologie, mais il faut encore avoir été curé, ou en connaître les fonctions : mieux serait si on avait vécu avec les apôtres ; mieux serait si Hippocrate était moins laconique.

Desloges, D.-M. M.
à Saint-Maurice (Simplon.)

Chirurgie.

Monsieur, le cas que vous faites des observations que l'on vous présente, m'encourage à vous adresser celle-ci ; cependant quel intérêt peuvent offrir des observations isolées sur une matière aussi grave que la rage? C'est à ceux que leurs talens ont placés à la tête des grands hospices des cités populeuses, qu'il appartiendrait de révéler le résultat de leur expérience en ce genre, et de fournir pour la solution d'un grand problême les données les plus avantageuses.

Le gouvernement a fait publier à différentes époques des instructions sur le traitement de la rage; celle adressée en l'an 4 par le directoire exécutif à toutes les administrations de canton, semble au premier moment réunir tous les avantages possibles ; c'est un précis de tout ce qu'a écrit sur cette matière un médecin distingué de cette capitale, le docteur Portal, d'après sa propre expérience et celle des médecins ses prédécesseurs

seurs ou contemporains. Les moyens qu'il préconise sont les suivans :

1°. Scarification des plaies et leur dégorgement par les sangsues.

2°. Cautérisation d'icelles par l'acide nitrique.

3°. Les vésicatoires sur les plaies pour hâter la suppuration, que l'on doit entretenir pendant quarante jours.

4°. Les frictions mercurielles.

5°. Les bains, les antispasmodiques, etc., etc., un régime doux et raffraîchissant, un exercice modéré.

Ayant eu deux fois l'occasion de le mettre à l'épreuve, je vais, Monsieur, vous en rendre un fidèle compte.

Première observation.

Le 12 messidor an XII, Louise, fille de Pierre Pacreau, cultivateur, demeurant commune de la Pommeraye-sur-Sèvre, département de la Vendée, âgée de 14 ans, d'un tempérament lymphatique, fut attaquée par un loup enragé qui lui fit plusieurs égratignures sur les avant-bras, les parties latérales droites de l'abdomen et la partie supérieure et externe de la jambe gauche avec ses griffes, tandis que sa dent meurtrière exerçait les plus effrayans ravages sur la tête de cette infortunée, puisque par une dilacération des plus cruelles et une avulsion sans exemple, elle dénuda toute la région supérieure, depuis et compris le milieu de la fosse temporale droite circulairement, jusqu'à la partie supérieure du sourcil gauche, qui était un peu entamé. La plaie remontait ensuite au milieu du front pour gagner le premier point que j'assigne. De plus, la paupière supérieure de l'œil droit était divisée dans son milieu et dans presque toute sa direction verticale.

La tête ayant été bien nétoyée, cette longue plaie fut rasée sur les bords, cautérisée avec l'esprit de vitriol et couverte de vésicatoires, dont on entretint la suppuration avec peine. Toutes les égratignures furent touchées avec un pinceau trempé dans le même caustique et abandonnées à elles-mêmes. La blessure de l'œil fut seule exceptée, parce que l'opposition extrême de la malade, fortifiée par la répugnance de ses parens, y mit un obstacle insurmontable. Elle offrait d'ailleurs bien de la difficulté pour défendre l'œil de l'action du caustique. La malade fut mise à l'usage des antispasmodiques, etc., etc.

A l'inquiétude près, qu'elle manifestait quelquefois sur les suites de son accident, on ne remarqua en elle aucun dérangement dans le sommeil, l'appétit et les autres fonctions jusqu'à la soirée du 29, qu'elle refusa de boire ; elle se plaignit la nuit d'une extrême sécheresse de la gorge et d'un grand resserrement de cette partie. Dès le 30 au matin, elle ne pouvait plus souffrir que l'on ouvrît ou fermât sa porte ou les rideaux de son lit ou que l'on marchât dans sa chambre sans manifester les plus vives douleurs. Elle recherchait l'obscurité et demandait instamment qu'on la laissât tranquille. Elle expira vers le milieu de la nuit suivante.

Deuxième observation.

Le 17 juin 1810, ... Landreau, âgé de neuf à dix ans, fut mordu par un chien enragé à sa résidence, commune des Herbiers ; l'animal le saisit au pied gauche, et lui fit sur la malléole interne une plaie longitudinale d'un pouce et demi d'étendue qui fut suivie d'une légère effusion de sang. Soumis au même traitement, cet enfant n'a éprouvé aucun accident et a joui jusqu'à ce jour d'une santé régulière.

On objectera sûrement que le premier cas était trop grave pour laisser concevoir quelque espoir de guérison, mais s'il existait des moyens de mettre à couvert de l'invasion de cette fâcheuse maladie, on guérirait malgré le nombre, la nature et la figure des plaies.

Martin Dumagny, D.-M. *aux Herbiers.*

Note du Rédacteur. — Nous pensons comme l'auteur de cette observation que le *desideratum* dans le traitement de la rage serait d'empêcher l'invasion de l'accès qui lui seul, et abstraction de la gravité des plaies, suffit pour causer la mort ; mais il ne faut pas se dissimuler que des blessures considérables peuvent, quand même l'animal n'aurait pas été enragé, déterminer chez l'homme mordu des affections convulsives, tétaniques, qui font perdre la vie, sur-tout si une violente terreur a décidé l'ébranlement du système nerveux. Nous nous occuperons encore de cette terrible maladie, et nous publierons les observations concluantes qui nous seront adressées. Ce sont des pièces d'attente que nous ramassons en silence : un génie viendra les coordonner et élever peut-être un jour avec elles un édifice utile et durable, un monument à l'humanité.

PHARMACIE.

Mot de l'énigme sur les champignons, proposée dans le Journal de l'Empire, *du 1er septembre* 1811.

IL est dit, dans ce Journal, qu'une famille entière, celle du jardinier de Meudon, a éprouvé les symptômes de l'empoisonnement, après avoir mangé des champignons froids, le matin, dont on avait mangé la veille le soir des mêmes champignons chauds, sans en avoir éprouvé d'accident, et cette espèce, vérifiée par M. Thuiller, était celle que les botanistes nomment *agaritus compatris*. Voilà le fait et l'énigme, et on demande des expériences pour le constater.

Il est certain que tout est énigmatique dans cette histoire, et que celle de la dent d'or n'est rien en comparaison de celle-ci.

D'abord, il n'y a que deux mots latins et ce sont deux barbarismes, *agaritus compatris*, qui ne sont ni grecs, ni latins, ni d'aucune langue. L'auteur de l'observation a voulu dire *agaricus campestris*, qui est une autre espèce d'énigme, pour dire le champignon de couche tout uniment. Si Boileau vivait encore, il nous dirait peut-être : *Il se tue à parler latin, que ne parle t-il la langue de sa mère? on l'entendra mieux.*

L'autre membre de l'énigme est un peu plus difficile. Les mêmes champignons mangés chauds n'ont pas produit le même effet qu'ils ont occasionné mangés froids; mais s'il existe un champignon dans la nature, commun aux environs de Paris et à Meudon, et très-vénéneux, qui d'après dix-sept expériences faites sur les animaux et rapportées dans le 2e vol. du *Traité des Champignons* de M. Paulet, depuis la pag. 326 jusqu'à la pag. 346, et d'après cinq observations, cause des accidens d'empoisonnement semblables, et ne les produit constamment, s'ils ont été mangés froids ou chaux à neuf ou dix heures du soir, que le lendemain à huit ou neuf heures du matin, sans causer jusques-là la moindre incommodité apparente, sans rien changer à l'état physique du corps, on aura la raison pour laquelle l'accident ne pouvait pas arriver autrement, puisqu'il est dans la nature de ce champignon qui est l'*agaricus bulbosus* des botanistes, ou l'oronge ciguë de M. Paulet, de ne jamais donner des signes ou marques sensibles de sa vénénosité que dix ou douze heures après qu'il est pris, et c'est même un de ses caractères distinctifs. Lorsqu'on est appelé auprès d'un malade empoisonné par cette espèce et qu'on n'en a pas d'autres pour le reconnaître, on le confond souvent avec le champignon ordinaire ou de couche, parce qu'il est blanc comme celui-ci, lorsqu'il est naissant, et n'a même pas de mauvaise odeur : il y a plus, il a presque l'odeur d'un champignon de bonne qualité; mais l'on ne peut s'y méprendre lorsqu'on l'arrache de terre. Sa racine qui est bulbeuse a une odeur de terre humide ou vireuse; mais le caractère le plus tranchant se tire de la couleur du dessous ou des feuillets qui sont constamment couleur de rose ou roux, sur-tout couleur de rose, ce qu'on voit très-clairement, soit à la première inspection, soit en déchirant le voile qui les couvre dans leur naissance, ce qui appartient au champignon de bonne qualité, qui est d'ailleurs d'une chair plus ferme et de bonne odeur, et sans bulbe à sa racine, au lieu que le champignon suspect a constamment ses feuillets ou le dessous du chapeau d'un blanc presque azuré, un voile très-lâche, une chair plus molle, et qui ne tarde pas à prendre au-dessus de son chapiteau une teinte verte. Avec cette attention on ne peut pas confondre ces deux espèces de champignons. Il n'en a fallu qu'un ou deux pour gâter toute la compagnie de ceux qu'on a mangés et qui pouvaient être de bonne qualité. On juge même qu'il y en avait très-peu, puisqu'on ne parle pas d'accidens mortels. Qu'on répète l'expérience sur les animaux, et l'on sera convaincu que si on donne à un animal, chien ou chat, ce champignon à 9 heures du soir, on suppose un seul champignon à huit ou neuf heures du soir, cela ne l'empêchera pas de dormir, et que si on lui donne du même à six ou sept heures du matin, froid ou chaud, les accidens vont se déclarer immédiatement après, et qu'il y aura même un redoublement d'accidens vers les cinq ou six heures du soir, et que s'il est pris en trop grande quantité il mourra apoplectique, si non qu'il éprouvera des faiblesses, des tremblemens dans les membres, et qu'un évacuant quelconque avec quelque liqueur éthérée le sauveront.

P... D.-M. P.

BIBLIOGRAPHIE.

Traité sur la Polysarcie; par M. *Ange Maccary,* natif de Campo-Rosso, docteur en Médecine et en chirurgie, ex-médecin de l'hospice de la Cabella, membre de plusieurs Sociétés de Médecine. — In-8°. — Prix, 3 fr., et 3 fr. 60 c. franc de port. — A Paris, chez *Crochard*, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, et chez Mme *Vimont*, libr., rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 7; à Turin, chez *Pie*, libr., et à Gênes, chez *Frugoni*, libraire.

Le Traité sur la Polysarcie (obésité, de πολὺ, beaucoup, et σὰρξ, chair, excès de chair) livré au public par le docteur Maccary, avait été lu à la Société médicale d'émulation de Paris; le rapport avantageux qu'en avait fait la Commission détermina la Société à le faire imprimer dans son volume de 1811; mais l'auteur ayant reçu plusieurs manuscrits laissés en Italie, et ayant recueilli plusieurs exemples de polysarcie, son Mémoire fut tellement augmenté qu'il aurait rempli le volume de la Société : c'est alors, dit M. Maccary, que j'ai jugé convenable de le faire imprimer séparément pour lui donner de suite la publicité que mérite un ouvrage dont le but est de soulager l'humanité. Ce motif est d'autant plus louable que M. Maccary a eu souvent occasion d'observer et de traiter cette maladie.

L'auteur range sous plusieurs divisions les matières dont son travail se compose; après avoir défini la polysarcie, il décrit les symptômes, les diverses espèces de cette maladie, examine les incommodités qu'elle produit et les parties qui en sont atteintes de préférence; il s'occupe ensuite des terminaisons, des causes prochaines et éloignées, et du traitement de cette affection. Ce plan a été rempli par M. Maccary en praticien instruit; la maladie dont il s'occupe est très-bien décrite; les histoires particulières de polysarcie qu'il a observées, ou qui lui ont été communiquées par des médecins distingués de la capitale, ne laissent rien à désirer pour la précision et l'exactitude; le traitement en est sage et conforme aux principes d'une saine thérapeutique : cet ouvrage, en un mot, se recommande à l'attention des praticiens sous les rapports les plus avantageux.

Si cet ouvrage laisse quelque chose à désirer, c'est relativement au style et à l'ordre que l'auteur a suivi dans l'exposition de son sujet. Ces fautes sont jusqu'à un certain point excusables chez un étranger peu initié encore aux difficultés de la langue française. Quant à l'ordre que M. Maccary a suivi, il me paraît vicieux en ce qu'il fait précéder les histoires particulières de polysarcie de la description exacte de cette maladie; l'exposition des signes caractéristiques d'une maladie ne doit être que le résultat déduit des histoires particulières. A ces taches près, qu'une seconde édition peut aisément faire disparaître en coordonnant plus exactement les parties de cet ensemble et en consultant des écrivains familiers avec le génie de l'idiôme français, M. Maccary a rendu un véritable service à l'art en portant ses regards sur un sujet non encore traité *ex-professo*, si l'on en excepte Ethmuller et Prosper Alpin. En lui cautionnant la fortune même de l'essai qu'il offre, et dont la modicité du prix assure le débit, nous osons présager un succès d'estime à son ouvrage, s'il le publie de nouveau enrichi de tout ce que l'observation de ses lecteurs pourra joindre à sa propre expérience, et nous l'invitons à poursuivre son honorable entreprise.

Allibert, D.-M. M.

De la Méthode iatraleptique, ou Observations pratiques sur l'efficacité des remèdes administrés par la voie de l'absorption cutanée dans le traitement de plusieurs maladies internes et externes, et sur un *nouveau remède* dans le traitement des maladies vénériennes et lymphatiques; par *J. A. Chrétien*, D.-M. de Montpellier, membre de plusieurs Sociétés académiques de l'Empire et étrangères. — Un vol. in-8°. — Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port. — A Paris, chez *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins, n° 17, et *Crochard*, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n° 3.

Nous avons déjà émis trop de bonne foi notre opinion sur le mérite de la préférence à accorder à la méthode iatraleptique sur les purgatifs administrés à l'intérieur, pour que nous discutions ici cette question très-bien traitée dans l'ouvrage que nous annonçons et dont les plus imposantes autorités ont consacré l'affirmative. Une proposition non moins intéressante est celle que l'auteur soumet à ses collègues sur l'avantage de l'emploi de l'or dans les affections vénériennes.

Entraîné par l'opinion de quelques auteurs qui attribuaient à la pesanteur du mercure sa vertu anti-syphilitique, et peut-être par l'autorité des anciens alchimistes, le docteur Chrétien pensa que l'or étant plus pesant, il devait être encore plus efficace. Dans son emploi, la méthode de Clare devint la sienne; mais l'or divisé par le mercure ne le rassurant point sur ses premiers succès, il fit précipiter l'or par divers moyens, la potasse, l'ammoniaque, l'étain, et c'est avec ces divers oxides qu'il a traité pendant plusieurs années les maladies vénériennes. Dans la suite, il voulut faire des essais avec le muriate : celui qu'il obtint par l'acide nitro-muriatique, lui inspirant des craintes avec raison, il combina celui de soude avec la dissolution d'or : quoique moins caustique, ce dernier muriate exige cependant d'être combiné avec des substances qui sans le décomposer facilitent son absorption, et l'auteur fit choix de l'amidon, du charbon et de la laque des peintres. Il avait donné l'or divisé jusqu'à 3 grains par jour; mais il ne débutait dans l'usage du muriate que par un 15e de grain chaque jour; il observa que cette dernière préparation, donnée même avec prudence, exaspère les symptômes inflammatoires, surtout dans les maladies récentes, et par un mélange d'oxide demi-grain, de muriate un quinzième de grain dont il élève progressivement la dose, il met les constitutions susceptibles à l'abri de ces émotions qui compliquent les maladies et en retardent la terminaison.

Les avantages infiniment précieux qu'a cette nouvelle méthode est d'être applicable à toutes les saisons, à tous les tempéramens; un régime convenable est nécessaire sans doute dans toutes les maladies. L'auteur exige seulement cette sobriété qu'en tout la saine raison commande. Il permet les voyages et de vaquer à ses occupations. En général, les affections locales n'exigent d'autre soin que la propreté. Deux mois de traitement suffisent lorsque les maladies ne sont, ni trop anciennes, ni compliquées de symptômes graves.

La modestie de l'auteur, disciple de Lamurre, sa franchise dans les nombreuses observations qu'il rapporte et où il a fait l'application de sa méthode au traitement de la syphilis et dans quelques autres maladies de la lymphe, nous paraissent autant de titres en faveur de l'ouvrage que nous annonçons après l'avoir médité.

Larche, D.-M. M.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(No XXVIII.) (213) (1er Octobre 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

RAYMON SEBON ou SEBUNDE, Espagnol de nation, professa la Médecine et la théologie à Toulouse, en 1436. Il est moins connu par son savoir médical que par un traité latin sur la *Théologie naturelle*, imprimé à Strasbourg en 1496, in-folio : il y a une traduction de ce livre qui est d'autant plus recherchée qu'on la doit à Michel, seigneur de Montaigne; elle est de Paris, en 1581, in-8°.

CONSTITUTION MÉDICALE.

UNE douce pluie, un air frais, une température délicieuse ont mis fin aux ardeurs qui desséchaient l'atmosphère depuis deux mois, et aux risibles terreurs des bonnes femmes qui sur la foi de la comète ne nous promettaient rien moins que deux années de sécheresse. Les contes qu'on a répandus sur la nature et la marche de cet astre errant, sur ses malignes influences, nous font un devoir de nous occuper particulièrement de lui dans un Journal spécialement destiné à répandre l'instruction et à détruire les erreurs dans les campagnes. Cette discussion d'ailleurs ne sera pas sans intérêt pour ceux même de nos lecteurs qui savent qu'une comète est un corps opaque réfléchissant les rayons solaires, comme la terre ou la lune, et suivant comme ces corps célestes une marche régulière. Nous devons, au reste, déclarer ici que n'ayant des connaissances astronomiques que cette instruction vague et bornée qui entre dans le plan de toute bonne éducation, nous avons eu recours aux lumières d'érudits en ce genre, et que notre travail n'est à-peu-près que l'extrait de celui publié dans le grand ouvrage de M. Lalande, savant à qui l'on ne contestera pas le droit de faire autorité en ce genre. On sait bien que le mouvement apparent des comètes diffère beaucoup de celui des autres planètes et offre une espèce d'irrégularité; mais ces aberrations même sont calculées et tellement assujetties aux mêmes lois que celles qui régissent les autres astres, qu'on peut prédire à heure fixe, et qu'on prédit en effet précisément le retour des comètes. On sait, et l'observation de la comète de 1744 a prouvé

qu'elles réfléchissent vers nous la lumière du soleil : ce qu'on explique moins unanimement c'est la cause de leur traînée lumineuse, vulgairement nommée *barbe*, *chevelure*, *queue*, accompagnement si étranger à leur corps que la comète de 1585, observée pendant un mois par Tycho-Brahé, était ronde et sans le moindre vestige de queue; seulement sa circonférence était moins lumineuse que le noyau. La comète de 1665 observée par Hévélius, celle de 1682 observée par Cassini, étaient sans chevelure; ainsi, on ne doit pas regarder cet accident comme un caractère distinctif.

Quoique Lubienietz ait porté à 415 le nombre des comètes connues jusqu'à l'année 1666, et que depuis cette époque jusqu'à 1772 on en ait observé 38, Lalande ne porte le nombre de celles dont on ait bien calculé l'orbite jusqu'à cette dernière année qu'à 59. Riccioli rapporte qu'on a vu à la fois plusieurs comètes. En mai 1748, on en vit 3 dans une même nuit (Struick, *Phil. trans.*, tom. 46). On pourra trouver superstitieuse l'idée que ces apparitions célestes se rattachent à des événemens politiques; mais on ne peut se défendre d'un secret sentiment d'admiration de l'analogie qui existe quelquefois entre les époques des diverses apparitions de ces phénomènes et les grands événemens politiques contemporains : une comète parut vers la naissance de J. C.; une autre en 70, lors du sac de Jérusalem; une 3me en 603, au tems de Mahomet; une 4me en 1240, lors de l'irruption du grand Tamerlan, et toutes les quatre ont été visibles pendant six mois et plus; le siècle de Louis XIV a été honoré de deux comètes, et on en avait vu une à l'époque de l'empire de Charlemagne et du règne du bon Henri. La grande comète de 1680 avait paru du tems de J. César : c'est celle, selon Halley, dont parle Homère *Iliad.* IV, 75, et elle avait paru 619 ans avant J. C.; selon ce calcul, et s'il est vrai que cette comète achève sept révolutions en 4018 ans, elle a pu passer très-près de nous 2349 ans avant J. C. et causer le déluge. Enfin depuis l'avénement de Napoléon au trône, deux comètes ont déjà signalé son règne. Par une circonstance assez remarquable, c'est le 20 mars, jour de la naissance du Roi de Rome, que la comète a été aperçue pour la première fois et par le premier qui en ait eu connaissance, M. Flauguergues à Viviers; elle n'était pas alors visible à la vue simple : elle s'est plongée en mai dans les rayons du soleil, et sortie de cette immersion, elle a reparu à l'époque prévue dans la position que lui assignaient ses élémens paraboliques calculés, précisément dans le tems des fêtes données pour la naissance de l'Enfant-Roi sur la tête duquel reposent les destinées de l'Empire français, et l'on ne peut s'empêcher d'admirer la justesse de ces singuliers rapprochemens qui n'offrent que des actes chronologiques.

Quoi qu'il en soit, toutes les comètes paraissent tourner comme les autres astres par l'effet du mouvement diurne de la terre, mais elles ont encore un mouvement propre et extrêmement variable entre elles. Sénèque est de tous les philosophes celui qui s'est le plus clairement expliqué sur la nature des comètes, dans son liv. 7 des *Questions naturelles*, et l'astronome le plus érudit de nos jours ne désavouerait pas sa doctrine, j'ose dire ses prédictions : « Vous prétendez, dit-il, que si c'étaient des planètes, » elles se trouveraient dans le zodiaque; et qui » donc a fixé dans le zodiaque les mouvemens » des corps célestes? qui peut assigner ainsi des » limites aux ouvrages divins? le ciel n'est-il pas » libre de tous côtés?....... Le jour viendra que » par une étude de plusieurs siècles, les choses » qui sont cachées actuellement paraîtront avec » évidence.......; on démontrera dans quelles ré» gions vont errer les comètes, pourquoi elles » s'éloignent tant des autres astres, quel est leur » nombre et leur grandeur. *Nec miremur tam tarde* » *erui quæ tam alte jacent.* »

Cependant il s'est trouvé depuis et jusqu'au commencement du dernier siècle, des savans qui ont considéré les comètes comme des corps sublunaires, comme des météores atmosphériques, et Cassini lui-même les regardait comme le produit d'exhalaisons des autres astres. (Cassini, comète de 1680, obs.)

Il reste décidé que les comètes suivent une route parabolique vers le soleil qui est le foyer de cette parabole. Le retour des comètes a été

démontré par Newton et vérifié par Halley qui prouva l'identité de la comète de 1607 et de celle de 1582 dont il annonça le retour pour 1659, prédiction qui s'est réalisée. Art hippocratique, que n'as-tu des règles aussi infaillibles que celles de l'astronomie!.....

Les comètes observées jettent une lueur si pâle, si éteinte, qu'il y a lieu de croire, dit M. Lalande de qui nous empruntons toute cette théorie, que leur substance a peu de densité et qu'elles ont trop peu de masse pour qu'elles exercent sur notre globe une attraction capable de causer un grand dérangement. De toutes les comètes qui sont connues, celle de 1533 est la seule qui puisse approcher de la terre à la distance de 300 mille lieues; mais parmi le grand nombre de celles qui ne le sont pas, il peut y en avoir qui soient capables d'y causer des révolutions, et s'il est vrai qu'après la mort de Démétrius (146 ans avant J. C.), il ait paru une comète aussi grosse que le soleil (Sénèque, VII, 15), que celle qui fut vue à la naissance de Mithridate répandait, suivant Justin, plus de lumière que le soleil; que celle de 1006, observée par Hali Ben-Rodoan, était quatre fois plus grosse que Vénus, et jetait autant de lumière que le quart de la lune le ferait, on pourrait en conclure que ces corps ont quelquefois eu un diamètre très-considérable, et que c'est la raison pour laquelle ces planètes se sont impunément immergées dans les orbites d'autres planètes que leur éloignement actuel a sauvées de l'attraction d'astres plus considérables, comme les orbites excentriques mais très-allongés des comètes les préservent elles-mêmes de l'attraction du soleil, auquel cependant quelques astronomes les condamnent à servir quelque jour de pâture, en fournissant sans cesse un aliment à ses feux dévorans.

La queue des comètes, suivant Newton, vient de l'atmosphère propre à chaque comète; elle est si transparente qu'on aperçoit les étoiles au travers; elle est opposée au soleil: on voit seulement une courbure qui est due à la position de la terre hors du plan de l'orbite de la comète et de son mouvement. Cette queue est l'effet de l'atmosphère propre à chaque comète, aux fumées et aux vapeurs qui peuvent s'en exhaler, ou par l'impulsion des rayons solaires qui les pénètrent, ou par la raréfaction que la chaleur produit dans ces atmosphères. La preuve en est dans l'observation que nulle queue de comète ne fut vue plus grande qu'à celle de 1680; or, on n'en a guères vu passer aussi près du soleil. Le 18 décembre 1680, elle en était 166 fois plus près que la terre. Cette comète recevait une chaleur 28000 fois plus grande que celle que nous éprouvons au solstice d'été; elle était deux mille fois plus échauffée qu'un fer rouge; et un globe de fer de même diamètre ainsi chauffé aurait conservé sa chaleur pendant plus de 50 mille ans.

Les observateurs ont pu voir, et j'ai vérifié pour mon compte que la comète actuelle, pour n'être pas sujette aux phases périodiques des corps célestes observés pendant la nuit, n'en présentait pas moins l'apparence d'un coucher et d'un lever. C'est ainsi que le 12 septembre au soir, à Leves près de Chartres, avec plusieurs amateurs, nous avons perdu de vue à l'horizon cette planète à neuf heures et demie vers l'occident, en observant par des jalons qu'elle tenait une course verticale et non horizontale, et qu'à trois heures et demie du matin, nous l'avons retrouvée s'élevant à l'orient, simulant ainsi le coucher et le lever des astres, quoiqu'il soit vrai de dire qu'étant au cinquantième degré, et alors entre les cuisses de derrière de la grande ourse, elle n'a pu disparaître à l'observation qu'en se plongeant *pour nous* dans la basse région de l'air où cesse la réfraction des rayons solaires, parce que la lumière parcourt un milieu trop dense.

De ce que nous venons d'exposer, il suit pourtant que si l'astre cru autrefois errant, dont nous venons de peindre l'histoire en raccourci, a quelque influence sur notre globe, ce ne pourrait être qu'en supposant qu'il s'en approchât à des distances bien plus voisines que celles où il peut arriver, et qu'ainsi c'est folie de lui imputer nos malheurs politiques dont il faut accuser les nations égoïstes, nos disettes dont il faudrait accuser les accapareurs effrontés, nos maladies dont il faut accuser les médecins ignorans.

Les maladies dominantes n'ont pas autant

changé de caractère qu'on aurait pu le penser, d'après le changement subit de la température. L'air est refroidi, mais le vent est resté du rhumb-nord; le vent, ce grand régulateur de la santé, cet indicateur si précieux de la statistique médicale, qu'avec lui seul je voudrais déterminer la prédominance nosologique, lorsque privé de sa connaissance, il est difficile d'asseoir un diagnostic certain. Un médecin *fameux* à Paris, s'était fait une réputation colossale avec ce seul guide, et à l'aspect de la girouette, il disait d'un ton inspiré : « Les asthmatiques ont mal » dormi cette nuit, les fluxions de poitrine vont » mieux, il y aura des points de côté ce matin, » Monsieur tel doit souffrir de sa goutte, Madame » telle de son catarrhe »; et le docteur se trompait bien rarement, ce qui n'est pas commun même chez un docteur, ou sur-tout de la part d'un docteur.

L'effet stationnaire du vent dans le rhumb-nord a été de conserver aux affections un caractère aigu ou inflammatoire. Cette température, au reste, est bien plus favorable qu'une humidité subite qui aurait donné un relâchement soudain à la fibre érétisé par le chaud et le sec, et offre une transition heureuse entre l'état de chaleur élevée qui desséchait l'atmosphère et celui de mollesse qui va bientôt nous annoncer le retour de l'hiver. Les précautions sanitaires doivent être nuancées comme ces changemens insensibles, et les bains chauds offrent sur-tout un moyen très-approprié. Le régime doit être humectant; les fruits bien mûrs, les légumes potagers, les viandes de jeunes animaux, le vin coupé, les boissons légèrement acides sont indiqués; voilà pour l'hygiène. Quant aux affections dominantes, ce sont toujours des coliques, des diarrhées muqueuses, et même des dyssenteries dues à l'ardeur de la saison et à la répercussion de la transpiration. A Dreux (1), d'où nous datons cette constitution ; nous avons employé avec succès contre une colique très-douloureuse et qui avait résisté aux potions éthérées trop prodiguées depuis quelque tems, nous avons, dis-je, employé heureusement des demi-lavemens émolliens et le baume de soufre anisé à la dose d'une demi-once pris par cuillerée avec égale quantité d'eau sucrée : quand il y a dyssenterie, on se trouve très-bien des demi-lavemens térébenthinés, à la suite de ceux composés de lait et de son. Au reste, il y a moins de maladies qu'on ne devait s'y attendre après la saison ardente que nous avons éprouvée.

Des dix jours qui viennent de s'écouler, le 19 a été très-beau. Le 20, le ciel se couvre de nuages, petite pluie à deux heures. Le 21, l'air se raffraîchit, il pleut à plusieurs reprises dans la journée. Le 22, pluie tout le jour. Le 23, air plus frais, pluie à verse depuis midi jusqu'à 8 heures du soir. Le 24, le ciel s'éclaircit, le soleil brille par intervalles; pluie et vent la nuit. Le 25, pluie le matin, soleil à midi, vent impétueux, averse à une heure, grand vent tout le reste du jour et la nuit. Le 26, aurore brillante, air froid, belle journée; pluie le soir et la nuit. Le 27, le jour commence par une grande pluie, à huit heures les nuages se dissipent et le soleil paraît, pluie à onze heures. Le 28, tems froid et nuageux, ondée à quatre heures, averse le soir.

M. S. U.

Depuis le 19 septembre jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 5 fois S., 9 f. O., 3 f. N.-O., et 13 f. S.-O.

☺ Pleine lune, le 2 octobre.

☽ Dernier quartier, le 9.

Depuis le 19 septembre jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. o l. — La moindre de 27 p. 5 lig.

---

(1) Je ne puis me refuser de rendre un juste hommage à la sollicitude paternelle et au goût infatigable qui ont dirigé les embellissemens de cette jolie ville, bien différens de l'esprit qui a dirigé les travaux d'une ville voisine. Ici, des rues propres, bien pavées, droites; des façades régulières, des quartiers déserts et mal-sains devenus habités et salubres, des culs-de-sac, des ruelles, convertis en rues aérées, un joli pont conduisant sur une promenade bien plantée et rendue plus spacieuse, d'antiques constructions conservées et raffermies, les établissemens publics protégés, les ateliers encouragés, les routes entretenues, l'asile du pauvre honoré, la rivière contenue dans un encaissement solide, des bassins ménagés pour recevoir les inondations, etc., etc.; tout atteste la vigilance d'un digne héritier des vertus et du nom de l'auteur de *Venceslas*, du maire généreux qui mourut en s'immolant au salut de sa patrie.

Le thermomètre a monté à 21 deg. (dilat.) — Il est descendu à 7 d. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 88 d. ½.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

MÉDECINE.

De la Petite-vérole.

LE 3 juin 1808, M. Jean-Claude Boisjey, cultivateur à Franoy, vint me chercher pour voir son fils aîné Claude-François, âgé de neuf ans, qui était au quatrième jour de sa maladie. Etant arrivé auprès de lui, je le trouvai très-abattu, pouvant à peine entendre et tirer sa langue qui était tremblante, noire, coupée, crevassée et rapetissée; les lèvres et le contour des lèvres d'un noir violet, tremblantes et convulsives, ayant le ventre extrêmement météorisé. A l'instant, me rappelant l'aphor. 29me, sect. 2 d'Hipp. *Incipientibus morbis, si quid movendum videatur, move; vigentibus verò quiescere oportet*, je lui fis donner deux lavemens faits avec la décoction des racines et feuilles de violette, de feuilles de pêcher et de mercuriale, que le peuple appelle foireuse. L'enfant remplit deux pots de chambre de matières noires et très-fétides. Son père effrayé vient me trouver aussitôt; à peine y avait-il une heure d'écoulée depuis ma première visite. Arrivé de nouveau auprès du malade, je trouvai le ventre déprimé de plus de moitié; le malade était tombé dans une affection soporeuse si forte que non-seulement il ne voyait ni n'entendait plus, mais qu'il était insensible aux attouchemens, soit qu'on le pincât fortement, soit qu'on le piquât. Cet accident affecta son père à un tel point qu'il le crut mort, et qu'il tomba sur-le-champ malade d'une fièvre double-tierce continue qui dura quatorze jours, ce qui, par parenthèse, fait bien connaître l'influence des passions de l'ame sur le corps humain. Je fis appliquer à l'instant à son fils pendant seize à vingt heures trois emplâtres de mouches cantharides, un à la nuque du col et les deux autres au gras des jambes. Il y avait à peine six heures que les mouches étaient appliquées que la parole revint au petit malade; je lui donnai 12 grains d'ipécacuana en poudre qui le firent vomir deux petites fois; deux heures après le vomissement, il parut dessus le visage et toute l'habitude du corps une grande quantité de taches rouges par groupes, et qui quelques heures après firent bien reconnaître une petite-vérole confluente; je lui prescrivis pour toute boisson et pour tout aliment de l'eau de poulet amandée fortement et chargée de pourpier. Le septième jour, je substituai la racine de scorsonère au pourpier; la petite-vérole parcourut tous ses tems avec aisance et *cum facili tolerantiâ*.

Cette observation, et beaucoup d'autres que j'y pourrais joindre, démontrent que tous les signes et symptômes que les médecins regardent comme mortels dans les maladies ne le sont pas toujours, d'autant qu'étant le premier attaqué de cette petite-vérole, les autres qui l'ont eue après lui s'en sont tirés en suivant le même traitement. Hippocrate a donc eu raison de dire : *Morborum acutorum non omnino tutæ sunt prædictiones neque mortis, neque sanitatis*, aph. 19, sect. 2.

C.-A. LE JOYAND, D.-M. *à Mont-le-Franoy.*

Sourd-Muet. Voyez le N° XXIII.

A M. FERRIER *de Ganges.*

Paris, le 25 août 1811.

IL y a précisément aujourd'hui quatre mois que je vous ai écrit ma dernière lettre touchant le jeune Grivel. Je sais, monsieur et bon ami, que vous êtes impatient de connaître les suites de l'évènement extraordinaire dont ce fils unique de votre ancien ami a été l'objet, mais j'ai voulu, avant de vous écrire de nouveau, laisser marcher les choses, et me donner en silence le tems de les examiner. Elles sont enfin arrivées à un point décisif, et je reprends la plume pour vous en instruire.

Rodolphe est entré depuis le 15 de ce mois dans une institution particulière. Après avoir mis en état, au bout de sept mois d'exercices et de leçons, ce sourd-né, d'ouïr tous les bruits et

tous les sons de la voix, de les saisir et de les classer, d'énoncer par la parole toutes ses pensées, de faire connaître tous ses besoins et de comprendre dans un langage lentement articulé toutes les idées qui ne sortent pas de la sphère des siennes, j'ai jugé convenable de le livrer en quelque sorte à lui-même, et pour l'accoutumer insensiblement à ouïr d'autres voix que la mienne, je l'ai placé auprès de personnes étrangères, au milieu d'une vingtaine de jeunes garçons auxquels il est parfaitement inconnu. Afin d'éviter dans les commencemens les fausses directions que la connaissance de son infirmité passée aurait pu donner, et pour empêcher sur-tout qu'on apprît autour de lui le langage des signes, dont il se détache difficilement, et auquel sa timidité naturelle et quinze ans de mutisme le ramènent malgré lui, j'ai exigé du maître de pension qu'il ne fût connu que de lui seul et qu'il passât dans toute sa maison pour un jeune étranger, un Polonais, venu à Paris pour apprendre la langue française qu'il parle encore très-mal et qu'il entend avec difficulté. Tout s'est arrangé d'après ce principe; Rodolphe, logé dans une chambre particulière, sous la surveillance de cet instituteur, y reçoit quatre fois par semaine les leçons d'un professeur de langue française, que sa mère lui a donné, et celles d'un maître de musique. Il prend aux classes les leçons d'écriture et de calcul, comme un élève ordinaire, et deux fois par semaine il est conduit chez moi pour me faire juger des progrès de sa prononciation et de sa compréhension, et me donner lieu de continuer les expériences d'acoustique dont sa guérison a été le but et le moyen.

Ces expériences sont d'une trop haute importance et tiennent de trop près aux raisons qui m'ont fait entreprendre la cure extraordinaire où j'ai eu le bonheur de réussir, pour en laisser jamais la direction à d'autre qu'à moi. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour les rendre profitables à la science générale et particulière; je n'ai éludé aucune visite et n'ai fermé ma porte à aucune personne honnête et connue, curieuse d'en examiner les résultats. Sans provoquer individuellement les savans, j'ai saisi toutes les occasions de témoigner la satisfaction que j'aurais eue de les recevoir. Malheureusement, je ne sais s'il faut le dire à leur honte ou à la mienne, j'ai été fort peu dérangé.

Lorsque quelques nuages grossiers que l'ignorance ou la mauvaise foi ont de concert élevés et soutenus seront ramenés par leur propre poids vers la fange qui les a produits, lorsque la vérité délivrée de ces vapeurs envieuses pourra briller de tout son éclat, la postérité étonnée se demandera comment il est possible que dans une cité comme Paris, où l'amour de la science paraissait porté à un si haut degré d'exaltation, où rien ne paraissait coûter dans l'exploration des œuvres de la nature, où régnaient vingt systêmes opposés sur la cristallisation des fossiles et l'organisation des végétaux, où les discussions élevées sur l'origine de la parole et la formation des idées avaient enfanté des milliers de raisonnemens privés de toute base, un être humain muet et sourd depuis l'instant de sa naissance, ait obtenu, après quinze ans de mutisme, l'usage de l'ouïe et de la parole, sans que pas un de ces savans, si curieux de mesurer les angles d'un minéral et de suivre l'allure d'un papillon, ait daigné pendant six mois faire un pas pour constater ce phénomène. J'ai bien peur que la postérité, pour qui n'existera plus cette phrase bannale dont se payent aujourd'hui la paresse et l'ignorance, *cela n'est pas vrai*, ne prenne de la science actuelle et de l'amour qu'elle inspire, une idée proportionnée à leur mérite.

Sur les personnes qui ont écrit ou parlé publiquement de la guérison de Rodolphe, trois seulement l'ont fait avec connaissance de cause: le pasteur à qui la mère de ce jeune homme confia le soin de présenter à Dieu ses actions de grâce, M. Lombard, étudiant, et M. Marie de Saint-Ursin, docteur en Médecine; les autres ne l'ont pas vu, et par conséquent n'ont pu écrire ou parler qu'en aveugles et suivant leurs préjugés ou leur intérêt. Je me garderai bien de relever leurs bévues et de montrer la faiblesse de leur raisonnement, ce serait les tirer du tombeau où chaque jour les entraîne, et leur donner une vie dont ils ne sont pas dignes. Je dirai seulement, pour montrer la source d'où sont partis les traits qu'on a cru les plus acérés, que

dans un pays où Pascal et Fréret, les plus forts dialecticiens du monde moderne, ont tracé les lois de la dialectique, on n'a trouvé à m'opposer que le sophisme du chauve. Or, mon bon ami, savez-vous quel est ce sophisme? Je vais vous l'apprendre et le montrer à ceux qui l'ont employé peut-être sans le savoir.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

Chirurgie.

Il vient de se passer dans nos environs un cas plus extraordinaire encore que celui dont j'ai déjà rendu compte, car je ne sache pas que le pareil ait jamais existé. Je vais me contenter de vous en faire l'annonce, vu que l'estimable collègue qui l'a recueilli et me l'a communiqué, se propose de le rendre public dans un Mémoire qu'il rédige tout exprès.

Une femme de quarante ans portait depuis neuf ans, époque de son dernier accouchement, une chute complète de matrice. Malgré son infirmité, elle conçut de nouveau, il y a environ un an, et jusqu'à sept mois et demi elle n'éprouva d'autre incommodité que celle que devait lui causer le poids de cette masse énorme qui lui couvrant les cuisses jusqu'aux genoux, formait le plus bel arbre de vie qui ait encore mérité de figurer à côté de celui que portait le fameux Lajoux, et dont la savante Société de Médecine de Toulouse nous a transmis l'historique.

Les douleurs de l'accouchement s'étant alors manifestées, mais en vain, la femme si admirablement grosse eût expiré sans les lumières de M. Boistard, médecin opérant de la commune de Lésignant (arrondissement de Narbonne), parce que l'obstacle qui rendait nuls les efforts de la nature consistait dans un état calleux de l'orifice de la matrice qui ne pouvait permettre aucune dilatation, et que la sage-femme était déjà depuis quelques jours auprès de cette infortunée sans l'avoir reconnu.

M. Boistard n'a pas plutôt été appelé qu'apercevant ce vice, il fait à droite et à gauche de l'orifice une double et large incision, et parvient ainsi à terminer soudain un accouchement jusques-là impossible, qui allait terminer les jours de cette intéressante mère. L'enfant dont il fit l'extraction était du sexe masculin; mais il fut tiré mort, quoique très-bien conformé et proportionné au tems de la grossesse.

La mère éprouva pendant quelques jours des accidens fâcheux qui faillirent l'enlever; mais les lochies ayant coulé librement, elle fut de mieux en mieux, et en moins de cinq semaines le praticien très-érudit de Lésignant eut la satisfaction de voir l'utérus en bon état et à même de rentrer dans la vulve, où il eût été facile de le contenir au moyen d'un pessaire.

Mais à peine l'épouse campagnarde se sentit-elle du courage qu'elle voulut partager les travaux champêtres de son mari, et faute de prendre les précautions indispensables en pareil cas, la matrice sortit de nouveau, mais sans occasionner de douleur. Les règles ont reparu depuis tous les mois comme avant l'événement, et la femme se porte à merveille.

P. Py, D.-M. *à Narbonne.*

Pharmacie.

On se moque trop quelquefois des remèdes de *bonne femme.* En voici un de *Pharmacie domestique* que nous avons trouvé consigné dans quelques Journaux, et qui est trop de la compétence de notre *Gazette de Santé* pour que nous ne l'enregistrions pas. Nous aurions désiré seulement que la personne qui raconte ce trait eût eu la précaution de l'appuyer de sa signature. Un article anonyme n'inspire jamais le même degré de confiance qu'une observation avouée de l'auteur, et les particularités sur le lieu de la scène ont pu seules vaincre notre répugnance à insérer des faits non étayés du nom de celui qui les raconte.

« Dernièrement, étant à dîner chez M. Julienne, aubergiste à Yvetot, je fus très-surpris de voir la fille de cet aubergiste servir à table: je l'avais vue quelques années auparavant dans un état d'infirmité. Une maladie de nerfs avait tellement affecté son physique qu'elle était privée de l'usage de ses pieds et de ses mains; ses doigts étaient à moitié fermés et roides comme des barres de fer; il était impossible qu'elle pût les étendre; en vain avait-on cherché partout les

secours de l'art pour lui procurer du soulagement, elle était restée infirme sans aucun espoir de guérison, lorsqu'une femme de Vaudreuil, que le hasard fit descendre chez ses parens, lui promit un rétablissement parfait, si elle voulait se soumettre à un traitement qu'elle avait éprouvé avec le plus grand succès, ayant été attaquée de la même infirmité. Il consistait à se faire un lit de pâte de mouture de blé, pétri avec de l'eau bouillante, et à s'en couvrir pendant six heures toutes les parties du corps, jusqu'au cou. D'abord on traita ce remède de charlatanisme; mais par la suite, voyant que la science des médecins échouait contre cette affreuse infirmité, on décida la malade à suivre ce traitement. On pétrit donc avec de l'eau bouillante de la mouture de blé (la farine et le son mêlés ensemble); on en forma une pâte que l'on étendit dans un lit; on coucha la malade dessus; un autre lit de pâte fut appliqué sur son corps, de manière qu'elle en fut entièrement enveloppée jusqu'au cou. Il s'établit bientôt chez la malade une transpiration abondante. Elle n'avait pas passé quatre heures dans son enveloppe de pâte qu'elle fut étonnée de pouvoir remuer les pieds et les mains; insensiblement elle en recouvre tout-à-fait l'usage. Elle est retirée de la pâte et portée dans un lit qu'on avait eu soin de tenir extrêmement chaud. Enfin, elle a obtenu un rétablissement parfait; et à voir cette fille qui a une si libre disposition de tous ses membres, on ne soupçonnerait pas qu'elle ait éprouvé cette infirmité. »

M.....

NOUVELLES MÉDICALES.

Concours pour la chaire d'accouchemens.

La seconde épreuve du concours pour la chaire d'accouchemens dans la Faculté de Médecine de Paris a consisté en deux leçons faites par chaque compétiteur et séparées chacune par un intervalle de quinze jours. Le sujet de chaque leçon a été tiré au sort vingt-quatre heures avant qu'elle eût lieu : l'ordre qu'on avait suivi pour les thèses l'a été pour ce dernier acte probatoire. L'éloquent professeur de Strasbourg, M. Flamand, a donc eu les honneurs de la première leçon; il a été clair, facile, méthodique, et il a développé les connaissances théoriques et pratiques les plus étendues; son organe agréable et son débit facile l'ont constamment fait écouter avec plaisir.

M. Gardien l'a suivi et l'a atteint; il s'est fait remarquer par des réflexions judicieuses et profondes, par un jugement très-juste et par une pratique très-étendue : son organe d'ailleurs n'avait rien de désagréable et sa diction était aisée.

M. Demangeon n'a pas traité sa matière avec un ordre assez rigoureux et autant de méthode; il a quelquefois laissé son sujet pour disserter sur d'autres objets, et ce n'est que par des transitions adroites qu'il reprenait sa matière. Ce concurrent d'ailleurs n'avait pas toute l'assurance dont il aurait eu besoin pour développer les connaissances qu'on lui reconnaît et dont plus de confiance lui aurait permis de se faire plus honneur.

M. Capuron a disserté avec sa vivacité et sa facilité accoutumées; il a émis des opinions très-judicieuses et des vues vastes et sages; il les a développées avec méthode et clarté, et a fait preuve d'une érudition polyglotte précieuse chez un professeur.

M. Désormeaux a confirmé l'opinion avantageuse qu'il avait déjà donnée de lui par un aplomb, une mesure infinis, une méthode claire et une instruction profonde. Le rhume dont il était affecté a donné à sa leçon une monotonie qui a nui à son débit.

M. Maigrier a traité son sujet avec toute la clarté dont il était susceptible; les faits qu'il a rapportés étaient ou puisés dans sa pratique personnelle, ou appuyés d'autorités graves et imposantes : sa manière de professer a un ton qui lui est propre.

M. Dufay s'est parfaitement acquitté du rôle qu'il avait commencé de jouer; il a constamment égayé l'assemblée : il a cependant présenté à la fin de la séance un tableau de sa composition dont l'idée a paru belle et ingénieuse.

Les leçons terminées, les juges se sont retirés: après avoir passé au scrutin, M. Jussieu, président, accompagné des autres juges, est venu proclamer M. Désormeaux professeur d'accouchemens à la Faculté de Médecine de Paris. Ce choix a été applaudi; mais telle était le mérite des concurrens qu'on ne pouvait en faire un mauvais.

Alibert, D.-M.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXIX.) (221) (11 Octobre 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

TH. RANGONUS, surnommé *Philologus*, né à Ravenne, et docteur en Médecine de Padoue, où il fut professeur pendant plus de soixante ans, mourut dans cette ville à un âge fort avancé, mais encore prématuré selon lui, s'il est vrai qu'il ait eu le fol espoir de prolonger ses jours jusqu'à cent-vingt ans. Il avait composé, sur les moyens de parvenir à cet âge, un livre intitulé : *De vitâ hominis ultra centum viginti annos producendâ, liber elegantissimus. Venetiis*, 1560, in-4°.

CONSTITUTION MÉDICALE.

ELLE est finie la saison des vendanges, elle a fini devançant d'un mois l'époque accoutumée de son passage. Tout a offert cette année un aspect de précocité; les fruits rouges plutôt mûrs; les pommes, les poires tombant des arbres avant le tems; les légumes récoltés hâtivement; les raisins présentant dès août leurs grappes rougissantes, le moût fermentant en trois jours, le vin mis en cave avant l'époque de l'année où d'ordinaire on dépouille les ceps; tout a présenté un caractère de prématurité qui se fait reconnaître même dans les affections maladives. Ce caractère a singulièrement modifié les maladies et est venu quelquefois porter un démenti formel à la doctrine des crises; mais, disent les doctes, *exceptio confirmat regulam.*

Nous avons observé plusieurs fièvres d'un mauvais caractère et quelques-unes d'un type *pernicieux* exquis. Nous en avons, entre autres, rencontré à Dreux, une qui a troublé le plaisir de notre voyage, dont la terminaison a été mortelle, et contre laquelle sont venus échouer tous les remèdes les plus appropriés : c'était chez une dame d'une constitution athlétique, âgée de cinquante ans, douée d'un tempérament bilioso-phlegmatique; elle avait dépassé de quatre ans l'époque de la cessation de l'impôt mensuel, et essuyé de vives affections morales, de profonds chagrins, des pertes commerciales, et des retours d'affections légitimes un moment égarées. Après une explication très-vive, elle fut prise d'une diarrhée..... On éprouvait alors ces ardeurs de l'été brûlant que nous avons signalées; elle prit l'ipécacuana, puis des acides légers, des

lavemens, des bains, ensuite quelques délayans. A la chaleur insolite succédèrent un refroidissement subit, puis un relâchement extrême causé par des pluies quotidiennes. C'est en cet état que survinrent une prostration subite, avec somnolence, pouls déprimé, accès intermittens très-rapprochés et précédés de soubresauts des tendons, mouvemens spasmodiques, délire obscur et fugace, langue noire, dents fuligineuses, œil fixe et terne, haleine fétide, déjections rares et noîratres, urines fréquentes, mais rouges. On avait donné dès l'abord l'ipécacuana, puis les lavemens; on ordonna la limonade aiguisée de vin blanc, et nitrée; on posa les vésicatoires aux jambes. Je dois dire que dès l'abord on avait reconnu le type pernicieux, et que le traitement le mieux indiqué avait été suivi. Le mal persistant, j'arrivai dans cette circonstance, et je fus consulté; on continua le quinquina en substance, en potion et en lavement, l'extrait de quinquina dans le vin d'Espagne, les teintures aromatiques, les fomentations de quinquina avec l'esprit-de-vin camphré sur le ventre; on mit des sinapismes à la plante des pieds; on ajouta l'esprit de Mendérérus 2 gros par pinte de limonade, les pilules de camphre et nitre, les lavemens camphrés, de tems en tems du vin de Bordeaux vieux. Les vésicatoires offrirent des phlyctènes, on les pansa avec le styrax et des compresses imbibées de teinture de camphre et de quinquina; nous regrettâmes de n'avoir point de vin de Séguin. L'adynamie dominant de plus en plus, on accorda quelques cuillerées de bouillon très-substantiel; enfin, jamais le brownisme ne fût mis plus à contribution pour sauver l'honneur du système de Torti. Des syncopes multipliées vinrent joindre aux phénomènes déjà les plus sinistres, leurs symptômes effrayans, malgré l'attention continue de porter sous les narines les sels les plus actifs, aux tempes et même aux yeux du vinaigre; enfin les stimulans les plus énergiques étaient tour à tour ou concuremment employés. On avait entretenu constamment un air courant dans la chambre arrosée de vinaigre et dont les fenêtres et la porte restaient ouvertes, et cette précaution n'était certes pas inutile avec la fétidité qu'exhalait la malade et qui se faisait sentir dès l'escalier conduisant à son appartement. Deux filles tendres prodiguaient les soins les plus actifs à la mère la plus chérie; deux gardes la veillaient jour et nuit, épiant ses moindres mouvemens, étudiant ses moindres signes, prévenant ses moindres désirs; trois médecins ne laissaient pas deux heures d'intervalle sans visiter la malade, et se réunissaient matin et soir près de son lit à heure fixe; elle avait conservé des intervalles lucides, et la maladie gagnait du tems; eh bien! c'est au milieu de ces alternatives d'espoir et de crainte, de ce conflit de soins et de terreurs, qu'expira, à sept heures du matin, le 3 octobre et le quatorzième jour de sa maladie, cette intéressante mère de famille.

Si l'on pouvait avoir un seul reproche à se faire dans cette malheureuse aventure, ce serait peut-être qu'à l'avant-dernière nuit une des gardes de la malade, égarée par un sentiment d'affection mal raisonné, et la voyant très-mal, la laissa dix heures sans rien lui faire prendre, en l'abandonnant à son état de somnolence, pour ne pas, dit-elle, la tourmenter en vain, si près de mourir.

Que de réflexions naissent pour le praticien de bonne foi qui, ayant usé de toutes les ressources de l'art, veut se rendre compte de la raison de leur irréussite!... La vive affection morale à laquelle était en proie la malade a-t-elle énervé l'effet des remèdes en émoussant le système de la sensibilité? eût-il été plus prudent et plus avantageux d'imprimer une secousse à l'organisme par l'émétique continué, ensuite comme évacuant *fractâ dosi*, et en lavage? mais la langue toujours noire n'a jamais offert un aspect saburrhal, les selles ont toujours été jaunâtres-brunes, en dévoiement, non fétides et faciles, excepté le dernier jour. Quel vague désespérant, quelle fatale anxiété pour l'observateur loyal et le praticien ami des règles didactiques de la nature! Art terrible, long et difficile de la Médecine, serait-il vrai de dire que c'est en vain qu'on implore tes secours quand la mort de son doigt implacable a désigné sa victime et tracé sa sentence?....

Depuis dix jours, les maladies se sont montrées plus nombreuses et plus formidables, et le sinistre cortége de l'hiver vient prendre son rang successivement autour de ce vieux enfant du nord.

Les pluies ont amené les rhumatismes, les fièvres intermittentes, la goutte, les catarrhes, les diarrhées, tandis que le fougeux aquilon apporte sur ses ailes les pleurésies, les péripneumonies, les cholera-morbus, les ophthalmies, enfin tous les divers symptômes des maladies aiguës, *larvatas facies*. Chacun de ces ministres de mort est à son poste, et malheur à qui de nous bravera sa puissance ou osera s'exposer à son courroux! La constitution est devenue toute boréale, et si quelques belles heures encore semblent prolonger l'empire de l'automne expirant et retarder celui de l'hiver qui s'avance, on s'aperçoit bientôt que ce sont des faveurs inespérées, au froid qui suit brusquement ces ardeurs passagères. Le soleil est brûlant à midi, l'air est frais à six heures du soir, froid à minuit, glacial à cinq heures du matin. Les compagnons séditieux de Borée balayent déjà les plaines, déjà dépouillent les forêts de leur parure, et vont ramener les citadins à leurs foyers rallumés. Le chasseur et le cultivateur se hasardent seuls avec plaisir à ces premières rigueurs du froid, et le voyageur à pied calcule déjà avec inquiétude quelle distance lointaine il lui reste à parcourir pour regagner son toit domestique. Avant un mois, le laboureur diligent aura levé ses guérets et confié au sein de la terre entr'ouverte les semences d'une nouvelle moisson. L'alouette et le givre vont couvrir nos campagnes, et déjà les brouillards du matin préludent à leur arrivée.

Opposons au triste essaim des maladies des préservatifs appropriés à leur nature, calculée d'avance sur les variations de la constitution atmosphérique dominante, et ainsi que nous le disions dans notre dernier Numéro, que le vent régnant soit le régulateur de notre conduite hygiénique ou médicale. Ainsi, souffle-t-il du midi? mangez moins, mais que vos alimens soient plus substantiels; que vos boissons soient plus spiritueuses ou plus aromatiques. Pleut-il? couvrez-vous davantage, évitez l'humidité, opposez à l'influence des brouillards, de bonne laine sur la peau, à la fange des rues ou des chemins, une chaussure solide. Avez-vous été surpris par une averse? avez-vous été obligé de rester stationnaire dans un lieu humide? déshabillez-vous entièrement auprès d'un feu pétillant, frottez-vous le corps avec de l'eau-de-vie, enveloppez vos pieds d'un linge que vous en aurez imbibé, et ne vous mettez au lit qu'après être complettement séché; buvez ensuite une infusion aromatique légèrement animé de vin ou d'eau-de-vie; couvrez-vous et abandonnez le reste à la nature. Je viens personnellement d'éprouver la bonté de ce conseil dans un accès de fièvre qui me prit subitement en pêchant des écrevisses à Vernouillet, et dès le lendemain j'avais recouvré ma vigoureuse santé. Le vent souffle-t-il du nord? trempez votre vin, mangez des légumes, des fruits, faites de l'exercice à l'air, prenez des bains chauds, des lavemens; revêtez-vous plus légèrement, sans pourtant vous exposer trop à l'impression continue du froid qui est débilitant, quoi qu'on en dise. S'il vous survient seulement un point de côté, hâtez-vous d'en prévenir le danger croissant; des bains, des fomentations émollientes, des sang-sues *loco dolenti* ou à l'anus, des pédiluves, des sinapismes, peut-être des vésicatoires, et sur-tout des ventouses scarifiées, moyen trop tombé en désuétude parmi nous; des breuvages légèrement acides, l'eau de poulet, l'eau de chiendent, l'eau chaude enfin, en boisson, en bains, en lavemens *quocumque modo*. Voilà la véritable Médecine prophylactique, et je vous dirai avec l'antique école de Salerne qui, à quelques niaiseries près, ne méritait pas les sarcasmes dont on l'a poursuivie, et qui certes renferme plus de préceptes réellement médicaux que tel gros traité de Médecine, ou telle nosographie que je connais, je répéterai, dis-je, en hexamètre léonin :

Hæc diu si serves, tu longo tempore vives.

Quant à la goutte, en deux mots, si elle vous persécute par le vent du nord, prenez des pédiluves avec l'eau marinée; si c'est par le vent du midi, faites des frictions sèches, et mettez un sinapisme à chaque plante du pied, et, dans l'un et l'autre cas, buvez à jeun le matin deux verres d'eau avec une cuillerée de sel ou sucre de lait.

Les dix jours qui viennent de s'écouler ont offert le tableau météorologique suivant : Le 29, belle matinée, pluie averse d'une heure à trois. Le 30, air doux, journée superbe et très-belle nuit. Le 1er octobre, la chaleur est suffocante, et

le ciel couvert de nuages amoncelés présage un orage; ondée à midi; plusieurs coups de tonnerre sourds et prolongés annoncent enfin l'orage qui éclate, à une heure, avec violence; l'éclair sillonne la nue, la foudre s'approche, gronde et roule avec fracas pendant plus d'un quart d'heure; tous les vents paraissent déchaînés et la pluie tombe par torrens; le calme renaît à 2 heures, le soleil paraît, et il fait beau le reste du jour et la nuit. Le tonnerre est tombé dans plusieurs villages voisins de la capitale, Belleville, Charonne et Bagnolet; il a, dit-on, fait beaucoup de mal dans ce dernier endroit, et frappé plusieurs personnes dont deux ont péri. Le 2, soleil brillant, belle journée et belle nuit. Le 3, beau le matin, à midi le ciel se couvre de nuages, chaleur pesante, petite pluie le soir et la nuit. Le 4, pluie au matin, le soleil paraît depuis onze heures jusqu'à deux, ondée à trois heures; le soir, pluie orageuse, éclairs brillans. Le 5, aurore nébuleuse, soleil et pluie alternativement dans la journée. Le 6, tems gris, petite pluie le soir et la nuit. Le 7, pluie diluvienne durant toute la matinée, ciel sombre le reste du jour. Le 7 et le 8, ciel nuageux, le soleil se montre par intervalles, l'air est doux. M. S. U.

Depuis le 29 septembre jusqu'au 9 octobre, les vents dominans ont soufflé 15 fois S., 5 f. S.-O., 4 f. O. et 6 f. N.-O.

◉ Nouvelle lune, le 17.

Depuis le 29 septembre jusqu'au 9 octobre, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 2 lig. $\frac{7}{12}$.

— La moindre de 27 p. 8 lig. $\frac{4}{12}$.

Le thermomètre a monté à 17 deg. $\frac{5}{10}$ (dilat.)

— Il est descendu à 7 d. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 83 d.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

Médecine.

En mars dernier, je fus appelé pour traiter M. Bourdier, d'un tempérament sanguin-bilieux, maître de forges aux Limosins, canton de la Charité-sur-Loire, département de la Nièvre. Comme j'exerce la Chirurgie et la Médecine gratuitement pour le soulagement des pauvres qui sont dans mon canton très-éloigné des médecins, j'hésitai un instant de me rendre à l'invitation qui m'était faite; cependant je me transportai auprès du malade, je lui trouvai une chaleur âcre, une douleur considérable dans toute l'étendue de la poitrine, une expectoration difficile, une constriction à la trachée-artère qui permettait à peine au malade une respiration très-laborieuse, la déglutition presque impossible, quelques crachats muqueux et verdâtres, un pouls petit, dicrote, quelquefois accéléré, point de moiteur, point de selles, peu d'urines, encore étaient-elles rouges, et sans sédiment; j'ose dire qu'un peu plus tard le malade aurait suffoqué.

Dans mon étonnement, je demandai pourquoi on avait abandonné ce malade aux seuls efforts de la nature, et pourquoi on n'avait pas appelé un médecin. Alors, on me montra l'ordonnance, informe, barbouillée, sans français, sans orthographe, d'un homme qui ne juge des maladies que par l'autopsie insuffisante des urines, sur-tout quand elles sont ballottées; mais il est de l'escence d'un ignorant d'attacher de l'importance à ce qu'il ne comprend pas, et de même que les reptiles les plus venimeux naissent dans les solitudes arides et incultes, de même les charlatans ne se montrent que chez les malades effrayés sur leur sort, ou chez le peuple facile à duper,

Monstrum, horrendum, informe, ingens cui lumen ademptum.

Je n'ignore pas qu'au lit du malade, on doit examiner la couleur de l'urine, sa quantité, son ardeur, son goût, sa fluidité, et les matières qui y nagent, pour réunir tous ces renseignemens et en tirer des inductions sur l'intensité de la maladie; mais rien ne peut remplacer la connaissance du tempérament, le coup-d'œil sur le malade, l'inspection des yeux, de la langue, le toucher du pouls, du bas-ventre, de la poitrine, la certitude de la variété dans une même maladie.

On m'apporta donc, 1° une trentaine de paquets qui me parurent composés de tartrite acidule de potasse; 2° sept ou huit paquets de

jalap, restant de plus fortes doses; 3° deux bouteilles d'eau miellée où surnageaient quelques gouttes d'une huile empireumateuse. On appliquait depuis huit jours au jarret, sur les tendons des muscles demi-nerveux, demi-membraneux et jumeaux, des emplâtres épipastiques animés par les cantharides : le malheureux moribond était obligé de se lever pour être pansé; permission de prendre des bouillons gras ou maigres, et défense de donner des lavemens; enfin, pour juger de la stupidité du savetier devenu médecin, il faudrait lire sa hideuse ordonnance que la charité m'empêche de vous envoyer. Quand écraserez-vous du poids de votre indignation ces insectes qui ne vivent que d'urines, et qui promènent la mort dans toutes les habitations où ils trouvent des gens crédules?

J'ordonnai six lavemens par jour avec la décoction de mauve, de bouillon blanc, de têtes de pavots dont je fis faire aussi un cataplasme autour du cou; je calmai l'insomnie avec l'infusion de têtes de pavots, de fleurs de tilleul et des pilules de cynoglosses; je donnai pour boisson les premiers jours, des laits d'amandes, des bouillons de poulets altérés avec le riz et les scorsonères; je variai ces boissons à l'aide des sirops de capillaire et de guimauve; je passai ensuite aux potions béchiques animées par le kermès, et je finis par deux médecines douces; je pansai l'ulcère formé par les vésicatoires avec la poudre de quinquina et le styrax pour détruire la gangrène, je terminai par le cérat de Galien; je fis porter sur la peau un gilet de flanelle que je conseillai de garder en tout tems.

La fièvre cessée, on prit les matins, pendant huit jours, le lait de vache. La convalescence a été prompte, et le malade est parfaitement guéri.

Barillot, officier de santé,
à la Celle-sur-Nièvre.

La lecture de l'article *Danse de Saint-Guy* du N° 26 de votre intéressant Journal, à la date du 11 de ce mois, m'a suggéré, mon cher docteur, l'idée de vous envoyer l'observation suivante.

Il existe à la Martinique chez des enfans une maladie qui consiste dans des mouvemens convulsifs et involontaires; elle les porte à frapper avec violence l'une des parties de leur corps sur un autre corps étranger.

L'espèce considérée comme la plus forte et la plus dangereuse est celle dont les accès déterminent l'enfant à frapper, plus ou moins longtems et d'une manière plus ou moins vive, son front sur une pierre ou sur une pièce de bois formant le seuil d'une porte.

Cette maladie est appelée *battre genipa*, parce que l'enfant qui s'est ainsi frappé rend la partie affectée semblable à du sang extravasé, ce qui imite très-bien des chairs frottés avec la liqueur du fruit du génipayer, *genipa*, Pl. *theretia*, Tourn.; *pentandria monogynia*, Lin.

On veille avec soin sur les enfans qui ont cette malheureuse disposition, et dès que l'accès se manifeste chez eux, tout le monde crie : *genipa! genipa!* pour invoquer du secours.

On regarde cette maladie comme un degré d'épilepsie et on la croit contagieuse; on éloigne les autres enfans de la vue et du voisinage du convulsionnaire, qui perd toute connaissance, et rend quelquefois du sang, soit par le nez, les yeux ou les oreilles.

On soigne ce mal comme l'épilepsie, ou plutôt on se borne à plaindre ceux qui en sont attaqués et à les traiter avec douceur et bonté; ils sont recommandés en quelque sorte à la pitié de tous.

Quelques jeunes personnes *battent genipa* à une époque voisine de la puberté, et plusieurs enfans restent soumis à ses atteintes jusqu'à ce moment.

Je n'ai jamais ouï dire que les blancs l'éprouvassent, mais seulement les hommes et les femmes des autres nuances; il est même plus rare chez les dernières.

Mon grand-père maternel possédait un jeune quarteron nommé Louis qui *battit genipa* depuis sa tendre enfance jusqu'à sa nubilité. Son front en portait l'empreinte presque habituelle.

Tous les êtres qui *battent genipa* ont l'air triste et l'œil sombre des épileptiques.

Je regrette beaucoup de n'avoir pas fait des recherches particulières sur ce genre de maladie qui afflige l'humanité dans mon pays natal.

Elle est heureusement très-peu commune, on

ne la connaît point à Saint-Domingue, ou du moins on ne l'y a point observée.

Ce que je n'ai pas fait, je le recommande aux gens de l'art qui habitent les contrées situées sous le climat des tropiques.

Ce qu'on appelle à la Martinique *battre genipa* ne serait-il pas une atroce espèce de *Danse de Saint-Guy?* MOREAU DE SAINT-MÉRY.

Sourd-Muet. Voy. les N[os] XXIII et XXVIII.

J'AI dit dans ma notice préliminaire en tête des lettres que je vous ai écrites, que les seuls mots que prononçât le jeune Grivel à l'âge de neuf ans étaient ceux communs à tous les muets, et qui résultent du concours des consonnes labiales, *mama, papa, bobo.* Là-dessus un puissant logicien, sorti tout armé du cerveau d'Eubulide, m'a poussé un argument qui revient à celui-ci : Qu'est-ce qu'un homme chauve? — C'est celui qui n'a point de cheveux. — Mais si cet homme avait un cheveu serait-il encore chauve, à votre avis? — Oui. — Et s'il en avait deux? — Tout de même. — Et s'il en avait 3, 4, 5, 6........ Il est évident qu'en épuisant la série des unités numériques, il viendrait un point où je serais forcé d'avouer que l'homme en question ne serait plus chauve. — Donc, continuerait mon subtil raisonneur, il suffit d'un seul cheveu pour qu'un homme ne soit point chauve, et à plus forte raison de trois, et puisque vous convenez que votre muet proférait trois mots à neuf ans, je soutiens, moi, qu'il n'était pas muet, car je prouve qu'un mot constitue une langue, de la même manière qu'un mouton suffit pour former un troupeau et un seul grain de blé pour donner la mesure exacte d'un boisseau.

Fort bien; mais, si cela doit aller ainsi, d'où vient donc que Buffon appelle si improprement sourd et muet un jeune homme qui de son aveu ne prononçait pas seulement trois mots, mais treize cents, dont ce savant convient qu'il avait aussi l'intelligence? Ne serait-ce pas parce que les mots prononcés ne font rien au sens de l'ouïe, dont dépend uniquement la parole? Parce que sans ouïe il ne peut exister de véritable parole, prononçât-on d'ailleurs par mécanisme tous les mots de la langue, comme les têtes fabriquées par Vaucanson les prononçaient? Mais s'il avait suffi de dix mois de tems à Rodrigue Pereire, pour apprendre au jeune sourd dont parle Buffon, les treize cents mots en question, il me semble que sans avoir le même talent, des parens assidus et zélés peuvent bien enseigner à leur enfant à en articuler par imitation trois ou quatre des plus faciles, tels que ceux proférés par Rodolphe, au bout de neuf ans de soins et de tentatives de toutes sortes.

Je suis vraiment honteux de m'arrêter sur de semblables niaiseries, et d'être obligé de dire, après que les ouvrages de Buffon et de Condillac sont entre les mains de tout le monde, que la parole ne saurait jamais exister sans l'ouïe, ni les idées abstraites et générales sans la parole; que la parole ne réside point dans des mots proférés par mécanisme ou par imitation, et qu'un muet ne cesse pas plus de l'être pour en articuler trois ou trois mille qu'une tête de bois, un perroquet, ne deviennent des êtres intelligens pour avoir articulé quelques phrases intelligibles.

Au reste, je ne dois pas négliger de vous dire, Monsieur et bon ami, que ma théorie sur le sens de l'ouïe telle que je l'ai déduite des faits qui se sont présentés à moi, et que je vous ai exposés principalement dans mes septième et huitième lettres, se trouve heureusement confirmée par l'expérience. Je vous avais dit que dans un Mémoire reçu de Milan on me rendait compte d'une surdité accidentelle, qui s'était manifestée par la perte des sons les plus aigus en finissant par les plus graves. Cette marche inverse de l'acquisition de ces mêmes sons, m'a été confirmée par un autre Mémoire venu de Suisse. D'un autre côté, un professeur de Marburg en Allemagne, M. Markeldeg, m'a fait écrire sur le même objet, et m'a assuré ouïr encore beaucoup de bruit, sans pouvoir saisir le son d'aucun des mots qu'on lui adresse. J'ai aussi vu chez moi plusieurs sourds par accident, dont la surdité a commencé de même par la perte des sons aigus et des inflexions élevées de la voix. Pendant que j'étais occupé à classer ces diverses observations, il m'est né un fils. Deux médecins

instruits, qui l'ont vu âgé de moins de deux mois, MM. Albert et Marie de Saint-Ursin, l'ont jugé extrêmement avancé du côté de la force et de l'intelligence. J'ai fait dès le moment de la naissance de cet enfant, et pendant plusieurs jours de suite, différentes expériences sur son organe auditif, et je me suis convaincu que les bruits inharmoniques y ont été les premiers admis. Après les bruits, les inflexions de la voix y ont excité la sensation auditive, et les sons très-graves n'ont commencé à la produire que long-tems après les bruits. A l'âge de six semaines, un claquement de main, la chûte d'un corps lourd le faisaient tressaillir, tandis que le son le plus aigre tiré du flageolet ne lui causait aucune émotion. Maintenant qu'il approche de trois mois et qu'il tourne la tête au son de la voix, il reste encore tout-à-fait insensible au son d'un instrument donné un peu haut. Il ouït visiblement le son du tambour, tandis que le son du violon ou de la flûte n'existe pas encore pour lui.

Le développement de l'ouïe chez Rodolphe, âgé de quinze ans, n'a point différé de celui que j'ai remarqué chez mon fils, âgé de quinze jours; l'un et l'autre a eu lieu de bas en haut et a procédé de l'inharmonique à l'harmonique. Au moment où je vous écris cette lettre, Rodolphe éprouvé sur le violon en saisit les sons jusqu'au *mi* qui donne l'octave en démanchant au-dessus de la chantrelle; quand on donne le *fa-dièze* au-dessus, il n'entend plus rien; l'intervalle d'un ton est encore pour lui la mesure de l'infini.

Adieu, monsieur et bon ami, je donnerai suite à cette lettre lorsque des évènemens ou des faits dignes de votre curiosité exigeront que je reprenne la plume. Jusques-là approuvez mon silence, et ne l'imputez qu'à la multiplicité de mes occupations. FABRE-D'OLIVET.

CHIRURGIE.

De la Vaccine.

IL est dangereux sans doute de vouloir expliquer les phénomènes physiologiques, lorsque leurs lois de génération ne sont pas démontrées par l'observation et l'expérience, ou, en d'autres termes, avant que l'on ne soit parvenu à les reproduire à volonté, et les plus beaux raisonnemens doivent toujours céder à l'expérience. C'est pour cela que je ne puis admettre que le virus vaccin, pris sur un sujet malade d'ailleurs, porte avec soi le germe de la maladie qui lui est étrangère et le transmette à l'individu que l'on inocule.

Si le vaccin est un virus *sui generis*, comme la gale, le scrofule, la syphilis, etc., si, comme eux, il se manifeste constamment sous une forme qui lui est propre, et si, comme cela arrive fréquemment, le même sujet est infecté de plusieurs virus à la fois, on distingue toujours les symptômes propres de chacun. On ne peut pas, selon moi, inoculer à la fois la gale et la vérole d'un individu à un autre, sans puiser en même tems du virus de l'exanthême propre à chacune d'elles, et s'il arrive que l'on contracte ainsi ces maladies spontanément, c'est parce qu'elles sont également contagieuses, et que le contact a lieu simultanément sur plusieurs parties infectées diversement.

Les écrouelles, par exemple, n'étant pas contagieuses comme la gale, je ne crois pas qu'un scrofuleux galeux puisse jamais donner en même tems ces deux maladies, tandis qu'on peut contracter en même tems la syphilis et la gale, et alors les symptômes propres de ces deux maladies se manifestent simultanément et *distinctement*, de sorte qu'on ne peut les guérir qu'en administrant à la fois les remèdes indiqués contre chacune d'elles. Le mercure, par exemple, qui est spécifique contre la syphilis, ne l'étant pas également de la gale, nous avons vu maintes fois les symptômes de l'une céder à son usage comme dans les cas simples, tandis que l'autre résistait et exigeait ensuite le traitement antipsorique, auquel elle cédait à son tour.

Or, quoique le même système humoral semble servir de véhicule à ces différens virus, on ne peut pas en inférer qu'ils doivent s'y mêler, puisqu'ils se reproduisent toujours sous une forme propre, et qu'en outre chacun d'eux affecte constamment un ordre particulier d'organes; d'ailleurs est-ce donc bien réellement la lymphe qui est malade dans ces cas?.... Il est du moins constant qu'elle ne l'est pas uniquement.

J'ai inoculé la vaccine à un enfant qui avait été exposé à la contagion variolique ; le troisième jour, les symptômes de la variole se sont manifestés, cette maladie s'est développée et a parcouru toutes ses périodes comme dans les cas simples ; la vaccine s'est également développée et a parcouru aussi ses périodes comme dans les cas ordinaires, seulement l'éruption variolique n'a point eu lieu autour des pustules vaccinales, à la distance de trois ou quatre pouces. Ce n'est donc pas un préjugé dangereux que de croire que le *choix de la vaccine soit indifférent ;* en effet, si ce virus était susceptible de se combiner avec d'autres dans le corps, il ne se reproduirait pas constamment, et *toujours sous la même forme*, indépendamment des autres affections de ce même corps. Je l'ai plusieurs fois inoculé comme moyen thérapeutique à des scrofuleux, à des convalescens dans des métastases critiques, et jamais sa forme n'a varié.

Il y a trois mois qu'un de mes enfans, âgé de quatre mois, était en proie à une affection catarrhale chronique qui menaçait sa vie : la petite vérole régnait dans le voisinage ; je l'ai vacciné dans le double but de le préserver d'une maladie dont infailliblement il aurait été victime, et d'établir un orgasme universel qui pût ranimer l'action du système absorbant. Je lui ai procuré dix boutons vaccins ; à mesure qu'ils se sont développés, on a vu renaître les forces, il n'y a point eu de fièvre apparente, et le petit malade se porte à merveille.

Cependant je pense qu'il ne serait pas prudent d'inoculer la vaccine indifféremment et sans préparation chez tous les sujets ; on doit pareillement avoir égard au sexe, à l'âge, à la saison, et préférer sans doute le virus pris sur un individu sain, et dont le développement se sera opéré dans la période ordinaire.

Mais je pense aussi qu'on peut sans danger le prendre sur un sujet malade d'ailleurs, pourvu qu'on ait soin de puiser le virus sans toucher aux bords de la pustule.

On a observé, il est vrai, que des exanthêmes de diverses espèces, et même des maladies virulentes se sont quelquefois manifestées après l'inoculation vaccinale, et on a supposé que les germes en avaient été introduits avec la vaccine : mais n'est-il pas beaucoup plus plus vraisemblable que ces germes pré-existaient chez les individus, et que la fermentation vaccinale n'a été que l'occasion de leur développement ? J'ai vu plusieurs cas de cette espèce, et lorsque j'ai pu remonter à leur véritable source, je l'ai trouvée dans un vice originel, ou telle autre cause matérielle entièrement étrangère à la vaccination.

Il y a près de quatre ans que je vaccinai, avec du virus pris sur un sujet très-sain, deux enfans d'un homme d'un rang distingué ; quinze jours après, ils furent couverts de boutons miliaires qui durèrent huit jours, et qui reparurent périodiquement tous les quinze jours pendant environ cinq mois. Toute la famille se récria contre la vaccine..... Le père avait été calculeux dès son enfance, et je venais de guérir le grand-père d'une diarrhée dont il était affligé depuis trente-cinq ans, et dont la cause était le vice dartreux qui jusque-là avait été méconnu.

J'adopterai d'autant plus volontiers la proposition de renouveler l'inoculation de la vaccine aux diverses périodes de l'enfance, que j'ai déjà, comme objet d'expérience, réinoculé plusieurs fois un grand nombre de sujets à des époques plus ou moins éloignées, mais le virus ne s'est jamais développé.

Toutefois, je ne pense pas que les *abcès, écrouelles, pustules, gale, consécutives à la vaccination*, soient un motif de plus pour être rassuré sur le succès de cette opération *dont le but est*, dit-on, *l'évacuation complète du levain variolique très-abondant chez quelques individus, et qui n'a pu être en entier expulsé par cinq ou six pustules restées seulement huit à dix jours en suppuration.* Cette opinion qui me paraît purement hypothétique, ne peut pas donner lieu à une discussion utile, tant qu'elle ne sera pas contrôlée par des faits et des expériences positives.

CELLIER, D.-M.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXX.) (229) (21 Octobre 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

BARTHELMY PERDULCIS, né dans le Vivarais en 1545, fut reçu docteur en Médecine de l'Université de Paris en 1572, et y professa cette science avec distinction. Infatigable pour les travaux qu'exigent la science médicale, la religion et la charité, il mourut dans les écoles de Médecine, où il demeurait, en 1611. On dit qu'il avait fait écrire en lettres d'or sur une de ses cheminées l'anagramme de son nom : BARTOLOMEUS PERDULCIS. *Per multos labores duci.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

ILS sont passés ces jours de paix et de bonheur; elles se sont écoulées comme l'ombre fugitive ces heures où, étranger aux sollicitudes de la capitale, tout entier aux jouissances de la nature, au plaisir d'embrasser ma famille, de revoir ma patrie, j'errais à l'aventure, sans motif et sans but, au milieu de mes amis, invité par eux tous, par eux tous bien reçu. Graces vous soient rendues, hôtes simples et bons, chez qui ma volonté décidait seule du sort de ma journée, où la prévenance ne s'érigeait point en tyrannie, où libre de tout faire je ne faisais rien, où je goûtais tour-à-tour, et le long dormir du bon La Fontaine, et les longs dîners de nos bons aïeux, et les délices du *far niente* si prisé des peuples méridionaux. A de beaux jours succédaient de paisibles nuits, et les nuits de paix valent peut-être les nuits d'amour! Quel jour ne fut pas marqué par un plaisir, quel lieu par un souvenir?...... Vastes plaines de ma Beauce, où s'égaraient mes yeux, ma mémoire et mon imagination!..... Je vous dis adieu pour toujours peut-être,... et courbant ma tête sous le joug, je reviens tendre un col docile aux labeurs de la capitale!.... Oh! qui me rendra ce mois délicieux, où tout à moi, sans autre maître que mon instinct, sans autres projets que l'occasion, je lisais, cheminais, écrivais pour moi seul, et suivant chaque nouveau sentiment qui m'agitait, comme une barque sur un lac tranquille obéit mollement à l'haleine du zéphyr qui enfle à peine sa voile. Là, je n'expiais point par les formalités d'une vaine étiquette l'honneur

d'être reçu dans un château (1); un grand laquais ne venait point prendre mes petits ordres, ni un maître m'asservir à la routine de sa maison en me promettant une liberté illimitée : un ami franc, cordial, un peu brusque (et je les aime ainsi), m'offrait à déjeûner de tout son cœur, m'excusait si je ne dînais pas, et nous nous retrouvions au souper, à la suite duquel une longue causerie me portait à demi endormi de la table à l'oreiller. Après un dîner chez le meilleur des oncles et dont je n'aimerai jamais autant l'héritage que l'accueil annuel, je courais la ville, je visitais les vieux serviteurs de ma famille, les malades jugés incurables, les bonnes sœurs de mon ancien hôpital, les antiquités encore restées debout, en petit nombre, malgré la faux du tems ou le vandalisme des propriétaires, je m'égarais dans les alentours, à Luisant, à Sèche-Côte, à Lonceaux dont les bois mélancoliques inspirèrent la muse de ma jeunesse, et j'admirais comment la capitale de l'empire de Cérès était entourée d'une ceinture de vignes qui la ferait prendre pour le siège de celui de Bacchus.

Les feux du lion de Némée, éteints dans le verseau, ont cessé d'embrâser l'horizon, et une ardeur insolite de brûler nos plaines, de dessécher jusqu'à nos vallons, mais son haleine dévorante semble avoir soufflé sur nos villes et nos campagnes des semences de contagion. La dyssenterie sévit de tous côtés, et l'homme des champs même n'est pas plus garanti de ses atteintes, par la pureté de ses mœurs et la sobriété de son régime, que le citadin par sa diète tonique et le militaire par sa vie tantôt trop frugale, tantôt surnourrissante ou passée dans les orgies. Quelle peut donc être la cause de cette endémie ?.... Y aurait-il en effet une secrète influence des corps célestes sur notre globe *terraqué*, une harmonie ignorée entre le ciel et la terre, une sympathie inconnue encore entre les autres corps planétaires et celui que nous habitons ? Serait-il vrai qu'il fallût accuser la *comète* actuelle des chaleurs qui ont tari nos fontaines, fané nos gazons, flétri nos fleurs, consumé nos feuillages, comme des pluies qui récemment ont dégradé les chemins ? et un corps opaque errant à trente millions de lieues de nous, dans une ellipse excentrique autour de notre soleil, peut-il à ce point changer l'ordre immuable des saisons, et substituer tous les feux de la canicule aux tièdes haleines d'un humide automne (1) ?

Les maladies dominantes sont absolument les mêmes depuis un mois, et seulement elles ont pris une intensité résultante de l'humidité réunie à la chaleur; nous n'ajouterons donc aux conseils que

(1) Ce reproche ne peut s'adresser à celui dont je date cette constitution. Maintenon, séjour enchanté dont les eaux délicieuses sont alimentées par le confluent rapide des eaux de l'Eure et de la Voise, a le mérite de joindre aux plus grands souvenirs, à un site pittoresque, à une *fabrique* d'aqueducs unique en France, à des appartemens du goût moderne le plus exquis, et contrastant avec un extérieur qui rappelle les tems chevaleresques, l'avantage inappréciable d'appartenir à un maître qui en fait les honneurs avec autant de graces que de dignité.

(1) Je sais que M. Burkhardt assure que le 12 septembre, à dix heures du soir, la comète était éloignée de la terre de 54 millions de lieues, et de 39 millions de lieues du soleil, que sa distance de la terre diminuera jusques vers le milieu du mois d'octobre, au point de n'être que d'environ 41 millions de lieues, ce qui fait 13 millions de lieues de moins; mais le calcul de 30 millions de lieues d'éloignement de la terre que j'ai indiqué, est de M. de Lalande qui n'a pu parler que d'après les comètes connues jusqu'à lui. Quant à l'assurance donnée par M. Burkhardt que *l'orbite de la comète actuelle est tel qu'elle ne peut jamais s'approcher de bien près de la terre*, j'aurais préféré qu'il eût assigné la limite de cet orbite, et nous devons être rassurés provisoirement par les 41 millions de lieues qui nous séparent d'elle dans son *maximum* d'approximation, puisque M. de Lalande cite une comète qui s'est approchée de 200 mille lieues de la terre sans y causer de dérangement notable. La moindre notion d'astronomie ne nous apprend-elle pas qu'un seul corps grave déplacé contre l'ordre prévu et assigné aux globes célestes entraînerait la subversion de tout le système planétaire ? Nul désordre apparent n'existe qui n'ait été calculé par celui qui traça la route des astres, et si tel d'entre eux semble dévier de sa ligne, soyons persuadés que c'est l'effet d'une loi de gravitation inconnue, mais réelle, et que si un corps paraît incliner ici au-delà des calculs établis par nous, il ne fait qu'obéir à la loi d'équilibre universel, et former le contrepoids de tel autre corps dont l'apparition étonne également les habitans de tel autre univers. Rassurons-nous, la main qui pèse les mondes, qui créa les soleils, saura bien les contenir dans la course que l'Eternel leur a prescrite pour le tems qu'il a voulu, et telle est l'harmonie des corps célestes que l'esprit ne peut la supposer autrement que comme elle existe. *Cœli enarrant gloriam Dei.*

nous avons donnés que celui de les mettre en pratique avec encore plus de persévérance et de soin. On ne peut trop se mettre en garde, ainsi que nous l'avons dit, contre les effets du relâchement qui va suivre les pluies actuelles qui régneront aussi long-tems qu'a dominé la chaleur. Les acides, les fruits bien mûrs, les légumes potagers, les pédiluves, les bains, les lavemens étaient indiqués, tant qu'a prévalu une saison ardente outre-mesure, et l'instinct du goût était en harmonie avec les préceptes de l'hygiène; heureux accord qui existerait plus souvent qu'on ne pense, si l'on tenait note plus exacte des instincts naturels et des goûts non dépravés par l'art! Aujourd'hui que la fibre est amollie par l'humidité, macérée par les fluides élastiques répandus dans l'air, on doit tenir une diète opposée. Des viandes noires telles que celles du gibier; le bœuf, le mouton rôtis, la volaille, les légumes savoureux, les vins libéraux et riches en principes spiritueux, très-peu de fruits, mais toujours le raisin qui a ce singulier privilège qu'il convient dans les températures les plus opposées; toutes les substances facilement fermentescibles, le sucre, le miel; les acides unis aux spiritueux, comme le punch; les amers aromatiques tels que le café ou ses suppléans, s'il en est; à leur défaut le cachou, le safran, les vins de quinquina, les teintures d'absynthe, d'anis; le raifort, le cresson, la pipe, etc.; les bains chauds et courts, ceux de vapeurs, les frictions sèches ou aromatiques, la laine sur la peau, un exercice plus actif tel que la chasse, l'équitation, la paume, la danse, voilà les moyens que l'hygiène conseille contre le relâchement de la constitution atmosphérique; et remarquons la sagesse de la nature qui a placé à point nommé dans cette saison et avec profusion les mets les plus propres à réparer l'atonie imprimée par l'influence ordinairement pluvieuse du solstice d'automne. C'est à présent que les bois abondent en gibiers de toute espèce et le plus succulemment nourris; la vigne a donné sa liqueur généreuse, les guérets leur dépouille substantielle, et l'homme tranquille sur son destin pour l'hiver, range joyeusement dans ses celliers, amasse avec confiance dans ses greniers ses provisions pour la saison qui verra régner les frimas.

Depuis quelques jours, on observe beaucoup d'affections hémorroïdaires et des douleurs pungitives à la rate. Les sangsues *locis dolentibus* ont réussi comme par enchantement, et on a eu recours avec succès aux bains de siège, aux fomentations émollientes, à un régime végétal, aux lavemens, aux fumigations. Ces affections, au reste, sont critiques, et il ne faut que favoriser ces crises utiles et plus douloureuses qu'inquiétantes, *principiis obsta.*

Les dix jours qui viennent de s'écouler n'ont point donné de pluie, quelques nuages brumeux ont par momens obscurci le ciel pendant les quatre premiers jours; mais depuis le 13, le tems est superbe, le soleil brille dans tout son éclat: un ciel azuré, un air pur, une douce fraîcheur entretenue par d'abondantes rosées, donnent à ces beaux jours d'automne l'aspect d'un nouveau printems. M. S. U.

Depuis le 9 octobre jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 2 fois O., 3 f. N.-O., 13 f. S. et 12 f. S.-O.

☽ Premier quartier, le 25.

☺ Pleine lune, le 31.

Depuis le 9 octobre jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. $\frac{1}{12}$.
— La moindre de 28 p. 1 lig.

Le thermomètre a monté à 18 deg. $\frac{3}{10}$ (dilat.)
— Il est descendu à 5 d. $\frac{2}{10}$ (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 84 d. $\frac{1}{4}$.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

Médecine.

Un mot sur l'épilepsie.

La théorie de la nature et du traitement de l'épilepsie n'a pas encore été assez reconnue et fixée jusqu'ici; c'est une commotion nerveuse dont le centre est la moelle allongée, d'où elle se propage aux lobes du cerveau. La vraie manière de la traiter est d'en régulariser les accès. On y parvient en donnant des substances qui

retardent ou accélèrent ces invasions. Les saignées et sur-tout les sangsues à l'anus retardent les accès; les stimulans tels que les gommes fétides, la valériane, les drastiques, les bains froids et quelquefois la glace l'accélèrent, et c'est de l'emploi coordonné de ces substances par les anciens qui ensuite appliquaient un traitement rationnel, que nous est resté le souvenir confus de l'usage empirique de certains médicamens qui n'ont d'effet qu'en faisant suivre cette méthode perturbatrice de l'emploi régulateur et sagement administré de substances qui fixent les retours épileptiques; ensuite on administre les amers connus par leur qualité tonique et fébrifuge bien constatée, comme le quinquina, ce spécifique fébrifuge qui par sa vertu miraculeuse a absout le Nouveau Monde du reproche de ce fatal présent connu sous le nom de syphilis. Une fois la périodicité fixée, on donne le quinquina à très-haute dose, et pour qu'il soit plus diffusible, on l'administre en teinture dans le vin qui a le mérite de tenir en dissolution et son extrait résineux et son extractif gommeux, association nécessaire pour conserver au quinquina toute sa vertu curative. Nous reviendrons sur cet article important, sur lequel la multiplicité de cette affection nerveuse endémique dans les plaines de la Beauce, nous a fourni des moyens d'étude personnels et des renseignemens particuliers. M. S. U.

CHIRURGIE.

De la Rage.

MONSIEUR, j'ai lu avec autant d'empressement que de satisfaction les articles sur la *Rage*, contenus dans votre intéressant Journal. Quoique nous ne soyons pas de la même opinion relativement à la cause de cette maladie, nous nous en rapprochons cependant sur plusieurs points; j'espère qu'un jour nous serons parfaitement d'accord sur ce sujet. Je vais dans cette lettre vous donner une idée des moyens qui me servent à prouver que la salive n'est jamais rabieuse. Comme vous, Monsieur, je ne cherche que la vérité; comme vous je ne suis guidé que par une philanthropie sans doute louable.

Quel bonheur pour l'humanité, quelle gloire pour la Médecine française, si dans le siècle à jamais mémorable de Napoléon-le-Grand nous pouvions enfin déchirer le voile qui nous cache une vérité si importante à découvrir!

La rage, dans le sens que les médecins ont attaché à ce mot, est une maladie qui n'existe pas; mais il y a plusieurs maladies qui déterminent des accidens convulsifs que j'ai dû appeler *rabiens*, non-seulement pour être mieux entendu, mais aussi parce que les mots *rage* et *fureur* sont comme synonymes, et caractérisent le délire furieux dont sont quelquefois affectés les hommes et les animaux dans leurs maladies.

Une irritation nerveuse et locale détermine ces accidens auxquels on a donné le nom de rage, soit qu'il s'en manifeste un seul, soit qu'il s'en manifeste plusieurs.

Les causes en sont internes ou externes.

Parmi les causes internes, l'on doit ranger les passions tristes, telles que la crainte de devenir enragé, la frayeur, etc.; les passions fortes, telles que la colère, le satyriasis, etc.; certains troubles dans les nerfs déterminés par la grossesse, l'hystérie, l'épilepsie...... les maladies inflammatoires qui affectent le cerveau, la moelle allongée, l'œsophage, les poumons, l'estomac, les intestins; etc., les corps étrangers, comme des vers dans le cerveau, dans le canal alimentaire, dans le foie, etc., les mauvais alimens ou les mauvaises boissons; la privation de toute nourriture; les poisons; la répercussion d'une humeur, soit naturelle, soit maladive.

Parmi les causes externes, il faut ranger les douleurs de rhumatisme; des cicatrices mal organisées, ou celles qui tiraillent les nerfs situés dans leurs environs; les piqûres, les plaies profondes, lorsque la nature, oppressée par la résistance des parties, ne peut aisément établir une inflammation et une suppuration nécessaire à la cure de ces plaies; alors les tiraillemens nerveux causent des désordres dans l'économie animale, de-là les accidens rabiens, etc. etc.

Quelquefois ces causes sont compliquées; une maladie interne, les passions de l'âme influent sur les plaies ou sur les cicatrices; il en résulte

un désordre dans les nerfs qui trouble, qui dérange, ou qui exaspère toutes les sensations; de même certaines températures de l'atmosphère influent sur les plaies ou sur la santé des sujets, et déterminent quelquefois des accidens rabiens.

Ces désordres ou ces convulsions rabiennes peuvent exister ou ne pas exister dans les mêmes maladies, être aussi plus ou moins multipliés, plus ou moins prononcés, en raison des dispositions physiques ou morales de l'idiosyncrasie des sujets. Les observations suivantes et l'expérience de tous les jours le prouvent suffisamment.

Je ne citerai pas à l'appui de toutes ces vérités des observations qui les constatent, parce qu'on en trouve assez dans les auteurs, et sur-tout dans les Mémoires de la Société royale de Médecine année 1783, dans l'ouvrage de M. Andry, et de plusieurs autres médeciens célèbres; je me bornerai à en rapporter quelques exemples parmi ceux qui ne se trouvent pas dans mon ouvrage sur le tétanos rabien, ne devant pas trop étendre cet aperçu, et me réservant d'en parler plus amplement dans le Mémoire sur la rage des animaux que j'espère publier.

Première observation. — Une servante fut vivement pressée par un jeune homme dans le tems de ses règles : cette évacuation s'arrêta. Quelques heures après, le jeune homme ayant renouvellé ses tentatives, la fille entra dans une espèce de fureur. Le délire, l'hydrophobie la plus déclarée, les convulsions l'enlevèrent trois jours après son accident. (*Andry.*)

Deuxième observation. — Un domestique de M. Lachaux, négociant à Sisteron, fut pris d'un satyriasis, le 10 novembre 1783. M. Salva fut appelé le 16. Depuis l'époque du 10, il n'avait point habité avec sa femme. Cette continence, dans un homme pressé par des désirs impérieux, est bien extraordinaire. La raison qu'il m'en donna est aussi singulière que la continence elle-même. Il était retenu, me dit-il, par la crainte de mourir entre les bras de sa femme, ou de l'étrangler elle-même dans le moment de la jouissance. Dans la suite, il fut moins maître de lui, et toutes les fois qu'il avait l'imagination montée sur cet objet, il fallait se hâter de faire retirer sa femme.

Après beaucoup de questions, je demandai depuis quand il avait pris du bouillon. On me répondit qu'il ne pouvait en avaler. J'en fis apporter un pour faire l'épreuve : au moment qu'on le présenta au malade, il frémit, il s'agita, et si l'on avait insisté, il serait entré en fureur. Je fis apporter de l'eau, même répugnance, même effet. J'ordonnai qu'on versât de l'eau près de lui, sans qu'il pût l'apercevoir; le bruit de ce liquide lui fit une impression si violente qu'il se serait jeté par la fenêtre, si deux hommes vigoureux ne l'eussent retenu. La vue d'un miroir que je lui mis devant les yeux lui fit la même sensation.

La journée du 17 se passa assez tranquillement, à l'exception des momens où on lui présentait à boire. La nuit suivante, il fut dans un délire violent. J'exigeai qu'on le mît à l'attache... A trois heures après midi, il était dans le délire, trempé dans la sueur de la mort, en faisant les mêmes mouvemens que s'il avait été *in coïtu.* Il crachait sur tous ceux qui étaient autour de lui. Il avait toujours la même horreur pour la boisson. Il mourut à huit heures du soir. (*Société roy. de Médecine.*)

Troisième observation. — Une demoiselle de vingt-deux ans eut une esquinancie dont elle mourut. Elle éprouva avant de mourir une telle horreur pour toute espèce de liquide, qu'elle donnait les plus grandes marques de douleur toutes les fois qu'on lui présentait quelque boisson. D'abord, elle eut de l'aversion pour l'eau pure, ensuite pour les bouillons; elle prenait encore un peu de sirop de mûre pour se gargariser, mais elle finit par ne vouloir prendre ni voir aucune espèce de liquide, quelque foncé qu'il fût en couleur.

On se convainquit par l'ouverture du corps, à laquelle j'assistai (dit M. Portal), que le pharynx, l'extrémité supérieure de l'œsophage, le larynx et la trachée-artère étaient enflammés dans toute leur étendue et gangrenés dans plusieurs points.

Quatrième observation. — Un homme qui était mort d'une hydrophobie spontanée, puisqu'il ne se souvenait pas d'avoir été mordu par aucun animal, avait la lame interne de l'estomac en putré-

faction, l'orifice supérieur de ce viscère, l'œsophage, fort rétréci, et la portion cave du foie enflammée et presque gangrenée. (*M. Leroux.*)

Cinquième observation. — Un jeune homme âgé de vingt-un ans, très-bien constitué, se trouvant chez un de ses amis, prit inconsidérément quelques gouttes de teinture de cantharides dont ce dernier faisait usage pour une sciatique rebelle. Parmi tant de phénomènes extraordinaires, celui qui parut le plus étonnant fut l'état de fureur où entrait le malade, et l'horreur dont il était frappé à l'aspect ou à l'approche des liquides. Tout-à-coup ses yeux s'animaient et devenaient féroces; le serrement de sa gorge était presque étouffant. Au rapport de M. Giuliot, il poussait des cris semblables à des hurlemens ou à des aboiemens terribles. Il voulait se jeter hors de son lit, et finissait par tomber dans des convulsions générales, auxquelles succédaient des défaillances ou un profond assoupissement, etc. Ce jeune homme fut guéri par les soins de M. Giuliot. (*Alibert, Nou. Elém. de Thérap.*)

Sixième observation. — M. Bourienne, chirurgien-major des hôpitaux militaires de l'île de Corse, en a vu succéder (des accidens) à la piqûre des arêtes de la vive, espèce de poisson de mer; ils étaient tels, dans la première observation qu'il cite, qu'il crut voir un homme dans un accès d'hydrophobie. Il avait des mouvemens convulsifs, la peau sèche et aride, le pouls petit et concentré; l'écume lui sortait de la bouche, il ne pouvait articuler des sons; on remarquait des soubresauts dans les tendons, etc. (*M. Leroux.*)

Septième observation. — Il s'agit dans cette observation d'un jeune homme amoureux d'une femme. La femme obstinée dans ses refus lui ôta toute espérance par sa résolution. Alors, dans un de ces momens passionnés où l'on ne connaît que la fureur, le jeune homme se mordit au doigt du milieu de la main jusqu'à s'emporter la peau. Le lendemain, il sentit des élancemens au doigt mordu, avec une douleur qui s'étendait sur tout le bras. La tête se prit, il eut des mouvemens convulsifs qui se succédèrent d'un moment à l'autre. Il fut saisi de l'horreur de l'eau; il refusa tous les alimens : l'air même le suffoquait. Il menaça de mordre tout le monde, et le quatrième jour, il mourut dans les accès de la rage la plus confirmée. (*M. Leroux.*)

Il est bien évident que tous les sujets dont je viens de rapporter les observations ont éprouvé les accidens de la maladie appelée rage, sans qu'on puisse soupçonner que ces accidens aient été la suite d'une salive rabieuse. Maintenant, analysons des observations où l'on suppose l'inoculation de cette salive comme cause de semblables accidens, et voyons si les auteurs ne se sont pas trompés. Je les prendrai parmi celles publiées depuis la publication de mon *Essai sur le Tétanos rabien*, et je les comparerai aux précédentes.

Huitième observation. — Nous avions eu occasion d'observer à l'hôpital Saint-Eloi de cette ville (Montpellier), un frénétique hydrophobe. M. Farjeon, alors médecin de cet hôpital, qui a mérité un rang distingué parmi les hommes de l'art qui ont illustré cette ville, fut d'un avis différent des médecins convoqués en consultation; ceux-ci croyaient à la rage, d'autant plus que le malade avait éprouvé un ulcère sordide à la suite d'une morsure faite par un chien inconnu. La cicatrice avait été opérée péniblement sous les yeux de MM. Pontingon et Montarbé, il y avait trois à quatre mois. M. Farjeon livré seul à son opinion, avec le ton résolu et tranchant qui le caractérisait parfois, vota la saignée du pied et de la jugulaire jusqu'à syncope; l'exhibition d'une haute dose d'opium gommeux : ce qui fut exécuté le même jour. A la visite du lendemain huit heures, le malade était dans une léthargie apparente. Après cette profonde et longue somnolence, il fut rendu au réveil, à la vie, à la santé. Il eut une convalescence facile....... Il appéta les liquides dont il avait horreur, l'éloignement insurmontable dès le début de la maladie délirante et hydrophobique. (*M. Durand, Journ. de Méd. de Montp.* août 1810.)

Si M. Farjeon n'eût pas été présent à cette consultation, s'il n'eût pas usé de toute sa fermeté, l'on aurait traité ce malade avec des préparations mercurielles, ou l'anagallis, le mouron rouge, etc.; il aurait succombé, et bien sûrement ç'aurait été un malade de plus mis sur le nécro-

loge des enragés. Les auteurs sont pleins d'erreurs semblables.

Neuvième observation. — Il s'agit dans cette observation, communiquée par M. Nillonghby médecin anglais, d'un enfant de douze ans mordu à la main par un chien que l'auteur dit *enragé*.

Quarante-huit heures après la morsure se manifestèrent quelques signes d'hydrophobie. Le malade abattu évitait la clarté du jour et avait la déglutition difficile, ce que ses parens attribuaient à des vers dans le gosier.

Le 1er mai, grande altération, forte fièvre; chaque fois qu'on lui présentait de l'eau, il essayait d'en boire; mais il fut toujours saisi d'un serrement à la gorge, auquel succéda sur-le-champ un spasme violent et général. Il s'efforça alors de mordre tous les objets à sa portée, et quelque précaution que l'on prît, on ne put l'empêcher de se mordre lui-même, et d'arracher plusieurs lambeaux de chair avec ses dents.......... Chaque paroxysme commençait par un dérangement du pharynx, précurseur de spasme dans la gorge; il gagnait ensuite la main primitivement mordue par le chien et devenait ensuite général. Les accès duraient de 10 à 20 minutes.

Cet enfant fut saigné, et on lui fit faire usage d'une dose excessive de calomélas adouci avec du sucre; il guérit.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

PHARMACIE.

A MM. les Rédacteurs du Bulletin de Pharmacie.

MESSIEURS, je ne discute point le droit plus ou moins aventuré du *sieur* Fournier, médecin, qui dénonce, dans votre dernier N°, le *sieur* Dupont, le *sieur* Séguin et le *sieur* Bacoffe, pharmaciens, dans un style d'autant plus inconvenant qu'il s'érige en juge en ce genre, et que quand on donne la leçon, il faut prêcher d'exemple; je ne relèverai même point l'inconséquence d'annoncer dans la même lettre *qu'un pharmacien ne doit avoir aucun arcane*, et cependant que *les possesseurs des spécifiques ont un moyen honnête de faire valoir le fruit de leurs recherches;* or, dites-moi s'il est un moyen plus honnête que celui du privilège exclusif pendant un tems déterminé, si le Gouvernement ne veut pas faire des sacrifices énormes, et s'il veut entretenir l'émulation qui s'éteindrait du moment que les inventeurs laborieux seraient forcés de communiquer au premier ignorant le fruit de leurs pénibles recherches. J'en appelle à vous tous, Messieurs, en est-il un seul de vous pharmaciens de Paris et des provinces qui n'ait pas une composition favorite, ou quelque recette héréditaire?

Sans doute, je professe l'opinion qu'il ne devrait point y avoir de secret en Médecine, et que même il restera encore le grand secret de l'à-propos d'application des médicamens connus; mais je crois aussi que c'est d'élan que doivent se faire ces généreuses révélations au public, et que si l'autorité s'en mêle, on n'obtiendra que des demi-confidences. Quelqu'obligation qu'on impose aux pharmaciens, n'existe-t-il pas toujours le *modus faciendi?* J'ai prêché d'exemple, et publié la recette de mon *vin anti-leucorrhéen*, Eh bien! que le pharmacien le plus expert essaye d'exécuter en petit cette formule que je fais exécuter en grand chez un pharmacien, parce que c'est lui qui a ma confiance, et que je suis le maître de la placer à mon gré; puis, qu'on compare ces deux vins et on reconnaîtra la différence qui existera toujours entre une préparation faite en grand et un récipé exécuté en petit.

Mais voici bien une autre affaire! dans son désir de régenter, le *sieur* Fournier ne fait-il pas un crime au *sieur* Bacoffe de faire du chocolat sans cacao! et il ajoute avec un sel tout attique: *N'est-ce pas promettre de faire une omelette sans œufs ou du pain sans farine? Risum teneatis.* Je ne sais de quel côté seront les rieurs; mais ce que je sais bien, c'est qu'il est aussi ridicule (pour ne pas me servir d'un mot plus juste et plus sévère), de rire d'un pharmacien assez animé de l'amour de son pays pour tenter dispendieusement des expériences du succès desquelles résultera le dîner sain et économique du pauvre, qu'il le serait d'insulter aux invitations paternelles du Gouvernement d'essayer de remplacer la canne par le raisin ou la betterave; c'était aussi une *omelette sans œufs* que du sucre sans cannes, avant que le génie français stimulé par l'amour national

eût su l'extraire des plantes où l'on ignorait qu'il fût contenu en aussi grande abondance; et le *café de Paris*, autorisé par le Gouvernement, est aussi une *omelette sans œufs*: voyez à quelles conséquences décourageantes entraîne un vain bon mot plus amer que juste, un sarcasme anti-patriotique. Quant au reproche fait au *sieur* Séguin de faire une remise de 5 fr. par bouteille de son vin fébrifuge aux pauvres, voilà la première fois que j'entends ériger en tort une telle générosité, et il faut avoir l'œil bien pervers pour voir un crime dans un acte de bienfaisance.

Quand on veut, au reste, donner des leçons en ce genre, ce n'est point avec le ton d'aigreur répandu dans la lettre du *sieur* Fournier qui, outre qu'elle est plutôt dirigée contre les Pharmaciens qu'en leur faveur, porte un caractère de légèreté, pour ne rien dire de plus, tel qu'on doit s'étonner qu'un Journal comme le vôtre ait pu l'accueillir et la publier. Au reste, je ne prends si chaudement le parti de M. Bacoffe que parce que c'est moi qui lui ai donné la première idée de son *chocolat français*, et que je m'honorerai toujours de chercher à soustraire quelque chose au monopole de ce peuple pirate qui sera mort le jour où sera jugé le procès des substances indigènes contre les produits exotiques.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Observations sur le pouls, et méthode facile d'en reconnaître les différentes espèces, savoir : le pouls capital, nasal, pectoral, stomacal, intestinal, celui des règles, de la grossesse même dès le commencement, etc.; par M. *J. P. Claye*, médecin à Chartres. — In-12. — A Paris, chez *Migneret*, imprimeur, rue du Dragon, n° 20, et *Gabon*, libr., place de l'Ecole de Médecine.

Voici un produit du terroir chartrain, de ce sol qui a donné en Médecine les Bouvart, les Mahon, les Philippe, les Deschamps, comme il a fourni en poésie Pannard, Desportes, Regnier, Collin-d'Harleville et Guillard.

L'intention de cet ouvrage est très-bonne et il est traité avec érudition sans pédantisme, avec clarté sans être diffus. « Cette doctrine du pouls, dit l'auteur, qui jouit dans sa patrie, où il exerce, d'une estime publique méritée, « cette doctrine fait » revivre les droits de la nature, rappelle la vraie Médecine » d'observation appuyée sur les crises et pratiquée avec tant » d'éclat par Hippocrate. Elle empêche qu'on ne donne beau» coup de remèdes. Quoi de plus heureux pour les malades! »

Nous partageons sincèrement cette profession de foi et surtout le vœu qui en est la conséquence; cette opinion est d'ailleurs étayée des noms les plus imposans. Outre le père de la Médecine qui a consacré cette doctrine dans tous ses écrits, Arétée et Galien l'ont professée; les Chinois en font encore la base de leur Médecine et l'ont même poussée à un point de recherches tel qu'il serait difficile à un médecin étranger à leur système de s'en former une idée complette, tant ils ont adopté de nuances et de subdivisions. Je possède une traduction manuscrite contenant cette doctrine, et je serais plus honteux de n'y rien comprendre si M. le docteur Claye ne disait expressément page 13 : « Je connais des personnes fort intelligentes qui » ont cherché pendant long-tems à reconnaître ces caractères » et qui n'y ont jamais réussi », aveu qui n'est pas très-encourageant pour les personnes qui n'ont pas de leur intelligence une aussi bonne opinion que l'auteur. Les Persans ont poussé aussi cette étude très-loin. Nous plaçons à la tête des écrivains sur cette matière un peu abstraite et d'un difficile exercice, le docteur Solano de Lucques, qui a publié à Paris en 1748, un ouvrage très-estimé intitulé : *Observations nouvelles et extraordinaires sur la prédiction des crises par le pouls*.

L'Ecole de Montpellier, qu'il faut toujours citer quand il s'agit de saine doctrine, est célèbre pour celle qu'elle a toujours enseignée sur cette matière, et par les professeurs qu'elle a fournis, célèbres en ce genre d'érudition, MM. Bordeu et Fouquet, et plus récemment le docteur Menuret, praticien distingué non moins qu'écrivain profond et éloquent, auteur de l'article *Pouls* du *Dictionnaire Encyclopédique*.

Nous invitons les jeunes médecins à méditer le traité du docteur Claye, qui pour n'être pas une encyclopédie n'en contient pas moins des observations judicieuses, des vues fines et médicales, et nous citerons parmi celles-ci la réflexion qui indique que la nature des remèdes détermine souvent la nature du pouls, que l'émétique rend le pouls *stomacal*, les lavemens, les purgatifs le rendent *intestinal*, le kermès *pectoral*, l'aloës *hémorroïdal*, les sternutatoires *nasal*, qu'ainsi un remède est indifférent dans une maladie quand il ne change pas l'état actuel du pouls. Il aurait pu ajouter que c'est par analogie à cette observation qu'on découvre par le pouls l'irritation de la partie affectée ou relativement plus faible.

M. S. U.

Almanach de Santé, ou *Etrennes d'Hygie aux gens du monde*. — Un volume in-12 de 460 pages, avec gravure. — Prix, 3 fr., et 3 fr. 75 c. franc de port. — A Paris, chez *Barba*, libr., au Palais-Royal, derrière le Théâtre-Français, et chez *D. Colas*, imprim.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXXI.) (237) (1er Novembre 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

ANTOINE LE COCQ, doyen de la Faculté de Médecine de Paris en 1538, fut un praticien célèbre à qui l'on doit quelques écrits, un sur la goutte, un autre sur l'usage du gayac comme spécifique employé seul dans le traitement de la maladie vénérienne : il faisait cependant aussi quelquefois usage des frictions mercurielles. A ce sujet, on rapporte de lui qu'étant appelé en consultation avec Fernel pour la maladie de François Ier, il donna son avis d'une manière aussi ferme que burlesque, en disant : « *Frottetur* » comme un autre et comme le dernier de son royaume, puisqu'il s'est gâté de la même manière. »

CONSTITUTION MÉDICALE.

AINSI que nous l'avions expressément annoncé dans notre dernier N° (1), les pluies ont commencé et probablement pour durer aussi long-tems qu'ont duré les chaleurs. Il était tems, au reste, que le règne de ces ardeurs extraordinaires cessât. La température était redevenue si douce qu'à Paris on voyait, il y a huit jours encore, des enfans se baigner dans la Seine; et réalisant les

(1) Quelques exemplaires de ce N° contiennent des inexactitudes de rédaction causées par notre éloignement de Paris, mais que l'intelligence du lecteur aura suffi à suppléer; par exemple, le second alinéa doit se lire ainsi : « Les feux du lion » de Némée semblent s'être ranimés pour embrâser l'horizon; » une ardeur insolite continue de brûler nos plaines, etc. » Dans le troisième, on lit ces mots : Les pluies *actuelles* qui » règneront, etc. » au lieu de ceux-ci : « Les ardeurs actuelles, et les pluies qui une fois arrivées règneront, etc. » D'après cette version, les mots *étaient*, *tant qu'a prévalu*, *était* se remplacent naturellement par les mots *sont*, *tant que prévaudra*, *est*, de même qu'on doit lire : « Aussitôt que la fibre sera » amollie...... on devra tenir, de l'équinoxe d'automne, etc. » au lieu de : « Aujourd'hui que la fibre est amollie....... on » doit, du solstice d'automne, etc. » Nous n'avons insisté sur ces *errata* que parce qu'ils formaient un contresens choquant avec ces mots qui terminent la constitution : « Les » dix jours qui viennent de s'écouler n'ont point donné de » pluie. » Observation juste, et qui semblait démentie par le texte antérieur. Au reste, il est impossible d'avoir plus à se louer que nous du zèle, de l'affection et de l'intelligence de ceux qui nous ont remplacé pendant une absence aussi longue, et nous en déposons ici avec plaisir le témoignage plus vivement senti qu'exprimé.

prodiges fabuleux de l'âge d'or dans lequel Pomone et Flore se donnaient toujours la main, on a vu dans nos marchés les fruits du printems, les figues, les fraises et les cerises; ceux de l'été, les melons, les pêches et les poires; ceux de l'automne, les raisins, les pommes unir leur étonnante variété aux parfums des fleurs de toutes les saisons. Bien plus, comme si le printems était réellement de retour, la vigne, dans plusieurs pays, et notamment à Chartres, a fleuri pour la seconde fois, et des grains verds remplaçant les grappes cueillies ont signalé la fécondité la plus inespérée. On nous écrit de Grenoble que la primevère, si bien nommée de sa floraison au premier printems, est en pleine fleur, et que les orangers du jardin public sont fleuris comme en été. Qu'on se rassure cependant sur les suites de cette précocité plus curieuse que profitable, les terres ont pu être labourées à tems, et les semailles se sont faites selon l'ordre accoutumé. Des vieillards se rappellent une époque également fameuse par la chaleur de la saison. Il y a cinquante ans, on vit, au 1er novembre, le jardin des Tuileries rempli d'un concours de promeneurs étonnés de se rencontrer vêtus à la légère, et jouissant d'un air aussi chaud, d'un soleil aussi brûlant qu'aux jours de la canicule; or, cette année-là, on ne vit point de comète (1). Il faut donc regarder celle qui paraît en ce moment comme étrangère aux douceurs de l'atmosphère que nous éprouvons en ce moment, et l'absoudre aussi d'avance des accidens qui pourraient bien en résulter. Ayons une sage méfiance de ces faveurs météorologiques, inespérées et intempestives, soyons en garde contre les effets qui vont nécessairement les suivre, et tenons-nous-en constamment au régime sec et tonique que nous avons tracé dans notre dernière feuille et qui est complettement à l'ordre du jour.

Malgré la température anomalique qui continue de dominer (car la pluie n'a point encore refroidi l'air à la température accoutumée dans cette saison), on remarque cependant plusieurs affections d'un type bien automnal, et entre autres des fièvres intermittentes qui demandent un traitement mixte ou demi-approprié et à la chaleur d'été qui régnait ces jours passés, et à l'humidité de l'automne qui survient, et à la froidure de l'hiver qui s'avance. La dyssenterie, les catarrhes, les maux de gorge, les coliques, les maux de reins, la petite-vérole, la goutte, la sciatique, les rhumatismes sont à leur poste, et pour peu que la Médecine galénique s'en mêle, voilà une ample récolte ouverte aux dignes héritiers de Thomas Diafoirus. Qu'opposer à ces maux? la sobriété, les lavemens purgatifs ou émolliens, selon le cas, quelque infusion innocente: en deux mots la *diète et l'eau.*

L'obligeance habituelle d'un docte correspondant de Rouen, nous permet de payer à nos Abonnés notre tribut accoutumé, en leur présentant le tableau comparé de la température sur d'autres points de l'Empire que la Capitale. Rouen, par sa position topographique, nous offre à cet égard un intérêt par lequel est justifié le choix que nous avons fait de ce terme de comparaison, et il l'est encore par le soin et le zèle avec lequel notre digne collaborateur remplit sa tâche bénévole. Nos lecteurs n'ont pas perdu de vue que ces matériaux sont voués à l'érection du monument que nous voulons consacrer à l'art de guérir, sous le nom de *Télégraphe Sanitaire*; destiné à signaler et prévenir les endémies, et à préserver des épidémies et des épizooties, en les dénonçant au premier moment de leur invasion sur l'un des points du territoire français.

---

(1) Disons très-laconiquement pour ceux que cet ordre d'instruction intéresse, que M. Flauguergues de Viviers, le premier qui ait aperçu la comète (le 25 mars, et non le 20 comme nous l'avons dit), est aussi le premier qui établisse la périodicité de son retour. C'est, dit-il, la même qui parut en septembre 1301, et qui fut alors observée par les astronomes chinois, suivant un manuscrit du père Gaubil. D'après leurs calculs, sa révolution serait d'environ 510 ans, en sorte qu'elle pourrait reparaître vers l'an 2321. Son orbite est une ellipse dont le grand axe est de 127,6 et le petit axe de 22,8; son mouvement est rétrograde. Suivant un savant hollandais, la comète a parcouru, du 31 août au 10 octobre, 27 millions de lieues; espace qu'un boulet de canon ne pourrait traverser en moins de 24 ans!... Au reste, elle s'éloigne tellement de nous qu'à la fin de novembre elle sera deux fois plus éloignée de la terre que celle-ci ne l'est du soleil. *Amen.* Le voisinage d'un Grand est souvent dangereux

Observations météorologiques faites à Rouen, pendant les mois de juillet, août et septembre 1811.

« Dès le 30 juin, les vents avaient passé du S.-E. au N.-O., et y restèrent fixés jusqu'au 9 juillet, où ils commencèrent à souffler du N.-E., ce qui dissipa les nuages qui avaient obscurci le ciel pendant la première huitaine de ce mois, et amena quelques beaux jours. Le 13, les vents de S.-E. déterminèrent un ciel nuageux et une chaleur suffocante qui demeura jusqu'au 19. Ce jour fut marqué par un violent orage, et le lendemain par une pluie qui fournit 1 p. 4 lig. $\frac{9}{16}$ d'eau. L'atmosphère reprit alors une sérénité qui, soutenue de l'influence des vents de N. et N.-E., se soutint jusqu'au 31. Durant ce mois, la plus grande évévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. $\frac{2}{10}$; la moindre de 27 p. 10 lig. Le thermomètre a monté à + 22; il est descendu à + 13. L'hygromètre a marqué 95 deg. à son *maximum*, et 70 à son *minimum*. L'udomètre a donné 2 p. 1 lig. $\frac{7}{16}$ d'eau de pluie. Les vents dominans ont été ceux de N.-E. et de N.-O. Le mois de juillet a donc été généralement chaud et sec. Les variations du baromètre, tantôt au-dessous, tantôt au-dessus de 28 p., ont été assez fréquentes.

» Les deux premiers jours du mois d'août ont été nébuleux. Le 3, ciel orageux, tonnerre, éclairs, pluie d'orage; tems pluvieux jusqu'au 10, par les vents d'O. et de S.-O. Du 10 au 30, ciel rarement couvert, quelquefois un peu nuageux, le plus souvent pur et serein; point de pluie. Les vents soufflaient assez régulièrement du N.-E. et du S.-E. Durant ce mois, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouces 3 lig. $\frac{18}{10}$; la moindre de 27 p. 8 lig. Le thermomètre a monté à + 25 deg. $\frac{5}{10}$; il est descendu à + 10 $\frac{5}{10}$. L'hygromètre a marqué 97 deg. à son *maximum*, et 68 à son *minimum*. L'udomètre a donné 1 pouce 1 lig. $\frac{4}{16}$ d'eau de pluie. Les vents dominans ont été ceux du N.-E. et du N.-O. Les vents de S.-E. ont aussi contribué à rendre ce mois chaud et très-sec.

» La sécheresse qui avait dominé le mois précédent a continué jusqu'au 20 septembre; les vents soufflaient alternativement du N.-E. et du S.-E.; les premiers servaient à modérer l'excès de la chaleur. Pendant tout ce tems, le ciel était superbe, sauf quelques nuages pomelés ou en balayures qui en altéraient quelquefois la pureté. Un orage qui éclata le 20, dans l'après-midi, mit fin aux beaux jours dont on avait joui jusqu'alors; le ciel se couvrait de nuages qui se résolvaient chaque jour en pluie. Dans la nuit du 25 au 26, un vent violent de S.-O. amena une tempête qui fit descendre le baromètre à 27 pouces 4 lig., et continua le lendemain toute la journée; la pluie tombait par averses fréquentes. Pendant la nuit du 26, grande pluie; vers les quatre heures du soir, éclairs, tonnerre et forte pluie d'orage. Le 27, averses fréquentes, la pluie a tombé par torrens depuis six heures du soir jusque bien avant dans la nuit. Les trois derniers jours du mois, le tems a été couvert ou nébuleux. Durant ce mois, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. $\frac{7}{10}$; la moindre de 27 pouces 4 lig. $\frac{4}{10}$. Le thermomètre a monté à + 20 deg.; il est descendu à + 9. L'hygromètre a marqué 98 deg. à son *maximum*, et 62 à son *minimum*. L'udomètre a donné 2 p. 1 lig. $\frac{11}{16}$ d'eau de pluie. Les vents dominans ont été ceux du N.-E. et du S.-E. Le mois de septembre a donc été en grande partie chaud et sec; les dix derniers jours seulement ont été pluvieux et froids.

V...... *prof.*

Maladies qui ont régné à Rouen, pendant les mois de juillet, août et septembre 1811.

» *Juillet.* — Ce mois a présenté en général peu de maladies; on a observé quelques angines, et des affections bilieuses d'un caractère assez doux.

» *Août.* — Une extrême sécheresse et une chaleur quelquefois suffocante qui se sont fait remarquer pendant tout ce mois, ont fait prendre aux maladies bilieuses une violence qui a donné lieu au développement de symptômes plus ou moins alarmans; néanmoins elles n'ont pas été meurtrières. On a observé aussi des fièvres putrides qui, comme les affections bilieuses, ont été quelquefois compliquées d'éruptions que l'observation a aussi présentées seules; des apoplexies ont atteint des adultes et des veillards, et notamment dans le sexe masculin.

» *Septembre.* — Les maladies remarquées dans le mois précédent se sont continuées pendant quelque tems ; mais à une température sèche et chaude qui s'était long-tems soutenue, a succédé tout-à-coup un froid humide qui a fait naître des affections catarrhales et rhumatismales; les apoplexies ont été fréquentes comme dans le mois d'août, et peut-être n'est-il pas hors de propos de citer ici que dans ces deux mois on a compté beaucoup de suicides. » . . . D.-M.

Des 10 jours qui viennent de s'écouler, les cinq premiers ont été superbes; la chaleur était telle qu'aux plus beaux jours d'été. Cependant le lever du soleil a été caché les 19, 20 et 21 par un brouillard très épais, et terminé par une rosée qui n'est tombée que vers midi. Le 22, aurore brillante presque aussitôt voilée par un ciel nuageux dans lequel se perd le disque rayonnant du soleil qui finit par dissiper ces vapeurs. Le 24, le père du jour se lève radieux, mais à 10 heures du matin survient une petite pluie qui continue toute la journée et une grande partie de la nuit. Le 25, tems couvert, averses ; l'air est très-raffraîchi. Le 26, ciel nébuleux; les rues de la capitale sont fangeuses comme au sein de l'hiver. Voici le moment de mettre en pratique les conseils hygiéniques exposés dans notre dernier Numéro avec quelque détail, et nous y renvoyons nos lecteurs qui mettent quelque prix à la conservation de leur santé, et sur-tout ceux d'une constitution frêle et cacochime. Le 27, ciel nuageux, le soleil paraît par intervalles dans la journée, vent froid et tempêtueux, pluie le soir et une partie de la nuit. Le 28, belle aurore, ciel azuré, soleil brillant, vent sec et froid ; à dix heures, le tems se charge de nuages et reste couvert tout le jour. La température obéit depuis cinq jours à l'influence du rhumb sud; c'est dire qu'on ne peut prendre trop de précautions contre l'humidité, et que le régime doit être tonique et stimulant. Voici revenir le règne du raifort, du vin pur à dîner, du punch léger le soir. On doit se vêtir avec le plus grand soin, si l'on ne veut garder tout l'hiver un rhume qui peut aisément dégénérer en asthme ou en fluxion de poitrine, selon la prédominance atmosphérique.

M. S. U.

Depuis le 19 octobre jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 4 fois O., 5 f. N.-O., 3 f. S. 2 f. N., et 18 f. S.-O.

☽ Dernier quartier, le 8.

Depuis le 19 octobre jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{3}{12}$. — La moindre de 27 p. $\frac{6}{12}$.

Le thermomètre a monté à 17 deg. $\frac{2}{10}$ (dilat.) — Il est descendu à 6 d. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 91 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

MÉDECINE.

Petite-vérole après la Vaccine.

M. JEAN JACQUINOT, cultivateur à Franoy, vient me chercher dans les premiers jours de septembre 1808 pour voir son fils aîné Pierre, âgé de huit ans, qui avait été vacciné douze jours auparavant aux deux bras, par M. l'abbé Decusay, curé de Mont-le-Franoy, que son zèle pour soulager l'humanité avait engagé à faire cette opération dans plusieurs communes : la vaccine avait bien réussi et rempli les souhaits de l'opérateur. Treize jours après, le petit malade éprouva pendant trois jours consécutifs une évacuation par haut et par bas de matières bilieuses, âcres et corrompues comme dans le *cholera-morbus*, ce qui engagea son père à venir me trouver le troisième jour. Arrivé auprès du malade, je le trouvai affecté comme le père me l'avait dit, ayant de plus la conjonctive, ou blanc des yeux, teinte d'une couleur jaune, avec une grande soif. J'exécutai sur-le-champ l'aphorisme d'Hippocrate : *vomitus vomitu curatur;* je donnai au petit malade 12 grains d'ipécacuana en poudre délayé dans un peu d'eau chaude ; il vomit une petite fois, et aussitôt les évacuations cessèrent. Je lui fis appliquer peu de tems après trois emplâtres de mouches cantharides, un à la nuque du col et les deux autres au gras des jambes ; je lui prescrivis pour toute nourriture et boisson de l'eau de poulet amandée et altérée de feuilles de pourpier, une tisanne de racine de scorsonère

et la réglisse. Le lendemain matin, j'allai voir le petit malade; l'éruption d'une petite-vérole volante également bien distribuée commençait à bien paraître au visage et dessus toute l'habitude du corps; elle se fit bien, et parcourut tous ses tems sans gêne, ni beaucoup de fatigue. Je crois même qu'elle dut son innocuité à la vaccination qui l'avait précédée.

C.-A. Le Joyand, D.-M.
à Mont-le-Franoy.

CHIRURGIE.

De la Rage. (Suite; *Voyez* le N° XXX.)

Une circonstance remarquable dans cette observation, c'est que le malade avait été mordu par un jeune chien de six mois, lequel, à la connaissance des personnes de la maison, n'avait reçu aucune morsure; mais la mère de cet animal, avant de mettre bas, avait été mordue par un chien bien décidément enragé, et quoiqu'elle n'ait jamais donné le moindre signe d'hydrophobie, on la tua dès que ses petits purent se passer d'elle. A-peu-près à cette époque, l'un d'eux tomba malade: il offrait tous les caractères de la rage, et fut également tué. La santé des deux autres n'a jamais paru altérée.

Sans doute cet enfant a éprouvé des accidens rabiens, point d'horreur pour les liquides, mais impossibilité de les avaler, besoin de mordre, spasmes. Ces accidens n'ont pu être déterminés par une salive rabieuse, puisque le chien qui a mordu ce malade n'a cessé de jouir d'une bonne santé. Qui a donc pu les faire naître? Une irritation nerveuse fixée dans la plaie et déterminée sans doute par la même cause que celle qui fait le sujet de l'observation sixième, rapportée ci-dessus; cette irritation se propageait le long du bras, affectait la gorge et le cerveau, comme dans certaines affections épileptiques, etc.

Il faut bien noter que M. Nillonghby croyait que le venin rabieux s'était fixé à la gorge, c'est pourquoi il nous dit que l'irradiation nerveuse se portait de cette partie au bras et à la main mordue, ce qui est absolument en sens inverse de l'observation de tous les jours et, qui prouve qu'il ne s'est pas bien assuré du fait.

Si ce médecin n'eût pas négligé de s'occupper de la plaie, il aurait observé que les accidens se sont manifestés à l'époque de la suppuration, c'est-à-dire, dans le tems de l'inflammation qui précède toujours la suppuration, et que cette suppuration ayant fait cesser la tension des parties mordues, les accidens se sont dissipés. J'en ai cité plusieurs exemples dans mon ouvrage.

La mère de ce petit chien n'était pas enragée, puisqu'elle n'était pas malade, et qu'on ne l'a tuée ensuite que par précaution. L'autre petit chien avait peut-être des convulsions à l'époque où il a été sevré, ce qui n'est pas étonnant.

Remarquez que l'auteur nous dit que le chien qui a mordu la mère était bien sûrement enragé, ainsi que l'un de ses petits; mais il affirme des faits dont il n'a pas été témoin, mais seulement d'après ce qu'on lui a dit. Si vous voulez, Monsieur, y faire attention, vous verrez que sur cent observations consignées dans les auteurs, il n'y en a pas deux qui portent l'empreinte d'une preuve plus solide, et voilà une des causes premières qui ont donné naissance à l'erreur que je combats.

Si M. Nillonghby ne se fût pas laissé séduire par le merveilleux, il ne se serait pas exposé à voir périr ce malade. Un caustique appliqué sur la plaie, ou quelques légères incisions faites avec intelligence, étaient un moyen certain de guérison. *Voy.* Observ. 6.

Quoi qu'il en soit, le fils Vanhyning n'a pas eu une maladie causée par un venin rabieux: une simple piqûre ou plaie peut donc faire naître des accidens rabiens.

Dixième observation. — Geneviève Marceau, âgée de quarante-deux ans, d'un caractère porté à la mélancolie et à la tristesse, avait depuis quelque tems beaucoup de peines, soit le jour, soit la nuit, tant pour exercer son commerce de poterie et faire son ménage, que pour donner des soins à son père vieux et infirme. Elle avait habituellement des digestions lentes et des maux d'estomac. Vers le milieu du mois de juin 1810, elle fut légèrement mordue à l'extrémité du nez et à la lèvre supérieure par son chien (c'était un danois de grosse taille). Cette fille ne fit aucun cas de ces blessures, parce que cet animal avait l'habitude de mordre, même ses maîtres.

Le lendemain, ce chien mordit encore mademoiselle Marceau au bras gauche. Les dents de cet animal firent sur la peau quelques empreintes et érafflures assez longues, mais sans effusion de sang. Un chirurgien, appelé le même jour, cautérisa cette morsure avec du nitrate d'argent fondu (pierre infernale), et ne toucha pas à celles faites la veille, les trouvant trop anciennes, ou peut-être de trop peu de conséquence.

Cette opération dut nécessairement faire faire à la demoiselle Marceau quelques réflexions tristes, car, sans doute, elle ne s'y détermina qu'à la sollicitation des personnes qui l'entouraient; mais ses réflexions durent beaucoup augmenter et être plus fatigantes, lorsqu'elle apprit que le lendemain l'on avait fait tuer, à son insu, ce chien qu'elle aimait beaucoup. Cependant il buvait et mangeait avec facilité, mais l'on crut s'apercevoir qu'il avait plus d'inclination à mordre; et qu'il était plus sédentaire qu'à son ordinaire. Mlle Marceau pleura plusieurs jours la mort de son chien, et disait quelquefois que cet animal serait la cause de sa mort; ce qui prouve assez que cette fille croyait déjà qu'elle périrait de la rage. Cette idée l'occupait sans cesse et la poursuivit jusqu'au tombeau. Elle était d'autant plus fondée que, pour se justifier de la mort de cet animal, l'on a bien dû lui faire pressentir les suites que ses morsures pourraient avoir.

Vers le milieu du mois de juillet, elle eut, sans cause connue, une espèce de défaillance suivie d'un tremblement qui dura presque toute la journée, et dans le courant du mois plusieurs autres moins prononcées et déterminées par des émotions, ce qui ne lui arrivait pas ordinairement.

Les derniers jours de juillet, la cicatrice de la lèvre lui causa quelques douleurs; cette partie était légèrement tuméfiée, et dans l'intérieur il y avait une petite dureté qu'elle sentait avec la pointe de sa langue. A cette époque, le 31 juillet, elle fut affectée d'un coriza intense avec larmoiement et éternuement fréquens. Alors ses craintes s'agravèrent encore davantage; elle eut le pressentiment d'une maladie très-grave et même d'une mort prochaine. Dans la nuit, elle fut opressée; elle éprouva un sentiment très-pénible à la gorge, et de la difficulté à avaler. Il se déclara une salivation abondante qui dura presque jusqu'à sa mort.

Le 1er août ces symptômes augmentèrent rapidement; elle témoignait de l'humeur, même de la colère aux assistans pour peu qu'on la contrariât. Elle éprouvait à chaque instant des tressaillemens très-pénibles qui étaient augmentés par l'impression que lui causait le moindre courant d'air. Elle prit avec peine quelques cuillerées d'une potion anti-spasmodique et essaya inutilement d'avaler un bouillon qu'elle désirait. Dès ce moment, elle eut une répugnance extrême pour toute boisson. Cependant, elle passa toute la journée dans sa boutique, elle écrivait encore à dix heures du soir. A onze heures, les accidens ayant augmenté, M. Jadelot fut appelé; il crut cette fille affectée de la rage, mais il eut la prudence de n'en rien dire. Elle se plaignait alors d'éprouver à chaque instant des suffocations: son discours était fréquemment entrecoupé par une sorte de hoquet accompagné d'une constriction douloureuse à la gorge et d'un mouvement brusque et instantané, dans lequel le cou et le tronc se roidissaient, et la tête était fortement rejetée en arrière. Chaque spasme était suivi de l'expulsion d'une gorgée de salive. M. Jadelot prescrivit un vésicatoire à la nuque, et du musc à forte dose en pilules et en lavemens. La malade put encore avaler quelques pilules.

Le lendemain, mêmes mouvemens spasmodiques qui paraissent augmenter lorsqu'on lui propose de boire. A deux heures après midi, la malade ne cessait de répéter qu'elle était enragée, qu'il ne lui restait que quelques momens à vivre; elle s'abandonnait aux pleurs et au désespoir: à tout moment contriction violente de la gorge et du cou, et flots de salive qui sortaient par la bouche et par le nez.

A quatre heures après midi, elle fut mise dans une voiture et transportée à l'hôpital de la Charité, par trois hommes vigoureux dont l'un tenait sa tête fortement assujettie par les cheveux, tandis que les autres contenaient le tronc et les membres.

En entrant à l'hôpital, elle demandait avec l'expression de la douleur la plus profonde qu'on

la laissât vivre encore quelques heures, pour qu'elle pût arranger ses affaires (elle croyait qu'on allait l'étouffer entre deux matelas); la vue des cordes et du gilet de force mettait le comble à son désespoir : elle croyait toucher à son dernier moment; elle demandait avec instance qu'on lui fît administrer les sacremens.

Lorsqu'elle eut le gilet de force, elle parut se calmer un peu; elle donna à son frère des détails très-précis sur ses affaires, et lui recommanda particulièrement d'avoir soin de son père. Bientôt elle fut dans un délire ataxique..... elle s'emportait contre des personnes qu'elle croyait voir auprès d'elle, puis demandait pardon de ses emportemens. Quelquefois, elle prononcait des mots sans liaison, parmi lesquels on distinguait ceux de *mort* et de *rage*..... De tems en tems, elle poussait des cris aigus; elle refusait constamment de boire, en témoignant de la répugnance.

Le soir, vers les neuf heures, pour achever de la guérir, on lui fit avaler un quart de grain d'arséniate de potasse en dissolution dans une once d'eau distillée, puis on lui fit respirer pendant deux ou trois minutes du gaz hydrogène sulfuré, dont on connaît la mauvaise odeur, et enfin l'on força une vipère à lui mordre le sein. Cependant, on lui fit prendre de tems en tems, par cuillerée, une potion anti-spasmodique ordinaire. Elle expira paisiblement à deux heures du matin, environ soixante-dix heures après l'invasion des premiers symptômes, et quarante-cinq jours après les morsures du chien.

Autopsie cadavérique. — Le nez et la lèvre supérieure n'offraient aucune trace de morsure; le sein mordu par la vipère ne présentait aucune inflammation; les glandes salivaires étaient légèrement rosées, mais du reste dans l'état naturel; le voile du palais ainsi que le commencement de l'œsophage avaient quelques parties un peu plus rouges que les autres; tout l'intérieur des voies aériennes rempli d'une écume à-peu-près semblable à la salive; l'estomac renfermait au moins cinq à six onces de liquide d'un brun tirant sur le vert; il y avait à sa face interne, vers son extrémité droite, une tache rouge aussi large que la paume de la main, qui se terminait au pylore, et ne paraissait pas s'étendre au-delà de la membrane muqueuse. Cette tache était-elle l'effet d'une irritation déterminée par l'arséniate de potasse, ou existait-elle d'ancienne date, et avait-elle quelque rapport avec la douleur de l'estomac et la dyspepsie que la demoiselle Marceau avait éprouvée plusieurs années avant sa mort? Les dernières circonvolutions de l'intestin grêle étaient rougeâtres, comme chez la plupart des sujets morts de fièvre adynamique ou ataxique; les autres parties du bas-ventre étaient saines; la membrane hymen était dans son intégrité.

Plusieurs autres personnes avaient été mordues par le même chien, sans avoir éprouvé d'accident, et, entre autres, une vieille femme qui demeurait avec Mlle Marceau, le fut légèrement au nez : cette femme qui ne manque pas d'intelligence, et qui nous a raconté tout ce qui s'était passé avant l'entrée de Mlle Marceau à l'hôpital, prétendait nous prouver, en se citant pour exemple, que cette demoiselle n'était devenue enragée que parce qu'elle s'était abandonnée à la tristesse et à la crainte. (*Journal de Médecine de Paris*, avril 1811.)

(La fin à l'ordinaire prochain.)

Pharmacie.

Un médecin allemand qui a joui à Paris pendant sa vie d'une grande célébrité et qui la méritait à plusieurs égards, employait beaucoup dans sa pratique le *savon végétal.* Un fonctionnaire public qui faisait depuis long-tems usage de ce médicament, et combattait avec succès par lui une disposition aux obstructions, désespéra de pouvoir continuer ce remède bienfaisant à la mort du docteur qui le lui avait ordonné. En vain il s'était adressé au pharmacien en possession de le composer presque exclusivement jusque-là, il en essuya un refus formel, et ne trouva d'autre moyen que de recourir à l'inventeur même du remède, M. de Bernard, conseiller intime et médecin du corps de S. M. le Roi de Bavière. En conséquence, il écrivit à Munich, et fidèle à l'esprit de libéralité qui caractérise les véritables médecins, le docteur de Bernard vient de lui envoyer sa recette, en le laissant maître de la

publier, n'ayant d'autre but, dit-il, que le bien de l'humanité. C'est pour répondre à des sentimens aussi généreux que nous nous empressons de donner de la publicité à ce récipé : *R.* Gomme arabique réduite en poudre, écailles d'huître calcinées et pulvérisées, de chaque six onces; savon de Venise ou d'Alicante quatre onces, coupé par petits morceaux et arrosé avec l'huile de tartre par défaillance en suffisante quantité, pour pénétrer le savon qu'on sèche ensuite au soleil ou dans un four : alors on le réduit en poudre fine, et on le mêle exactement avec les autres poudres. On prend de ce mélange une cuillerée à bouche, sur laquelle on verse une chopine d'eau bouillante; on laisse reposer pendant un quart-d'heure la solution qu'on passe à travers un linge. On en prend dans la matinée 2 ou 3 tasses. Il est quelques affections dans lesquelles on la coupe d'un quart de lait tiède.

Le docteur allemand l'administrait comme incisif et fondant, et il faut convenir que le succès répondait le plus souvent à l'espérance du malade et à l'intention du médecin. **M. S. U.**

BIBLIOGRAPHIE.

Traité de la maladie vénérienne chez les enfans, les nouveau-nés, les femmes enceintes et les nourrices, etc.; par M. Bertin, docteur-médecin de l'ancienne Faculté de Montpellier, médecin en chef de l'hospice Cochin et de l'hôpital des vénériens de Paris; membre de plusieurs Sociétés savantes, ancien médecin des armées, etc. — Un vol. in-8°. — Prix, 4 fr., et 5 fr. franc de port. — Chez *Gabon*, libr., place de l'Ecole de Médecine.

C'est une heureuse idée que d'interroger les sources de la vie pour y surprendre le secret de la transmission d'un vice héréditaire des parens aux enfans ou communicable des enfans aux nourrices et réciproquement, démêler les symptômes qui le caractérisent, les comparer avec ceux que présentent les femmes enceintes, les nourrices et les adultes en général. Il fallait avoir *été* aussi heureusement servi par les circonstances que l'a été l'auteur pour espérer de pénétrer ces mystères jusqu'alors inexpliqués. C'est ce dont seront convaincus ceux qui liront cet ouvrage éminemment instructif et dans lequel le charme d'un style pur, clair et facile, s'unit à la révélation d'utiles vérités, et au sentiment profond d'un vif intérêt aux êtres pour lesquels l'auteur a écrit. Une introduction bien faite et dans laquelle M. Bertin paye un juste tribut aux mânes du bienfaisant docteur Doublet et du laborieux médecin Mahon, mes honorables compatriotes, contient un aperçu de la topographie de l'hospice des vénériens confié à ses soins et de l'état actuel de la science relativement à l'infection syphilitique des nouveau-nés. L'auteur jette ensuite un coup-d'œil rapide sur les auteurs qui se sont livrés à cette importante étude. Il prouve que le seizième siècle a répandu à peine quelques lueurs sur cette instruction ténébreuse, que Rosen est le premier qui s'en soit occupé avec exactitude. Il faut voir dans l'ouvrage les divers modes de contagion de cette infection, et comment l'auteur combat victorieusement l'opinion de Hunter qui prétendait que le virus ne pouvait avoir pour véhicule les divers fluides de l'économie, et exigeait l'excoriation pour condition nécessaire de la contagion, etc., etc.

C'est en praticien exercé par l'expérience que M. le docteur Bertin établit son opinion qui est à-la-fois et la plus probable et la plus prudente; nous craindrions d'affaiblir ses argumens en les syncopant.

Deux tableaux joignent leur démonstration synoptique aux syllogismes de l'auteur et confirment son texte qu'il appuie encore des tables de Buffon sur la mortalité des enfans dans les premières années de la vie. Ce peintre et confident de la nature a prouvé par ses calculs rigoureux que le quart de ces jeunes êtres n'atteignait pas la onzième année.

Sous le rapport de l'utilité cet ouvrage doit être classé parmi les plus instructifs comme il est des plus importans pour son objet, la santé des générations futures, et de même qu'il se place par sa diction épurée parmi ceux dont s'honore la Médecine éloquente et fidelle à ce genre de mérite que la sévérité de ses études ne doit pas l'empêcher d'atteindre. L'auteur, au reste, avait fait ses preuves en ce genre par un petit in-12 qui vaut mieux que maint in-4°, et intitulé : *Quelques observations critiques, philosophiques et médicales, sur l'Angleterre, les Anglais et les Français détenus dans les prisons de Plymouth en l'an* 9. Ce voyage atteste un observateur fin et judicieux non moins qu'un Français ami de son pays.

M. S. U.

CETTE feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain.—C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et toutes les réclamations relatives au service du Journal. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXXII.) (245) (11 Novembre 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Un Magistrat qui n'est étranger à aucune espèce de connaissances, et qui nous honore de son amitié, nous permet d'ajouter à la Notice que nous avons publiée il y a deux mois sur son compatriote Tiraqueau de féconde mémoire, que la fontaine qui lui fournissait de si belle eau claire, et à laquelle on attribua et sa faculté générative, et la fertilité de son génie, porte encore à Fontenay-le-Comte, en l'honneur de sa mémoire, cette inscription : *scaturigo felicium ingeniorum*.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Chaque chose dans sa saison, dit un proverbe vulgaire, et le proverbe a raison, comme la plupart de ces échos de la sagesse des peuples. Le vent étouffant du sud amollit l'atmosphère et répand dans les airs des semences de maladies dues au relâchement de la fibre, à la stagnation du fluide peu élastique que nous respirons. Aussi toutes les affections dominantes ont-elles un caractère de laxité ; ce sont des rhumes de cerveau, des douleurs de tête, des maux de dents, des engorgemens glandulaires, des esquinancies, des oppressions de poitrine, des palpitations, des catarrhes, des ophthalmies, des infiltrations de la peau ou des hydropisies, des rhumatismes, des diarrhées ; des dyssenteries, des petites-véroles, toutes maladies qui n'existeraient pas, si docile à l'influence hiémale, novembre nous avait apporté les gelées qui d'ordinaire présagent déjà, à l'époque actuelle, l'arrivée de l'hiver. Quelques fatalistes s'obstinent à accuser la comète de ces aberrations météoriques ; mais heureusement de valeureux chevaliers se sont chargés du soin de soutenir son innocence. Parmi eux est l'auteur de l'ingénieux badinage intitulé *le Départ de la Comète*. A travers quelques erreurs de calcul qu'il faut mettre sur le compte de son imprimeur qui, par parenthèse, remplit assez mal sa tâche, c'est peut-être celui qui a le plus répandu de véritable instruction et d'intérêt sur cette matière obscure et aride, en semblant ne vouloir y jeter que des fleurs. Au reste, cette planète errante, sensible apparemment aux cajoleries de son panégyriste,

vient de faire reparaître depuis deux jours au firmament son front lumineux et sa longue chevelure déjà presque oubliés, tant est fugitive la trace de la gloire la mieux fondée ! ! Selon notre érudit compilateur qui passe en revue la cométologie et ses graves commentateurs, on a déjà observé près de 600 comètes, ou plutôt 600 apparitions de comètes qui sont revenues à diverses époques; on croit que celle-ci ne s'était point encore produite sur la scène du monde. C'est un jeune chevalier qui fait ses premières caravannes, et pour une première fois, il montre quelqu'assurance, car voilà huit mois qu'il tient la mer aérienne, et avant lui on avait remarqué que si l'on en excepte la comète de 1572 qui resta seize mois à l'horizon, le séjour des comètes dans nos parages n'avait guères excédé six mois. Une chose aussi curieuse que la comète, et que relève gaiement notre critique, ce sont les variantes de nos astronomes qui sont aussi d'accord que nos théologiens, nos publicistes, ou nos médecins. Au 15 septembre dernier, selon une note de l'Observatoire insérée au *Moniteur*, la comète est à sa plus petite distance du soleil et de la terre, et à 30 millions de lieues de l'un et de l'autre (et non 70 millions, comme le dit l'imprimeur que nous citions). Le 4 octobre, le même *Moniteur* porte que la comète ne sera dans sa plus grande proximité de la terre que le 15 octobre, et que sa distance sera de 41 millions de lieues; le 25 octobre, le même *Moniteur* notifie aux cométophiles que c'est le 16 octobre et non le 15 septembre, ni le 15 octobre que cette planète est la plus voisine de la terre, car elle n'en était qu'à...... 40 millions de lieues, voisinage, pour le dire en passant, qui ressemble assez à un éloignement. Mais, pour Dieu, accordez-vous, messieurs de l'Empyrée; ces dits, dédits et contredits ressemblent un peu trop en vérité à Geoffroy opposé à lui-même dans ses arrêts sur les coulisses. Ce qui me fâche dans cette discussion, c'est que nous ne pourrons vérifier son retour prédit pour l'an 2521, mais comme tout se compense, ainsi que l'a prouvé Azaïs, comme il démontre tout ce qu'il dit, la comète de 1759, dont la révolution est de 76 ans, nous est promise pour 1835, et Dieu aidant, nous pourrons vérifier ce retour et l'infaillibilité de sa prédiction. En attendant, nous conseillons aux amateurs d'aller apprendre chez le physicien Le Breton, à l'abbaye Saint-Germain, comment s'ajuste la queue d'une comète, ce qui est plus facile et sur-tout plus amusant que de calculer celle de la comète que les discordans astronomes portent les uns à 8 millions de lieues, les autres à un million, et d'autres encore tout justement à 1200 mille lieues, ce qui fait toujours une belle queue.

Au milieu de ces disputes astronomiques, le tems qui toujours chemine, ramène les saisons, et l'escorte chagrine des maladies qui suivent chacune d'elles. On observe sur-tout beaucoup de fièvres intermittentes, et nous croyons servir nos abonnés en publiant, dans sa nudité et sans commentaires, la note suivante que nous envoie M. Lussan, chirurgien à Saint-Saulge. Nous respecterons la simplicité de sa narration qui en garantit ce semble la bonne foi : « Les mois de septembre et octobre ont été très-chauds; cette sécheresse hors de saison a occasionné des fièvres gastriques presque toujours accompagnées, dans l'accès, d'un vomissement et d'un flux intestinal. La plupart des malades tombaient en syncope, et je n'avais d'autres ressources pour y remédier que de leur faire respirer le vinaigre, et de leur ordonner pour boisson la tisanne vineuse, et l'usage des bouillons gras moitié bœuf, moitié mouton. Chez quelques-uns la fièvre était réglée; dans d'autres le pouls était intermittent, sur-tout ceux d'un tempérament sec. J'ai remarqué que sur environ cent personnes que j'ai traitées pour la fièvre, cette maladie était plus tenace chez les malheureux que sur les personnes qui pouvaient se procurer le nécessaire. Lorsque je m'apercevais que la langue était vermeille et les évacuations fréquentes, sur-tout les jours des accès, je me gardais bien de donner des provoquans; je laissais agir la nature, en attendant trois ou quatre accès; ensuite, je les mettais à l'usage du vin de Séguin qui m'a toujours donné des résultats heureux. A ceux dont la langue était saburrhale, et dont les évacuations étaient supprimées au moment de l'accès, j'avais la précaution d'administrer les purgatifs avant d'employer les fébrifuges.

« Je crois devoir observer ici qu'ayant dans notre département des contradicteurs sur l'emploi du vin de Séguin, et d'autres qui se sont permis de vouloir le fabriquer, il en résulte un abus très-préjudiciable à l'humanité; en conséquence, je me suis fait un devoir de chercher à découvrir ces personnes, je leur ai communiqué mes idées en leur démontrant leur erreur, et elles sont tombées d'accord avec moi sur l'usage de ce tonique. C'est par la dégustation, et l'inspection de la liqueur, que je me suis assuré de sa falsification. Elle avait, il est vrai, un degré d'amertume qui en approchait, mais la couleur était bien différente, et d'ailleurs l'effet n'était plus le même, ce qui a déterminé ces mauvais fabricans à renoncer à leurs projets cupides. Les partisans et débitans du kina ont bien tort d'être jaloux de l'efficacité du véritable vin de Séguin, parce que cela n'empêche pas que l'on ne puisse faire usage du kina, suivant les tempéramens et l'exigence des cas. »

Ajoutons ici que le vin de quinquina de M. Séguin n'est point un arcane, mais que sa supériorité incontestable tient à être fait en grand, dans de vastes tonneaux, à n'être vendu que quand il est vieux de plusieurs années; et par conséquent à ce que les élémens qui le composent ont obtenu une combinaison de principes, une homogénéité à laquelle il est impossible d'atteindre, quand on le fait à la bouteille, ou même au baril.

Des onze derniers jours, la plupart ont été pluvieux, et constamment sous l'influence de l'O. et du S.-O. Le 29, pluie froide une partie du jour, le soir et toute la nuit avec abondance; le 30, pluie à l'aurore et le soir, beau à midi; le 31, journée froide, air piquant; le 1er novembre, ciel nuageux et triste, pluie le soir; le 2, belle journée; le 3, semblable, mais pluie le soir à six heures; le 4, assez beau; le 5, air vif le matin, pluie le soir et toute la nuit; le 6, pluie dès le matin, à midi, le soir et toute la nuit; le 7, pluie interminable tout le jour et toute la nuit; le 8, pluie au matin, à midi, le soir et la nuit sans relâche. M. S. U.

Depuis le 29 octobre jusqu'au 9 novembre, les vents dominans ont soufflé 1 fois O., 3 fois O.-S.-O., 8 f. S., 1 f. S.-S.-O., et 20 f. S.-O.

● Nouvelle lune, le 16.

Depuis le 29 octobre jusqu'au 9 novembre, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. $\frac{7}{12}$. — La moindre de 27 p. 6 lig. $\frac{8}{12}$.

Le thermomètre a monté à 20 deg. $\frac{4}{10}$ (dilat.). — Il est descendu à 3 d. $\frac{9}{10}$. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 95 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

MÉDECINE.

Du Croup et de ses traitemens préservatif et curatif.

LE plus bel enfant, le plus aimable, le plus aimé vient d'être enlevé, à l'âge de six ans, à la tendresse de ses inconsolables parens (M. Constant, premier valet-de-chambre de S. M. I. et R.) Il a été emporté par le croup, cette maladie foudroyante sur laquelle on a jusqu'ici trop écrit sans avoir assez observé, qui moissonna un autre Marcellus cher à un autre Auguste, et qui est d'autant plus terrible que c'est au sein de la plus brillante santé, et parmi les enfans vifs, doués du plus heureux naturel, du plus beau coloris, du teint le plus rassurant, qu'elle choisit ses victimes. L'autopsie de cet enfant chéri a mis au jour la pseudo-membrane qui tapisse dans cette affection les voies aériennes, et produite par la lymphe qui s'épaississant successivement par transudation interne, commence par altérer la voix qui devient clapissante, puis finit rapidement par étouffer le malheureux enfant plein de vie. Cette maladie n'est point contagieuse, mais on peut y apporter une disposition héréditaire; en général, les enfans gras, aux chairs fraîches et lymphatiques y ont plus d'aptitude que d'autres, et c'est pour cette raison que quelques femmes n'en ont pas été exemptes. Une jolie enfant de notre connaissance, âgée à présent de six ans, en a des attaques périodiques, et nous l'avons déjà signalée dans ce journal, N° V, 11 février 1809. Les sœurs y ont la même disposition.

Nous avons plusieurs fois déjà tracé le régime préservatif et curatif de cette affection, mais nous n'y pouvons trop revenir, puisqu'elle est déjà presqu'incurable quand elle n'a pas été reconnue et guérie dès son invasion. Ses symptômes précurseurs ne sont pas équivoques : pouls accéléré, voix clapissante, sifflement, toux rauque et convulsive, col gonflé, difficulté de respirer, haleine acide, hoquet, yeux brillans et enflés ou infiltrés, le plus souvent constipation, peau sèche et brûlante, langue rouge et épaisse, soif ardente, léger assoupissement. Nous avons dit, dans le N° XI du 11 avril 1811, que la disposition au croup se développe par l'imprudence d'exposer au froid et sur-tout à l'humidité les enfans déshabillés à la Jean-Jacques; et ayant les premiers constaté la remarque que des enfans attaqués de la dyssenterie ont été préservés de l'affection croupale, nous en avons déduit la conséquence de l'utilité de provoquer le dévoiement pour opérer une métastase heureuse du principe morbifique. Nous avons indiqué pour la jeune enfant que nous venons de citer, la préparation suivante, qui se donne dès l'invasion de cette affection si subitement meurtrière : R. six gros d'ipécacuana, faites infuser dans une livre de vin de Malaga qui se garde pour l'usage. On prend de cette teinture une, deux ou trois cuillerées, selon l'âge, et jusqu'à deux onces; on en aide l'effet par une légère décoction de polygala de Virginie. La petite Clément, sujet de notre observation déjà mentionnée, a constamment repoussé par cette teinture ses attaques périodiques. J'y ajoutais un demi-lavement purgatif, et après l'expulsion de la fausse membrane rejettée par le vomissement ou entraînée par les selles, un peu d'orgeat chaud comme calmant et mucilagineux.

J'ai démontré, page 69 du N° IX (21 mars 1810) de cette Gazette, de quel danger était l'emploi des acides dans le croup où la strangulation n'a lieu que par la solidification de l'humeur albumineuse secrétée dans le canal aérien, et coagulée par le passage de l'air qui se décompose et livre son oxigène. J'avais en conséquence indiqué l'ammoniaque étendu d'eau froide intérieurement, et à son défaut l'eau de chaux et les frictions d'alcali sur le trajet extérieur du canal aérien. Parmi mes moyens prophylactiques, j'insistais sur l'emploi des substances ammoniacales, par conséquent des viandes, du sirop anti-scorbutique, etc. Enfin cette théorie s'est trouvée confirmée par la proposition faite par un de mes honorables confrères, M. Poumier, médecin à Fontainebleau (1), d'insuffler, à plusieurs reprises, dans la trachée-artère, au moyen d'un tube d'argent ou de fer-blanc de sept pouces de long, et chaque fois douze grains de poudre impalpable d'alun calciné (sulfate d'alumine). Cette substance a la propriété de dissoudre chimiquement la fausse membrane qui s'exfolie, et dont les débris sont rejettés par le vomissement; ou si elle n'est pas encore formée, d'en séparer les élémens muqueux, et de les faire expectorer avant qu'ils se soient réunis et organisés pour revêtir les parois du canal aérien.

J'ajouterai que plusieurs observations personnelles m'ont prouvé le bienfait de l'emploi et de l'ammoniaque et de la poudre alumineuse.

Mères tendres qui craignez de vous voir ravir par la maladie la plus insidieuse et la plus rapide le gage de vos chastes amours, ayez toujours sous la main un flacon d'ammoniaque liquide (alcali volatil fluor), et quelques paquets d'alun calciné, et même en l'absence d'un médecin dans ce pressant danger, soyez sûres que la tendresse qui vous anime dirigera bien vos louables essais, et couronnera vos premières tentatives, en attendant les secours de l'art, qui, dans un tel cas, peuvent être trop tard invoqués ou reçus. Nous aimons à penser que le Mémoire qui sera couronné sur cette importante question médicale, indique des moyens aussi nouveaux, aussi décisifs et aussi éprouvés que ceux que nous venons de proposer.

M. S. U.

---

(1) M. le docteur Poumier a en ce moment sous presse un Traité *sur toutes les eaux minérales des Pyrénées*, dont il est un des inspecteurs, suivi d'un *Essai minéralogique de la vallée d'Ossan*. Cet ouvrage riche en faits chimiques et en applications médicales, fruit de longues années d'études et d'observations, a déjà reçu la sanction de la Faculté de Médecine de Paris et l'encouragement de S. E. Mgr. le Ministre de l'intérieur, auxquels le manuscrit a été communiqué. Il ne pouvait paraître sous de plus heureux auspices.

Chirurgie.

De la Rage. (Fin; *Voy.* les Nos XXX et XXXI.)

Je ne ferai aucune réflexion sur la conduite aussi atroce que déplacée que l'on a tenue envers Mlle Marceau depuis l'instant de ses blessures jusqu'à sa mort; il n'est pas d'homme sensible qui, à la lecture de cette observation, ne verse des larmes, et ne soit pénétré de la plus vive indignation.

Le chien, premier auteur de tous les tourmens de cette malheureuse fille, n'était pas ce qu'on appelle *enragé*, il buvait et mangeait avec facilité; il avait précédemment mordu différentes personnes qui n'en ont éprouvé aucun accident. Mlle Marceau avait une santé faible, des maux d'estomac continuels......; la certitude de devenir enragée a porté plus de trouble et augmenté la maladie d'un organe qui est le centre auquel se rapportent toutes les passions tristes de l'ame; delà l'inflammation qui s'en est suivie, et qui a peut-être aussi été en partie déterminée par le coriza intense dont elle était affectée et dont on ne parle plus: car il est digne de remarque que c'est à cette époque que les orages de la maladie ont commencé, et que c'est à cette époque que cette fille se persuada qu'elle allait périr de la rage. Ce catarrhe qui affectait les yeux et les narines de la malade, s'était-il donc aussi porté ou dévié sur le voile du palais, l'œsophage, et l'intestin grêle qui étaient aussi phlogosés? Quoi qu'il en soit, les défaillances qu'elle éprouvait, le sentiment pénible de la gorge, la répugnance à avaler, suite de l'impression fâcheuse que les boissons faisaient éprouver à son estomac, l'oppression nerveuse, le hoquet fréquent qui déterminait évidemment le spasme de la gorge, et qui a paru dès le début de la maladie, les convulsions tétaniques, l'ouverture du cadavre, tout prouve que cette malade est morte d'une inflammation à l'estomac, et que cette inflammation était le foyer qui déterminait tous les accidens rabiens. L'observation IV le constate encore, et les signes qui se sont manifestés ne peuvent laisser aucun doute à cet égard. Sans recourir à beaucoup d'autorités, citons seulement M. Pinel. — « Dans l'inflammation de l'estomac, dit-il, le » hoquet, les défaillances, les convulsions, le » délire, sont le présage d'une mort prochaine. » (*Nosogr.*) Tous les autres accidens, tels que l'abondance de salive, l'impression désagréable de l'air qu'elle éprouva les premiers jours, n'étaient qu'une suite de la maladie et de l'exaltation de la sensibilité; le gonflement, la douleur à la lèvre étaient déterminés par la fièvre qui poussait en abondance le sang dans les vaisseaux dont la circulation n'était pas encore bien organisée ou bien affermie; peut-être aussi le coriza intéressait cette partie. Je me résume.

Geneviève Marceau est morte d'une inflammation à l'estomac: cette maladie a déterminé deux accidens principaux, les convulsions tétaniques, les spasmes de la gorge; le tout a été provoqué et compliqué par la terreur que lui faisait éprouver l'idée de devenir, puis d'être enragée; ainsi Geneviève Marceau n'est pas morte des suites d'une salive rabieuse.

Supposons maintenant que les personnes qui font le sujet des cinq premières observations, aient été mordues par des animaux dits enragés, plus ou moins de tems avant les maladies qui les ont fait périr; supposons que celle de l'observation VI l'ait été par la dent d'un chien, que celle de l'observation IX ait été piquée à la main par un clou ou une arrête de la vive, et qu'enfin celle de l'observation X n'ait jamais été mordue, n'en concluerait-on pas affirmativement que les premiers sont morts d'une rage communiquée, que le sixième eût été sauvé par les soins de M. Bourienne, sur-tout si à son traitement il avait alors ajouté l'usage des préparations mercurielles, etc.; que les accidens de l'enfant n° 9 ont été causés par la blessure d'un nerf, et qu'enfin la demoiselle Marceau est morte de la rage dite spontanée? Que doit-on conclure de cette réflexion? que l'on n'a aucun moyen positif pour prononcer que c'est une salive rabieuse qui a causé les accidens aux uns, tandis que ce n'est pas elle qui les a déterminé chez les autres. Voilà le *post hoc ergo propter hoc* qui a entraîné dans l'erreur tous les médecins, et après eux tous les hommes.

Portons le même esprit d'analyse sur toutes les autres observations consignées dans les auteurs, par exemple, sur la première de celles rapportées dans le *Journal de Médecine de Montpellier*, août 1810, et celle qui se trouve dans le *Journal de la Société de Médecine de Paris*, mai 1810, pag. 79.

Dans la première, il s'agit de cinq personnes qui tombèrent malades en même tems et dans la même maison : c'était dans le courant du mois de mai 1775; trois étaient mortes lorsque M. Durand fut appelé. Recès, chef de cette maison, lui dit que des deux malades qui lui restaient, l'un était sa fille déjà nubile, l'autre son frère âgé de dix-neuf ans, affectés de la même maladie que ceux qui venaient de mourir entre les mains d'un autre médecin. M. Durand reconnut qu'ils avaient la langue aride, d'un rouge lisse et poli, le pouls fréquent, petit, concentré; la peau brûlante, une soif dévorante, une aversion extrême pour la clarté du jour et la vue des liquides; mais ils buvaient dans l'obscurité. La mort des trois premiers leur causait une mélancolie profonde. Un autre médecin qui sortait de voir ces malades ne put caractériser leur maladie. M. Durand soupçonna pour cause un virus rabieux; il en fit part à Recès qui repoussa bien loin cette idée; mais quelques heures après avoir bien réfléchi, cet homme se rappela qu'il avait fait tuer depuis neuf mois un jeune chien (que ces malades avaient accoutumé à mordre, et qui les avait mordus quelquefois), dans la crainte que cet animal ne devînt enragé. M. Durand crut acquérir par ce récit un trait de lumière : je crois, au contraire, que ce fut un voile qui l'empêcha de découvrir la vérité; mais en homme instruit, il fit pratiquer de petites et fréquentes saignées, prendre des bains rapprochés et prolongés, des calmans, des bols faits avec le camphre, le savon, le mercure doux, des onctions de pommade mercurielle et camphrées. L'hydrophobie et l'aérophobie cessèrent au bout de quinze jours, ou bien ces accidens n'eurent que des retours instantanés. Le jeune homme eut pendant trois mois une fièvre hectique; la fille était moins malade : ils prirent le lait d'ânesse pendant ce tems; il ne leur restait plus ensuite qu'une morosité pénible. Après ce traitement, ils mangèrent avec avidité beaucoup de raisins : leur santé a été parfaite; ils sont mariés l'un et l'autre.

D'après tous les symptômes de cette maladie, l'espace de tems qui s'est écoulé depuis les légères morsures et la mort du chien, le moment précis où ces cinq personnes sont tombées malades; d'après les suites de leur maladie, prolongé vraisemblablement chez les deux derniers par la terreur que leur inspiraient les premières victimes, il paraît qu'une irritation à l'estomac a été la cause de tous ces accidens. Cette irritation peut avoir été déterminée par quelque substance vénéneuse avalée. Les trois premiers en sont morts et les deux derniers en ont réchappé, grace à leur tempérament, peut-être à leur frugalité, et sur-tout aux soins éclairés de M. Durand. Parmi les remèdes qu'il a sagement administrés, je ne comprends pas le mercure. Si Recès n'eût jamais eu de chien, le même accident serait arrivé; M. Durand aurait bien sûrement découvert la cause de cette maladie, et nous ne formerions point de conjecture. Il n'en est pas moins évident que la maladie de la famille Recès n'était pas la suite de l'inoculation d'un venin rabieux.

Voici l'observation que l'on trouve dans le *Journal de la Société de Médecine de Paris*. C'est une rage canine développée chez deux sœurs qui avaient dans le nez des boutons en suppuration, et qui se laissèrent lécher ces boutons par un chien chez lequel les symptômes de la rage se développèrent quelques jours après; elles périrent toutes deux avec tous les symptômes de la rage et notamment de l'hydrophobie. Quelques jours après!...... Le chien n'était donc pas enragé quand il a léché les deux sœurs? il n'a donc pu leur communiquer une maladie qu'il n'avait pas. On ne dit pas ce qu'est devenu ce chien; à quelle époque ces filles sont mortes; quels étaient les accidens qu'elles ont éprouvés, à part l'hydrophobie; de quelle espèce de petite-vérole elles étaient affectées, etc.

Ces filles avaient des boutons en suppuration dans le nez, par conséquent enflammés. Elles en avaient aussi vraisemblablement dans la gorge, dans l'œsophage, ce qui leur a causé les mêmes

accidens que ceux de la demoiselle qui fait le sujet de la troisième observation, et cela est d'autant plus probable que l'on trouve et que j'ai cité un semblable exemple d'hydrophobie dans mon ouvrage; l'ouverture du cadavre de ces deux sœurs nous aurait singulièrement éclairés.

Quoique cette observation soit très-incomplette, je n'en ai pas moins le droit de conclure que ces filles ne sont pas mortes des suites d'un venin rabieux. Que l'on analyse ainsi toutes les observations consignées dans les auteurs, l'on y reconnaîtra toujours la cause des accidens rabiens, sans supposer l'influence d'une salive vénéneuse; cette analyse est le seul moyen qui puisse nous faire connaître la vérité; c'est elle que l'on doit toujours employer lorsque l'on a à traiter de semblables maladies, si l'on ne veut pas augmenter le nombre des victimes : avec elle, il sera toujours facile de reconnaître celles qui tiennent à une cause physique, et celles qui sont déterminées par une cause morale, ou qu'une cause morale complique. Il ne faut donc plus penser à chercher, comme on le fait depuis des siècles, un seul remède pour guérir toutes ces maladies dont les causes sont si différentes, mais s'occuper à bien administrer ceux propres à prévenir ou à guérir chacune d'elles. L'expérience prouve, et je le confirmerai encore dans un autre moment, que l'inoculation de la salive dite rabieuse n'a jamais produit d'accidens. Renonçons donc à la considérer comme telle, quelqu'autorité que cette opinion ait prise parmi nous. Cette erreur détruite, quelle lumière dans nos traitemens! quel soulagement dans nos sollicitudes! quelle satisfaction pour l'humanité!

Quoiqu'il me reste encore beaucoup de choses à dire sur ce sujet important, je vais terminer cette Notice en prenant l'engagement de répondre à toutes les objections qui me seront faites, si les réponses ne se trouvent pas dans l'*Essai sur le Tétanos rabien* que j'ai publié. Je m'explique ainsi, parce qu'on m'en a présenté plusieurs dont on aurait trouvé la solution dans cet ouvrage, si l'on avait eu la complaisance de le lire avec un peu d'attention.

Je vous prie, Monsieur, d'être bien persuadé de la haute considération que j'ai pour vos talens distingués et les qualités qui vous caractérisent.

GIRARD, D.-M., *à Lyon.*

Note du Rédacteur. Nous ne partageons point l'opinion de l'estimable auteur de cet article que nous n'avons inséré que parce qu'il contient une série de faits instructifs dont nous ne nions point la véracité, mais que nous trouvons insuffisans pour prouver que la *rage* n'existe point, comme maladie soit spontanée, soit communiquée *et sui generis*. Comment expliquer, avec une telle opinion, les hydrophobies bien constantes, bien reconnues et existantes sans la moindre déchirure soit des tendons, soit des aponévroses, enfin, sans la moindre trace de plaies? Comment expliquer celle qui survient dans plusieurs maladies *sponte suâ*, ou comme épiphénomène? Si l'on veut perpétuellement faire honneur à l'imagination de la naissance de ces symptômes, comment expliquer le développement de cette maladie, chez des enfans ou des imbéciles, ou même chez des êtres qui ont été mordus en dormant, ou sans le savoir par des chiens constatés enragés, ou par des chiens enragés et non crus tels? Comment enfin (et cet argument est inexpugnable), comment expliquer l'origine de cette terrible affection chez des animaux qui certes sont dépourvus d'imagination et de ces terreurs qui ne se communiquent que par le langage entre des êtres pourvus de réflexion et de raisonnement? Pourquoi le chien, le loup, le chat, le renard sont-ils les seuls qui contractent spontanément la rage, tandis que les autres animaux et l'homme même ne la reçoivent que par communication? Vingt, cent exemples d'hommes malades ou morts de rages fausses, ne me convaincront pas plus qu'il n'en existe pas une vraie, que cent fausses pleurésies ne me prouveront que la véritable fluxion de poitrine n'est qu'un être de raison. Seulement j'en conclurai qu'à une maladie rare, très-rare, les hommes dans le déréglement de leur imagination en ont ajouté une enfantée par leurs terreurs paniques, et d'autant plus difficile à guérir, qu'il n'est pas facile d'opposer des médicamens réels et curatifs à un mal fantastique.

En avouant donc que la rage est bien plus rare qu'on ne croit, il faut avouer aussi qu'il existe une maladie particulière, quelquefois spontanée, mais le plus souvent due à la morsure d'un animal qui en est attaqué. Ses symptômes sont un sentiment de strangulation, le plus souvent une horreur invincible pour les liquides, (sans que ce symptôme soit essentiel), quelquefois le désir irrésistible de mordre, des accès convulsifs, une exaltation morbide du système nerveux avec lésion de sentiment. Appelez cette maladie *rage*, *hydrophobie*, qu'importe; le nom ne fait rien à la chose; mais vous ne pouvez vous refuser à convenir qu'elle prend une direction et une intensité relatives à la constitution de l'individu et aux circonstances

qui l'entourent, que le traitement doit être analogue à ces instructions soigneusement recueillies, qu'il serait nécessaire qu'un hôpital fût consacré non à tenter de cruelles expériences, ou à commettre des homicides sans profit comme sans pitié sur des êtres déjà assez à plaindre de leur malheur, mais (dût-on me reprocher de reproduire une opinion déjà repoussée, parce qu'on l'a mal examinée) sur des criminels condamnés à mort, et qui inoculés par ce terrible venin offrissent à la société l'expiation de leurs crimes envers elle, par le double avantage de ne pas faire sur des innocens des tentatives inutiles ou barbares, et d'arriver enfin à la guérison d'un mal le plus affreux qui existe, dont nul calcul, nulle puissance ne peuvent préserver, et qui rend odieux, épouvantable aux plus chers objets de son affection, le malheureux qui en est frappé. *Faxit Deus, aut Napoleo!!*

PHARMACIE.

Parmi les substances indigènes destinées à suppléer aux tributs que nos goûts payaient à l'étranger, citerons-nous le *chocolat français?* Pourquoi non, puisque ses avantages ont été proclamés par l'assentiment unanime, provoqué par l'important suffrage d'un Médecin de l'ancienne Faculté de Paris, non moins gourmet à table qu'en littérature, M. Roussille-Chamseru qui dans le *Journal de Paris*, s'est dérobé à la reconnaissance publique et non à la nôtre, sous le voile trop modeste des initiales de son nom. Tandis que le pauvre privé de son solide déjeuner-dîner par la cherté des denrées coloniales bénit cette invention économique qui va le lui rendre, la mère de famille s'applaudit d'avoir à peu de frais un aliment qui a le mérite de joindre à un goût délicat, à une saveur aromatique, des principes éminemment nourriciers et une vertu stomachique résultant de l'accord heureux de ses élémens; nous nous félicitons de les avoir indiqués à M. Bacoffe, pharmacien, rue de Richelieu, qui exploite avec le plus grand succès cette fabrique indépendante des chances de la paix ou de la guerre et qui pourra toujours soutenir une concurrence avantageuse avec le sucre et le cacao par la modicité du prix de cette préparation.

Nous indiquerons dans le premier N°, les succédannées parvenus à notre connaissance et dont nous avons fait l'essai.

M. S. U.

AVIS.

Le dépôt des eaux minérales et naturelles de Selters ou Seltz au duché de Nassau, établi sous la surveillance et la garantie de la chambre des finances dudit duché, vient d'être de nouveau approvisionné d'eau fraîche qui ne se vend plus à compter du 1er novembre dernier que 1 fr. 25 cent. la cruche.

Ce dépôt, établi rue des Fossés-Montmartre, n° 12, est le seul à Paris qui soit autorisé et garanti par l'administration de la fontaine de Selters.

Nous ajouterons que nous avons reçu sur l'emploi de cette eau minérale les renseignemens les plus satisfaisans; elle convient sur-tout éminemment dans les tems pluvieux et dans les relâchemens de l'atmosphère, ainsi que dans toutes les affections résultant de la mollesse de la fibre et qui demandent des toniques.

M. S. U.

N. B. *Un accident arrivé au moment de mettre cette Feuille sous presse nous a obligé d'en recommencer la composition, et en a retardé la publication.*

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et toutes les réclamations relatives au service du Journal. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXXIII.) (253) (21 Novembre 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

LA *thériaque* reçut ce nom de Nicander, médecin grec, du mot φηριον, c'est-à-dire *bête féroce*, soit, dit-on, à cause des vipères qui entrent dans cette composition, soit parce qu'elle s'emploie contre la morsure des animaux venimeux. Voici je crois l'origine plus probable de ce mot : un *tériaki* chez les Turcs signifie un mangeur d'opium ; de là sûrement le mot thériaque à cause de l'opium qui entre en assez grande quantité dans cet électuaire. Je donnerai dans le 1er N° l'anecdote qui me fournit le sujet de cette conjecture.

CONSTITUTION MÉDICALE.

LA constitution pluviale qui prédomine depuis plusieurs semaines a acquis une telle intensité que nous ne pouvons trop nous applaudir de l'avoir prévue, de l'avoir formellement annoncée à nos lecteurs, en leur indiquant les moyens de la combattre, et qu'encore à présent nous ne pouvons trop insister sur le conseil de l'emploi rigoureux et continu de ces mêmes moyens. Il y a dans ces espèces de prédictions météorologiques une telle fatalité, qu'un coup-d'œil juste est une bonne fortune à ce jeu, et qu'il est permis de se féliciter d'avoir rencontré l'à-propos. Sans citer l'honnête et savant Lamarck, dont tant de fois les oracles ont été démentis, une note que je retrouve dans l'utile *Journal du Commerce*, du 10 janvier 1811, nous apprend à se défier quelquefois de ces pressentimens qu'on prend trop facilement pour des inspirations, séduit par d'aventureux succès auparavant. La voici : « Le » journal des Deux-Sèvres a publié depuis quel- » ques années des probabilités météorologiques » qui se sont vérifiées assez exactement. D'après » celles de l'année 1811...... la température géné- » rale sera froide et sèche ; l'hiver froid et hu- » mide ; le printems froid et sec ; l'été variable ; » l'automne doux et sec, *excepté vers la fin qui* » *sera humide.* Le jour le plus froid de l'année » sera dans le mois de février, et le thermomètre » descendra à 9 degrés et demi au-dessous de 0. » Le jour de la plus grande chaleur sera au mois

» d'août, et le thermomètre marquera 25 degrés » et demi au-dessus de o, etc. ». Or, les *Éphémérides médicales* du docteur Chavassieu d'Audebert à la main (et l'on n'accusera pas cet observateur d'ineptie ou d'infidélité), je lis : « Janvier, froid rigoureux ; février, variable, mais *très-chaud.* On a eu cette année très-peu d'hiver. Poursuivons : mars, mois superbe, végétation très-avancée ; avril, mois orageux, variable et pluvieux dans les dix premiers jours, très-sec et très-chaud dans le surplus ; mai, mois superbe, très-chaud. végétation anticipée d'un mois. » Certes, ce ne sont là ni *un hiver froid et humide*, ni *un printems froid et sec.* Continuons, et dans l'absence des *Éphémérides*, qui ne donneront qu'en janvier prochain le relevé de la température des six derniers mois de 1811, j'ai recours à mes propres tableaux. Or, j'y vois que c'est au commencement de juin que le thermomètre a monté à 25 degrés et demi sans qu'il ait touché à ce but en août, qui n'a pas été chaud. Quant au dernier automne, son empire a été trop prolongé, et son chaleureux souvenir est encore trop récent pour que nous puissions accuser sa fin d'avoir été humide, quand il a reproduit les plus beaux jours dont l'été puisse se parer. Ces mêmes tableaux de la *Gazette de santé* me rappellent qu'en février le thermomètre n'a pas descendu au-dessous de 2 degrés (condens.), et qu'il est resté presque constamment à o, tandis qu'à la fin de décembre il a dépassé 10 sous o. Peut-on donner un démenti plus formel à la prophétie *que le jour le plus froid de l'année serait en février, et que le thermomètre descendrait à 9 degrés et demi au-dessous de* o? En rendant hommage aux connaissances du savant rédacteur des tableaux météorologiques du journal des Deux-Sèvres, que la médecine s'honore de compter parmi ses plus chers enfans (le docteur Guillemeau de Niort), apprenons de son exemple à nous méfier de cet esprit de météoromancie, d'autant plus dangereux qu'il égare davantage celui qu'il entraîne de la meilleure foi. Imitant la douce insouciance du poëte des philosophes, du philosophe des poëtes :

» . . . . *Dum loquimur, fugerit invida*
» *Ætas : carpe diem, quàm minimùm credula postero,* »

et de peur qu'on ne nous accuse d'offrir les torts auxquels nous faisons la guerre, félicitons-nous de n'avoir de conseils à tracer que pour dix jours d'avance, et contentons-nous d'être en général guidés par la température actuelle dans les avis que nous donnons pour celle qui va suivre (1).

Les maladies qui tiennent au relâchement de la fibre et sur-tout à la mollesse de la texture des vaisseaux lymphatiques continuent. Ce sont des diarrhées, des dyssenteries, des flueurs blanches, et généralement tous les catarrhes des diverses membranes. Des femmes ont éprouvé des récidives d'impôt mensuel ; d'autres, des fausses-couches ; quelques autres des pertes à la guérison desquelles ont suffi des amers aromatiques, tels que le café, qu'à raison de ses propriétés médicales on devrait bien réléguer parmi les substances pharmaceutiques, si l'esprit national et l'amour de la santé ne suffisent pas pour défendre au luxe d'en faire un usage habituel. Le café, comme tous les excitans, hâte la vie en éveillant les sensations par lesquelles se multiplient les jouissances qui la font goûter. Non prodigué chaque jour, ce serait un remède héroïque dans plusieurs cas indiqués ; mais dégénéré en habitude, c'est en effet le plus agréable poison que nous ayons reçu du Nouveau-Monde en échange des vices aimables que nous lui avons portés ; du Nouveau-Monde, qui lui-même l'avait reçu de l'Asie, comme si le berceau de nos premiers pères, le témoin des premières fautes du genre humain, avait dû contenir aussi tous les germes des erreurs de leurs fragiles descendans.

Les femmes, sur-tout à Paris, ne se mettent pas assez en garde contre les effets de l'humidité. Dans ces rues, toujours fangeuses, et parmi lesquelles la hauteur des édifices ne permet pas la libre circulation d'un air vif et sans cesse renouvelé, on s'agite péniblement ; au milieu de cette population pressée, on se coudoye, on glisse sur un pavé toujours humide ; on a le corps en sueur et la tête fumante tandis que les pieds sont à la glace, à peine défendus par un mince

(1) M'exécutant d'aussi bonne grâce, que je fais la part des autres, je déclare que dans le N° du 11 janvier dernier, j'avais sur un dicton populaire établi une série de pronostics météorologiques sur les températures de chaque mois de l'année, qui s'est trouvée tout aussi juste que celle du devin de Niort.

soulier d'étoffe contre la boue perpétuelle dans les quartiers marchands. Le moyen alors qu'une bonne mère que l'économie, le soin d'une nombreuse famille, qu'une épouse que les minces appointemens de son mari obligent à faire en personne leurs provisions par la pluie, les brouillards, la neige, le froid, le chaud, harassées de fatigue, courbées sous le poids de leur fardeau, ne courent pas le risque de remporter de cette pénible course, un rhume qui, négligé, dégénère bientôt en une maladie sérieuse, et enlève à une famille consternée, à un mari inconsolable la plus tendre mère, l'épouse la plus chérie? Que sera-ce si née à Paris, et affligée de ce mal héréditaire qu'on est convenu qu'il ne faut pas guérir, parce qu'il est incurable en effet pour beaucoup de médecins, la malheureuse femme affaiblie depuis long-tems par des flueurs-blanches apporte, contre le mal et les remèdes, la débilité d'un organe fatigué par des accouchemens réitérés, ou, ce qui est pis encore, par des fausses-couches ignorées d'elle-même, et dont les suites mal traitées puisqu'elles n'ont pas été reconnues, sont d'opérer des métastases laiteuses, trop souvent gouvernées comme des accidens phthisiques? Nous ne signalons cette erreur que parce qu'elle est très-fréquente à Paris, où il n'arrive que trop souvent que des flueurs-blanches très-curables, sont abandonnées à la nature, et que des suites de couche inaperçue enlèvent des jeunes femmes avec tous les symptômes de la phthisie pulmonaire. C'est avec la syphilis, l'excuse bannale des ignorans, et ce qui est pis encore, le prétexte des médecins avides, qui lèvent un impôt sur la terreur et l'inexpérience de leurs crédules malades.

Que sera-ce donc s'il s'agit de ces malheureuses femmes que le sort a condamnées à être exposées à la pluie, aux vents, à toutes les intempéries de l'air sur une place du matin au soir pour y vendre quelques légumes, ou à rester dans un bateau dès l'aurore et bien avant dans la nuit, les vêtemens mouillés, les pieds, les mains à l'eau, souvent sans pain et sans vin, toujours sans feu par le froid le plus âpre? C'est sur-tout ces deux classes d'ouvrières, et non les salons dorés, que nous avons eues en vue quand nous avons voulu trouver un déjeuner chaud, à la fois nourrissant, économique et indépendant de la variation du prix des denrées coloniales, et c'est l'avantage du *chocolat français*. Des palais délicats, des gourmets exercés pourront trouver qu'il n'a pas l'arôme du cacao, le parfum de la vanille : il a un mérite plus réel, c'est que moyennant trois sols une ménagère, munie d'un bon appétit, peut manger dans cette soupe bouillante et faite au lait, une livre et plus de pain, et attendre plus de huit heures sans sentir les cruels avertissemens de la faim, l'estomac bien lesté et doucement réchauffé par cet aliment qui a en outre la propriété d'être éminemment pectoral et d'offrir un puissant antidote contre les effets de l'humidité, du brouillard, d'un froid trop vif, par l'espèce de looch qu'il forme dans son union avec le lait (2). Que les braves femmes dont je parlais tout-à-l'heure, aient le soin de porter de bons chaussons et des bas de laine dans leurs sabots; que chaque soir elles frottent, en se couchant, leurs pieds d'eau-de-vie, que leur tête soit remparée d'une capote de burat et leurs corps d'un bon sarreau de baracan, ou plus simplement d'un colletin de toile cirée, et je réponds qu'à la Halle on comptera cet hiver, quoiqu'il menace d'être pluvieux, deux tiers moins de malades et la moitié moins de morts qu'à l'ordinaire. Le premier préservatif des dyssenteries pour le peuple, est d'avoir les pieds chauds et secs. Dans peu je lui offrirai peut-être un aliment bien plus économique encore et à l'abri de toutes les craintes d'une disette dont la malveillance a voulu vainement accréditer le bruit ridicule.

La pluie a fait les honneurs de chacun des 10 jours qui se sont écoulés depuis notre dernier N°, sous l'influence presque constante du rhumb-sud. Le 9 au matin, ciel épuré par la pluie de la nuit; relâche pendant le jour, et pluie le soir et la nuit; pluie chaude le 10 au matin, et le soir à 9 heures; la comète se remontre à onze heures; le 11 et le 12, pluie au matin, comète visible le soir; le

(2) Par ce même motif nous offrirons ce chocolat aux personnes dont la poitrine facile à s'enflammer redoute le cacao et la vanille que leur estomac débile réclamerait, et qui s'accommoderont très-bien de notre béchique, qui est réellement le *chocolat du pauvre*.

13, pluie au matin; à dix heures du soir averse; le 14, le 15, le 16, air plus piquant, mais pluies intermittentes et le jour et la nuit; le vendredi 15, offre un phénomène des plus remarquables; tout semble présager un orage; vers midi le ciel s'obscurcit, et une grêle assez considérable tombe à Versailles et à Marli; à 7 heures du soir on aperçoit très-distinctement non des éclairs sillonans la nue, mais plutôt comme des flammêches tombant lentement au-dessous de la comète qui semble en être le foyer; on eût dit une vaste torche enflammée et secouée dans les airs par une main invisible; le 17, ciel assombri dès le matin par des nuages qui se résolvent en eau, pluie à torrens à dix heures du matin, petite pluie à la nuit; le 18, aurore plus pure; le vent tourne au N.-E., belle matinée; à midi le ciel se couvre, le soir brouillard. La Seine, accrue par les pluies continuelles, roule en ce moment des eaux limoneuses et jaunâtres que lui fournit surtout la Marne fangeuse, et qui rendent nécessaire l'emploi des eaux filtrées de M. Happey ou des fontaines filtrantes de M. Ducommun. Nous ne pouvons trop en recommander l'usage sous le rapport de la santé.

M. S. U.

Depuis le 9 novembre jusqu'au 19 les vents dominans ont soufflé 15 fois O., 3 fois N.-O., 3 f. S., et 9 f. S.-O.

☽ Premier quartier, le 23.

Depuis le 9 novembre jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 5 lig.

— La moindre de 27 p. 4 lig. $\frac{7}{12}$.

Le thermomètre a monté à 13 deg. $\frac{4}{10}$ (dilat.)

— Il est descendu à 2 d. $\frac{4}{10}$. (dilat.)

L'hygromètre est descendu a son *maximum*.

— Et pour le *minimum*, 94 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

MÉDECINE.

Réflexions sur les mauvais effets de l'emploi des vésicatoires dans quelques fièvres putrides.

C'EST une pratique générale dans les fièvres nerveuses, putrides malignes, ataxiques adynamiques que l'emploi des vésicatoires dans leurs diverses périodes, et le plus souvent on les porte à un très-grand nombre. Ayant depuis peu été le témoin de l'imminent danger qu'avait décidé dans un cas de cette fièvre l'application d'un grand nombre de vésicatoires sur divers points du corps, j'ai pensé qu'il pouvait être utile de reporter sur ce point l'attention des médecins, cette pratique de l'emploi simultané d'un grand nombre de vésicatoires ayant habituellement trop d'extension.

Il me serait ici superflu de présenter dans toute son étendue l'histoire du cas particulier de fièvre putride maligne qui me donne l'occasion d'exposer les réflexions qui vont suivre, conçues depuis long-tems. Je remarque seulement que dans cette fièvre putride maligne qui eut lieu chez une fille de 21 ans, des environs de Roquefort (la fille Clauret), les vésicatoires employés conjointement avec des remèdes intérieurs, par les médecins qui avaient vu d'abord la malade, se trouvaient portés jusqu'au nombre de cinq lorsque je fus appelé. Les symptômes d'une excessive putridité réunie à une irritation nerveuse générale dans un haut degré de violence se manifestant sur-tout dans le cerveau, par un violent délire, constituaient l'accident prédominant.

Après une estimation rigoureuse de toutes les circonstances qui avaient précédé, j'établis que la majeure part des symptômes que j'apercevais tenait à l'excessive irritation qu'avait portée sur le système nerveux la multiplication outrée des vésicatoires, et je regardai la tentative de faire cesser la profonde ulcération putride qu'ils avaient produite comme l'indication la plus urgente; et ayant eu le bonheur d'amener à guérison cette fièvre putride maligne, dont le délétère fut porté à un degré d'intensité peu commun, il me parut que les cataplasmes émolliens sur les parties ulcérées, que j'employai sur les unes seuls d'abord, et ensuite combinés aux anti-septiques *non irritans*, furent, de tous les moyens dont je fis usage, ceux qui ont le plus efficacement influé pour cet utile résultat. Les médecins qui avaient vu d'abord la malade, croyaient avoir donné des preuves d'un

haut génie, en multipliant les vésicatoires; nul doute, tant le danger était extrême, que si je ne les eusse de suite enlevés, que si je n'eusse cherché de suite à anéantir leur effet si horriblement pertubateur, la malade n'eût très-promptement succombé.

Mais les preuves du danger des vésicatoires dans les fièvres putrides malignes ne doivent pas être déduites du seul fait que je viens de rapporter, ni d'aucun fait analogue, car ce n'est pas un résultat pratique qui doit conduire à une méthode thérapeutique spéciale, à une théorie; c'est la théorie, au contraire, quoique sans doute elle doive elle-même être déduite dans tous les cas des faits fondamentaux pour l'ordre des phénomènes auxquels elle se rapporte, c'est la théorie qui doit ici guider pour l'adoption ou l'exclusion d'un médicament particulier, d'après la connaissance bien positive de ces effets et la détermination des conditions de l'organisme nécessaires pour qu'il résulte de l'efficacité de son action. Dans le signalement que nous voulons faire du danger des vésicatoires dans la fièvre putride maligne, écartant donc tout résultat de faits non prévus, indiquons comme la chose essentiellement importante sur ce point, les conditions de la vitalité dont la présence ou l'absence peut d'avance faire entrevoir dans un cas particulier de cette maladie, si ce moyen sera avantageux ou funeste.

J'ai fait pressentir que je considérais les vésicatoires comme étant le plus souvent funestes dans les fièvres putrides malignes bien caractérisées, surtout dans leurs périodes avancées. Je dis qu'une appréciation rigoureuse de la situation où se trouve l'organisme dans ces maladies, rapprochée des conditions dont il doit être pourvu pour que ce moyen soit utile, fournit une preuve irréfragable qu'il est contre-indiqué dans leur traitement. En effet, dans ces maladies, les solides sont dépouillés de leur force de sensibilité, et sur-tout de motilité. Les fluides ont subi la perte de ce *nexus* qui les lie dans l'état de santé, qui les enchaîne, qui forme un tout homogène de leurs parties isolées. Toutes les sympathies sont ici altérées; par conséquent, dans ce cas, les stimulans excessifs, les stimulans qui déchirent, qui désorganisent les tissus, doivent amener l'augmentation de la chute des diverses forces des solides, l'accroissement de la décomposition des humeurs, puisque la *puissance réactive*, sans laquelle les vésicatoires, comme la plupart des autres médicamens, ne peuvent jamais secondairement décider quelque bien, est ici complettement *anéantie*.

Dans le cas dont il est ici question, le vésicatoire agit comme un stimulus excessif sur un organisme affaibli; par conséquent l'énervation des solides, la décomposition des humeurs doivent s'y aggraver à un haut point par l'application du vésicatoire.

Lorsque les solides sont frappés profondément dans une maladie, lorsque les fluides sont atteints d'une altération radicale, l'action des vésicatoires se porte plus profondément sur les parties intérieures correspondantes à celles où ils ont été d'abord appliqués; ils offensent alors une grande quantité de filets nerveux et d'un gros volume. Par cela même, l'irritation nerveuse attachée dans tout les cas à l'action du vésicatoire se développe, dans la maladie dont il est ici question, dans le plus haut période à la suite du vésicatoire; par cela même encore la fonte colliquative des chairs acquiert une effrayante intensité. Ces terribles accidens, je les ai aperçus à un très-haut degré dans le cas que j'ai rapporté; leur juste appréhension dans tous les cas de fièvre putride-maligne, après l'emploi des vésicatoires, est donc encore une raison qui les exclut de leur traitement.

On a depuis long-tems établi, par rapport aux indications de la fièvre putride-maligne, que la plus essentielle consiste à maintenir la force vitale dans son plus haut degré d'intégrité. Cette indication ne prouve-t-elle pas encore irrésistiblement la nocuité dont peut être, pour cette fièvre, le vésicatoire? En effet, tout doit tendre ici à condenser, à lier, à établir de l'*homogénéité*; que feraient donc de bien ces perfides morcellemens de l'organisme, ces horribles dilacérations de nos solides, décidées par les vésicatoires?

Dans une fièvre putride-maligne, sur-tout dans sa deuxième ou troisième période, on ne saurait s'abstenir avec assez de soin de l'application du

vésicatoire. En fait de topiques, les moyens iatraleptiques excitans, les frictions spiriteuses, aromatiques, combinées aux médicamens intérieurs appropriés, sont bien plus utiles que les atroces rongeurs, les vésicatoires. Quant à moi, dans un grand nombre de fièvres putrides-malignes que le voisinage de l'armée d'Espagne m'a mis, depuis près de deux ans, à même de traiter, j'ai le plus souvent exclus dans leur traitement l'emploi du vésicatoire, lui substituant les frictions spiritueuses et aromatiques, les sinapismes fréquemment répétés, et promenés sur divers points du corps; et en suivant cette méthode qui m'a le plus souvent donné d'heureux résultats, j'ai toujours prévenu les *irritations excessives*, les *gangrènes* qui surviennent si souvent à l'application multipliée des vésicatoires, et qui le plus souvent constituent des lésions plus graves que la maladie primitive.

Pour indiquer à présent la période de la fièvre putride-maligne qui paraît le plus s'accommoder du vésicatoire, disons que c'est celle de son imminence, ou de sa première période. Dans ce cas le vésicatoire peut être utile, parce que le *nexus vital* n'étant point encore anéanti, ni dans les solides, ni dans les fluides, *la puissance réactive* est susceptible d'*efforts salutaires*.

Les principes que je viens d'exposer sur les périodes où le vésicatoire sera utile ou nuisible dans la fièvre putride-maligne, et par suite dans les autres maladies, ne sont-ils pas déduits de la juste estimation de la situation de l'organisme dans cette fièvre, réunie à l'entière apperception des conditions dans lesquelles il doit se trouver, pour qu'il reçoive une influence efficace de ce topique? DUPONT-DE-TARTAS, D.-M. M.

CHIRURGIE.

De certains Chirurgiens d'autrefois et de quelques Officiers de santé d'aujourd'hui.

» Nos soussignés, Mathurin Carnis, chirurgien à Alluye et Maillard Chirurgien à Dangeau je nous sont transporté l'un à quante l'autre au village de Moriers c'est à dire moi Carnis à cheval et moi Maillard à pied, attendu que je n'ai point trouve demonteuse, pour y visiter la famme de maître Jean Dalifart, arrivé audit village de Moriers je nous sont enqueté ousqué demeurait ledit Dalifart que sa femme avait été battue par les collecteurs. Je sons arrivé chez ledit Dalifart que j'ons trouvé se chaufant au coin du feu de sa cheminée et qui nous à dit je sais pourquoi vous vénés par ainsi faite de ce qui est de vous,

» Je somme entré dans une chambre ousque j'on trouvé la femme Dalifart dans son lit malade, je lons visitée dessus, dessous, d'coté et d'autre j'ons réconnu,

» Premierement primo qu'al avait du sang extravaqué dans l'temporal de la teté laquelle extravaquation venait d'nn coup de broc à Garbes ou autre instrument contondant,

» Secondement secondo qu'al avait l'omoplate un brin fracassée,

» Troisiemement tertio qu'al avait beaucoup ou très ben de contusions au ventre, mais comme il y à de méchante femme qui se frotions avec des quillaire d'étain pour faire craire aux chirurgians que c'est tout de bon, j'ons frotté sondit ventre avec de la salive et j'ons reconnu quil n'y avait point de falasse,

» Je l'ons flébotonisée avec une lancette, je l'y ont récommandé de garder le lit pendant quinze jours, de récommander son âme à Dieu en fois de quoi j'ons dressé le présent procès verbal pour servir et valoir ce que de raison,

» Fait à Moriée le 19 avril 1777 signé Carnis et Maillard »

Cette copie figurée d'un certificat déposé au greffe de Bonneval et annexé aux pièces de la procédure dont il s'y agit, nous a paru curieuse et utile à citer pour prouver jusqu'à quelle dégradation peut tomber l'esprit d'ignorance chez certains êtres à qui leurs fonctions font un devoir de l'instruction. Je le dis avec douleur, mais si la race des *Officiers de santé* est perpétuée par les *Juris ambulans* on pourra trouver des monumens d'un style tout aussi barbare, et mon voyage m'en a déjà offert des preuves.

Pharmacie.

J'ai lu dans le N° X du *Bulletin de Pharmacie*, un article communiqué par M. Opoix, inspecteur des eaux minérales de Provins.

Dans cette note M. Opoix déplore la triste nécessité où l'on a été jusqu'ici de se servir de purgatifs repoussans à la fois à la vue, au goût et à l'odorat; il nous indique une préparation de sa façon qui doit suppléer à toutes les médecines connues et qu'il formule ainsi : faites infuser pendant quelques minutes 36 grains de jalap dans 4 onces d'eau chaude, ajoutez 36 grains de crême de tartre; filtrez, ajoutez une once de manne en larmes et la médecine est faite.

J'ai cru d'abord que cette potion était destinée à des enfans de 2 ou 3 ans; mais non, elle doit remplacer une médecine que l'on composerait de 2 onces de manne, 2 gros de follicules et autant de sel.

Est-ce à des hommes de l'art que Monsieur l'inspecteur veut faire entendre cela? ils savent que son remède purgera moins que 2 gros d'un sel neutre quelconque; j'ai communiqué sa formule à plusieurs médecins qui l'ont essayée sur des personnes très-délicates; après avoir attendu vainement pendant 3 ou 4 heures qu'elle fît son effet, ils ont été obligés de prescrire 4 gros de sulfate de magnésie sans obtenir encore un effet bien prononcé.

Les 36 grains de jalap employés donnent environ 10 à 12 grains d'extrait gommeux dont l'effet purgatif équivaut à 5 à 6 grains de jalap en nature; la crême de tartre presqu'insoluble reste sur le papier, et la manne ajoutée ne donne pas beaucoup d'activité au médicament.

Je regarde donc la découverte de M. Opoix comme très-inutile; si pour purger on est obligé d'avoir recours à une dose de sel assez forte; je suis parfaitement de son avis lorsqu'il dit qu'avec son médicament on ne doit jamais craindre de superpurgation.

A-t-on d'ailleurs attendu ce moment pour préparer des potions purgatives *claires* et d'une odeur agréable? Est-ce d'aujourd'hui que le Pharmacien a songé à filtrer ses médecines et à flatter l'odorat par l'addition d'un arôme approprié au goût du malade? Est-il bien nécessaire de rechercher un médicament insapide lorsqu'il est constant que celui dont la saveur est la plus marquée est en cela plus énergique? et telle drogue que vous employez en nature avec le plus grand succès, réussira-t-elle aussi bien si vous la privez du principe qui seul constitue souvent son effet par son action sur les humeurs qui tapissent nos intestins?

M. Opoix tient à ce que sa préparation devienne officinale. A quoi bon? Elle est défectueuse en ce que la manne fondue et rapprochée est plus susceptible de s'humecter et de se gâter que celle en nature et il y ajoute deux principes *gommeux* et *acide* qui hâteront encore sa fermentation; elle ne peut être préparée dans les hôpitaux civils ou la manipulation est confiée à des sœurs qui presque généralement ne sont point assez exercées, et qui la manqueront, soit en la rapprochant trop, soit en la laissant trop liquide.

Les indigens ne trouveraient aucun avantage à se servir d'un médicament déjà cher et qui ne les purgerait pas; le jalap à dose convenable leur fournit sous tous les rapports un purgatif de précaution plus conforme à leurs moyens.

M. Opoix, dans sa bienveillante sollicitude, a visité les magasins des droguistes, et n'y a vu en grande partie que de la marchandise de qualité très-secondaire et même sophistiquée. Par quelle fatalité M. Opoix n'aurait-il inventorié que des magasins si mal approvisionnés? Qu'il parcourre ceux de la capitale, et qu'il m'en cite un où il puisse trouver de la manne composée, et où on lui livrera de la follicule et du séné de Tripoli pour ceux de la Palthe *ou mieux d'Alexandrie*. Ce paragraphe de son article est désobligeant pour les droguistes et les pharmaciens, en ce qu'il fait supposer que les uns sont des fripons et que les autres peuvent se laisser tromper, en prenant une drogue de deuxième ou troisième qualité pour celle de première, ou l'acheter par économie pour tromper le public à leur tour. Que M. Opoix se rassure et veuille bien accorder aux

pharmaciens du discernement et aux droguistes de la probité.

Enfin, M. l'inspecteur a perdu son tems à la recherche d'un médicament sans vertu ; il n'a fourni au *Bulletin de pharmacie* qu'un long article de remplissage, *piquant* pour certains, inutile pour tous, et dont l'insertion dans un journal créé pour les progrès de l'art ne peut être due qu'au défaut de matières de quelqu'importance.

J'ai l'honneur, etc.

CHARLES, *pharmacien à Chartres, membre du Jury médical.*

Note du Rédacteur. Ajoutons aux réflexions très-sensées de notre correspondant que le déboire des médecines ajoute à leur énergie. Qui de nous médecins d'hôpitaux, un peu mal disposé, n'a pas été souvent tenté d'imiter les malades auxquels nous avions ordonné un vomitif, en le leur voyant prendre ? ce goût nauséabonde est d'ailleurs une sauve-garde, un préservatif contre la fureur de se médicamenter trop familière à maintes personnes qui, malgré ce goût repoussant, ont la medicino-manie ; que serait-ce donc si au lieu de frotter seulement de miel les bords du vase qui récèle la médecine, on parvenait à la rendre agréable ? La sage nature a inspiré le dégoût des purgations à l'homme comme elle a placé la douleur sur la route de la vie pour le mettre en garde contre les dangers qui la menacent. Eh ! sans la douleur, un bras, une jambe se consumeraient au feu près duquel nous serions endormis, sans que nous en fussions avertis. Sans le dégoût qu'inspirent les médicamens, nous avalerions les poisons comme des alimens ; et je remarquerai, à cet égard, que la civilisation nous a fait perdre de la finesse du goût qu'ont conservé les animaux que leur instinct seul préserve mieux que nous de manger des plantes vénéneuses. Oh ! les deux excellens moniteurs pour la conservation de l'homme que la douleur et le goût ! Et nous aussi, tentés par ce besoin de sacrifier à la mode, n'avons-nous pas dans notre *Ami des femmes* publié un codex galant, une *thérapeutique appropriée au goût*, une pharmacie de boudoir ; et certes, mes *récipe* valaient un peu mieux que ceux de M. l'inspecteur des eaux de Provins, qui semblent avoir affadi son palais ; mais j'en dis ma coulpe, et je préfère à ces recettes musquées ma vieille médecine d'hôpital : 30 à 40 grains de jalap, autant de crême de tartre soluble dans un bouillon aux herbes, faible, mais bu bien chaud ; cela purge, et ma foi, c'est pour se purger qu'on prend médecine.

BIBLIOGRAPHIE.

ON compterait une victime de plus de ce goût étrange pour les champignons, et qui semble s'irriter par les dangers de leur usage, si l'infortunée qui vient de manquer d'y trouver la mort n'avait rencontré son salut dans les soins affectueux, constans et appropriés du docteur Chardon, (rue du Mail, n° 4). Ce médecin, en réveillant l'attention de ses honorables confrères sur le danger de ce genre d'aliment trop recherché par nos gastronomes modernes, fait observer que le tartrite antimonié de potasse, tant préconisé et administré à dose ordinaire dans les affections stertoreuses qui accompagnent ces accidens, est souvent infidèle et d'un succès incertain ; la malade qui fait le sujet de son observation toute récente à Paris, resta cinq heures sans connaissance, livrée aux plus affreuses convulsions ; elle n'a dû son rétablissement qu'à l'application de substances stimulantes portées sur le canal intestinal. C'est un nouvel argument à l'appui de l'opinion de la sympathie des organes, et nous avons cru utile la publication d'un fait trop renouvelé de nos jours, malgré les exemples analogues dont retentissent tous les Journaux, et les travaux vraiment précieux publiés depuis quelque tems par les Médecins qui se sont voués à ce genre particulier d'instruction plus utile que brillante. Parmi eux s'offre le premier, sans nul doute, à la reconnaissance nationale le professeur émérite et docteur en médecine Paulet, qui retiré à Fontainebleau, a rassemblé dans le silence du cabinet les études de toute sa vie et les produits dont la nature peut encore lui offrir chaque année les modèles dans la belle forêt voisine de son habitation. Il vient de publier la 8e et la 9e livraisons de son beau travail : la 1re contient en 4 planches et 17 gravures, la famille des poivres ou *prévats* des campagnes ; la 2e en 8 planches et 35 gravures celle des *laiteux* et celle des *rougeoles* : toutes ces représentations sont de grandeur naturelle et d'une vérité frappante. Je viens d'éprouver personnellement dans mon voyage à Launay près Epernon, la propriété caustique du suc que rend en abondance *l'hypophyllum lactifluum* en le dépouillant de la peau qui le recouvre, et dont l'effet fut tel que son âcreté m'enflamma l'arrière-bouche et la gorge pendant toute la journée, quoique je n'en eusse essayé qu'une demi-gorgée, entraîné par le désir de faire une expérience, séduit peut-être par l'aspect laiteux de cette liqueur, et bien qu'ensuite j'aie employé divers gargarismes émolliens, le sucre, le lait, la pâte de jujubes, etc. ; on sait que c'est à cette famille homicide qu'appartient l'*agaricus necator* de Bulliard, nommé *agaricus torminosus* par Schaeffer à cause des coliques terribles qu'il donne, et qui se terminent par la mort du malheureux qui a pu faire l'essai de ce poison d'autant plus dangereux que son aspect n'a rien de repoussant. Encourageons le Nestor de la Médecine, le vieillard de Fontainebleau à poursuivre son œuvre patriotique ; bientôt nous aurons à offrir à son zèle une nouvelle occasion de s'exercer. Le prix de ces livraisons est de 12 fr. pour Paris : on les trouve chez Mme Huzard, libr., rue de l'Eperon, n° 7 ; et au dépôt général chez Tessier, rue de la Harpe, n° 45.

M. S. U.

CETTE feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et toutes les réclamations relatives au service du Journal. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

AMURAT IV, prince cruel et adonné au vin, ordonna aux Turcs d'en boire. Il ne pouvait souffrir la pipe; il leur défendit de fumer. Un *Tériaki* (mangeur d'opium), ne pouvant obéir à cette défense, fit creuser une fosse profonde où il allait fumer. Le sultan en étant averti, y alla travesti pour le surprendre. Le fumeur, sans s'émouvoir, lui dit en riant: Fils d'esclave que viens tu chercher ici? Ton édit est fait pour là haut et ne s'étend pas sous terre. Le cruel Amurat rit de la saillie et protégea le fumeur. *Hist. de l'Empire ottoman, par le* P. Cantimir, tom. III, pag. 91.

CONSTITUTION MÉDICALE.

UNE étrange vicissitude caractérise la météorologie du moment, et l'atmosphère semble incertaine entre l'humidité de l'automne qui vient de s'enfuir, en emportant nos regrets, et les gelées de l'hiver qui est à nos portes. Aujourd'hui le ciel est pur et azuré, l'air est vif, le soleil étincelant, le vent du nord siffle; les prairies sont revêtues d'un vernis argenté qui atteste le passage du père des frimas; les ruisseaux de Paris même offrent des débris de glace; le lendemain, le vent souffle du sud, des nuages s'amoncèlent, la pluie tombe à torrens et les murs de nos habitations sont imprégnés d'humidité. Que faire dans ces contradictions de régime et de température? Vivre *ad diem* et pratiquer l'hygiène du moment. Mais faisons remarquer un instant ici l'avantage de l'hygiène sur la Médecine galénique. Telle qu'une fleur transplantée sous un climat lointain, se trahit par la douceur de son parfum et se décèle malgré sa modestie à de nouveaux zéphirs enchantés de la belle étrangère; malgré leurs soins elle languit loin de sa terre natale, et reine du parterre, au sein de l'exil, elle soupire après ses compagnes qui pleurent son absence; ainsi, la médecine dépaysée, pour ainsi dire, et invitée, sur sa réputation, à donner, loin de sa patrie, des conseils, aurait besoin de s'initier avant aux connaissances topographiques d'un pays où elle ignore tout, la constitution des habitans, la qualité de l'air et des

eaux ; l'influence des passions, la force des médicamens indigènes ou exotiques. Malgré ses efforts et toute son érudition, la Médecine, fille de l'art, ne pourra acclimater, pour ainsi dire, ses avis, tandis que l'hygiène, enfant de la nature, tracera dans tout pays, sous quelque latitude que ce soit, des conseils toujours utiles, parce qu'ils sont inspirés par ce qui tombe sous les sens, la chaleur ou la froidure du climat, la nature des productions du pays, la constitution apparente de ses habitans, leurs habitudes les plus ordinaires; et cet avantage que l'hygiène a sur la Médecine pharmaceutique avec les étrangers, elle le conserve, que dis-je, elle le double avec ceux au milieu desquels elle s'exerce. Ne voyons-nous pas tous les jours l'instinct seul guider au point qu'il indique à ce bilieux l'emploi des fruits et des boissons acides, à ce flegmatique l'usage d'un vin généreux, de boissons aromatiques et de mets savoureux ! Pourquoi? sans s'en avouer la véritable raison, de deux habitans du même lieu et tous deux pris d'un catarrhe, l'un boira-t-il du vin chaud et sucré, l'autre de l'eau d'orge et du lait, et avec un tel succès, que tous deux guériront, tandis que ni l'un ni l'autre n'eût guéri si chacun d'eux eût préféré pour soi la médecine instinctive de l'autre? Ajouterai-je que l'hygiène peut être professée par tous, et qu'il n'appartient qu'à quelques génies privilégiés d'exercer la Médecine. Les livres qui apprennent à guérir, sont comme ceux qui enseignent l'éloquence, ils ne conviennent qu'aux lecteurs qui pourraient s'en passer ; c'est le télescope qui n'aide que ceux qui voyent déjà. Continuons donc à vulgariser les préceptes hygiéniques.

Des dix jours qui viennent de s'écouler, cinq ont été tristes, humides ou pluvieux, cinq brillans et froids. Le 19 novembre, brouillard le matin, giboulées dans la journée, pluie le soir; les 20, 21, 22 et 23, belles gelées, soleil brillant; le 24, la gelée est rompue par un brouillard pluvieux; les 25, 26 et 27, ciel triste, tems humide, horizon couvert, brouillards; le 28, belle aurore, froid piquant. La comète n'est plus aperçue. Nous renverrons aux deux dernières constitutions médicales pour les maladies dominantes et pour le régime mixte à suivre, suivant la prédominance momentanée de la constitution atmosphérique, dont on ne peut trop étudier et admirer l'intermittence : c'est une médecine temporaire que la prudence conseille en ce moment.

M. S. U

Depuis le 19 novembre jusqu'au 29 les vents dominans ont soufflé 3 fois O., 21 fois N.-E., 2 f. S.-O., 2 f. N., et 2 f. E.

☺ Pleine lune, le 30.

Depuis le 19 novembre jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 7 lig.

— La moindre de 28 p. 1 lig. $\frac{3}{12}$.

Le thermomètre a monté à 9 deg. $\frac{6}{10}$ (dilat.)

— Il est descendu à 0 d. $\frac{2}{10}$ (dilat.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum*.

— Et pour le *minimum*, 96 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

MÉDECINE.

Hydropisie.

UNE femme de Blé, âgée de 58 ans, mère de cinq à six enfans, d'un tempérament lymphatique, d'une figure pâle et cependant d'une stature robuste, après avoir éprouvé beaucoup d'irrégularités dans la menstruation, à l'époque où cette évacuation devait cesser, fut attaquée, il y a trois ans, de pertes utérines très-considérables qui furent précédées et suivies de douleurs aux reins et aux aînes. Pendant que ces douleurs étaient très-fortes, les jambes, les cuisses et le ventre furent tuméfiés jusqu'à ce qu'une nouvelle hémorrhagie de la matrice vint diminuer cette enflure. Un mois après la cessation de ces accidens, une hydropisie ascite survient; je suis appelé pour la traiter ; je reconnais, après être parvenu à la faire désenfler en partie par le moyen de diurétiques et de quelques toniques légers, je reconnais, dis-je, après l'avoir palpée, des duretés comme squirreuses dans toute l'étendue du bas-ventre, sur-tout aux parties latérales et inférieures. Une nouvelle

perte, déterminée, je crois, autant par la nature que par l'usage de pilules laxatives et apéritives (il y entrait de la rhubarbe, de l'oxide de fer, du savon, etc.), fait disparaître comme par enchantement ces duretés qui avaient l'air d'anciennes obstructions bien rénitentes et d'une nature rebelle. Deux mois se passent pendant lequel tems la malade est bien. Il lui survient de nouveau des coliques et des maux de reins, elle éprouve un sentiment de pesanteur dans tout le bas-ventre, on sent encore les tumeurs qui reparaissent, l'abdomen se tend progressivement, bientôt on y reconnait la fluctuation d'un liquide, les urines sont rares et briquetées; enfin un ascite que tout annonçait, fait dans l'espace de quatre mois à peu près, des progrès si considérables que la malade est menacée de suffoquer au moindre mouvement. Elle était sur le point d'étouffer lorsqu'une nouvelle perte survint, et sans avoir eu ni sueurs, ni flux d'urine sensible, la malade se trouve soudainement débarrassée de la moitié au moins du liquide enfermé dans son ventre. La terre foliée de tartre donnée tous les matins à la dose d'un gros dans du petit-lait, paraît, suivant l'explication de certains médecins, *fondre* les obstructions, qui cette fois n'avaient pas été enlevées par la perte. Cette femme ne souffre presque pas, son ventre cependant reste plus tendu que de coutume; puis il se gonfle encore de nouveau, mais sans diminution apparente dans les urines et sans fluctuation sensible. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que la cuisse gauche et le bras du même côté s'enflent aussi très-considérablement, sur-tout par momens; les points principaux de cette enflure varient irrégulièrement avec rapidité; il n'y a ni douleur, ni changement de couleur à la peau, ni empâtement; cette enflure singulière qui a duré souvent quinze jours, ne me paraît pas du tout dépendre ni d'un épanchement séreux, ni d'un engorgement lymphatique, comme cela a lieu dans les hydropisies; elle ne provient pas non plus d'inflammation ni de rhumatisme; elle me paraît être le résultat d'une dilatation active ou érection des cellules du tissu cellulaire, déterminée (dans le cas présent) par l'influence sympathique de l'utérus qui dans les maladies de cette femme a joué le principal rôle. J'ai plusieurs raisons appuyées sur beaucoup de faits, pour expliquer ainsi certains gonflemens actifs du tissu cellulaire, sans accumulation de fluides; je crois même que presque tous nos viscères sont susceptibles de se gonfler maladivement et de former tumeur sans qu'aucun fluide les dilate. Ce qu'il y a de particulier, c'est que l'enflure dont je viens de parler a presque toujours eu lieu, comme je l'ai dit, chez cette malade dans le moment où elle souffrait le plus à la matrice. Les frictions chaudes d'huile sur la peau, l'acétate de potasse continué long-tems, avec le petit-lait au cerfeuil, un exercice modéré, et quelques petites pertes de tems en tems, ont redonné à cette femme une santé passablement bonne qu'elle a conservée pendant plusieurs mois, après quoi elle a encore eu de nouveaux accidens qui se sont passés de même: maintenant elle travaille comme avant d'être malade.

Cette observation m'a paru doublement intéressante sous le rapport pathologique et physiologique. D'abord j'y vois, chez une femme d'un tempérament lymphatique, deux ou trois hydropisies compliquées, se guérir par des pertes de sang considérables, qui chez d'autres femmes auraient suffi pour en faire naître; ce qui me prouve que la nature a souvent des moyens bien opposés aux nôtres pour guérir. J'y vois des tumeurs qu'on aurait prises pour des squirres se dissiper dans un instant; j'y vois des gonflemens ou enflures qui ne sont ni œdémateux, ni inflammatoires, ni emphysémateux..; j'y vois enfin une femme assez âgée qui après avoir passé plusieurs années sans presque manger, après avoir perdu des seaux de sang, après avoir été plusieurs fois hydropique..., je la vois, dis-je, guérir presque par les seules ressources de la nature qui est et qui sera toujours le premier des médecins, quand on ne la contrariera pas dans ses opérations. Thouvenel, D.-M. *à Pont-à-Mousson.*

Chirurgie.

Des Officiers de santé.

La femme Virelouvet, de la Bazoche, au

Perche, juge les urines et fournit des consultations écrites par elle ou son mari qui de sa vie n'a ouvert un livre de médecine. Ces consultations sont signées à dix sols pièce par un nommé Bricet, officier de santé dans la misère, mais pourvu d'un diplôme.

La femme s'absente souvent, mais le commerce n'en va pas moins, parce que le vieux Bricet ne signe jamais les consultations lorsqu'on les délivre; bien avant, on les lui présente à la signature par grosses, de manière à ce qu'il y en ait provision et que les chalands n'attendent jamais, si bien que lui mort on en expédiera encore signées de lui. Le mari, stylé par sa femme, reçoit les malades en son absence et tire du paquet une ordonnance à l'aventure, tant mieux pour ceux-ci, si les remèdes prescrits ne sont point contre-indiqués.

Quelle que soit la maladie, le traitement doit toujours commencer par l'application sur le front ou l'estomac d'un pigeon écartelé vivant et saupoudré de gingembre.

Une fermière de la Bezannerie près de Brou, a long-tems attendu de ce topique la guérison d'une hydropisie dont elle était atteinte.

Il est incroyable que la foule se porte chez cette femme Virelouvet, et plus incroyable encore qu'un chirurgien titré prostitue ainsi sa signature. S'il pouvait être excusé, ce ne serait que par la profonde misère où il se trouve; mais est-il bien prouvé qu'il faille que cent pères ou mères de familles meurent ou risquent de mourir, pour qu'un vieillard misérable vive ou parce qu'il n'a pas de quoi vivre? Je propose, Monsieur, la solution de ce problème à vos lecteurs impartiaux.

Charles, *pharmacien à Chartres, membre du Jury médical.*

Note du rédacteur. Nous ajouterons aux réflexions de notre correspondant qui nous a donné, dans le dernier voyage que nous venons de faire, plusieurs autres renseignemens également utiles, et que nous publierons, les justes réclamations que vient de nous adresser, en style énergique et avec une éloquence inspirée par l'indignation, M. le docteur Dosville, médecin près de Bayeux. « En » vain, dit-il, attaquerez-vous de vive force les *Officiers* » *de santé*, dont le plus grand nombre déshonore le plus » saint, le plus sublime des états; en vain signalerez-vous » les déserteurs des honorables bannières de la bienfaisante chirurgie, gardées seulement par une poignée de » braves, que cette constance ennoblira, aux yeux de la » postérité, Sabattier, Pelletan, Boyer, Dubois, Dufouard, Barbier, Larrey, Ribes, Lacasé, Richerand et » quelques autres investis de l'estime publique.... Ce n'est » pas aux ignorans récipiendaires qu'il faut s'en prendre, » mais aux jurys médicaux ambulans qui leur ont délivré des » diplômes. Vous frémiriez, Monsieur, si vous pouviez » apprendre les énormes abus qui sont nés de la suppression des anciens colléges de médecine..... Ces médicastres impunis font perdre au souverain plus de sujets » que le fer ennemi....... Je désespérerais du retour » du pur hippocratisme en France et de la splendeur antique de la médecine, si la connaissance d'un » abus n'était pour le chef magnanime de l'Empire l'époque » de sa cessation. Qu'ils s'élèvent du sein de leurs débris » les antiques colléges de médecine!! Disparaisse la race » bâtarde et métisse des Officiers de santé! Que le médecin, » le chirurgien, l'apothicaire rentrent dans l'exercice » exclusif de leurs fonctions respectives, et que pour opérer cette régénération, les voix de tous les vrais pontifes » du temple d'Epidaure s'unissent aux nôtres, pour obtenir ce bienfait du plus grand des Césars, du héros au » seul signe de qui Rome antique sort plus brillante et plus » belle du sein des ruines de Rome moderne, etc., etc. »

Nous avouons que nous partageons en entier l'opinion du docteur Dosville, et quant aux *Officiers de santé*, ceux qui sont instruits ne doivent point craindre la mesure qu'il provoque, et se feront recevoir. Quant aux ignorans, ils cesseront d'exercer et il y aura moins de victimes; c'est pour eux que Boileau a dit :

Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier.

Pharmacie.

Des succédanées et des produits de l'industrie nationale.

Une noble émulation semble s'être emparée de tous les Français pour substituer aux denrées de l'étranger les produits de leur pays fertile. Ici de vastes champs donnent la betterave qui, graces aux heureuses tentatives du prussien Achard, va remplacer à peu de frais la canne autrefois arrosée des sueurs et du sang de l'esclave africain. Là, d'immenses marais offrent le plus heureux succédanée peut-être du café, comme stomachique, la chicorée; de toutes parts des mains industrieuses

cultivent le rhapontic, le baguenaudier, la gentiane, l'aristoloche, l'euphorbe, les rhamnus, la gratiole, l'iris fœtidissima, l'arnica, le romarin, l'acacia, la jusquiame, l'asarum, l'armoise, l'orchis, le botrys, l'arachide, etc., pour remplacer la rhubarbe, le séné, le quinquina, l'aloès, la gomme gutte, la scamonée d'Alep, le jalap, l'assa-fœtida, le gayac, le camphre, le cachou, l'opium, l'ipécacuana, le quassia amara, le salep, le thé, le cacao, etc. Parmi ceux qui, dans la France, ont voulu tellement conserver les dons du Nouveau-Monde, qu'ils fussent à l'abri de toutes les révolutions, et transportables dans tous les pays, malgré l'intempérie des saisons et la différence des climats, se présente à la reconnaissance nationale l'honnête père de famille, le chimiste érudit, le pharmacien investi de la confiance générale, M. Bourgogne; non-seulement il a su extraire de la fève d'Arabie un café concentré, qu'on emporte en bouteilles, et dont une cuillerée suffit au voyageur pour qui cet objet de luxe, devenu un besoin, réalise ce vers heureux de Voltaire :

> Le superflu, chose si nécessaire (1),

mais le premier, le seul peut-être, il a offert un sirop de raisin tel, que si tous eussent été semblables, on eût jugé inutile de passer à l'épreuve d'autres succédanées. Cependant, peu content de ses succès et plus difficile que ses acheteurs, il a tenté sur le miel des expériences avec un si grand succès, qu'il est parvenu à enlever à ce produit végéto-animal ce goût particulier qui, délicieux quand le miel est employé seul, est désagréable quand il n'est employé que comme accessoire et comme condiment. On peut trouver chez lui :

1°. Un café moka liquide, en flacon contenant douze tasses, et dont l'arôme ne se développe qu'avec l'eau bouillante qui lui sert de véhicule.

2°. Du sirop de raisin incolore, très-sucré, et présentant à l'aspect et au goût toutes les qualités du sirop de sucre.

3°. Du sirop de miel parfaitement dépouillé de ce goût de ruche que les Grecs et les Romains, très-bons gourmets pourtant, ne trouvaient pas incompatible avec celui des différens mets auxquels ils l'associaient (1); mais nous sommes, sinon plus délicats et plus magnifiques, devenus plus difficiles et plus somptueux d'une autre manière. Un banquier français a plus d'or dans sa caisse qu'Auguste, et la femme d'un premier commis a de plus beaux miroirs, des appartemens mieux éclairés et de plus beaux diamans que l'impératrice Livie. Revenons au sucre et au café que les anciens n'ont point connus.

Entre les savans qui se sont empressés à arracher au monopole anglais le tribut que ce peuple égoïste veut asseoir sur les nations du continent, se distinguent un pharmacien de la rue de Seine, M. *Peu* à qui le premier l'idée heureuse est venue d'associer à un amer un parfum analogue à l'arôme du café (2). A la suite ou plutôt sur la même ligne, on doit placer la manufacture de Mme *Cal* et Compagnie, rue du faubourg du Temple, n° 61, et rue Neuve du Luxembourg, n° 10. Son café a entièrement la couleur, un peu la saveur et presque l'odeur du café

(1) Le besoin de ce superflu ne date cependant pas de très-loin; le café n'est en usage en France que depuis la réception de l'ambassadeur Ottoman, en 1669; il n'est connu des Turcs même, que depuis la conquête de l'Egypte par le sultan Selim, en 1517.

(1) J'ai, je l'avoue, toujours été surpris que la première idée de remplacer le sucre ne se soit pas naturellement portée sur le miel, cet aliment de nos premiers pères, que tous les historiens, tous les poètes ont célébré à l'envi et dont il est si facile d'augmenter la récolte en multipliant les essaims des mouches qui le donnent, sans dérober à nos vignobles la liqueur généreuse qu'ils fournissent, sans enlever à l'agriculture des terres qu'elle réclame, et sans même recourir à l'art, puisque le miel naît sous forme de sirop, et quelquefois avec une telle ressemblance avec le sucre, qu'il offre des cristallisations spontanées. On doit dire cependant que les miels les plus sucrés ne sont pas toujours ceux qui présentent le plus de facilité à se cristalliser, comme il est d'expérience que les meilleures cires donnent les miels de moindre qualité, et réciproquement.

(2) C'est le même qui l'an passé inventa une *marmelade anti-catarrhale*, à l'emploi de laquelle les poitrines parisiennes délâbrées par les froids humides de l'hiver, ont dû leur guérison et dont le débit prodigieux prouve plus le mérite que tout ce que nous pourrions en dire. M. Peu est un de ces pharmaciens dont on ne peu trop encourager le zèle, la constance et le dévouement entier à leur état.

d'Amérique. Nous ne lui ferons d'autre reproche sinon que la suavité de l'arôme qui s'exhale de sa poudre sèche nous a paru un peu trop fugace, et ne pas se retrouver également dans l'infusion. En augmentant sa quantité et en trouvant le moyen de l'enchaîner, on pourrait remédier à ce désavantage ; et alors ce café factice ne laisserait rien à désirer. Ces deux inventeurs nous ont confié leur secret, et nous attestons que les élémens de leur composition ne contiennent rien que de très-salubre. Un troisième café indigène ne nous a pas paru aussi heureusement imité ; et nous en sommes d'autant plus fâchés qu'il se réclame de l'autorisation d'une Société de Médecine qui probablement a fait essai d'un échantillon meilleur que la pièce, ce qui arrive souvent. La fabrique en existe à Maëstricht, chez M. Deuceleneer. Nous ignorons sa composition, mais nous croyons pouvoir assurer que sa base est une céréale torréfiée. Nous ne savons pourquoi elle imprime à la langue une saveur salée très-désagréable, et qui se développe d'une manière nauséabonde dans la décoction. Nous préférons à ce succédanée l'emploi du glaïeul d'eau jaune, ou flambe bâtarde (*pseudo-acorus, iris palustris lutea*), que nous avons annoncé dans notre dernier N° XVII, et dont la graine cornée comme le grain du café exotique exhale à la torréfaction une odeur assez analogue. M. Favre nous a envoyé des échantillons de cette graine qui, macérée long-tems dans la bouche, y perd sa dureté et finit par rapporter au palais la saveur du grain de café verd. Un café indigène, bien préférable au café factice de Deuceleneer-Bosch, est le *café marron* de M. Dufour, rue Napoléon, n° 5 ; le même à qui l'on doit déjà la fabrication de diverses préparations de la pomme-de-terre. Ce café, inventé par un médecin, bon chimiste (M. Albert), est une heureuse association de substances dont la réunion forme un tout d'une saveur et d'un goût très-approchant du café de Saint-Domingue, auquel il se marie, sans que le palais le plus exercé puisse soupçonner le mélange. Plusieurs autres personnes ont encore tenté, avec plus ou moins de succès, de remplacer la féve d'Yemen. Nous avons goûté avec MM. les docteurs Roques et Alibert, d'un café factice qu'on obtient par la torréfaction d'un légume d'origine espagnole, et cultivé avec succès dans le midi de la France. L'odeur de cette infusion est très-suave, et nous lui avons reconnu une qualité stomachique très-avérée. Son inventeur est madame Beaulan, demeurant aux Prés Saint-Gervais, n° 55, près de Paris. Nous n'en dirons pas autant d'un *café français*, offert par madame Legrand qui s'annonce comme brévetée du gouvernement, ni du *Lotier cultivé* de Mme Gacon-Dufour dont l'invention ne nous a pas paru très-heureuse. Faisons des vœux pour qu'elle la perfectionne : il faut en ce genre ne décourager personne.

Il est encore d'autres productions dont l'art a essayé de tirer une liqueur analogue au café. Parmi elles on peut placer l'*astragalus beticus* (*creticus* sélon les autres), dont la silique donne une graine carrée, d'une couleur et d'une consistance cornée très-analogue à la graine du cafier. Cette analogie lui a mérité le surnom de *café de Berlin*. On a proposé un moment le marc de betteraves, et on paraît avoir été conduit à cette tentative par l'idée singulière de tirer du même végétal et le café et de quoi le sucrer. On a aussi vainement essayé la carotte coupée par petits dés, séchés au four, puis torréfiés et mis en poudre ; le souchet comestible, l'arachide, le gratteron, le genêt d'Espagne, les pepins de raisin, ceux de groseille et ceux de l'églantier ; les graines du buis et celles du petit houx, les grosses féves, les féves rouges, le blé de Turquie, le seigle, l'orge, l'avoine, le froment, le gland, le pois-chiche et le petit lupin bleu, qu'on nomme aussi *café caraïbe* ou du Canada, parce que les sauvages s'en servent en guise de café.

Le médecin danois Jacobson vient de nous remettre quelques graines du *cratœgus oxiacantha* qu'on employe dans sa patrie en remplacement du café.

Il est certain que la plupart de ces substances acquièrent par la torréfaction une odeur empyreumatique, quelques-unes une huile volatile, qui ne ressemblent à celles du café que lorsque celui-ci a été trop brûlé : par cette raison le pain brûlé lui-même donne une odeur assez analogue au café. Un pharmacien de Limoux, (M. Mathieu Roux) a proposé d'ajouter au gland du chêne-liége et aux

pois-chiches un trentième de leur poids de miel dans la torréfaction, pour leur donner à la fois et ce parfum qui s'exhale, et cette onctuosité qui transude du café lorsqu'on vient de le brûler. Cette expérience est ingénieuse, et on pourrait essayer l'union d'arômes analogues. Au reste, si, comme l'a dit un agronome, on vient de découvrir au fond de la Basse-Bretagne, dans des forêts, le cafier naturalisé, cette découverte vaudrait toutes nos tentatives; et il serait précieux de vérifier cette annonce avant d'occuper l'art d'imitations qui resteront toujours au-dessous de la nature.

Une chose qu'on semble trop oublier dans toutes ces imitations, c'est qu'il existe un principe végéto-animal, un gluten passant aisément à la fermentation putride et donnant une odeur ammoniacale très confirmée, et l'on peut s'en assurer en laissant macérer quelque tems du café dans de l'eau après son ébullition. C'est ce principe qu'il faut associer à une substance amère et à un arôme aproprié; *hîc opus, hîc labor est.* On fera toujours plus aisément du sucre que du café : le sucre existe dans tous les végétaux comme l'or dans tous les minéraux, il ne s'agit que de l'extraire. Le café a un parfum *sui generis*, un arôme particulier qu'on aura toujours beaucoup de peine à imiter, et c'est déjà un succès que d'arriver à une composition qui ait seulement du café les vertus stimulantes, stomachiques, létifiantes, ce principe astringent qui assure la digestion et qui existe dans le tannin abondant dans le café dans plusieurs céréales, dans quelques semences légumineuses et dans certaines racines torréfiées. Quant à l'esprit recteur, à ce parfum qui éveille les esprits animaux, inspire une douce hilarité, seconde la digestion et donne de l'esprit...... à ceux qui en ont, on peut le rencontrer, peut-être, dans l'association de quelque huile volatile extraite d'autres végétaux, et qui, par une heureuse combinaison, sans avoir précisément l'odeur du café, parvienne à flatter à son tour le goût désenchanté de l'habitude du parfum de la féve arabique, une fois qu'il en sera privé, s'il trouve un suppléant qui remplisse les mêmes conditions, ou du moins les plus importantes. L'essentiel est que ce parfum ne soit pas tellement fugace, qu'après s'être développé pendant la torréfaction et s'exhalant encore de sa substance moulue, il ne se perde point par l'ébullition de l'eau dans laquelle on fait infuser cette poudre. Qui sait si le safran qui jouit éminemment de la propriété létifiante, si l'héliotrope dont l'arôme est si doux, si l'*ocymum gratissimum*, si le souchet odorant, si le *calamus aromaticus*, et plusieurs de nos baumes qui exhalent les parfums les plus suaves ne pourraient pas suppléer à ceux qui nous manquent, quand on réfléchit sur-tout qu'il est probable que la nature, en faisant naître des individus dans telles latitudes, a dû leur destiner l'usage des productions qui les entourent, loin de les condamner à attendre la satisfaction de leurs besoins ou même de leurs goûts de l'exportation à grandes peines et à grands frais de substances qu'elle a reléguées à mille lieues, comme pour en réserver l'emploi aux habitans des contrées qui les produisent.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

M. Dupont vient de publier une réponse à un article inséré contre lui dans le *Bulletin de pharmacie*, et nous devons à la vérité de reconnaître que trop doux pour user de représailles, il a plutôt esquivé l'attaque qu'il n'y a riposté; et cependant il lui était si facile de se défendre, et même de porter l'attaque à son tour chez ses propres agresseurs. Eh quoi! des pharmaciens héritiers de remèdes occultes qui ont fait la fortune de leurs pères ou de leurs prédécesseurs, l'ont intimidé à ce point qu'il n'ait pas su repousser ces accusations, du moins en les rétorquant! Il n'a pas su dire que le grave docteur Liébaut n'a pas regardé comme au-dessous de la dignité doctorale de composer, *ex professo*, un Traîté des *embellissemens du corps*, et qu'il n'a fait que suivre en cela l'exemple donné par Galien et tant d'autres médecins. M. Dupont ignorait donc que les seules pastilles d'ipécacuana ont été pour tel pharmacien une mine d'or, dont a hérité M. son fils, en semblant l'oublier? Ignorait-il que ce même héritier, coopérateur du *Bulletin de pharmacie*, d'où il aurait dû repousser l'insertion d'un pamphlet autant anti-pharmaceutique, a eu aussi un dépôt de médicamens, rue Céruti, chez une marchande de modes, qu'il a déposé chez des confiseurs son *cachundé* aphrodisiaque, dont il n'a pas craint de dire, dans le N° de février dernier, du *Bulletin de Pharmacie*, d'après le docteur James, à la vérité, *qu'il excite*

à l'acte vénérien, et que pour cette raison les deux sexes en font un grand usage dans l'Inde, etc., etc.? M. Dupont n'avait donc pas lu dans ce journal si chatouilleux sur la pudicité, l'annonce dans le même N° d'un appareil électrique qui *produit des effets très-singuliers en l'appliquant aux organes de la génération, et auxquels il serait difficile de donner décemment de la publicité?* Il n'a pas su dire qu'après tout, son eau balsamique n'était qu'un mystère de toilette et non une préparation pour prendre à l'intérieur, tandis que tel qui l'accuse, débite des médicamens moins innocens; que cependant ceux-là n'ont pas le droit d'incriminer un pharmacien d'avoir des préparations ignorées du public, qui ne veulent pas publier les leurs, etc., etc. Eh! vraiment il savait tout cela et davantage; il savait même qu'un journal de pharmacie ne doit pas être une table de proscription, que les personnalités finissent par avilir l'art. Il savait que les rédacteurs de ce Bulletin, qui pourrait être si utile, ayant tenté le ridicule effort de réduire le nombre des pharmaciens, pour se mettre modestement à la tête de la réforme, essayent aujourd'hui de calomnier ceux qu'ils n'ont pu réduire; mais il sait aussi qu'un gouvernement juste et ferme est ennemi de ces innovations, et il continuera désormais d'opposer dans le silence, à leurs invectives, les succès de sa conscience, l'amitié de ses confrères, l'estime publique et l'amour de ses devoirs

M. S. U.

AVIS.

S'il est de l'obligation d'une *Gazette de santé* de veiller à la salubrité de l'Empire, et plus particulièrement à ce que rien de nuisible à la santé n'ait lieu dans la capitale, nous croyons de notre devoir de signaler à l'attention publique le danger d'un genre d'éclairage qui semble prendre faveur à raison de son économie et de son brillant; nous voulons parler de celui par le gaz hydrogène. Un appareil approprié est déjà, dit-on, disposé dans plusieurs endroits publics, et notamment dans la nouvelle galerie du cloître Saint-Honoré, vis-à-vis les bains Montesquieu. Ce gaz, éminemment inflammable, a la propriété de détonner s'il s'y mêle de l'air atmosphérique dans certaines proportions. L'expérience du pistolet de Volta, où cet air allumé par l'étincelle électrique, forme explosion, en offre la preuve. On sait que si le pistolet n'est rempli que de ce gaz la détonnation n'a pas lieu; il faut y faire entrer une dose d'air atmosphérique, double de celle du gaz, pour que le bouchon soit chassé. Or, qu'on juge par l'énergie de ce résultat avec un aussi petit instrument, de l'impétuosité de l'explosion que donnerait un appareil aussi considérable que celui du cloître Saint-Honoré, dont tous les tuyaux se correspondent; elle peut être telle qu'elle mette en danger les constructions voisines et leurs habitans; et ce n'est point ici une vaine théorie que nous hasardons, ce fait a eu lieu chez Mme. Le Bon, faubourg Saint-Antoine, il y a deux ans; chez M. Bacoffe père, dont le fils voulut célébrer la fête par une illumination faite avec le gaz hydrogène il y a 15 ans, et tout récemment au passage Saint-Honoré, dans les expériences qui y ont été déjà tentées avec si peu de succès qu'à l'une d'elles, les verres des quinquets furent brisés en mille pièces; il se répétera toutes les fois qu'un accident ou la maladresse faisant éteindre le gaz inflammable dans une des extrémités des canaux qui le recèlent, tandis qu'il restera allumé dans l'autre, permettra un libre accès à l'air atmosphérique et provoquera le conflit des deux airs; mais le danger sera d'autant plus grand que la détonnation sera plus voisine du réservoir où se fait le dégagement du gaz hydrogène. Ajoutons que si les tuyaux de l'appareil perdent, il s'en exhalera une odeur fétide et insupportable pour le voisinage, et cet accident ne peut manquer d'arriver par l'érosion qu'exerce continuellement l'acide carbonique sur les tuyaux de fer-blanc ou de cuivre qui seront promptement oxidés malgré la précaution de les enduire de corps gras. Nous pensons donc que la tranquillité publique demande que des expériences soient faites en petit et devant des hommes de l'art, sur ce mode d'éclairage avant qu'il soit pratiqué en grand et sur une voie publique.

M. S. U.

M. le docteur Gall a repris ses Cours d'anatomie et de physiologie, en son domicile, rue Napoléon, n° 8, près la place de la Colonne. Son grand ouvrage, orné de gravures représentant les objets grands comme nature, et notamment différentes coupes du cerveau, est sur le point d'être entièrement imprimé. C'est la meilleure réponse qu'il pût faire à ses détracteurs. Nous en rendrons compte dès qu'il paraîtra terminé.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et toutes les réclamations relatives au service du Journal. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXXV.) (269) (11 Décembre 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

CYRANO DE BERGERAC, gentilhomme périgourdin, s'il n'appartient pas à la médecine, peut être revendiqué par l'alchimie à laquelle il se livra et qui lui fit enfanter son *Histoire comique des Etats et Empires de la Lune*, dans laquelle à travers une imagination extravagante et les folies les plus burlesques on rencontre pourtant quelques idées heureuses et fécondes. Ami intime de Rohault et partisan du cartésianisme, il est mort en 1655, à 35 ans.

MM. les Souscripteurs dont l'Abonnement expire au 1er janvier, sont priés de renouveler aussitôt pour ne pas éprouver de retard dans leur service.

CONSTITUTION MÉDICALE.

L'ANNÉE est bientôt révolue, les tems sont bientôt accomplis ; nous voici arrivés aux jours les plus courts, les plus mélancoliques de l'année, et c'est bien d'eux qu'on peut dire, avec le roi des poëtes et le poëte des rois : *sicut umbra dies declinaverunt ;* mais on n'ajoutera point avec ce prophète psalmiste *et sicut fœnum arui*, car rien n'annonce la sécheresse dans l'air : une humide atmosphère pèse sur nous, nous pénètre de son influence catarrhale, et si nous séchons, c'est auprès de nos tristes foyers. Un phénomène vu le 30 novembre, à Paris, rappelle involontairement cette autre expression de l'Homère des Hébreux, dont la richesse d'imagination le dispute à la sublimité de l'expression : *forsitan tenebræ conculcabunt nos...... Vocem dederunt nubes.* A 9 heures du matin, le ciel s'obscurcit tout-à-coup au point de ne pouvoir plus rien distinguer. Une lueur subite remplaça cette obscurité profonde qui se reproduisit de nouveau avec une telle rapidité qu'il semblait voir s'avancer le nuage colossal et ténébreux, et qu'à la Halle toutes les femmes

s'enfuirent éperdues en jetant des cris à l'arrivée de cette espèce de trombe de brouillards qui fondit tout-à-coup au milieu de la troupe épouvantée, et dont l'aspect imprévu justifiait bien cette expression pittoresque de *ténèbres visibles*, tant reprochée à Milton. Cette rumeur populaire s'accrut encore de l'explication que voulurent donner de ce phénomène quelques esprits-forts qui en accusèrent la comète. La comète serait descendue en personne qu'elle n'eût pas ajouté à la consternation générale. Il n'est pas aisé de faire revenir le peuple de ces terreurs paniques; mais c'est pour cela même qu'il est utile de l'instruire, afin que son esprit soit en garde contre ces craintes superstitieuses. En vain une fausse philosophie prétend qu'il faut laisser au peuple ses erreurs et son ignorance: la superstition et la cruauté sont filles du mensonge, comme la religion et la tolérance sont filles de la vérité. Or, la religion est à la superstition ce que sont la justice à la chicane, la valeur à la forfanterie, le savoir au pédantisme, la philosophie à la scholastique, et la Médecine au charlatanisme.

Les souverains, ces hommes assez malheureux pour que tout ce qui environne le trône conspire à en écarter la vérité, n'ont de conseiller inséductible que l'histoire qui, en leur apprenant ce qu'on pense de leurs prédécesseurs, leur révèle seule ce qu'on pensera d'eux à leur tour; mais avec le peuple faut-il de ces perfides ménagemens? Non, le peuple doit entendre toute la vérité, ou dans ses écarts il vous accusera de ne l'avoir pas instruit. C'est ce grand motif qui anime mon courage à populariser la médecine. Il est impossible qu'un jour on ne finisse pas par reconnaître la préférence à donner à l'hygiène sur la médecine thérapeutique, et je serai payé de mes labeurs, si mon nom associé à ceux des amis du genre-humain, est répété par quelques-uns de ceux qui mettront à fin ce grand œuvre non encore mûr pour la génération contemporaine. Mais je le dis, quand cette grande vérité sera proclamée et solennellement reconnue, on s'étonnera moins de ses bienfaits que de la difficulté qu'elle aura éprouvée à être reçue parmi les hommes.

La température qui continue à être d'une humidité excessive, est très-nuisible à tous les êtres doués d'une fibre molle, et par conséquent aux femmes et aux enfans. On remarque parmi ces derniers une espèce d'endémie, et nous l'avons sur-tout observée dans l'arrondissement de Paris confié à nos soins, et qui, en raison du voisinage de la rivière, offre encore une tendance de plus à favoriser la laxité du système cutané. Ajoutez que dans ce quartier (le Gros-Caillou), les enfans sont en général peu vêtus, mal nourris, exposés du matin au soir aux brouillards qui s'élèvent du rivage qu'ils ne quittent que pour rester tout le soir et la nuit entière dans la vapeur plus malfaisante encore qu'élève un poêle chauffé à une trop haute température. La maladie débute par un violent mal de tête, une fièvre ardente, perte d'apétit, pente au sommeil; la peau est brûlante, l'haleine fétide; il y a quelquefois point de côté et constipation; quelquefois le miasme morbifique se porte sur la poitrine, et l'enfant est pris d'une coqueluche accompagnée de quintes de toux convulsives. Rarement (et ce cas est le meilleur) il y a diarrhée spontanée qu'il faut favoriser par les bouillons aux herbes. Le traitement suivant a réussi: dès l'abord, sirop d'ipécacuana, infusion de tilleul ou de coquelicot miellée, potion calmante avec l'eau de fleur d'orange et de menthe, et quelques gouttes d'éther, légèrement édulcorée. — Quelquefois un peu d'orgeat chaud; des lavemens; diète absolue et sévère. En général la maladie se juge ou par un dévoiement ou par une éruption à la peau. Dans le premier cas, limonade légère, eau de casse, eau-de-riz cannellée et sucrée à la fin; dans le second, infusion de feuilles d'oranger ou de fleurs de tilleul nitrées, ou décoction légère de scorsonère ou de bourrache, quelquefois une eau de safran édulcorée; mais dans les deux cas, le soin le plus exact à éviter l'humidité de l'air et à favoriser par la chaleur du lit les crises, soit qu'elles aient lieu par le tissu cutané, soit qu'elles se frayent une route par le tube intestinal. Les mêmes symptômes ont été observés chez des adultes de l'un et l'autre sexe, mais sur-tout chez les femmes. Dans plusieurs fièvres pituiteuses qui règnent en ce moment, et dont la terminaison offre trop souvent un type adyna-

mique, on doit signaler comme symptôme caractéristique un mal de tête opiniâtre, et qui n'a cédé dans ma pratique qu'à des lavemens conseillés par je ne sais quelle inspiration, avec le kina et le son, par le docteur Moncourrier.

On connaît la théorie des brouillards, qui ne sont que de l'eau suspendue en vapeur plus ou moins dense dans les airs. Nous avons suivi avec un intérêt particulier et l'esprit d'observation le plus minutieux sur plusieurs personnes et sur nous-mêmes, l'effet comme cause de catarrhe, l'effet, dis-je, du brouillard épais, fétide et pénétrant qui a régné deux jours sur Paris, et auquel plusieurs personnes ont effectivement attribué leurs rhumes survenus inopinément. Quant à moi, sujet, au début de chaque hiver, à ce tribut incommode, j'avais employé tous les moyens préservatifs qu'avait pu me suggérer ma prudence, sans pourtant aller jusqu'aux petites recherches de la mollesse, autre excès qui produit les mêmes résultats ; un gilet de laine sur la peau, les pieds fourrés de chaussons de coton, changés chaque jour, le soin de les frotter avec un peu d'eau-de-vie chaque soir, de bons souliers imperméables à l'humidité, un vêtement chaud sans être pesant, et facilitant la transpiration sans exciter la sueur ; un régime tonique sans être échauffant, un exercice modéré, le soin de ne pas m'exposer tête nue au brouillard et à la pluie, un lit chaud, mais non tellement que le passage de ce lieu à l'air libre pût causer une suppression de la transpiration. Ajoutez à cela une forte complexion, un tempérament bilioso-sanguin, et nulle crainte de quelque genre que ce soit ; peut-on un cas plus favorable ?.... Eh bien ! malgré ces ressources de l'art et ces bienfaits de la nature, en dépit de toutes ces précautions et de la sagesse de mon régime, mon rhume périodique m'a saisi précisément dans la soirée de ce jour où un brouillard vraiment étrange vint jeter l'effroi parmi les dames de la Halle. J'en ai étudié l'effet graduel, et je crois qu'il ne sera peut-être pas inutile à l'art de rapporter ce que j'ai noté. Je sentis mes yeux cuisans, ma membrane pituitaire irritée comme quand on *renifle* de l'eau spiritueuse ; cette douleur alla toujours en croissant ; j'éprouvai rapidement cette difficulté d'avaler qu'on serait tenté d'attribuer au gonflement de la glotte ou à la formation spontanée d'un obstacle vers cette partie de l'arrière-bouche. En vain j'employai les fumigations adoucissantes, le lait tiède coupé d'eau, les boissons mucilagineuses, les pâtes de jujubes, un gargarisme plus actif, un punch très-léger, et même les pastilles d'ipécacuana ; une douleur gravative s'étendit sur les sinus frontaux, occupa la tête au point qu'il m'était pénible de penser et qu'il m'eût été impossible d'écrire ; mon palais, ma langue se refusèrent à me rapporter la saveur des mets, et je perdis complètement l'odorat et le goût, tellement que voulant essayer de ranimer la sensibilité éteinte des houpes nerveuses paralysées, je ne parvins qu'à cautériser ma langue en avalant presque bouillant du vin sucré, mais sans obtenir davantage le sentiment de la saveur de ce liquide ; enfin un coriza véritable s'établit sur toutes les membranes muqueuses des fosses nasales, de l'arrière-bouche, de la trachée et du conduit aérien, d'où l'expectoration chassait une mucosité concrète (1), absolument comme je l'avais déjà éprouvé il y a quatre ans plusieurs fois et à volonté, en répétant l'épreuve de la fumigation guytonienne. (*Voyez* le N° 4 du 1er février 1808.) Cette analogie me frappa. Dans l'expérience de M. Guyton de Morveau, le gaz acide muriatique n'ayant pas encore eu le tems de se combiner à l'air atmosphérique, porte sur le mucus nasal son action coagulative, assez attestée au reste par la promptitude avec laquelle il solidifie la colle animale fluide. Nos lecteurs n'ont point oublié l'opinion d'un chimiste distingué, que nous avons exposée dans le N° 9, du 21 mars 1810. A cette époque, M. Curaudau prouva, par un Mémoire lu à l'Institut, que le gaz muriatique, dit oxigéné, ne contient point d'oxigène et n'est que l'acide muriatique privé d'hydrogène. Or, dans le N° précité, nous tirâmes de cette déshydrogénation la conséquence de l'épaississement des liqueurs animales avec lesquelles l'expérience de M. Guyton met ce gaz en

(1) De là peut-être la formation des tubercules dans les poumons fatigués par un long rhume non traité à tems et convenablement.

contact, et depuis par induction l'explication de la coagulation de la lymphe et des humeurs mucoso-albumineuses par les gaz acides auxquels on les expose. Nous conclûmes également que dans un mal de gorge dû à l'irritation causée par une exudation lymphatique le long des parois du canal aérien et coagulée par l'oxigène de l'air, le gargarisme le mieux approprié devait être l'ammoniaque plus ou moins étendu d'eau froide, comme la fumigation la plus propre à détruire *l'enchiffrénement* résultant de cette coagulation, devait être la vapeur d'alkali-volatil, et nous avions même proposé ce moyen à la fois comme prophylactique et comme curatif du croup. Or, empressé de tirer parti de ma douloureuse situation et d'appliquer ma théorie au cas de pratique qui s'offrait si heureusement, je respirai, avec précaution, un flacon contenant de l'ammoniaque, je me gargarisai plusieurs fois avec de l'eau froide dans laquelle je mis six gouttes d'ammoniaque par cuillerée; j'aspirai la vapeur se dégageant d'un vase où je fis éteindre de la chaux et que je promenai dans l'appartement; je frottai mon col et tout le trajet du canal aérien d'ammoniaque coupé d'eau et avec un tel succès qu'en quatre heures je parvins à fluidifier les mucosités tapissant les anfractuosités nasales, et dont les débris rejettés dessinaient encore les contours sinueux. A cette espèce de gélatine déplacée, au moyen de sa désorganisation, succéda une fonte d'eau, une stillation très-prompte d'un fluide qui, concreté à son tour, eût perpétué mon rhume du cerveau, et qui gagnant de proche en proche, eût occupé ma gorge dans laquelle j'éprouvais déjà une cuisson douloureuse, par la raison que toute membrane muqueuse irritée sécrète davantage, *ubi dolor, ibi affluxus*, et qui cessa comme par enchantement dès l'emploi des premiers gargarismes alcalins (2), non toutefois sans un petit mouvement de fièvre critique attesté par la formation de vésicules autour de la bouche, autre phénomène physiologique qualifié d'un nom ridicul et même indécent par le peuple, encore inexpliqué par la Médecine, et qu'il faut attribuer à la métastase de la lymphe qui, pénétrant de proche en proche les cellules du tissu cutané, s'arrête à l'endroit où la membrane muqueuse se réunit à la peau : on sait que celle-ci revêt extérieurement l'homme, comme celle-là le tapisse à l'intérieur.

Existerait-il donc dans l'accident météorologique dont nous venons de rendre compte, dans cette formation spontanée du brouillard, une décomposition de l'air atmosphérique qui, se résolvant en eau, abandonnerait le gaz acide carbonique interposé dans ses molécules? Ce gaz se portant sur les organes aériens, y déterminerait l'irritation qui à son tour donnerait lieu à une transudation lymphatique dégénérant bientôt en une substance coagulée par ce gaz devenu libre, ou ayant plus d'affinité avec elle qu'avec l'hydrogène de l'air décomposé? Quoi qu'il en soit, tout se réunit pour justifier l'explication que nous proposons, puisque la pratique est venue confirmer notre théorie, et puisqu'il est d'observation que dans les rhumes un gargarisme acide augmente plutôt les accidens qu'il ne les fait cesser ou ne les appaise. Nous livrons, au reste, cette conjecture aux praticiens, dont nous recevrons avec reconnaissance les interprétations même différentes. Nous connaissons les travaux sur cet important sujet des docteurs Simons, Pearson, Bedoës, Hallé, et plus récemment Burdin et Moreau qui employaient l'éther cicuté. Notre traitement n'a rien de commun avec celui qu'ils avaient adopté et dont le succès n'a pas confirmé les heureuses espérances. Le véhicule que nous avons choisi est de nature à dissoudre et porter à la poitrine, à la température la moins élevée, diverses substances appropriées aux diverses affections de ce viscère 'éthérophage vers lequel le bon sens seul indique qu'il faut diriger les médicamens, au lieu de les introduire dans l'estomac qu'ils délabrent, et où ils subissent une décomposition qui altère leur effet avant qu'ils arrivent à leur destination. Médecins, si les dé-

(2) J'ai fait exécuter, d'après ces idées, divers *appareils fumigatoires-alkalins*, très-propres à guérir ou prévenir les catarrhes, et même à préserver de l'invasion de la phthisie pulmonaire, à en retarder les progrès et à en diminuer les accidens. On les trouve chez M. *Vallet*, pharmacien, rue du Coq Saint-Honoré, le même qui, pendant dix ans, a présidé aux laboratoires de MM. Cadet père et fils.

sordres sont gastriques, adressez-vous à l'estomac, j'y consens; mais si la maladie est dans les voies aériennes, adressez-vous à l'organe aérien, et faites une *Médecine pneumatique*.

Le 29 et le 30 novembre, brouillard épais et fétide, ciel continuellement sombre. Le 1er décembre, fidèle à l'étoile de César, le soleil luit un moment pour se montrer à la fête et célébrer l'anniversaire de l'avènement au premier trône du monde par le premier roi de l'univers. Le soir l'air est calme, et les vents se taisent comme pour respecter les illuminations qui brillent à l'envi et sur les monumens publics et à chaque étage des maisons particulières. Le 2, le ciel s'assombrit de nouveau, vent et pluie de quatre heures du soir à huit heures; le ciel s'épure et la lune brille; le 3, et sur-tout le 4, le vent entraîne les dernières feuilles des arbres et mugit dans les plaines, pluie ce dernier jour depuis deux heures jusqu'au soir; le 5, petite neige à demi fondue à six heures du matin, petite pluie à midi, grêle à cinq heures du soir, vent froid, ciel étoilé; le 6, glace assez forte, froid noir et piquant pendant toute la journée; le 7, tems couvert, brouillard, quelques éclairs à la nuit; le firmament brille d'étoiles; le 8, tems sombre le matin, le soleil pénètre à dix heures le brouillard et éclaire la revue, faite par S. M., de troupes de la tenue la plus imposante et la plus guerrière. Une foule immense inondait les avenues des Tuileries et du Carousel, et chacun en voulant un moment attacher ses regards sur l'être étonnant que la fortune se plaît à favoriser en tout, se demandait par quel charme secret il semblait commander même aux élémens. Pour moi, telle est ma confiance dans son étoile, que si j'avais un voyage à faire, une fête à donner, je choisirais l'un des jours voués aux fêtes du héros; c'est ennoblir ses devoirs, c'est consacrer ses plaisirs que d'en associer, pour ainsi dire, l'exécution aux destinées d'un grand homme.... de ce génie qui, comme le soleil au centre du système planétaire, entraîne tout dans son mouvement et décide du sort de l'univers entier. Dès le soir le ciel se couvre de nouveaux nuages, la pluie recommence et dure toute la nuit : *nocte pluit totâ*...... On ne peut trop recommander, par une température aussi molle, et qui présage un hiver fiévreux, catarrhal et humide, l'usage pour les hommes du *Vin de Séguin*, le matin à jeun et avant dîner, et pour les femmes l'emploi du *Vin anti-leucorrhéen*, qui se trouvent tous les deux chez M. Séguin, pharmacien, rue Saint-Honoré, nº 378, à Paris. M. S. U.

Depuis le 29 novembre jusqu'au 9 décembre les vents dominans ont soufflé 4 fois N.-O., 7 fois O., 3 f. S.-E., 10 f. S.-O., et 6 f. S.

◉ Nouvelle lune, le 15.

Depuis le 29 novembre jusqu'au 9 décembre, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{7}{12}$.

— La moindre de 27 p. 5 lig. $\frac{3}{12}$.

Le thermomètre a monté à 7 deg. $\frac{6}{10}$ (cond.)

— Il est descendu à 3 d. $\frac{2}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum*.

— Et pour le *minimum*, 94 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie*.

FAITS DE PRATIQUE.

MÉDECINE.

Réflexions sur quelques maladies de l'organe pulmonaire, et particulièrement sur les rhumes.

On ne peut se dissimuler que les affections catarrhales ou muqueuses ne soient plus fréquentes aujourd'hui qu'elles ne l'étaient anciennement. Je ne chercherai point à établir ici les causes physiques et morales qui ont introduit un changement aussi remarquable dans le système général des maladies; j'observerai seulement que les méthodes curatives ont dû s'en ressentir; de là vient que les excitans, les vomitifs ont enfin prévalu sur les saignées et les tisanes relâchantes dont on faisait encore, il n'y a pas longtems, un abus si funeste. Mais profitons du peu d'espace que nous laisse cette feuille, et parlons d'abord des affections catarrhales de la poitrine, connues sous le nom vulgaire de rhumes.

Les rhumes sévissent particulièrement sous le règne d'une température froide et humide; lorsqu'ils attaquent des personnes douées d'une bonne constitution, il suffit pour les dissiper de

prendre des vêtemens plus chauds, de vivre sobrement et d'exciter les fonctions cutanées par quelque boisson légèrement aromatique. Mais ils sont d'autant plus opiniâtres que le sujet est plus faible et qu'ils se compliquent de la débilité des organes digestifs. Si l'on prodigue alors les loochs, les huileux, les boissons relâchantes et autres moyens qui énervent de plus en plus les forces de la vie, l'affection catharrale peut se transformer en une phthisie mortelle. Lorsqu'il existe des signes d'affection gastrique ou bilieuse, il faut d'abord administrer quelques grains d'ipécacuana, afin de débarrasser l'estomac et de réduire l'affection catarrhale à l'état de simplicité; on tâche ensuite d'exciter la transpiration et de débarrasser l'organe pulmonaire par des boissons légèrement stimulantes, telles qu'une décoction de botrys ou de polygala édulcorée avec du miel. Ce traitement est bien plus méthodique et plus simple que celui qui se compose de substances grasses, de purgatifs avec la manne ou la casse, dont le moindre inconvénient est d'augmenter la faiblesse et d'intervertir les fonctions de la peau en dirigeant les mouvemens vers l'intérieur. Il est cependant quelques rhumes qui s'accompagnent d'une irritation vive, et qui exigent une méthode relâchante ou anti-phlogistique; on les observe chez des sujets d'une constitution vigoureuse et sanguine, par un tems froid et sec.

Les rhumes méritent sur-tout une attention particulière lorsqu'ils se répètent souvent ou qu'ils attaquent des personnes dont le poumon est affecté d'une faiblesse rélative, qui sont sujettes à des mouvemens de goutte ou de rhumatisme. Pour peu qu'on les néglige ils peuvent se compliquer avec ces affections primitives, et la consomption pulmonaire en est ordinairement la suite, si l'on méconnaît cette funeste alliance.

Il n'est pas hors de propos de mentionner ici une autre affection pulmonaire assez fréquente et que malheureusement on prend quelquefois pour un rhume. Elle survient à la suite des remèdes anti-syphilitiques où entre le sublimé. Le malade éprouve une toux sèche, une chaleur vive dans la poitrine, de l'oppression, des douleurs dorsales, des crampes d'estomac; les crachats sont difficiles et quelquefois teints de sang, etc. Il faut promptement recourir aux boissons gommées, mucilagineuses, au petit lait, aux bains tièdes, et pratiquer de tems en tems de petites saignées, si le malade est jeune et d'une constitution pléthorique. J'ai été témoin de la fin déplorable d'un jeune militaire à qui un empirique (maintenant pourvu d'un diplôme d'officier de santé) avait fait prendre de fortes doses de liqueur de Van-Swieten pour le guérir d'une simple blennorrhagie. De semblables accidens se répètent chaque jour et se répéteront tant qu'on ne sévira point contre ces charlatans audacieux, qui, au mépris des lois, usurpent le titre de docteur pour le placer en gros caractères sur d'énormes enseignes, afin de mieux attirer les passans et de leur vendre au poids de l'or une dissolution homicide. Sans doute l'on ne confondra jamais les officiers de santé honnêtes et instruits avec cette classe d'hommes impurs; cependant je le dis avec une douleur profonde, l'institution des officiers de santé n'en est pas moins une calamité publique, elle sape le corps social jusque dans ses fondemens.

Je reviens à mon sujet. De toutes les maladies de l'organe pulmonaire, la plus funeste, la plus difficile à guérir, c'est la phthisie. Le plus souvent elle est précédée par des hémorrhagies du poumon; mais quelquefois aussi elle s'offre sous la forme d'un rhume ou d'une affection catarrhale qu'on s'efforce de combattre par un torrent de boissons énervantes, sans aucun égard pour l'âge, le tempérament, la saison de l'année, la constitution régnante, etc. Peu à peu les forces diminuent, les digestions se dépravent, la fièvre s'allume, la toux devient plus opiniâtre, l'oppression plus vive, et enfin le dépérissement, la fièvre lente et la suppuration du poumon annoncent une phthisie incurable. Ce mal affreux attaque de préférence les personnes douées d'une constitution spasmodique, et dont la poitrine est affectée d'une faiblesse originaire ou acquise à la suite de rhumes négligés. Il choisit ordinairement ses victimes dans l'adolescence, mais quelquefois aussi il étend ses ravages sur l'âge viril et même sur la vieillesse.

On a beaucoup écrit sur les maladies de poitrine, et on a proposé pour leur guérison une

multitude de remèdes tour à tour prônés et ensevelis dans l'oubli; mais si l'on peut quelquefois les prévenir par des moyens simples et par les secours que fournit l'hygiène, il est le plus souvent impossible d'en arrêter le cours quand elles sont profondément établies. Un régime doux, tempérant, peu de remèdes pharmaceutiques, l'application de quelques sangsues, lorsqu'il faut suppléer certains flux sanguins supprimés, ou bien de petites saignées prescrites avec réserve lorsque le sujet est jeune, pléthorique, irritable, voilà les moyens les plus sûrs de prévenir la phthisie dans beaucoup de cas. Toutefois il faut une autre méthode pour les personnes d'une constitution faible, lymphatique, qui ont la fibre molle et les membranes du poumon constamment abreuvées d'humeurs catarrhales; un traitement anti-phlogistique serait alors aussi ridicule que funeste; mais s'il faut des moyens actifs pour dissiper cet état fluxionnaire, l'on ne doit pas perdre de vue la nature irritable des organes affectés, et il est nécessaire que ces moyens soient combinés de manière que le poumon ne reçoive que le degré d'excitation convenable pour se débarrasser des congestions muqueuses qui l'oppriment.

A la tête des substances les plus propres à combattre l'élément catarrhal du poumon il faut placer le polygala amer. J'ai décrit ailleurs (1) les propriétés médicales de cette plante indigène qui peut remplacer avec avantage le polygala de Virginie; je dirai seulement qu'elle dissipe la débilité du poumon et des organes digestifs, excite les fonctions de la peau ainsi que l'expectoration, et prévient le retour des catarrhes. M. Vauquelin, habile pharmacien de Paris, rue Poissonnière, a su tirer un grand parti de cette plante, si injustement oubliée. Elle est la base de ses *tablettes anti-catarrhales*, dont les succès vont toujours croissant. D'après le témoignage de plusieurs médecins, cette excellente préparation produit les meilleurs effets dans les rhumes opiniâtres, les toux catarrhales, l'asthme humide et autres affections glaireuses qui se jouent des remèdes ordinaires. On doit également à M. Vauquelin une autre composition, connue sous le nom de *sirop pectoral de mou de veau*, dont la réputation est faite depuis long-tems, et que sa vertu calmante et balsamique rend si recommandable dans les rhumes, la coqueluche et autres maladies catarrhales avec irritation. Malgré l'envie qui s'attache toujours aux travaux les plus utiles, l'art de guérir n'en est pas moins redevable à ce chimiste distingué de deux médicamens très-précieux qui, lors même que le poumon est profondément affecté, et que l'état du malade laisse peu d'espoir, peuvent encore adoucir et pallier ses maux. Leur usage simultané ranime les forces, débarrasse l'organe pulmonaire, diminue l'oppression; enfin, un calme heureux vient dissiper les agitations du jour, et les yeux du malade se r'ouvrent encore à l'espérance.

JOSEPH ROQUES, D. M. M.

(1) *Note du Rédacteur.* Cet ouvrage est intitulé: *Plantes usuelles, indigènes et exotiques*, dessinées et coloriées d'après nature, avec la description de leurs caractères botaniques et de leurs propriétés médicales, par Joseph Roques, docteur en Médecine de la faculté de Montpellier, deuxième édition, 2 vol. in-4°, contenant 500 plantes gravées et coloriées avec soin, et douze tableaux représentant les méthodes de Tournefort, Linnæus et Jussieu, etc. Prix, 150 fr. — A Paris, chez l'auteur, rue des Filles Saint-Thomas, n° 17. Nous n'ajouterons rien à ce que tous les journaux se sont accordés à dire de satisfaisant sur le compte de ce Traité, le plus complet et le plus concis en ce genre, quoique ce concours d'éloges des journaux soit déjà un phénomène littéraire assez rare pour penser qu'il n'a pu être déterminé que par la force de la vérité et la nécessité de rendre justice à l'un des ouvrages qui rappellent le mieux le précepte d'Horace, UTILE DULCI. Nous ne pouvons nous empêcher de donner à ces suffrages notre adhésion fondée sur les témoignages universels de reconnaissance que nous avons reçus de ceux de nos abonnés qui ont fait, sur notre parole, l'acquisition de ce précieux ouvrage.

CHIRURGIE.

Nota. *Cet article est remis à l'ordinaire prochain, faute d'espace.*

PHARMACIE.

A la suite des fruits de l'émulation nationale, énumérés dans le dernier N°, viennent naturellement ceux de l'industrie française, sans cesse occupée à améliorer les productions du sol heureux qu'elle cultive. Parmi ces améliorations on compte les conserves de M. Appert, qui a trouvé l'art de préserver de la corruption, non-seulement les végétaux, les légumes, les fruits, leurs sucs, mais encore les substances animales, telles

que le lait, la viande même, les poissons, etc. il compose une *gelée pectorale* qui peut se conserver dix à vingt ans, et qui, dans cette saison, a tout le mérite de l'à-propos. Son dépôt est rue Boucher, n° 8, et sa manufacture à Massy, près de Paris. Les pâtes que Madame Chauveau a su extraire de la pomme-de-terre, auxquelles elle a donné un nom analogue à l'aspect qu'elles présentent : farine, riz, sagou, sémouille et fleur de riz, l'emportent certes de beaucoup sur les pâtes d'Italie, tant pour le goût que pour l'économie. On en sera convaincu quand on se rappellera que ces diverses préparations sèches absorbent 16 parties de leur propre poids. Le dépôt général de ces pâtes est rue Napoléon, n° 5, à côté du timbre impérial, près la place de la Colonne. Nous avons déjà parlé plusieurs fois avec éloge, et jamais autant qu'il le mérite, de l'établissement des eaux épurées de M. Happey. Une émule et non rivale de cet établissement, est la manufacture de son ancien associé, M. Ducommun, dont le magasin général des fontaines à filtres-charbon, situé rue de Ventadour, n° 1, est sous la protection du Gouvernement et la spéciale recommandation des Sociétés savantes, notamment de l'Institut et de la Société de Médecine. Il offre des fontaines de toutes formes, colonnes, vases, pilastres, et de toutes capacités, depuis huit voies jusqu'à une pinte d'eau. M. Ducommun vient en outre d'appliquer aux liqueurs de table la théorie de ses filtres de charbon, et il est parvenu à leur donner un degré de limpidité et de finesse inconnu jusqu'ici, c'est l'onctueux et l'arôme des liqueurs des îles. Il a aussi des boîtes de charbon préparé pour les dents, et cette substance, en effet, à raison de ses propriétés chimiques, jouit éminemment de la vertu d'enlever le tartre qui déforme les gencives, de borner ou de prévenir la carie des dents et d'épurer l'odeur de la bouche gâtée par quelque foyer de corruption. Enfin M. Ducommun rend claire et salubre l'eau trouble et putride qu'on apporte dans les maisons, comme M. Happey désinfecte et rend claire, fraîche, incolore et inodore l'eau qu'il tire de la rivière et qu'il envoie de son établissement. Paris n'est pas la seule ville où les produits de l'industrie rivalisent de talent et d'utilité; à Lyon, un chimiste trop tôt enlevé aux arts, M. Macors, a légué à son fils la composition d'un *sirop vermifuge*, dont nous pouvons attester l'efficacité pour l'avoir employé avec succès chez nos chers malades indigens du Gros-Caillou. Nous nous ferons de même un devoir de publier les médicamens composés jouissant d'une réputation aussi méritée, et dont la formule, la prescription, la confection, l'application et la vente n'appartiennent qu'aux hommes investis par la loi des fonctions de l'art de guérir. M. S. U.

AVIS.

M. Marassi, sculpteur, rue Bourg-l'Abbé, déjà si connu par ses masques à caractères qui laissent bien loin derrière lui ses obscurs imitateurs, vient de composer sur notre invitation quatre figures qui feront époque dans l'histoire de l'art et ajouteront encore à sa réputation : ce sont les *quatre tempéramens* d'après Lavater : le sanguin, le bilieux, le flegmatique et le mélancolique, tracés avec une vérité étonnante. Indépendamment de leur mérite d'exécution, ce sont des pièces de cabinet pour tout médecin ami des arts et qui voudra inspirer et guider par la méditation de ces précieux types de constitution son génie consultatif.

Le prix de chaque figure de grandeur naturelle, et qui outre le masque est pourvue d'un crâne et des cheveux convenables à chaque tempérament, est de dix-huit francs.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain.—C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et toutes les réclamations relatives au service du Journal. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — 8me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXXVI.) (277) (21 Décembre 1811.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

DAVID DE POMIS, savant médecin juif, du 16e siècle, à cette époque où le nom de *la Forêt* se traduisait par *Silvaticus* ou *de Silvis*, de *Duchêne* par *Dryander* ou *Quercetanus*, et qui probablement se nommait *Pommier*, a publié un dictionnaire en hébreu et en italien qui est estimé; il est in-folio, Venise 1587; il a donné aussi un traité *De Senum affectibus*, in-4°, Venise 1588.

Cet envoi est le dernier pour MM. les Souscripteurs qui n'auront pas renouvelé.

CONSTITUTION MÉDICALE.

LA température persiste dans sa désespérante mollesse, et à quelques gelées près, faibles et de courte durée, l'hiver n'a encore signalé son arrivée que par des brouillards fétides, des vents pluvieux, des brumes pénétrantes, des pluies continuelles et une humidité catarrhale. Nous avons semblé prévoir cette constitution dès la fin du bel automne qui a prolongé si heureusement son empire cette année, et nos derniers numéros sont remplis de conseils contre ce relâchement atmosphérique qui macère la fibre et la laisse sans ressort contre les attaques de toutes les affections hiémales; nous ne pouvons que renvoyer à ces avis, quoiqu'il soit vrai de dire peut-être que l'homme, dans ses plus chers, ses plus pressans intérêts, a besoin qu'on lui répète à satiété les plus utiles avertissemens. En profite-t-il? Non. La Fontaine l'a dit, il s'en moque,

» Ainsi que les Troyens quand la pauvre Cassandre
» Ouvrait la bouche seulement:

et de peur d'être traité comme Cassandre, je terminerai ici aujourd'hui ma constitution im-

promptu en donnant seulement la météorologie des dix jours qui viennent de s'écouler. Les 9, 10 et 11, pluie presque continue; le 12, aurore brillante, température printannière ; le 13, pluie toute la journée et la nuit; le 14, pluie au matin; le 15, le vent tourne au nord un moment et le froid est piquant, il revient au sud dès le soir et donne un brouillard épais; pluie toute la nuit et le matin du 16; le 17, ciel assez serein jusqu'à midi, la pluie recommence et dure le reste de la journée; le 18, brouillard le matin, puis soleil par intervalles; pluie l'après-midi et une partie de la nuit.

La constitution est éminemment catarrhale. Les dyssenteries, les flueurs-blanches, les fièvres intermittentes, les rhumes, les maux de gorge, le croup sont les maladies dominantes. On s'est bien trouvé des vomitifs dans les affections glandulaires et au début des esquinancies. On a observé que la précocité de l'année se fait sentir même dans la maturité des fruits d'hiver, et les œnographes en concluent que le vin de la dernière récolte ne sera pas de garde.

M. S. U.

Depuis le 9 décembre jusqu'au 19 les vents dominans ont soufflé 3 fois N.-O., 10 fois O., 4 f. S.-E., 6 f. S.-O., 6 f. S., et 1 f. E.

☽ Premier quartier, le 22.

Depuis le 9 décembre jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 2 lig. $\frac{4}{12}$.

— La moindre de 27 p. 4 lig. $\frac{1}{12}$.

Le thermomètre a monté à 7 deg. $\frac{7}{10}$ (dilat.)

— Il est descendu à 0 d. $\frac{2}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 100 deg.

— Et pour le *minimum*, 93 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

FAITS DE PRATIQUE.

MÉDECINE.

UN fait récent passé sous nos yeux, qui a eu pour témoins plusieurs praticiens distingués, et sur lequel l'autopsie est venue répandre ensuite sa triste lumière, vient de nous donner sur le croup d'utiles et tardives leçons qui, si elles sont perdues pour l'être malheureux qui les a fournies, ne le seront peut-être pas pour les autres victimes de ce fléau, tellement foudroyant qu'on est mort du moment qu'on en est frappé. Nous le publierons dans le premier N°, et l'on y verra qu'il était impossible d'obtenir des résultats plus décisifs pour l'art. La Commission nommée pour adjuger le prix de 12,000 fr. au meilleur Mémoire sur la nature du croup et sur les moyens de le prévenir ou d'assurer le succès de son traitement, de tous les Mémoires qui lui ont été présentés en a admis 83 seulement à concourir, comme remplissant seuls les conditions exigées par le programme; deux de ces Mémoires qu'elle a jugés très-supérieurs aux autres lui ont paru mériter le même rang et de partager le prix: l'un, sous le n° 27, est de M. Jurine, chirurgien à Genève; l'autre, sous le n° 80, est de M. Jean Abraham Albert, de Bremen. Elle a mentionné honorablement les Mémoires sous le n° 79, de M. Vieusseux, Médecin à Genève, 45, de M. Caillau, Médecin à Bordeaux, et 51, de M. Double, Médecin à Paris. Elle a distingué un 6ᵉ Mémoire enregistré sous le n° 17, qui, sans pouvoir être mis en parallèle avec les autres, a fixé son attention, parce qu'il contient l'indication d'un spécifique contre le croup. Nous respectons ce jugement, mais nous permettra-t-on de nous étonner qu'une Commission, composée de noms faisant pour la plupart autorité, adjuge des prix et des mentions honorables à cinq Mémoires, et ne donne rien à l'inventeur d'un remède annoncé comme *spécifique pour la cure du croup?* Ou la Commission a vérifié les propriétés de ce remède ou non. Dans le premier cas, si elles sont avérées, certes l'auteur méritait le prix; car un remède, qui guérit vaut tous les Mémoires les plus érudits. Dans le second cas, n'y a-t-il pas un peu de légèreté à conseiller à tous les Médecins de faire l'essai d'un remède inéprouvé et qui va, sur la foi de noms imposans, tuer peut-être tous les malades sur lesquels on va en faire l'expérience? Ce remède consiste dans l'administration du *foie de soufre alcalin*, ou sulfure de potasse récemment préparé et brunâtre, incorporé avec le miel. La Commission déclarant qu'elle n'émet pas son opinion sur ce spécifique, nous croyons devoir imiter sa réserve en ne traçant même pas son mode d'emploi; ajoutons que plusieurs fois nous en avons vu faire usage sans succès, et qu'en ce moment nous connaissons à Paris plusieurs enfans malades du croup.

M. S. U.

CHIRURGIE.

Nota. *Cet article est remis à l'ordinaire prochain, faute d'espace.*

Pharmacie.

De la Cosmétique.

Plusieurs abonnés nous ont invités à nous occuper de la *cosmétique* sous le double rapport de l'agrément et de la santé. Cette matière ne nous semble point étrangère à l'esprit de notre journal, et nous céderons, d'autant plus volontiers à ce vœu de nos lecteurs, que déjà nous avons tourné nos vues vers cet objet qu'on peut considérer sous un aspect très-hygiénique. Il ne s'agit pas en effet ici seulement d'enseigner à donner aux formes des contours plus heureux, à cacher des défauts ou à prêter des charmes absens, de révéler en un mot les secrets de la toilette, de professer l'art d'embellir la laideur même, et de donner à la beauté des attraits nouveaux ; il faut apprendre à la femme inexpérimentée, à la coquette surannée, au jeune homme sans défiance sur les conseils des livres, au vieillard jaloux de plaire encore, que les préceptes contenus dans la plupart des Traités sur cette science ne sont pas sans danger, qu'il est un heureux choix à faire parmi ces recettes pour concilier à la fois et l'avantage de la beauté et la conservation de la santé. Telle femme a eu recours à une teinture pour noircir ses cheveux blanchis par l'âge ou entachés par la nature d'une couleur hasardée, qui ensuite a perdu ses dents, ou a vu se faner les roses de son teint ou sa peau se couvrir de dartres ; tel homme a voulu réparer par l'art la perte de ses dents, qui en a ébranlé le reste par la pose de quelques dents artificielles et placées sans art, ou a éprouvé tous les symptômes d'un scorbut ou d'une syphilis contractés par le mauvais choix d'une dent naturelle. Que de soins, que de précautions pour corriger par l'art les pertes ou les torts de la nature,

Et réparer des ans l'irréparable outrage !

Criton l'athénien, médecin d'une cour qui mettait une haute importance aux avantages naturels et à la science de la toilette, a, vers l'an 350 de Rome, consacré un long chapitre aux cosmétiques dans son Traité *de la composition des médicamens*, et Galien l'excuse très-sérieusement de s'être livré à ce travail qui, après tout, a pour but d'ajouter aux beautés de la nature ou de corriger ses injustices. Héraclide, de Tarente, s'était déjà occupé du même objet ; et joignant la théorie à la pratique, Cléopâtre passe pour avoir publié sur ce sujet un ouvrage estimé. Ovide n'a pas trouvé ce sujet indigne de ses chants, si le poëme *de medicamine faciei* est en effet de lui, et il y a exposé avec complaisance tout *l'armamentarium muliebre*. Celse réprouve l'abus de cette science, en tant qu'elle a pour but d'user de moyens hasardés et dangereux ; mais il n'a pu blâmer l'emploi de substances innocentes. Dans ceux que l'art rejette sont les préparations de plomb, d'arsénic, de soufre, de minium, d'acides minéraux qui, pour un éclat momentané qu'elles donnent au teint, aux dents, aux cheveux, aux lèvres, rident bientôt la peau, font tomber les cheveux, gâtent les dents et donnent l'aspect anticipé de la vieillesse. C'est de ces fards dangereux, de ces eaux équivoques, que Labruyère a dit dans son style original et profond : « Si les dames étaient telles naturellement qu'elles » le deviennent par artifice, c'est-à-dire, qu'elles » perdissent très-promptement la fraîcheur de » leur teint, qu'elles eussent le visage aussi gâté » qu'elles se le rendent par la peinture dont elles » se fardent, elles seraient inconsolables. » Aussi n'est-ce point de ces cosmétiques que nous voulons enseigner l'usage, mais de ceux dont l'emploi, je dirais presque pharmaceutique, ne peut avoir rien de pernicieux et offre des avantages qui ne sont point balancés par les risques.

Nous n'avons point d'ailleurs la prétention d'annoncer que nous soyons les premiers qui ayons tourné nos pensées vers cet objet important ; outre les auteurs que nous venons de citer, et dont la liste pourrait s'accroître des noms des Tulpius, Thiers, Junius, Turnebius, de celui de l'auteur de l'Histoire des modes françaises, de Legendre, Coquillart, et de ceux des graves docteurs Venette, le Camus, etc., le docteur en Médecine Jean Liébault a publié à Paris, en 1582, en latin puis en français, un ouvrage intitulé : *Trois livres de l'embellissement et ornement du corps humain*, contenant diverses recettes, parmi lesquelles, à travers l'esprit alchimique qui dirigeait alors les écoles de Médecine, on en distingue pourtant quelques-unes d'un usage facile, d'une sage prescription et d'une application utile.

Au reste, nous ne mettrons dans cette rapide discussion d'autre ordre que celui que l'auteur du chef-d'œuvre de la création a mis dans son ouvrage, et c'est en suivant la structure anatomique de l'homme et de la femme que nous apprendrons à remédier à leurs difformités sans danger, à leurs défauts sans péril. Nous nous ferons un devoir d'indiquer en même tems les divers artistes ou marchands qui se sont voués à ce genre de réparations des torts de la nature. Cette espèce de cours d'*hygiène cosmétique* commencera avec l'année dans laquelle nous allons entrer, et formera avec l'article *Propreté* que nous avons déjà publié, un corps complet de doctrine de ce qu'il importe le plus à chacun de connaître pour conserver sa santé sans être initié aux mystères de la Médecine. Nous espérons offrir à nos abonnés différens autres articles non moins piquans, et qui joindront au mérite d'une instruction solide celui de n'avoir point encore été traités ailleurs *ex-professo*. M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Précis d'observations-pratiques sur les maladies de la lymphe, ou *affections scrofuleuses et rachitiques*, *etc.*; par M. A. Salmade, docteur en médecine, de la Société de médecine de Paris, de la Société académique de médecine, de la Société médicale d'émulation, du comité de vaccine, etc. — A Paris, chez Merlin, libr., quai des Augustins, nº 29. — In-8°. — Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port.

Ce n'est point un ouvrage nouveau qui se produit sur la scène médicale pour y établir la fortune du nom de son auteur; l'un et l'autre y sont connus avantageusement; c'est la réimpression d'un travail jugé tellement utile, que la première édition épuisée a forcé d'en faire une seconde, sans être obligé d'ajouter ou changer rien au texte. Bien différent de ces auteurs dont les superfétations frappent de mort leurs productions antérieures, ce n'est qu'après avoir mûri dans le calme de la réflexion les faits de sa pratique que le docteur Salmade s'est décidé à publier ses vues qui, pour n'être pas nouvelles, n'en sont que plus rassurantes. Rappelant les travaux des savans Bouvard, Faure, Bordeu, Lalouette, Portal, Bergmann, Crawford, Larrey, Pinel, Chaussier, Ribes, reproduisant l'opinion du célèbre Beaumes, dans son excellent *Traité sur le vice scrofuleux*, et celle que nous avons nous-mêmes émise dans notre *Manuel populaire de santé*, p. 405, M. le docteur Salmade attribue la formation du levain scrofuleux à l'excédence de l'acide phosphorique qui, devenu libre, dissout le phosphate calcaire des os. De là les congestions de ce phosphate dans les glandes tuméfiées, de là le système glandulaire engorgé, durci, tuberculeux, squirreux, le ramollissement et la courbure des os, etc. Or, la pratique et l'autopsie s'unissent pour confirmer cette théorie.

Une série de faits concluans appuient l'opinion de l'auteur et justifient sa thérapeutique, en même tems qu'une sage défiance pour les remèdes nouveaux, violens, et non encore consacrés par le tems, atteste sa prudence; enfin, on reconnaît un praticien formé à la bonne école du docte Portal, dont il fut l'élève, et dont il est le parent et l'ami. Une lettre de ce noble vétéran de la médecine, sur le sirop de Belet, termine cet ouvrage dont nous ne pouvons trop conseiller la lecture, non-seulement aux jeunes médecins, mais encore à ceux qui déjà ont tourné leurs études vers un objet aussi important en pratique, et qui, malgré les travaux de nos doctes maîtres, laisse encore à désirer et à apprendre. M. S. U.

« Le premier soin d'une femme doit être la conservation de sa santé; c'est d'elle que découlent la beauté et le juste accord qui doit régner entre tous les organes. C'est dès l'enfance qu'on doit s'occuper de préparer cette harmonie. Un habillement léger, qui laisse aux membres une liberté entière, est le plus propre à faciliter un parfait développement du corps; l'expansion des muscles ne rencontrant aucun obstacle, ils prendront aisément la forme et l'accroissement que la nature leur destine; que le vêtement de l'enfant soit donc aisé et large, qu'il ne soit fixé par aucune ligature sur la poitrine, les reins, les jambes ou les bras. A l'aide de cette indépendance et d'un facile exercice, les membres acquerront la force, la grâce et l'équilibre; leur jeu aura de la souplesse et de la vigueur; la poitrine prenant une belle proportion, s'élévera et recevra de majestueux contours; enfin, la figure présentera des traits que la douleur ni la gêne n'auront point altérés, et brillera de tout le feu, de toute la beauté du printems, etc. ».

Ces préceptes, aussi sages que faciles et simples, sont extraits du plus joli livret qu'on puisse voir, soit pour l'élégance et la commodité du format, la beauté des caractères et des gravures, soit pour la pureté de la morale, l'aménité et l'utilité des conseils qu'il renferme. Il est intitulé : Le Miroir des graces, ou *l'art de combiner l'élégance, la modestie, la simplicité et l'économie dans l'habillement, etc.* et il tient tout ce que son titre promet. C'est l'ouvrage d'une femme; et il offre en effet cet abandon de style d'une amie qui, éclairée par sa propre expérience, révèle à son sexe les moyens de conserver la santé, la beauté, et d'orner encore ces qualités des plus aimables vertus. Malgré l'incognito dont se couvre le modeste traducteur, on a reconnu l'auteur ingénieux d'un *journal* aimé *des dames* qui, six fois par mois, peuvent y prendre des leçons de goût, de morale *et des modes*. Oui, de morale! et c'est ainsi qu'il faut la présenter si l'on veut qu'elle soit accueillie de ce sexe enchanteur qui, soit qu'il accorde, soit qu'il consente à recevoir, veut toujours être accompagné des grâces, et c'est dire assez que ce joli *Miroir* fera nécessairement partie de la toilette de nos belles, *così all'egro fanciulo, etc.* Tout mérite sa part d'éloges dans ce petit ouvrage qui fait infiniment d'honneur aux presses de M. Brasseur, et au burin du graveur qui l'a orné de figures. Ce sont les plus jolies étrennes que l'on puisse donner ou recevoir. Eh! qui me dira cependant pourquoi le *Messager boiteux*, *l'Almanach de Liége*, le Chansonnier, etc., le...., le... etc. trouveront plus d'acheteurs et même de lecteurs? Salomon l'avait dit : *stultorum infinitus numerus*, et un critique plus amer l'a répété depuis, c'est qu'on trouve

Des marchands pour les vendre et des sots pour les lire.

M. S. U.

Un ouvrage non moins utile, mais d'un ordre plus sévère, est le Calendrier qui se distribue sous le nom d'*Agenda Hippocratica*. Né l'an dernier, cet ingénieux *Souvenir* a singulièrement été goûté. Il est destiné soit à recevoir les notes qu'un médecin veut prendre au lit du malade, soit à fixer les heureuses réminiscences que le torrent des affaires et le tableau mouvant de Paris ont bientôt effacées, si l'on n'a sous la main un moyen facile d'arrêter leurs traces fugitives. Divisé en 12 cahiers de 36 pages portant en tête les jours du mois et de la semaine, il a le mérite de rapporter avec chaque date une sentence chère à tout enfant d'Hippocrate, puisque c'est un de ses aphorismes appropriés à la saison, et écrit sur deux colonnes, en latin et en français; le reste de la page est destiné à inscrire les visites, les rendez-vous, les consultations, etc. Il reste en outre à la fin de chaque cahier 5 à 6 pages pour y consigner ses observations avec le crayon qui ferme la couverture, contenant en outre un calendrier pour l'année. Ce joli manuel médical, format in-16, doré sur tranche, coûte 6 fr. et 7 fr., franc de port, et se trouve à Paris, chez Croullebois, libraire de la Société de Médecine, rue des Mathurins, nº 17, où l'on trouve tous les ouvrages relatifs à l'art hippocratique.

M. S. U.

GAZETTE DE SANTÉ, ou JOURNAL ANALYTIQUE, etc.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES contenues dans les trente-six Numéros de la GAZETTE DE SANTÉ, *depuis le* 1er *Janvier* 1811 *jusqu'au* 1er *janvier* 1812.

A.

ABUS dans les hôpitaux, *page* 191.
Accouchemens prodigieux, *p.* 122.
Affections morales (leur empire sur le physique), *p.* 1.
Agenda Hippocratica, *p.* 280.
Alchimie, *p.* 5.
Allégresse publique, *p.* 46, 63, 85, 118, 127, 273.
Almanach du commerce, *p.* 27, 68.
Almanach de santé, *p.* 186.
An (jour de l'), *p.* 1.
Angines, *p.* 207, 209.
Annales des sciences et des arts, *p.* 12.
Annuaire de l'industrie française, *p.* 28.
Apoplexie, *p.* 89, 142, 164, 187.
Appareils fumigatoires alkalins, *p.* 272.
Appert (sirop pectoral d'), *p.* 2, 116, 148, 275.
Ardeurs de poitrine, *p.* 79.
Artisans, *p.* 134, 190.
Assimilation, *p.* 190.
Astrologie judiciaire, *p.* 101.
Automne, *p.* 197.
Avenir caché dans le présent, *p.* 6.
Avortement (moyen de prévenir l'), *p.* 56.

B.

BAINS, *p.* 109.
Bains de tripes, *p.* 71.
Beauce, *p.* 118, 205, 229.
Blanchard (Mme) aéronaute, *p.* 123, 204.
Bonheur individuel (du), *p.* 204.
Brouillards, *p.* 270.

C.

CAFÉ, *p.* 254.
Café indigène, *p.* 131, 265.
Carnaval, *p.* 38, 45.
Catarrhe, *p.* 14, 29; compliqué, 37; (bilieux, 53,) 55, 64, 79, 157.
Cerveau (ossification du), *p.* 3, 52, 66.
Champignons (traité des), *p.* 140; (animal, *p.* 177,) 203, 211, 240.
Champs, *p.* 149.
Charbon de terre comme combustible, *p.* 10.
Chartres, *p.* 206, 230, 238.
Chocolat, *p.* 2.
Chocolat français, *p.* 186, 252, 255.
Chyndonax (tombe de), *p.* 93.
Clinique chirurgicale de Pelletan, *p.* 164.
Cocotte, *p.* 79.
Comète, *p.* 213, 230, 238, 245, 262.
Conception (théorie de la), *p.* 90.
Conception (extra-utérine), *p.* 89.
Concours pour la chaire d'accouchement, *p.* 194, 220.
Conscrits (des) et des besicles, *p.* 106.
Conservation des femmes, *p.* 84.
Contagion, *p.* 149, 157, 190.
Convalescence, *p.* 103.

Convulsions dans l'accouchement, *p.* 56.
Corps étranger dans le vagin, *p.* 41; dans les narines, 146.
Corsets (des), *p.* 34.
Cosmétique, *p.* 279.
Croup, *p.* 111, 115, 135, 182, 207, 247, 272, (concours pour le), *p.* 278; (sulfure de potasse pour le), *idem.*

D.

DANSE de Saint-Guy, *p.* 195, 225.
Devaux (Louise), *p.* 102.
Dreux, *p.* 216, 221.
Dyssenterie, *p.* 230.

E.

EAUX épurées, *p.* 21, 64, 95, 165, 256, 276.
Eaux minérales, *p.* 116; de Seltz, *id.*; de Forges, 130; d'Aix, 138; de Seltz, 252.
Ecole de Salerne, *p.* 223.
Elixir pour les dents, *p.* 132.
Enchiffrenement, *p.* 272.
Engelures, *p.* 4, 8, 14, 17.
Ephémérides médicales, *p.* 179, 254.
Epilepsie, *p.* 57, 127, 231.
Eté, *p.* 133.
Etrennes chronométriques, *p.* 100.
Examen annuel de sa santé, *p.* 55.
Exanthêmes, *p.* 158.

F.

FAUSSES-COUCHES, *p.* 101.
Fièvre pernicieuse, p. 221; intermittente, 246.
Flueurs-blanches, *p.* 101, 151, 255.
Flux menstruel, *p.* 65, 102.
Fœtus de Verneuil, *p.* 90.
Forceps, *p.* 129.
Fracastor, *p.* 61.
Fracture compliquée, *p.* 192.
Froid artificiel, *p.* 123.
Froid humide, *p.* 2.

G.

GALÉNISME, *p.* 78.
Gall (le docteur), *p.* 4, 52, 66, 181, 268.
Gastricité, *p.* 79, 101.
Gay (opinion du docteur Gay sur la saignée), *p.* 34, 38, 48, 126, 142.
Genipa, *p.* 225.
Gibbosité (remède contre la), *p.* 66.
Gourmandise, *p.* 142.
Goutte, *p.* 69, 72, 102; (sciatique, 135); Pradier et le docteur Villette, 179; (séreine, 185,) 201, 223.
Grammaire française, *p.* 100.
Gymnastique des enfans convalescens infirmes, délicats, par le docteur Daignan, *p.* 18.

H.

HÉMORROÏDES, *p.* 71.
Hernies, *p.* 13.
Hiver, *p.* 261.
Humidité, *p.* 2, 231, 237, 253, 270.
Hydrocéphalite, *p.* 15.
Hydropisie, *p.* 129; prodigieuse, 155, 262.
Hygiène, *p.* 54, 61, 78, 94, 141, 223, 261.

I.

INHUMATION précipitée, *p.* 132.
Introduction à l'histoire de la médecine, par Rosario Scudéri, *p.* 36, 54.

J.

JOURNAL central des Académies, *p.* 28.

L.

LACTIFUGE, 147.
Longévité, *p.* 221.
Lune rousse, *p.* 103.

M.

Malt, *p*. 148.
Malte-Brun et Dentu, *p*. 128.
Manie, *p*. 7, 16, 25.
Manuel de l'anatomie, *p*. 92.
Mariage, *p*. 150.
Mascarades, *p*. 24, 45.
Matrice (orifice calleux de la), 219.
Médecin (portrait du), *p*. 150.
Médecine par les alimens, *p*. 23, 31.
Mélancolie, *p*. 118, 197.
Métastase, *p*. 157.
Météorologie, *p*. 119, 157, 159, 173, 238, 254.
Méthode iatraliptique, *p*. 212.
Miroir des grâces (le), *p*. 280.
Moutarde de Bordin, *p*. 47.

N.

Nécrologe (Désessarts), *p*. 91, 115, Petit et Rodamel, 164; Chortet, Sabattier, Millot, 182.
Nerfs (maladie des), *p*. 219.
Nosographie du docteur Pinel, *p*. 97.
Nosographie synoptique, *p*. 75.
Nouvelle doctrine chirugicale par Léveillé, *p*. 188.

O.

Observations sur le pouls, *p*. 236.
Officiers de santé, *p*. 258, 263, 274.
Ophthalmie, *p*. 79, 88, 207.
Opiat anti-catarrhal, *p*. 14.
Opticomètre de Chevallier, *p*. 156.
Orages, *p*. 94, 125, 175, 224, 256.
Ossification du cerveau, *p*. 3, 52, 66.

P.

Paratonnerre, *p*. 175.
Pâtes de pommes-de-terre, *p*. 23, 88, 276.
Petite-vérole, *p*. 217; après vaccine, *p*. 240.
Pharmacie, *p*. 9, 14, 17, 27, 184, 235, 259, 267.
Pharmacopée de Brugnatelli, *p*. 92, 186.
Phénomène météorologique, *p*. 119, 157.
Phthisies, *p*. 70, 272.
Pierre philosophale, *p*. 5, 13.
Pierre rendue par les voies urinaires, *p*. 202.
Pœdotrophia, seu de puerorum nutritione, p. 37.
Polype intestinal, *p*. 120.
Polysarcie, *p*. 212.
Poudre de projection, *p*. 5.
Précis d'observations sur les affections scrofuleuses et rachitiques, etc.; par le docteur Salmade, *p*. 280.
Précocité, *p*. 117, 149, 159, 197, 221, 238, 278.
Prédictions météorologiques, *p*. 5, 253.
Printems, *p*. 69, 71, 85, 93.
Propreté (de la), *p*. 19, 41, 50, 58, 73, 81.
Punaises, *p*. 124.
Pyrotechnie, *p*. 24.

R.

Rage, *p*. 10, 72, 97, 105, 114, 121, 135, 144, 151, 161, 166, 185, 209, 232, 241, 249.
Rapport en médecine, *p*. 50.
Remèdes secrets, *p*. 91.
Rhume, *p*. 13, 64, 271, 273.

S.

Sages-Femmes, *p*. 84.
Savon végétal, *p*. 243.
Secrets en médecine, *p*. 85, 235.
Sirop de raisin, *p*. 57; de miel, 265; vermifuge, 276.
Sirop pectoral de Vauquelin, *p*. 273.
Société (radiation de), *p*. 26.
Société d'assurance contre les maladies, *p*. 53.
Sourd-muet guéri, *p*. 140, 176, 217, 226.
Succédanées, *p*. 264.
Sucre indigène, 185, 265.
Syphilis, 185, 237, 244.

T.

Télégraphe sanitaire, *p*. 54, 77, 86, 103, 159, 238.
Température prédite, *p*. 5, 253.
Thé indigène, *p*. 42.
Thériaque, *p*. 253, 261.
Thermolampe, *p*. 268.
Thermomètre de santé, *p*. 108, 180.
Thermosarque, *p*. 178.
Thibault, ou la naissance d'un comte de Champagne, *p*. 100.
Tiraqueau, *p*. 197, 245.
Transactions médico-chirurgicales, *p*. 164.
Transpiration, *p*. 6.
Transpiration interceptée, *p*. 223.
Transport d'organes, *p*. 42.

U.

Urines (médecins des), *p*. 224.

V.

Vaccine, *p*. 101, 110, 163, 227, 240.
Vendange, *p*. 189, 106, 221.
Vents indices de la nosologie dominante, *p*. 216, 223.
Vers, *p*. 55; rendus par les narines; 170; cause de toutes les maladies, *p*. 172, 182.
Vésicatoires, *p*. 256.
Vie de Paris, *p*. 70, 80.
Vin anti-leucorrhéen, *p*. 71, 88, 101, 174, 186.
Vin anti-scorbutique, *p*. 10.
Vin de Séguin, *p*. 71, 88, 101, 103, 155, 174, 186, 247.
Vocabulaire médical, *p*. 195.

Z.

Zannetti (marmelade de) et café, *p*. 14.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain.—C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et toutes les réclamations relatives au service du Journal. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.